UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04051 1214

JOHN M. KELLY LIBRARY

Donated by
The Redemptorists of
the Toronto Province
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor

University of
St. Michael's College, Toronto

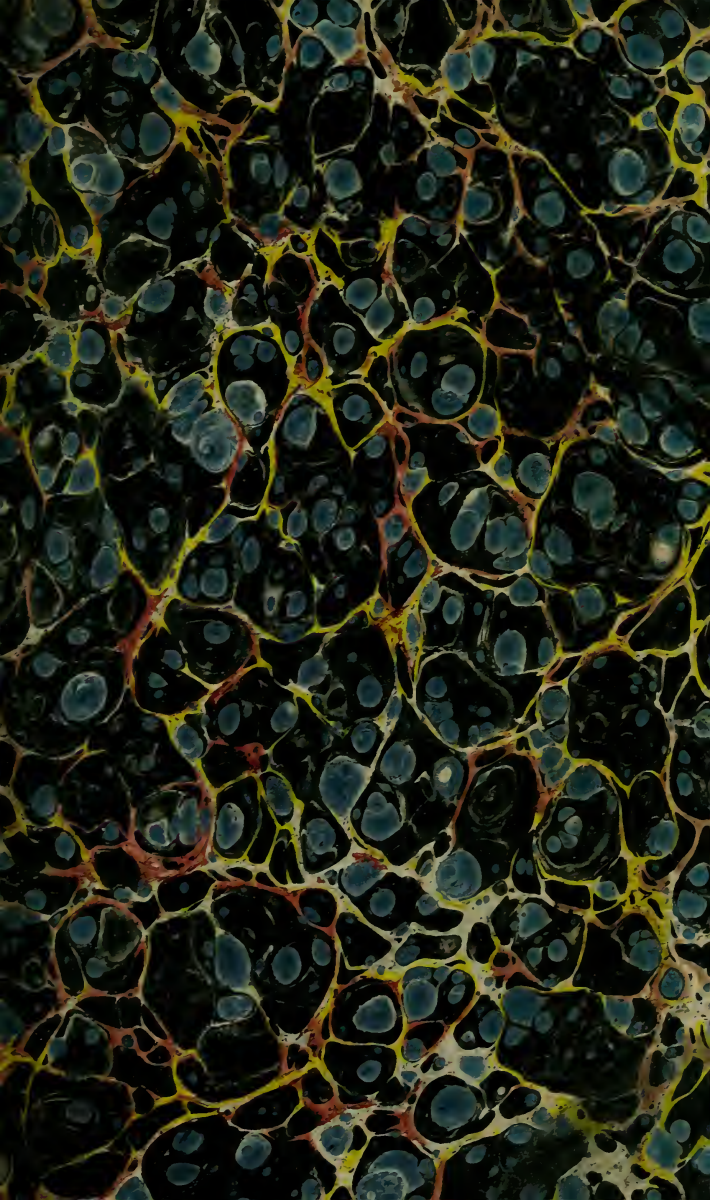

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY
TRANSFERRED

TRAITÉ

DE

LA VRAIE RELIGION.

VII.

BIBLIOTHECA
FRATRUM
STUDENTATUS
TRANSFERRED

BQT
213
.B49
1827

TRAITÉ

HISTORIQUE ET DOGMATIQUE

DE

LA VRAIE RELIGION,

AVEC

LA RÉFUTATION DES ERREURS QUI LUI ONT ÉTÉ OPPOSÉES DANS LES DIFFÉRENS SIÈCLES,

PAR M.r L'ABBÉ BERGIER,

Chanoine de l'Église de Paris, Confesseur du Roi, etc., etc.

Cum essemus parvuli, sub elementis hujus mundi eramus servientes; at ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum..... ut adoptionem filiorum reciperemus.
GALAT., C. 4, ℣. 3.

TOME SEPTIÈME.

BIBLIOTHECA
C. SS. R.
ad Stam Annam,
MARIANOPOLI.
TRANSFERRED

TOURNAY,

CH. CASTERMAN-DIEU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DE PONT, N.° 10.

AVEC PERMISSION.

1827.

TRANSFERRED
HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR

52-0277

TRAITÉ

HISTORIQUE ET DOGMATIQUE

DE LA

VRAIE RELIGION.

TROISIÈME PARTIE.

DE LA RÉVÉLATION DONNÉE AUX HOMMES PAR JÉSUS-CHRIST.

INTRODUCTION.

CONDUITE DE LA PROVIDENCE ; PLAN DE CETTE TROISIÈME PARTIE.

§ I.

« Au commencement étoit le Verbe, il étoit en « Dieu, et il étoit Dieu. Il est incréé, puisque « toutes choses ont été créées par lui. Principe de « la vie, vraie lumière des hommes, il n'a cessé « de les éclairer, et ils sont demeurés dans les « ténèbres. Créateur du monde, il y a toujours « été présent, mais le monde ne l'a pas connu ; « quoiqu'il eût été annoncé par un envoyé, « nommé *Jean-Baptiste*, à la nation même qui

« l'attendoit...., lorsqu'il est venu parmi les siens, « ils n'ont pas voulu le recevoir. Quant à ceux qui « l'ont reçu et qui ont cru en son nom, il leur a « donné une nouvelle naissance, fondée, non sur « les droits de la chair et du sang, ni sur la volonté « des hommes, mais sur une adoption divine; il « les a faits enfans de Dieu. Revêtu de notre chair, « homme semblable à nous, il a conversé avec « nous. A la vue des grâces qu'il a répandues, des « vérités qu'il a enseignées, de la gloire dont il a « été revêtu, nous l'avons reconnu pour le Fils « unique du Père, l'auteur de la grâce et de la « vérité.... La loi avoit été donnée par Moïse, la « grâce et la vérité ont été apportées par Jésus-« Christ. »

Tel est le plan sublime que l'apôtre S. Jean nous a tracé de la providence, au commencement de son évangile. S. Paul l'a exprimé à peu près de même : « Dieu, dit-il, qui avoit parlé à nos pères de « différentes manières par ses prophètes, nous a « parlé dans ces derniers jours par son propre « Fils; il lui a donné pour héritage l'univers « entier, qu'il a créé par ce Verbe divin. Image « substantielle du Père, revêtu de toute sa gloire, « il a exercé sur la terre la puissance par laquelle « il conserve et gouverne toutes choses et remet « les péchés, et il est retourné au ciel s'asseoir à « la droite de la majesté suprême [1]. »

Dieu a parlé à nos pères. Il avoit instruit de vive voix le premier homme et ses enfans; la tradition domestique, les leçons de l'éducation, les pratiques extérieures du culte divin, plusieurs monumens des bienfaits et des châtimens du ciel placés au grand jour, devoient conserver parmi eux la connoissance et la pratique de la vraie

[1] Hébr., c. 1, ℣. 1.

religion. Cette conduite paternelle de la providence convenoit au genre humain, encore enfant, peu nombreux, dispersé en peuplades formées d'une seule famille, qui ne connoissoient encore d'autres liens que ceux du sang, d'autre autorité que celle des pères, d'autres lois que celles de la nature, d'autre gouvernement que celui des vieillards. Ainsi devoit se perpétuer dans la suite des générations la religion primitive, telle qu'elle étoit sortie de la bouche du Créateur; mais, par l'indocilité des hommes, elle ne tarda pas de se corrompre : à peine en seroit-il resté quelques vestiges sur la terre, si Dieu n'eût continué de veiller avec un soin particulier sur la postérité de l'un des patriarches.

Lorsque les peuplades dispersées au loin, eurent oublié les leçons de leurs aïeux, Dieu ne cessa point de leur parler. La marche constante et régulière de l'univers, les bienfaits répandus sur la face de la terre, la voix de la conscience et du sentiment intérieur, des événemens frappans qui forçoient les hommes à élever les yeux vers le ciel, disoient hautement à tous : *Il y a un arbitre suprême des choses de ce monde, qui demande vos adorations et vos hommages.* Mais cette race insensée avoit trouvé une occasion d'erreur dans les leçons mêmes qui auroient dû l'éclairer. Elle s'étoit fait autant de dieux qu'il y avoit dans la nature d'êtres capables d'exciter l'admiration ou la crainte, les désirs ou la reconnoissance. Bientôt à la Chine et aux Indes, dans la Perse et en Egypte, dans la Grèce et en Italie, dans les campagnes des Gaules et dans les forêts de la Germanie, Dieu fut inconnu. L'encens et les victimes fumoient de toutes parts à l'honneur des créatures; Dieu n'avoit d'autels que dans un seul lieu du monde, et les philosophes avoient

décidé qu'il ne devoit point en avoir [1]. *Il étoit dans le monde, et le monde ne l'a pas connu.*

§ II.

Dieu a parlé par Moïse. Les Hébreux reçurent par la bouche de ce législateur des instructions plus amples, plus claires, plus frappantes qu'aucun autre peuple. Dieu les conduisit, comme par la main, pendant plus de quinze cents ans [2]. Indépendamment des leçons traditionnelles de leurs pères, Moïse fut envoyé pour leur prescrire le culte, la morale, les lois qu'ils devoient observer. Alors le genre humain avoit fait des progrès; il y avoit de grandes nations rassemblées, des empires formés, des législations établies. Mais, malgré les arts, les sciences, le commerce, qui étoient déjà connus, les mœurs étoient encore agrestes et sauvages. Les guerres étoient fréquentes ou plutôt continuelles, les peuples ne s'approchoient que pour s'entre-détruire, un étranger étoit censé un ennemi. Dieu gouverna les Hébreux relativement aux circonstances; il leur donna une loi convenable à un peuple isolé; une loi sévère, mais qui tendoit à les humaniser; une loi très-détaillée, où tous les cas étoient prévus, parce que dans une société naissante il n'y a pas assez de lumières pour appliquer des principes généraux aux différens cas particuliers; une loi qui donnoit beaucoup à l'extérieur, parce que l'homme grossier veut être pris par les sens. Elle fut couchée par écrit, parce que l'art d'écrire étoit déjà connu. Mais Dieu ne retrancha point aux Hébreux les leçons de l'état primitif, l'éducation et la tradition, le rapport entre les rites et la croyance, l'autorité des anciens

(1 Porp., de l'abst., l. 2, n.° 34. — (2 Deut., c. 32, ℣. 20.

et des ministres de la religion, parce que ces secours conviennent à tous les âges et à tous les états de la société; ils sont fondés sur la nature : ainsi *Dieu a parlé en différens temps et de toutes manières à nos pères.* Par les prodiges opérés en leur faveur, il parloit encore aux grandes nations dont ils étoient environnés.

Les prophètes renouvelèrent de siècle en siècle les exhortations, les promesses, les menaces, les prédictions de Moïse. Des bienfaits ou des châtimens, des prospérités ou des malheurs envoyés aux Juifs, selon qu'ils étoient soumis ou infidèles à leur religion, attestoient sans cesse l'attention de la providence. Mais les Juifs, encore plus intraitables que les autres peuples, pervertirent le sens de la morale et des lois que Dieu leur avoit données, des prédictions et des promesses qu'il leur avoit faites.

Corrigés, par un long exil, de leur penchant invincible à l'idolâtrie, ils se crurent reconciliés avec la justice divine, parce qu'ils n'étoient plus tentés d'abandonner leur religion. Dieu leur commandoit des vertus, et ils crurent accomplir toute justice en pratiquant des cérémonies. Dieu leur avoit promis un médiateur, qui devoit écraser la puissance du démon, instruire les hommes, porter le fardeau de leurs iniquités, faire régner la justice et la sainteté sur la terre, amener les nations à la connoissance du vrai Dieu [a]; ils se bornèrent à espérer un libérateur temporel qui leur procureroit un sort heureux sur la terre. Plusieurs donnèrent tête baissée dans un épicuréisme grossier.

Quel genre d'instruction Dieu pouvoit-il encore employer pour rendre les hommes moins insensés

(1 Gen., c. 3, ℣. 15. Isaïe, 53. Dan., c. 9, ℣. 24. Malach., c. 1, ℣. 11.

et moins vicieux? De quelque côté qu'il portât ses regards, il ne voyoit que des coupables. L'homme avoit abusé de tout; en devenant moins grossier et moins stupide, il s'étoit rendu plus indocile : il chérissoit les erreurs et les ténèbres dans lesquelles ses passions l'avoient plongé; il se croyoit sage, parce qu'il avoit trouvé dans sa raison des prétextes et des sophismes pour justifier sa demence.

§ III.

Dieu a parlé par son Fils. Père des hommes, il connoît le limon dont il nous a formés; il aime les âmes faites à son image. Riche en miséricorde, il ne rétracte point ses promesses; il a voulu détruire l'abondance du péché par une grâce surabondante. A des cœurs ingrats qui avoient fermé l'oreille à la voix de la nature, méconnu et rejeté ses prophètes, il a daigné envoyer son Fils unique pour les toucher par l'excès de sa bonté. Il s'est fait homme pour converser avec les hommes; il s'est revêtu de nos infirmités pour les guérir; il a rendu sa sagesse, sa puissance, sa bonté visibles et palpables, pour nous détromper enfin de nos erreurs.

L'état du genre humain demandoit un nouvel ordre de choses, une religion faite pour tous les peuples. L'empire romain avoit englouti les autres monarchies, et réuni sous ses lois presque toutes les nations du monde connu; entre les sujets d'un même souverain, il ne devoit plus y avoir de distinctions nationales. Les sciences et les arts avoient été portés à leur perfection; le commerce faisoit des progrès, la législation étoit plus parfaite, les mœurs plus douces, les esprits plus éclairés et plus curieux que dans les siècles passés. Par ses disputes et par ses doutes, la philosophie avoit

fait sentir au genre humain le besoin d'une croyance fixe et d'une morale populaire. Quelques exemples de vertu, consignés dans l'histoire, faisoient comprendre que l'homme, mieux instruit, pourroit en pratiquer encore de plus sublimes. Il falloit que la révélation fût analogue à cette nouvelle situation; l'évangile y a répondu parfaitement : *Jésus-Christ nous a donné la grâce et la vérité.*

Aux premières familles du monde, Dieu a parlé par leurs pères; aux nations naissantes, par un législateur; aux peuples civilisés, par un Dieu.

Par la première révélation, il a fondé la société naturelle; par la seconde, la société civile; par la troisième, la société religieuse ou *la communion des saints.*

Depuis trop long-temps les préjugés de naissance, d'éducation, de patrie, de climat, divisoient les hommes; Jésus-Christ est venu leur annoncer l'*évangile de la paix*, les réunir dans une seule église, en faire une société de frères. En Jésus-Christ, dit S. Paul, il n'est plus de distinction entre le Juif et le Gentil, le Grec et le Barbare, le maître et l'esclave; vous êtes tous un seul corps et une même famille [1]. Ne craignons pas de le répéter; ce projet est trop beau, pour avoir été formé sur la terre; Dieu seul a pu le concevoir, lui seul a pu l'exécuter.

Il n'a pas échappé à nos anciens apologistes. « Dieu, dit Origène, dans le dessein de disposer « toutes les nations à recevoir la doctrine de « Jésus-Christ, les soumit au seul empire romain. « Jésus est né sous Auguste, qui avoit rangé sous « sa puissance la plus grande partie des peuples

(1 Galat., c. 3, ℣. 28.

« du monde. S'ils avoient encore été divisés par la « différence des gouvernemens et des intérêts poli- « tiques, il auroit été moins facile aux apôtres « d'exécuter l'ordre de Jésus-Christ, *d'enseigner « toutes les nations;* les dissentions et les guerres « auroient continué entre elles comme auparavant. « Comment leur faire goûter une doctrine pacifique « qui ne permet pas que l'on se venge même de ses « ennemis, si les esprits n'y avoient pas été pré- « parés par une paix générale à l'avénement de « Jésus-Christ [1] ? »

« Qu'il nous soit permis, dit Tertullien, d'attri- « buer à Jésus-Christ la divinité qui lui appartient. « Il n'a pas civilisé, comme Numa, des peuples « ignorans et grossiers, par la crainte d'une mul- « titude de dieux imaginaires ; il a ouvert à la « lumière de la vérité les yeux des nations polies, « mais égarées par leur prétendue sagesse [2]. »

Par les leçons données aux premières familles, Dieu avoit appris aux hommes qu'il est le créateur et le seul maître du monde, que les différentes parties de la nature ne sont ni des êtres animés, ni des dieux ; faute de s'en souvenir, les premières peuplades ne tardèrent pas de tomber dans le polythéisme. Par Moïse, Dieu voulut convaincre les nations déjà formées, qu'il est le souverain législateur, le père de la république et de l'ordre social. Cette grande vérité auroit dû les guérir de l'ambition d'avoir des divinités nationales, des dieux *indigètes;* prévenir la fureur de diviniser les héros, les conquérans, les fondateurs des villes et des états : funeste abus qui n'a servi qu'à per- pétuer la division parmi les peuples. En nous enseignant que Dieu est l'auteur du salut et de la

(1 Contre Celse, l. 2, n.° 30. S. Léon, serm. 80, c. 2. — (2 Apolog., c. 21.

sanctification des âmes, *le père du siècle futur*, Jésus-Christ nous a prémunis contre l'orgueil des philosophes, qui avoient poussé la démence jusqu'à faire du Sage une espèce de divinité. En établissant entre tous les hommes une nouvelle fraternité, il a voulu détruire le préjugé barbare par lequel les différentes nations se regardoient comme ennemies, et dans un état de guerre continuelle : il est venu leur annoncer la paix, *veniens evangelizavit pacem.*

Une philosophie libertine avoit attaqué toutes les vérités de croyance et de pratique, avoit enseigné que Dieu est l'âme du monde, qu'il est asservi à ses lois et à ses mouvemens; il falloit de nouveaux miracles, pour démontrer qu'il en est le créateur, et qu'il le gouverne à son gré; il falloit révéler des mystères sur lesquels la raison n'eût point de prise, et qui servissent de sauve-garde aux vérités même démontrables; il falloit enfin donner des préceptes de morale plus sublimes que ceux de tous les sages, et que tous fussent obligés de respecter. C'est ce qu'a fait Jésus-Christ. Lui seul pouvoit nous révéler ce plan de la sagesse divine; il nous a ainsi *donné la grâce et la vérité.* La philosophie ne veut ni miracles, ni mystères, ni conseils de perfection, et c'est elle qui les a rendus nécessaires.

Dieu a parlé par son Fils. Tel est le fait important dont nous avons exposé jusqu'à présent les préparatifs, et dont il nous reste à considérer l'exécution et les effets.

§ IV.

Nous avons observé ailleurs, qu'à l'époque de la venue de Jésus-Christ, l'attente d'un Messie

étoit générale dans la Judée et dans l'Orient. « Il « s'étoit répandu dans tout l'Orient, dit Suétone, « une opinion *ancienne* et *constante*, qu'en ce « temps-là, par un arrêt du destin, des conqué- « rans, sortis de la Judée, seroient les maîtres du « monde [1]. Plusieurs, dit Tacite, étoient per- « suadés qu'il étoit écrit dans les anciens livres des « prêtres, qu'en ce temps-là l'Orient reprendroit « la supériorité, et que des hommes sortis de la « Judée seroient les maîtres du monde [2]. » Il est donc certain que les prophéties des Juifs étoient connues pour lors, et que l'attente d'un Messie n'étoit pas un préjugé récemment introduit chez les Juifs.

Les paraphrases chaldaïques, faites vers ce temps-là, et pour lesquelles les Juifs ont autant de respect que pour le texte des livres saints, prouvent la même chose; les auteurs de ces paraphrases ont appliqué au Messie toutes les prophéties que Jésus-Christ a prétendu accomplir : les Juifs modernes viennent trop tard en contester le sens et en éluder les conséquences.

Josèphe rend à ce même fait un nouveau témoignage, lorsqu'il parle d'un passage des livres saints, qui portoit qu'en ce temps-là on verroit un homme de la Judée commander à toute la terre [3]. L'application qu'il fait de cette prophétie à Vespasien, ne détruit point, elle confirme plutôt l'existence de cette opinion générale. Le même historien fait mention de plusieurs imposteurs qui parurent en ce temps-là, se donnèrent pour prophètes ou pour messies, séduisirent le peuple, et furent punis par les Romains [4].

(1 Sueton in Vespas. — (2 Tacite, hist. l. 5, c. 13. — (3 Guerre des Juifs, l. 6, c. 31. — (4 Antiq. Jud., l. 18, c. 1 : l. 20, c. 3.

Enfin, la supposition des oracles sibyllins, qui avoient cours parmi les païens, et qui annonçoient une heureuse révolution dans l'univers, comme Virgile nous l'apprend, est encore un monument de l'universalité de cette opinion. Quoique les incrédules aient souvent nié ce fait, il n'est pas moins incontestable.

Un juste qui vivoit deux siècles avant l'ère chrétienne, disoit à Dieu : « Vérifiez, Seigneur, « les prédictions que les anciens prophètes ont « prononcées en votre nom; récompensez ceux « qui vous ont attendu, afin que vos prophètes « soient trouvés fidèles : exaucez les prières de vos « serviteurs.... Que tous les habitans de la terre « sachent que vous êtes un Dieu auquel tous les « siècles sont présens [1]. »

§ V.

La naissance d'un législateur destiné à changer la face du monde, n'étoit pas un événement ordinaire, elle devoit être signalée par des prodiges. Mais la conduite de la providence n'est point de donner d'abord un grand éclat à ses desseins ; dans la religion, comme dans la nature, elle opère en secret : lorsque l'ouvrage touche à sa perfection, elle le montre, il étonne l'univers. Le Messie devoit naître du sang de David ; il falloit que ce sang tombât dans l'obscurité, pour que la promesse pût s'accomplir.

Un ange est envoyé à Marie, vierge issue de cette race oubliée ; il lui annonce qu'elle enfantera le Sauveur des hommes par l'opération du Saint-Esprit ; qu'il sera le Fils de Dieu : ce mystère demeure caché sous le voile d'un chaste mariage.

(1 Eccli., c. 36, ℣. 17.

Mais il convient que cet enfant vienne au monde dans le lieu même de la naissance de David, à Bethléem ; que ses droits soient constatés par les registres publics du dénombrement de la Judée ; ils le sont en effet. Le nom de *Jésus* ou de Sauveur qui lui est donné, marque sa destinée. Des anges publient sa naissance ; mais il n'est reconnu que par des bergers : une étoile miraculeuse amène à son berceau des mages de l'Orient; ils l'adorent et s'en retournent. Lorsque Jésus est présenté au temple, deux justes le reconnoissent pour le rédempteur d'Israël ; cette nouvelle fait peu d'impression. A douze ans, Jésus reparoît à Jérusalem ; il étonne les docteurs par la sagesse de ses réponses ; il continue néanmoins de vivre dans une famille pauvre : il n'étoit pas venu pour canoniser les richesses ni la volupté.

A trente ans, il commence à déclarer sa mission. Jean-Baptiste, dont toute la Judée admire les vertus, avoit préparé les esprits à écouter ce nouveau maître. Jésus reçoit le baptême, les cieux s'ouvrent, l'esprit de Dieu descend visiblement sur lui. Il prêche la pénitence, une morale sévère et sublime, une doctrine que les Juifs n'étoient pas accoutumés à entendre ; il s'applique les prophéties, et prétend les accomplir. Il est écouté, il gagne des disciples ; ce sont de simples pêcheurs, il leur promet de les rendre capables d'instruire et de convertir les nations.

Il confirme sa mission et sa doctrine par des miracles; il multiplie des pains, guérit les malades, ressuscite les morts, calme les tempêtes, marche sur les eaux ; il donne à ses disciples le pouvoir d'opérer de semblables prodiges. Dans une entrée solennelle qu'il fait à Jérusalem, le peuple le nomme Fils de David, l'envoyé du Seigneur.

Cet homme extraordinaire est-il le Messie promis par les prophètes? La synagogue délibère; les avis sont partagés. La nation attend un libérateur temporel, un conquérant qui l'affranchisse du joug des Romains; Jésus pauvre, suivi de quelques pêcheurs, n'en paroît pas capable. Le Messie doit naître à Bethléem; Jésus a été élevé à Nazareth parmi les Galiléens que les Juifs méprisent. Il fait des miracles, mais il les opère souvent le jour du sabbat; il fait moins de cas des cérémonies, que des œuvres de charité. Il instruit le peuple avec douceur, mais il s'élève avec force contre la morale fausse et contre les vices des docteurs de la loi; leur crédit baisse, et le sien augmente; le nombre de ses disciples s'accroît : ses succès peuvent donner de l'inquiétude aux Romains. Il dit qu'il est le Fils de Dieu : c'est un blasphémateur et un faux prophète; il faut s'en défaire; sa mort est résolue : Jésus a prédit plus d'une fois que tel seroit le terme de son ministère.

Livré par un de ses disciples, renié par un autre, abandonné de tous, il souffre en silence les accusations, les insultes, les outrages que des ennemis cruels font tomber sur lui. Rassasié d'opprobres, condamné à mourir sur une croix, il la porte sur ses épaules, il y est attaché entre deux malfaiteurs. *Tout est consommé,* dit-il; *mon Père, pardonnez à ces hommes aveugles, ils ne savent ce qu'ils font. Je remets mon esprit entre vos mains.*

Au moment que Jésus expire, le soleil s'obscurcit, la terre tremble, les rochers se fendent, les morts sortent de leur tombeau, le voile du temple se déchire. L'officier romain, présent à son supplice, s'écrie : *Cet homme étoit véritablement le Fils de Dieu.* Plusieurs assistans s'en retournent

en frappant leur poitrine, et reconnoissent leur crime; mais les chefs de la nation demeurent inflexibles.

Jésus est mis dans le tombeau d'un des principaux de Jérusalem; les Juifs ont fait sceller la pierre qui le ferme; une garde y est placée pour prévenir l'enlèvement de son corps. Le troisième jour il se montre vivant à ses disciples, les console, boit et mange avec eux, les instruit pendant quarante jours, leur promet son esprit, leur commande de prêcher l'évangile à toutes les nations, monte au ciel en leur présence.

Au jour que Jésus a marqué, le Saint-Esprit descend sur les apôtres en forme de langues de feu. Ces hommes auparavant si grossiers et si timides, paroissent au milieu de Jérusalem, publient hautement la résurrection de leur maître. Ils disent qu'il est le Messie, le Sauveur des hommes, qu'il a rempli les prédictions des prophètes. Ils parlent diverses langues, ils font des miracles. Malgré les défenses, les menaces, la violence des chefs de la nation, plusieurs milliers de Juifs reçoivent le baptême, reconnoissent Jésus pour le Sauveur des hommes. Peu à peu l'évangile s'étend, fait des prosélytes, s'établit chez les Grecs et chez les Romains. Les apôtres scellent de leur sang la vérité de leur témoignage : on a beau sévir contre leurs sectateurs, après trois cents ans de persécution et de sang répandu, le Christianisme triomphe, il est embrassé par Constantin; il devient la religion de l'empire. Dix-huit siècles de durée, de combats et de progrès, nous attestent aujourd'hui la mission et la divinité de son fondateur.

§ VI.

Les prodiges d'aveuglement, d'ingratitude, d'incrédulité de la part des hommes, que nous avons remarqués dans les temps qui ont précédé, ont dû nous préparer à voir le même phénomène dans les siècles suivans. Le mystère de la rédemption du monde a été un scandale pour les Juifs, il a paru une folie aux païens [1]; il est encore envisagé de même par de prétendus sages, qui ont hérité des préventions et de l'entêtement des anciens. Quatre mille ans d'erreurs et de crimes répandus sur toute la terre, n'ont encore pu les faire convenir de la nécessité et de l'utilité d'une révélation. Eclairés, malgré eux, des lumières de l'évangile, ils rougissent de l'avouer; aussi indociles que leurs prédécesseurs, ils sont encore plus ingrats. Ils renouvellent contre la mission de Jésus – Christ, contre sa doctrine, contre ses succès, les reproches des Juifs et les calomnies des païens. Ils lui font un crime des vérités qu'il a établies, et des erreurs qu'il a détruites, des prodiges qu'il a faits, et de ceux qu'il n'a pas opérés, des vertus réelles qu'il a fait pratiquer, et des fausses qu'il a démasquées, des biens qu'il a produits dans le monde, et des maux qu'il y a laissés. Ses discours, ses actions, ses souffrances, ses miracles, ses succès, tout a été noirci par la plume empoisonnée des déistes, des athées, des pyrrhoniens; ils ont traité de fable ce qu'il ne leur étoit pas possible de blâmer. La meilleure apologie que l'on puisse faire du tout, est de rapprocher leurs différentes accusations, et de montrer à quels excès ils se sont portés.

(1) 1. Cor., c. 1, ℣. 23.

N'omettons point une remarque essentielle. Les blasphèmes vomis contre Jésus-Christ, par les incrédules, sont moins l'effet d'un dessein prémédité que d'un désespoir systématique, dans lequel ils ont été précipités par une chaîne de conséquences qu'ils n'avoient pas prévues. Ici point de milieu, ou Jésus-Christ est Dieu, ou c'est le plus fourbe et le plus méchant de tous les imposteurs; ou le Christianisme est une religion divine, ou c'est l'une des plus absurdes et des plus mauvaises. Les déistes avoient cru trouver un tempérament en disant que Jésus étoit un sage, dont l'unique dessein étoit de rectifier les idées et d'épurer les mœurs de sa nation; que pour donner plus d'autorité à ses leçons, il avoit cru pouvoir se servir des préjugés dominans parmi les Juifs, de la confiance qu'ils avoient aux miracles vrais ou apparens, du style énigmatique des prophètes auquel ils étoient accoutumés; que les mystères renfermés dans l'évangile ne doivent point être pris à la lettre, mais expliqués selon les notions du bon sens; qu'au surplus la morale en est excellente; qu'en dépouillant le Christianisme des subtilités auxquelles se sont livrés les pères et les théologiens, c'est la meilleure de toutes les religions, et la seule digne d'un homme sage et instruit. Cette tournure artificieuse a séduit d'abord les esprits, et les a fait donner tête baissée dans le déisme.

Mais le masque est tombé promptement; ceux qui ont voulu raisonner, ont senti que ce biais étoit absurde.

En effet, Jésus-Christ s'est constamment annoncé comme *Dieu;* il s'est attribué les pouvoirs, les priviléges, les honneurs de la divinité; les Juifs l'ont ainsi entendu; ses disciples en ont été persuadés et l'ont enseigné de même; tous les chré-

tiens le croient depuis dix-huit cents ans ; et malgré cinq ou six hérésies qui ont soutenu le contraire, la divinité de Jésus-Christ est encore un article fondamental de notre foi. S'il n'étoit qu'un homme, il a dû détromper les Juifs, mieux instruire ses disciples, prévenir l'erreur des siècles futurs. Non : il a mieux aimé se faire crucifier, que de dissiper le scandale ; il a confirmé les apôtres dans leur croyance après sa résurrection ; ses derniers ordres ont été les mêmes que les premiers. Il a donc usurpé sciemment et volontairement les attributs de la divinité ; il a voulu que ses disciples fussent comme lui victimes de ses blasphêmes, que le monde entier les adoptât : jamais imposteur n'a poussé à ce point la frénésie et la méchanceté.

L'excellence de sa morale ne répare point l'outrage fait à Dieu, ni l'erreur inspirée au genre humain ; le Christianisme n'a fait que substituer à l'idolâtrie un polythéisme plus subtil, trois dieux au lieu de mille. Ce dogme ainsi envisagé par les raisonneurs, est ce qui les révolte contre notre religion, la morale se trouve enveloppée contre l'anathême qu'ils prononcent dans la croyance : ôtez cette pierre d'achoppement, les Juifs, les païens, les mahométans, les philosophes de toutes les nations auroient moins de répugnance à se faire chrétiens ; l'univers y gagneroit une morale sainte et irrépréhensible.

Cependant partout où l'évangile a été embrassé, il a produit de grands effets ; ils sont visibles par la différence qui se trouve entre les nations chrétiennes et les autres. Hors des limites du Christianisme, point de croyance supportable, point de morale pure et sensée, point de culte raisonnable, presque point de police ni de civilisation. Dieu a-t-il pu se servir d'un imposteur abominable

pour répandre sur les hommes le plus grand des bienfaits ? S'il y a une providence, a-t-elle pu permettre cet alliage monstrueux d'erreur et de sagesse, de vertus et de forfaits, de charité et de fourberie ? Voilà l'embarras.

Encore une fois, point de milieu ; il faut tout croire ou tout nier, fléchir le genou devant Jésus-Christ, ou le charger d'outrages ; adopter le Christianisme tel qu'il est, ou le déchirer sans pitié ; adorer Dieu par Jésus-Christ, ou abjurer la providence. Le désespoir a fait embrasser aux incrédules le parti le plus violent ; c'est où ils en sont aujourd'hui : tel est le tableau qu'a tracé de Jésus-Christ et de sa religion, l'un de nos plus fougueux adversaires.

§ VII.

« Nous voyons en lui, dit-il, un législateur « obscur, qui depuis sa mort s'est acquis une « célébrité à laquelle il n'y a pas lieu de présumer « qu'il ait prétendu de son vivant. Sa religion, « destinée d'abord uniquement à la populace la « plus vile de la nation la plus abjecte, la plus « crédule, la plus stupide de la terre, est devenue « peu à peu la maîtresse des Romains, le flambeau « des nations, la souveraine absolue des monar- « ques européens, l'arbitre des destinées des peu- « ples, la cause de l'amitié ou de la haine qu'ils « se portent, le ciment qui sert à fortifier leurs « alliances ou leurs discordes, le levain toujours « prêt à mettre les esprits en fermentation. En un « mot, nous verrons un artisan enthousiaste, « mélancolique, et jongleur maladroit, sortir « d'un chantier pour séduire les hommes de sa « classe, échouer dans tous ses projets, être puni

« comme un perturbateur public, mourir sur une « croix ; et cependant, après sa mort, devenir le « législateur et le Dieu d'un grand nombre de « peuples, et se faire adorer par des êtres qui se « piquent de bon sens [1]. »

Jongleur, vous-même : sentez-vous le ridicule dont vous vous couvrez? Jésus-Christ est maladroit, et il est venu à bout de ce qu'il avoit résolu ; il a échoué dans tous ses projets, et ils sont accomplis plus parfaitement qu'il ne l'avoit prétendu pendant sa vie. Il ne le prévoyoit pas sans doute, et il l'a prédit plus d'une fois. Il est mort sur une croix, et il avoit dit : *Lorsque j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi ; mon évangile sera prêché par tout le monde* [2]. Il avoit voulu éclairer les hommes, et vous avouez que sa religion est le flambeau des nations. Il aspiroit à être législateur ; il est en effet le législateur et le Dieu d'un grand nombre de peuples ; il a fait plus que Pythagore, Zénon, Platon et Socrate n'ont pu faire : donc il est maladroit.

Sa religion n'étoit destinée qu'à la populace la plus vile ; elle est néanmoins la souveraine des monarques et des peuples européens qui se piquent de bon sens. Elle ne convenoit qu'à la nation la plus stupide ; cependant il n'est point aujourd'hui de nations éclairées que les nations chrétiennes, les autres sont demeurées stupides. Elle est la cause de toutes les discordes ; il n'y a donc point de discorde chez les infidèles, et il n'y en avoit point autrefois chez les païens. Elle part de la main d'un artisan de Judée, et elle a triomphé des erreurs et de la résistance des Romains. A quels autres signes peut-on reconnoître la force de la vérité? Un pareil

(1 Histoire critique de Jésus-Christ, préface, p. x et xj. — (2 Joan., c. 12, ỿ. 32. Matt., c. 24, ỿ. 14.

tableau placé à la tête d'un livre où l'on se propose de calomnier Jésus-Christ et sa religion, montre un écrivain fort adroit.

Les philosophes de nos jours sont-ils plus sages et plus puissans que Jésus-Christ? Ils prêchent depuis un siècle, leur évangile et leurs apôtres sont répandus dans toute l'Europe; on sait, par leur aveu, quels disciples ils ont gagnés : *de mauvais raisonneurs, des hommes gênés par les entraves que la religion mettoit à leurs déréglemens, qui haïssent la vertu encore plus que l'erreur et l'absurdité; des mortels emportés par le torrent de leurs passions, de leurs habitudes criminelles, de la dissipation, des plaisirs; une foule de libertins dissipés et sans mœurs, une troupe de débauchés, de voleurs publics, d'intempérans, de voluptueux, etc.* C'est ainsi qu'ils peignent leurs prosélytes [1]. Cependant leur symbole n'est pas long : *Il n'y a point de Dieu;* voilà toute leur croyance. *Il faut chercher le plaisir, et fuir la douleur;* c'est toute leur morale. Une grâce surnaturelle n'est pas nécessaire pour la pratiquer, ni pour embrasser cette doctrine.

Les conversions opérées au nom de Jésus-Christ étoient différentes. « Ne vous y trompez pas, disoit « S. Paul à de nouveaux fidèles, les fornicateurs, « les idolâtres, les adultères, les impudiques, les « hommes livrés aux désordres contre nature, les « voleurs, les avares, les intempérans, les dé- « tracteurs, les ravisseurs ne posséderont jamais « le royaume de Dieu. *Vous avez été tout cela* « *autrefois;* mais vous êtes changés, purifiés, « sanctifiés au nom de Jésus-Christ et par la « vertu de l'esprit de Dieu [2]. » Il falloit que le

(1 V. l'introduction à cet ouvrage, § VIII, tome I. — (2 1. Cor., c. 6, ℣. 9.

nom de cet artisan de Judée fût plus efficace que la philosophie; vainement elle a tenté de détruire l'ouvrage qu'il a fondé.

Une nouvelle preuve de la sagesse du critique, auquel nous répondrons désormais, c'est qu'après avoir peint les Juifs comme la nation la plus abjecte, la plus crédule, la plus stupide de la terre, il a pris ensuite les Juifs pour ses maîtres : *l'histoire critique de Jésus-Christ*, et les autres productions du même auteur, sont principalement extraites des écrits du Juif Isaac Orobio, du *Munimen fidei*, et des autres livres des rabbins. Ne les a-t-il déprimés que pour faire retomber sur lui tout leur opprobre? Tels sont les docteurs irréfragables auxquels les incrédules se sont livrés.

§ VIII.

Nous suivrons dans cette nouvelle carrière le même ordre que dans l'examen de la religion juive. Nous prouverons dans le chapitre premier, l'authenticité des livres du nouveau testament. 2.° Nous démontrerons en détail la vérité de l'histoire évangélique; nous en discuterons les faits depuis l'incarnation du Fils de Dieu jusqu'à sa mort, surtout ses miracles et ses prophéties. 3.° Nous verrons quels ont été sa morale, ses actions, les leçons et les exemples qu'il a donnés. 4.° Nous parlerons de ses souffrances et de sa mort; nous prouverons sa résurrection. Dans le cinquième chapitre, nous considérerons la mission des apôtres, leurs travaux, leurs succès, les moyens par lesquels notre religion s'est établie, le caractère de ses premiers sectateurs, la force du témoignage que lui ont rendu les martyrs. Dans le sixième, nous exposerons la conduite des philosophes à l'égard du Christianisme, la

manière dont ils l'ont attaqué. 7.° Nous examinerons les dogmes, la morale, le culte extérieur que les apôtres ont introduits. 8.° Nous traiterons de la constitution même du Christianisme, de l'autorité de l'église, ou du guide que Jésus-Christ a donné aux fidèles pour diriger leur foi; des disputes de religion, des hérésies, des moyens de les prévenir et de les étouffer. 9.° De la discipline ecclésiastique, du clergé, de la nature de ses biens et de ses pouvoirs, du célibat, et de l'état religieux. 10.° Des effets civils et politiques qui ont dû résulter de cet ensemble, ou du Christianisme tel qu'il est; des révolutions survenues depuis son établissement, des missions nouvelles, des conquêtes qu'il a faites, et des pertes qu'il a essuyées; en particulier du mahométisme, de son établissement, de ses progrès. 11.° Nous parlerons du bonheur éternel, qui est la fin de la vraie religion, et le terme auquel nous devons aspirer. 12.° Pour conclure, nous jeterons un coup d'œil sur la réforme que proposent les incrédules, sur les changemens qu'ils se flattent d'avoir opérés, sur les effets qui en résulteroient s'ils venoient à bout de leur projet.

Les principes généraux que nous avons établis dans les deux parties précédentes, nous serviront à éclaircir et à décider les questions qui nous restent à traiter; nous serons souvent obligés d'y renvoyer le lecteur. Comme nous avons fait voir dans la seconde que les prophéties ont été accomplies en Jésus-Christ, c'est autant de retranché sur le travail qui nous reste; nous aurons soin de rappeler cette preuve, lorsque l'occasion s'en présentera.

C'est surtout dans cette troisième partie que nous aurons besoin de nous armer de patience,

non pour essuyer les sarcasmes et les reproches offensans de nos adversaires ; que peut nous faire leur colère aveugle et impuissante ? mais pour réfuter de sang froid les calomnies et les blasphêmes qu'ils ont vomis contre le divin auteur de notre foi, contre le Dieu sauveur que nous adorons. Les Juifs dans leurs accès de fureur, les païens dans les plus vifs transports d'un faux zèle, ne sont pas allés si loin. Au lieu de nous en émouvoir, bénissons-en la providence. L'excès même de la passion qui a dicté à nos adversaires tant d'invectives et de sorties indécentes, est le meilleur préservatif contre leurs sophismes ; un ton plus modéré et plus sage auroit été plus dangereux et plus capable de séduire. Nous avons d'ailleurs, pour nous consoler, la leçon de notre maître : « Vous serez odieux à tout le monde, à cause de « mon nom.... Par la patience vous posséderez « votre âme en paix [1]. » Il a tracé la loi, c'est à nous de la suivre.

(1 Luc., c. 21, ℣. 17.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'AUTHENTICITÉ DES LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT.

§ I.

La collection des livres que l'on nomme le *nouveau testament*, contient quatre évangiles ou histoires de la vie de Jésus-Christ, les actes des apôtres qui racontent ce qui s'est passé dans les premières années de leur prédication, quatorze épîtres ou lettres de S. Paul, écrites à différentes églises ou à des particuliers, une lettre de S. Jacques, deux de S. Pierre, trois de S. Jean, une de S. Jude, et l'apocalypse ou la révélation faite à S. Jean.

On doit distinguer *l'authenticité* d'avec la vérité et la divinité ou canonicité d'un livre. Un écrit est *authentique* lorsqu'il a été composé par l'auteur dont il porte le nom, et auquel il est communément attribué; les évangiles sont authentiques, si le premier a été écrit par S. Matthieu, le second par S. Marc, le troisième par S. Luc, le quatrième par S. Jean; il en est de même des actes des apôtres, si S. Luc en est véritablement l'auteur; et de leurs lettres, si elles ont été écrites par eux.

Une histoire, un livre sont *vrais*, lorsque les faits qui y sont rapportés sont exactement arrivés comme on les raconte. Les évangiles pourroient être vrais ou conformes à la vérité, quand même

ils ne seroient pas authentiques, quand même ils n'auroient pas été écrits par les auteurs dont ils portent les noms, mais par quelques autres disciples de Jésus-Christ, bien informés de ses discours et de ses actions. Ces mêmes livres ne peuvent être authentiques sans être vrais, parce qu'il n'est pas possible que les apôtres ou disciples auxquels ils sont attribués, aient osé écrire les faits d'une manière contraire à la vérité et à la notoriété publique, et qu'ils aient cependant trouvé croyance : nous le prouverons ci-après.

Un livre est *divin, inspiré,* ou censé la parole de Dieu, lorsqu'il est certain que l'auteur qui l'a écrit étoit revêtu d'une mission divine, et assisté d'un secours surnaturel, pour ne tomber dans aucune erreur, soit sur le dogme, soit contre les mœurs. Alors nous sommes obligés de lui ajouter foi, d'y conformer notre croyance et notre conduite. Il n'est pas nécessaire que les mots, les expressions, le style, le tour de phrase aient été immédiatement suggérés à cet auteur par inspiration divine : l'église n'a jamais eu cette opinion des livres qu'elle reçoit comme parole de Dieu. Nous l'avons fait voir en parlant de ceux de l'ancien testament.

Un livre est *canonique,* lorsqu'il est placé par l'église dans le canon ou catalogue de ceux qu'elle regarde comme divins, comme inspirés, comme règle de notre foi. Un livre divin, sacré, inspiré, canonique, un livre de l'écriture sainte, un livre qui contient la parole de Dieu, c'est la même chose.

§ II.

Pour qu'un livre soit canonique ou divin, il n'est pas nécessaire et il ne suffit pas qu'il ait été écrit par un apôtre ou par un disciple immédiat de Jésus-Christ. S. Marc et S. Luc n'étoient point apôtres, et il n'est pas absolument certain qu'ils aient entendu prêcher Jésus-Christ lui-même ; cependant leurs évangiles ont toujours été regardés comme divins et canoniques, parce que l'on a été convaincu qu'ils avoient été approuvés par les apôtres, et donnés par eux aux fidèles, comme parole de Dieu. Au contraire, quoiqu'il soit assez constant que l'épître de S. Barnabé est véritablement de cet apôtre, elle n'est pas néanmoins regardée comme canonique, elle n'est point placée dans le catalogue des livres sacrés ; soit parce que la tradition des églises sur ce point n'étoit pas assez uniforme, soit parce qu'il y a eu d'abord du doute sur son véritable auteur, soit parce que l'on a craint qu'elle n'eût passé par des mains infidèles, soit pour quelque autre motif.

Il est clair, par cette différence même, que la vraie raison qui nous détermine à regarder tel livre comme canonique, divin ou inspiré, est la croyance ou la tradition de l'église. Quand nous serions pleinement persuadés qu'il a été véritablement écrit par un apôtre, par un disciple de Jésus-Christ, qu'il est par conséquent authentique ; quand il ne renfermeroit rien que de vrai et de conforme à tous les articles de notre foi, cela ne suffiroit pas. La divinité des livres saints ne porte principalement ni sur la certitude historique, ni sur les règles de critique, ni sur le témoignage d'aucun particulier ; mais sur la croyance et la

tradition universelle de l'église : nous en verrons ailleurs les preuves et les raisons.

On doit donc nommer livre *supposé*, celui qui n'est certainement pas authentique ; *faux* ou *fabuleux*, celui qui contient des mensonges et des impostures ; *apocryphe*, celui dont l'authenticité est douteuse, qui n'est par conséquent ni divin ni canonique. Un livre peut être supposé, sans être faux ni fabuleux ; il peut être apocryphe, sans être faux ni supposé.

Toutes ces distinctions sont d'autant plus nécessaires, que les incrédules qui attaquent nos livres saints, confondent toutes les notions, et décident de tout sans avoir des idées nettes sur rien. Plusieurs écrivains hétérodoxes qui ont rejeté quelques-uns de ces livres, n'ont pas parlé avec plus d'exactitude.

Nous traiterons dans ce chapitre, 1.° de l'authenticité des évangiles ; 2.° de celle des autres livres du nouveau testament ; 3.° des livres apocryphes ; 4.° de la divinité ou de l'inspiration des livres regardés comme canoniques.

ARTICLE I.

DE L'AUTHENTICITÉ DES ÉVANGILES.

§ I.

Lorsqu'il est question de juger des titres constitutifs et fondamentaux d'une société quelconque, des écrits qu'elle regarde comme les règles de sa foi, de ses mœurs, de sa conduite, comme la base

de ses droits, de ses priviléges, de ses espérances, c'est à elle sans doute d'en rendre témoignage. Elle ne peut le faire d'une manière plus éclatante, qu'en continuant d'en faire un usage journalier, de s'y conformer, d'en appeler à la lettre et au sens toutes les fois qu'on lui suscite des contestations. Si, après plusieurs siècles de durée, on disputoit à un parlement l'authenticité de la chartre de son établissement, sous prétexte que l'original n'existe plus, que les copies peuvent avoir été altérées, que dans quelques archives il en existe des doubles où il se trouve des variantes, etc.; cette compagnie seroit fondée à répliquer, que la meilleure preuve de l'authenticité de son titre, est l'usage public et constant qu'elle en a fait. Ce témoignage seroit encore plus convaincant, s'il étoit prouvé que depuis l'origine, l'assemblée n'a jamais manqué, à chacune de ses séances, de lire une section ou un chapitre de cette chartre toujours contestée, et néanmoins toujours suivie.

Pour savoir si telle loi d'un empereur romain est authentique ou supposée, la meilleure preuve est l'effet qu'elle a produit. Le dispositif de cette loi a-t-il passé en coutume; les mœurs et la jurisprudence y ont-elles été conformes depuis l'époque du règne de cet empereur? Il n'y a plus lieu de disputer; on n'a plus besoin du témoignage des historiens contemporains, pour prouver que la loi a été véritablement portée et publiée telle qu'elle est.

Les incrédules mêmes ont suivi cette méthode, quand il s'est agi de décider si les livres de Confucius, des Bramines, de Zoroastre, de Mahomet, étoient authentiques et sortis de la main des auteurs dont ils portent les noms. Ils ont dit que le témoignage de la nation ou de la société à laquelle

ces livres appartiennent, est irrécusable ; que ce n'est point à nous, modernes étrangers, de contester sur ce point ; qu'une famille quelconque doit savoir mieux que nous si les titres de ses possessions sont vrais ou faux.

Nous ne voyons pas pourquoi la société chrétienne a moins de privilége que les autres, et pourquoi son témoignage est moins recevable.

Mais qu'est-il arrivé ? Ce qui se fait dans toutes les disputes longues et opiniâtres ; on perd bientôt de vue le premier état de la question, et les accessoires font oublier le principal.

Les sectes révoltées contre l'autorité de l'église, lui ont refusé même la certitude traditionnelle que l'on accorde aux autres sociétés ; elles ont fait de l'authenticité des livres saints, une question de pure critique ; elles ont voulu juger de ces livres comme d'une histoire isolée qui ne tient à rien, qui n'appartient à personne, qui ne produit aucun effet dans la vie civile ; comme d'un vieux manuscrit déterré par hasard dans un coin de l'univers, et qui voit le jour pour la première fois. Sous ce point de vue, la question est devenue presque interminable. Pour prouver, dit-on, l'authenticité des évangiles, il faut le témoignage des écrivains contemporains. Il a donc fallu fouiller dans tous les monumens de l'antiquité, voir s'il y est fait mention de nos évangiles, et de quelle manière chaque auteur en a parlé.

On devoit sentir que plus on fait entrer de pièces dans un procès, plus l'examen devient long et difficile ; il faut faire à l'égard de chacune la même discussion que sur le titre principal. L'adversaire argumente sur la date précise de chaque livre, sur le nombre, sur la capacité, sur le mérite personnel de chaque témoin, sur le degré de confiance qu'on

doit lui donner : vient ensuite l'examen du sens et de la force des termes ; selon les uns, l'auteur en a trop dit ; selon d'autres, il ne s'explique pas assez, etc. La dispute renaît à chaque instant.

Certainement les simples fidèles qui ont besoin d'une règle de croyance et de conduite, ne sont pas en état d'entrer dans toutes ces contestations. Cette réflexion seule auroit dû faire comprendre que, si elles ne sont pas nécessaires pour eux, les savans mêmes auroient pu s'en passer ; qu'elles sont donc hors de propos. Quoique l'on doive savoir gré aux critiques hétérodoxes des savantes discussions dans lesquelles ils sont entrés, nous sommes dispensés de leur en témoigner de la reconnoissance ; ils ont dénaturé la question.

§ II.

C'est dans cet état de cause que les incrédules sont survenus. Fiers de l'avantage que leur donnoient les critiques dont nous parlons, ils en ont adopté les principes, et ont disputé chaque pouce de terrein. Cette question de critique, disent-ils, de l'authenticité des évangiles, n'a pas été suffisamment éclaircie [1]. La première chose est de savoir si c'est-là une *question de critique ;* nous soutenons avec Tertullien, que c'est une question de possession : si l'on s'en étoit tenu là, on se seroit épargné bien de la peine.

Blâmerons-nous cependant les apologistes de la religion, d'avoir eu trop d'indulgence pour leurs adversaires, de leur avoir trop accordé, d'avoir perdu le temps à les suivre hors de la voie ? Non ; nous sommes en état de démontrer que, même sous ce point de vue, l'avantage nous reste. Mais

(1 Examen critiq. des apol. de la religion chrétienne, c. 1.

si nous poussons, à l'égard des incrédules, la complaisance à l'excès, ils n'ont pas droit de s'en prévaloir. En admettant toutes les règles de critique qu'il leur plaît de nous prescrire, j'ose les défier de prouver l'authenticité d'aucun livre, et de réfuter le père Hardouin : cet auteur n'a fait autre chose qu'appliquer à l'énéide les objections que les protestans et les incrédules font contre nos livres saints.

Au troisième siècle, Tertullien, plus avisé que nous, réfutoit les hérétiques par voie de *prescription* ou *fin de non recevoir*. Ce n'est pas à vous, leur disoit-il, de venir disputer sur nos écritures, elles ne vous appartiennent point, vous n'avez rien à y voir. Nous les avons reçues de la main de nos fondateurs; c'est notre titre et non le vôtre. Nous sommes avant vous; nous avons usé de nos droits avant que vous fussiez au monde. C'est à nous de savoir quelles sont les vraies écritures, de qui elles viennent, quel en est le sens, et non à vous qui n'êtes ni les enfans de la maison, ni les héritiers de la famille [1]. S. Augustin argumentoit de même contre les manichéens [2]. Quinze cents ans de plus ajoutés à cette possession, ne l'ont pas rendue plus mauvaise.

L'église catholique fondée par les apôtres, a toujours fait profession de ne croire, de ne pratiquer, de n'enseigner que ce qu'elle avoit reçu d'eux; cette règle de croyance et de conduite, l'a, dans tous les temps, distinguée des autres sectes. Nos pères s'en seroient-ils écartés dès l'origine? Ont-ils reçu d'une autre main que des apôtres les livres qui devoient leur servir de guides et de supplément à la prédication vivante de ces envoyés

(1 *De præscript. Hæret.*, c. 15 et suiv. — (2 *Contra Faustum*, l. 32, c. 16 et 21 : l. 33, c. 6.

de Jésus-Christ? On nous permettra de penser que la tête ne leur a pas tourné si promptement, qu'en faisant profession publique d'*apostolicité*, les églises n'ont pas commencé par oublier cette boussole dans l'objet le plus important pour elles. Nous présumons qu'au second siècle les disciples des apôtres n'ont pas été une troupe de faussaires; qu'ils n'ont pas donné aux fidèles, comme ouvrage des apôtres, des écrits dont on ne connoissoit ni les auteurs ni la véritable origine.

Que ces livres aient été connus et répandus d'abord dans un plus ou moins grand nombre d'églises ou de sociétés chrétiennes, cela ne fait rien à la question. Les apôtres, dispersés dans les différentes parties du monde, ne se sont pas rassemblés successivement dans toutes les églises, pour leur apprendre quels étoient tous les écrits partis de leur main ou de celle de leurs disciples. Mais toute l'église particulière, bien certaine de l'origine de tel livre qu'elle avoit reçu, étoit capable d'en certifier l'authenticité aux autres églises, et ce témoignage étoit irrécusable. Il a fallu du temps, pour que ces sociétés dispersées pussent se communiquer les unes aux autres les divers écrits qu'elles avoient reçus des apôtres; il n'est donc pas étonnant que le *canon* ou catalogue de ces écrits ait grossi dans la suite des siècles : c'est une absurdité d'exiger que, dès le temps des apôtres, un écrivain quelconque ait donné la liste complète des ouvrages dont ils étoient les auteurs ou les garans.

§ III.

Mais puisque nos adversaires veulent absolument travestir l'authenticité de nos livres en question de

pure critique, nous y consentons. Sous cet aspect, l'on doit raisonner de l'authenticité d'un livre, comme de la légitimité d'un enfant. Avant l'établissement des registres paroissiaux, les hommes n'étoient pas moins tranquilles, pas moins assurés de leur état, qu'ils le sont aujourd'hui. Cette précaution est sage et utile; mais elle ne nous donne pas une plus grande certitude de nos droits. Un citoyen est mieux armé pour défendre sa naissance; mais les chicaneurs sont aussi mieux en force pour l'attaquer. Un registre peut être mal dressé, négligé, falsifié, incendié; l'imbécillité des parens et des témoins, l'inattention du rédacteur, la hardiesse d'un faussaire, peuvent rendre caduque cette pièce authentique. Si elle décidoit *seule* de la qualité d'un enfant, son sort seroit plus mal assuré qu'autrefois. Outre les dangers qui viennent de cette part, un enfant peut encore être adultérin, supposé, baptisé sous un faux nom; la foi publique repose toujours principalement sur la vertu de la mère, sur l'adoption du père, sur les sentimens de la nature.

Si le registre manque, on a recours aux informations, aux preuves non écrites, ou à la tradition, à l'état constant et habituel de l'enfant; lorsqu'il est constaté, on ne conteste plus sur le défaut de registre, parce que celui-ci n'est autre chose, dans le fond, que l'attestation même des témoins, couchée par écrit. Si un enfant pouvoit porter sur soi des marques certaines du sang duquel il est né, on n'auroit jamais pensé à la formalité des registres.

Or un livre peut être revêtu de ces marques, porter, pour ainsi dire, les livrées et la physionomie de la famille dans laquelle il a reçu le jour; tels sont nos livres saints. Trouve-t-on dans les

évangiles des choses que les disciples de Jésus-Christ ou des apôtres n'aient pas pu écrire, des opinions, des mœurs, des coutumes, des termes ou des expressions qui n'aient été en usage que long-temps après eux, des faits arrivés postérieurement à la date de ces livres, ou qui n'aient pas pu être connus de ceux qui les ont rapportés? Ce sont-là les signes auxquels les critiques s'attachent, pour juger si un livre est authentique ou supposé. Lorsque le ton, le style, la manière sont exactement analogues au caractère connu de l'auteur, aux circonstances dans lesquelles il se trouvoit, au personnage qu'il devoit soutenir, au degré de lumière et de connoissances qu'il pouvoit avoir; lorsque le livre a paru, ou du vivant de l'auteur même, ou immédiatement après, et que ceux qui pouvoient avoir intérêt à la supposition, n'ont point réclamé : ce livre porte toutes les marques d'authenticité qu'il est possible de réunir, et jamais aucun faussaire n'est parvenu à les rassembler. Ou toutes les règles de critiques sont fausses, ou l'on doit recevoir un tel livre comme authentique. De prétendus littérateurs, qui, dix-huit cents ans après, viennent s'inscrire en faux contre un tel ouvrage, se couvrent de ridicule; ils entreprennent de prouver que nous ne pouvons être certains de l'authenticité d'aucun écrit ancien.

Mais lorsque les incrédules attaquent notre croyance, ils ne connoissent plus ni règles ni principes. Selon leur opinion, les mêmes preuves qui paroîtroient surabondantes pour garantir un titre duquel dépendent la fortune, la réputation, la vie d'un grand nombre d'hommes, tombent sans force lorsqu'il s'agit d'écrits destinés à fonder notre croyance. Celles qui suffisent pour prouver l'antiquité des livres chinois, indiens, perses,

mahométans ou autres, sont invalides pour donner de l'autorité aux nôtres.

Pour nous, qui n'avons ni deux poids ni deux mesures, nous nous bornons à demander que l'on juge de nos livres sacrés comme des livres profanes, d'un écrit ancien comme d'un titre moderne, d'un ouvrage domestique comme d'une pièce apportée d'ailleurs; ainsi disputoit déjà S. Augustin contre les manichéens [1].

On ne peut nous opposer le préjugé dominant contre les productions d'une haute antiquité, nées dans le sein de l'ignorance et dans les ténèbres de la barbarie. Les livres du nouveau testament datent du siècle d'Auguste, le plus éclairé de tous; ils sont écrits dans une langue qui étoit pour lors universelle; ils ont été reçus par des sociétés qui pouvoient aisément remonter à la source; ils concernent des faits qui ont dû mettre la plume à la main de différens auteurs. Si jamais la critique et les règles de certitude ont été de quelque usage, c'est assurément dans le cas où nous sommes.

Comme nous avons déjà traité cette question dans un autre ouvrage [2], nous ne pouvons éviter quelques répétitions; mais il nous reste des réflexions que nous n'avions pas encore faites. Cette matière a été récemment traitée avec beaucoup d'érudition et de solidité par M. l'abbé Duvoisin [3].

§ IV.

La première preuve que nous donnons de l'authenticité des évangiles, est la date qui résulte de leur comparaison avec les autres livres du

(1 *Contra Faustum*, l. 33, c. 6. — (2 Certitude des preuves du christianisme. — (3 L'autorité des livres du nouveau testament, in-12., Paris, 1775.

nouveau testament. Les actes des apôtres ont été certainement écrits avant la ruine de Jérusalem et du temple, arrivée l'an 70, puisqu'il y est parlé de l'un et de l'autre comme d'édifices encore subsistans. Ils doivent même l'avoir été avant l'an 63 ou 67, époque de la mort de S. Pierre et de S. Paul; il n'y en est fait aucune mention, et ils finissent à l'arrivée de S. Paul à Rome. S. Luc, en commençant cette histoire, témoigne qu'il avoit déjà écrit son évangile. « J'ai raconté en premier lieu, dit-il, « mon cher Théophile, tout ce que Jésus a fait et « enseigné, jusqu'au jour où il donna ses ordres « aux apôtres qu'il avoit choisis, touchant la venue « du Saint-Esprit, et fut enlevé au ciel [1]. » C'est en effet par ces deux événemens que S. Luc finit son évangile.

Or, en le commençant, il dit que d'autres ont déjà écrit avant lui : son évangile n'est donc pas le plus ancien. Nous prouverons ci-après, par des témoignages du second siècle, que l'ordre selon lequel nous plaçons les évangiles, est celui de leur date. S. Matthieu, qui a écrit le sien en hébreu ou en syriaque, ne l'a pas fait pour les Juifs dispersés après la prise de Jérusalem; alors les Juifs furent obligés d'apprendre et de parler la langue grecque. Voilà donc la date des trois premiers évangiles déjà fixée à une époque certaine.

Elle est confirmée par la première lettre de S. Clément, écrite, selon les meilleurs critiques, vers l'an 65 ou 68, immédiatement après la mort de S. Pierre et de S. Paul. Il y est parlé, n.° 41, de l'exercice de la religion juive dans le temple de Jérusalem, comme d'une chose encore existante. S. Clément cite dans cette lettre des paroles tirées des évangiles de S. Matthieu, de S. Marc et de

(1 Act., c. 1, ℣. 1.

S. Luc ; mais on n'y voit aucun passage de l'évangile de S. Jean, parce qu'il n'étoit pas encore écrit.

Ceux qui soupçonnent que les évangiles ont été composés après la prise de Jérusalem et la dispersion des Juifs, dans un temps où il n'y avoit plus de témoins oculaires pour contredire les apôtres, n'y ont pas réfléchi ; l'histoire des actes et la lettre de S. Clément font preuve du contraire. Or, les actes nous apprennent que, dès la descente du Saint-Esprit, les apôtres avoient rempli tout Jérusalem de leur doctrine [1], conséquemment des actions, des miracles, des leçons de Jésus-Christ.

Croirons-nous que l'auteur des actes a rempli son histoire de fables, d'anachronismes, de faits publics faussement controuvés ; que néanmoins ce livre a trouvé croyance chez les différentes sociétés chrétiennes, quoique bien informées de la fausseté des faits, de leurs dates et de leurs circonstances ? La scène des actes n'est plus seulement en Judée, mais à Antioche, en Chypre, en Asie, en Macédoine, en Achaïe et à Rome : il devoit y avoir partout des témoins en état de juger de la vérité ou de la fausseté des faits racontés par l'historien.

§ V.

La deuxième preuve de l'authenticité des évangiles, est le ton, la manière, le style de ces écrits. Il étoit naturel que les disciples de Jésus, chargés de publier sa doctrine et ses actions, voulussent les mettre par écrit pour l'instruction de leurs prosélytes. Ils racontent ce qu'ils ont vu et entendu, avec la naïveté qui convenoit à leur état : ils sou-

(1 Act., c. 5, ℣. 28.

tiennent constamment le personnage de témoins oculaires ou bien informés de ce qu'ils rapportent; ils ne disent que ce qu'ils ont pu savoir ; leur narration ne porte aucune marque d'une date plus récente. « Comme plusieurs, dit S. Luc, ont « entrepris de faire l'histoire des choses qui se « sont passées parmi nous, de la manière que les « ont rapportées ceux qui en ont été témoins dès « le commencement, et qui étoient chargés de « nous les annoncer ; j'ai trouvé bon, mon cher « Théophile, de vous les écrire par ordre, après « m'en être soigneusement informé, afin que vous « sachiez la vérité de ce que vous avez appris [1]. » La prédication publique des apôtres avoit donc déjà précédé l'histoire que S. Luc entreprend de rédiger.

Nos quatre évangiles sont certainement l'ouvrage de quatre écrivains juifs ; le style, les idées, la croyance juive s'y font sentir d'une manière palpable ; un païen converti n'auroit pas eu la même tournure d'esprit. Ce ne peut pas être un seul auteur qui ait forgé dans la suite ces quatre histoires, il n'auroit pas pu mettre tant de variété dans le style et dans les circonstances, avec tant d'uniformité dans le fond des choses. Le grec des actes et celui de l'évangile selon S. Luc sont tellement semblables, que l'on ne peut y méconnoître la même main ; mais il ne ressemble pas à celui des autres évangélistes.

Quatre auteurs, qui n'auroient pas ouï prêcher Jésus-Christ, qui ne l'auroient pas exactement suivi, ou qui n'auroient pas été soigneusement instruits par ses apôtres, auroient-ils été en état de former le tissu de ses actions et de ses discours, sans varier entre eux, sans se contredire sur aucun

(1 Luc, c. 1, ℣. 1.

point de croyance? Les incrédules, malgré tous leurs efforts, n'ont encore pu y démontrer aucune contradiction. Des écrivains juifs ont-ils pu avoir assez de talens pour forger une histoire assez longue avec tant d'uniformité? Le prodige plus surprenant encore seroit qu'ils s'accordassent avec ce que S. Pierre, S. Paul et S. Jean ont écrit dans leurs lettres. Nos adversaires, qui ne cessent de déprimer les Juifs, leur accordent ici une sagacité qui tiendroit du prodige, et dont on ne peut citer aucun exemple.

Tout homme sensé qui lit les évangiles sans prévention, y reconnoît évidemment quatre mains différentes; mais il ne sent pas moins que pour y mettre la naïveté et l'uniformité qui y règnent, il a fallu, ou quatre témoins oculaires, ou quatre disciples instruits avec le plus grand soin par ces témoins mêmes.

On conçoit que S. Jean, qui avoit tout vu et tout entendu, a pu se rappeler les faits et les discours de Jésus-Christ, soixante ans après leur date, parce qu'il les avoit souvent répétés aux fidèles qu'il instruisoit. S'il ne les avoit appris que par la bouche d'autrui, il seroit impossible que sa mémoire lui eût fourni un si grand nombre de discours et de circonstances dont les autres évangélistes n'avoient pas parlé. Si les évangiles avoient été composés après coup, et long-temps après la mort des apôtres, jamais l'on n'auroit imaginé que celui de S. Jean eût été fait le dernier.

Selon la tradition commune, S. Matthieu a écrit l'an 36, trois ans après la mort de Jésus-Christ; S. Marc, dix ans plus tard; S. Luc, en 53 ou 55; S. Jean, vers l'an 97 ou 100 [1]. Est-ce par hasard

(1 Selon un man. de la bibliothéque du roi, l'évangile de S. Matthieu a été écrit l'an 41; celui de S. Marc, l'an 43 celui de S. Luc, l'an 48; celui de S. Jean, l'an 63.

que le premier et le dernier de ces quatre évangiles se trouvent exactement analogues aux circonstances dans lesquelles étoient les auteurs? S. Matthieu, qui travailloit principalement à la conversion des Juifs, a écrit en hébreu ; il commence son évangile par la généalogie du Sauveur, pour montrer qu'il descendoit d'Abraham et de David ; il lui applique un plus grand nombre de prophéties que les autres évangélistes ; il insiste sur la virginité de Marie : quatre précautions nécessaires à l'égard des Juifs.

Lorsque S. Jean a écrit, Cérinthe, Saturnin, Basilide, philosophes païens mal convertis, attaquoient, les uns la divinité de Jésus-Christ, les autres la réalité de sa chair : l'évangéliste commence par la génération éternelle du *Verbe fait chair;* il expose le plan sublime de la sagesse divine dans la dispensation de la révélation depuis le commencement du monde ; il met dans la bouche du Sauveur les déclarations les plus formelles de sa divinité. Des faussaires auroient-ils eu le talent d'adapter ainsi leur travail aux circonstances, lorsqu'elles n'existoient plus? C'est un peu trop de sagacité pour des Juifs ; l'imposture prétendue ressemble trop à la vérité. S. Jean ne parle point de la prophétie de Jésus-Christ sur la ruine de Jérusalem, que nous lisons dans S. Matthieu ; comme il a écrit après cet événement, on l'auroit accusé d'avoir forgé la prédiction après coup. C'est la remarque de S. Jean Chrisostome [1].

Nous pourrions faire des observations semblables sur S. Marc et S. Luc : les évangiles apocryphes, dont nous parlerons amplement dans la suite, portent-ils de pareils caractères d'authenticité?

(1 *Homil.* 77, *in Matt.*

§ VI.

Troisième preuve. Les évangiles ont été connus dès le temps même auquel on suppose qu'ils ont été composés. S. Justin, qui a écrit 50 ou 60 ans après S. Jean, nous apprend que dans les assemblées chrétiennes on lisoit les mémoires des apôtres et les écrits des prophètes, et que ces *mémoires* sont nommés *évangiles* [1].

Cet usage s'est perpétué jusqu'à nous; il dure encore : mais il est plus ancien que S. Justin; il paroît imité des Juifs, qui, le jour du sabbat, lisoient publiquement les écritures dans leurs synagogues. S. Jean, dans l'apocalypse, chapitre IV et suivans, a représenté la gloire du ciel sous l'image des assemblées chrétiennes : il peint un trône sur lequel est assis le président ou l'évêque; un rang de sièges des deux côtés, où sont placés des vieillards ou des prêtres; au milieu, l'*agneau* en état de victime; sous l'autel, les martyrs qui ont souffert la mort pour la parole de Dieu; à la droite du trône, *un livre* scellé de sept sceaux qui ne peuvent être ouverts que par l'agneau. Quel est ce livre, sinon les écrits des prophètes et des apôtres dont parle S. Justin? De son temps, les fidèles ne faisoient que ce qu'ils avoient vu faire aux apôtres. C'est sur ce plan qu'a été construit dans la suite le chœur des anciennes basiliques.

S. Ignace, contemporain et disciple de S. Jean, dit qu'il a recours *à l'évangile comme à la chair* ou à la personne *de Jésus-Christ, et aux apôtres, comme au presbytère de l'église* [2] : voilà les deux parties du nouveau testament clairement désignées. S. Ignace auroit-il ainsi parlé des évangiles, s'il

(1 Apol. 1, n.° 66 et 67. — (2 *Ad Philadelph.*, n.° 5.

les avoit crus écrits par des hommes suspects ou mal instruits ?

Il est donc certain que, dès le temps des apôtres, dès l'origine des assemblées chrétiennes, l'usage a été d'y lire les livres saints, les prophètes, les évangiles, les lettres que les apôtres écrivoient aux églises : S. Paul vouloit qu'il en fût ainsi des siennes [1]. Ce que nous faisons encore aujourd'hui, est de tradition apostolique. Cet usage une fois établi, a-t-il été possible qu'aucune église, du vivant des apôtres, ou immédiatement après leur mort, reçût comme leur ouvrage des écrits qui ne venoient ni d'eux ni de leurs disciples, et auxquels ils n'avoient donné aucune autorité ? A-t-il été possible d'introduire dans la liturgie la lecture de livres apocryphes, dont on ne connoissoit pas les auteurs ? Les livres dont la lecture faisoit partie de l'office divin, ont-ils pu recevoir dès lors des altérations considérables sans que l'on s'en soit aperçu ?

Lorsque l'auteur de l'examen critique des apologistes de la religion chrétienne a osé soutenir que S. Justin est le premier qui ait eu connoissance des quatre évangiles que nous avons [2], il a contredit S. Justin lui-même : ceux qui assurent qu'ils n'ont commencé à paroître que sous Trajan, s'inscrivent en faux contre des monumens irrécusables.

Tertullien, qui vivoit au troisième siècle, atteste que les églises fondées par les apôtres conservoient encore les originaux des lettres qu'elles en avoient reçues : *Authenticæ litteræ eorum recitantur* [3]. Pierre, évêque d'Alexandrie, nous apprend qu'au sixième siècle on gardoit encore à Ephèse l'autographe de l'évangile de S. Jean, τὸ ἰδιοχείρον [4]. On

(1 Coloss., c. 4, ℣. 16. — (2 Examen crit., c. 1. — (3 *De præscript.*, c. 36. — (4 *Chron. Alex. à Radero editum.*

a donc poussé l'attention aussi loin qu'il étoit possible pour assurer l'authenticité des véritables écrits des apôtres.

Aussi, lorsque Marcion et d'autres voulurent altérer nos livres saints ou y substituer les leurs, Tertullien, pour les confondre, en appeloit à la tradition des églises : « Voyons, dit-il, ce qu'ont « reçu de Paul les Corinthiens et les Galates, ce « que lisent les Philippiens, les Thessaloniciens, « les Ephésiens, ce qu'annoncent les Romains, à « qui Pierre et Paul ont laissé l'évangile signé de « leur sang. Nous avons encore les églises fondées « par Jean : quoique Marcion rejette son apoca- « lypse, cependant la suite des évêques, qui « remonte jusqu'à l'origine, s'arrête à Jean, « comme à son auteur. C'est ainsi que l'on recon- « noît la source de tous les autres livres. Or, ce ne « sont pas seulement les églises apostoliques, « mais toutes les églises qui leur sont unies par le « sceau d'une même foi, qui possèdent l'évangile « de S. Luc dès sa naissance [1]. »

S. Augustin répétoit le même argument aux manichéens [2]; S. Irénée l'avoit fait avant Tertullien [3]. Origène dit, au commencement de son commentaire sur S. Matthieu, qu'il a appris par la tradition, qu'il y a quatre évangiles qui sont seuls reçus sans contestation dans toute l'église de Dieu qui est sous le ciel, celui de S. Matthieu, celui de S. Marc, celui de S. Luc, et celui de S. Jean.

Au quatrième siècle, Eusèbe, faisant le catalogue des livres sacrés, met au premier rang les quatre évangiles, les actes des apôtres, les épîtres de S. Paul, la première de S. Jean, et la première de S. Pierre. Voilà, dit-il, ceux qui sont reçus d'un

(1 Contre Marcion, l. 4, c. 5. — (2 *Contra Faustum*, l. 13, c. 4 : l. 28, c. 2 : l. 33, c. 6. — (3 *Contra Hæres.*, l. 3, c. 3.

consentement universel; il place ensuite ceux dont on a douté, et finit par ceux que l'on a toujours rejetés [1]. Or Eusèbe, Origène, S. Irénée connoissoient non-seulement les écrits des auteurs plus anciens qui nous restent, mais encore ceux que nous n'avons plus; ils avoient vu les ouvrages des hérétiques qui avoient pu former des objections contre l'authenticité des évangiles; ils assurent néanmoins que l'on n'en a jamais douté. Si les incrédules d'aujourd'hui ont découvert quelque monument dont ces pères n'aient pas eu connoissance, ils devroient le mettre au jour.

Ils diront peut-être que ces pères n'approchoient pas assez du temps des apôtres; mais outre que S. Irénée a été instruit par les disciples immédiats des apôtres, il allégue, non des témoignagnes particuliers, mais celui des églises fondées par des apôtres. Ce témoignage rendu par des sociétés éloignées les unes des autres, qui toutes font profession de s'en tenir aux leçons de leurs fondateurs, est invincible; pusqu'il est uniforme, il n'a été ni changé ni interrompu : il est aussi fort au quatrième siècle, qu'il l'étoit au premier.

§ VII.

Quatrième preuve. On n'a jamais douté de l'authenticité d'un livre qui a été connu et cité par les auteurs contemporains, ou qui ont écrit immédiatement après l'époque de sa naissance; or les écrivains du premier et du second siècle, que l'on nomme les pères apostoliques, S. Barnabé, S. Clément pape, S. Ignace, S. Polycarpe, Hermas, auteur du livre du pasteur, ont connu nos quatre évangiles; ils en ont tiré un grand nombre de tex-

(1 Histoire eccl. l. 3, c. 25.

tes, ou en propres termes ou en substance : nous l'avons fait voir dans un autre ouvrage [1] ; il seroit trop long de répéter cette liste de passages. Ces citations mêmes, jointes à la tradition des églises, ont servi de règle dans les siècles suivans, pour distinguer les évangiles authentiques d'avec ceux qui ne l'étoient pas. Origène, Eusèbe, S. Jérôme, les Conciles de Nicée, de Carthage, de Laodicée, ont jugé que nos quatre Evangiles étoient authentiques, parce qu'ils ont été cités par les pères apostoliques et par les suivans; ils n'ont point admis les évangiles apocryphes, parce qu'on ne pouvoit alléguer en leur faveur, ni le suffrage de ces pères, ni la tradition des églises ; ils rendent compte des raisons qui les ont déterminés [2].

Nous convenons que les pères apostoliques n'ont point *nommé* nos évangiles; ils les ont cités de mémoire, en faisant plus d'attention au sens qu'aux paroles, sans dire que tel passage est de S. Matthieu, tel autre de S. Luc, etc. Ils ont agi de même à l'égard des livres de l'ancien testament ; ils en allèguent les termes ou le sens, sans indiquer le livre d'où le texte est tiré : les pères des siècles postérieurs ont souvent fait de même. Cette manière de citer les livres saints, prouve qu'ils étoient très-connus des fidèles, qu'il n'étoit pas nécessaire de les leur indiquer nommément, parce qu'ils étoient accoutumés à les lire, et à les entendre lire dans leurs assemblées.

Les écrits des pères apostoliques ne sont ni des dissertations ni des traités théologiques, ni des disputes savantes; ce sont des leçons de morale, des exhortations paternelles, adressées aux églises par les disciples des apôtres. On les lisoit dans les

(1 Certitude des preuves du Christianisme, troisième édition, p 32 et suiv. — (2 Eusèbe, histoire eccl., l. 3, c. 25.

assemblées chrétiennes, aussi bien que celles des apôtres et les actes des martyrs [1]. Il n'étoit pas besoin d'y citer nommément les évangiles, puisque la doctrine, la morale, et souvent les paroles de l'évangile en étoient le fond principal. l'évangile catholique a conservé ces anciennes lectures dans son office; nous les continuons encore : il est bon d'imiter nos pères, et de conserver nos titres par le même moyen qui les a fait passer jusqu'à nous.

Pourroit-on ne pas reconnoître dans les pères apostoliques, les faits, les dogmes, la morale, les maximes tirés de nos évangiles? C'est le même ton et le même esprit. Dans quelle autre source ces pasteurs vénérables auroient-ils puisé leur caractère inimitable de candeur, de simplicité, d'humilité, de piété, de respect et d'amour pour Jésus-Christ, de charité pour les hommes, d'ardeur pour les souffrances et pour le martyre ? De même que les apôtres ont été les images vivantes de leur Maître, ainsi leurs vertus ont été retracées par les pères du premier et du second siècle. On ne disputoit pas encore contre les hérétiques sur l'authenticité de nos livres; ces hommes audacieux n'avoient pas encore osé les attaquer, et les pères ne pouvoient pas prévoir jusqu'où les sectaires pousseroient bientôt la témérité.

Lorsque Dioclétien eut ordonné de brûler nos livres saints, une multitude de chrétiens aima mieux souffrir la mort, que de les livrer; et l'on suppose que dans la ferveur du premier et du second siècle, les fidèles n'ont eu aucun zèle à connoître et à conserver les vrais écrits des apôtres,

(1 Acte du martyre de S. Ignace et de S. Polycarpe. Lettre de l'église de Lyon, sur les martyrs. Eusèbe hist. eccl., l. 4, c. 23. Tertullien, *de præscript.*, c. 36. Contre Marcion, l. 4, c. 5.

qu'ils en ont reçu de toutes mains sans discernement et sans précaution. Toujours prêts à verser leur sang pour la conservation de leur foi, ils n'ont fait aucun scrupule de la laisser altérer dans les sources mêmes, de duper les simples, et de se laisser tromper eux-mêmes par des suppositions de livres, par des histoires sans aveu, par des fourberies et des falsifications de toute espèce. Tel est le tableau que les incrédules nous tracent de l'église primitive; ils ont tort de prêter aux premiers fidèles leurs propres mœurs, et l'esprit duquel ils sont animés.

§ VIII.

La cinquième preuve est le témoignage des auteurs qui ont succédé immédiatement aux disciples des apôtres, et qui font profession de n'assurer que ce qu'ils ont appris. Papias, contemporain de S. Polycarpe, disoit, vers le milieu du second siècle, qu'il avoit été exact à interroger ceux qui avoient ouï prêcher les apôtres, et qu'il avoit toujours formé sa croyance sur cette tradition. Voici ce qu'il tenoit d'un prêtre nommé *Jean*, et d'Aristion, qu'il nomme *disciples du Seigneur*. « S. Marc, « interprète de S. Pierre, écrivit exactement tout « ce qu'il avoit appris de cet apôtre, sans raconter « cependant par ordre tout ce qui avoit été dit ou « fait par le Seigneur : car il n'avoit jamais entendu « ni suivi le Seigneur lui-même; mais il avoit « vécu avec S. Pierre, qui prêchoit l'évangile, non « pour faire l'histoire des discours de son maître, « mais pour instruire ses auditeurs. S. Marc n'a « donc point été répréhensible en écrivant plu- « sieurs choses, telles que sa mémoire les lui « fournissoit. Son unique dessein étoit de ne rien

« omettre de ce qu'il avoit entendu, et de n'y « rien ajouter de faux.... S. Matthieu écrivit les « oracles divins en hébreu ; divers interprètes les « ont traduits comme ils ont pu [1]. »

On objecte que ce témoignage de Papias ne se trouve que dans Eusèbe; mais Eusèbe n'a jamais été accusé de citer à faux les écrits dont il nous a conservé des fragmens. Une preuve de son exactitude, est la conformité de ses citations avec les ouvrages qui nous restent des anciens.

On ajoute que, selon Eusèbe lui-même, Papias étoit un petit génie, et qu'il entendit mal plusieurs points de la doctrine des apôtres. Mais il n'avoit pas besoin d'un grand génie pour raconter simplement un fait qu'il tenoit des disciples des apôtres. On admet tous les jours, pour prouver des faits, le témoignage des gens que l'on ne voudroit pas consulter, s'il s'agissoit de doctrine.

Papias n'est pas le seul qui eût reçu cette histoire des disciples des apôtres. S. Clément d'Alexandrie, qui n'étoit rien moins qu'un petit génie, la rapportoit de même dans ses hypotyposes. Une preuve qu'il ne la tenoit point de Papias, c'est qu'il y ajoute des circonstances dont Papias ne parle point, et il dit qu'il l'avoit reçue de plusieurs prêtres fort vieux. Il témoigne, d'après eux, que l'ordre selon lequel nous plaçons les quatre évangiles, est celui de leur date [2].

Quand on objecte que ces écrivains ne remontent point jusqu'au temps même des apôtres, on ne fait pas attention que la certitude d'un témoignage ne dépend point de l'âge plus ou moins avancé du témoin, ni de l'époque plus ou moins reculée du fait, mais de la chaîne qui a mis le fait à portée du témoin. Un homme instruit par les apôtres, à

(1 Eusèbe, hist. eccl., l. 3, c. 39. — (2 Ibid., c. 14.

l'âge de vingt ans, pouvoit, soixante après, rendre sur les faits qu'il tenoit de leur bouche, un témoignage aussi fort et aussi convaincant que s'il l'avoit rendu immédiatement après la mort des apôtres. S. Jean vécut un siècle entier ; l'Asie étoit remplie de ses disciples ; ceux-ci pouvoient porter immédiatement leur témoignage jusque sur la fin du second siècle. Or Papias, S. Justin, S. Irénée, S. Clément d'Alexandrie, Tertullien ont vécu dans ce siècle même ; ils avoient raison de consulter les vieillards ; ceux-ci pouvoient avoir vu et entendu le dernier des apôtres.

Si, dans la durée de ce siècle, ou sur la fin du premier, on connoissoit quelques écrivains qui n'eussent fait aucune mention de nos évangiles, et qui ne les eussent pas connus, ce seroit, sans doute, un préjugé fâcheux ; mais où sont ces écrivains? Dès que la tradition de l'authenticité des quatre évangiles a été formée au milieu du second siècle, elle tient immédiatement aux apôtres, elle commence une chaîne qui s'étend sans interruption à tous les siècles suivans.

On dira peut-être que les témoins ne sont pas en assez grand nombre ; combien en faudroit-il de plus? Leur attestation n'est point une opinion particulière ; c'est la croyance publique des églises de leur temps, puisque ces livres étoient lus constamment et publiquement dans ces églises fondées par les apôtres.

§ IX.

Sixième preuve. Les hérétiques du premier et du second siècle, les sectateurs de Cérinthe et de Carpocrate, de Valentin et de Marcion, les ébionites, les sévériens, etc., ne nioient point

l'authenticité de nos évangiles ; quelque intéressés qu'ils fussent à la révoquer en doute, ils en sont néanmoins convenus. Ce n'est qu'au troisième siècle et plus tard, qu'il s'est trouvé des sectaires assez entêtés pour soutenir que ces écrits étoient d'une date postérieure aux apôtres. Donc jusqu'alors cette authenticité avoit été regardée comme incontestable.

Nos adversaires sont étonnés de ce fait, il leur paroît incroyable ; ils disent que nous en imposons [1] : c'est qu'ils n'ont pas lu les anciens.

« Telle est, dit S. Irénée, la certitude de nos « évangiles, que les hérétiques mêmes leur rendent « témoignage et en empruntent l'autorité pour « confirmer leur doctrine. Les ébionites qui se « servent du seul évangile selon S. Matthieu, « peuvent être convaincus par ce même évangile, « qu'ils ont des sentimens erronés sur Notre Sei- « gneur. Marcion, qui retranche plusieurs choses « de l'évangile selon S. Luc, et blasphême contre « Dieu, peut être réfuté par les endroits mêmes « qu'il a conservés. Ceux qui distinguent Jésus « d'avec le Christ, qui disent que Jésus a souffert « pendant que le Christ est demeuré impassible, « pourroient se corriger, s'ils lisoient avec amour « de la vérité l'évangile de S. Marc qu'ils admet- « tent. Les disciples de Valentin reçoivent l'évan- « gile de S. Jean tout entier, *plenissimè utentes ;* « il est donc facile de leur prouver qu'ils ne disent « que des faussetés.... Or, puisque ceux qui nous « contredisent rendent témoignage aux évangiles « et s'en servent, la preuve que nous en tirons « contre eux est certaine et invincible [2]. » On peut se convaincre du même fait par les extraits de

(1 Examen critiq. des apol. de la relig. chrét., c. 1. Lettre du recueil phil., p. 180 — (2 S. Irénée, l. 3, c. 11, n.° 7.

Théodote et des valentiniens, qui sont à la suite de S. Clément d'Alexandrie [1]; on y verra les divers passages tirés de nos évangiles, par lesquels ces hérétiques tâchoient de confirmer leurs erreurs.

Cérinthe et Carpocrate admettoient l'évangile de S. Matthieu tout entier, au rapport de S. Epiphane [2]; les ébionites n'en retranchoient que les deux premiers chapitres, à ce que dit S. Irénée [3]. Les sévériens, selon le témoignage du même saint, cité par Eusèbe [4], admettoient la loi, les prophètes et *les évangélistes;* mais ils les entendoient à leur manière. Valentin recevoit nos quatre évangiles; dans la suite ses disciples en composèrent un nouveau [5]. Théodote et les Aloges ne rejetoient que l'évangile de S. Jean [6]. Marcion, qui n'adoptoit que celui de S. Luc, ne nioit point que trois autres ne fussent véritablement des trois auteurs dont ils portent les noms; mais il leur refusoit croyance, parce que S. Paul, dans l'épître aux Galates, dit qu'il y a de faux apôtres qui corrompent l'évangile de Jésus-Christ [7]. Cette raison, toute ridicule qu'elle est, suppose que Marcion ne nioit point l'authenticité de ces trois évangiles; mais qu'il attaquoit la bonne foi des évangélistes mêmes. Il ajoutoit que l'évangile de S. Luc, tel que nous l'avons, avoit été falsifié. Tertullien fait voir que la falsification est dans celui de Marcion, et non dans le nôtre; puisque celui-ci existoit avant Marcion, et que Marcion lui-même le recevoit tel qu'il est avant d'être hérétique [8].

Quelques-uns de ces chefs de secte, tel qu'Ebion

(1 Edition de Potter, tome II, p. 966. — (2 *Hæres.* 28, c. 5. *Hær.* 30, c. 14. — (3 S. Irén., l. 1, c. 6, n.° 2. — (4 Hist., eccl., l. 4, c. 29. — (5 Tertull., *de præsc.*, c. 38 et 49. — (6 S. Irén., l. 3, c. 11. — (7 Tertull., contre Marcion, l. 4, c. 3. — (8 Ibid., c. 4.

et Cérinthe, passent pour avoir vécu sur la fin du premier siècle, du temps même des apôtres, du moins avant la mort de S. Jean. Comment ont-ils pu avouer ou supposer l'authenticité des évangiles qui réfutoient leur doctrine, si ce point de fait n'étoit pas incontestable?

De tout temps les incrédules ont reproché au Christianisme les hérésies auxquelles il a donné lieu dès sa naissance; Dieu a permis ce scandale, pour fournir à son église des témoins non suspects de l'authenticité de ses titres, de la vérité des faits sur lesquels elle se fonde, de la puissance du bras qui l'a soutenue. C'est à nos ennemis mêmes que nous en appelons toujours, pour prouver ce que l'on ose nous contester.

Celse et Julien étoient sans doute des hommes instruits; ils n'ont négligé aucune des accusations que l'on pouvoit former contre les chrétiens; ils ne leur reprochent point d'avoir forgé les évangiles sous le nom des apôtres: Julien les cite nommément sans les suspecter (1). Si l'on dit qu'il étoit trop éloigné de leur origine, Celse en étoit très-voisin; selon l'opinion commune, il a vécu sous Adrien vers l'an 117; S. Jean étoit mort depuis peu de temps. Celse connoissoit nos évangiles; il affirme qu'il les a lus (2); il les suit pied à pied; nous le ferons voir en donnant l'extrait de son ouvrage; il ne les regarde point comme des livres supposés ou apocryphes. Il accuse en général les chrétiens d'avoir altéré le texte de leurs livres: Origène lui répond que ce sont les hérétiques. Les manichéens renouvelèrent le même reproche: S. Augustin le réfute en appelant à la conformité des manuscrits les plus anciens (3).

(1 S. Cyrille contre Julien, l. 10, p. 327. — (2 Origène contre Celse, l. 2, n.° 74. — (3 *Contra Faustum*, l. 33, c. 6.

Telle a donc été la marche des disputes entre les hérétiques et les enfans de l'église. Durant le premier et le second siècle, les sectaires n'ont pas osé nier l'authenticité de nos évangiles; le fait étoit trop récent et trop bien établi; ils se bornèrent à en altérer la doctrine, à retrancher ou falsifier quelques passages, à tordre le sens du texte. Dans la suite leur audace augmenta; ils forgèrent de nouveaux évangiles sous le nom des apôtres; la difficulté de les distinguer d'avec les vrais, servit à répandre des nuages sur l'authenticité de ceux-ci : bientôt des docteurs plus hardis osèrent soutenir que les nôtres n'étoient pas des apôtres. C'est ainsi que la fausse monnoie sert à décrier et à suspecter la vraie. Aujourd'hui les incrédules ont la bonne foi de rejeter sur les premiers fidèles les fourberies des hérétiques. Enfin quelques-uns soutiennent que les apôtres mêmes ont composé ces livres pour se forger des titres [1]. Nous pouvons nous en tenir à cet aveu.

§ X.

Nos évangiles sont donc revêtus de tous les signes qui peuvent caractériser des enfans légitimes; ils portent sur leur front la date de leur naissance; ils présentent les traits, le génie, les mœurs, l'esprit de leurs pères; ils ont été reçus, sans difficulté, dans la famille sainte à laquelle ils appartiennent; tous les témoins, à portée de déposer du fait, en ont rendu témoignage; ceux-mêmes qui avoient le plus d'intérêt à contester leurs droits, les ont authentiquement reconnus. Parmi les divers ouvrages des auteurs profanes, en peut-on citer un

(1 Tableau des Saints, tome II, c. 2, p. 127, 144, 148, etc.

seul qui réunisse aussi éminemment toutes les preuves possibles d'authenticité ?

Première objection. La seule preuve valable pour constater l'authenticité d'un écrit, est de montrer qu'il a été connu et nommément cité par les contemporains, comme étant de l'auteur dont il porte le nom : or, aucun auteur, contemporain des apôtres, n'a cité nos évangiles sous le nom des auteurs auxquels ils sont attribués; donc toutes les preuves que nous avons alléguées sont nulles et insuffisantes.

Réponse. Nous demandons : 1.° Qui sont les écrivains, contemporains des apôtres, qui auroient dû citer nommément nos évangiles et qui ne l'ont pas fait; nous prions nos adversaires de les alléguer. 2.° Nous soutenons que leur règle de critique est fausse, et nous allons le démontrer.

En prenant le nom de *contemporain*, dans le sens rigoureux que lui donnent nos adversaires, nous n'aurions peut-être pas un seul livre profane ancien dont on pût affirmer l'authenticité. Où sont les écrivains contemporains qui nous garantissent que les ouvrages de Tite-Live, de Cicéron, de Plutarque, sont véritablement de ces auteurs? Personne ne doute de l'authenticité des poëmes d'Homère et d'Hésiode; le premier qui en ait parlé est Hérodote, qui a vécu quatre cents ans après eux : est-ce là un témoin contemporain?

La date d'une histoire isolée, d'un livre auquel personne ne prend intérêt, qui ne peut favoriser ni gêner personne, a besoin, sans doute, de l'attestation des auteurs contemporains, ou presque contemporains; mais un livre sur lequel sont fondés la croyance, les mœurs, les usages d'une société nombreuse qui s'accroît tous les jours, n'est pas un enfant perdu ni abandonné. Il opère

des effets publics ; il est lu dans les assemblées ; on en rappelle les paroles et les lois ; il fait du bruit ; il souffre des contradictions : voilà les indices de sa naissance. Y a-t-il des contemporains en état de nous justifier l'authenticité des lois romaines, portées par divers empereurs ? L'exécution de ces lois, voilà la meilleure attestation.

Nos adversaires ont ainsi raisonné sur les écrits de Confucius, des bramines, de Zoroastre, de Mahomet ; ont-ils produit les témoignages d'auteurs contemporains, nationaux ou étrangers ? Sont-ils assurés que les Chinois, les Indiens, les Parsis, les Musulmans, dans leur origine, ont été plus éclairés et plus difficiles à tromper que les premiers Chrétiens ?

C'est une opiniâtreté absurde de vouloir que des hommes, d'une religion différente de la nôtre, aient rendu témoignage à nos livres, qu'ils ne connoissoient point, qui ne les intéressoient en rien, que leurs préjugés devoient leur faire regarder comme des fables. Que diroit-on, si, pour avouer l'authenticité du zend-avesta, nous exigions qu'il fût muni du témoignage des Juifs, des Chrétiens ou des Mahométans ? Il n'est pas moins ridicule de supposer que les disciples des apôtres ont dû publier à son de trompe, et répéter dans toutes leurs lettres, que nos quatre évangiles sont véritablement des auteurs dont ils portent les noms. Les fidèles n'avoient là-dessus aucun doute ; ils avoient reçu ces livres de la main de leurs fondateurs. Des attestations plus amples ne sont devenues nécessaires que soixante ou quatre-vingts ans après, lorsque des faussaires ont osé forger de faux titres. Mais les apôtres ni leurs disciples n'ont pas été obligés de prévoir l'excès de démence auquel devoient se porter, dans la suite, les hérétiques et les incrédules.

Dieu néanmoins, pour les confondre, a voulu que nous eussions sur ce point, non-seulement la preuve que le fait exige par lui-même, mais des témoignages, des citations, des aveux surabondans, desquels on auroit pu absolument se passer, sans qu'il en résultât rien contre l'authenticité des évangiles.

§ XI.

Deuxième objection. Il y a eu un grand nombre d'évangiles apocryphes, supposés dès le premier siècle, qui ont eu autorité pendant un certain temps : donc le prétendu zèle des fidèles à conserver les vrais évangiles ne prouve point leur authenticité. Ces évangiles apocryphes ont été cités par les pères apostoliques ; les plus savans critiques en conviennent ; il y a plusieurs passages de ces pères qui ne sont point dans nos évangiles, et qui se trouvoient dans les évangiles apocryphes : donc il est incertain si les textes que nous alléguons sont tirés des uns plutôt que des autres. Le fait est d'autant plus douteux, que les pères apostoliques n'ont point nommé nos évangiles, et que la plupart de leurs passages ne s'y trouvent point mot pour mot. On ne sait même si ces passages sont tirés de quelques livres, ou s'ils ont été retenus par tradition [1].

Nos adversaires auroient dû se borner là ; mais ils sont allés plus loin ; ils ont affirmé que les pères qui ont précédé S. Justin, n'avoient cité que des livres apocryphes. Toland, dans son Amyntor, avoit osé avancer ce fait ; la troupe moutonnière des incrédules l'a répété avec une confiance intré-

(1 Examen critique., c. 1. Hist critique de Jésus-Christ, préface p. xvj. Reflexions importantes sur l'évangile, p. 129.

pide [1] : ainsi se forme la tradition parmi eux. L'auteur des lettres à Sophie lance une très-belle invective contre l'église qui s'est servie de faux ouvrages pour s'établir, qui les a rejetés ensuite, et qui place au rang des saints ceux qui ont employé le mensonge pour servir la vérité [2].

Réponse. Remarquons d'abord la justesse de leurs raisonnemens. Selon eux, il est certain que les premiers pères ont fait usage des évangiles apocryphes, puisque deux passages qu'ils citent ont été retrouvés dans ces faux évangiles; et il n'est pas certain qu'ils aient connu les nôtres, quoiqu'environ quarante passages qu'ils allèguent, ou auxquels ils font allusion, se retrouvent dans les nôtres. Ils n'ont pas connu nos évangiles, puisqu'ils ne les ont pas nommés; et ils ont connu les évangiles apocryphes, quoiqu'ils ne les aient pas nommés. On doit croire les critiques modernes, lorsqu'ils avouent que les pères apostoliques ont cité les évangiles apocryphes, que nous n'avons plus; et on ne doit pas croire les anciens, lorsqu'ils attestent que ces pères ont cité nos évangiles, dans lesquels nous retrouvons en effet leurs passages. Il est incertain si ces textes viennent de nos évangiles, puisqu'ils n'y sont pas toujours mot pour mot; et il est certain qu'ils viennent des évangiles apocryphes, quoiqu'ils n'y fussent pas mot pour mot. On peut douter si ces passages nombreux n'ont pas été retenus par tradition; mais on ne doit pas soupçonner que deux passages conformes aux évangiles apocryphes aient été retenus par tradition.

(1 Examen critique, c. 1. Lettre du recueil philosop. p. 179. Analyse de la religion chrétienne, p. 32 et 33. Question de Zapata, n.° 61. Examen important, c. 13. Quest. sur l'encyclop., *Apocryphes*, *Athéisme*, *Evangile*. — (2 Troisième lettre à Sophie, p. 43.

Si un apologiste de la religion s'avisoit de faire de pareils argumens, il seroit couvert d'opprobres par les incrédules. Quand on les voit triompher sur de pareilles observations, encenser ceux qui les ont faites, en prendre droit d'insulter à nos apologistes [1], en vérité on ne sait plus où l'on en est.

Eclaircissons les faits. Nous nions qu'il y ait eu des évangiles apocryphes, supposés *dès le premier siècle;* nous défions nos adversaires de prouver la date de leur supposition. S. Luc dit, à la vérité, que *plusieurs se sont mis à écrire* avant lui; mais est-il certain que les évangiles antérieurs au sien, soient des évangiles apocryphes, et non ceux de S. Matthieu et de S. Marc? S. Jérôme [2] et d'autres écrivains postérieurs l'ont cru; Origène, plus ancien, n'a pas osé l'affirmer. Peut-être, dit-il, ces paroles, *se sont mis à écrire*, renferment-elles un reproche contre ceux qui avoient écrit avant lui [3]. Ce n'est là qu'une conjecture, et elle paroît détruite par le texte même de S. Luc. Il dit que ces historiens ont tenté d'écrire les faits, conformément au récit des témoins oculaires ou des apôtres : *Sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderunt;* il ne dit point qu'il va écrire pour les contredire ou pour les réfuter, mais pour les imiter : *Visum est et mihi*, etc. Que résulte-t-il de-là en faveur de l'antiquité des évangiles apocryphes? Rien du tout. N'importe; les incrédules ont trouvé bon de prendre la conjecture d'Origène et de S. Jérôme pour un témoignage irréfragable, et de décider magistralement que les évangiles apocryphes sont les plus anciens.

(1 Quest. sur l'encyclop., *Athéisme*, sect. 4. — (2 *Proem. in Matth.* — (2 *Orig. in Lucam, Hom.* 1, selon le Grec, tome III, p. 932.

§ XII.

En second lieu, est-il certain que les pères apostoliques aient cité les évangiles apocryphes? Point de preuve solide de ce fait.

Dans la deuxième lettre de S. Clément de Rome, n.° 12, on lit : « Quelqu'un interrogea le Seigneur « pour lui demander quand son règne viendroit ; « il répondit : Lorsque deux ne seront qu'un ; « lorsque ce qui est dehors ressemblera à ce qui « est dedans ; lorsqu'il n'y aura plus ni mâle ni « femelle. » S. Clément d'Alexandrie a remarqué qu'on trouvoit ces paroles dans l'évangile des Egyptiens : donc S. Clément de Rome les avoit prises dans cet évangile [1].

Réponse. Nous nions cette conséquence ; voici nos raisons. 1.° Ni S. Clément d'Alexandrie, ni aucun de anciens pères, n'a dit que le texte de S. Clément le Romain fût tiré de l'évangile des Egyptiens ; on peut s'en convaincre par la liste des témoignages de ces anciens, que Cotélier a rassemblés [2]. Le fait n'est donc appuyé que sur les conjectures des modernes, très-sujettes à révision.

2.° Le passage de S. Clément de Rome n'est point conforme à celui de l'évangile des Egyptiens, rapporté par S. Clément d'Alexandrie ; voici les paroles de ce dernier. « Jules Cassien, chef de la « secte des Docètes.... pour confirmer son erreur, « dit : Salomé ayant demandé quand paroîtroit ce « dont elle s'informoit, le Seigneur répondit : « *Lorsque vous aurez foulé aux pieds le voile de « la pudeur, lorsque deux ne feront qu'un,*

(1 Quest. sur l'encyc., *Apocryphe.* — (2 *Patres apostolici*, tome I, p. 128.

« *lorsqu'il n'y aura plus ni mâle ni femelle.* « D'abord, ajoute S. Clément d'Alexandrie, ces « paroles ne se trouvent point dans les quatre « évangiles que nous avons reçus par tradition, « mais dans celui des Egyptiens. » Ensuite il tâche de donner un sens orthodoxe à ce passage, en le supposant allégorique [1]. Il est singulier que des philosophes qui exigent que nous montrions dans les pères apostoliques, *mot pour mot,* les textes de nos évangiles, osent soutenir l'identité de deux passages aussi peu ressemblans, et dont le dernier renferme une erreur contraire à la doctrine de S. Clément de Rome.

3.° Jésus-Christ dit, selon S. Luc, que dans le siècle futur il n'y aura plus ni maris ni femmes [2]. S. Paul dit aux Galates, qu'en Jésus-Christ il n'y a plus ni Juifs ni gentils, ni homme libre ni esclave, ni mâle ni femelle, que tous ne sont qu'un [3]. Nous soutenous avec Cotélier, que le pape S. Clément a eu plutôt en vue ces deux passages, que celui de l'évangile des Egyptiens; et c'est par les paroles mêmes de S. Paul, que S. Clément d'Alexandrie tâche de donner un sens orthodoxe à cet évangile apocryphe. Jules Cassien peut très-bien avoir corrompu le texte de S. Luc, celui de S. Paul, et celui de S. Clément le Romain; mais ce dernier n'a pas pu copier l'évangile des Egyptiens, qui n'existoit pas encore.

En effet, cet évangile fut fabriqué en faveur des gnostiques docètes ou docites, qui condamnoit le mariage. Les fragmens qui en restent le prouvent, le passage cité en fait foi, S. Clément d'Alexandrie le confirme, les anciens et les modernes en conviennent [4]. Jamais S. Clément, pape, n'a donné

(1 Strom., l. 3, n.° 13, p. 552. — (2 Luc, c. 20, ℣. 35 — (3 Gal, c. 3, ℣. 28. — (4 *Fabricii codex apocr.* N. T. p. 345.

dans cette erreur; il loue la chasteté, mais il ne condamne pas le mariage, il l'approuve au contraire [1]. Croirons-nous qu'il a cité un évangile fait exprès, pour appuyer une hérésie déjà réprouvée par les apôtres [2] ? Ces paroles de Jules Cassien : *lorsque vous aurez foulé aux pieds le voile de la pudeur,* qui ne sont point dans S. Clément de Rome, et qui sont substituées à celles-ci : *lorsque ce qui est dehors ressemblera à ce qui est dedans,* auroient dû ouvrir les yeux aux critiques. C'est évidemment une maxime des sectes infames de gnostiques, qui, en condamnant le mariage, se livroient à l'impudicité.

4.° S. Clément, pape, a écrit avant la fin du premier siècle ; les gnostiques débauchés n'ont paru que vers le milieu du second : Jules Cassien, chef des docètes, est postérieur d'un siècle à ce père. L'évangile des Egyptiens, fabriqué pour favoriser ces sectes impudiques, a-t-il existé avant leur naissance et du temps de S. Clément, pape ? Le contraire nous paroît évident. Donc c'est l'auteur de cet évangile qui a falsifié le texte de S. Clément, et non celui-ci qui a copié l'évangile des Egyptiens.

Supposer cet évangile fort ancien, parce qu'il s'y trouve un texte analogue à celui de S. Clément, c'est une pétition de principe. La question est de savoir lequel des deux a copié l'autre; et il est aisé d'en juger : l'interpolation ajoutée à l'évangile des Egyptiens, désigne la main d'un faussaire et non d'un disciple des apôtres.

5.° L'auteur de l'examen critique a montré une bonne foi singulière dans la remarque qu'il a faite. « Jules Cassien, dit-il, auteur du second « siècle, nous apprend que ce fut Salomé qui fit à

(1 Epit. 1, n.° 1 et 6. — (2 1. Tim., c. 4, ℣. 3.

« Jésus-Christ la demande » dont nous avons parlé [1]. Il n'a eu garde d'ajouter que Jules Cassien étoit un sectaire, qu'il y a eu une interpolation dans son texte, qu'il ne fait aucune mention de la lettre de S. Clément, qu'il enseigne une hérésie contraire à la doctrine de ce père, qu'il est réfuté par S. Clément d'Alexandrie. Excellent témoignage pour prouver qu'un père apostolique a cité l'évangile des Egyptiens! Voilà néanmoins le savant respectable auquel l'auteur des questions sur l'encyclopédie prodigue son encens [2].

Si les critiques modernes qui ont traité cette question, n'ont pas fait toutes ces remarques, elles n'en sont pas moins solides; leur autorité nous en avoit imposé, lorsque nous avons réfuté l'examen critique; nous avons accordé sur leur parole, que S. Clément, pape, avoit cité l'évangile des Egyptiens : la comparaison des passages et des dates nous a détrompés, et nous force de raisonner différemment.

§ XIII.

Le second passage allégué par nos adversaires, prouve encore moins; il est aussi de S. Clément. Dans la première lettre n.° 23, on lit : « Loin de « nous l'écriture où il est dit : malheureux sont « ceux qui ont l'esprit double et chancelant, et « qui disent, nous avons ouï dire toutes ces choses « à nos pères; nous voici parvenus à la vieillesse, « et rien de tout cela ne nous est arrivé. » Sa seconde lettre porte, n.° 11. « Il est dit dans les « prophéties : malheureux sont ceux qui ont « l'esprit double et le cœur chancelant, qui disent,

(1 Exam. crit., c. 1, p. 10. — (2 Quest. sur l'encyclop., *Athéisme*, sect. 4, p. 320 et suiv.

« nous avons ouï dire toutes ces choses à nos « pères, et en attendant, de jour en jour, nous « n'en avons rien vu. » Ce texte, disent nos censeurs, doit être tiré de quelque livre apocryphe [1].

Réponse. Il n'est pas fort utile d'alléguer un passage tiré des prophéties, pour prouver que les pères apostoliques ont cité les évangiles apocryphes; jamais dans les écrits de ces pères, les évangiles ne sont nommés *sermo propheticus.* Les paroles de S. Clément sont analogues à celles d'Isaïe, c. V, ỳ. 19; d'Ezéchiel, c. XII, ỳ. 27; et S. Pierre y fait allusion dans la seconde épître, c. III, ỳ. 4. Si on veut se donner la peine de confronter ces divers passages, on y verra, sinon les mêmes termes, du moins le même sens que dans S. Clément.

C'est encore une mal-adresse de mettre sous nos yeux un texte cité en terme différens, dans les deux lettres de ce père et de soutenir en même temps que si les pères apostoliques ont cité nos évangiles, il faut y trouver les textes en propres termes et mot pour mot; cet exemple démontre le contraire. Il y a moins de différence entre le texte de nos évangiles et la manière dont il est rendu par S. Clément, qu'il ne s'en trouve entre la prophétie que nous voyons dans les deux lettres de ce pape.

On nous oppose en troisième lieu que les paroles de l'épître de S. Barnabé, n. 4. « Le fils de Dieu « dit : résistons à toute iniquité, et prenons-la en aversion. » Cette sentence, de l'aveu du P. Ménard, n'est point dans nos évangiles.

Réponse. Elle n'y est point en propres termes; mais dans S. Matthieu, c. VII, ỳ. 23, et dans S. Luc, c. XIII, ỳ. 27, le fils de Dieu dit :

(1 Exam. critiq., c. 1, p. 8.

« Retirez-vous de moi vous tous qui commettez « l'iniquité. » D'ailleurs, qui nous empêche de croire que la maxime de S. Barnabé a été véritablement proférée par Jésus-Christ, que cet apôtre l'avoit retenue, quoiqu'elle ne soit dans aucun évangile? Nos adversaires mêmes conviennent que plusieurs sentences ont été retenues par mémoire, et transmises par tradition.

Il en est de même de celle que nous lisons dans les actes des apôtres : *Il vaut mieux donner que recevoir.* S. Luc, auteur des actes, l'a placée en d'autres termes dans son évangile, c. VI, ℣. 28 : « Donnez, et on vous donnera; on versera dans « votre sein une mesure abondante, etc. »

Celle qui se trouve dans les constitutions apostoliques : *Soyez des agens de change honnêtes*, est évidemment une allusion et la parabole des talens.

Quand à la maxime citée dans la seconde lettre de S Clément, n.° 8 : *Gardez votre chair chaste et son sceau immaculé,* il ne l'attribue point à Jésus-Christ, c'est seulement une conséquence qu'il tire des paroles du Sauveur.

§ XIV.

Enfin, dans l'épître de S. Ignace aux Smyrniens, on lit, n.° 3 : « Lorsqu'il (Jésus') vint à ceux qui « étoient avec Pierre, il leur dit : Prenez, touchez-« moi et voyez que je ne suis point un esprit sans « corps. » Eusèbe dit, qu'il ne sait où S. Ignace avoit pris ces paroles; mais S. Jérôme nous apprend qu'elles se trouvoient dans l'évangile selon les Hébreux, et il a jugé que saint Ignace les en avoit tirées.

Réponse. Elles sont aussi dans le dernier chapitre de S. Luc; il est dit, que les onze apôtres étant

rassemblés, « Jésus se présenta au milieu d'eux, « et leur dit : Considérez mes mains et mes pieds, « et soyez assurés que c'est moi ; touchez et voyez « qu'un esprit n'a pas de la chair et des os, comme « vous voyez que j'en ai. » S. Ignace n'a fait qu'abréger ce passage.

Quoique la manière dont il le rend ait été plus conforme, dans les termes, à l'évangile des Hébreux, qu'à celui de S. Luc ; quoique S. Jérome en ait jugé ainsi, est-il certain que c'est S. Ignace qui a copié l'évangile des Hébreux, et non le compilateur de cet évangile qui a copié S. Ignace? Origène nous apprend que ce même passage se trouvoit encore dans le livre intitulé *la doctrine de S. Pierre* (1) ; il n'est donc pas fort aisé de savoir de quel livre il est tiré dans l'origine.

L'évangile des Hébreux n'étoit d'abord autre chose que celui de S. Matthieu, écrit en hébreux par cet évangéliste ; dans la suite il fut interpolé et altéré par les Ebionites (2). Les divers fragmens conservés par les anciens, prouvent que ces altérations ont été faites en différens temps et par différens auteurs ; nous n'en savons point la date précise : il s'étoit écoulé trois cents ans entre S. Ignace et S. Jérôme ; nous n'avons plus cet évangile que S. Jérôme avoit traduit, et ce saint n'a pas rendu avec exactitude les paroles de S. Ignace. Comment, au milieu de ce chaos d'incertitudes, décider que S. Ignace a eu plutôt en vue l'évangile des Hébreux que celui de S. Luc? On ne peut l'assurer que sur une présomption fausse ; savoir, que les pères apostoliques, en citant l'écriture, en ont toujours fidèlement rendu les termes : il est prouvé au contraire par cent exemples, tant de l'ancien que du nouveau testa-

(1 *De principiis*, l. 1, pret. n.° 8. — (2 Fabric., cod. apoc. N. T. p. 360.

ment, qu'ils n'ont eu égard qu'au sens, et se sont mis peu en peine des paroles.

Voilà exactement tous les passages que les critiques ont pu recueillir, pour prouver que les pères apostoliques ont connu et cité des évangiles apocryphes. Y en a-t-il un seul qui établisse solidement ce fait? De quel front peut-on avancer sur de pareilles conjectures, que les premiers pères n'ont point connu nos évangiles, qu'ils n'ont fait usage que des livres apocryphes? Par une présomption semblable, on peut soutenir encore qu'il en a été de même des pères du second, du troisième et du quatrième siècle, puisque souvent, en citant nos évangiles, ils n'en ont pas conservé scrupuleusement les termes.

La dernière ressource de nos adversaires est de dire, « qu'il est incertain si la plupart des axiomes « de Jésus-Christ répétés par les premiers pères, « sont tirés de quelques livres, ou si ce sont des « sentences de Jésus-Christ, transmises aux dis- « ciples par le canal de la tradition [1]. »

Réponse. Donc il est ridicule d'affirmer que les passages cités par les pères apostoliques, et qui ne se retrouvent pas en propres termes dans nos évangiles, sont tirés de livres apocryphes. L'objection se réfute elle-même.

§ XV.

Nous soutenons qu'environ quarante passages cités par les pères apostoliques, et qui sont conformes à nos évangiles, du moins quant au sens et à la substance, en sont véritablement tirés, et n'ont point été retenus par tradition. 1.° Parce que souvent la citation même le prouve : *Ait Dominus in*

(1 Exam. critiq., c. 1, p. 12.

evangilio , alia quoque scriptura dicit, sicut scriptum est, etc., au lieu que quand il s'agit de passages qui ne sont point dans nos évangiles, la citation ne parle ni de livres ni d'écriture : nous prions le lecteur de le remarquer. 2.° Parce que plusieurs, quoiqu'assez longs, se trouvent en propres termes dans nos évangiles; ce qui n'auroit pu arriver, s'ils avoient été cités par tradition : au contraire, les sentences citées par tradition ne consistent qu'en trois ou quatre mots. 3.° Parce que les écrivains, voisins des temps apostoliques, en ont jugé ainsi, en confrontant les vrais et les faux évangiles, et en ont conclu que les pères avoient connu les premiers, et non les seconds.

Eusèbe, pour discerner les livres canoniques d'avec les apocryphes, observe que les premiers ont été connus et cités par les anciens, au lieu que les autres ne l'ont pas été [1]. S. Jérôme, après une pareille confrontation, a remarqué, comme un fait digne d'attention, qu'un passage de S. Ignace se trouvoit dans un évangile apocryphe : donc il a été convaincu que les autres textes évangéliques, cités par les premiers pères, venoient de nos évangiles, et non des apocryphes.

Lorsque l'auteur des questions sur l'encyclopédie assure qu'il y a beaucoup de citations pareilles, dont aucune n'est tirée de nos quatre évangiles[2], il avance une fausseté.

Il fait dire au *savant Fréret,* que nos évangiles n'ont été écrits que plus de quarante ans après l'année où nous placons la mort de Jésus; qu'ils n'ont été faits que dans des langues étrangères, et dans les villes très-éloignées de Jérusalem, comme Alexandrie, Corinthe, Ephèse, Antioche, Ancyre, Thessalonique, toutes villes d'un grand

(1 Hist. eccl., l. 3, c. 25. — (2 *Apocryphe*, p. 16.

commerce, remplies de thérapeutes, de disciples de Jean, de Judaïtes, de Galiléens divisés en plusieurs sectes; que de-là vient le grand nombre d'évangiles tous différens les uns des autres, parce que chaque société particulière et cachée vouloit avoir le sien; que les quatre qui nous sont restés, ont été écrits les derniers [1].

Jamais Fréret n'a été assez ignorant pour écrire toutes ces inepties; elles appartiennent en propre à l'auteur des questions. Fréret savoit que l'évangile de S. Matthieu avoit été écrit en hébreu, par conséquent pour les Juifs convertis, et non encore dispersés. Il ne lui est point venu dans l'esprit que le grec fût une langue étrangère dans les villes de la Grèce. Il n'a point imaginé que l'on eût composé des évangiles pour les thérapeutes et pour les judaïtes, qui étoient deux sectes de Juifs, ni que les nôtres eussent été écrits les derniers; il avoit non-seulement de l'érudition, mais du bon sens, et malheureusement l'auteur des questions ne montre ni l'un ni l'autre.

Que penserons-nous de la confiance avec laquelle les incrédules répètent sur de pareils autorités que S. Justin est le premier qui ait eu connoissance de nos évangiles; que jusqu'à lui on ne trouve que des livres apocryphes cités; que, quoique les premiers pères fassent fréquemment usage des faux évangiles, jamais ils ne parlent ce ceux qui nous restent [2]? Nous avons prouvé, au contraire, que ces pères ont très-fréquemment fait usage de nos évangiles, et qu'il est faux qu'ils aient cité des évangiles apocryphes; on ne trouve aucune mention de ceux-ci que chez les écrivains postérieurs à S. Justin.

(1 Quest. sur l'encyclop., *Athéisme*, sect. 4, p. 321. — (2 Examen critiq., c. 1, p. 11. Examen important, c. 13, p. 84. Quest. sur l'encyclop., *Athéisme*, sect. 4, p. 321.

L'auteur de l'examen critique n'en impose pas moins, lorsqu'il ajoute que depuis Justin jusqu'à Clément d'Alexandrie, les pères *emploient l'autorité* des livres supposés, et de ceux qui passent maintenant pour canoniques. Nous défions nos adversaires d'alléguer aucun écrivain qui ait vécu dans cet intervalle, et qui ait employé l'autorité des évangiles apocryphes. Si quelques-uns ont cité le livre des pasteurs, ce n'est ni un évangile, ni un livre supposé.

Les contemporains de S. Clément d'Alexandrie, sont S. Irénée, Tertullien et Origène. S. Clément lui-même distingue quatre évangiles que nous avons reçus par tradition, d'avec les autres. S. Irénée déclare qu'il n'y a que quatre évangiles; que ceux qui en admettent d'autres, sont des hommes vains, ignorans et téméraires [1]. Il prouve l'authenticité des nôtres par la tradition des églises; et par le témoignage des anciens hérétiques, il rejette les leurs. Tertullien fait de même. Origène, dans la préface de son commentaire sur S. Matthieu, déclare que nos quatre évangiles sont seuls reçus dans l'église universelle. Dans sa première homélie sur S. Luc, il dit que l'église a quatre évangiles, mais que les hérétiques en ont plusieurs, entre autres l'évangile des Egyptiens; il cite ceux qu'il a lus, et il en parle avec mépris. Dans le huitième traité sur S. Matthieu, après avoir nommé l'évangile des Hébreux : « Si quelqu'un veut l'admettre, « dit-il, *non comme faisant autorité*, mais pour « éclaircir la question. » Est-ce là faire usage indifféremment des vrais et des faux évangiles?

(1 *Adv. Hœres.*, l. 3, c. 11.

§ XVI.

Troisième objection. Jusqu'à présent il est demeuré pour constant qu'il y a eu des évangiles apocryphes ou supposés, dès les premiers temps de l'église; on en connoît au moins cinquante, qui tous ont des partisans. Cette multitude d'impostures démontre que, parmi les premiers fidèles, les uns étoient des fourbes, les autres des hommes simples et crédules, fort aisés à tromper. Au milieu de ce chaos, il a été impossible de discerner quels étoient les vrais ou les faux évangiles [1].

Réponse. Le Juif Orobio avoit déjà fait cette objection; mais il n'y avoit pas ajouté les impostures accumulées par nos adversaires [2]. Les évangiles faux, supposés ou apocryphes, ne sont ni aussi nombreux, ni aussi anciens qu'ils le prétendent, et quand cela seroit, il n'en résulteroit rien contre l'authenticité de nos évangiles; nous allons le démontrer.

1.° Il est absurde de mettre au nombre des *anciens livres* supposés, un prétendu *évangile éternel,* frabriqué au treizième siècle, une vie de Jésus-Christ en persan, écrite l'an 1600, et le livre du P. Berruyer; cet étalage que fait ridiculement l'auteur de l'histoire critique de Jésus-Christ, n'est bon qu'à éblouir les ignorans [3].

D'où est venu le grand nombre d'évangiles apocryphes? De l'abus d'un terme. Au second siècle et dans les suivans, l'on a nommé *évangiles*, non-seulement tous les livres du nouveau testament [4],

(1 Exam. critiq., c. 1, p. 15, et 18 Exam. import., c. 13. Hist. de J.-C. crit., pr., p. xv. — (2 *Amica collatio,* p. 139. — (4 Histoire critique, p. 16. — (4 PP. Apost., tome I, p. 175.

toutes les histoires de Jésus-Christ ou de la sainte Vierge, mais les professions de foi, les catéchismes, les livres de croyance et de morale à l'usage des hérétiques ; cela est clair par la notice que Fabricius en a donnée : or, il y a eu au moins dix ou douze sectes d'hérétiques au second siècle.

La différence des noms et des titres a encore servi à les multiplier ; il y a tel de ces livres qui a porté trois ou quatre noms différens ; Fabricius le reconnoît ; le nombre de ceux dont il parle, pourroit être réduit à moins de moitié.

2.° En quel temps ont paru les évangiles apocryphes ? D'abord il en est dix ou douze dont on n'a aucune notion que par le décret du pape Gélase, donné sur la fin du cinquième siècle, et qui n'en a cité que les noms. Neuf ou dix autres ne nous sont connus que par S. Epiphane, qui a vécu sur la fin du quatrième siècle, et qui ne nous en apprend pas davantage. S. Jérôme, postérieur à S. Epiphane, en a nommé quatre ou cinq, dont les écrivains plus anciens n'avoient pas parlé. En voilà donc plus de la moitié dont on ne peut pas constater l'existence au troisième siècle.

Origène, qui écrivoit pour lors, en a cité cinq ou six ; il les attribue tous aux hérétiques, et en parle avec mépris [1]. S. Irénée, plus ancien, en a nommé quatre, et en porte le même jugement. Dans les écrits de S. Clément d'Alexandrie, qui a précédé, ils se trouvent réduits à deux, celui des Egyptiens et celui des Hébreux ou Nazaréens. Enfin dans S. Justin, mort vers l'an 167, ils disparoissent ; ce père n'a connu que nos quatre évangiles. Une preuve qu'il n'y en avoit point d'autres pour lors, c'est que Tatien, son disciple, composa une espèce de concordance de nos quatre évangiles, qu'il

(1 *Homil.* 1, *in Luc.*

nomma l'*évangile selon les quatre :* les anciens lui reprochent d'avoir retranché du texte plusieurs choses ; mais ils ne l'accusent point d'y avoir rien ajouté ou changé [1].

Celse, qui a écrit avant S. Justin, ne cite point de faux évangiles ; il suit l'ordre et la marche des nôtres ; les faits, les maximes, les dogmes qu'il attaque s'y retrouvent encore. Il allègue quelques ouvrages des ophites ; mais ces livres n'étoient pas des évangiles.

Il est donc clair qu'avant S. Clément d'Alexandrie, mort l'an 215, il n'y a point d'indice ni de vestige certain de l'existence d'aucun évangile faux ou apocryphe. Or, des deux qu'il a cités, celui des Hébreux n'étoit ni faux ni supposé dans son origine ; puisque c'étoit le texte même de S. Matthieu ; il ne fut interpolé par les ébionites, qu'après la mort des apôtres. Celui des Egyptiens étoit l'ouvrage des gnostiques impurs, et leur secte ne s'est formée que peu de temps avant S. Clément d'Alexandrie.

Ces faits incontestables une fois posés, nous demandons quel préjugé l'on peut tirer contre la probité et la bonne foi des premiers fidèles, contre la facilité qu'ils ont eue de s'assurer de l'authenticité de nos évangiles, contre la certitude de l'antiquité et de l'origine de ceux-ci ?

L'objection de nos adversaires se réduit à cet argument : cinq cents ans après les apôtres, il est fait mention de cinquante faux évangiles ; donc ils existoient déjà du temps des apôtres. Les premiers hérétiques ont été des fourbes ; donc les premiers fidèles étoient des imbéciles. Plusieurs ont été trompés dans la suite par les faussaires ; donc tous l'ont été par les apôtres et par leurs disciples.

(1 Fabric. cod. apoc., N. T. n.° 12 et 45.

§ XVII.

Mais nous ne risquons rien d'admettre pour un moment les impostures de nos adversaires. Supposons que les faux évangiles aient été fabriqués dès le temps des apôtres, et soient aussi anciens que les nôtres, qu'en résultera-t-il ?

1.° Ces évangiles apocryphes étoient adaptés aux erreurs particulières de ceux qui les avoient composés ; on y voyoit l'empreinte de la secte qui les avoit mis au jour : autant le concert parfait entre nos quatre évangiles et les autres écrits des apôtres, tant sur les faits que sur les dogmes, en prouvoit l'authenticité : autant la discordance des faux évangiles en démontroit la supposition.

2.° Ils n'étoient munis de l'attestation ni de la tradition d'aucune église apostolique. C'est par cette tradition même que S. Irénée, S. Clément d'Alexandrie, Origène et Tertullien réprouvoient et établissoient l'autorité des nôtres. S. Clément d'Alexandrie n'avoit pas besoin d'un autre moyen pour connoître certainement l'authenticité de l'évangile de S. Marc, que la tradition même de son église, fondée et gouvernée par cet évangéliste. Il en étoit de même des autres.

3.° Nos quatre évangiles étoient admis dans toute l'église catholique ; aucun évangile apocryphe n'avoit de crédit que dans la secte qui l'avoit forgé ou adopté. Les nôtres étoient admis par les hérétiques mêmes, nous l'avons prouvé ; les leurs ne furent jamais respectés par les enfans de l'église.

4.° Les nôtres ont été cités par les pères apostoliques ; les anciens en étoient convaincus, et nous l'avons fait voir : on ne peut pas prouver que ces pères aient connu aucun des évangiles apocry-

phes, et les anciens les ont rejetés par cette raison.

Donc les mêmes preuves qui démontrent l'authenticité de nos quatre évangiles, mettent en évidence la supposition et l'imposture des évangiles apocryphes. Ces preuves n'avoient pas encore acquis tout leur éclat dans le premier siècle et au commencement du second, parce qu'il étoit difficile alors de rassembler et de confronter le témoignage des différentes églises apostoliques; mais cette règle lumineuse étoit suppléée par une autre, par la voix des disciples et des successeurs immédiats des apôtres. Après la mort des uns et des autres, les hérétiques eurent plus de facilité de donner carrière à leur mauvaise foi. De nos jours, lorsque les incrédules ont publié des livres pseudonymes, ils les ont attribués à des auteurs morts, et non à des vivans qui auroient réclamé : les imposteurs de tous les siècles se ressemblent, et suivent les mêmes erremens.

§ XVIII.

Quatrième objection. Les quatre évangiles n'ont commencé à être connus que sous Trajan, et même sous Adrien; jusqu'alors ces écrits avoient été cachés dans les archives des églises, et étoient entre les mains des prêtres qui pouvoient en disposer à leur gré. Les pasteurs qui succédèrent aux apôtres, eurent le plus grand soin de soustraire ces livres aux regards de tous ceux qui n'étoient pas initiés aux mystères de la religion. Parmi les docteurs des premiers chrétiens, il s'est trouvé un grand nombre de pieux faussaires, qui, pour faire valoir leur cause, ont supposé et forgé des livres et des fables de toute espèce. Ainsi ceux qui peu-

vent déposer de l'autorité des écritures, se sont tous rendus fameux par des fraudes pieuses, telles que les lettres de Jésus-Christ, les sibylles, etc. Ils ajoutoient foi à des livres pleins de rêveries, tels que le pasteur d'Hermas, l'évangile de l'enfance, etc. Leur témoignage est donc absolument nul [1].

Réponse. Nous avons affaire à des hommes fort habiles en fait de chronologie, et bien d'accord entre eux. L'un nous dit que les évangiles n'ont été connus que sous Adrien ; l'autre, que sous Dioclétien [2] : bientôt ils soutiendront, avec un certain rabbin, qu'ils n'ont été écrits que sous Constantin [3].

Ils ne savent pas que S. Jean vivoit encore lorsque Trajan fut appelé à l'empire ; qu'il n'a écrit son évangile que sur la fin de sa vie ; que S. Polycarpe, son disciple, a souffert le martyre vingt-huit ans après la mort d'Adrien. Ils exigeront peut-être que l'on ait cité l'évangile de S. Jean avant qu'il fût composé. Nous ne voyons pas en quoi les premiers fidèles, qui entendoient prêcher les apôtres ou les disciples de Jésus-Christ, pouvoient avoir besoin des évangiles pour fonder leur croyance. S. Irénée atteste que de son temps il y avoit des églises qui croyoient en Jésus-Christ, sans avoir aucune écriture, et dont la foi se soutenoit par la tradition [4].

Les évangiles, dit-on, sont demeurés cachés dans les archives des églises ; ce sont des ouvrages clandestins, fabriqués environ un siècle après

(1 Tindal, c. 11, p. 145. Histoire critique de Jésus-Christ, préface p. v et xv. Examen critique de la vie et des ouvrages de S. Paul, c. 3, p. 27. Examen critique des apol., c. 1, p. 19. Dix-huitième lettre sur les miracles. Catéchisme de l'honn. homm., p. 110, etc., etc. — (2 Questions sur l'encyclopédie, *Evangiles*, p. 344. — (3 *Munimen fidei*, II. part., c. 1. — (4 S. Irénée, l. 3, c. 3.

Jésus-Christ, et cachés soigneusement aux gentils pendant un autre siècle [1]. C'est comme si l'on disoit que nos catéchismes sont des ouvrages clandestins, dont personne n'a connoissance, et qui sont à la merci des prêtres. S'ils étoient cachés si soigneusement, comment Celse a-t-il pu les lire quatre-vingts ans après la mort de Jésus-Christ, dix-sept ans après celle de S. Jean? Il nous paroît que S. Clément, S. Ignace, S. Justin ne les citent point aux fidèles comme des ouvrages clandestins, puisque le dernier atteste aux empereurs païens, qu'on les lisoit hautement dans les assemblées chrétiennes.

On les cachoit aux gentils, lorsque Dioclétien en fit faire la recherche pour les brûler; mais on ne les a jamais cachés à ceux qui vouloient s'instruire: si les empereurs avoient demandé à les lire, S. Justin ne les leur auroit pas refusés. Nous ne cachons point nos livres, disoit Tertullien [2], et plusieurs cas fortuits les font tomber entre les mains des étrangers.

Il y a eu de pieux faussaires chez les hérétiques, la plupart l'ont été; Hégésippe, dans Eusèbe, le leur reprochoit au second siècle, et Origène au troisième [3]. Il y en a eu parmi les philosophes, témoins les poésies d'Orphée, de Linus, de Musée, d'Eumolpe, etc., forgées par les nouveaux platoniciens. Pour les Chrétiens, instruits par les apôtres et par leurs disciples, c'est autre chose; la tradition de l'église leur suffisoit; ils n'avoient pas besoin de se forger des livres: l'on n'est pas faussaire sans intérêt.

Il n'est donc pas vrai que les témoins qui

(1 Quest. sur l'encycl., *Evangile*, 344. — (2 Apol., c 31. — (3 Eusèbe, histoire, l. 4, c. 22. Orig. contre Celse, l. II, n.° 27.

déposent de l'authenticité des écritures, soient les mêmes hommes qui se sont rendus fameux par des fraudes pieuses; ceux-ci sont les hérétiques, et nous n'alléguons leur témoignage que quand il est forcé et contraire à leurs desseins.

Il n'est pas vrai non plus que les pères, auxquels nous appelons, aient ajouté foi à des ouvrages pleins de rêveries, tel que l'évangile de l'enfance : jamais cet évangile n'a été cité ni respecté par les anciens pères; ils l'ont constamment rejeté, comme une production des hérétiques [1]. Le pasteur d'Hermas n'est point un livre d'histoire ni de dogme, mais de morale; il a été cité comme propre à instruire, mais non comme un livre des apôtres : il n'est, par conséquent, ni faux, ni supposé.

Un de nos adversaires a découvert une anecdote plus curieuse. S. Jude, dit-il, fait allusion, dans son épître, à un trait qui ne se trouve dans aucun autre livre que dans l'histoire fabuleuse de la mort de Moïse : donc S. Jude avoit lu ce livre, et le regardoit comme canonique [2]. Mais cet habile critique convient que le livre de la mort de Moïse n'a été tiré de la poussière que vers l'an 1517, que jamais le rabbinisme et le goût du merveilleux ne se déployèrent avec plus d'excès. Or un livre qui porte aussi évidemment le caractère du rabbinisme moderne, peut-il être *d'une haute antiquité*, et avoir été cité par S. Jude. Cet apôtre dit que S. Michel disputoit avec le démon touchant le corps de Moïse, et le livre de la mort de Moïse ne parle point de ce fait. Il y avoit un exemple moins ridicule à objecter, c'est le vers d'un poëte païen cité par S. Paul; sans doute l'apôtre a regardé ce poëme comme un livre canonique.

(1 Cod. apoc. N. T. p. 128. — (2 Quest. sur l'encyclop., *Apocryphe.*

§ XIX.

Cinquième objection. Si les dépositaires des livres saints ont cru que les hommes devoient juger par eux-mêmes de ce qui est vrai ou faux, agréable ou désagréable à Dieu, ils n'ont pas pu être tentés de commettre aucune fraude; mais s'ils ont pensé que certaines opinions étoient nécessaires au salut, ils ont dû se croire obligés en conscience de les fourrer partout. Telle a été la manie de ceux qui ont supposé de faux livres, qui ont corrompu ceux d'autrui, qui ont dressé des symboles et des formulaires, qui ont mis leur propre parole à la place de la parole de Dieu. Les malédictions prononcées contre les faussaires, ne peuvent épouvanter ces gens-là [1].

Réponse. A moins qu'un homme n'ait perdu l'esprit, il lui est imposible de juger que telle opinion est nécessaire au salut, si elle n'est pas révélée de Dieu; il contrediroit sa propre religion, en mettant dans les livres saints une opinion ou un dogme qui n'y est point. Ce projet n'a pu entrer que dans la tête des hérésiarques, tous philosophes et raisonneurs qui croyoient en savoir plus que les apôtres, et n'avoient dans le fond aucun respect pour la révélation. En général l'orgueil et l'entêtement de système ont inspiré plus de fourberies et d'impostures que le faux zèle.

Ce sont des philosophes qui ont forgé les anciens livres sous les noms d'*Orphée*, de *Linus*, de *Musée*, d'*Eumolpe*, de *Trismegiste*, etc. Les hérétiques, autres philosophes, ont supposé les faux testamens des patriarches, les fausses prophéties, les faux évangiles, etc., puisqu'ils y ont

(1 Tindal, c. 11, p. 141. Celse dans Orig., l. 2, n.° 27.

fourré leurs erreurs. Aujourd'hui nos adversaires falsifient tout, et ils accusent les prêtres d'être aussi fourbes qu'eux.

A entendre raisonner Tindal et ses copistes contre les fraudes pieuses, il semble que les seuls hommes de probité qui restent sur la terre, soient les incrédules, qui ne jugent aucune croyance nécessaire au salut. Nous aurions très-grand besoin d'une caution pour nous rassurer sur leur bonne foi. Jamais livre ne fut rempli d'autant de citations fausses, de textes tronqués ou pris de travers, de faits controuvés ou altérés, que celui de Tindal, jamais on n'a tant fait paroître de livres sous un faux nom, ni tant corrompu ceux d'autrui en les citant, que depuis la naissance de l'incrédulité parmi nous.

Un autre déiste anglois, moins prévenu, observoit que si les prêtres et les pasteurs de l'église avoient osé corrompre les livres saints, ils n'y auroient pas laissé tant de choses qui les gênent et les humilient, qu'ils y auroient fourré une morale plus commode pour eux [1].

Ajoutons que quand ils auroient voulu les altérer ou les forger, ils ne l'auroient pas pu. Ces livres n'ont jamais été livrés à leur discrétion; dès le temps des apôtres, ils ont été lus publiquement dans les assemblées chrétiennes; tout fidèle zélé pour sa religion vouloit en avoir des copies : ils ont été très-promptement répandus dans les différentes églises de l'Egypte, de la Syrie, de la Grèce, des Gaules et de l'Italie. Ces différentes sociétés, éloignées les unes des autres, ontelles pu s'accorder entre elles et avec leurs pasteurs pour altérer de concert les monumens de leur croyance? Nos adversaires accusent continuellement les mi-

(1 Hobbes, Leviathan, c. 33, p. 180.

nistres de la religion d'être disputeurs, pointilleux, opiniâtres, supçonneux à l'excès; et ils supposent que dès qu'un imposteur a voulu prendre la peine de tromper ses collégues et leurs ouailles, il y a réussi, et s'est rendu le maître de leur foi et de leurs opinions : cette docilité du grand nombre s'accorde-t-elle avec le caractère ombrageux et tracassier qu'on leur prête? C'est ainsi que la calomnie se démasque toujours elle-même, et devient enfin ridicule à force d'être outrée.

§ XX.

Sixième objection. C'est le concile de Nicée, qui, en 325, a fait le triage des évangiles; parmi une cinquantaine qui existoient pour lors, il en choisit seulement quatre, et rejeta les autres. Ce fut, dit-on, un miracle qui décida de ce choix; à la prière des évêques, les livres inspirés allèrent d'eux-mêmes se placer sur un autel. Avant cette époque, il n'y avoit donc encore aucun catalogue de ces livres qui fût généralement avoué. En laissant de côté le prétendu miracle, il est évident que le concile n'a eu aucune règle certaine pour se guider dans sa décision. Quand il en auroit eu, il s'agit d'un fait, et un concile ne peut être infaillible sur les faits; la foi des Chrétiens, fondée sur une pareille décision, ne peut être inébranlable; c'est une autorité purement humaine. A proprement parler, c'est Constantin qui lui a donné toute sa force, et qui a obligé tout le monde à recevoir comme inspirés les quatre évangiles [1].

Réponse. La première chose à prouver seroit, qu'au temps du concile de Nicée il y avoit déjà une cinquantaine d'évangiles; ensuite nous supplierons

(1 Hist. crit. de J.-C., préf. p. xvij, xx, xxij.

nos adversaires de vouloir bien s'accorder. L'auteur de l'histoire critique de Jésus-Christ assure, sur la parole de Dodwel, que le canon ou recuil des écrits du nouveau testament ne fut formé que sous le règne de Trajan ou d'Adrien [1]; plus loin il dit que ce fut au concile de Nicée, ou deux cents ans après Adrien ; Bolingbroke l'attribue au concile de Laodicée ; un autre soutient que ce fut au troisième siècle : enfin plusieurs ont décidé doctement que c'est au concile de Trente. Des malades en délire formeroient entre eux un concert aussi parfait.

Selon l'historien critique, les livres inspirés par le S. Esprit allèrent d'eux-mêmes se placer sur un autel ; selon un autre docteur, ce furent les livres apocryphes qui tombèrent sous l'autel, pendant que les livres authentiques demeurèrent placés dessus; *c'est,* dit-il, *un des faits de l'histoire ecclésiastique des mieux avérés* [2]. Un troisième nous apprend que cet autel étoit préparé artificieusement, que le miracle ne réussit point, que le mensonge fut encore respecté des hommes pendant deux siècles [3].

Ce prétendu fait si bien avéré, est cité d'un livre intitulé *libellus synodicus,* écrit au plutôt dans le neuvième siècle, cinq cents ans après le concile de Nicée, par un auteur inconnu, ignorant, visionnaire ; c'est un ouvrage plein d'erreur, d'anachronismes, de fables, méprisé par tous les critiques, dont jamais personne n'a fait aucun usage [4]. Tels sont les monumens respectables sur lesquels nos adversaires fondent leurs opinions ; si nous en citions de semblables, ils feroient un beau bruit.

(1 Histoire critique de Jésus-Christ, préface p. xv. — (2 Examen important, c. 31, p. 181. Questions sur l'encyclopedie, *Athéisme*, sect. 4. *Concil.* — (3 Troisième lettre à Sophie, p. 45. — (4 *Collect. Concil. Harduini*, tome V, à la fin.

Le concile de Nicée a eu une règle certaine pour guider sa décision : elle subsiste encore ; savoir, la tradition des siècles précédens, et le témoignage des églises apostoliques. Dans les canons des apôtres, recueillis sur la fin du second siècle ou au commencement du troisième, et suivis par les pères de Nicée, il y a un catalogue des livres saints, conforme à celui de ce concile [1]. On ne pouvoit ignorer la manière dont S. Irénée, Origène, Tertullien avoient prouvé au second siècle l'authenticité des livres saints, reçus dans toute l'église. Les évêques de plusieurs sièges apostoliques étoient présens; ils rendoient témoignage des livres donnés à leurs églises par les apôtres et par leurs disciples, et qui y avoient été lus de tout temps dans les assemblées chrétiennes. Ces témoignages réunis des différentes parties du monde, et qui se trouvoient uniformes, étoient-ils sujets à l'erreur?

Lorsqu'on demande si un concile a pu être infaillible sur un fait, nous répondons que la certitude morale, poussée au plus haut degré de notoriété, n'est pas plus faillible dans un concile qu'ailleurs; que pour fonder notre foi, il n'est pas besoin d'une certitude plus grande que celle sur laquelle portent notre vie, notre fortune, nos intérêts les plus chers, nos devoirs même naturels.

Nous ne prétendons point refuser au concile de Nicée l'assistance surnaturelle que Jésus-Christ a promise à son église pour diriger son enseignement; s'il y eut jamais une question intéressante pour les fidèles, c'est de savoir quels sont les livres que l'on doit recevoir comme parole de Dieu. Mais nous soutenons que quand l'autorité du concile auroit été purement humaine, ce qui est

(1 PP. Apost., tome I, p. 453, notes de Bévéridge.

faux, l'objection de nos adversaires seroit encore absurde.

S'ils étoient mieux instruits, ils n'attribueroient pas à Constantin plus de pouvoir qu'il n'en avoit; cet empereur ne put forcer à l'obéissance les ariens qui étoient ses sujets, et l'on veut qu'il ait fait recevoir les évangiles dans tout le monde chrétien. Quatorze ou quinze évêques ariens résistèrent à la décision du concile et à l'autorité de Constantin; les autres, sans doute, auroient pu faire de même; plus le nombre en auroit été grand, moins il auroit été possible de vaincre leur résistance. Mais les ariens, quoique révoltés contre l'église et contre l'empereur, n'admettoient pas d'autres évangiles ni d'autres livres sacrés que les nôtres.

§ XXI.

Septième objection. Il y a dans les évangiles des choses qui n'ont pas pu être écrites par les disciples de Jésus-Christ, et avant la destruction de Jérusalem. Dans S. Matthieu, chapitre XXIII, Jésus-Christ dit aux Juifs: « Tout le sang innocent « qui a été répandu sur la terre, retombera sur « vous, depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au « sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous « avez tué entre le temple et l'autel. » Or, nous lisons dans Josèphe, qu'il y eut, pendant le siége de Jérusalem, un Zacharie, fils de Barak, assassiné entre le temple et l'autel, par la faction des zélés; Par-là l'imposture est aisément découverte.

Il est dit dans ce même évangile : « S'il n'écoute « pas l'église, qu'il soit à vos yeux comme un « païen et un publicain. » Il n'y avoit point d'*Eglise* du temps de Jésus et de Matthieu; ce terme grec ne fut adopté par les chrétiens que dans

la suite des temps, quand il y eut parmi eux quelque forme de gouvernement. Matthieu, qui avoit été publicain lui-même, auroit-il voulu comparer aux païens les chevaliers romains chargés du recouvrement des impôts ? Cette idée est destructive de toute administration. Un faussaire se trahit toujours par quelque endroit [1].

Réponse. Un faux savant se trahit encore mieux, et c'est ici le cas. L'évangile de S. Matthieu avoit été écrit en hébreux, ou en syro-chaldaïque, tel qu'on le parloit en Judée du temps de Jésus-Christ. Les prétendues méprises que l'on reproche à l'évangéliste, pourroient donc être mises sur le compte du traducteur.

En répondant à cette objection dans un autre ouvrage, nous avions cru que la prédiction de Jésus-Christ pouvoit être appliquée au Zacharie dont parle Josèphe [2]; un examen plus réfléchi nous a fait changer d'avis. 1.° Ce dernier Zacharie n'étoit fils ni de Barak ni de Barachie, mais de *Baruch ;* ce n'est pas le même nom. *Baruch* signifie *béni*, *Barachiah*, qui bénit Dieu. 2.° Le Zacharie dont parle Josèphe n'étoit pas prêtre ; il fut tué dans le temple, mais non *entre le temple et l'autel,* comme le dit S. Matthieu. 3.° Il ne paroît point que ce Zacharie ait cru en Jésus-Christ. Or, un Juif encore incrédule quarante ans après la mort du Sauveur, ne peut pas être mis au rang des *justes*. 4.° S. Jérôme nous apprend que dans l'évangile des Nazaréens, qu'il avoit traduit, et qui, dans son origine, étoit l'hébreu de S. Matthieu, avec des interpolations, il y avoit *Zacharie, fils de Joaïda* [3]. Nous trouvons en effet dans les

(1 Examen important, c. 13, p. 79. Dict. phil., *Christianisme. Munimen fidei*, II. part., c. 22. — (2 Guerre des Juifs, l. 4, c. 19. — (3 *L. IV, in Matth.*, c. 23, ℣. 35.

paralipomènes [1] un prêtre Zacharie, fils de Joaïda, tué dans le parvis du temple, par conséquent dans le parvis des prêtres, ou *entre le temple et l'autel.* Que ce Joaïda ait eu deux noms, chose assez commune chez les Juifs [2], ou que le traducteur de S. Matthieu ait rendu l'hébreu יהוידע, *qui connoît Dieu*, par le syriaque ברכיה, *qui bénit Dieu*, ou qu'un copiste, occupé du fait dont parle Josèphe, ait substitué un nom à un autre, il ne s'ensuit rien contre l'exactitude de l'évangéliste. 5.° Le prêtre Zacharie dit en mourant : Que Dieu le voie et en fasse rendre compte : *Videat Deus et requirat.* Jésus-Christ fait évidemment allusion à ces paroles dans S. Luc, chapitre XI, ℣. 51 : *Requiretur ab hâc generatione.*

La remarque de nos critiques sur le terme d'*église* est encore plus frivole ; ce terme signifie *assemblée ;* il est du traducteur et non de S. Matthieu. Du temps de Jésus-Christ, il assembloit ses disciples, il leur donnoit un précepte pour l'avenir, et qui devoit être exécuté lorsqu'il y auroit parmi eux quelque forme de gouvernement.

Que les collecteurs des impôts chez les Juifs fussent des chevaliers romains, que S. Matthieu, qui avoit exercé cet emploi, fût un chevalier romain, c'est une autre idée grotesque. Toute nation, accoutumée à la liberté, voit toujours de mauvais œil ceux qui sont chargés de lever un impôt ; mais Jésus-Christ lui-même avoit fait payer pour lui et pour S. Pierre ; il avoit dit aux Juifs de rendre à César ce qui est à César : ce n'est pas là s'élever contre l'administration.

Si les évangiles avoient été composés longtemps après la mort de Jésus, les auteurs juifs,

(1 2. Paral., c 24 — (2 V. Réponses critiq. de M. Bullet, tome I, p. 397.

que l'on nous peint si grossiers, si stupides, si peu instruits, auroient-ils eu assez d'adresse pour ne pas donner lieu à des reproches plus graves et plus solides que ceux-ci? Mais, selon nos adversaires, les évangélistes ont été tout à la fois les plus ignorans des hommes, et les plus adroits de tous les fourbes.

§ XXII.

Huitième objection. On a beau nier que les premiers Chrétiens aient falsifié les évangiles, c'est un fait incontestable; ils en ont ôté tout ce qui pouvoit dévoiler l'imposture; ils les ont arrangés à leur gré. Celse le leur reprochoit déjà au second siècle; Origène est forcé de convenir que le texte étoit altéré dans une infinité d'endroits, par la hardiesse des copistes. Victor de Tmuis, auteur du sixième siècle, nous apprend que sous le règne d'Anastase, les évangiles furent corrigés et réformés comme ayant été composés par des ignorans. L'abbé Houtteville a employé deux pages pour ruiner la conséquence; mais il n'en résulte pas moins que l'altération si bien marquée a été faite [1].

Collins, Tindal, Chubb, Bolingbroke, et vingt autres déistes, ont répété cette objection après le Juif Orobio [2], et après les manichéens.

Réponse. Nous n'emploierons pas un grand nombre de pages pour ruiner la conséquence; il n'est question que d'exposer les faits tels qu'ils sont.

Il est vrai que les hérétiques du second et du troisième siècle ont tenté de corrompre le texte

(1 Nouveau lib. de penser, p. 109, 110. Analyse de la Religion chrét., p. 32. Histoire crit. de J.-C., préf. p. xiij. — (2 *Amica collatio*, p. 241.

des évangiles ; de-là sont venus les évangiles faux et apocryphes ; ceux-ci n'étoient qu'une compilation et une interpolation des nôtres. C'est ce que dit Origène [1] ; il devoit le savoir, puisqu'il avoit lu les évangiles des hérétiques. Mais sont-ils venus à bout d'altérer tous les exemplaires, même ceux qui étoient gardés dans les archives des églises?

Quant aux fautes des copistes, Origène y avoit remédié en comparant un grand nombre de manuscrits. Ses plaintes tomboient principalement sur la version grecque de l'ancien testament par les Septante, et non sur le texte des évangiles [2].

Le fait avancé par Victor de Tmuis se réduit à rien. Liberat, diacre de Carthage, son contemporain, rapporte que sous Anastase, Macedonius, évêque de Constantinople, essaya de changer une seule lettre dans le seizième verset du chapitre III de la première épître de S. Paul à Timothée, et en conséquence fut chassé de son siège, comme suspect d'hérésie. Voilà donc un évêque dépossédé pour avoir osé tenter la plus légère altération dans un passage ; la fraude fut découverte et punie sur le champ. Il en résulte toujours, dit-on, que l'altération si bien marquée a été faite. Y est-elle encore? S'il y a un fait dans l'histoire qui prouve l'impossibilité d'altérer les livres saints, c'est celui-là.

En effet, pour corrompre la doctrine et les faits de nos évangiles, il auroit fallu altérer tous les autres livres du nouveau testament, tous les exemplaires dispersés dans les différentes églises, et les écrits des pères apostoliques ; tous ces écrits étoient lus dans les assemblées des fidèles [3].

(1 Contre Celse, l. II, n.° 27. — (2 V. sa lettre à Jules Africain, ses homél. sur les prop., et la huitième sur S. Matt. — (2 Eusèbe, histoire, l. 4, c. 23.

On se plaint de la multitude des disputes et des hérésies nées dans le sein de l'église primitive, de la frivolité des objets pour lesquels il est arrivé des schismes, de la témérité avec laquelle les différens partis se sont mutuellement accusés; et l'on veut nous persuader que ces Chrétiens si ombrageux ont laissé altérer sans réclamation les titres de leur croyance; qu'en Egypte et en Asie, dans la Grèce et à Rome, dans l'Arabie et dans la Perse, tous les exemplaires des évangiles se sont trouvés falsifiés sans qu'on s'en soit aperçu. On a vu une église entière se soulever contre un lecteur, qui, en lisant le prophète Jonas, avoit changé dans le texte le mot de *courge* en celui de *lierre* (1); ç'eût été bien pis, si on l'avoit soupçonné d'avoir altéré le livre même (2).

Sans ces hérésies, presque aussi anciennes que l'église, les incrédules soutiendroient avec encore plus d'opiniâtreté, que tous nos livres sont des romans; que tous les faits évangéliques sont des fables; que tous les premiers chrétiens étoient des faussaires. Mais ils étoient surveillés, environnés d'ennemis et d'accusateurs; ce sont ces ennemis mêmes dont nous invoquons le témoignage sur l'authenticité des livres, sur la réalité des faits, sur l'antiquité des dogmes; y a-t-il eu collusion entre des partis, toujours aux prises, pour commettre la même fraude, pour divulguer la même imposture?

On nous opposera peut-être la multitude des variantes du nouveau testament; on en a compté jusqu'à trente mille. Mais parmi ces variantes y en a-t-il une seule qui change essentiellement le sens d'un verset, qui détruise un des faits de l'his-

(1 S. Aug., épit. 71 et 82. — (2 On peut voir un autre exemple de cette attention dans Sozom. Hist. l. 1, c. 2.

toire, ou qui établisse un nouveau dogme? Si les variantes d'un texte fort ancien, copié une infinité de fois, transcrit dans tous les pays du monde, sont une preuve de fraude, il n'est aucun auteur profane auquel nous puissions ajouter foi; tous ceux qui ont copié des livres depuis l'origine de l'écriture, sont des faussaires.

§ XXIII.

Neuvième objection. Plusieurs critiques sont convenus que l'histoire de la femme adultère n'étoit point originairement dans S. Jean; qu'elle y avoit été transportée de l'évangile des Nazaréens, puisqu'elle manque dans plusieurs anciens manuscrits. Soit qu'elle ait été ajoutée ou retranchée de propos délibéré, il s'ensuit toujours que le texte des évangiles n'a pas été fort respecté, et qu'il n'a pas été impossible de l'altérer.

Réponse. Il en résulte au contraire que l'on n'a jamais pu y toucher sans que la chose ait été remarquée, puisque la variété des exemplaires dont il s'agit a toujours été connue. S'il y avoit eu d'autres changemens, nous en serions informés de même.

L'histoire de la femme adultère n'a point été empruntée de l'évangile des Nazaréens; c'est au contraire l'auteur de cet évangile qui l'avoit transportée du grec de S. Jean dans le texte hébreu de S. Matthieu. L'évangile de S. Jean est plus ancien que celui des Nazaréens; le premier a été cité par les pères apostoliques et par S. Justin; le second ne l'a pas été avant S. Clément d'Alexandrie. Les fragmens qui en restent prouvent qu'il avoit été composé de morceaux tirés des quatre évangiles, mais surtout de S. Matthieu, ou plutôt que c'étoit

le texte même de S. Matthieu avec des interpolations.

S. Augustin et d'autres anciens auteurs disent que l'histoire de la femme adultère avoit été omise exprès par les copistes dans plusieurs manuscrits, parce que l'on craignoit que cette narration ne donnât lieu à des conséquences fâcheuses; en effet, les incrédules s'en scandalisent encore aujourd'hui. Fausse prudence de la part de ces copistes, mais qui heureusement n'a point eu de succès [1].

Nous n'entrerons pas dans un plus long détail sur les autres endroits que des critiques pointilleux supposent avoir été altérés; l'intérêt de système ne peut suggérer que des soupçons injustes et des conjectures frivoles. Ce sont les sociniens et leurs partisans qui, par leur témérité à combattre tous les dogmes, à chicaner sur tous les textes, à éplucher tous les manuscrits, ont mis à la mode le pyrrhonisme historique et critique. Les mécréans anciens et modernes ont été tous animés du même esprit, ont suivi la même marche, ont fait usage des mêmes artifices; mais leurs attentats ne doivent point retomber sur les enfans de l'église; et il n'est pas juste que les incrédules modernes profitent des crimes commis par les anciens.

Des livres aussi essentiels que les évangiles, qui devoient décider de la croyance et du sort d'une multitude de nations qui engageoient les hommes à courir au martyre, ne pouvoient paroître dans le monde sans mettre les esprits en fermentation. Ils devoient être contrefaits, altérés, contestés par tous ceux qui auroient intérêt d'en combattre la doctrine ou d'en esquiver les lois, être dans tous les siècles un objet de haine pour les hérétiques, de scandale pour les incrédules, de dispute pour les

(1 Cod. apocryp., N. T. p. 356.

raisonneurs opiniâtres. Tel est le glaive que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre, et qui troublera éternellement la fausse paix dont voudroient jouir les partisans du crime et de l'erreur. Les Juifs se sont élevés contre ces livres, les hérétiques ont tenté de les anéantir, les philosophes païens les ont méprisés, les mécréans de tous les âges n'ont cessé de les calomnier ; cela devoit être. Mais après dix-sept siècles de combats ils subsistent, et n'ont rien perdu de leur autorité. Reconnoissons à ce signe l'ouvrage de celui qui a dit : *Il faut que cet évangile soit prêché par tout le monde, pour rendre témoignage à toutes les nations* [1].

ARTICLE II.

DE L'AUTHENTICITÉ DES AUTRES LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT.

§ I.

Les mêmes raisons par lesquelles nous avons prouvé l'authenticité des quatre évangiles, n'établissent pas moins celle des actes et des épîtres des apôtres ; l'application en est aisée.

1.° Personne n'a jamais douté que les actes des apôtres n'aient été écrits par S. Luc ; il commence cette histoire en rappelant l'évangile dont il étoit l'auteur. « J'ai fait, en premier lieu, dit-il, le « récit de tout ce que Jésus a fait et enseigné

(1 Matt., c. 24, ℣. 14.

« jusqu'au jour qu'il quitta les apôtres qu'il avoit « choisis, et leur donna ses ordres touchant la « descente du Saint-Esprit. » S. Luc raconte d'abord cette descente miraculeuse, et successivement les faits qui ont suivi. Dans le cours de sa narration, il rappelle souvent les actions, les miracles, la doctrine, les paroles de Jésus-Christ, tels qu'ils sont dans les évangiles. 2.° Il est évident que ces actes ont été écrits avant la ruine de Jérusalem, arrivée l'an 70; il y est parlé du temple comme d'un édifice encore subsistant. Ils finissent à l'arrivée de S. Paul à Rome l'an 63; ils ont donc été écrits entre ces deux époques. S'ils étoient l'ouvrage d'un écrivain postérieur, il n'auroit pas manqué de faire mention de la mort de S. Pierre et de S. Paul, et de la ruine de Jérusalem, arrivée dans le cours des sept années suivantes. 3.° L'on ne peut pas douter que ces actes n'aient été lus dans les assemblées des fidèles; aussi-bien que les évangiles, ils sont compris dans ce que S. Justin nomme les mémoires des apôtres, *commentaria apostolorum*. 4.° Ils ont été cités plusieurs fois par les pères apostoliques [1]; c'est un des livres du nouveau testament, sur lesquels il n'y eut jamais de contestation dans l'église primitive [2].

Les lettres que S. Paul a écrites aux différentes églises, ne portent pas des marques moins certaines de leur origine. Elles ont été conservées avec soin par les églises qui les avoient reçues; la lecture en a été faite constamment dans les assemblées des fidèles; ces églises étoient attentives à se les communiquer pour leur édification mutuelle. Dans l'épître aux Colossiens, S. Paul les charge de faire lire ce qu'il leur écrit à l'église de Laodicée, et de

(1 PP. Apol., tome, II, p. 216. — (1 Eusèbe, histoire, l. 3, c. 25.

lire eux-mêmes la lettre qu'il adresse aux Laodicéens [1]. Dans la première aux Thessaloniciens, il les conjure de lire sa lettre à tous les fidèles [2]. S. Clément, dans sa première lettre aux Corinthiens, leur rappelle celles que S. Paul leur avoit écrites. Tertullien nous apprend qu'au troisième siècle on lisoit encore ces lettres *authentiques* ou originales des apôtres dans les églises auxquelles elles avoient été adressées.

Y avoit-il un moyen plus naturel et plus infaillible de transmettre aux siècles suivans les écrits des apôtres dans toute leur pureté? On conçoit jusqu'où devoit aller la vénération des premiers Chrétiens pour leurs pères dans la foi; avec quel respect ils en écoutoient les leçons, soit de vive voix, soit par écrit; avec quel soin des églises nouvellement formées conservoient les titres de leur croyance, qui étoient pour ainsi dire, leurs lettres de noblesse, qui faisoient leur consolation dans les épreuves auxquels leur foi étoit exposée; vénération qui s'accrut encore lorsque les apôtres eurent scellé par leur sang la vérité de l'évangile.

Souvent les incrédules ont tourné en ridicule et ont voulu rendre suspect l'empire que les missionnaires, les pasteurs, les directeurs, les prêtres se sont acquis sur l'esprit de ceux qu'ils avoient instruits ou convertis. Cet effet naturel de la reconnoissance n'étoit sans doute, pas moins vif dans les premiers siècles que dans les suivans. Souvent on a peint les ministres de l'évangile comme des espèces de magiciens qui fascinoient les yeux et les esprits de leurs prosélytes. En admettant, pour un moment, cet étrange phénomène, il en résultera un préjugé invincible en faveur de l'authenticité des écrits des apôtres. Le zèle pour

(1 Coloss., c. 4, ℣. 16. — (2 1. Thess., c. 5, ℣. 27.

les conserver et les répandre, les précautions pour empêcher qu'ils ne fussent altérés ou méconnus, ont dû être poussés jusqu'au scrupule par des disciples inviolablement attachés à leurs maîtres. L'affectation même des hérétiques à donner leurs propres productions sous le nom des apôtres, prouve le respect que l'on avoit, dans les premiers siècles, pour tout ce qui venoit de ces saints fondateurs de notre religion.

Les lettres de S. Paul à Timothée et à Tite ses disciples, n'étoient pas destinées à eux seuls, mais à l'instruction des églises qu'ils étoient chargés de gouverner; elles devoient servir de règle à tous ceux qui étoient revêtus du même ministère.

On voit aisément la raison du doute dans lequel plusieurs anciens auteurs ont été sur l'authenticité de l'épître aux Hébreux. Comme elle n'étoit adressée à aucune église particulière, elle n'a pas été conservée d'abord avec autant de soin, ni revêtue des mêmes attestations que les autres. Il a fallu du temps pour savoir par quelles mains elle avoit passé, rassembler et comparer les témoignages, pour confronter les copies, pour être enfin assuré de sa véritable origine.

§ II.

Par cet exposé simple de la manière dont les vrais écrits des apôtres ont été distingués de ceux qui étoient apocryphes ou douteux, on sent l'injustice des soupçons que les incrédules ont coutume de former. Les uns ont imaginé que ces écrits, cachés et oubliés dans les archives des églises, n'avoient commencé à voir le jour que sous Trajan ou sous Adrien, parce qu'alors ils acquirent plus de célébrité; que jusqu'alors ils avoient été à la

discrétion des prêtres, qui purent les falsifier à leur gré. Outre les faits positifs et les témoignages qui déposent du contraire, pourquoi auroit-on commencé dans ce temps-là, plutôt qu'auparavant, à lire ces écrits en public, et à les communiquer aux fidèles? Si différentes mains y avoient touché, y auroit-il tant de conformités entre eux sur les faits, sur le dogme, sur la morale? Une multitude de faussaires, les uns à Rome, les autres en Grèce, les autres en Egypte, se sont-ils donné le mot pour altérer de même les évangiles, les actes et les épîtres des apôtres? Il seroit inutile d'insister davantage sur l'absurdité de cette supposition. S. Augustin en a démontré le ridicule contre les manichéens [1].

D'autres ont été scandalisés de ce que l'église, dans la suite des temps, a reçu comme canoniques, des livres dont l'autorité n'avoit pas été unanimement reconnue d'abord : l'épître aux Hébreux, la seconde de S. Pierre, celles de S. Jacques et de S. Jude, la seconde et la troisième de S. Jean [2]. Un peu d'attention auroit fait cesser leur étonnement. Ces différentes lettres n'étoient adressées à aucune église; on ne pouvoit donc avoir de leur date et de leur authenticité, le même témoignage que l'on avoit à l'égard de celles qui avoient été conservées, dès l'origine, par les églises auxquelles elles avoient été adressées par les apôtres. Il a fallu du temps pour recueillir les suffrages, et pour consulter la tradition. L'on n'a été convaincu de leur authenticité, que quand le témoignage du plus grand nombre des églises qui en avoient connoissance, s'est trouvé uniforme. Il étoit difficile de le vérifier dans les trois premiers siècles, temps de

(1 L 18, *contra Faustum*, c. 3. — (2 Eusèbe, histoire, l. 3, c. 25.

persécution et de haine déclarées contre le Christianisme.

Tant que les disciples immédiats des apôtres ont vécu, leurs leçons étoient suffisantes pour fonder et diriger la foi des fidèles ; on étoit moins empressé qu'on ne l'a été depuis, à former un recueil complet de tout ce qui venoit des apôtres. Il y avoit d'ailleurs assez de livres déjà unanimement reconnus, pour que l'on n'eût pas absolument besoin des autres.

Ce n'est qu'après la mort de ces personnages respectables, que les chefs de secte, qui avoient eu le temps de multiplier leurs prosélytes, ont eu la hardiesse de forger de faux évangiles, de fausses lettres des apôtres, de multiplier ou d'interpoler leurs véritables écrits. Cette témérité même a forcé les pasteurs de l'église à distinguer soigneusement les livres authentiques d'avec les pièces supposées ou douteuses, à dresser une liste des premiers, pour préserver les fidèles de la séduction. C'est ce que l'on a fait dans les canons des apôtres, dans les conciles de Laodicée, de Carthage et de Nicée, et l'on y a procédé avec la plus grande circonspection. Tant que les témoignages ne se sont pas trouvés assez nombreux et assez uniformes, l'église ne s'est point pressée de placer dans son canon un écrit dont l'origine n'étoit pas encore suffisamment constatée.

Prétendre qu'un concile n'a pas pu mettre dans le canon un livre qui n'y avoit pas été mis par un concile antérieur, ou tenu dans une autre partie du monde, c'est soutenir qu'un fait, qui n'étoit pas encore suffisamment éclairci à telle époque, n'a pas pu l'être mieux cinquante ans après ; que l'on n'a pas pu, dans cet intervalle, découvrir des preuves de fait, qui avoient été ignorées jusques

alors; qu'un fait douteux dans telle partie de l'univers, ne peut pas être mieux constaté dans une autre partie.

§ III.

Comme l'apocalypse de S. Jean est celui de nos livres saints contre lequel les protestans et les incrédules ont fait le plus de difficultés, il est bon de traiter cette question avec soin, on verra si les anciens poètes ont manqué de précaution et de critique, comme nos docteurs modernes les en accusent.

Dans les œuvres divers d'Abauzit [1], il y a un discours sur l'apocalypse, où il a rassemblé tout ce qu'il a pu trouver d'objections contre l'authenticité de ce livre. L'auteur du dictionnaire philosophique, et de la raison par alphabet, a donné l'extrait de ce discours, en a copié servilement les sophismes et les bévues dans l'article *apocalypse*. C'est encore ici un exemple de la manière dont se forme la tradition parmi les incrédules.

Abauzit remarque d'abord que le canon des écritures n'a été formé que successivement par les églises particulières, sans l'autorité d'aucun concile, ni du pape; que souvent ces églises étoient d'opinion différente sur plusieurs livres.

Il est cependant certain que le plus ancien catalogue des livres du nouveau testament se trouve dans les canons des apôtres, et que ces canons ont été recueillis des conciles tenus dans le second siècle. Il est donc faux que ce catalogue ait été dressé sans l'autorité d'aucun concile. Il a été suivi par les conciles de Laodicée, de Carthage et de Nicée [2].

(1 OEuvres diverses d'Abauzit, tome I, p. 249. — (2 PP. apost., tome I, p. 453.

Quant à la différence d'opinion des églises particulières sur plusieurs livres, et à la lenteur avec laquelle le canon des écritures a été formé, la raison en est très-naturelle. Le canon n'a pu se faire avant que tous les livres fussent écrits : or, l'évangile de S. Jean ne l'a été qu'à la fin du premier siècle. Un livre ne pouvoit être déclaré canonique, qu'autant qu'il étoit reçu comme tel par le très-grand nombre des églises. Il falloit du temps pour comparer leur croyance sur ce point : le canon n'a donc pu être dressé que dans le second siècle; et il l'a été en effet. De ce fait il résulte que les églises régloient principalement leur foi sur la tradition vivante, et non uniquement sur des livres. Cette observation n'est pas favorable aux sectes qui prétendent aujourd'hui régler la leur autrement. Mais ces églises n'ont jamais été de différente opinion sur aucun des livres compris dans le canon des apôtres : voilà ce qu'il est bon d'observer.

Abauzit objecte, en premier lieu, que dans les écrits des pères apostoliques, il n'y a aucune trace de l'apocalypse.

Cela est faux. Dans la première lettre de S. Clément, n.° 34, on lit : « Voici le Seigneur; sa ré-« compense est avec lui, pour rendre à chacun « selon ses œuvres. » Dans l'apocalypse, c. XXII, ℣. 12, il y a : « Voici que je viens promptement; « ma récompense est avec moi, pour rendre à « chacun selon ses œuvres. » S. Clément finit sa lettre par une formule semblable à celle de l'apocalypse : « A celui qui est assis sur le trône, et à « l'Agneau, louange, honneur, gloire et puissance, « pendant les siècles des siècles [1]. »

Notre critique allégue, en second lieu, les fables

[1] Apoc., c. 5, ℣. 13.

forgées par Prochore sur la manière dont S. Jean a écrit : Ce Prochore, dit-il, est au nombre des honnêtes chrétiens qui se jouoient de la crédulité du public [1].

Mais Prochore n'a écrit que sur la fin du quatrième siècle ; il a été inconnu aux anciens ; on ne sait de quelle secte il étoit. Ceux qui ont vécu avant lui, n'ont certainement pas fondé sur ses fables leur respect pour l'apocalypse. Ce sont des hérétiques et non des chrétiens honnêtes, qui se sont joués de la crédulité publique, et malheureusement ils ont aujourd'hui des imitateurs.

Cérinthe, continue Abauzit, entêté du règne temporel de mille ans, l'appuyoit sur l'apocalypse, et fut soupçonné d'en être l'auteur. Cerdon, Marcion et les aloges soutenoient qu'elle n'étoit pas de S. Jean, parce que du temps de cet apôtre il n'y avoit point d'église à Thyatire, et S. Epiphane en est convenu. Pendant ce débat de différens hérétiques, les orthodoxes se tenoient à l'écart [2].

Réponse. Voilà donc la raison des doutes élevés sur l'auteur de l'apocalypse ; ce livre sembloit favoriser l'opinion des millénaires ; on craignoit que Cérinthe ne l'eût supposé pour appuyer son erreur. Le fait a été éclairci, quand on a vu évidemment que S. Jean ne donnoit aucun lieu à cette fausse opinion.

D'où savoient les aloges qu'il n'y avoit point eu d'église à Thyatire du temps de S. Jean? Dans le style de ce temps-là, une seule famille chrétienne étoit *une église*. Quoique S. Epiphane n'ait pas voulu contester sur ce fait, il ne s'ensuit pas qu'il en fût persuadé.

Par cette contestation même, il est clair que *l'analogie de la foi*, ou la conformité d'un livre

(1 Abauzit, § 4. — (2 Idem., § 5, 6, 7.

avec la croyance générale de l'église, est une des conditions nécessaires pour que cet écrit fût placé dans le canon, règle toujours méconnue par les hérétiques; mais il est faux que, pendant la contestation, les orthodoxes se soient tenus à l'écart.

§ IV.

Le point principal est de former la chaîne des témoignages qui indiquent l'origine de l'apocalypse.

Selon notre critique, S. Justin, martyr, qui écrivoit vers l'an 70, est le premier de nos docteurs qui dépose en sa faveur. Le Juif Thryphon lui demande, s'il ne croit pas que Jérusalem sera rétablie un jour. Justin répond, que pour lui il le croit ainsi avec tous les chrétiens qui pensent juste, et il allègue l'autorité de l'apôtre S. Jean, qui prétendit dans son apocalypse que les fidèles passeront mille ans dans Jérusalem. Ainsi il la cite pour prouver le règne de mille ans.

Réponse. Il falloit ici plus d'exactitude. 1.° S. Justin a été martyrisé l'an 167, il a écrit son dialogue avec Thryphon vers l'an 160, par conséquent soixante ans seulement après la mort de S. Jean. Puisque S. Clément allègue des paroles de l'apocalypse, il n'y a point vuide entre S. Justin et S. Jean; s'il y en avoit un, il seroit rempli par Papias, qui croyoit à l'apocalypse [1].

2.° Le passage de S. Justin n'est point fidélement rendu. Il dit qu'il croit le règne de mille ans comme bien d'autres, quoiqu'il y ait plusieurs Chrétiens pieux et *d'une foi pure*, qui sont d'un sentiment contraire [2]. Ce n'étoit donc pas là un dogme de

(1 V. la quatrième dissert. sur la traduct. de Daniel par les Septante, n.° 11, p. 467. — (2 *Dial. cum Tryph.*, n.° 80.

foi. lorsqu'il ajoute que tous les Chrétiens qui pensent juste sont du même avis, il parle de la résurrection future, qui est un article de foi, et non du rétablissement de Jérusalem et du règne de mille ans.

3.° Quelques anciens pères ont cru ce règne par deux raisons; la première, parce qu'ils pensoient que S. Jean l'enseignoit par l'apocalypse. Cette méprise sur le sens de ce livre, ne déroge point aux preuves de ce fait qu'ils ont pu avoir de son authenticité. Au contraire, il a fallu qu'ils fussent bien convaincus de ce point, pour adopter une opinion fausse, dont Cérinthe et d'autres abusoient grossiérement. Mais que font nos adversaires? Ils supposent que les anciens pères ont cru le règne de mille ans, en vertu d'une tradition juive, qu'ensuite ils ont admis l'apocalypse pour étayer cette opinion. Fausse supposition : les pères n'ont point adopté l'apocalypse, parce qu'ils étoient millénaires; au contraire, plusieurs l'ont été, parce qu'ils croyoient que ce point de doctrine étoit enseigné dans l'apocalypse; S. Justin et les autres le déclarent ainsi. Ils ont pu se méprendre sur le sens du texte, sans se tromper sur son authenticité.

La seconde raison qui a persuadé à plusieurs pères le règne de mille ans, étoit la liaison apparente de ce dogme avec celui de la résurrection générale; les hérétiques qui nioient le premier, rejetoient aussi le second : voilà pourquoi les pères ont soutenu l'un et l'autre. Mais il est évident, par la distinction qu'en fait S. Justin, que quand ils ont traité d'hérésie le sentiment opposé au leur, cette note tomboit sur l'article de la résurrection générale, dont le règne de mille ans leur paroissoit une conséquence, et non sur ce règne envisagé

seul et indépendamment de la résurrection [1]. Pour voir le vrai sens des pères, il faut se mettre à leur place, et connoître les opinions de leurs adversaires ; mais ceux qui aiment à les blâmer, ne prennent pas tant de précaution.

§ V.

Le témoignage de S. Justin étoit incommode ; il a fallu trouver des moyens de l'affoiblir. On ne sauroit douter, dit Abauzit, que S. Justin n'ait cité un faux évangile, lorsqu'il dit que Jésus-Christ descendant dans le Jourdain, *le feu s'y alluma*, et qu'on entendit cette voix du ciel : *Tu es mon fils*, etc. Il assure que les apôtres ont écrit ces choses, qui ne se trouvent pourtant que dans l'évangile des Ebionites [2].

Réponse. Non-seulement on peut douter de ce fait, mais on doit le nier, parce qu'il est faux. S. Justin entend seulement que Jésus entrant dans l'eau pour être baptisé, il parut une lumière sur le fleuve ; cela dut être puisque les cieux s'ouvrirent. S. Justin ajoute : *Et les apôtres de ce même Jésus ont écrit que le Saint-Esprit étoit descendu sur lui, en forme de colombe, lorsqu'il sortoit de l'eau* [3]. La descente du Saint-Esprit sur Jésus à son baptême, a été écrite en effet par trois de nos évangélistes ; l'apparition d'un feu ou d'une lumière qu'ils n'ont pas écrite, a paru à S. Justin une conséquence de ces paroles : *Aperti sunt ei cœli.*

S. Justin, continue le critique, étoit trop crédule ; il prétend avoir vu le trépied et les bains de la sibylle de Cumes, les cellules dans lesquelles

(1 V. les notes des éditeurs de S. Justin, sur le Dial., avec Tryph., n.° 80, 81. — (2 Discours sur l'apoc., n.° 9. — (3 Dial. avec Tryph., n.° 88.

furent enfermés les septante interprètes *du temps du roi Hérode*, la statue de Simon le magicien à Rome; autant de fables. Cette statue, au jugement de tous les antiquaires, étoit celle de *Semo Sancus*, dieu des Sabins, dont S. Justin avoit mal lu l'inscription [1].

Réponse. Ce sont plutôt les critiques imprudens qui lisent mal les écrits des pères. Jamais S. Justin n'a pensé à placer sous le roi Hérode la traduction des Septante; ce seroit un anachronisme de deux cents ans; il dit formellement qu'elle fut faite sous Ptolomée Philadelphe [2].

Il rapporte ce que les gens du pays lui avoient dit de la sibylle de Cumes, et des cellules des Septante : il a eu tort de croire ces traditions fabuleuses; mais il ne les garantit point. Si un auteur n'est plus croyable, dès qu'il s'est laissé tromper sur un fait qu'il lui étoit impossible de vérifier, il n'y a plus dans le monde d'écrivains dignes de foi. Il cite les vers des sibylles, parce que les païens eux-mêmes y avoient confiance. Nous le verrons dans l'article suivant.

Quant à l'inscription qu'il avoit vue à Rome, nous présumons que S. Justin savoit lire. Les savans éditeurs de ses ouvrages ont fait voir qu'il a été censuré trop légèrement, et que les preuves de sa prétendue méprise ne sont rien moins que convaincantes [3].

Que prouvent les divers récits de S. Justin? Que de son temps il y avoit en Italie une tradition populaire sur la demeure de la sibylle de Cumes; qu'il y en avoit une autre en Egypte, sur les

(1 Abauzit, disc. n.° 10. — (2 *Cohort. ad Græcos.*, n.° 13. *Dial. cum Tryph.*, n.° 71. Apol. 1, n.° 31. Les savans éditeurs de S. Justin, ont remarqué avec raison, que le nom d'*Hérode* ajouté dans l'apologie, est évidemment une faute de copiste. — (3 Préface, III. part., c. 6, n.° 3.

vestiges de cellules qui restoient dans l'île du Phare. Donc ce qu'il dit de l'apocalypse prouve qu'il y avoit aussi parmi les Chrétiens une tradition sur l'origine de ce livre, et sur son auteur. C'est tout ce que nous prétendons. De même que S. Justin n'a point forgé les traditions qui régnoient à Cumes et en Égypte, il n'a pas rêvé non plus la croyance des Chrétiens qui attribuoient l'apocalypse à S. Jean : il en est le simple témoin ; cela nous suffit. La question est de prouver que cette tradition sur l'apocalypse étoit aussi fabuleuse que celle des soixante-douze cellules, et celle de la sibylle de Cumes.

§ VI.

S. Irénée, qui cite souvent l'apocalypse, sous le nom de Jean, disciple de Notre Seigneur, ne donne pour garant que la tradition ou le témoignage d'un vieillard qu'il ne nomme point ; il s'en sert pour établir le règne de mille ans ; il ne dit point qu'elle fût reçue par tous les Chrétiens de son temps ; il donne le nom d'*écriture* à la prophétie de Baruch et au pasteur d'Hermas [1].

Réponse. S. Irénée donne pour garant de l'authenticité de l'apocalypse, non la tradition d'un vieillard, mais *le témoignage de ceux qui ont entendu S. Jean lui-même ;* c'est ainsi qu'il s'exprime [2]. Il dit dans un autre endroit, qu'il a entendu un prêtre ou un ancien faire la comparaison des figures de l'ancien testament avec les événemens du nouveau, et des plaies de l'Égypte avec celles dont parle S. Jean dans l'apocalypse [3] ;

(1 Abauzit, n.° 11. — (2 *Adv. Hœres.*, l. 5, c. 30. Voy. Eusèbe, histoire, l. 5, c. 8, et la note de Grabe. — (3 *Adv. Hæres.*, l. 4, c. 5.

ce trait n'a aucun rapport à l'authenticité du livre.

A-t-il eu tort de citer la prophétie de Baruch? C'est à nos adversaires de le prouver. Quant au pasteur d'Hermas, S. Irénée a cru, avec toute l'antiquité, que ce livre étoit d'un disciple des apôtres : nous le croyons encore; mais l'église ne l'a jamais placé dans le canon.

S. Irénée, disent nos critiques, s'y est pris singulièrement pour s'assurer de la vérité des quatre évangiles; il la croit, parce qu'il n'y a que quatre parties du monde, quatre vents cardinaux, et qu'Ezéchiel n'a vu que quatre animaux : il appelle ce raisonnement une démonstration.

Réponse. Nouvelles impostures. S. Irénée a prouvé l'authenticité des quatre évangiles par la tradition de l'église, à laquelle il rappelle continuellement ses adversaires, par le témoignage des anciens, par l'aveu forcé des hérétiques; nous avons cité ses paroles dans l'article précédent, et l'on en peut voir d'autres dans son livre et dans Eusèbe [1]. Ce père, ou plutôt son traducteur, nomme *démonstration* toute espèce d'explication, de preuve, d'allusion ou de comparaison : que s'ensuit-il de-là contre la réalité de la tradition dont S. Irénée est témoin?

Nos adversaires sont fâchés de ce que les modernes font tant d'estime du témoignage de ce père, parce qu'il avoit vu Papias et Polycarpe, disciples de S. Jean. Ce fait, disent-ils, ne prouve rien. Papias étoit mort avant Polycarpe, et ce dernier souffrit le martyre l'an 167. Quand il auroit eu quatre-vingt-six ans pour lors, il ne peut avoir vu S. Jean que dans son enfance. Papias lui-même fait profession de ne rapporter que ce qu'il avoit

(1 Eusèbe, hist., l. 5, c. 8.

ouï dire aux disciples des apôtres ; Eusèbe le traite de petit génie et d'homme crédule.

Réponse. Admettons tous ces calculs ; il en résulte déjà que S. Polycarpe étoit âgé de dix-neuf ans à l'époque de la mort de S. Jean : S. Irénée est venu au monde vingt ans après. Mais S. Polycarpe étoit-il le seul des disciples de cet apôtre, qui vécût encore en Asie quarante ans après la mort de S. Jean ? S. Irénée, âgé de vingt ans, a donc pu converser avec eux ; il réclame leur témoignage ; il a pu vivre quarante-six ans avec S. Polycarpe : n'est-ce pas assez pour s'instruire ? Mais il a été le fléau des hérétiques de son temps : il n'en faut pas davantage pour donner de l'humeur aux modernes.

§ VII.

Avant S. Irénée, Méliton, évêque de Sardes, avoit composé, entre autres ouvrages, un traité *du démon et de la révélation de S. Jean* [1], et non *du diable de l'apocalypse*, comme Abauzit a trouvé bon de traduire. On ne sait, dit-il, s'il y étoit parlé de ce livre en bien ou en mal.

Réponse. Eusèbe, qui fait mention de l'ouvrage de Méliton, a eu soin de citer ceux qui ont été faits contre l'apocalypse : celui-ci n'est pas du nombre ; donc il étoit fait pour la soutenir, et non pour la combattre. L'église de Sardes étoit une de celles auxquelles la révélation de S. Jean étoit adressée [2].

Théophile, évêque d'Antioche, avoit écrit, contre l'hérésie d'Hermogène, un livre, dans lequel il employoit des preuves tirées de la révélation de S. Jean. Apollonius, autre écrivain ecclé-

(1 Eusèbe, hist., l. 4, c. 26. — (2 Apoc., c. 3.

siastique, avoit fait de même en écrivant contre les montanistes [1]. Comme ces livres sont perdus, nous ne savons pas, dit Abauzit, si ces auteurs ont attribué l'apocalypse à S. Jean l'évangéliste. Les pères ont souvent employé contre leurs adversaires des actes douteux. Théophile, en particulier, a cité les Sibylles.

Réponse. Si Apollonius et Théophile n'attribuoient pas l'apocalypse à S. Jean l'évangéliste, de quel poids pouvoient être les preuves qu'ils en tiroient contre les hérétiques? Apollonius dit que ce même Jean avoit ressuscité un mort à Ephèse, par la puissance divine [2]. Ce n'est pas un autre que l'évangéliste.

Si le témoignage des anciens pères ne prouve rien, parce qu'ils ont quelquefois cité des actes douteux ou supposés, sur quel fondement les protestans croient-ils donc l'authenticité des livres saints qu'ils admettent? Il a fallu être frappé d'aveuglement, pour travailler ainsi à détruire toute tradition; les déistes leur en doivent des actions de grâces.

S. Clément d'Alexandrie, qui termine le second siècle, et qui cite aussi l'apocalypse, ne dit nulle part qu'elle soit de l'apôtre S. Jean; mais, en récompense, il parle, dans ses *electâ*, d'une apocalypse de S. Pierre. Il cite, comme écriture divine, la prophétie de Baruch, le pasteur d'Hermas, le livre de Tobie, la sagesse, l'ecclésiastique, les épîtres de Clément le Romain, et de Barnabé, la prédication de S. Pierre, l'évangile selon les Hébreux, l'évangile selon les Egyptiens, etc. [3].

Réponse. Ce père cite aussi, sous le nom de *Jean*, sans addition, les épîtres de l'apôtre

(1 Eusèbe, l. 4, c. 24 : l. 5, c. 18. — (2 Ibid., l. 5, c. 18. — (3 Abauzit, § 20.

S. Jean [1] ; certainement il ne les attribuoit pas à un autre qu'à l'évangéliste.

Comme il a plu aux protestans de retrancher du nombre des livres sacrés, Baruch, Tobie, la sagesse, l'ecclésiastique, nous leur faisons nos excuses de ce que S. Clément d'Alexandrie les a reconnus pour divins ; mais il est faux qu'il ait cité comme tels, deux évangiles apocryphes, l'apocalypse et la prédication de S. Pierre : nous avons vu la différence qu'il a mise entre nos quatre évangiles et les deux autres qu'il cite ; on peut s'en convaincre encore, par un autre passage conservé par Eusèbe [2]. Il a reçu le pasteur d'Hermas, les lettres de Clément et de Barnabé, comme des ouvrages respectables, venus des disciples des apôtres ; nous les regardons aussi comme tels : mais il ne leur a pas donné le titre de livres sacrés ou divins.

Par la liste qu'Abauzit lui-même a dressée des auteurs ecclésiastiques des deux premiers siècles, il est évident qu'aucun d'eux n'a nié l'authenticité de l'apocalypse.

§ VIII.

Dans le troisième, Tertullien la prouvoit par la succession des évêques d'Ephèse. « Nous avons « aussi, dit-il, des églises fondées par S. Jean ; « quoique Marcion rejette son apocalypse, la « succession des évêques, en remontant jusqu'à la « source, s'arrête à Jean, comme son auteur [3]. » Abauzit trouve ces paroles équivoques : On ne sait, dit-il, si elles signifient que Jean est l'auteur de l'apocalypse, ou qu'il est l'auteur de la succession des évêques : ce second sens convient mieux au but de Tertullien.

(1 Strom., l. 3, c. 6 ; l. 4, c. 13. — (2 Histoire eccl., l. 6, c. 14. — (3 Contre Marcion., l. 4.

Réponse. Le but de Tertullien étoit sans doute de prouver ce que Marcion contestoit; or Marcion ne nioit point la succession des évêques, mais l'authenticité de l'apocalypse.

Tertullien, ajoute ce critique, étoit millénaire et montaniste; il croyoit aux prophétesses de cette secte, aux visions d'Hermas, à la prophétie d'Enoch; il dit que l'on avoit vu en Judée la Jérusalem céleste suspendue en l'air : c'étoit donc un visionnaire.

Réponse. Il n'y a point de vision à prouver l'authenticité de l'apocalypse par la tradition des évêques successeurs de S. Jean; quand Tertullien n'auroit argumenté solidement que cette seule fois dans sa vie, la preuve ne seroit pas moins invincible. Si, en matière de fait, il faut des témoins infaillibles et impeccables, où les trouverons-nous?

Origène, autre millénaire, dit notre discoureur, cite l'apocalypse sous le nom de l'apôtre S. Jean; mais, dans ses livres contre Celse, il prend sous sa protection les oracles des sibylles; il croyoit le pasteur d'Hermas inspiré de Dieu; il regardoit comme authentique l'épître de Barnabé, la sagesse de Salomon, la prophétie de Baruch; il admettoit trois autres apocalypses; il allégue de faux évangiles, etc.

Réponse. C'est trop d'impostures accumulées pour noircir un ancien auteur. Abauzit lui-même a reconnu qu'Origène, mieux instruit que les autres pères, *a rejeté ce dogme* (des millénaires), et a reçu en même temps l'apocalypse [1]. En effet, il réfute les millénaires dans son commentaire sur S. Matthieu, tome 17, n.° 35; dans le second livre des principes, chapitre XI, et ailleurs.

Sans prendre sous sa protection les oracles des

(1 Abauzit, § 60, p. 284.

sibylles, il se contente de nier que les Chrétiens aient corrompu ces oracles prétendus, comme Celse le leur reprochoit; il le défie de citer un seul exemplaire qui puisse prouver cette falsification [1]. Origène d'ailleurs observe que l'on nommoit *sibyllistes* ceux qui croyoient à ces oracles.

Il n'a point cru le pasteur d'Hermas inspiré, ce livre, dit-il, est en usage dans l'église, mais il n'est pas reçu de tous comme un livre divin [2]. Et ailleurs : *si quelqu'un veut lire ce livre* [3]. Jamais Origène n'a ainsi parlé des livres reconnus pour canoniques.

Loin d'admettre les faux évangiles et les fausses apocalypses, il les a tous attribués aux hérétiques : nous l'avons fait voir ailleurs.

A la vérité, il a cru authentiques l'épître de Barnabé, le livre de la sagesse, la prophétie de Baruch ; nous croyons de même, avec l'église catholique, la canonicité des deux derniers : c'est un crime que les protestans devoient nous pardonner.

S. Hippolyte, évêque, contemporain d'Origène, attribue l'apocalypse à S. Jean, dans un écrit publié par Cobésis, et dans une homélie. Abauzit soutient que le premier de ces ouvrages est seulement du quatrième siècle; S. Hippolyte dit que l'on chercha les reliques de S. Jean, et qu'on ne les trouva pas : or c'est au quatrième siècle que l'on a commencé à chercher les reliques des saints, et à les déterrer. Quant à l'homélie, S. Grégoire de Nazianze nous apprend que ces sortes de discours n'étoient que du babil.

Réponse. Les actes du martyre de S. Ignace et de S. Polycarpe font foi qu'au commencement du

(1 Contre Celse, l. 7, n. 56. — (2 Comment. sur S. Matt., tome IV, n.° 21. — (3 *Comment. series*, n.° 53.

second siècle on étoit déjà dans l'usage de recueillir et d'honorer les reliques des Saints; dans le premier siècle même, l'apocalypse nous les montre placés sur l'autel [1]. C'est une des raisons qui ont irrité les protestans contre ce livre. Nous pouvons juger par nous-mêmes du mérite des homélites des pères qui nous restent : si S. Grégoire de Nazianze a peu estimé quelques prédicateurs de son temps, cela ne doit point s'appliquer à tous, encore moins à ceux qui ont vécu avant eux.

S. Cyprien a cité l'apocalypse comme une écriture divine; mais il a cité de même Tobie, la sagesse, l'ecclésiastique, les Macchabées; tant il est vrai, dit Abauzit, qu'il n'y avoit point alors parmi les chrétiens de canon fixe des écritures.

Réponse. N'est-ce pas là un fort argument ? S. Cyprien a reconnu pour écritures divines des livres que les protestans ne veulent pas reconnoître : donc son avis ne prouve rien. Nous avons déjà vu et nous verrons encore en quel sens le canon n'étoit pas fixe.

§ IX.

Voilà, jusqu'au milieu du troisième siècle, une tradition constante de l'authenticité de l'apocalypse. Quelles raisons opposera-t-on à cette chaîne de témoignages ?

Abauzit observe d'abord que S. Ignace n'en a rien dit dans ses épîtres, même dans celle qui est adressée aux Ephésiens; Selon lui, Papias, auteur du règne de mille ans, ne fondoit pas cette croyance sur l'apocalypse, mais sur une tradition non écrite [2].

Réponse. Soit. Deux témoins qui ne disent

(1 Apoc. c. 6, ℣. 9. — (2 Abauzit, n.° 38, 39.

mot, ferment-ils la bouche à ceux qui parlent? « Il paroît, dit Eusèbe, que Papias imagina le « règne de mille ans sur quelques narrations des « apôtres, qu'il entendit de travers, et faute de « comprendre ce qu'ils avoient dit dans un sens « mystérieux et par manière de comparaison [1]. » Eusèbe n'ajoute point que ces narrations des apôtres étoient *non écrites*. Il est certain d'ailleurs, par un passage de Papias, dont Eusèbe n'a cité que le commencement, que cet auteur a mis l'apocalypse au nombre des livres canoniques [2].

Mais enfin, le troisième siècle offre deux auteurs qui ont nié que l'apocalypse fût de S. Jean. Le premier est Caïus, prêtre de Rome; il soutint que l'apocalypse avoit été fabriquée par Cérinthe; le second est Denis, évêque d'Alexandrie, qui pensoit qu'elle avoit été écrite par un homme pieux, nommé *Jean* et non par l'apôtre de ce même nom [3]. Caïus écrivoit en 210; c'étoit, dit Abauzit, l'oracle de l'église de Rome; Denis vers 250.

Réponse Notre adversaire sera du moins forcé de convenir que l'oracle prétendu de l'église de Rome poussoit trop loin la témérité, puisqu'il rejetoit encore l'épître de S. Paul aux Hébreux.

Est-ce donc là, réplique Abauzit cette tradition si vantée, dont les pères auroient été les fidèles dépositaires.

Pourquoi non? Il nous paroît que l'ignorance ou la témérité d'un dépositaire ne porte aucun préjudice à la fidélité et aux connoissances des autres, que les plus anciens sont les plus dignes de foi, qu'une tradition fait preuve, quand elle ne seroit pas unanime.

(1 Eusèbe, histoire eccl., l. 3, c. 39. — (2 Quatrième dissertation sur la traduction de Daniel par les Septante, n.° 11, p. 467. — Eusèbe, l. 3, c. 28: l. 7, c. 25.

Denis d'Alexandrie, continue le critique, dit que plusieurs docteurs qui ont vécu avant lui, ont réfuté pied à pied les chapitres de l'apocalypse, ont soutenu qu'il n'y avoit ni raison ni bon sens, que c'étoit l'ouvrage de Cérinthe. Ces docteurs devoient être fort anciens, puisque Denis écrivoit déjà vers le milieu du troisième siècle.

Réponse. Faussetés. Denis ne parle ni de docteurs, ni d'auteurs fort anciens : « Quelques-uns, « dit-il, de ceux qui nous ont précédés, ont re- « jeté ce livre, en ont réfuté tous les chapitres, « ont dit qu'il n'y avoit ni raison ni bon sens, et « ont soutenu qu'il étoit de Cérinthe.... Pour moi, « je n'ose le rejeter, parce que plusieurs de nos « frères en font grand cas; quoique je ne l'entende « point, je soupçonne qu'il renferme un grand « sens, et je ne condamne point ce que je ne con- « çois pas.... J'avoue qu'il est l'ouvrage d'un saint « homme, nommé *Jean*, inspiré par le Saint- « Esprit; mais je ne conviendrai pas aisément « qu'il soit de S. Jean l'apôtre. » Ensuite il tâche de prouver que le style, les expressions, l'esprit qui règne dans les écrits des apôtres, sont différens du style de l'apocalypse (1).

Quoique les réflexions de Denis ne soient pas démonstratives, elles sont néanmoins d'un savant très-exercé dans l'art de la critique. Caïus avoit écrit plus de trente ans avant Denis, et l'on ne connoît aucun auteur plus ancien qui ait attribué l'apocalypse à Cérinthe.

Abauzit sait mauvais gré à l'évêque d'Alexandrie de n'avoir admis l'apocalypse, que parce que ses amis en faisoient grand cas; et malgré l'obscurité

(1 Eusèbe, histoire, l. 7, c. 25. Avant l'an 210, personne, excepté Marcion, n'avoit rejeté l'apocalypse; voyez la note de Millius sur cet endroit d'Eusebe.

de ce livre ; selon lui, Denis a trahi lâchement la vérité, et n'a pas dit ce qu'il pensoit : mais il s'ensuit toujours, dit-il, que l'apocalypse n'étoit pas encore dans le canon.

Assurément ; la question est de savoir si ceux qui l'y ont placé ont eu tort de préférer, au jugement de Caïus et de Denis, le suffrage de deux siècles entiers.

Notre critique convient que ce qui affoiblit un peu l'autorité de ces deux écrivains, c'est qu'ils disputoient contre les millénaires ; ils trouvèrent plus aisé de rejeter absolument l'apocalypse, que d'ôter à ces hérétiques l'avantage que ce livre sembloit leur donner ; mais, par la même raison, dit-il, les autres pères ne l'ont admise que parce qu'ils croyoient le règne de mille ans.

Cela est faux. Plusieurs pères, persuadés de l'authenticité de l'apocalypse, ont rejeté le règne de mille ans ; ceux qui y ont cru n'ont suivi cette opinion que parce qu'elle paroissoit enseignée dans l'apocalypse ; ils n'en donnoient point d'autre preuve. La prévention d'Abauzit ne peut affoiblir les témoignages de S. Méthode, de Victorin, de Lactance, qui ont admis l'apocalypse au troisième siècle.

§ X.

Elle n'est point dans le catalogne des livres saints insérés dans les canons des apôtres ; du temps d'Eusèbe, plusieurs doutoient encore s'il falloit l'y mettre ; mais elle est dans la liste attribuée à S. Athanase, dans la *synopse*, dans celle de Papias qui est plus ancienne.

Le concile de Laodicée, tenu vers l'an 360, suivit la liste du canon des apôtres, et n'y ajouta point

l'apocalypse ; S. Cyrille de Jérusalem, S. Grégoire de Nazianze, S. Amphiloque firent de même ; ils ne placèrent dans le canon que des livres *unanimement reçus par toute l'église* (1) ; l'apocalypse n'étoit pas encore dans ce cas. Abauzit confond très-mal à propos S. Cyrille de Jérusalem avec S. Cyrille d'Alexandrie.

Le concile de Carthage, en 997, mit l'apocalypse au rang des livres sacrés. Voilà, dit notre censeur, concile contre concile ; celui de Laodicée la rejette, celui de Carthage la reçoit.

Il est faux que celui de Laodicée la rejette : le silence n'est pas un anathême. Les conciles et les pères n'ont placé dans le canon que les livres universellement reçus. En Asie, l'an 360, quelques-uns doutoient encore de l'authenticité de l'apocalypse ; en Afrique, l'an 397, personne n'en doutoit plus ; l'on jugeoit que le témoignage unanime des deux premiers siècles devoit prévaloir aux doutes élevés dans le troisième siècle ; et la secte des millénaires ne subsistoit plus.

Ce n'est donc pas parce que S. Augustin dominoit dans les délibérations du concile. L'unanimité des suffrages, tel est le vrai motif de la décision. Il est faux que jusqu'alors l'église eût réprouvé l'apocalypse comme un livre faux et supposé ; pas un seul auteur du premier ni du second siècle n'en a eu cette idée ; et dans le troisième siècle, on ne peut citer que Caïus qui en ait porté ce jugement.

Il y a bien de la différence entre un livre faux ou supposé, et un livre apocryphe ou douteux. On le regarde comme *apocryphe* tant que les preuves de son origine ne paroissent pas assez certaines, et n'ont pas été suffisamment discutées ; dans cet

(1 S. Cyrille de Jérus. Catéch. 4.

état de cause, l'église s'abstient de prononcer. Pour décider que c'est un livre faux et supposé, il faut avoir des preuves convaincantes et certaines de sa supposition; l'apocalypse n'a jamais été dans ce cas. On peut douter de la légitimité d'un enfant, sans que cela suffise pour le déclarer bâtard par un arrêt; les juges peuvent renvoyer à un plus amplement informé, sans que l'enfant soit censé dégradé par-là.

Mais si des auteurs du troisième siècle ont cru devoir rejeter l'apocalypse, si d'autres se sont crus fondés à douter de son authenticité, comment ceux du quatrième siècle ont-ils pu se croire plus habiles?

Parce qu'ils ont discuté plus exactement la question. En fait d'histoire, de monumens, de critique, ce qui avoit paru douteux dans un temps, peut devenir certain dans un autre. Le quatrième siècle, lorsque la paix fut rendue à l'église, fut un temps de lumière, de recherches, de savantes discussions; les monumens des siècles précédens furent rassemblés et comparés; la tradition fut interrogée, les témoins confrontés; ce qui avoit été obscur et douteux jusqu'alors, put devenir certain et incontestable. Tant que l'hérésie des millénaires avoit subsisté, l'église avoit craint de l'autoriser en canonisant l'apocalypse; lorsque cette secte fut éteinte, il n'y eut plus de danger.

§ XI.

On voit à présent dans quel sens le canon des écritures n'a pas été fixé. Il l'a été dans ce sens que l'on n'a jamais douté des quatre évangiles, des actes des apôtres, des treize épîtres de S. Paul, de la première de S. Jean, et de la première de

S. Pierre ; l'authenticité de ces livres n'a été contestée que par des hérétiques. Le canon n'a pas été fixe dans ce sens, que l'église n'ait pu dans la suite y ajouter un ou plusieurs livres, lorsque les raisons qui avoient d'abord jeté du doute sur leur origine, ont été pleinement dissipées. Il en est de même d'un dogme contesté : l'église s'abstient de prononcer, jusqu'à ce qu'il soit prouvé que ce dogme fait partie de la croyance révélée et universellement professée : lorsque les preuves sont acquises, l'église le décide ; et quiconque s'obstine à disputer encore après la décision, mérite d'être condamné.

Nous ne suivrons pas plus loin la liste des auteurs ecclésiastiques qui ont parlé de l'apocalypse dans les siècles postérieurs ; Abauzit ne les passe en revue que pour avoir occasion de lancer quelque trait de satire contre eux. En récompense, il a déterré dans la bibliothèque des pères, l'ouvrage d'un certain Junilius, évêque d'Afrique au sixième siècle, qui lui a paru enseigner la même doctrine que les protestans. Il veut, comme eux, que l'on juge de l'inspiration divine d'un livre par la doctrine qu'il contient, par le caractère et le style de l'écrivain, etc. Cette méthode est-elle à portée du commun des fidèles? Il faudra donc juger de la doctrine par les livres, et des livres par la doctrine ; c'est un cercle dans lequel les protestans peuvent se donner carrière tant qu'il leur plaira.

Les raisonnemens de ce critique sont toujours les mêmes. Si un écrivain n'a pas formellement adopté l'apocalypse comme un livre divin, donc il l'a rejetée. Si un autre l'admet comme tel, Abauzit objecte ou que cet auteur ne parloit pas au nom de toute l'église, ou qu'il n'avoit pas examiné la question, ou qu'il s'en est fié aux anciens,

ou qu'il admet aussi d'autres livres rejetés par les protestans.

Comme le concile général de Constantinople, en 692, a reçu le concile de Laodicée et celui de Carthage, il conclut que cette assemblée œcuménique approuve en même temps deux conciles contradictoires. Il n'y a pas entre ces deux conciles plus de contradiction qu'entre un arrêt de plus amplement informé et un jugement définitif.

Abauzit finit en disant que l'église catholique qui croit que les prédictions de l'apocalypse ont été accomplies dans les trois premiers siècles, semble avoir craint qu'en descendant plus bas, elle ne vît l'Ante-Christ dans la personne de son chef. Un protestant qui en est encore là, n'est pas un adversaire fort redoutable. Tel est néanmoins le personnage dont le plus célèbre de nos philosophes a trouvé bon d'être le plagiaire; il s'est paré de ses dépouilles sans lui faire la grâce de le nommer.

Pour couronner son chef-d'œuvre, Abauzit entreprend d'expliquer les prédictions de l'apocalypse; c'est dommage que le philosophe dont nous parlons n'ait pas eu la même ambition, et ne se soit pas érigé en prophète.

Comme ce livre nous présente un tableau très-ressemblant du culte extérieur de l'église catholique, les protestans, obstinés à regarder ce culte comme une idolâtrie, n'ont pu consentir à laisser l'apocalypse dans le canon des écritures.

ARTICLE III.

DES LIVRES APOCRYPHES OU SUPPOSÉS.

§ I.

Un des moyens que les incrédules ont jugés les plus propres à jeter du doute sur l'authenticité des livres du nouveau testament, a été d'exagérer le nombre des ouvrages supposés dans les premiers siècles en faveur de la religion chrétienne. Il y a eu, disent-ils, près de cinquante évangiles apocryphes, presque autant de faux actes des apôtres; on leur a supposé de fausses lettres, on en attribuoit même à Jésus-Christ et à la Sainte Vierge. Les anciens font mention de dix ou douze apocalypses ou révélations prétendues. L'on a forgé de fausses prophéties, les oracles des sibylles, les testamens des patriarches; on a publié des livres sous le nom d'Adam, sous celui des anciens sages du paganisme, d'Hermès, d'Orphée, etc. Comme plusieurs de ces livres sont des chefs-d'œuvre de ridicule et d'imbécillité, en les mettant à côté de ceux que nous respectons, nos adversaires se sont flattés de les couvrir tous du même opprobre, de rendre tous nos anciens titres suspects. Tel est le dessein qu'ils se sont proposé dans l'examen critique des apologistes de la religion chrétienne, dans l'examen important de Bolingbroke, dans les questions sur l'encyclopédie, art. *Apocryphe,* etc. Il n'en a pas coûté beaucoup pour étaler de l'érudition sur ce point; les auteurs en ont été quittes

pour extraire Fabricius. Ils étoient bien sûrs que les lecteurs ne remonteroient pas à la source pour savoir si ces livres apocryphes sont anciens ou modernes, en quel temps ils ont paru, quel jugement on en a porté, quels en ont été probablement les fabricateurs. Des philosophes en possession d'être crus sur leur parole, peuvent-ils nous en imposer? Voilà, disent-ils d'un ton triomphant, des monumens authentiques de la hardiesse des imposteurs et de l'imbécillité de leurs prosélytes. Au milieu de tant de romans, comment nous fier à l'histoire? Dès que l'on a cru tant de fables, reste-t-il quelque chose de certain?

A cet argument terrible nous répondrons : Les imposteurs ont été découverts et confondus; donc ceux qui sont demeurés en possession de la confiance publique se sont trouvés exempts de soupçon : les romans ont été rejetés dès qu'ils ont paru; donc l'histoire a été reconnue vraie : les fables sont tombées dans l'oubli; donc la vérité n'en a reçu aucune atteinte. Les imposteurs modernes qui font aujourd'hui tant de prosélytes, doivent trembler à la vue du sort des anciens.

Si nous sommes obligés d'entrer ici dans des discussions ennuyeuses, on ne doit pas s'en prendre à nous.

§ II.

Nous avons déjà remarqué que le nombre des faux évangiles est exagéré de moitié, que la plupart ont été inconnus au troisième siècle et n'ont paru qu'après; nous ajoutons que quand ils seroient plus anciens et en plus grand nombre, ce phénomène, si étonnant au premier aspect, ne prouveroit encore rien.

1.° Il étoit naturel que des Juifs ou des païens convertis voulussent mettre par écrit, pour leur usage, pour l'instruction de leurs enfans ou de leurs amis, les faits et les articles de croyance qu'ils avoient appris de la bouche des apôtres et de leurs disciples. A la naissance du Christianisme, aucune histoire ne pouvoit paroître plus intéressante que celle de Jésus-Christ, à tous ceux qui avoient embrassé sa doctrine. A mesure que le nombre des fidèles s'accrut, le nombre de ces histoires a dû augmenter, sans que l'on puisse accuser ceux qui les ont faites d'avoir voulu se tromper eux-mêmes, ni en imposer aux autres. Comme parmi cette foule d'écrivains les uns avoient plus ou moins de capacité, étoient plus ou moins instruits, il a dû se trouver beaucoup de variété dans leurs écrits; mais ces histoires plus ou moins exactes ont dû devenir inutiles, lorsque les évangiles composés par les apôtres eux-mêmes ou par leurs disciples assidus, ont été mis entre les mains des fidèles. Que quelques-unes de ces histoires oubliées dans les cabinets des particuliers aient reparu dans la suite, aient été nommées *faux évangiles*, ou *évangiles apocryphes*, ce fait n'a rien d'étonnant et dont l'histoire moderne ne fournisse des exemples. Loin de porter aucune atteinte à l'autorité de nos quatre évangiles, il démontre la force qu'a naturellement une histoire authentique, exacte, bien faite, pour décréditer tous les mémoires qui n'ont point les mêmes caractères.

2.° Vu la multitude de sectes nées dans le second siècle, et de philosophes qui ont voulu accommoder la doctrine chrétienne à leurs opinions, il n'est pas surprenant que les différens chefs de parti aient voulu aussi composer des évangiles à leur usage;

qu'ils aient mutilé, interpolé, mis en pièces le texte des nôtres pour fabriquer les leurs. A peine l'ont-ils entrepris, que ce crime leur a été reproché; S. Clément d'Alexandrie, S. Irénée, Origène, Tertullien, etc., l'ont mis au grand jour. Quand les attentats des faussaires auroient encore été plus fréquens, quel préjugé en pourroit-on tirer contre la candeur et la prudence des premiers fidèles, qui n'ont voulu recevoir pour authentiques et pour vrais, que les ouvrages munis du témoignage des églises apostoliques, attentives à conserver les écrits et les leçons de leurs fondateurs?

Nous avons encore observé que le nom d'*évangile* a été donné dans les premiers temps à tout ce que nous appelons *livres de religion*. Est-il étonnant qu'au milieu de vingt hérésies que l'entêtement philosophique a fait éclore dans le second siècle, il ait paru tous les jours des professions de foi, des catéchismes, des expositions de doctrine conformes aux préjugés de chaque secte? Ce phénomène a paru dans tous les siècles; il se renouvellera toujours dans les mêmes circonstances. L'église catholique, toujours attachée à la tradition, à la source première de sa croyance, et qui ne s'en écarta jamais, sera-t-elle responsable des efforts que ses ennemis n'ont cessé de faire pour lui enlever son dépôt? L'on nous objecte ces funestes divisions aussi anciennes que l'église; c'est le crime de la philosophie et non de la religion. Des disputeurs mal convertis portèrent dans le sein du Christianisme leur caractère pointilleux, opiniâtre, incrédule, et tant soit peu fripon. C'est à leur postérité que nous avons affaire.

§ III.

3.° Ces évangiles apocryphes, partis de tant de mains différentes, ont-ils contredit les nôtres sur le fond de l'histoire, sur les faits principaux qui servent de base à notre religion? Voilà où il en faut revenir. S'ils y ont été conformes, quel préjugé en tirera-t-on contre les nôtres? Lorsqu'une histoire a été écrite par un grand nombre d'auteurs de différens pays, qui avoient des opinions et des intérêts contraires, qui s'accordent néanmoins pour le gros des faits, la narration de ceux qui étoient moins à portée de la source porte-t-elle quelque préjudice à l'authenticité ou à la vérité du récit des témoins oculaires? C'est une preuve de plus en leur faveur.

Or, dans la multitude d'évangiles supposés, il ne reste que le nom de la plupart; on ne sait pas en quoi ils étoient conformes ou contraires aux nôtres; il n'en résulte donc rien ni pour nous, ni pour nos adversaires.

Il ne s'en est conservé que quatre, qui sont assez courts. Le premier est l'évangile de la nativité de la sainte Vierge; il n'a pas été connu avant le quatrième siècle; S. Epiphane est le premier qui en ait parlé. Le second est le pro-évangile de S. Jacques, dont Origène a fait mention sur la fin du second siècle. Le troisième est l'évangile de l'enfance du Sauveur; il est du même temps; S. Irénée l'a indiqué, et l'attribue aux marcosiens. Le quatrième est l'évangile de Nicodème sur la passion et la résurrection de Jésus-Christ. On ne peut pas le faire remonter plus haut que le quatrième siècle; il est dit à la fin, qu'il a été trouvé par l'empereur Théodose. Ces quatres histoires, quoique pleines de fables et de puérilités, ne con-

tredisent point les faits de nos évangiles, elles serviroient à les confirmer, si des rêveries ne les avilissoient pas.

Les deux plus anciens évangiles apocryphes sont celui des Egyptiens et celui des Hébreux ; tous deux ont été connus de S. Clément d'Alexandrie, il n'en reste que des fragmens très-courts. Ni l'un ni l'autre ne contredisoient l'histoire évangélique sur les faits principaux. Celui des Hébreux y étoit si conforme, que S. Jérôme s'étoit donné la peine de le traduire ; l'auroit-il fait, si c'eût été un livre absolument fabuleux, et contraire à nos évangiles? Selon S. Epiphane, c'étoit l'évangile même de S. Matthieu en hébreu, mais interpolé par les ébionites. Si celui des Egyptiens n'avoit eu aucune conformité avec les nôtres, S. Clément d'Alexandrie, en le citant, se seroit-il borné à dire qu'il n'étoit point au nombre des quatre que l'église avoit reçus par tradition? Il l'auroit absolument rejeté.

Nos adversaires présument sans doute que les évangiles, composés par les hérétiques, à l'usage de leur secte, contredisoient en tout point la narration des nôtres ; nous prouverons le contraire, dans le chapitre suivant, par des témoignages irrécusables. Si cela eût été, Origène, qui les avoit lus, et qui les méprisoit, auroit fait remarquer ce défaut.

Plus nous voyons les incrédules insister sur la multitude des évangiles apocryphes, moins nous comprenons quel avantage ils peuvent en tirer. Quand une histoire vraie auroit été contrefaite, commentée, maladroitement défigurée par cent auteurs, qu'en pourroit-on conclure, dès qu'elle subsiste toujours telle qu'elle est sortie de la main des témoins oculaires?

Il en résulte, dira-t-on, que les fables contenues dans les faux évangiles ont été crues par un grand nombre de personnes; donc on a pu ajouter foi de même à nos évangiles, quand même ils n'auroient raconté que des fables.

Par qui les faux évangiles ont-ils été crus? Par des contemporains ? Ils n'ont paru que plus d'un siècle après la date des événemens. Par les pères de l'église? Ils ont crié à l'imposture, dès qu'ils ont connu ces fausses productions. Par de simples fidèles? Aucun n'y a donné confiance que ceux qui s'étoient aveuglement livrés aux hérétiques. Aujourd'hui les incrédules les plus fiers croient encore, ou font semblant de croire toutes les fables qui leur paroissent injurieuses au Christianisme; s'ensuit-il de leur crédulité que l'on doive s'inscrire en faux contre toutes les histoires?

En deux mots, ou les évangiles apocryphes étoient conformes aux nôtres, pour le gros des faits, ou ils ne l'étoient pas. dans le premier cas, ils n'ont été rejetés qu'à cause qu'ils manquoient d'attestations de leur authenticité, et c'est un préjugé de plus en faveur des nôtres. Dans le second, il s'ensuit qu'ils ont été réfutés par la notoriété publique, et que, si quelqu'un s'y est laissé tromper, c'est sa faute.

§ IV.

Il en est de même des faux actes des apôtres. Ce sont des productions des hérétiques beaucoup plus récentes que les actes écrits par S. Luc; il n'en est fait aucune mention avant le troisième siècle [1]. L'auteur des questions sur l'encyclopédie prétend

(1 Coll. apocryph. N. T. p. 388.

que S. Epiphane les a cités [1]. En effet, ce père les attribue aux encratites, aux apostoliques ou apotactiques, aux origénistes, aux ébionites, et les rejette absolument. Origène, Tertullien, Eusèbe, S. Jérôme et d'autres pères en ont parlé de même ; ces citations ne font pas beaucoup d'honneur aux livres apocryphes [2].

Le même auteur ajoute que les actes de sainte Thècle et de S. Paul sont recommandés par S. Grégoire de Nazianze, par S. Ambroise, par S. Jean Chysostôme, etc. Imposture. Ces pères ont cru qu'il y avoit quelque chose de vrai dans l'histoire de sainte Thècle ; mais ils n'ont fait aucun cas des actes dont il s'agit ; tous les ont rejetés [3].

Nous avouons que *la prédication de S. Pierre* a été citée par S. Clément d'Alexandrie ; mais Eusèbe nous apprend [4] que ce livre, et plusieurs autres que l'on attribuoit au même apôtre, n'ont jamais eu aucune authenticité dans l'église. Tous ces ouvrages apocryphes partoient de la main des hérétiques ; on le savoit, quoiqu'ils y eussent déguisé, avec beaucoup de soin, leurs erreurs [5].

C'est la hardiesse même de ces faussaires qui a rendu les auteurs des siècles suivans très-circonspects, et souvent scrupuleux à l'excès, sur l'authenticité de certains livres, de laquelle nous ne doutons plus aujourd'hui. L'église éclairée par trois siècles continuels de disputes et de recherches, a placé dans le canon des écritures plusieurs ouvrages desquels on doutoit encore du temps d'Eusèbe, parce que la multitude et le poids des témoignages rassemblés ont dissipé enfin tous les nuages et les

(1 Quest. sur l'encyclop., *Apocryphes*. — (2 Cod. apocr. N. T. p. 747. — (3 Tertullien, *de Bapt.*, c. 17. Notes de Lacerda. — (4 Hist. eccl., l 3, c. 3. — (5 V. la note de Cave sur Eusèbe, l. 3, c. 3.

scrupules. Dès que l'on a vu dans un livre quelques passages qui, au premier coup-d'œil, sembloient favoriser l'erreur, l'église s'est abstenue de prononcer jusqu'à ce qu'elle eût acquis ces preuves indubitables de l'origine de cet écrit. Elle a jugé avec raison que l'analogie de la foi, le concert parfait des livres sacrés entre eux et avec la tradition descendue des apôtres, étoient la règle la plus sûre pour savoir si un livre devoit être placé ou non dans le canon des saintes écritures. Les auteurs qui se défient de ses jugemens, qui veulent tout décider selon les régles d'une critique contentieuse, et qui n'est rien moins qu'infaillible, se trompent dans le principe. L'église ne s'est jamais reposée sur l'autorité seule d'aucun écrivain particulier, quelque respectable qu'il fût; elle a compris que la conformité de croyance entre les différentes églises fondées par les apôtres avoit non-seulement tous les avantages de la certitude morale portée au plus haut degré, mais encore le caractére d'unité dans la foi que Jésus-Christ a voulu lui donner.

§ V.

Peut-on former en faveur d'aucun livre apocryphe une chaîne de témoignages aussi longue et aussi constante que celle que nous avous tissue à l'égard de l'apocalypse? Quelques citations isolées d'un ou deux anciens ne prouvent rien; il faut une continuité pour établir une tradition.

Notre croyance d'ailleurs n'est pas fondée sur des livres qu'il plaît aux hétérodoxes de regarder comme apocryphes. Quand il n'y auroit jamais eu de livres, la foi chrétienne n'auroit pas moins subsisté par le moyen de la tradition. Puisque les ignorans peuvent faire leur salut sans savoir lire,

il nous paroît aussi que les savans pourroient être sauvés sans écriture. Le témoignage de l'église est nécessaire pour connoître quelles sont les véritables écritures, puisqu'il y en a eu de fausses; il faut donc commencer par être persuadé de l'autorité de l'église, avant de pouvoir donner confiance aux écritures. Nous démontrerons ailleurs la justesse et la certitude de cette méthode.

Des exemples récens ne nous font que trop sentir le peu de fond que l'on doit faire sur les discussions pointilleuses de la critique : lorsque les épîtres de S. Ignace parurent telles que nous les avons aujourd'hui, les protestans incommodés de la doctrine qu'elles enseignent, épuisèrent toutes les ressources de l'érudition pour les rendre suspectes; ils parvinrent à jeter, pendant quelque temps, un nuage sur leur authenticité. Enfin, après un siècle de disputes et de recherches, après les savantes remarques de Pearson, la vérité s'est fait jour; aucun écrivain sensé n'oseroit plus calomnier ce monument. Si Saumaise, Blondel, Aubertin, Daillé, revenoient au monde, ils rougiroient des conjectures frivoles qui ont fait leur réputation. Mais les incrédules, obstinés à ramener sur la scène les vieux préjugés des sectaires, disent encore que la question n'est pas décidée [1]. Jamais question fut-elle décidée contre les opiniâtres?

Il seroit inutile de disserter sur les lettres faussement attribuées aux apôtres, sur les apocalypses ou révélations supposées. Toutes ces pièces sont très-postérieures à la date des livres du nouveau testament; ceux-ci en ont fourni le canevas, les imposteurs se sont moulés, tant qu'ils ont pu, sur nos livres saints. L'église n'a jamais fait aucun usage de leurs futiles productions; elle a fondé ses

(1 Examen critiq. des apol. de la religion chrétienne, c. 2.

dogmes sur de meilleurs titres. Son symbole étoit formé avant qu'il s'élevât de faux docteurs pour en contester les articles; la maxime que Tertullien leur opposoit au troisième siècle, est d'une certitude éternelle : la vérité a précédé le mensonge, *illud verum quod prius.*

Dans un autre ouvrage, nous avons répondu aux conjectures des incrédules contre le pasteur d'Hermas, le symbole des apôtres, la seconde lettre de S. Clément, celle de S. Barnabé, etc. (1); nous ne répéterons point les mêmes objections. Il vaut mieux démontrer l'injustice du reproche qu'ils font aux anciens pères d'avoir cité les actes de Pilate, forgé les vers des sibylles, employé sans scrupule à la défense du Christianisme des pièces évidemment fausses (2).

§ VI.

S. Justin, dans la première apologie adressée aux empereurs et au sénat romain, leur dit, n.° 35 : « Que Jésus ait été crucifié, et que l'on ait « partagé ses habits, vous pouvez l'apprendre par « les actes dressés sous Ponce-Pilate. » n.° 48 : « Qu'il ait été prédit que le Christ guériroit toutes « les maladies et ressusciteroit les morts, vous « pouvez vous en convaincre par les paroles d'un « prophète (3) : Qu'il ait opéré en effet ces mira- « cles, vous pouvez en être informé par les actes « dressés sous Ponce-Pilate. »

Tertullien dans son apologétique, chapitre XXI, parle de ces mêmes actes. Après avoir rapporté les miracles, la mort, la résurrection, l'ascension de

(1 Certitude des preuves du Christianisme, c. 2. — (2 Question sur l'encyclopédie, *Apocryphes.* Troisième lettre à Sophie, p. 49. — (3 S. Justin cite Isaïe, c. 35, v. 6.

Jésus-Christ, il ajoute : « Pilate, Chrétien dans sa « conscience, envoya la révélation de tous ces « faits du Christ à l'empereur Tibère. » On comprend que ces mots, *Chrétien dans sa conscience*, signifient seulement, *forcé par sa conscience de rendre témoignage à Jésus-Christ.* Il avoit déjà dit, chapitre V : « Un Dieu ne peut être Dieu à « Rome, s'il ne plaît au sénat. Tibère, sous lequel « le nom de Chrétien a commencé d'être connu, « informé de la Palestine même, des faits qui « caractérisoient un personnage divin, en fit son « rapport au sénat, en l'appuyant de son suffrage. « Le sénat rejeta cette proposition, parce qu'il « n'avoit pas été consulté d'abord. L'empereur « persista dans son avis, et menaça de punition « ceux qui accuseroient les Chrétiens. Consultez « vos registres, vous verrez que Néron est le pre- « mier qui ait sévi contre cette religion. »

Eusèbe, dans son histoire ecclésiastique, livre II, chapitre II, confirme l'existence de la révélation de Pilate, en s'appuyant du témoignage de Tertullien : nous ne ferons pas mention des écrivains postérieurs qui en ont parlé.

L'auteur des lettres à Sophie regarde les actes de Pilate comme une imposture, et accuse S. Justin d'en être l'inventeur [1] : 1.° dit-il, quelle vraisemblance y a-t-il qu'un gouverneur écrivant à ses maîtres, fasse l'éloge d'un homme qu'il vient de condamner comme coupable? 2.° Si ces actes avoient existé, quelques-uns des grands de Rome, que l'on suppose avoir été déjà convertis, n'auroient pas manqué d'appuyer Justin; ce qui n'est pas arrivé. 3.° Justin, martyr, est un homme qui a fait peu de figure dans le monde, et dont on ne lit plus les ouvrages.

(1 Troisième Lettre à Sophie, p. 49 et suiv.

Pour accuser de fausseté un philosophe respectable, tel que S. Justin, il faudroit d'autres preuves que des conjectures frivoles. Pilate ne pouvoit-il pas se disculper auprès de ses maîtres, en disant que les Juifs furieux lui en avoient imposé, qu'il s'étoit cru obligé de céder à leur emportement par la crainte d'une sédition ; qu'il n'avoit appris à connoître Jésus que par les miracles arrivés à sa mort et par sa résurrection, etc. ? Il est à présumer que des grands de Rome ont appuyé l'apologie de S. Justin, puisqu'elle produisit son effet ; l'empereur fit cesser ou ralentir la persécution [1]. S. Justin a donc fait une certaine figure à Rome ; à la tête de son mémoire, il met son nom et sa naissance, il fait mention de ses disputes avec le philosophe Crescent ; le succès de sa première apologie l'enhardit à en présenter une seconde, pour avertir les empereurs que les ordres qu'ils avoient donnés à l'égard des Chrétiens étoient fort mal exécutés. En un mot, S. Justin a obtenu sa demande ; donc il n'en avoit pas imposé sur un fait aussi aisé à vérifier que les actes de Pilate. Que ses ouvrages soient lus ou ignorés par les incrédules, il ne s'ensuit rien.

Pour éluder le témoignage de Tertullien, qu'a fait notre critique ? 1.° Il a supprimé le passage de ce père, tiré du vingt et unième chapitre de l'apologétique ; il ne cite que le second, tiré du chapitre cinquième, parce qu'il est moins formel, et que Pilate n'y est pas nommé. 2.° Il reproche aux apologistes chrétiens d'avoir fait tomber ces paroles : *Consultez vos registres,* sur ce qui précède, au lieu qu'elles regardent ce qui suit. Nos apologistes n'ont point fait cette bévue, en les accusant

(1 V. la lettre de l'empereur Antonin aux états de l'Asie, à la suite de la première apol. de S. Justin.

d'impudence, il en fait profession lui-même [1]. 3.° Il allègue les objections par lesquelles Tannegui Lefèvre a voulu prouver que Tertullien avoit été trop crédule, en affirmant que Tibère avoit voulu mettre Jésus-Christ au rang des dieux [2]. Ces objections sont-elles péremptoires?

§ VII.

Lefèvre oppose, 1.° Que cette histoire est tirée d'une pièce apocryphe, savoir, les actes de Pilate. 2.° Que Tibère n'avoit point de religion; Suétone le fait remarquer. 3.° Que le sénat n'auroit osé lui résister. 4.° Que sous Tibère le nom de Chrétien n'étoit pas connu à Rome. Havercamps, dans ses notes sur Tertullien, ajoute que Tibère, ennemi de la religion juive, devoit l'être aussi de la religion chrétienne. L'auteur des lettres à Sophie observe enfin que, selon quelques-uns, le passage de Tertullien est falsifié; il vante la critique de Lefèvre et de Havercamps; il dit que les plus savans Chrétiens ont placé les actes de Pilate dans la classe des fraudes pieuses [3].

Réponse. Il est faux que l'histoire faite par Tertullien soit tirée des actes de Pilate. Tertullien dit que Tibère fit sa proposition au sénat, *ensuite des informations*, ou des avis *venus de la Palestine*; donc ces informations où ces actes ne faisoient pas mention de la démarche de Tibère. Elle a pu être connue par la notoriété publique. Décider que ces actes sont une pièce apocryphe, c'est supposer ce qui est en question. Que diroient nos adversaires, si nous soutenions que Tacite avoit consulté ces

(1 Troisième lettre à Sophie, p. 54. — (2 Quatrième ibid., p. 64, et suiv. — (3 Ibid., p. 59.

actes, lorsqu'il dit que le Christ avoit été mis à mort sous Ponce-Pilate ?

Tibère n'avoit point de religion, mais il avoit des caprices ; il a pu avoir celui de faire rendre les honneurs divins à Jésus-Christ. Puisqu'il haïssoit les Juifs, c'étoit un excellent moyen de les mortifier. Le sénat, bien convaincu que Tibère n'attachoit pas beaucoup d'importance à cette affaire, a pu refuser son suffrage sans danger, tourner même son refus en adulation.

Si Pilate a écrit à Tibère les faits qui regardoient Jésus-Christ, il a dû mander que sa doctrine avoit déjà des sectateurs ; alors il sera vrai que le nom *Chrétien*, ou la chose signifiée par ce nom, a été connue à Rome sous Tibère.

Il n'y a point de falsification dans le texte de Tertullien, mais une variante dans les manuscrits, qui ne change point le sens. Rigaut a lu *istius divinitatis ;* Havercamps met *istius divini*, et l'explique par *istius numinis :* nous avons suivi ce sens, en traduisant par *un personnage divin :* où est la différence ?

C'est l'auteur même des lettres à Sophie, qui a falsifié le texte d'Eusèbe. Selon lui, Eusèbe, fondé sur l'usage des gouverneurs de province, prétend seulement que Pilate n'a pas manqué *sans doute* d'envoyer une relation touchant le Christ ; ce n'est qu'une présomption. Ce *sans doute* est de sa façon ; Eusèbe articule le fait positivement.

Nous savons qu'au second siècle les Quartodécimans forgèrent de faux actes de Pilate, pour appuyer leur usage touchant la pâque ; qu'au troisième, les païens en forgèrent d'autres, pour rendre les Chrétiens odieux ; que Maximin les fit afficher et répandre dans tout l'empire ; que, depuis ce temps-là, il en a paru d'autres, soit qu'il faille les

confondre avec l'évangile de Nicodème, soit qu'il faille les distinguer [1]. Mais que prouvent ces fausses pièces postérieures, contre l'existence des actes cités par S. Justin? La vérité du fait a pu donner lieu de fabriquer de faux actes à la place de ceux qui n'existoient plus; mais des actes supposés, après S. Justin, ne lui ont pas suggéré un fait, qu'il n'auroit pas osé avancer sans preuve [2].

Ce sont ces faux actes plus récens que quelques savans chrétiens ont regardés, avec raison, comme une fraude pieuse; mais s'il y en a eu quelques-uns qui aient attaqué l'existence de ceux dont S. Justin a parlé, ils n'ont allégué aucune preuve démonstrative. S. Justin a persuadé les empereurs; donc il ne leur en a pas imposé.

Supposons néanmoins, pour un moment, que S. Justin ait été mal informé, que Tertullien ait été trompé par un faux bruit, que la narration d'Eusèbe n'ajoute aucun nouveau poids à ce récit, est-ce là une raison d'accuser les apologistes chrétiens qui ont cru vrais les actes de Pilate, d'*imposture* et d'*impudence?* Nous ne faisons aucun usage de ces actes, parce que les faits qui concernent Jésus-Christ sont assez prouvés d'ailleurs. Il en est de même de la lettre d'Abgare à Jésus-Christ, et de la réponse, contre lesquelles l'auteur des lettres à Sophie déclame avec le même emportement, en accusant Eusèbe de les avoir forgées [3].

(1 Cod. apocryp. N. T. p. 214 et suiv. — (2 V. Pearson, *Lect. 4 in acta Apost.*, n.° 15. — (3 Lettre cinquième, p. 73.

§ VIII.

Quant aux oracles des sibylles, nous nous bornerons à extraire, en peu de mots, la dissertation de M. Fréret sur ce sujet [1]. On ne peut pas le soupçonner d'être trop prévenu en faveur de nos apologistes.

Il observe d'abord que le désir de connoître l'avenir, et la confiance à la divination, sont une maladie de l'esprit humain, presque incurable, et la source de la plupart des superstitions du paganisme; que ce préjugé faisoit partie essentielle de la religion des anciens. Quoique la croyance aux prodiges de toute espèce ait été extrêmement affoiblie par l'établissement du Christianisme, cependant, dit-il, la religion ni la philosophie n'ont pu encore la déraciner tout à fait.

La confiance des Grecs à leurs oracles, l'entêtement des Romains pour les livres des sibylles, dès la naissance de leur république, sont deux faits connus; ces livres sont beaucoup plus anciens que le Christianisme; ils ont été conservés à Rome jusqu'au commencement du cinquième siècle. L'empereur Aurélien, ordonnant aux pontifes de les consulter, l'an 270, leur reproche la répugnance qu'ils avoient à le faire. Il semble, dit-il, que vous ayez cru délibérer dans une église de Chrétiens, et non dans le temple de tous les dieux [2]. Cette réflexion semble prouver que, quoique plusieurs Chrétiens aient cité les vers des sibylles, ils n'y avoient, dans le fond, aucune confiance.

Josèphe, dans ses antiquités judaïques, compo-

(1 Mémoire de l'acad. des inscript., in-12, tome XXXVIII. — (2 *Flav. Vopis. in Aureliano.*

sées vers l'an 93 de notre ère, cite un ouvrage de la sibylle, où il étoit parlé de la tour de Babel et de la confusion des langues, à peu près comme dans la genèse. M. Fréret en conclut que cet ouvrage passoit déjà pour ancien, qu'il étoit entre les mains des Grecs, que les Chrétiens ne sont pas les premiers auteurs de la supposition des livres sibyllins. Il le confirme, parce que les vers qui en sont cités par S. Justin, par Théophile d'Antioche, par S. Clément d'Alexandrie, et par d'autres pères, ne se trouvent point dans le recueil que nous avons aujourd'hui, et qui est plus récent. D'où il résulte évidemment que ces pères n'ont eu aucune part à la fraude, qui peut être l'ouvrage de quelques Juifs platoniciens.

Par le texte même du recueil des vers sibyllins, tel que nous l'avons, M. Fréret prouve qu'il a été composé, ou interpolé, au second siècle, sous Marc-Aurèle, entre les années 169 et 177 de Jésus-Christ.

Celse, qui écrivoit sous Adrien, quelques années avant cette époque, reprochoit aux Chrétiens qu'il y avoit parmi eux une secte de *sibyllistes*, et qu'ils avoient corrompu les vers sibyllins, pour y mettre des blasphêmes. Origène répond que ceux d'entre les Chrétiens qui ne vouloient pas regarder la sibylle comme une prophétesse, nommoient, à la vérité, *sibyllistes* ceux qui y avoient confiance. Quant au reproche de falsification, il défie le philosophe de produire d'anciens exemplaires non altérés, par lesquels on pût constater la fraude. Cela prouve, dit M. Fréret, 1.° que l'authenticité de ces prédictions n'étoit point alors mise en question, et qu'elle étoit également supposée par les païens et par les Chrétiens. 2.° Que parmi ces derniers, il y en avoit seulement quelques-uns qui y

ajoutoient foi, pendant que les autres n'en faisoient aucun cas.

Il observe qu'en fait de critique, les plus célèbres philosophes du paganisme n'avoient aucun avantage sur le commun des auteurs chrétiens; il le montre par l'exemple de Plutarque, de Celse, de Pausanias, de Philostrate, de Porphyre, de l'empereur Julien. Tous alléguent, sous le nom d'Orphée, de Musée, d'Eumolpe, etc., des ouvrages et des oracles supposés par les nouveaux platoniciens, ou plutôt par les sectateurs du nouveau pythagorisme. Les Chrétiens, de leur côté, crurent qu'il leur étoit permis d'alléguer les mêmes autorités pour battre les païens par leurs propres armes, surtout pour détruire le reproche de nouveauté que l'on répétoit sans cesse contre le Christianisme.

§ IX.

Lorsque cette religion fut dominante, la dispute changea. Eusèbe, dans sa préparation évangélique, ne cite le témoignage des sibylles que d'après Josèphe; s'il allègue des oracles favorables au Christianisme, il les emprunte toujours de Porphyre, ennemi déclaré de la religion chrétienne. S. Augustin, dans son ouvrage contre Fauste, dit que ces preuves peuvent avoir quelque force pour confondre l'orgueil des païens, mais qu'elles n'en ont pas assez pour donner quelque autorité à ceux de qui elles portent le nom [1]. Il convient ailleurs que ces prédictions peuvent à la rigueur être regardées comme l'ouvrage des Chrétiens, et que ceux qui veulent raisonner juste, doivent s'en tenir aux

(1 *Contra Faustum*, l. 13, c. 15.

prophéties tirées des livres conservés par les Juifs nos ennemis [1].

De là il paroît évident que les pères qui ont cité les sibylles, ne les ont opposées à leurs adversaires que comme un argument personnel; que si la plupart de ces vers ont été forgés par des Chrétiens, ceux-ci n'ont fait qu'imiter la conduite des philosophes, ennemis du Christianisme; c'étoit un mauvais exemple à suivre.

La conclusion de M. Fréret mérite attention : « Les controverses, dit-il, agitées dans les deux « derniers siècles sur l'autorité de la tradition, « ont jeté les critiques dans deux extrémités oppo- « sées. Les uns, dans la vue de détruire la force du « témoignage que les anciens écrivains portent de « la croyance de leur siècle, ont extrêmement « appuyé sur le défaut de leur manière de rai- « sonner, sur la foiblesse, ou même sur la fausseté « de quelques-unes des preuves qu'ils emploient. « Les autres se sont persuadé que l'autorité des « pères, lorsqu'ils déposent de ce qu'on croyoit de « leur temps, ne pouvoit subsister, si on les aban- « donnoit dans la manière dont ils avoient traité « des questions indifférentes et étrangères au fond « de la religion. Dans cette vue, ils ont cru devoir « défendre avec le zèle le plus ardent, des opinions « dont il paroît que les pères mêmes n'étoient pas « trop persuadés, mais qu'ils ont cru pouvoir « employer comme un argument personnel contre « les païens; telle étoit l'opinion du surnaturel des « oracles. Il faut, sans doute, tenir le milieu entre « ces deux excès. »

Il est fâcheux que dans l'article *Sybilles* de l'encyclopédie, en copiant M. Fréret, on ait supprimé plusieurs de ses réflexions qui vont à la décharge des pères de l'église.

(1 *De civit. Dei*, l. 15, c. 47.

Par les plaintes qu'ils ont formées dans tous les temps contre les hérétiques, il est prouvé que les supercheries de toute espèce, commises dans les premiers siècles, ont été l'ouvrage de ces sectaires. Le moindre soupçon d'infidélité en ce genre, suffisoit pour rendre un homme suspect d'hérésie; l'église n'a laissé aucune de ces sortes de fautes impunies. Tertullien nous apprend qu'un prêtre d'Asie, convaincu d'avoir supposé les actes de S. Paul et de sainte Thècle, par un zèle mal entendu pour la gloire de cet apôtre, fut dégradé de son ministère [1]. Macedonius, évêque de Constantinople, accusé d'avoir changé une seule lettre dans un passage de S. Paul, fut chassé de son siége. Puisque l'on ignore quel est l'auteur des oracles sibyllins, favorables au Christianisme, il est naturel d'attribuer cette imposture aux déserteurs de la foi chrétienne, plutôt qu'à ceux qui sont demeurés soumis à l'église.

ARTICLE IV.

DE LA DIVINITÉ OU DE L'INSPIRATION DES LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT.

§ I.

Ce n'est pas assez de prouver que les livres du nouveau testament ont été écrits par les auteurs dont ils portent les noms, par des disciples du Sauveur, pour conclure qu'ils sont inspirés ou

(1 *De Bapt.*, c. 17.

parole de Dieu. Il n'est pas certain que S. Marc et S. Luc aient entendu prêcher Jésus-Christ, qu'ils aient reçu immédiatement de lui leur mission, qu'ils aient été remplis du Saint-Esprit avec les apôtres, le jour de la pentecôte. S. Barnabé est, ou un apôtre, ou un de leurs disciples, comme S. Clément; cependant leurs écrits n'ont pas été placés dans le canon comme ceux de S. Marc et de S. Luc. Quand il ne seroit pas possible de démontrer par les règles de critique, que tel ouvrage vient d'un apôtre ou d'un disciple des apôtres, il ne s'ensuivroit pas qu'il doit être exclus du catalogue des livres des saints; pour qu'il mérite d'y être compris, c'est assez de prouver que depuis le siècle des apôtres, l'église l'a toujours respecté comme un livre canonique. La question de l'inspiration des livres saints est donc absolument indépendante de celle de leur authenticité; elle n'a rien de commun avec les discussions de critique.

La preuve à laquelle il faut avoir recours pour être certain qu'un livre est inspiré, divin, canonique, parole de Dieu, est la tradition constante et universelle de l'église. En traitant de la règle de la foi, nous ferons voir que cette manière de procéder est seule vraie, solide, décisive. Les simples fidèles ne sont point en état de discuter des preuves historiques, de fouiller dans les monumens de l'antiquité, pour savoir si un livre est authentique ou ne l'est pas, si la doctrine en est pure ou indigne de Dieu, si l'auteur étoit inspiré ou non; mais ils ont des preuves palpables de la nécessité et de l'obligation de s'en rapporter à l'enseignement de l'église; sans cette boussole, les savans eux-mêmes n'auroient pas de leur foi une certitude suffisante.

Il nous suffit donc de montrer que dans tous les siècles, l'église a mis entre les mains des fidèles les

livres du nouveau testament, comme des ouvrages inspirés de Dieu pour diriger leur croyance. Il ne peut y avoir de doute sur ce point à l'égard des siècles qui se sont écoulés depuis le premier concile de Nicée tenu l'an 325. Les pères de ce concile formèrent leur symbole contre Arius sur les passages du nouveau testament aussi bien que sur ceux de l'ancien. Toute la question entre les catholiques et les ariens se réduisoit à savoir en quel sens ces passages devoient être entendus ; l'on convenoit de part et d'autre de la nécessité de régler la croyance sur la doctrine de ces saints livres. Il en a été de même de toutes les contestations survenues dans l'église depuis ce temps-là. Les hérétiques n'ont jamais nié aux orthodoxes la nécessité de se conformer à la doctrine du nouveau testament; les manichéens même qui rejetoient l'ancien, faisoient profession de respecter le nouveau dans toutes ses parties. Il en avoit été de même pendant les trois siècles qui ont précédé le concile de Nicée.

§ II.

Au troisième siècle, Origène travailloit dans l'Orient à rendre plus corrects le texte et les versions des livres saints, à en rendre le sens dans ses commentaires et dans ses homélies; il s'en servoit avec avantage contre différentes sectes d'hérétiques. Selon lui et la vérité, toutes étoient nées du désir d'approfondir les mystères des écritures. « Les « uns, dit-il, ont trouvé telle opinion plus vrai- « semblable, les autres lui ont préféré l'opinion « contraire, lorsqu'il a été question d'expliquer « *les livres qu'ils reconnoissoient unanimement* « *pour divins*. Leurs sectateurs ont pris des noms « différens, selon qu'ils ont suivi les opinions de

« celui-ci ou de celui-là ; il en a été de même chez « les Juifs et chez les philosophes [1]. »

Tertullien combattoit principalement les hérétiques de son temps par la voie de *prescription*, et soutenoit qu'on ne devoit pas les admettre à disputer sur le sens des écritures. Mais il n'étoit pas moins attentif à prouver contre eux l'authenticité des livres du nouveau testament, l'intégrité du texte lu dans l'église catholique, la vérité du sens qu'elle y donnoit, fondée sur la tradition venue des apôtres. On convenoit, de part et d'autre, de l'obligation d'en suivre la doctrine, d'y déférer comme à la parole de Dieu.

S. Clément d'Alexandrie, comme les autres pères, réfute les hérétiques par les écritures ; il leur reproche de rejeter celles qui condamnoient leur erreur, de pervertir le sens des autres, de n'en citer que des fragmens, de leur faire dire ce qu'il leur plaît.

§ III.

Dans le second siècle, S. Irénée suit la même méthode ; il combat les hétérodoxes par l'écriture et par la tradition. Pour donner, dit-il, quelque probabilité à leurs hypothèses, les hérétiques s'efforcent d'y ajuster quelques paroles de Jésus-Christ, des phophètes et des apôtres, afin qu'il ne paroisse pas que leurs imaginations sont absolument destituées de fondement [2].

Ainsi, dans les premiers siècles, aussi bien que dans les suivans, les livres de l'ancien et du nouveau testement ont été l'arsenal commun où tous les partis puisoient leurs preuves et leurs

(1 Contre Celse, l. 3, n.° 12. — (2 S. Irén., l. 1, c. 8 : l. 3, c. 4 : l. 4, c. 26, etc.

argumens; tous faisoient profession de céder à l'autorité de ces livres divins, ceux-mêmes qui en altéroient la doctrine, affectoient pour eux le plus grand respect. La différence qu'il y eut toujours entre eux et les orthodoxes, est que ceux-ci soutenoient, comme nous faisons encore, que le sens de ce livre devoit être fixé, non par des explications arbitraires, mais par la tradition de l'église.

Un auteur anonyme du second siècle, cité par Eusèbe, reproche aux hérétiques de corrompre les écritures, de séduire les simples par des raisonnemens subtils, d'altérer le texte des livres saints: crime dont on peut les convaincre, dit-il, par la discordance des exemplaires qu'ils ont altérés. Ou ils ne croient pas que les écritures aient été dictées par le Saint-Esprit, et alors ce sont des infidèles; ou ils se croient plus sages que le Saint-Esprit, et alors ils sont possédés de l'esprit impur (1). Tertullien leur fait le même reproche (2).

S. Justin, dans ses ouvrages contre les Juifs et contre les païens, argumente également sur le texte des livres de l'ancien et du nouveau testament; il dit qu'on les lisoit dans les assemblées des fidèles : nous avons conservé cet usage. La coutume d'écouter debout la lecture de l'évangile, de former le signe de la croix sur le front, sur la bouche, sur le cœur, lorsqu'on la commence, de baiser le livre à la fin, de citer ensuite la profession de foi, atteste mieux que tous les témoignages possibles, l'idée que nous avons de ce livre divin. Ces pratiques anciennes, constantes, universelles, sont le plus éloquent de tous les monumens.

Tatien, disciple de S. Justin, avoit fait un évangile, composé du texte des quatre que nous avons, et qui servit de règle à ses sectateurs. La

(1 Hist. eccl., l. 5, c. 28. — (2 *De præscrip.*, c. 38.

multitude d'évangiles supposés, qui parurent ensuite, prouve que toutes les sectes s'accordoient à regarder les écrits des apôtres comme la règle de leur foi. Les faussaires n'auroient pas été tentés de supposer de faux titres, si l'écriture n'avoit été d'aucun poids pour décider de la croyance.

S. Justin touchoit aux pères apostoliques, et ceux-ci ont cité les livres du nouveau testament, comme faisant autorité parmi les fidèles. Mais ils n'ont jamais séparé ces deux règles, l'écriture et la tradition, ou l'enseignement de l'église. Telle étoit la seule méthode capable de tranquilliser les fidèles sur l'authenticité des écrits, sur leur intégrité, sur le sens que l'on devoit leur donner; elle a été la même dans tous les siècles. Les pères apostoliques sont irrécusables, non-seulement parce qu'ils ont été instruits par les apôtres, mais parce qu'ils en ont reçu la mission. Ils ont hérité de leurs pouvoirs pour transmettre aux fidèles les livres saints, en garantir l'intégrité, et les expliquer au besoin.

§ IV.

De même que Jésus-Christ et les apôtres ont cité à leurs disciples les livres de l'ancien testament comme dictés par le saint-Esprit, ainsi les successeurs des apôtres nous ont laissé les écrits de leurs maîtres comme des oracles dignes d'être reçus avec autant de respect que les anciens. L'église est ainsi une société nombreuse dispersée dans tous les lieux, qui atteste la validité de ses titres originaux, par la confiance même qu'elle leur donne, par les soins qu'elle a de les conserver, par la profession qu'elle fait d'en suivre fidèlement la doctrine. Elle les tient de ses fondateurs; jamais elle ne s'en est laissé disputer la possession ni

l'intelligence. Lorsque les empereurs païens en ordonnèrent la recherche pour les brûler, plusieurs Chrétiens souffrirent la mort plutôt que de les livrer; ceux qui en eurent la foiblesse, furent regardés comme des traîtres et des apostats. Jamais l'église n'a placé les ouvrages de ses docteurs les plus accrédités au même rang que les évangiles et les écrits des apôtres. Elle a également exclu de son sein les sectes qui rejetoient, qui falsifioient, ou qui expliquoient mal l'ancien ou le nouveau testament.

Que Jésus-Christ ait confirmé l'opinion qu'avoient les Juifs de leurs écritures, c'est un fait attesté par l'évangile. « Lisez avec soin, leur « disoit-il, les écritures dans lesquelles vous « croyez trouver la vie éternelle; ce sont elles qui « rendent temoignage de moi.... Si vous ajoutiez « foi à Moïse, vous croiriez aussi en moi; c'est de « moi qu'il a écrit [1]. » « Toute écriture inspirée « de Dieu, dit S. Paul, est utile pour instruire, « pour reprendre, pour corriger, pour donner des « leçons de justice, pour rendre parfait un homme « de Dieu, et le former à toutes sortes de bonnes « œuvres [2]. » Or les disciples des apôtres mettent sur la même ligne les écritures de l'ancien et du nouveau testament. Les hérétiques mêmes qui en rejetoient quelques livres, sous prétexte qu'ils n'étoient pas des apôtres, ou qu'ils étoient corrompus, tomboient d'accord que ceux contre lesquels on ne pouvoit pas faire le même reproche, étoient règle de foi.

Lorsque Celse accusa les Chrétiens de changer le texte de leurs livres, et de l'expliquer arbitrairement. « Pour moi, répondit Origène, je n'en « connois point d'autres qui entreprennent de

(1 Joan., c. 5, ℣. 39, 46. — (2 2. Tim., c. 3, ℣. 16.

« changer le texte de l'évangile, que les disciples « de Marcion, de Valentin ou de Lucien ; mais on « ne doit point imputer à la religion Chrétienne « le crime particulier de quelques sectaires. C'est « comme si l'on vouloit faire tomber sur la philo- « sophie les erreurs ou la mauvaise foi de quelques « philosophes [1]. »

§ V.

Ce point de fait une fois prouvé, que dès le siècle des apôtres l'on a cru constamment et universellement dans l'église, que les livres du nouveau testament étoient inspirés, aussi bien que ceux de l'ancien, nous n'avons plus besoin de discuter l'opinion de Le Clerc, qui prétend que cette inspiration n'est pas nécessaire pour prouver la divinité du Christianisme, et pour rendre notre foi certaine [2]. Qu'elle soit nécessaire ou non nécessaire, ce n'est point à nous d'en décider. Si l'église a cru cette inspiration dès le temps des apôtres, c'est un dogme révélé; donc il est nécessaire de le croire : Dieu a voulu que ce fût un dogme de croyance, puisque l'église n'a jamais cessé de le regarder comme tel.

Pour le rendre ridicule, l'auteur suppose que, selon nous, Dieu a inspiré aux écrivains sacrés non-seulement les dogmes, la morale, les prophéties, mais encore le style, les phrases, et les mots dont ils se sont servis. Jamais l'église n'a canonisé ce sentiment comme un dogme de foi, jamais elle n'a condamné l'opinion contraire.

1.° Selon l'opinion commune, Dieu a *révélé* aux écrivains sacrés ce qu'ils ne pouvoient pas

(1 Contre Celse, l. 2, n.° 27. — (2 Sentimens de quelques Théol. de Holl. Lettre onzième.

savoir par la lumière naturelle; mais cette révélation n'a pas été nécessaire pour les faits dont ils avoient été témoins oculaires, ou qu'ils avoient appris de la bouche de ces mêmes témoins. Les leçons de Jésus-Christ sont une *révélation* expresse, faite aux apôtres et aux disciples qui l'ont entendu prêcher.

2.° Dieu leur a *inspiré*, par un mouvement de sa grâce, le dessein et la volonté de mettre par écrit ce qu'ils savoient, par la révélation, ou autrement.

3.° Il leur a donné une *assistance*, ou un secours particulier, pour les préserver d'erreur ou d'infidélité dans leur récit, sans rien changer néanmoins au degré de capacité naturelle que chaque écrivain pouvoit avoir d'écrire plus ou moins correctement, plus ou moins clairement.

Ces trois conditions sont nécessaires, mais suffisantes, pour que nous soyons obligés d'ajouter foi à leurs écrits, sans aucun danger d'erreur, et de les regarder comme parole de Dieu. Nous ne prodiguons point ici les miracles.

La principale objection de Le Clerc, contre l'inspiration des livres saints, est tirée des contradictions dans lesquelles sont tombés les écrivains sacrés, et des malédictions auxquelles ils se sont livrés. Nous nions formellement ces prétendues contradictions, et nous défions tous les incrédules d'en citer aucune qu'il ne soit pas possible de concilier. Pour les malédictions, nous avons fait voir, dans notre seconde partie, que ce sont des prophéties ou des menaces, et non des souhaits dictés par la vengeance.

Autre chose est de soutenir que l'écriture sainte est une *règle* de notre foi, autre chose de prétendre qu'elle est la *seule règle*, qu'elle doit s'expliquer

par elle-même, et non autrement. Cette seconde opinion, embrassée par les sectes hétérodoxes, n'a jamais été celle de l'église catholique. Quiconque fait profession de s'en tenir au texte des livres saints, et se réserve la liberté de l'entendre comme il lui plaît, ne se trouve pas beaucoup gêné. On ne doit pas être étonné qu'en la suivant, vingt sectes différentes voient ou croient voir dans l'écriture les opinions qu'il leur a plu d'adopter; qu'en tordant le sens à volonté, les incrédules y aperçoivent des absurdités sans nombre. L'église catholique, plus soumise à la révélation, et plus humble dans sa foi, a toujours été persuadée que le texte seul d'un livre, sans autre secours, n'est pas plus capable de fixer les opinions et de prévenir les erreurs, que le texte des lois ne peut terminer les procès, s'il n'y a pas des tribunaux établis pour prononcer. Conséquemment elle croit et a toujours cru que l'enseignement catholique, ou universel et perpétuel de l'église, est la règle à laquelle on est forcé d'avoir recours pour déterminer le vrai sens des écritures, aussi-bien que pour en constater l'intégrité et l'authenticité : nous prouverons, dans son lieu, la sagesse et la solidité de ce sentiment.

L'auteur de l'histoire critique de Jésus-Christ a répété et amplifié la fausse accusation de Le Clerc. « A l'inspection seule de l'évangile, dit-il, tout « Chrétien doit être convaincu que ce livre est « divin, que chaque mot qu'il contient est inspiré « par le Saint-Esprit. Le sentiment de la plupart « des théologiens est que le Saint-Esprit a révélé « aux écrivains sacrés, jusqu'à l'orthographe des « mots, jusqu'aux points et aux virgules. Mais qui « nous garantira que tous les copistes et les moines « des siècles d'ignorance, qui nous ont transmis « les écrits révélés, n'ont fait aucune faute en les

« transcrivant ? Un point ou une virgule déplacés « suffisent, comme on le sait, pour altérer tota- « lement le sens d'un passage [1]. »

C'est ainsi que l'on rend les théologiens méprisables et odieux, par des calomnies : nous ne prendrons point la peine de les réfuter plus au long. C'est l'église qui nous garantit la conservation, l'intégrité, l'authenticité et le vrai sens des livres saints, et non la capacité des copistes.

(1 Histoire critiq. de Jésus-Christ, préf. p. iv.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DE LA VÉRITÉ DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE.

La divinité de la religion chrétienne porte sur la vérité des faits rapportés dans les livres du nouveau testament. Cette histoire nous apprend que Jésus-Christ est né d'une vierge, par l'opération du Saint-Esprit; qu'il a prêché dans la Judée pendant trois ans; qu'il a fait des miracles pour confirmer sa mission et sa doctrine; donné l'exemple de toutes les vertus; que, mort sur une croix, il est ressuscité trois jours après; a prédit que son évangile s'établiroit par tout le monde, malgré la résistance des hommes. Elle ajoute que, quarante jours après sa résurrection, Jésus est monté au ciel, à la vue de ses disciples; qu'il leur a envoyé le Saint-Esprit le jour de la pentecôte. Dès ce moment, selon la même histoire, les apôtres ont publié à Jérusalem et ailleurs les événemens dont nous venons de parler, surtout la résurrection de leur maître; ils ont été écoutés et suivis par une multitude de prosélytes : peu à peu l'évangile s'est établi dans les villes principales de l'empire romain, et dans d'autres climats; il s'y est formé de nombreuses sociétés de Chrétiens : telle est l'origine de la religion que nous professons. Ceux qui en ont continué l'histoire, disent ou supposent que la plupart des apôtres et des disciples de Jésus-Christ ont été mis à mort en persévérant de publier et d'attester les

faits précédens, dont ils se donnoient pour témoins oculaires.

Si tous ces faits sont vrais, la mission divine de Jésus-Christ et de ses apôtres est incontestable, la vérité du Christianisme est démontrée ; cette religion est l'ouvrage d'un Dieu. Nous avons vu ailleurs, que, de l'aveu d'un déiste célèbre, le pouvoir d'opérer des miracles, joint à une conduite irréprochable, sert d'attestation divine à un missionnaire, lorsque d'ailleurs il n'enseigne rien qui ne soit digne de la sagesse et de la sainteté de Dieu. De quels signes plus certains et plus évidens Dieu pourroit-il se servir pour attester la mission surnaturelle d'un ou plusieurs hommes, qu'en réunissant en eux les trois principaux attributs que nous adorons en lui, la puissance, la sainteté, la sagesse? S'ils ont brillé singulièrement dans Jésus-Christ, ce n'est pas à tort qu'il s'est donné pour Fils de Dieu. Notre principal objet doit donc être de prouver la vérité de l'histoire évangélique dans toutes ses parties. L'ordre exige que nous apportions les preuves générales, avant d'entrer dans l'examen détaillé des faits ; nous suivrons ensuite la chaîne de cette histoire, et nous la diviserons en deux ou trois époques principales.

Un des reproches que nos adversaires nous font le plus souvent, c'est que les faits évangéliques n'ont pour témoins que des hommes prévenus et engagés par système à les rapporter ; il est à propos d'écarter d'abord cette fausse idée, et de montrer que les faits principaux sont attestés par des témoins qui avoient le plus grand intérêt à les nier ou à les révoquer en doute. Nous apporterons donc, dans l'article premier de ce chapitre, les témoignages des auteurs juifs, païens ou hérétiques ; dans le second, les preuves générales de la

vérité de l'histoire de l'évangile. Dans le troisième, nous discuterons les faits qui ont précédé la prédication du Sauveur. Les trois articles suivans auront pour objet ses miracles pendant les trois années de sa prédication ; dans le septième, nous parlerons de ses prophéties.

Les incrédules ont senti comme nous l'importance de cette discussion ; ils ont fait tous leurs efforts pour couvrir d'opprobre le fondateur et les défenseurs du Christianisme : conjectures hasardées, calomnies noires, impostures de toute espèce, comparaisons odieuses, plaisanteries grossières, sarcasmes amers, telles sont leurs armes. Ici principalement, l'on verra que la haine de la religion est une passion terrible, capable de se porter aux plus violens excès ; mais l'amour de la vérité doit nous donner autant de sang froid que l'erreur inspire d'emportement à nos adversaires.

ARTICLE I.

PREUVES DES FAITS ÉVANGÉLIQUES, FOURNIES PAR LES AUTEURS PROFANES.

§ I.

Ceux-mêmes qui sont le plus sincèrement attachés au Christianisme, voudroient que les faits rapportés dans nos évangiles fussent confirmés par des preuves auxquelles l'incrédulité ne pût rien opposer, par le témoignage formel des auteurs

contemporains qui n'ont pas embrassé notre religion. Plusieurs sont ébranlés lorsqu'ils entendent dire aux incrédules que nous ne produisons pour témoins de ces faits que des hommes qui, par système, étoient engagés à les croire des écrivains de notre parti; qu'il est étonnant que Dieu n'ait pas fait attester, par des témoignages étrangers, ces faits si essentiels, de la vérité desquels dépend le sort du genre humain pour ce monde et pour l'autre, pendant que des événemens, beaucoup moins importans, sont constatés par tous les genres de preuves sur lesquelles la foi humaine peut être fondée.

Cette espèce de scandale sera aisée à dissiper, si l'on veut se donner la peine de faire quelques réflexions.

1.° De tous les écrivains qui ont fait l'histoire du règne d'Auguste, il n'en est pas un seul qui ait été témoin oculaire ou contemporain des événemens, et qui n'ait été sujet de l'empire; cependant personne n'a encore douté de ce qu'ils racontent. On n'a pas posé pour principe qu'un historien romain est indigne de foi; lorsqu'il n'a écrit que cent ans après la date des faits, lorsqu'il étoit engagé par l'intérêt national à les croire et à les embellir, lorsque son récit n'est pas confirmé par le témoignage des contemporains étrangers. On a jugé, avec raison, que ceux-ci sont toujours plus mal informés que les nationaux, qu'un écrivain sensé ne peut former le projet d'en imposer à son siècle sur des événemens publics dont la mémoire est encore assez récente, sur lesquels il peut être convaincu de faux par le grand nombre de ses lecteurs. Il nous paroît que l'on doit raisonner de même sur les faits rapportés par les évangélistes, et que l'avantage est entièrement de leur côté.

Des auteurs païens ne peuvent avoir été témoins oculaires des miracles de Jésus-Christ et des apôtres, à moins qu'ils ne les aient suivis dans leur mission. Quand les officiers et les soldats Romains, qui étoient dans la Judée, auroient envoyé à Rome une relation circonstanciée des miracles, de la mort, de la résurrection de Jésus-Christ, et des prodiges opérés par les apôtres, les beaux esprits de Rome n'y auroient fait aucune attention; ils auroient cru leurs compatriotes aussi visionnaires que les Juifs. On sait quelle étoit alors la disposition des Romains à l'égard de la religion, le peu de cas que l'on faisoit des Juifs, les progrès qu'avoit faits l'epicuréisme, les idées que l'on s'étoit formées de la magie et des faiseurs de miracles.

Ceux de Jésus-Christ et des apôtres n'étoient point destinés à exciter la curiosité, mais à fonder une religion; il ne servoit à rien d'en être informé, si on ne l'étoit aussi de la doctrine à laquelle ils servoient d'attestation. Il falloit donc que ces miracles fussent écrits par des hommes instruits de la doctrine et des leçons de Jésus-Christ, que la même relation renfermât les uns et les autres; elle ne pouvoit être dressée que par les disciples attachés à la suite de Jésus, ou par ceux qu'ils prirent soin de former.

§ II.

2.° Il n'est pas raisonnable d'ajouter moins de foi au témoignage positif des disciples de Jésus, témoins oculaires, qu'à l'aveu plus au moins formel des auteurs Juifs ou païens. En matière de fait, les témoins qui ont été à portée de voir et d'entendre, sont plus capables de déposer et méritent plus de croyance que ceux qui étoient absens, qui n'ont

rien vu, et qui auroient refusé de voir quand ils l'auroient pu. L'ignorance ou le silence d'un absent ne forme aucun préjugé contre le témoignage d'un homme sensé, qui a vu et pris la peine de s'instruire. Lorsqu'il est question de faits qui entraînent des conséquences, qui imposent des obligations fâcheuses, les témoins qui agissent en vertu de la conviction qu'ils en ont acquise, ont plus de poids et sont plus croyables que ceux qui sont capables de résister à la vérité connue, et de s'aveugler sur les conséquences qui en résultent. Des Juifs et des païens qui avouent les miracles de l'évangile, et persévèrent dans leur fausse croyance, sont des hommes qui ne raisonnent point ou qui trahissent leur conscience. Vouloir qu'ils confirment le rapport des évangélistes et des premiers Chrétiens, c'est exiger qu'un plaideur avoue formellement les faits qui donnent gain de cause à son adversaire.

Lorsque que des hommes, tels que S. Clément, S. Ignace, S. Polycarpe, etc., se sont convertis à la prédication des apôtres, dans un temps où la mémoire des faits étoit récente et la notoriété très-publique, leur conversion est une preuve beaucoup plus forte qu'un simple témoignage. Elle montre en eux une conviction réfléchie, raisonnée, ferme et constante, qui les porte à changer de religion et de mœurs, à verser leur sang pour garant de leur foi. L'évidence des faits et des preuves est le seul motif qui ait pu les engager à ce sacrifice héroïque. C'est choquer le bon sens de prétendre que leur témoignage seroit plus convaincant, s'ils avoient persévéré dans le paganisme; qu'il a perdu de son poids, parce qu'ils ont été sincères et de bonne foi. Le simple aveu d'un Juif ou d'un païen qui n'est suivi d'aucun effet, part nécessairement

d'un esprit frivole ou d'un opiniâtre qui s'aveugle et se contredit. Nous ne voyons pas en quoi l'attestation d'un tel incrédule peut prévaloir à celle d'un honnête païen converti. Celui-ci n'étoit pas du parti des Chrétiens, ni engagé par système à croire les faits lorsqu'il les a vus ; il étoit plutôt engagé par système à les nier, puisqu'il étoit encore infidèle : ce sont ces faits mêmes qui l'ont déterminé à changer de système et de parti.

§ III.

3.° Un homme qui se laisse étourdir par les clameurs des incrédules, ne voit pas qu'il est dupe de leur mauvaise foi. Quelle est leur manière d'argumenter? Ils demandes des témoins qui ne soient pas de notre parti; lorsque nous en alléguons un, si son témoignage n'est pas assez formel et assez avantageux, on dit qu'il ne prouve rien, s'il l'est trop, on accuse les Chrétiens de l'avoir forgé. C'est le cas du fameux passage de Joséphe. Ce Juif, disent nos adversaires, parle trop favorablement de Jésus-Christ ; il n'a pas pu avouer aussi clairement ses miracles, ses vertus, sa résurrection, sa qualité de Messie, sans se faire Chrétien. S'il avoit embrassé le Christianisme, son témoignage seroit nul, il seroit de notre parti ; puisqu'il est demeuré Juif, son texte a été corrompu. Citons-nous un païen? Cet auteur, réplique-t-on, étoit sans doute mal informé; il s'est fié à un bruit public; il n'a pas vu les faits ; il n'a pas examiné la question ; il a cru que son aveu étoit sans conséquence, etc. En même temps que l'on nous demande tels et tels témoins, l'on prépare déjà contre eux un moyen de récusation.

« Un peuple entier, me direz-vous, est témoin « de ce fait; oserez-vous le nier? Oui, répond « l'auteur des pensées philosophiques, j'oserai, « tant qu'il ne sera pas confirmé par quelqu'un « qui ne soit pas de votre parti, et que j'ignorerai « que ce quelqu'un étoit incapable de fanatisme « et de séduction [1]. »

Fort bien. Comment prouverons-nous qu'un auteur étoit incapable de fanatisme, après que les incrédules en ont accusé les écrivains de toutes les sectes et de tous les partis? Selon eux, les Juifs étoient ignorans, crédules, enthousiastes, fanatiques; les païens, même les philosophes, étoient infatués de théurgie, de magie, de divination, d'astrologie, de faux miracles; c'étoient des fanatiques : les Chrétiens le sont encore davantage. Tout le monde l'est donc, à la réserve des incrédules; tel est leur avis. Ensuite ils nous demandent des témoins qui ne soient pas capables de fanatisme.

Lorsque les Juifs et les païens ne disent rien, on nous objecte leur silence; s'ils disent du mal de notre religion, l'on triomphe de leurs accusations; s'ils en disent du bien, cela ne se peut pas, c'est un témoignage forgé. Enfin l'on décide que « la rejec- « tion des miracles du Christ, ou leur admission « de la part des païens, ne prouve encore absolu- « ment rien [2]. » Ainsi l'on nous demande des témoins, quand on croit que nous n'en avons pas; lorsque nous en produisons, l'on n'en veut plus.

(1 Pensées philosop., n.° 46. — (2 Quatorzième lettre à Sophie, p. 207. Examen crit. des apol., etc., c. 4.

§ IV.

Comme nous écrivons pour les sages, et non pour les insensés et les opiniâtres, peu nous importe que ces derniers nous approuvent ou nous censurent, admettent des preuves ou les rejettent. Les faits évangéliques sont suffisamment attestés par les Juifs, par les païens, par les hérétiques, tous intéressés par système à les révoquer en doute; il en résulte que les apôtres n'ont voulu et n'ont pu en imposer à personne : nous allons le prouver.

Il faut se rappeler d'abord que, selon Tacite, Suétone et Josèphe, il s'étoit répandu dans l'Orient *une opinion ancienne et constante*, que dans ce temps-là, c'est-à-dire, dans le siècle de Jésus-Christ, un ou plusieurs conquérans, sortis de la Judée, seroient les maîtres du monde; que ce préjugé des Juifs fut cause de leur révolte contre les Romains (1). Suétone dit ailleurs, que déjà, sous le règne de Claude, trente ans auparavant, les disputes des Juifs au sujet du Christ, les firent chasser de Rome (2). L'apparition de plusieurs faux messies dans la Judée, à cette même époque, est remarquée par Josèphe et par Celse (3), aussi bien que par les écrivains du nouveau testament. Il est donc certain que, dans ce temps-là, l'opinion de l'arrivée d'un Messie étoit répandue dans tout l'Orient, comme dans la Judée; que les Juifs étoient persuadés de l'accomplissement prochain de leurs prophéties. La venue de Jean-Baptiste et de Jésus dans ce temps même, dut donc exciter l'attention des Juifs, et tenir les esprit en suspens, comme

(1 Tacite, Histoire, l. 5, c. 13. Suétone, *in Vespas.* Josèphe, Guerre des Juifs, l. 6, c. 31. — (2 Suétone, *in Claudio.* — (3 Orig. contre Celse, l. 1, n.° 50.

l'évanglie le rapporte. Cependant un incrédule soutient que, dans ce temps-là, les Juifs ne pensoient plus au Messie [1].

S. Luc parle, dans son évangile et dans les actes, de deux dénombremens de la Judée, sous le règne d'Auguste : Josèphe fait aussi mention de l'un des deux; il le place sous Quirinus, comme S. Luc, et dit qu'il excita une sédition générale [2]. Nous verrons ailleurs s'il y a erreur dans la date, comme le prétendent les incrédules. Julien en parle sans le révoquer en doute [3]. Personne n'étoit plus en état que lui de savoir si le fait étoit vrai ou faux. On nous objecte que jamais auguste n'a fait de dénombrement de tout l'empire. Qu'importe, pourvu qu'il ait fait celui ne la Judée [4] ?

Est-ce par hasard que ce dénombrement a servi à prouver la généalogie de Jésus, sa descendance de David, sa naissance à Bethléem, annoncée par les prophètes, et la légitimité de cette naissance, sur laquelle les incrédules jettent des soupçons? Quand tous les historiens Romains auroient gardé le silence sur cet évément, qui n'intéressoit que la Judée, le témoignage d'un évangéliste, appuyé de Josèphe et de l'empereur Julien, n'est-il pas assez fort pour le constater?

Le massacre des innocens, ordonné par Hérode, à l'occasion de la naissance de Jésus, est rapporté par Macrobe, comme un fait qui fut divulgué à Rome dans le temps. « Auguste, dit-il, ayant « appris que, parmi les enfans agés de deux ans « et au-dessous, qu'Hérode roi des Juifs, avoit fait « tuer dans la Syrie, son propre fils avoit été « enveloppé dans le massacre, dit : *Il vaut mieux*

(1 Septième Lettre à Sophie, p. 103. — (2 Antiq. Jud., l. 18, c. 1. — (3 Dans S. Cyrille, l. 6, p. 213. — (4 Voy. Prideaux, Hist. des Juifs, l. 17, tome I, p. 350.

« *être le pourceau d'Hérode, que son fils* [1]. » Celse, qui avoit lu ce fait dans S. Matthieu, et qui le met dans la bouche d'un Juif, n'y oppose rien [2]. C'étoit donc un fait constant. S. Justin, né dans la Syrie, allègue tous ces faits au Juif Tryphon; et ce Juif ne les révoque point en doute [3] : Que Josèphe et Nicolas de Damas en aient parlé ou non, cela est indifférent; le silence de ceux-ci ne détruit pas le témoignage de ceux-là : Josèphe rapporte vingt autres traits de la cruauté d'Hérode, qui rendent le meurtre des innocens très-croyable.

Ce crime prouve évidemment que la naissance du Messie est un événement duquel on étoit occupé pour lors; que celle de Jésus fit du bruit dans la Judée et à Jérusalem, ou par l'arrivée des mages, ou par les signes miraculeux dont parle l'évangile. A quel titre auroit-elle donné de l'inquiétude à Hérode? Pourquoi se seroit-il porté à faire périr au berceau un enfant inconnu, né par hasard à Bethléem? Le lecteur doit sentir que, sur tous ces faits, la narration des évangélistes n'a rien de hasardé, qu'ils ne craignoient pas d'être convaincus de faux.

§ V.

L'apparition d'une étoile miraculeuse, et la venue des mages au berceau de Jésus, n'ont point paru incroyables à Chalcidius, philosophe platonicien du quatrième siècle, auteur d'un commentaire sur le Timée de Platon. « Il y a, dit-il, une « autre histoire plus digne de notre vénération « religieuse, qui raconte l'apparition d'une étoile, « destinée à annoncer aux hommes, non des

(1 Saturnal, c. 4. — (2 Orig. contre Celse, l. 1, n.° 58. — (3 Dial., avec Tryph., n.° 78 et 79.

« maladies ou quelque mortalité funeste, mais la « venue d'un Dieu, uniquement descendu pour le « salut et le bonheur du genre humain. Elle ajoute « que cette étoile ayant été observée par des « Chaldéens versés dans l'astronomie, sa route « nocturne les conduisit à chercher le Dieu nou- « vellement né, et qu'ayant trouvé cet auguste « enfant, ils lui rendirent les hommages dus à un « si grand Dieu [1]. »

Nous convenons que l'histoire dont parle ce philosophe païen, est l'évangile même de S. Matthieu, et que son témoignage n'ajoute aucun nouveau poids à celui de l'évangéliste. Mais il en résulte du moins, que les anciens philosophes avoient pour cette histoire plus de respect que les incrédules modernes. Loin de l'envisager comme un roman tissu d'impostures, ils la regardoient comme une histoire sainte et vénérable : *Sanctior et venerabilior historia.* En auroient-ils eu cette idée, s'il y avoit eu parmi les Juifs, ou parmi les païens, une tradition constante de la fausseté des faits qui y sont rapportés?

Une conséquence de l'adoration des mages et du massacre des innocens, est la fuite de Jésus en Egypte. Sans la fureur d'Hérode, pour quelle raison la sainte famille auroit-elle quitté la Judée? Ce nouveau fait étoit si constant, que Celse, de concert avec les Juifs, en fait un crime à Jésus, et l'accuse d'avoir appris la magie en Egypte. « Il fut « obligé, dit-il, de servir en Egypte, et après y « avoir appris les secrets magiques dont les Egyp- « tiens font grand cas, il revint dans sa patrie, « où il eut l'orgueil de se faire passer pour un « Dieu.... Qu'avoit-il besoin d'être transporté en « Egypte? De peur d'être tué? Mais il ne convient

(1 Commentaire sur le Timée, p. 219.

« pas à un Dieu de craindre la mort.... Quoi ! ce « grand Dieu, qui avoit déjà envoyé deux anges à « cause de Jésus, ne pouvoit pas mettre en sûreté « son propre Fils, sans le faire sortir de chez « lui [1] ? »

Voilà les quatre principaux faits de l'enfance de Jésus, qui tiennent l'un à l'autre, suffisamment attestés par les auteurs profanes, même par ses ennemis. Une enfance marquée par des traits aussi frappans, ne peut être celle d'un homme ordinaire. Lorsqu'un célèbre incrédule a observé, d'un ton railleur, que Dieu n'a pas voulu que ces choses divines fussent écrites par des mains profanes [2], il s'est montré aussi peu instruit de l'histoire profane, que de l'histoire sainte.

L'auteur des lettres à Sophie objecte que Macrobe et Chalcidius n'étoient point contemporains; qu'ils ont suivi les rumeurs populaires; que d'autres auteurs, plus voisins des événemens, n'en ont rien dit; que Macrobe faisoit une satire, et non une histoire; que Chalcidius étoit un rêveur [3]. Mais Celse rêvoit-il encore, ou étoit-il fort éloigné de la date des événemens ? S'ils étoient faux, il ne tenoit qu'à lui d'attester le contraire par la notoriété publique; il ne l'a pas fait.

§ VI.

La prédication, les vertus, la mort injuste de S. Jean-Baptiste, sont racontées par Josèphe. Il dit que la défaite de l'armée d'Hérode fut regardée comme une punition de Dieu, à cause de la mort qu'il avoit fait subir à Jean-Baptiste. « C'étoit,

(1 Origène contre Celse, l. 1, n.° 28, 67. — (2 Dictionn. philosoph., *Christianisme*. — (3 Treizième lettre à Sophie, p. 187 et suiv.

« continue-t-il, un homme de grande piété, qui « exhortoit les Juifs à embrasser la vertu, à exer- « cer la justice, à recevoir le baptême, à joindre « la pureté du corps à celle de l'âme.... Comme il « étoit suivi d'une grande multitude de peuple qui « écoutoit sa doctrine, Hérode, craignant son « pouvoir, l'envoya prisonnier dans la forteresse « de Machéra, où il le fit mourir [1]. »

Plusieurs de nos adversaires n'ont pas laissé d'affirmer que les historiens d'Hérode ne lui attribuoient point la mort de Jean-Baptiste [2]. Blondel jugeoit que ce passage de Josèphe est une interpolation faite par les Chrétiens, parce que *le précurseur de Jésus-Christ y est trop loué.* Mais, s'il a mérité de l'être, pourquoi Josèphe ne lui auroit-il pas rendu justice? A la vérité, il est fâcheux pour les incrédules, que cet historien confirme nos évangiles sur un fait important. Il l'est encore davantage que le hasard ait si bien servi Jésus, en lui donnant pour précurseur et pour premier apôtre, un homme aussi vertueux et aussi respecté que Jean-Baptiste. De-là il est résulté deux inconvéniens; le premier, qu'il a fallu supposer une collusion entre ce prédicateur et Jésus, accuser d'imposture un prophète admiré de toute la Judée: le second, c'est que si Josèphe a été assez équitable pour rendre hommage à la sainteté du précurseur, il n'est plus incroyable qu'il l'ait aussi rendu aux miracles de Jésus-Christ, et à sa qualité de Messie.

Que Jésus ait prêché dans la Judée et y ait jeté les fondemens du Christianisme, c'est un autre fait dont nous sommes instruits par Tacite. Son témoignage sera rapporté ci-après.

(1 Ant. Jud., l. 18, c. 7. — (2 Hist. crit. de Jésus-Christ, l. 4, p. 76. Dieu et les hommes, c. 30.

§ VII.

Jésus a-t-il fait des miracles, et peut-on le prouver par les auteurs profanes? C'est ici la grande question; les Juifs sont les premiers témoins qu'il faut interroger, puisque ces miracles ont dû être opérés sous leurs yeux.

Celse nous apprendra quel étoit au commencement du second siècle le sentiment des Juifs sur ce point. Dans ses deux premiers livres, il prend le personnage d'un Juif pour attaquer l'histoire évangélique; il n'ignoroit pas ce que les Juifs pouvoient y opposer.

Il dit d'abord, que les Chrétiens lui paroissent exercer leur pouvoir par des enchantemens ou par l'invocation de quelques démons ou génies. Il reproche à Jésus, que dans sa fuite en Egypte, il a étudié la magie et les arts occultes dont les Egyptiens font profession; qu'à son retour, enflé de ce pouvoir, il a voulu se faire passer pour un Dieu [1].

« Lorsque Jésus, dit-il, fut baptisé dans le « Jourdain, il prétend que la figure d'un oiseau « vint se reposer sur lui, et que l'on entendit une « voix du ciel qui le reconnoissoit pour le Fils de « Dieu. Qui a été témoin de ce prodige? Qui a « entendu cette voix? Deux ou trois compagnons « de son supplice.... Jésus se vante qu'à sa nais- « sance, des Chaldéens sont venus l'adorer comme « un Dieu enfant; qu'ils le déclarèrent ainsi à « Hérode le Tétrarque : celui-ci envoya des soldats « pour mettre à mort tous les enfans de même âge, « espérant d'envelopper Jésus dans ce massacre, « et de l'empêcher de devenir roi.... Mais si Hérode

(1 Dans Origène, l. 1, n.° 6, 28, 38.

« a eu peur d'être détrôné par lui, pourquoi Jésus, « parvenu à l'âge viril, n'a-t-il pas régné?.... « Qu'étoit-il nécessaire de le transporter en « Egypte?.... Le Dieu suprême ne pouvoit-il pas « garder son Fils en sûreté chez lui, après lui « avoir déjà dépêché deux anges?.... Qu'a-t-il « fait d'admirable ou de surnaturel lorsqu'on l'ex- « horta dans le temple à prouver, par un miracle « évident, sa qualité de Fils de Dieu?.... Supposons « vrai tout ce que l'on raconte des guérisons et des « résurrections qu'il a opérées, des pains qu'il a « multipliés pour nourrir un peuple nombreux; « cela lui est commun avec les magiciens qui « promettent des choses encore plus admirables, « qui chassent les démons, qui guérissent les « malades par leur souffle, qui évoquent les âmes « des héros, etc. Parce qu'ils font tout cela, « faut-il croire que ce sont autant de Fils de « Dieu? Ne sont-ce pas là plutôt les pratiques « d'hommes méchans et des mauvais démons?.... « Les actions de Jésus sont celles d'un magicien « détestable et ennemi de Dieu [1]. »

Celse continue d'apostropher les Chrétiens par la bouche d'un Juif: « Pour quelle raison, dit-il, « reconnoissez-vous Jésus pour Fils de Dieu? « Parce que, selon vous, il a guéri des boîteux et « des aveugles, et qu'il a ressuscité des morts; « mais il vous ouvre les yeux lui-même, et rend « témoignage à la vérité : il dit, comme vos « écritures l'attestent, qu'il viendra des malfai- « teurs et des imposteurs qui opéreront des pres- « tiges semblables; il nomme satan l'auteur de « ces prétendues merveilles. Il convient donc qu'il « n'y a rien de divin dans tout cela, que ce sont « des artifices de séducteurs; la vérité l'a forcé de

(1 Dans Origène, l. 1, n.° 41, 58, 61, 66, 67, 68, 71.

« décréditer ses propres pratiques, en dévoilant « celles des autres. N'est-il pas absurde de juger « sur les mêmes signes qu'il est Dieu, et que les « autres sont des imposteurs?.... Il a prédit qu'il « ressusciteroit après sa mort; soit. Combien « d'autres ont employé le même artifice pour en « imposer à des auditeurs imbéciles? On raconte « la même chose de Zamolxis, de Pythagore, de « Rampsinitus, d'Orphée, de Protésilaüs, d'Her- « cule, de Thésée. Mais il faudroit savoir si jamais « un mort est ressuscité avec le même corps. Vous « regardez sans doute les histoires étrangères « comme des fables; pour les vôtres, c'est un « dénouement merveilleux d'avoir imaginé le cri « d'un crucifié prêt à expirer, un tremblement de « terre, et des ténèbres. Cet homme qui n'a pu se « garantir de la mort, a montré après sa résur- « rection les marques de son supplice, ses mains « percées de clous. Vous citez pour témoins une « femme troublée; quelque sectateur de Jésus, « complice de sa magie, qui a rêvé ce qu'il sou- « haitoit, qui a été trompé par son imagination « comme bien d'autres, ou, ce que je crois plutôt, « qui a voulu imposer aux hommes par un men- « songe, et donner à d'autres l'occasion de publier « la même imposture [1]. »

Il dit ailleurs, que les apôtres n'ont vu qu'un fantôme en croyant voir Jésus ressuscité [2].

« Si Jésus, poursuit-il, vouloit prouver sa « puissance divine, il devoit se montrer ressus- « cité à ses ennemis, au juge qui l'avoit condamné « à mort, à tout le peuple rassemblé.... Une fois « mort et devenu Dieu, comme vous le dites, il « ne pouvoit plus craindre personne, et il n'avoit

(1 Dans Origène, l. 2, n.° 47, 48, 54, 55. — (2 Ibid., l. 3, n.° 22.

« pas été envoyé pour se cacher.... Nous vous « opposons vos propres livres, et nous n'avons « pas besoin de chercher ailleurs des témoignages « pour vous confondre; vous vous percez de vos « propres traits [1]. »

§ VIII.

Celse, comme on le voit, ne ménageoit pas plus les termes que les incrédules d'aujourd'hui; ils ont copié ses objections et son style. Ce philosophe avoit sous les yeux l'évangile, il en suit sommairement l'histoire. Il oppose aux miracles de Jésus-Christ : 1.° Qu'ils n'ont pour témoins que ses disciples qui les ont beaucoup exagérés. 2.° Que Jésus les a opérés par la magie, par des enchantemens, par l'invocation et les secours des démons ou génies. 3.° Que d'autres imposteurs en ont fait de semblables; que Jésus lui-même défend d'y ajouter foi. Quant à sa résurrection, Celse dit que ses disciples n'ont vu qu'un fantôme, ou qu'ils ont forgé un mensonge pour tromper leurs sectateurs.

S'il n'y avoit eu dans la Judée aucun témoin des miracles de Jésus, s'il étoit constant et notoire que Jésus n'en avoit jamais fait, le Juif que Celse fait parler se met dans l'embarras très-mal à propos. Il falloit nier ferme tous ces miracles, invoquer la notoriété publique et le témoignage de toute la Judée, et s'en tenir là.

Les attribuer à la magie ou à l'intervention des démons, c'étoit avouer qu'il y avoit du surnaturel. Mais les démons pouvoient-ils prêter leur secours à Jésus pour l'aider à détruire le culte qu'on leur rendoit? Satan pouvoit-il travailler contre ses

(1 Dans Origène, l. 2, n.° 63, 67, 74.

propres intérêts? Tel avoit été l'argument de Jésus contre les Juifs [1]. Celse étoit-il en état de prouver par des témoins oculaires, que des imposteurs avoient guéri des malades par leur souffle, ressuscité des morts, multiplié des pains?

Comme il savoit que Jésus ressuscité ne s'étoit montré qu'à ses disciples, Celse les accuse d'avoir rêvé ou forgé un mensonge; mais il fait semblant d'ignorer que ce prétendu rêve avoit duré pendant quarante jours. Pourquoi n'a-t-il pas nié les autres miracles avec autant de fermeté que la résurrection? Parce qu'il sentoit que la notoriété publique auroit déposé contre lui.

Or, ne pas les nier absolument dans un temps auquel ses disciples les publioient hautement dans la Judée et ailleurs, qu'ils en attestoient la publicité, en faisoient la base de leur doctrine, réussissoient à faire une infinité de prosélytes; c'étoit leur donner gain de cause sur l'article décisif.

Lorsque Celse ajoute : *Nous n'avons pas besoin de chercher ailleurs des témoignages pour vous confondre,* il fait assez connoître qu'il en auroit cherché inutilement; s'il avoit pu en trouver, il n'auroit pas renoncé à cet avantage. Le Juif dont il est l'organe, ne fait que renouveler contre Jésus-Christ l'accusation que les scribes formoient contre lui dans l'évangile; ils lui reprochoient de chasser les démons par l'invocation d'autres démons plus puissans [2]. Telle étoit leur opinion dans ce temps-là, ils n'en ont point changé.

En effet, les anciens docteurs de l'église qui ont disputé contre les Juifs, S. Justin, Tertullien, Origène, Arnobe, S. Jean-Chrysostôme, S. Grégence dans sa dispute avec Herban, S. Isidore de

(1 Matt., c. 12, ℣. 26. — (2 Ibid., c. 12, ℣. 24. Luc, c. 11, ℣. 15.

Séville, ont supposé que tous les Juifs admettoient la réalité des miracles de Jésus-Christ, mais qu'ils les attribuoient à la magie ou à la nécromancie [1]. Le Juif Tryphon ne nioit point les miracles de Jésus-Christ allégués par S. Justin, il soutenoit que Jésus n'étoit pas le Messie, parce qu'Elie n'étoit pas encore venu [2].

Dans le talmud, dans les commentaires des rabbins sur les livres saints, dans les vies de Jésus qu'ils ont composées, ils persistent à dire que Jésus a fait des miracles ou par la magie, ou par la prononciation du nom ineffable de Dieu. Un ancien rabbin, dans son commentaire sur le psaume 74, dit, qu'à la venue du Messie, les méchans ne croiront pas à ses miracles; qu'ils les attribueront à l'art magique et à des paroles impures [3]; il fait ainsi le procès à sa propre nation.

L'auteur du *Munimen fidei* répète la même calomnie [4]. Enfin Orobio, dans sa conférence avec Limborch, ne nie point absolument les miracles rapportés dans nos évangiles. Il dit que Dieu avoit défendu aux Juifs d'abandonner la loi, quand même un prophète auroit voulu les y engager par des prodiges et des miracles; qu'il est probable que les apôtres n'en ont point fait, puisqu'on les chassoit des synagogues avec violence; que des miracles ne suffisent point, puisqu'un faux prophète peut en faire; que les chefs de la nation n'ont pas cru à Jésus, parce qu'ils n'ont pas vu en lui l'accomplissement des prophéties; parce que sa doctrine étoit contraire à la loi; parce qu'il se donnoit pour un Dieu [5]. Ce Juif, d'ailleurs très-

(1 Histoire de l'établissement du Christianisme, p. 72, 95. — (2 *Dial. cum Tryph.*, p. 39, 49, 69. — (3 Galatin de Arcan., l. 8, c. 5. — (4 *Munimen fidei*, II. part., c. 65. — (5 *Amica collatio*, p. 118, 161, 190, 217.

instruit, raisonne donc précisément comme font les scribes dans nos évangiles, et comme le Juif que Celse fait parler. Telle a été la tradition constante de la nation, depuis Jésus-Christ jusqu'à nous; elle atteste la réalité des miracles du Sauveur, et la fidélité des évangélistes à rapporter les objections et les reproches de ses ennemis.

§ IX.

Les philosophes païens qui ont attaqué le Chistianisme dès sa naissance, n'ont point nié les miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres; comme les Juifs, ils les ont attribués à la magie. Quoique Celse ait mis cette opinion dans la bouche d'un Juif, nous ne voyons rien dans tout son ouvrage qui nous autorise à lui prêter un sentiment différent.

Porphyre attribuoit aussi à la magie toutes les merveilles que Jésus a opérées; il dit que les miracles qui se font au tombeau des martyrs, sont des prestiges du démon (1). Dans son histoire de la philosophie par les oracles, il en citoit plusieurs qui étoient favorables à Jésus-Christ. « On trou-
« vera fort extraordinaire, dit-il, ce que nous
« allons rapporter. Les dieux mêmes ont assuré que
« Jésus etoit un homme de bien, et un grand
« homme, dont l'âme jouit de l'immortalité; mais
« que les Chrétiens qui l'adorent, sont des hommes
« corrompus et plongés dans l'erreur. Ils sont donc
« haïs des dieux, parce qu'ils ont le malheur de
« ne pas les connoître, et de se tromper grossiére-
« ment. Pour leur chef, c'est un homme de bien
« placé dans le ciel avec les âmes vertueuses.

(1 Dans S. Cyrille, contre Julien, l. 10, p. 339. Dans S. Jérôme, contre Vigilance.

« Il ne faut point blasphémer contre lui, mais « avoir pitié de la folie de ceux qui sont tombés « dans l'erreur à son egard [1].

« Il y a, dit-il ailleurs, des esprits terrestres « d'un ordre inférieur, qui sont soumis, à certains « égards, au pouvoir des mauvais démons. Les « sages des Hébreux, du nombre desquels a été « Jésus, comme Apollon en a rendu témoignage, « ont travaillé à détourner les âmes pieuses du « culte de ces mauvais démons et des esprits infé- « rieurs; ils les ont exhortées à honorer plutôt les « dieux célestes, et surtout Dieu le père. Mais des « ignorans et des impies à qui le destin n'a point « accordé la connoissance des dieux et de l'im- « mortel Jupiter, ont rejeté tous les dieux sans « distinction [2]. »

Si Porphyre avoit regardé Jésus-Christ comme un fourbe, un imposteur, et ses miracles comme des tours d'adresse ou des prestiges de charlatan, il n'auroit pas pu le reconnoître homme de bien.

Hiéroclès opposoit les prétendus miracles d'Apollonius de Thyane à ceux de Jésus-Christ. « Les « Chrétiens, dit-il, font grand bruit, et donnent « de grandes louanges à Jésus parce qu'il a rendu « la vue aux aveugles et opéré d'autres mer- « veilles.... Nous sommes mieux fondés lorsque « nous en attribuons de semblables à plusieurs « grands hommes, tels qu'Aristée le proconnésien, « Pythagore, quelques autres anciens, et Apollo- « nius qui a vécu sous le règne de Néron.... » Après avoir raconté les prodiges d'Apollonius, il conclut : « Je rapporte ces merveilles pour mon- « trer que nous pensons plus sagement que les « Chrétiens; nous ne regardons point comme un

(1 S. Aug., *de Civit Dei*, l. 19, c. 23. *De consensu Evang.*, c. 34. — (2 Ibid.

« Dieu, mais comme un ami des dieux, un hom-
« me qui a opéré de si grands prodiges : les Chré-
« tiens, au contraire, publient que Jésus est Dieu,
« à cause de quelques petits prodiges qu'il a faits....
« Pierre, Paul, et quelques autres de cette espèce,
« hommes menteurs, ignorans et *magiciens*, ont
« vanté avec emphase les actions de Jésus : Ma-
« xime d'Egée, le philosophe Damis, Philostrate,
« hommes savans et amateurs de la vérité, nous
« ont transmis celle d'Apollonius [1]. »

Bayle, frappé de ces aveux d'Hiéroclès, dit que ce philosophe ne voyoit rien de solide qu'il pût opposer aux miracles de Jésus-Christ [2].

§ X.

Les païens disent, dans Arnobe, que Jésus a été un magicien ; qu'il a volé dans le sanctuaire des Egyptiens les noms des génies puissans, et les secrets par lesquels il a opéré des prodiges [3].

Lactance rapporte un oracle d'Apollon de Milet, qui déclare que Jésus est un homme sage, et qui a fait des prodiges, mais par le secours de la magie, et non par la puissance divine [4].

Eusèbe, dans sa démonstration évangélique, s'attache à réfuter ceux qui disoient que Jésus étoit un magicien et un fourbe très-adroit ; qu'il avoit été instruit des sciences secrètes des Egyptiens, et avoit eu pour maîtres les imposteurs de ce pays-là [5].

Julien n'a pas nié les miracles de Jésus-Christ ; il dit que « Jésus n'a rien fait de mémorable, à
« moins qu'on ne veuille regarder comme de grands

(1 Eusèbe contre Hiéroclès. — (2 Dictionaire critique, *Beaulieu*, D. — (3 *Contra Gentes*, l. 1, p. 12. — (4 *Divin. Instit.*, l. 4, c. 13. — (5 Démonst. évang., l. 3, c. 8.

« exploits d'avoir guéri des boîteux et des aveu-
« gles, et d'avoir exorcisé les possédés dans les
« villages de Bethsaïde et de Béthatie.... Jésus,
« dit-il, qui commandoit aux démons et les chas-
« soit, qui marchoit sur la mer, et qui, selon
« vous, a fait le ciel et la terre, n'a pas pu
« changer la volonté de ses amis et de ses proches
« pour leur salut [1]. »

Il dit ailleurs, que S. Paul surpasse tous les magiciens et les imposteurs qui ont jamais été; que vraisemblablement les apôtres ont exercé la magie avec plus d'habileté que leurs disciples, auxquels ils ont laissé ces secrets pernicieux [2].

Volusien écrit à S. Augustin, que les démons chassés, les malades guéris et les morts ressuscités sont peu de chose pour un Dieu, puisque d'autres en ont fait autant. Le comte Marcellin, parlant des païens, dit : Ils nous citent toujours leur Apollonius, leur Apulée, et d'autres magiciens semblables qui leur paroissent avoir fait de plus grands miracles que ceux de Jésus-Christ [3].

Il y a donc eu chez les païens, comme chez les Juifs, une tradition constante de la réalité des miracles de Jésus-Christ; les uns ni les autres n'en ont jamais contesté l'existence. Ils les attribuoient au même principe, à la magie, à un commerce avec les démons. Ils n'ont point jugé, comme les incrédules d'aujourd'hui, que c'étoient des tours de souplesse, des scènes préparées avec art pour en imposer aux spectateurs, un jeu joué entre Jésus et les malades qu'il sembloit guérir, ou des fables inventées après coup par ses disciples; la notoriété publique et le défaut de réclamation de la part des Juifs écartoient ce soupçon.

(1 Dans S. Cyrille, l. 4, p. 191, 213. — (2 Ibid., l. 3, p. 99 : l. 10, p. 339. — (3 S. Aug., lettres 135 et 136.

L'opinion des païens sur ce point est encore attestée par la conduite de plusieurs empereurs : selon Tertullien, Tibère, sur la révélation de Pilate, voulut mettre Jésus-Christ au rang des dieux [1]. Lampride raconte qu'Adrien avoit fait bâtir plusieurs temples, dans lesquels il n'avoit point fait mettre de simulacres, parce qu'il les destinoit à Jésus-Christ ; qu'Alexandre Sévère conçut le même dessein, mais qu'il en fut détourné par les augures et les aruspices. Ils lui représentèrent que s'il l'exécutoit, tout le monde embrasseroit le Christianisme, et que les autres temples seroient bientôt déserts. Sévère ne continua pas moins à rendre en particulier un culte à Jésus-Christ, et à le mettre au nombre des grands hommes [2].

Nos adversaires contestent tous ces faits, parce qu'ils nous sont trop favorables ; ils n'ont point d'autre raison. En répondant aux objections, nous verrons s'il est vrai que les aveux des païens soient sans conséquences et ne prouvent rien.

§ XI.

Que Jésus ait été condamné par les Juifs, qu'il soit mort sur une croix à la vue de tout Jérusalem, c'est un fait que nos ennemis n'ont jamais révoqué en doute. Les Juifs et les païens n'ont cessé de reprocher aux Chrétiens cette ignominie, et le culte qu'ils rendoient à un homme crucifié. L'on n'accuse point les évangélistes d'avoir déguisé ce fait, mais seulement d'y avoir ajouté des circonstances. Nous verrons ailleurs, que le tremblement de terre qui arriva pour lors, est encore attesté par ses effets, par l'aspect actuel des rochers du calvaire, selon le témoignage des voyageurs.

(1 Apolog., c. 5. — (2 Lampride, vie d'Alexandre Sévère.

Quant aux ténèbres qui couvrirent toute la Judée, nous convenons que ce ne fut point une éclipse, que ce qu'on lit dans Phlégon ne fait pas preuve; mais Tertullien parlant au sénat romain, renvoyoit sur ce fait aux archives de l'empire [1].

L'article principal est la résurrection de Jésus-Christ : à la réserve de Josèphe, dont nous rapporterons ci-après les paroles, aucun Juif ni aucun païen n'en est convenu. Comme Jésus ressuscité ne s'est montré qu'à ses disciples, ce fait n'a pu être connu que par leur témoignage. Les Juifs avoient trop d'intérêt à l'étouffer, à le contester, à en supprimer les preuves, pour qu'ils en aient jamais fait aucun aveu. Il n'auroit pas été possible d'attribuer à la magie cette résurrection, de persuader que Jésus, quoique ressuscité selon les prophéties, n'étoit cependant pas le Messie promis par les prophètes.

Mais ils sont convenus, aussi-bien que les païens, que ce fait a été publié par les apôtres peu de temps après la mort de leur maître; qu'ils sont venus à bout de le persuader à un grand nombre de Juifs sur le lieu même où l'événement s'est passé. Cette circonstance intéresse; il est essentiel de l'établir

Le Juif que Celse fait parler, apostrophe ainsi ses compatriotes : « A quoi pensiez-vous de quitter la « loi de vos pères, pour vous laisser tromper par cet « homme qui a paru parmi nous, et changer tout « à coup de nom et de mœurs?.... Il n'y a pas si « long-temps qu'il a souffert le supplice après « vous avoir séduits.... Jésus vivant n'a pu s'atta- « cher que dix matelots ou publicains très-vicieux, « encore ne lui sont-ils pas demeurés fidèles; et « après sa mort quiconque veut prêcher lui fait une

(1 Apologét., c. 21.

« infinité de disciples : y a-t-il rien de plus absur-
« de?.... Ceux-mêmes qui ont vécu avec lui, qui
« l'avoient pris pour maître, ne se sont pas exposés
« pour lui à la mort, lorsqu'ils l'ont vu souffrir et
« mourir; ils ont nié au contraire qu'ils fussent
« ses disciples; et à présent vous courez à la mort
« pour l'amour de lui [1]. » Celse fait semblant d'ignorer que ceux-mêmes qui avoient d'abord manqué de fidélité à Jésus, ont ensuite versé leur sang pour lui.

Il dit : « De même que les Hébreux ont fondé
« leur république en se séparant des Egyptiens,
« parmi lesquels ils étoient nés; ainsi, du temps
« de Jésus, une partie d'entre eux a levé l'étendard
« contre le reste de la nation, et s'est attachée à
« Jésus [2]. »

Selon les Juifs, la raison qui porta Judas le saint à écrire la misne, sous le règne d'Antonin le pieux, fut le progrès du Christianisme, qu'il appelle *le mauvais règne* [3]. Josèphe nous apprend que plusieurs personnes furent mises à mort avec Jacques, frère de Jésus, qu'on appelle *Christ*, comme coupable d'avoir violé la loi [4].

Les miracles opérés par les apôtres n'ont pas été moins avérés que ceux de Jésus-Christ. Suétone, Celse, Hiéroclès, Julien, Porphyre, Lucien, ont regardé les Chrétiens comme une secte de magiciens; c'est une des calomnies auxquelles nos apologistes ont été obligés de répondre.

Dans le talmud de Jérusalem, qui est le plus ancien, les Juifs conviennent qu'il se faisoit des miracles par l'invocation de Jésus [5].

(1 Dans Origène, l. 2, n.° 1, 4, 45, 46 — (2 Ibid., l. 3, n.° 7 — (3 Jérôme de Sainte-Foi, l. 1, c. 5. — (4 Antiq. Jud., l. 20, c. 8. — (5 Galatin, de Arcan. l. 8, c. 5.

§ XII.

Nous prions nos adversaires de faire attention au témoignage de Tacite. Selon cet historien, Néron étoit accusé d'avoir allumé exprès un incendie à Rome : « Pour étouffer ce bruit, dit-il, « Néron substitua des coupables ; il punit par des « supplices recherchés, des hommes détestés pour « leurs crimes, et que l'on nommoit vulgairement « les *Chrétiens*. Ce nom tire son origine de *Christ*, « qui, sous le règne de Tibère, avoit été condamné « à mort par Ponce-Pilate. Leur superstition, déjà « réprimée auparavant, pulluloit de nouveau, « non-seulement dans la Judée où elle avoit pris « naissance, mais à Rome, où toutes les ordures « se rassemblent et sont accueillies. On se saisit « d'abord de ceux qui s'avouoient Chrétiens ; « par les informations que l'on fit contre leur « multitude énorme, ils furent moins convaincus « d'avoir mis le feu à Rome, que d'être détestés du « genre humain. On insultoit à leur mort, on les « revêtoit de peaux de bêtes pour les faire dévorer « par les chiens ; on les mettoit en croix, couverts « de matières inflammables pour servir de torches « ardentes pendant la nuit. Néron prêta ses jardins « pour ce spectacle, et y ajouta les jeux du cirque ; « il y parut dans la foule revêtu d'un habit de co- « cher, et monté sur un char. Mais quoique ces « barbaries fussent exercées contre des coupables « qui avoient mérité la mort, on en avoit pitié, « parce qu'ils étoient immolés à la cruauté du « prince, et non à l'utilité publique [1]. »

N'oublions pas que Néron est mort l'an 68 de notre ère ; la persécution qu'il exerça contre les

(1 Annal., l. 15, n. 44.

Chrétiens, est arrivée au plus tard en 67; S. Pierre et S. Paul furent du nombre des martyrs.

1.° Tacite expose fidèlement l'origine des Chrétiens; il n'est donc pas vrai qu'ils fussent confondus avec les Juifs : cet écrivain les distingue très-clairement. 2.° Le supplice de Jésus-Christ, et sa condamnation sous Ponce-Pilate, étoient connus à Rome; ce n'étoit donc pas un personnage aussi obscur que l'on veut nous le persuader; l'authenticité des actes de Pilate devient par-là très-probable. 3.° La superstition des Chrétiens avoit déjà été réprimée auparavant, sous Tibère et sous Claude; ainsi le Christianisme a été connu et persécuté dès sa naissance, comme les apôtres nous l'apprennent; il ne s'est point établi sans bruit et dans les ténèbres. 4.° En 67, près de quarante ans après la mort de Jésus-Christ, les Chrétiens étoient déjà *une multitude énorme*, non-seulement dans la Judée, mais à Rome, par conséquent dans le reste de l'empire; S. Paul n'a pas tort d'écrire aux Romains que leur foi est annoncée par tout le monde [1]. 5.° Que découvrit-on par les informations que l'on fit contre ces prétendus coupables? Des fourberies, des impostures, la fausseté des faits qu'ils alléguoient en preuve de leur religion? Non; ils furent convaincus d'être détestés du genre humain : Jésus-Christ l'avoit prédit; les apôtres en conviennent; cette haine dure encore chez les incrédules; elle ne prouvoit pas plus autrefois qu'aujourd'hui. 6.° Quelle étoit la source de la haine des païens? la superstition des Chrétiens; ils n'adoroient pas les dieux de l'empire, ils rendoient leur culte à un homme crucifié, ils faisoient des prosélytes; voilà leur crime. Cent cinquante ans après, sous Trajan,

(1 Rom., c. 1, ℣. 8.

Pline, par ses informations, ne découvrit rien de plus. 7.° L'on employa contre eux des supplices recherchés; Tacite les rapporte : ce qu'en disent les actes des martyrs n'est point exagéré. 8.° Ils avoient mérité la mort selon les lois de l'empire, puisqu'ils suivoient une religion nouvelle; Trajan le décida de même. Il est donc faux que les Romains fussent tolérans; il l'est que les martyrs aient été suppliciés pour d'autres crimes. Nos adversaires qui cherchent avec tant de soin des reproches, des calomnies, des préventions contre notre religion dans les auteurs païens, peuvent y puiser, quand ils le voudront, la réfutation de leurs invectives.

§ XIII.

Ils ont décidé, sans appel, que le fameux passage dans lequel Josèphe parle de Jésus-Christ, est une interpolation des Chrétiens; voici les paroles de cet historien juif. « En ce temps-là parut Jésus, « homme sage, si cependant on doit l'appeler un « homme; car il fit une infinité de prodiges et « enseigna la vérité à tous ceux qui voulurent « l'entendre. Il eut plusieurs disciples, tant Juifs « que Gentils, qui embrassèrent sa doctrine. « C'étoit le Christ. Pilate, sur l'accusation des « premiers de notre nation, l'ayant fait crucifier, « cela n'empêcha pas ceux qui s'étoient attachés « à lui dès le commencement, de lui demeurer « fidèles. Il leur apparut vivant trois jours après « sa mort, selon la prédiction que les prophètes « avoient faite de sa résurrection, et de plusieurs « autres choses qui le regardoient; et encore « aujourd'hui la secte des Chrétiens subsiste et « porte son nom [1]. »

(1 Antiq. jud., l. 18, c. 4.

Jusqu'au seizième siècle, ce passage avoit été constamment regardé comme authentique. Blondel et quelques autres protestans, qui avoient formé le projet d'ôter toute autorité aux pères de l'église, et qui vouloient les faire passer pour des faussaires, accusèrent Eusèbe de l'avoir forgé et de l'avoir inséré dans le texte de Josèphe, parce qu'Eusèbe est le premier qui en ait fait mention expresse. Lefèvre et Blondel firent tous leurs efforts pour le prouver ; ils ont entraîné à leur suite la foule des incrédules.

Parmi le grand nombre des critiques qui ont vengé Eusèbe, et ont soutenu l'authenticité du passage de Josèphe, nous nous bornerons à citer Daubuz, auteur anglois, dont l'ouvrage a mérité les éloges de Grabe et des meilleurs juges. Il a démontré que le passage en question n'est pas supposé, et qu'il n'a pas pu l'être ; qu'il a été impossible à un faussaire d'altérer tous les exemplaires de Josèphe, d'en imiter le style et les expressions aussi parfaitement que si c'étoit Josèphe lui-même ; il a tourné en preuves la plupart des objections, et a fait voir que les autres sont sans fondement, et contraires à toutes les règles de la critique [1].

La plus forte que l'on ait faite n'est, dans le fond, qu'une prévention. Il est impossible, a-t-on dit, que Josèphe, Juif de naissance et de croyance, ait fait un éloge aussi complet de Jésus-Christ. Il n'a pu avouer, sans se faire Chrétien, que Jésus étoit le Messie, qu'il avoit fait des miracles, qu'il étoit ressuscité, qu'il avoit accompli les prophéties ; autrement, il a été en contradiction avec lui-même. Voilà une objection à laquelle on ne répondra jamais.

(1 *Caroli Daubuz, de Test. Fl. Josep.*, in-8° *Lond.*, 1706.

Ne commençons pas par nous effrayer. Nous soutenons que Josèphe a pu parler de Jésus-Christ comme il a fait, sans renoncer au judaïsme et sans se contredire : la plupart de nos adversaires seront forcés de l'avouer, ou de se contredire eux-mêmes.

§ XIV.

1.° Ne donnent-ils pas un sens forcé à ces mots : *Il étoit le Christ?* Le fondateur du Christianisme étoit connu des Romains sous le nom de *Christus* ou *Chrestus ;* on le voit ainsi nommé dans Tacite et dans Suétone ; Josèphe, qui venoit de parler de lui sous le nom de *Jésus,* a dû faire remarquer que c'étoit le même personnage que l'on appeloit à Rome *Christus ;* tel paroît être le sens simple et naturel de ces mots : *C'étoit le Christ :* qu'y a-t-il là d'extraordinaire ?

Allons plus loin ; supposons que Josèphe ait voulu dire que Jésus étoit le Messie attendu par sa nation, et promis par les prophètes; donc il devoit renoncer au judaïsme : fausse conséquence. Plusieurs de nos adversaires, instruits par les Juifs, disent que Jésus n'étoit point venu dans le dessein d'abroger la loi de Moïse, mais de la conserver ; que tous les apôtres, excepté S. Paul, pensoient de même, aussi-bien que leurs premiers disciples ; que l'abrogation de la loi mosaïque, la divinité de Jésus, et les autres dogmes que nous croyons, sont de nouvelles inventions auxquelles Jésus-Christ n'a jamais pensé. Ils ajoutent, que dans les commencemens, un Juif, pour être Chrétien, n'avoit rien autre chose à faire que de croire que

Jésus étoit le Messie, et de recevoir le baptême [1].

Si Josèphe a été dans ce sentiment, qui étoit celui des Juifs ébionites, à quoi l'engageoit le témoignage qu'il rendoit à Jésus-Christ? A rien du tout. Le baptême étoit en usage chez les Juifs; Josèphe le regardoit comme utile, sinon à la pureté de l'âme, du moins à la propreté du corps; c'est ainsi qu'il en parle, lorsqu'il fait mention du baptême de Jean-Baptiste [2]. Il étoit donc assez Chrétien, selon l'opinion de nos adversaires; ils ne peuvent en exiger davantage de lui, sans déraisonner : l'éloge qu'il fait de Jésus-Christ est exactement la profession de foi d'un Juif ébionite.

2.° Du temps de Josèphe, tous les Juifs n'avoient plus de Jésus-Christ la même opinion qu'en avoient eue les chefs de la nation qui l'avoient mis à mort. Il y en avoit de modérés, tels qu'avoient été Gamaliel, et d'autres qui rendoient justice à ses vertus et à ses miracles, mais qui, avant de faire profession de sa doctrine, vouloient voir le succès qu'elle auroit, la manière dont les événemens tourneroient. Ce procédé a été celui des politiques de toutes les nations, et en particulier de Josèphe; on le voit par ses écrits.

Il adaptoit à Vespasien les prophéties qui annonçoient qu'un conquérant, parti de la Judée, seroit le maître du monde; mais il ne lui appliquoit pas celle de Daniel, selon laquelle, 490 ans après la reconstruction de Jérusalem, le Christ devoit venir, être rejeté de son peuple, et mis à mort. Josèphe la connoissoit, puisqu'il parle des autres

(1 Hist. critiq. de Jésus-Christ, c. 17, p. 342, 348, 352. Tableau des Saints, II. part., c. 2, p. 126, 132, 136. Exam. critiq. de la vie et des ouvrages de S. Paul, c 2, p. 15. Locke, Christian. raisonnable, etc. — (2 Antiquit. jud., l. 18, c. 7.

prédictions de Daniel [1] ; il pouvoit donc penser, comme font quelques rabbins, que les prophètes annonçoient deux messies, et que Jésus étoit l'un des deux.

3.° Puisque Josèphe étoit courtisan, savoit accommoder ses opinions aux personnes et aux circonstances, il a pu avoir de bonnes raisons pour faire sa cour à plusieurs parens de Domitien, qui étoient Chrétiens, tels que Flavius Clemens et Damitilla sa femme, surtout à Epaphrodite, affranchi et secrétaire de l'empereur, auquel il dédie son ouvrage : il est très-probable que cet Epaphrodite étoit Chrétien, et le même dont parle S. Paul dans ses lettres. Il aura donc cherché à leur plaire, en plaçant un éloge de Jésus-Christ dans son histoire.

4.° Supposons enfin que cet éloge soit en contradiction avec les vrais sentimens de Josèphe. A-t-on jamais vu de la liaison et de la suite dans la conduite de ceux qui ont peu de religion ? Dans quelques siècles d'ici, pourra-t-on se persuader que l'auteur d'Emile ait placé dans le livre destiné à établir le déisme, un éloge de Jésus-Christ, plus pompeux que celui de Josèphe? Il y est cependant. Le reproche de contradiction n'est donc ici qu'un épouvantail d'enfant ; ce seroit plutôt une preuve pour nous, qu'une objection.

Il est étonnant, dit-on, que S. Justin, S. Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien, Photius, n'aient rien dit du passage de Josèphe, s'il est véritablement de cet auteur. Mais s'il n'en est pas, il ne sera pas moins étonnant que Photius, qui avoit lu ce passage dans Eusèbe, n'ait pas remarqué qu'il ne se trouvoit point dans Josèphe. Une des premières règles de critique est que le silence

(1 Antiq. jud., l. 10, c. 12 : l. 11, c. 8.

de vingt auteurs, qui n'est qu'un argument négatif, ne peut prévaloir au témoignage positif d'un seul écrivain respectable et bien instruit, encore moins à l'uniformité de tous les exemplaires de l'histoire de Josèphe.

Par la manière dont nous envisageons ce passage, on doit comprendre que nous ne le supposons pas d'un grand poids; il ne seroit pas surprenant que les anciens pères en eussent pensé de même. Quoique nous en soutenions l'authenticité, nous ne le regardons pas comme une preuve dont le Christianisme ne sauroit se passer. Nous ferons voir dans l'article suivant, que le silence de Josèphe nous seroit aussi favorable que son témoignage.

§ XV.

Une troisième espèce d'écrivains, qui n'étoient pas de notre parti, et dont nous réclamons l'aveu, sont des anciens hérétiques. La plupart étoient des philosophes mal convertis. Ils n'étoient subjugués, ni par l'autorité des apôtres, contre laquelle ils s'élevoient, ni par la narration des évangélistes qu'ils altéroient, ni par l'intérêt de système, puisque les faits dont ils convenoient étoient opposés à leur système. Ou ils en sont formellement convenus, ou la manière dont ils les ont attaqués, est équivalente à un aveu formel.

Le dogme favori de la plupart des sectes qui ont paru sur la fin du premier siècle, ou pendant le second, étoit qu'un Dieu ne peut naître, souffrir et mourir, qu'il n'a pu se revêtir d'une chaire humaine, ni éprouver les misères de l'humanité. C'est encore l'opinion des incrédules; des hommes entêtés de philosophie ne croiront jamais l'incarnation.

Il falloit de deux choses l'une, ou soutenir que Jésus-Christ étoit un pur homme, ou révoquer en doute sa naissance, sa passion, sa mort, sa résurrection; c'est ce qu'ont fait ces hérétiques. Les uns ont nié sa divinité, et sont convenus de la réalité des faits; les autres ont dit qu'il étoit Dieu, mais qu'il n'étoit né, mort et ressuscité qu'en apparence, qu'il avoit seulement les apparences et non la réalité d'une chair humaine et passible.

Si les faits qui prouvoient la réalité de sa chair n'étoient pas vrais, ils étoient assez récens, pour que l'on pût trouver chez les Juifs des témoignages et des preuves capables de détruire la narration des évangélistes; aucun des anciens hérétiques n'a tenté d'en découvrir.

Selon la chronologie ordinaire, Simon le magicien, né près de Samarie, parut l'an 34, immédiatement après la mort de Jésus-Christ; Cérinthe en 54; Ebion en 72; Ménandre, disciple de Simon, en 73. On ne pouvoit pas être plus voisin des faits. Simon et ses disciples, Ménandre, Saturnin, Basilides, les valentiniens, les gnostiques, s'accordoient à nier que le Verbe se fût incarné réellement, qu'il eût souffert, fût mort et ressuscité en réalité; selon eux, il n'avoit eu qu'une chair apparente, un corps spirituel et impassible [1]. Mais ils convenoient que tout cela s'étoit fait en apparence; que le Verbe avoit paru revêtu d'une chair semblable à la nôtre; qu'on l'avoit vu, entendu, touché comme s'il avoit eu réellement un corps; que les Juifs avoient cru le crucifier, que les apôtres avoient cru le voir mort et ressuscité. Marcion et ses sectateurs ne nioient point ces deux derniers faits. Tous jugeoient qu'il étoit indigne de la majesté du Verbe divin de s'unir à un corps humain, de naître d'une femme,

(1 S. Irén., l. 1, c. 7, 23 et suiv.

de mourir sur un gibet : donc, disoient-ils, il n'a eu qu'une chair apparente ; il n'a pu naître, mourir et ressusciter qu'en apparence [1]. Les manichéens raisonnoient de même [2].

Telle est l'erreur contre laquelle les apôtres et leurs disciples se sont élevés. S. Jean, dans sa première épître, chapitre IV, ℣. 2 et 3 ; S. Barnabé, dans la sienne, n.° 5 ; S. Polycarpe, aux Philippiens, n.° 7 ; S. Ignace, aux Tralliens, n.° 9 et 10 ; aux Smyrniens, n.° 2, regardent ceux qui soutiennent ce sentiment comme des antechrist et des infidèles. S. Ignace, surtout, s'attache à prouver que les actions, les souffrances, la résurrection de Jésus-Christ ne sont pas de simples apparences.

Mais avouer l'apparence constante et uniforme de ces faits à tous les sens pendant trois ans, n'est-ce pas confirmer authentiquement la vérité de l'histoire qui les rapporte ? Soutenir que Dieu a fasciné constamment les yeux des Juifs et des apôtres, que ceux-ci ont cru voir, entendre, toucher Jésus-Christ, boire et manger avec lui avant et après sa résurrection, sans qu'il en fût rien ; que cette illusion n'a jamais été dissipée ; n'est-ce pas donner au récit des apôtres toute la force dont le témoignage des sens réunis est capable ?

Nous avons fait voir dans le chapitre précédent, que les hérétiques mêmes, qui avoient composé de faux évangiles, n'osoient cependant pas rejeter absolument les nôtres, qu'ils disputoient seulement sur la manière dont il falloit entendre la narration : donc ils ne contestoient point la sincérité du témoignage des apôtres.

(1 Tertull., *de præscript.*, c. 46. *De carne Christi*, c. 3 et suiv. *Adversùs Marcionem*. l. 3, c. 11. — (2 S. Aug., *contra Faustum*, l. 32, c. 7.

Voilà un nombre d'incrécules, placés à la source des événemens, et interressés par système à les nier, qui n'osent cependant les traiter de fables, ni accuser les témoins de mensonge et d'imposture. Le seul crime qu'ils leur reprochent, est d'avoir cru au témoignage de leurs sens. Les anciens pères qui ont écrit contre ces hérétiques, ne les ont point accusés d'avoir poussé plus loin la témérité. Nos incrédules modernes sont-ils moins a portée de savoir la vérité ou la fausseté des faits, que ceux qui vivoient dans le temps même auquel ils sont arrivés ?

Les ébionites, qui nioient la divinité de Jésus-Christ, qui le croyoient né de Joseph et de Marie, qui vouloient que l'on continuât d'observer la loi de Moïse, malgré la décision des apôtres, étoient des Juifs convertis, qui avoient vécu sur les lieux, dont plusieurs pouvoient avoir été témoins oculaires. Ils ne nioient ni les miracles, ni la résurrection de Jésus-Christ ; les anciens ne les en accusent point : leur aveu fait donc preuve. De quel front les incrédules osent-ils nous dire que nous n'alléguons pour témoins de la vérité de l'histoire évangélique, que des gens de notre parti? Dans l'article suivant, nous citerons encore le témoignage des apostats, gens qui n'étoient plus de notre parti.

Mais ils font des objections contre ces trois espèces de témoignages ; il faut y satisfaire.

§ XVI.

Première objection. Le très-grand nombre des Juifs n'a point cru aux miracles de Jésus-Christ ; donc ces miracles n'étoient pas prouvés. Il n'y eut jamais d'informations chez les Juifs ni chez les

païens, pour savoir si ces miracles étoient vrais ou faux; ils ne sont donc pas suffisamment constatés. Quoiqu'ils soient avoués par les talmudistes, gens peu instruits de l'histoire, et peu versés dans l'art de raisonner, il paroît certain que les Juifs des premiers siècles n'en convenoient pas. Nous lisons dans les actes des apôtres, que la religion chrétienne n'éprouva que des contradictions dans son origine. La raison pour laquelle les apôtres se tournèrent du côté des païens, c'est qu'ils ne trouvèrent aucune croyance chez les Juifs; ceux-ci envoyèrent même des émissaires de tous côtés, pour avertir leurs compatriotes de se tenir en garde contre la narration des apôtres. Si quelques-uns ont embrassé le Christianisme, c'étoient des hommes de la lie du peuple, ou, comme le pense Orobio, des Samaritains et des Iduméens [1].

Réponse. Nous soutenons que les chefs de la nation juive, aussi-bien que le peuple, ont été convaincus de la réalité des miracles de Jésus-Christ, puisqu'ils n'ont jamais osé les nier, ni alléguer des preuves contraires, et qu'ils se sont obstinés à les attribuer à la magie.

Ils n'ont pas cru à sa mission, donc ils n'ont pas cru à ses miracles. Faux raisonnemens. Ils ont soutenu, et ils soutiennent encore, que des miracles ne suffisoient pas pour prouver que Jésus étoit le Messie, puisqu'un faux prophète pouvoit en faire. Selon eux, le Messie pouvoit confirmer la loi de Moïse, et non l'abroger, accomplir toutes les prophéties d'une manière éclatante, délivrer son peuple du joug des étrangers, ne pas se donner pour un Dieu; Jésus, disent-ils comme leurs pères,

(1 Celse, contre Origène, l. 2, n.° 8 Orobio, *Amica collatio*, p. 220. Examen critique des apol. de la religion chrétienne, c. 3. Réflexions import. sur l'évang., p. 182.

a fait tout le contraire. Tels sont les griefs pour lesquels ils l'ont méconnu et refusent encore de le reconnoître; et non parce qu'il n'a pas fait des miracles. La notoriété publique attestoit qu'il avoit fait tous ceux qui rapporte l'évangile. Voilà la véritable et l'unique raison des contradictions que le Christianisme a éprouvées de la part des Juifs.

Nous ne nous arrêtons point à l'aveu des talmudistes, pour prouver que les Juifs ont été convaincus des miracles de Jésus-Christ. Nous ajoutons à cet aveu les calomnies que Celse met dans la bouche d'un Juif, l'état de la dispute entre les Juifs et les anciens pères de l'église, les écrits des Juifs modernes qui font profession de la tradition de leurs pères; mais, par-dessus tout, les reproches qu'ils font à Jésus-Christ dans nos évangiles : chaîne de preuves qui se soutiennent et se confirment.

Des informations juridiques pour constater ces miracles, auroient été une absurdité. 1.° En ordonne-t-on pour vérifier un fait public, passé sous les yeux des juges mêmes, et de cent mille témoins? 2.° En fait-on, lorsque l'on est persuadé par erreur que ce fait ne décide point la question? Telle étoit l'opinion des Juifs. 3.° S'imagine-t-on que chez les Juifs, les Grecs, les Romains, tout se vérifioit comme chez nous par des procès-verbaux et des informations par écrit, ou qu'il y avoit à Jérusalem un greffe de l'officialité? 4.° S'il falloit des informations, c'étoit aux Juifs de les ordonner et de les faire : pourquoi y ont-ils manqué, s'ils se sentoient en état de confondre par témoins les disciples de Jésus-Christ?

Il est faux que les apôtres n'aient trouvé aucune croyance chez les Juifs. Huit mille se convertirent aux deux premières prédications de S. Pierre (1);

(1 Act., c. 2, ℣. 41 : c. 4, ℣. 4.

on fait remarquer à S. Paul combien de milliers d'hommes croient en Jésus-Christ à Jérusalem [1] : nous prouverons en son lieu que ce n'étoit point la lie du peuple. Sans cette foule de croyans, les Juifs auroient-ils souffert qu'un seul des apôtres y prêchât? Ils les auroient traités comme leur maître.

S. Justin nous apprend la manière dont ils s'y prirent pour décréditer le Christianisme. « Vous « avez choisi, dit-il à Tryphon, des hommes « affidés; vous les avez envoyés publier par tout « le monde qu'un imposteur, nommé *Jésus de* « *Galilée*, avoit formé une secte séditieuse et « impie; qu'ayant été mis en croix par votre « nation, ses disciples ont enlevé pendant la nuit « son corps du tombeau, et trompent les hommes « en disant qu'il est ressuscité et monté au ciel. « Vous avez ajouté que ce Jésus a enseigné des « crimes horribles dont vous accusez chez toutes « les nations ceux qui le reconnoissent pour Christ, « docteur des hommes, et Fils de Dieu [2]. » Est-ce ainsi qu'auroient agi les chefs d'une nation, convaincus de la fausseté des faits publiés par les apôtres?

Quant à la conjecture d'Orobio, que les premiers disciples de Jésus étoient peut-être des Samaritains ou des Iduméens, elle ne vaut pas la peine d'être réfutée. Jésus avoit défendu aux apôtres d'annoncer l'évangile aux Gentils ni aux Samaritains, avant la descente du Saint-Esprit, et sans en avoir reçu un ordre exprès [3]. Voilà pourquoi il fallut une révélation et un miracle pour déterminer S. Pierre à instruire et à baptiser Corneille, et les autres disciples en furent étonnés [4].

Un savant père de l'église a très-bien remarqué

(1 Act., c. 21, ỳ. 20. — (2 *Dial. cum Tryph.*, n.° 108. — (3 Matt., c. 10, ỳ. 5. — (4 Act., c. 10 et 11.

que l'incrédulité des Juifs a été un motif de plus pour faciliter la conversion des païens. Ceux-ci ne pouvoient suspecter les prophéties ni les aveux faits par les Juifs en faveur du Christianisme; cette double preuve étoit fournie par des ennemis [1].

§ XVII.

Deuxième objection. L'aveu des miracles de Jésus-Christ, tiré des philosophes païens, ne prouve rien. « Il est vrai que Celse suppose que « Jésus-Christ a pu faire, par science magique, « des choses qui paroissent au-dessus des forces « humaines; Julien ne nie pas qu'il ait guéri des « boiteux et des aveugles; les mahométans et les « talmudistes n'ont pas contesté les miracles qu'on « lui attribue. Mais ces aveux ne sont rien moins « que décisifs.... C'étoit un principe reconnu de « tous les partis, qu'un homme, par le secours des « esprits, pouvoit faire des choses surnaturelles; « les philosophes de ce temps-là en étoient aussi « persuadés, que le peuple l'est présentement, que « ceux qu'il appelle *sorciers* peuvent dominer sur « la nature. C'est par cette raison qu'ils ne fai- « soient aucune difficulté de faire un aveu dont ils « ne croyoient point qu'on pût tirer aucun avan- « tage. Ils ne pensoient pas que ces miracles déci- « dassent plus en faveur de Jésus-Christ, que ceux « de Pythagore et d'Apollonius pour ces hommes « célèbres. Aussi ces aveux sont-ils faits sans « examen, et il faut les regarder comme les pro- « positions que les théologiens et les philosophes « accordent, parce qu'ils ne veulent pas les contes- « ter, persuadés qu'elles ne décident rien pour le « fond de la dispute.... De même que les aveux des

(1 Théodoret, *de Provid. orat.* 10, p. 457.

« pères ne prouvent pas la réalité des miracles du « paganisme, ceux des ennemis de la religion « chrétienne ne concluent rien en faveur de ceux « de Jésus-Christ [1]. »

Réponse. Ainsi les incrédules, après avoir exigé de nous des témoins qui ne soient pas de notre parti, finissent par décider, qu'aucun témoin quelconque ne peut être admis à certifier des miracles. L'attestation d'un ignorant ne prouve rien; il n'est pas en état d'en juger : celle d'un philosophe ne vaut pas mieux, dès qu'il croit qu'un homme peut faire des choses surnaturelles par le secours des esprits. Les disciples de Jésus sont suspects, ils étoient intéressés à la gloire de leur maître; les Juifs n'ont rien avoué, puisqu'ils n'ont pas cru en Jésus-Christ. Les premiers sont récusés parce qu'ils ont cru, et les seconds, parce qu'ils n'ont pas cru. On ne peut alléguer les anciens hérétiques, ils ont contredit la doctrine des apôtres; la foi des premiers fidèles est sans conséquence, ils n'ont pas osé contredire les apôtres. L'aveu des philosophes n'est d'aucun poids, ils ont cru pouvoir le faire sans conséquence; celui de Josèphe n'est pas possible, il n'auroit pas pu le faire sans conséquence, il auroit fallu qu'il se fît Chrétien. En soufflant ainsi le froid et le chaud, selon l'intérêt du moment, nos législateurs, en fait de critique, font éclore des règles qui ne sont que pour eux.

Quels témoins faudra-t-il pour les contenter? Des philosophes qui se contredisent, qui croient tout miracle impossible, et qui avouent cependant que Jésus en a faits; ou qui jugent qu'un miracle ne peut venir que du maître de la nature, et qui en attribuent à Jésus-Christ, sans le reconnoître pour maître de la nature?

(1 Examen critique des apol. de la relig. chrét., c. 4.

Eh bien! quelque absurde que soit cette prétention, nous avons de quoi y satisfaire; Celse est précisément l'homme qu'il leur faut. Il étoit épicurien, Origène et Lucien nous l'apprennent [1], et il a nié la providence dans son ouvrage. Il devoit donc croire que les démons sont des chimères, et il dit que les Chrétiens ont commerce avec les démons; il devoit regarder comme des fables les miracles de Pythagore, d'Orphée, etc., et il oppose ces miracles à ceux de Jésus-Christ. Il ne devoit admettre que des tours de souplesse, et il dit que les imposteurs guérissent les malades avec leur souffle, et évoquent les âmes des héros. Dans ses principes, un miracle ne prouve rien, et il dit que Jésus-Christ devoit se tirer miraculeusement des mains des Juifs, pour prouver sa divinité. Sont-ce là des contradictions assez palpables? Il pouvoit se les épargner en niant ferme les miracles de Jésus-Christ, et il ne l'a pas fait; donc c'est leur notoriété incontestable qui l'a forcé de les avouer, de se contredire, et de déraisonner.

Les aveux des pères ne prouvent pas la réalité des prodiges du paganisme: 1.° Parce que les pères, les plus anciens qui avoient été élevés dans le paganisme, soutiennent que ces prodiges n'étoient que des illusions [2]. 2.° Parce que ces prodiges manquent de la preuve principale et indispensable, de la déposition constante des témoins oculaires, ou instruits à la source des événemens, et d'ailleurs n'ont produit aucun effet; défaut auquel rien ne peut suppléer. Nous convenons de même, que si les miracles de Jésus-Christ n'étoient appuyés que sur l'aveu des philosophes qui ne les ont pas vus,

(1 Voy. les notes de Spencer sur les livres d'Origène contre Celse. — (2 Athénagore, n.° 27, note *f*, à la suite de S. Justin, p. 305.

cette preuve ne suffiroit pas. Mais elle vient à l'appui du témoignage des apôtres, de l'aveu forcé des Juifs, des effets que les miracles ont opérés; c'est donc un témoignage arraché par la notoriété des faits, et qui suppose une pleine conviction.

§ XVIII.

Est-il vrai que ces aveux aient été faits sans examen, ou aient paru sans conséquence? Celse avoit lu nos évangiles d'un bout à l'autre, même les épîtres de S. Paul, il en cite des traits; il étoit témoin de la multitude d'hommes attirés au Christianisme par les miracles de Jésus-Christ. Il se tourne et retourne de tous côtés pour se débarrasser de cette preuve; tantôt il les attribue aux esprits ou à la magie; tantôt il dit que les apôtres les ont exagérés; il soutient qu'au lieu de Jésus ressuscité ils n'ont vu qu'un fantôme, qu'ils rêvoient ou qu'ils mentoient; au lieu de prouver le mensonge, il s'épuise en raisonnemens et en conjectures : donc il avoit examiné la question et sentoit les conséquences.

Julien croyoit à la théurgie, à la magie, aux miracles, il se vantoit d'en avoir éprouvé, d'être en commerce avec les dieux; mais pouvoit-il se dissimuler les conséquences de ceux de Jésus-Christ? 1.° Il convient que les miracles confirment la vérité d'une révélation [1] : il en sentoit donc la conséquence. 2.° Il suivoit ses préjugés en croyant aux prodiges du paganisme; mais pouvoit-il admettre que les dieux eussent aidé Jésus-Christ par des miracles à détruire leur culte? 3.° S'il y avoit eu quelques preuves de la fausseté de ces miracles, Julien, par un aveu imprudent, se fût-il

(1 S. Cyrille contre Julien, l. 10, p. 358.

privé de l'avantage de les faire valoir, et de fermer la bouche aux Chrétiens? 4.° Il n'ignoroit pas l'impression que ces miracles faisoient sur tous les esprits, l'argument que les Chrétiens en tiroient; en lâchant le pied sur cet article, il leur laissoit tout l'avantage de la dispute : a-t-il été assez stupide pour ne pas le sentir?

Pour réfuter Hiéroclès, Eusèbe observe que les miracles d'Apollonius ne sont point rapportés par des témoins oculaires; personne ne les a vus, l'on n'a commencé à en parler que fort long-temps après la mort d'Apollonius; ils n'ont produit aucun effet mémorable; la plupart sont ridicules, et ne pourroient faire regarder Apollonius que comme un magicien. Pourquoi les philosophes n'ont-ils pas usé de la même méthode pour combattre ceux de Jésus-Christ, s'ils n'étoient pas persuadés de leur réalité?

Vainement nos adversaires se tourmentent pour esquiver le coup que leur porte l'aveu des anciens ennemis du Christianisme, ils ne s'en mettront jamais à couvert; il en résulte que les faits étoient d'une notoriété contre laquelle il n'étoit pas possible de se roidir.

§ XIX.

Troisième objection. Il n'est pas vrai que les anciens hérétiques, contemporains des apôtres ou de leurs disciples, aient admis les faits principaux de l'évangile, sur lesquels le Christianisme est fondé; ils en ont formellement nié plusieurs, et les traditions qu'ils ont laissées après eux sont entièrement contraires à ce que nous lisons dans nos livres sacrés : il s'en faut donc beaucoup que ces faits aient été incontestables, et d'une

notoriété à laquelle il n'y ait eu rien à opposer [1].

Réponse. Pour démontrer que l'opinion des anciens hérétiques sert à confirmer les faits de l'évangile, nous alléguerons les preuves mêmes dont s'est servi l'auteur de l'examen critique des apologistes de la religion chrétienne, et nous copierons ses propres termes.

Par quelle voie a-t-il découvert les traditions que ces sectaires ont laissées après eux? Par les écrits des pères de l'église; nous ne chercherons point d'autres témoins.

« Les gnostiques, dit notre auteur, s'accordoient « à nier ce que dit S. Jean, que *le Verbe s'est fait « chair;* ils prétendoient que le Verbe de Dieu et « le Christ avoient paru sur la terre sans s'incar- « ner, sans naître de la vierge, sans avoir de corps « qu'en apparence, sans souffrir réellement, et « par conséquent sans ressusciter. » Fort bien. Mais si le Christ avoit un corps *en apparence,* il étoit donc né, avoit souffert, étoit mort et ressuscité en apparence, de manière que les apôtres l'avoient vu, entendu, touché, etc. Qui avoit révélé aux gnostiques que tout cela n'étoit pas réel? La déposition d'un témoin n'est recevable qu'autant qu'elle porte sur le témoignage des sens.

« Cérinthe soutenoit qu'il étoit impossible que « Jésus-Christ fût né d'une vierge; il ne doutoit « pas que Joseph ne fût son père; il nioit la « résurrection de Jésus-Christ, qu'il prétendoit ne « devoir ressusciter qu'avec les autres hommes. » Voici un autre témoin qui dépose que Jésus-Christ est né réellement, et non en apparence, puisqu'il lui donne Joseph pour père; ainsi pensoient encore

(1) Examen crit. des apol., c. 1.

les ébionites et les carpocratiens. S. Irénée, dans l'endroit même cité par notre auteur [1], dit que, selon Cérinthe, Jésus étoit né de Joseph et de Marie ; qu'après son baptême, le Christ étoit descendu sur lui en forme de colombe ; que *Jésus avoit souffert et étoit ressuscité ;* mais qu'alors le Christ s'étoit retiré de lui, et étoit remonté dans sa plénitude, sans rien souffrir. Si des auteurs postérieurs ont accusé Cérinthe d'avoir nié la résurrection de Jésus, ou ils ont tiré de ses principes une conséquence qu'il n'avouoit pas, ou ils lui ont attribué une nouvelle erreur de ses disciples [2].

Il faut remarquer que la plupart des anciens hérétiques distinguoient le Christ, ou le Verbe, d'avec Jésus ; s'ils nioient la naissance, la mort, la résurrection du Christ, ils n'en admettoient pas moins celle de Jésus, et cela nous suffit. L'union du Verbe ou de la personne divine, avec le corps et l'âme de Jésus, n'est plus un fait sensible qui se prouve par témoins.

De savoir si Jésus étoit né d'une vierge, ou s'il étoit fils de Joseph, c'est un fait dont personne n'a été témoin oculaire ; on ne pouvoit le savoir que de Jésus-Christ même ou de sa sainte Mère. Or, qui en croirons-nous? les apôtres instruits par Jésus-Christ même, ou les cérinthiens, les ébionites, les carpocratiens, qui ne lui ont jamais parlé ? Eusèbe et Théodoret nous apprennent qu'une partie des ébionites reconnoissent la virginité de Marie [3]. Cette dispute même ne sera pas inutile dans la suite.

« Symmaque, qui embrassa la secte des ébio-

(1 S. Irén., l. 1, c. 26, n.° 1. — (2 Dissert. de D. Massuet, sur S. Irén., p. 65. — (3 Eusèbe, hist., l. 3, c. 27. Théodoret, *Hæret. fab.*, l. 2, c. 1.

« nites, écrivit, dit notre critique, contre la « généalogie que S. Matthieu donne à Jésus-« Christ. » Faux exposé. Symmaque nia, comme les ébionites, que Jésus eût été conçu par l'opération du Saint-Esprit, comme l'assure S. Matthieu; mais il n'écrivit point contre la généalogie que S. Matthieu donne à Joseph, dont Jésus-Christ étoit fils selon la loi, quoiqu'il ne fût pas né de son sang [1].

« Basilide disoit que Jésus (ou plutôt le Christ) « ne s'étoit point incarné, qu'il s'étoit seulement « couvert de l'apparence d'un homme; que dans « le temps de sa passion, il avoit pris la figure de « Simon le Cyrénéen, et lui avoit donné la sienne; « qu'ainsi les Juifs n'avoient crucifié que Simon; « que le Christ, qui les regardoit, se moquoit « d'eux sans qu'ils le vissent, et qu'il étoit ensuite « remonté dans le ciel vers son Père, sans avoir « été connu ni des anges ni des hommes. »

Basilide savoit donc, par inspiration, ce que les anges ni les hommes n'avoient pas pu découvrir; mais il devoit commencer par s'accorder avec les autres inspirés, qui soutenoient que Jésus étoit un pur homme, fils de Joseph.

Marcion prétend que Jésus-Christ n'est point né de Marie, qu'il est descendu du ciel en terre sans s'incarner dans le sein d'une femme, parce qu'il est éternel, dit-il, et qu'il ne peut pas changer [2]. En conséquence, il avoit rejeté les deux premiers chapitres de l'évangile de S. Luc. Tertullien demande des témoins de cette descente miraculeuse; pour preuve de la naissance du Sauveur, il cite le

(1 Tillemont, tome IV, p. 108. — (2 Tertull. *adv. Marcion*, l. 4, c. 7. Les manichéens soutenoient aussi que le Verbe n'a pas pu naître; ils commençoient leur évangile à la predication de Jésus-Christ. S. Aug. *contra Faustum*, l. 2, c. 1 : l. 3, c. 1.

cens fait sous Auguste, et conservé dans les archives de Rome.

Telle est la différence entre la déposition des apôtres et les imaginations des sectaires; les premiers attestent des faits publics passés sous leurs yeux et sous ceux d'un peuple entier; les seconds disent que c'étoient là de simples apparences : où est leur preuve? Les apôtres répètent ce qu'ils ont entendu prêcher à Jésus-Christ; les autres se flattent d'en mieux prendre le sens que les apôtres mêmes. Ceux-ci s'accordent entre eux sur les faits; les hérétiques se contredisent et se réfutent les uns les autres.

§ XX.

Sur quoi sont donc appuyées les conséquences que l'auteur de l'examen critique veut tirer des anciennes hérésies? « Voilà, dit-il, un grand « nombre de premiers Chrétiens qui déclarent que « ce qui est dans l'évangile est contraire à la « vérité historique, et qui combattent, entre « autres articles, ces deux points capitaux de la « foi catholique, que Jésus est né par une autre « voie que le reste des hommes, et qu'il est ressus- « cité. » Cette déclaration si authentique se réduit dans le fond à récuser le témoignage des sens. Si nos adversaires adoptent cette manière de combattre les vérités historiques, nous les laisserons jouir de leur triomphe; mais il ne faut pas oublier que tous les anciens sectaires qui ont nié la résurrection de Jésus-Christ, nioient aussi sa mort, et que tous ceux qui ont cru sa mort, croyoient aussi sa résurrection.

S. Jean, dans ses lettres, met sous nos yeux la manière simple et victorieuse dont les apôtres

réfutoient tous ces visionnaires. « Ce qui a été dès « le commencement, dit-il, ce que nous avons « entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce « que nous avons regardé avec attention, ce que « nos mains ont touché du Verbe vivant, sa vie « rendue sensible; voilà ce que nous attestons et « vous prêchons [1].... Celui qui nie que Jésus soit « le Christ, est un menteur et un antechrist [2]. » L'apôtre désigne Cérinthe et Basilide qui distinguoient le Christ d'avec Jésus.

« Nous avons connu l'amour de Dieu, en ce « qu'il a donné sa vie pour nous; c'est ainsi que « nous devons donner la nôtre pour nos frères [3]. » Bonne marque pour distinguer les vrais apôtres; des hérétiques qui nioient que le Christ fût mort pour nous, n'étoient pas disposés à donner leur vie pour le salut de leurs frères.

« Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est « venu dans une chair véritable, est de Dieu; tout « esprit qui divise Jésus n'est point de Dieu, c'est « un antechrist. » Cela tombe sur les gnostiques et sur Marcion. « Nous avons vu, et nous attestons « que le Père a envoyé son Fils pour sauver le « monde. Quiconque reconnoît que Jésus est Fils « de Dieu (et non Fils de Joseph), demeure en « Dieu, et Dieu en lui [4]. » L'apôtre en veut à Cérinthe et aux carpocratiens.

« Il y a trois choses qui rendent témoignage sur « la terre, l'esprit, l'eau et le sang, et ces trois « prouvent une même chose. Si l'on reconnoît le « témoignage des hommes, le témoignage de Dieu « est encore plus fort [5]. » En effet, quel témoignage plus authentique de la révélation divine, que l'*esprit* ou le don de prophétie et des miracles;

(1 1. Joan., c. 1, ℣. 1. — (2 C. 2, ℣. 22. — (3 C. 3, ℣. 16. — (4 C. 4, ℣. 2 et 14: c. 5, ℣. 1 et 5. — (5 C. 5, ℣ 8 et 9.

donné aux fidèles par le Saint-Esprit ; l'*eau*, c'est-à-dire, le baptême, et les effets qu'il produisoit sur les mœurs de ceux qui l'avoient reçu ; le *sang*, ou le courage du martyre commun aux apôtres et à ceux qu'ils avoient instruits? Les vrais apôtres étoient de simples témoins : *Eritis mihi testes. Nos testes sumus* (1) ; les faux étoient des philosophes qui raisonnoient de travers : on ne pouvoit pas s'y tromper.

Mais n'est-ce pas un scandale affreux, que, dès le temps des apôtres, il y ait eu des schismes, des hérésies, des divisions et des sectes dans l'église? N'en déplaise aux incrédules, c'est un bienfait de la philosophie. « Il faut qu'il y ait des hérésies, « disoit S. Paul, afin que l'on connoisse parmi « vous ceux qui ont été mis à l'épreuve (2). » Et nous venons de voir à quelles épreuves on connoissoit les vrais et les faux apôtres, les véritables enfans de l'église, et les enfans illégitimes. Il falloit cette différence, pour distinguer les vrais témoins d'avec les faux docteurs. Il falloit des contradictions, afin qu'il fût démontré que les apôtres n'ont pas été crus sur parole, et qu'ils auroient été confondus, s'ils avoient voulu tromper. Il falloit des incrédules anciens pour réfuter les modernes, lorsqu'ils prétendent que nous n'avons, pour constater les faits évangéliques, que des témoins de notre parti.

Selon l'avis d'un autre philosophe, si Dieu avoit voulu fonder son culte sur des miracles, il les auroit faits à Rome, ou il leur auroit donné, dans la Judée, une telle authenticité, qu'il auroit été impossible de les révoquer en doute ou de les

(1 Luc, c. 24. ŷ. 48. Act., c. 1, ŷ. 8 : c. 2, ŷ. 32. 1. Joan., c. 1, ŷ. 1, etc. — (2 1. Cor., c. 11, ŷ. 19.

passer sous silence, comme ont fait Josèphe et Philon [1].

Réponse. Nous ne voyons pas pourquoi les Romains étoient plus dignes de voir des miracles que les Juifs, pourquoi Dieu devoit en faire à Rome plutôt qu'à Pékin ou à Cusco. Les prophètes avoient prédit que *la parole du Seigneur sortiroit de Jérusalem*, et non de Rome. Ici nos adversaires objectent que Josèphe n'a pas parlé des miracles de Jésus-Christ : quand on leur allègue le passage où il en a parlé, ils soutiennent que ce passage est supposé; si Philon en avoit parlé, ils le suspecteroient de même. Ils veulent des preuves qu'il ait été *impossible de révoquer en doute;* il n'y en a point de telles, parce que l'opiniâtreté des incrédules n'a point de bornes.

ARTICLE II.

PREUVES GÉNÉRALES DE LA VÉRITÉ DES FAITS RAPPORTÉS DANS LES ÉVANGILES.

§ I.

Pour savoir si l'évangile est une histoire vraie ou fausse, nous prions les lecteurs d'y procéder comme à l'examen de toute autre histoire, de consulter les mêmes règles, surtout la plus infaillible des règles, le bon sens. Dans une question de la dernière importance, qui doit décider de notre

(1 De la félicité publ., sect. 2, c. 3, tome *I*, p. 167.

conduite en ce monde, et de notre sort éternel en l'autre, ce n'est pas le cas de nous laisser guider par la passion, ou par des impressions étrangères. Si jamais le sang froid, la droiture, l'impartialité ont été nécessaires, c'est ici sans doute. Indépendamment de notre intérêt personnel, il s'agit de savoir si la moitié du genre humain a eu la tête renversée il y a dix-sept cents ans, ou si les hommes d'alors étoient les mêmes qu'aujourd'hui. Nous soutenons que ceux qui ont cru à l'évangile, y ont été forcés par l'évidence des faits, par une notoriété publique, à laquelle ils n'ont pu se refuser; et nous allons le prouver.

Première preuve. Une histoire écrite en différens temps et en différens lieux par plusieurs auteurs qui se donnent pour témoins oculaires, ou qui ont puisé à la source des événemens dont les narrations s'accordent et se soutiennent, qui donnent toutes les marques possibles de candeur et de sincérité, qui s'exposent tous les jours aux persécutions et aux tourmens, pour rendre témoignage à la vérité des faits qu'ils annoncent, qui n'ont pu avoir le même intérêt de tromper, ni la même passion d'en imposer, et qui n'auroient pu y réussir quand ils l'auroient voulu; une telle histoire porte cartainement des caractères de vérités plus frappans qu'aucune de celles auxquelles il seroit absurde de refuser notre confiance. Or telle est l'histoire renfermée dans le nouveau testament.

1.° Dans ses différentes parties, les mêmes faits sont rapportés ou supposés, aucun de ces divers écrits ne dément les autres. Il s'est néanmoins écoulé près de 60 ans entre la date de l'évangile de S. Matthieu et celui de S. Jean. Quelques-uns de ces ouvrages ont été écrits à Rome, d'autres dans la Grèce, dans l'Asie Mineure, dans la Judée, ou

ailleurs. Le même intérêt, la même passion, les mêmes motifs personnels n'ont pu subsister entre les divers auteurs ainsi éloignés les uns des autres, pendant 60 ans consécutifs; donc c'est la vérité seule qui a rendu le témoignage uniforme.

2.° Ils sont, ou témoins oculaires, ou instruits par ceux qui ont vu les faits. S. Matthieu fait profession d'avoir été à la suite de Jésus [1]; S. Marc étoit disciple de S. Pierre [2]. S. Luc cite le témoignage des apôtres [3], il avoit vu ce qu'il raconte des travaux et des voyages de S. Paul [4]. S. Jean dit à ceux auxquels il écrit : Nous vous attestons ce que nous avons vu et entendu [5]. S. Paul dit qu'il a comparé son évangile avec celui des autres apôtres, pour ne pas prêcher en vain [6]. Tous ont donc été sur le lieu, et instruits à la source des événemens; le concert de leurs témoignages le démontre.

3.° Ils n'ont d'intérêt que celui de la vérité. Aucun n'a formé une secte particulière, comme les faux docteurs de leur temps. Quel motif a pu les rendre victimes de la gloire de Jésus-Christ, s'il les a trompés et n'a pas tenu ses promesses? C'est cependant lui seul qu'ils font aimer et adorer; ils ne s'attribuent ni les dons surnaturels dont ils sont revêtus, ni la gloire du succès; ils lui demeurent fidèles jusqu'à la mort. Un homme qui dogmatise pour son propre intérêt ou pour sa gloire, par entêtement ou par préjugé, veut dominer sur les esprits, ne souffre point de rival, ne veut recevoir la loi de personne, veut décider seul, être l'oracle, le maître, le docteur unique de sa

(1 Matt., c. 9, ℣ 9. — (2 1. *Petri*, c 5, ℣. 13. — (3 Luc, c. 1, ℣ 3. — (4 2. Tim., c. 4, ℣. 11, *ad Philem*, ℣. 24. — (5 1. Joan., c. 1, ℣. 1. — (6 Galat., c. 1, ℣. 18 : c. 2, ℣. 2 et 9.

secte. Rien ici de semblable. Les apôtres et les disciples se réunissent pour décider en commun [1], aucun n'affecte de contredire les autres. Les différentes sociétés qu'ils forment ont la même foi, les mêmes mœurs, les mêmes lois; cette uniformité ne vient point de l'imposture; la vérité seule et la vertu peuvent subjuguer ainsi les hommes. Voyez les réformateurs et les philosophes de tous les siècles, et trouvez parmi eux cette unanimité.

§ II.

4.° L'on n'a jamais soupçonné de mensonge des historiens qui rapportent avec autant de candeur les faits qui leur sont désavantageux, que ceux qui leur sont favorables; un imposteur craint de se décréditer par des aveux trop sincères. Or les disciples de Jésus avouent sans détour la bassesse de leur condition, leur peu d'intelligence, les traits d'ambition ou de faux zèle qui leur sont échappés, la perfidie de l'un d'entre eux, le défaut de courage d'un autre, la timidité de tous, la répugnance qu'ils eurent d'abord à croire la résurrection de leur maître. Ils parlent froidement de ses miracles, de ses vertus, de ses prophéties, de ses souffrances, de l'incrédulité des Juifs; point de réflexions sur les faits, point d'invectives contre leurs ennemis, point de retours flatteurs sur eux-mêmes. Rien ne les forçoit à faire tant d'aveux humilians; la prudence sembloit prescrire de les supprimer. Des hommes incapables de déguiser la vérité pour leur intérêt, sont encore moins tentés de la dissimuler en faveur d'autrui; s'ils ne sont pas croyables, personne ne l'est dans le monde.

5.° Ils n'annoncent point des événemens arrivés

[1] Act., c. 15.

en secret, mais des faits publics opérés sous les yeux d'un peuple entier. S. Paul, cité devant Festus et devant Agrippa, prend à témoin ce prince de la réalité de la prédication, de la mort, de la résurrection de Jésus-Christ. « Le roi devant lequel je « parle, dit-il, sait la vérité de ce que j'avance, « il ne peut l'ignorer; rien de tout cela ne s'est « passé dans le secret [1]. » C'est à Jérusalem, sous les yeux des témoins, qu'ils commencent à prêcher, qu'ils sont écoutés et persuadent. Nous prouverons ailleurs l'existence d'une église nombreuse à Jérusalem, immédiatement après la mort de Jésus-Christ. Si la multitude des prosélytes n'en avoit pas imposé aux Juifs, ils auroient exterminé les apôtres.

Antioche, Alexandrie, villes peuplées et remplies de Juifs, étoient en relation continuelle avec Jérusalem; les faits de l'évangile ont été aussi connus, aussi publics dans l'une de ces villes que dans les autres : il y a eu des Chrétiens dès l'origine. S. Pierre a gouverné l'église d'Antioche; S. Marc, celle d'Alexandrie. Des Juifs et des païens ont-ils changé de religion pour des fables dont il leur étoit très-aisé de découvrir la fausseté? Quadratus, disciple des apôtres, qui vivoit sous Adrien, atteste que des malades guéris, des morts ressuscités par Jésus-Chrsit avoient vécu jusqu'à ce temps-là [2]. Leur témoignage n'étoit pas suspect.

6.° Cette multitude de témoins, éloignés les uns des autres, dont les intérêts, les habitudes, les préjugés devoient être fort différens, ont persévéré jusqu'à la mort dans leur attestation. S. Jacques l'ancien, S. Etienne, S. Jacques le mineur, parent de Jésus-Christ, S. Pierre, S. Paul,

(1 Act., c. 26, ℣. 26. — (2 Eusèbe, hist., l. 4, c. 3.

ont été promptement victimes de la haine des ennemis de l'évangile [1] ; nous apprenons de S. Ignace et de S. Clément d'Alexandrie, qu'il en a été de même de la plupart des apôtres [2]. Siméon, parent du Sauveur, évêque de Jérusalem, mourut dans les supplices à l'âge de cent vingt ans [3]. On connoît des hommes qui ont bravé la mort plutôt que de démordre de leurs opinions ; l'on n'en cite point qui aient scellé de leur sang des faits dont la fausseté leur étoit connue : les faits et non les opinions se prouvent par témoins. S. Augustin n'avoit donc pas tort de tourner en ridicule les manichéens, qui croyoient des fables absurdes sur le seul témoignage de Manès, et ne vouloient pas croire des faits publics, attestés par les apôtres [4].

§ III.

Seconde preuve. Les disciples de Jésus-Christ ne se sont pas bornés à écrire les faits dans l'évangile, ils en ont établi des monumens. Les premiers Chrétiens ont célébré le dimanche en mémoire de la résurrection du Sauveur ; S. Paul, l'apocalypse, l'épître de S. Barnabé, la lettre de Pline à Trajan, déposent du fait [5]. S. Paul dit que le baptême est la figure de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ ; l'eucharistie, un mémorial de sa passion et de sa dernière cène ; le signe de la croix, usité dès les premiers temps, retraçoit la même idée. Dans la liturgie, à la lecture de nos évangiles, on

(1 Eusèbe, histoire, l. 2, c. 23 et 25. — (2 S. Ign., *ad Philipp.* Clém. Alex. Strom., l. 4, c. 5. — (3 Eusèbe, l. 3, c. 32 — (4 *Contra Faustum*, l. 32, c. 19. — (5 1. Cor., c. 16, ℣. 2. Apoc., 1, ℣. 10. *Epist. Barnabœ*, n.° 15. Pline, l. 10. *Epist.*, 97. *Quod essent soluti stato die lucem convenire, carmenque Christo quasi Deo, dicere secum invicem.*

joignoit des cantiques qui perpétuoient la mémoire des actions de Jésus-Christ [1]. Les apôtres n'auroient pas empreint le signe de sa croix sur tout l'extérieur du Christianisme, s'ils n'avoient été persuadés que la certitude de sa résurrection effaçoit pour jamais l'opprobre de la mort.

Est-il jamais venu à l'esprit d'un imposteur d'établir une fête ou une cérémonie pour conserver le souvenir d'un événement fabuleux, et de vouloir y assujettir les témoins oculaires de la fausseté du fait? Ce seroit une preuve de folie complète dans le maître et dans les disciples. En parlant des miracles de Moïse, nous avons fait voir la force qui résulte d'un monument de même date que l'événement attesté. De même que la sortie de l'Egypte est le prodige principal dont Moïse a eu le plus à cœur d'éterniser le souvenir, ainsi la résurrection de Jésus-Christ est le miracle décisif dont les apôtres se sont attachés à perpétuer la mémoire. Il étoit impossible à un homme, non convaincu de sa réalité, de se soumettre à recevoir le baptême, à célébrer le dimanche, à entendre continuellement la narration de ce prodige dans les assemblées des fidèles. Cependant, c'est après avoir ouï publier cette résurrection par S. Pierre au milieu de Jérusalem, que des milliers de Juifs ont demandé le baptême [2].

§ IV.

Troisième preuve. On nous peint les Juifs comme superstitieux, opiniâtres, intraitables; leur attachement à leurs cérémonies, à leurs idées ambitieuses, à leurs espérances, dure encore après

(1 Ephes., c. 5, ℣. 19. Colloss., c. 3, ℣. 16. — (2 Act., c. 2, ℣. 38 et 41.

deux mille ans. Ils attendoient pour Messie un conquérant qui les délivreroit du joug des Romains, qui les combleroit de gloire et de prospérité. Ils détestoient les païens, surtout depuis les persécutions qu'ils avoient essuyées de la part des rois de Syrie. Pour embrasser le Christianisme, il falloit renoncer à leurs espérances et à leur antipathie.

Les païens, de leur côté, haïssoient les Juifs; nos adversaires ont eu très-grand soin de le prouver. Voilà les deux sortes de caractères qu'il a fallu réunir pour en former l'église de Jésus-Christ. Les Juifs ont-ils pu aisément se résoudre à fraterniser avec des incirconcis; et les païens à prendre des Juifs pour maîtres, à rendre un culte divin à Jésus crucifié? Nous en appelons à la conscience des incrédules, qui se révoltent à cette seule idée. De deux choses l'une, ou la révolution s'est opérée en vertu des preuves de la divinité de Jésus-Christ, et par l'évidence des faits; ou un vertige a saisi tout à coup les Juifs et les païens dans les trois parties de notre hémisphère. Par une maladie inconnue, leur haine invétérée s'est calmée; ils ont pris de nouvelles idées et de nouvelles mœurs, sans aucun motif.

Si les faits évangéliques sont vrais, la révolution quoique surnaturelle, est concevable; les miracles de Jésus-Christ et des apôtres ont démontré leur mission et les volontés du ciel : mais si les faits sont faux, la plus étonnante révolution qui soit arrivée dans l'univers, n'a point eu de cause. Prodiges pour prodiges, ceux de l'évangile sont plus croyables que ceux-là.

On comprend comment le polythéisme et l'idolâtrie se sont introduits dans le monde, par quels moyens les religions des Indiens, des Parsis, des Mahométans se sont établies; l'ignorance, les

passions, l'imposture, la violence y ont concouru. Nous prouverons dans la suite, qu'aucune de ces causes n'a influé dans l'établissement du Christianisme. Il a été prêché dans le siècle le plus éclairé, chez les nations les plus instruites, par des hommes simples et sans artifice, qui n'ont ménagé ni les erreurs ni les vices ; il a fait régner la paix et la charité entre des peuples qui sembloient irréconciliables. D'où est venu ce phénomène, si l'histoire évangélique est fabuleuse? S. Paul atteste qu'il n'a donné d'autre preuve de la doctrine qu'il a prêchée, que les dons du Saint-Esprit et les miracles [1].

§ V.

Quatrième preuve. Avant la publication de l'évangile, les Juifs travailloient avec zèle à faire des prosélytes, Jésus-Christ le fait remarquer dans l'évangile [2], et nos adversaires le reprochent aux Juifs [3]. Cependant nous ne voyons, ni dans les auteurs sacrés, ni dans l'histoire profane, que ce zèle ait eu beaucoup de succès, quoique les Juifs fussent dispersés dans tout l'empire romain depuis plus de deux siècles. Pourquoi des prédicateurs Juifs, instruits par Jésus-Christ, ont-ils réussi à faire tant de disciples, dès qu'ils ont prêché l'évangile? Celse, au commencement du second siècle, étoit déjà étonné de leurs progrès. Les dogmes du judaïsme devoient cependant paroître moins révoltans aux païens, que ceux du Christianisme; des Juifs nés dans Alexandrie, dans la Grèce ou à Rome, devoient avoir plus de talens que les apôtres élevés dans la Judée et dans la plus basse condition. Pourquoi ceux-ci ont-ils gagné plus de sectateurs

(1 1. Cor., c. 2, ℣. 4. Hébr., c. 2, ℣. 4. — (2 Matt., c. 33, ℣. 15. — (3 Opinions des anciens sur les Juifs, p. 27.

que les premiers, s'ils n'ont pas eu de meilleures lettres de créance dans les miracles de Jésus-Christ et dans ceux qu'ils faisoient eux-mêmes? Les incrédules devroient donner une raison satisfaisante de ce nouveau phénomène; ils n'ont pas seulement daigné le remarquer.

Cinquième preuve. Selon eux, Josèphe, Juste de Tibériade, Philon, quoique contemporains, ont gardé un profond silence sur Jésus-Christ et sur ses disciples. Soit pour un moment. Ces trois écrivains, non plus que les chefs de la nation juive, n'ont pu ignorer ce que les Chrétiens publioient touchant Jésus-Christ, l'accusation qu'ils intentoient contre les Juifs d'avoir mis à mort le Messie. Pendant les trente cinq ans qui se sont écoulés depuis cette époque jusqu'à la ruine de Jérusalem, nous ne voyons de la part de ces chefs aucune démarche éclatante, pour se laver du crime qu'on leur reprochoit. Le nombre des sectateurs de Jésus augmente sous leurs yeux, ils le souffrent; on les accuse d'un déicide, ils demeurent muets; on publie hautement les miracles et la résurrection, ils n'y opposent rien : aucun écrivain juif ne prend la plume pour faire l'apologie de sa nation.

Josèphe, Philon, Juste de Tibériade paroissent cependant zélés de la gloire de leurs frères; ils ont cherché à les justifier sur des reproches moins importans. Pourquoi ne pas rendre témoignage à la vérité, et laisser ainsi l'erreur s'accréditer? Si les faits sont vrais, l'impuissance d'en détruire la notoriété a pu les réduire au silence; s'ils sont faux, leur conduite et celle des chefs est un prodige de stupidité et de démence.

Quand nous n'aurions de la part des Juifs aucun aveu formel de la vérité des faits évangéliques, leur

inaction seule suffit pour la confirmer ; quand Josèphe n'en auroit pas dit un mot, son silence seroit aussi éloquent que le meilleur témoignage.

Sixième preuve. Nous avons fait voir que la manière dont les anciens hérétiques ont parlé des principaux événemens de l'évangile, en suppose évidemment la vérité : il y en a plus. Les manichéens qui parurent avec éclat au quatrième siècle de l'église, avoient adopté la doctrine des sectes hétérodoxes du premier et du second ; ils nièrent hardiment les faits qui les incommodoient, tels que la généalogie, la naissance, le baptême de Jésus-Christ. Ils soutiennent que les passages de l'évangile, qui en parloient, étoient forgés ou falsifiés [1]. Pourquoi Cérinthe, Basilide, Carpocrate, Valentin, Cerdon, Marcion, avoient-ils été moins hardis? Parce qu'alors la mémoire des faits étoit trop récente, plusieurs témoins oculaires subsistoient encore, les contradicteurs auroient été aisément confondus. Deux cents ans après, les manichéens couroient moins de danger ; il n'y avoit plus de témoins oculaires, les écrits originaux des apôtres avoient péri ou n'étoient plus entiers. La différence entre le procédé des premiers hérétiques et celui des manichéens, démontre qu'au premier et au second siècle les faits étoient tellement incontestables, qu'il n'étoit pas possible d'en attaquer la vérité.

§ VI.

Septième preuve. Dès le temps des apôtres et dans les âges suivans, il y eut des apostats du Christianisme. S. Jean les nomme les antechrists.

(1 S. Aug., contre Fauste, l. 2, c. 1 : l. 3, c. 1 : l. 32, c. 2 : l. 33, c. 3.

« Il y en a plusieurs, dit-il; ils sont sortis d'entre « nous, mais ils n'étoient pas des nôtres; s'ils en « avoient été, ils seroient demeurés avec nous [1]. » Pline en avoit interrogé plusieurs [2]; le nombre en augmenta lorsque les persécutions devinrent plus violentes [3] : y en a-t-il quelqu'un qui ait dévoilé aux Juifs ou aux païens le secret de l'église, la fausseté de l'histoire de Jésus-Christ, et qui en ait fourni les preuves? Il auroit été comblé d'éloges et de bienfaits, le judaïsme et le paganisme auroient triomphé, les chrétiens auroient été confondus. Au contraire, la plupart n'avoient succombé que par crainte et par foiblesse; après l'orage passé, ils revinrent à pénitence; il fallut établir des règles pour leur réconciliation.

Dans le collége apostolique, il s'est trouvé un traître. Si Jésus étoit un imposteur, si ses miracles étoient faux, s'il a usurpé le titre de Messie, Judas fit un acte de justice en le livrant aux Juifs. Mais non; ce malheureux, déchiré par les remords, vient avouer son crime, et se pend par désespoir. S. Pierre et les évangélistes, en rapportant ce fait, donnent pour preuve le nom de *Hakeldamah*, que portoit le champ acheté du prix de la trahison de Judas [4].

On a vu des persécuteurs devenir Chrétiens; avant l'empereur Julien, nous ne connoissons point d'apostat changé en persécuteur : nous examinerons, en donnant l'extrait de son ouvrage, s'il a démontré la fausseté de quelques-uns des faits de l'évangile.

Puisque les incrédules n'ont confiance qu'à ceux qui leur ressemblent, nous les supplions de ne pas

(1 1. Joan., c. 2, ℣. 8. — (2 Lettre de Pline à Trajan. — (3 S. Cyprien, *de Lapsis*, et dans ses lettres. — (4 Matt., c. 27, ℣. 8. Act., c. 1, ℣. 19.

pousser plus loin les soupçons et les calomnies contre le Christianisme, que ceux qui ont apostasié dans les premiers siècles.

La vérité de l'histoire évangélique est donc prouvée par l'uniformité du récit des témoins oculaires, par leur candeur, leur désintéressement, leur conduite, par la notoriété publique des faits, par les monumens qui en subsistent, par la révolution qu'ils ont opérée, par l'aveu formel ou par le silence des Juifs, par la confession des premiers hérétiques, par la conduite des apostats. Nous ne connoissons aucune histoire profane qui réunisse autant de caractères capables de mériter notre croyance. Ces preuves seront confirmées par l'examen détaillé des faits : fortifions-les encore, en démontrant l'absurdité des objections de nos adversaires.

§ VII.

Première objection. « L'évangile n'est qu'un « roman oriental, dégoûtant pour tout homme « de bon sens, et qui semble ne s'adresser qu'à « des ignorans, des stupides, des gens de la lie du « peuple, les seuls qui puissent être séduits. La « critique n'y trouve nulle liaison dans les faits, « nul accord dans les circonstances, nulle suite « dans les principes, nulle uniformité dans les « récits. Quatre hommes grossiers et sans lettres « passent pour les véritables auteurs des mémoires « qui contiennent la vie de Jésus-Christ; c'est sur « leur témoignage que les Chrétiens se croient « obligés d'admettre la religion qu'ils professent, « et d'adopter, sans examen, les faits les plus « contradictoires, les actions les plus incroyables, « les prodiges les plus étonnans, le système le

« plus décousu, la doctrine la plus inintelligible, « les mystères les plus révoltans..... Mais des « hommes que l'on nous annonce comme ignorans « et dépourvus de lumières, n'ont-ils pas pu se « tromper ? Des enthousiastes, des fanatiques « très-crédules n'ont-ils pas pu s'imaginer avoir « vu bien des choses qui n'ont jamais existé ? « N'ont-ils pas été dupes de la séduction ? Des « imposteurs fortement attachés à une secte qui « les faisoit subsister, et qu'ils avoient par consé- « quent intérêt de soutenir, n'ont-ils pas pu « attester des miracles et publier des faits dont ils « connoissoient très-bien la fausseté [1] ? »

Réponse. Rien ne manque à cette amplification de rhéteur que la vérité et le bon sens. Un roman oriental ne produira jamais une révolution dans le monde, ne changera point les opinions, les mœurs, le caractère de plusieurs nations ne reconciliera point des peuples ennemis de tout temps. Au siècle d'Auguste, les hommes avoient de la raison ; ils n'étoient pas disposés à sacrifier leur religion, leurs habitudes, leurs intérêts, leur fortune, par respect pour un roman oriental.

S'il n'a pu séduire que des ignorans, des stupides, des hommes de la lie du peuple, de quelle trempe étoient donc les philosophes du premier et du second siècle, auxquels il en a imposé ? « Les « hérésies, dit Tertullien, sont l'ouvrage de la « philosophie. Le système de Valentin venoit de « Platon ; Marcion avoit emprunté des stoïciens « son Dieu oisif et indolent ; la mortalité de l'âme « est un dogme des épicuriens ; la matière éternelle « d'Hermogène est sortie de l'école de Zénon....

(1 Histoire crit. de Jésus-Christ, préface, p. xij. Tableau des Saints, II. part., c. 2. Réflexions importantes sur l'évangile, p. 213.

« Aristote leur a prêté sa logique versatile occupée à « bâtir et à détruire.... Ils ont enfanté un Christia- « nisme stoïque, platonique, académique, etc.[1]. » Voilà toutes les sectes acharnées à disputer sur les faits et sur le sens d'un roman oriental ; elles étoient assez près de la source pour en découvrir la fausseté ; Cérinthe, qui avoit étudié la philosophie en Egypte et ailleurs, a été sur les lieux, et a vu les apôtres [2] : comment n'a-t-il pas craint d'avilir sa dignité, en contestant contre des hommes aussi méprisables ? Nous ne parlons point de S. Justin, de S. Clément d'Alexandrie, de Quadratus, d'Aristide, d'Origène, etc., philosophes plus respectables que les premiers. Les incrédules devroient avoir un peu plus d'égard pour leurs prédécesseurs, dont ils ne dédaignent point de suivre la doctrine et de copier les argumens.

Malgré leur décision, les faits de l'évangile nous paroissent très-liés, non-seulement entre eux, mais avec l'histoire profane de ces temps-là, surtout avec le plan général de la religion, depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ : à la vérité les incrédules n'ont jamais saisi ce plan, ni comparé les faits ; mais leur courte vue ne change rien à la nature des choses.

Nous avouerons que les évangélistes sont quatre hommes grossiers et sans lettres, si l'on entend par-là qu'ils n'ont jamais étudié les sciences profanes : si l'on veut dire qu'ils ne savoient ni lire, ni écrire, ni penser, ni raisonner, leurs écrits déposent du contraire ; ces ignorans ont eu des philosophes pour disciples.

Croyons-nous notre religion sur leur témoignage

(1) Tertull. *de præsc.*, c. 7. Orig. hom. 7, sur Josué, contre Celse, l. 3, n.° 12. S. Justin, *dial.*, n.° 35. — (2) Théodoret, *Hæret. fab.*, l. 2.

seul? Il faut y joindre les monumens qu'ils ont laissés, les disciples qu'ils ont formés, les sociétés qu'ils ont établies, la morale qu'ils ont enseignée, la mort qu'ils ont subie, l'aveu forcé des Juifs, la confession des hérétiques, les prophéties qui avoient précédé, etc., etc., et, pour comble de preuves, les mauvais argumens des philosophes.

Nous ne croyons donc pas sans examen; ce sont les incrédules qui écrivent sans réflexion; nous prouverons contre eux, qu'il n'y a dans l'évangile ni faits contradictoires, ni actions incroyables, ni mystères révoltans : tout y est croyable, puisque tout a été cru, professé et défendu depuis dix-sept cents ans.

Les évangélistes se sont-ils imaginé avoir vu et entendu des choses qui n'ont jamais existé? Pour être à l'abri de ce vertige, il leur a suffi d'avoir des yeux, des oreilles, et une légère dose de bon sens. Ils ont été capables de rendre compte de leur persuasion, puisqu'ils l'ont fait; leurs récits sont très-raisonnables, puisqu'ils sont d'accord sans avoir pu se concerter; ils sont vrais, puisqu'ils ont persuadé; ils sont à l'abri de la critique, puisque celle des philosophes y a toujours échoué.

Ce sont des enthousiastes, des fanatiques.... Quiconque connoît les symptômes de cette maladie, la trouvera moins dans les apôtres que dans leurs accusateurs. *Ce sont des imposteurs....* Prenez garde à la contradiction; des hommes ignorans, stupides, grossiers, sans lettres, capables de rêver ce qui n'a jamais existé, ne sont pas propres à forger une imposture dont des savans et des philosophes puissent être dupes, surtout lorsqu'il est très-aisé de vérifier les faits, et d'interroger les témoins.

Les apôtres étoient intéressés à soutenir une

secte qui les faisoit subsister. Cependant ils n'ont amassé ni argent ni richesses, Jésus-Christ le leur avoit défendu [1]. Ils se sont contentés de la nourriture et de l'habit, et ils ont travaillé de leurs mains pour n'être à charge à personne [2]. A tout prendre, le ministère d'apôtre étoit plus pénible et plus périlleux que le métier de pêcheur.

Nous ne comprendrons jamais comment des raisonneurs qui ont tant de peur des miracles, peuvent admettre le plus incroyable de tous ; un roman oriental, composé par des ignorans fanatiques, qui a produit dans le monde une révolution que tous les philosophes n'ont jamais pu opérer, qui a séduit les hommes les plus savans et les plus sages, qui, malgré les clameurs de l'incrédulité dans tous les siècles, subsiste et se fait respecter depuis dix-sept cents ans. Nous verrons bien d'autres mystères dans le symbole des incrédules.

§ VIII.

Deuxième objection. « Il règne dans l'évangile « un désordre, une obscurité, une barbarie de « style, très-propres à dérouter les ignorans et à « repousser les personnes éclairées.... Nous ne « voyons pas que l'esprit saint, qu'on en suppose « l'auteur, ait surpassé ni même égalé un grand « nombre d'historiens profanes, dont cependant « les écrits ne sont point de la même conséquence « pour le genre humain.... Il semble s'être accom- « modé à la foiblesse des lumières de ses organes, « et leur avoir inspiré des ouvrages dans lesquels « on ne rencontre ni le jugement, ni l'ordre, ni « la précision que l'on trouve dans quelques écrits

(1 Matt., c. 10, ℣. 9. — (2 1. Cor., c. 4, ℣. 12. Act., c. 20, ℣. 34.

« humains. En conséquence, les évangélistes nous « présentent un assemblage confus de prodiges, « d'anacronismes, de contradictions, dans lequel « la critique est forcée de s'égarer, et qui feroit « rejeter tout autre livre avec mépris. C'est par « des mystères que l'on dispose les esprits à res- « pecter la religion et ceux qui l'enseignent. On « peut donc soupçonner que l'obscurité de ces « écrits n'y a pas été répandue sans dessein : en « matière de religion, il est à propos de ne jamais « parler bien clairement [1]. »

Réponse. En reprochant des contradictions aux évangélistes, il ne falloit pas y tomber. C'en est une très-grossière de les supposer ignorans et stupides, et de soupçonner qu'ils ont répandu, *à dessein*, de l'obscurité dans leurs écrits; que, par défaut de lumières, ils ont commis des anacronismes et des bévues, et qu'ils l'ont fait exprès pour rendre leurs ouvrages plus respectables. Au reste, l'accusation est fausse; nous le verrons en détail.

Une autre idée fausse, est de prétendre que des livres qui sont de la plus grande conséquence pour le genre humain, doivent être écrits dans le style le plus pur et avec beaucoup d'éloquence. En fait de titres anciens, les plus vieux sont toujours les plus obscurs et les moins analogues au style de notre siècle; ils n'en sont que plus précieux.

Telle est, sans aucun mystère, la raison de l'obscurité des livres du nouveau testament. On l'exagère très-mal à propos; elle vient de la nature même de la chose, et du laps des temps. Le langage de ceux qui l'ont écrit n'est pas le nôtre; les mœurs ont changé pendant dix-sept siècles, celles

(1 Histoire critiq. de Jésus-Christ, préf. p. j et ij. Tableau des Saints, II. part., tome I, p. 143.

des orientaux étoient différentes des nôtres. La langue des apôtres est un mélange de tours syriaques et d'hellénismes ; ce n'est pas le françois du dix-huitième siècle. Mais lorsque Dieu daigne instruire les hommes, il leur parle la langue qu'ils sont accoutumés à entendre, et nous ne croyons pas qu'il soit obligé de répéter ses leçons dans toutes les langues et les jargons de l'univers. Ceux qui sont accoutumés à lire les écrits des apôtres, même dans les versions, les entendent très-bien. Il s'en faut beaucoup que ces livres soient aussi obscurs que ceux des Chinois, des Indiens, des Parsis, des Mahométans ; personne cependant n'a décidé que ces derniers fussent absolument indéchiffrables.

Les livres saints, destinés à instruire tous les hommes, dans tous les siècles et chez toutes les nations, devoient-ils être des chefs-d'œuvre d'éloquence ? C'est comme si l'on vouloit mettre un catéchisme ou un livre élémentaire quelconque, dans le style des dialogues de Platon ou des harangues de Démosthène. Ceux-ci ont pu amuser les hommes ; ils n'ont instruit ni corrigé aucun peuple. L'évangile, traduit littéralement dans toutes les langues, se trouve suffisamment à portée des plus ignorans ; personne ne le lit sans être excité à la vertu. Lorsque des littérateurs imprudens ont voulu le traduire en style de Cicéron, l'on s'est moqué d'eux ; la version de Castalion n'a été lue de personne. « Dieu, dit Lactance, qui a donné à « l'homme l'esprit, la langue et la voix, ne peut-il « pas parler avec éloquence ? Assurément : mais « il a voulu donner ses divines leçons en termes « simples, pour mettre à portée de tous ce qu'il « disoit à tous [1]. » L'orgueil des incrédules perce

(1 Divin. instit., l. 6, c. 12.

de toutes parts ; ils voudroient que Dieu n'eût parlé que pour eux : mais le salut des ignorans lui est aussi cher que celui des savans.

§ IX.

Troisième objection. On ne peut douter que l'obscurité de l'évangile ne soit affectée, lorsqu'on lit que Jésus-Christ, quoique venu pour éclairer le monde, devoit être pour le plus grand nombre des hommes *une pierre d'achoppement* [1]. Il est dit que la gloire de Dieu est de cacher sa parole [2]. C'est sur cette maxime odieuse et déshonorante pour la divinité, que tous les mystères sont fondés. Toute la bible n'est-elle pas un piége continuel tendu à l'esprit humain ? La conduite du Christ, selon l'évangile même, n'est-elle pas un piége tendu aux Juifs, *afin qu'en écoutant ils n'entendissent pas, et qu'en voyant ils ne crussent point* au Messie [3] ? Tout annonce dans l'évangile le petit nombre des élus, la difficulté du salut, le danger de raisonner. En cela, l'Eternel n'a paru se proposer que de jeter les mortels dans les ténèbres, dans des embarras continuels, qui les obligeassent à chaque instant de recourir aux lumières infaillibles de leurs prêtres, et de rester à jamais sous la tutelle de l'église [4].

Réponse. Quelle justesse de raisonnement ! Il s'agissoit de prouver que les auteurs de l'évangile sont tout à la fois des imbéciles et des imposteurs ; pour le démontrer, on fait voir qu'ils ont conformé leurs maximes à celles d'Isaïe et des proverbes de

(1 Rom., c. 9, ℣. 33. Isaïe, c. 6, ℣. 14. — (2 Prov., c. 24, ℣. 2. — (3 Matt., c. 13, ℣. 13. Isaïe, c. 6, ℣. 9. — (4 Histoire critique de Jésus-Christ, préf., p. iij et viij. Tableau des Saints, II. part., c. 1 ; tome I, p. 107, 148.

Salomon. Est-ce là de l'ignorance ou de l'imposture? On conclut que toute la bible est un piége tendu à l'esprit humain; mais les évangélistes sont-ils auteurs de toute la bible?

Les apôtres sont des ignorans stupides, et ils ont enfanté un système de *politique profonde*, en vertu duquel les peuples sont forcés de rester à jamais sous la tutelle de l'église en matière de foi. Nous convenons que telle a été en effet la politique de Jésus-Christ et le plan de la providence, depuis le commencement du monde; nous avons déjà fait voir, et nous prouverons encore, que c'étoit le seul moyen convenable de rendre certaine et infaillible la foi du peuple et des savans. Par cette observation, les incrédules rendent un mauvais service aux protestans, leurs maîtres. Mais examinons ces maximes de la bible, si déshonorantes pour la divinité.

Il est dit, dans les proverbes, qu'il est de la gloire de Dieu de cacher, non *sa parole*, mais ses desseins et les ressorts de sa conduite; l'hébreu דבר, *Verbum*, signifie tout cela; et c'est ainsi que Dieu agit en effet. Nous ajoutons qu'il est de sa gloire de révéler des mystères, que la foi est un hommage dû à Dieu, qu'il y a des mystères dans tous les systèmes possibles, et que les incrédules en admettent plus que nous.

Ils traduisent très-mal les maximes d'Isaïe, citées et confirmées dans l'évangile. Les promesses de Dieu, la venue du Messie, la conduite de Jésus-Christ ont été une pierre d'achoppement, non par le dessein de Dieu, mais par la malice et l'opiniâtreté des hommes; les Juifs en ont été révoltés, comme le sont encore les incrédules, parce qu'ils le veulent, parce qu'il faut croire des vérités qui les humilient.

« Je parle à ces gens en paraboles, dit Jésus-
« Christ, parce qu'en regardant ils ne voient
« point, en écoutant ils n'entendent ni ne com-
« prennent; c'est l'accomplissement de la prophé-
« tie d'Isaïe, qui dit : Vous entendrez et vous ne
« comprendrez pas, vous regarderez et vous ne
« verrez pas. Le cœur de ce peuple est endurci; ils
« se bouchent les oreilles et ferment les yeux, de
« peur de voir, d'entendre, de comprendre, de se
« convertir, et de recevoir de moi la santé [1]. »
Par une bonne foi édifiante, nos adversaires font dire à Jésus-Christ, qu'il parle en paraboles, *afin que* les Juifs ne comprennent pas. Ils font donc précisément ce que faisoient les Juifs : ils ferment les yeux pour ne pas voir. Des paraboles, ou des façons de parler familières et populaires, étoient sans doute les leçons les plus convenables à une multitude d'hommes ignorans et grossiers. Ici, ce n'est pas la bible qui tend des piéges, ce sont ceux qui la corrompent; elle ne condamne point ceux qui raisonnent sensément, mais ceux qui déraisonnent comme les Juifs.

§ X.

Quatrième objection. Dans les premiers siècles du Christianisme, ceux qui embrassèrent la religion de Jésus n'étoient que des gens de la lie du peuple, par conséquent très-simples, peu versés dans les lettres, disposés à croire toutes les merveilles qu'on voulut leur annoncer. Jésus lui-même, dans ses prédications, ne s'adressa qu'à des hommes grossiers; il ne voulut avoir affaire qu'à des gens de cette trempe; il refusa constamment d'opérer des miracles en présence des personnes

(1 Matt., c. 13, ŷ. 13 etc.

les plus clairvoyantes de sa nation ; il déclama sans cesse contre les savans, les docteurs et les riches, en un mot, contre ceux dans lesquels il ne pouvoit trouver la souplesse requise pour adopter ses maximes. Nous le voyons continuellement vanter la pauvreté d'esprit, la simplicité, la foi. On ne peut faire aucun fond sur la croyance de pareils sectateurs [1].

Réponse. Nous prouverons en son lieu, qu'il est faux que Jésus, pendant sa vie et après sa mort, n'ait été cru et suivi que par des ignorans et des gens de la lie du peuple ; mais admettons-le pour un moment. Les ignorans et le peuple sont encore moins crédules que les autres hommes en fait d'événemens qui choquent leurs préjugés ; la première chose qu'ils font est de les nier, sans vouloir écouter aucune preuve. Un Juif, quel qu'il fût, pouvoit-il aisément se persuader qu'un homme condamné comme faux prophète par les chefs de sa nation, eût fait des miracles et fût ressuscité ? Un païen entêté des fables de ses dieux, étoit-il porté à croire qu'un Juif crucifié avoit été un thaumaturge ? On conçoit qu'un Chrétien catholique peut imaginer aisément qu'un saint a fait des miracles ; mais essayez de lui persuader qu'un calviniste en a opéré ; faites convenir un protestant qu'il se fait encore des miracles dans l'église romaine : voilà le cas des Juifs et des païens à l'égard de Jésus-Christ et des apôtres.

Il est faux que Jésus ait refusé de faire des miracles en présence des scribes, des pharisiens, des prêtres, des docteurs de la loi. Ils étoient

(1 Hist. crit. de J.-C., préf., p. iv. Examen critique des apol. c. 6. Réfl. import. sur l'évangile, p. 170, 179, 238. Orobio, *Amica collatio*, p. 222. Celse, dans Origène, l. 3, n.° 44.

présens lorsqu'il guérit un paralytique et lui fit emporter son lit [1]; ils y étoient lorsqu'il rendit la santé à un hydropique [2]. Jaïre, dont il ressuscita la fille, étoit chef d'une synagogue [3]. Le conseil des Juifs examina soigneusement la guérison de l'aveugle-né [4], et la résurrection du Lazare [5].

Par la pauvreté d'esprit, Jésus-Christ entend, non le défaut d'esprit ou l'imbécillité, mais le détachement et le mépris des richesses; la *simplicité*, c'est la droiture et la franchise; Jésus veut qu'elle soit unie à la prudence [6]. Il n'exige donc pas une foi aveugle; foible ressource de pervertir le sens de ses maximes pour les rendre odieuses.

§ XI.

Cinquième objection. Des témoignages extérieurs, des faits miraculeux sont des armes usées, et qu'il est aisé de repousser. On sait, à n'en pouvoir douter, que des faits prétendus, attestés par des gens dignes de foi, dont ils se disoient témoins oculaires, ont été reconnus pour faux, après avoir été mieux approfondis par ceux-mêmes qui en avoient produit des attestations. Ces expériences sont sans nombre; elles ont produit un tel effet, que bien des gens ne savent plus s'ils doivent en croire leurs propres yeux. Il n'est pas douteux que, s'il s'agissoit d'un fait qui parût tenir du merveilleux, ils ne s'en tiendroient pas à ce qu'ils voient. Quand il se feroit aujourd'hui des miracles tout semblable à ceux dont l'évangile fait mention, il y a tout lieu de présumer qu'ils ne trouveroient

(1 Luc, c. 5, ℣. 17. Matt., c. 9, ℣. 2. — (2 Luc, c. 14, ℣. 1. — (3 Ibid., c. 8, ℣. 41. — (4 Joan., c. 9, ℣. 13. — (5 Ibid., c. 11, ℣. 46. — (6 Matt., c. 10, ℣. 16.

guère de croyance. Un mort ressuscité, des malades guéris, qu'est-ce que cela prouve? Peut-être est-ce l'effet de quelque supercherie. Si ce n'est pas cela, rien n'empêche que ce ne soit l'effet de quelque cause naturelle. Pour être assurés que tels ou tels effets sont de vrais miracles, il faudroit pouvoir démontrer que ni la fraude ni la nature ne peuvent en être la cause [1].

Réponse. Il faut que les faits miraculeux ne soient pas des armes si aisées à repousser, puisque, depuis dix-sept siècles, les incrédules y emploient toutes leurs forces, sans en venir à bout; l'auteur même de l'objection ne s'en tire que par des contradictions.

S'il y a mille exemples de faits attestés par des témoins oculaires, et néanmoins reconnus faux, il falloit en citer au moins un, afin de nous convaincre que des témoins dignes de foi étoient cependant indignes de foi, étoient trompés ou trompeurs.

Puisque l'on doit se défier de ses yeux, lorsqu'il s'agit d'un fait qui tient du merveilleux, nous ne devons croire ni les phénomènes de l'électricité, ni la renaissance des têtes de limaçons; ces faits sont très-merveilleux, et ils avoient été inconnus avant notre siècle.

S'il se faisoit aujourd'hui des miracles semblables à ceux de l'évangile, dans les mêmes circonstances, et avec la même publicité, il arriveroit ce qui arriva pour lors : les incrédules opiniâtres n'y croiroient pas; ils les attribueroient à l'art ou à la nature; ils ne daigneroient pas les examiner; ils les tourneroient en ridicule. Les hommes sensés les examineroient, y croiroient, laisseroient disputer et déraisonner les incrédules.

(1 Lettre sur la relig. essent. à l'homme, t. I, intr., p. 2.

Que prouve un miracle? Que c'est Dieu qui agit. Lorsqu'un homme le fait pour convaincre ses auditeurs qu'il est envoyé de Dieu, sa mission est prouvée; dès lors on doit le croire. Dieu ne fait point de miracles pour autoriser un imposteur; il nous tendroit un piége inévitable.

C'est peut-être l'effet d'une supercherie ou d'une cause naturelle.... Excellent *peut-être* pour s'aveugler et s'endurcir! C'est peut-être encore l'effet de la magie, ou l'opération des malins esprits, comme l'ont dit les Juifs et les philosophes. Heureusement l'auteur de ce *peut-être* se réfute lui-même.

Il dit que les miracles ont été surtout *nécessaires* pour fonder la religion judaïque, puisqu'elle ne pouvoit l'être que par-là; que ceux de Jésus-Christ ont été nécessaires, parce qu'il ne pouvoit pas abolir une loi établie sur des prodiges authentiques, et soutenue par son ancienneté, sans produire, de son côté, des témoignages extraordinaires [1]; que sans cela il n'auroit pas trouvé un seul homme qui eût voulu l'écouter. Ainsi, selon lui, il a été *nécessaire*, pour fonder le judaïsme et le Christianisme, que Dieu employât des preuves qui, dans le fond, ne prouvent rien, des miracles qui sont peut-être des fourberies ou des effets naturels. Voilà comme il est aisé de repousser nos *armes usées*, par des absurdités et des contradictions.

§ XII.

Sixième objection. Est-il certain que Jésus-Christ et ses apôtres ont fait leurs miracles directement pour prouver leur mission? L'on sait qu'un déiste célèbre a soutenu de toutes ses forces, que

(1 Lettre sur la religion essent. à l'homme, tome V, p. 26, 29, 31.

Jésus-Christ n'avoit point opéré les siens dans cette intention ; que ses miracles étoient plutôt des actes de charité et de compassion envers les misérables, que des œuvres surnaturelles, destinées à convaincre les Juifs de son caractère de Messie et d'envoyé de Dieu [1]. Un autre soutient que Jésus-Christ les a faits, non pour prouver sa doctrine, mais pour exciter l'attention de ses auditeurs, qui exigeoient cette preuve [2].

Réponse. Nous donnerons, en peu de mots, la démonstration du contraire ; nous avons répondu, dans un autre ouvrage, aux objections de ces deux auteurs.

Les Juifs furent scandalisés de ce que Jésus disoit à un paralytique : *Vos péchés vous sont remis.* Qui peut remettre les péchés, dirent-ils, sinon Dieu seul ? Pour vous faire voir, répliqua Jésus, que le Fils de l'Homme a, sur la terre, le pouvoir de remettre les péchés : *Levez-vous*, dit-il au paralytique, *emportez votre lit, et retournez chez vous.* Le malade se leva, et s'en retourna [3].

Deux disciples de Jean-Baptiste vinrent de sa part trouver Jésus, et lui firent cette question : *Êtes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre?* Voici la réponse. « A l'heure « même, dit l'évangile, il guérit plusieurs mala- « des, il rendit la vue à plusieurs aveugles. Allez, « dit ensuite Jésus aux deux envoyés, racontez à « Jean ce que vous avez vu et entendu ; que les « aveugles voient, que les boiteux marchent, que « les lépreux sont guéris, que les sourds enten- « dent, que les morts ressuscitent, que l'évangile « est annoncé aux pauvres [4]. »

(1 Lettres écrites de la Montagne, troisième lettre. — (2 Morgan, morale philosop., tome I, p. 35. Lettre, p. 15. — (3 Matt., c. 9, ℣. 6. — (4 Luc, c. 7, ℣. 19.

Après avoir examiné la guérison de l'aveugle-né, les principaux Juifs environnèrent Jésus, et lui dirent : Jusqu'à quand nous tiendrez-vous en suspens? Si vous êtes le Christ, dites-nous-le ouvertement : Jésus répond.... Les œuvres que je fais au nom de mon Père, rendent témoignage de moi, etc. [1].

Prêt à ressusciter Lazare, « Jésus éleva les yeux « au ciel, et dit : Mon Père, je vous rends grâces « de ce que vous m'avez exaucé. Pour moi, je sais « bien que vous m'écoutez toujours; mais je l'ai « dit à cause de ce peuple qui m'environne, afin « qu'il croie que vous m'avez envoyé. » Ensuite il appelle le mort et le ressuscite [2].

S. Pierre, pour prouver la mission de son maître, dit aux Juifs : « Jésus de Nazareth, homme « autorisé de Dieu parmi vous, par les œuvres « surnaturelles, par les prodiges et les miracles « que Dieu a opérés par lui au milieu de vous, « comme vous le savez, est ce même homme que « vous avez fait souffrir et mis à mort par les « mains des méchans, lorque Dieu vous l'a livré, « comme il l'avoit prévu et résolu.... Dieu l'a « ressuscité, nous en sommes témoins [3]. »

S. Paul dit aux corinthiens : « Mes discours et « ma prédication n'ont point été appuyés par les rai- « sonnemens de la sagesse humaine, mais par les « dons évidens du Saint-Esprit, et par un pouvoir « surnaturel, afin que votre foi ne soit pas fondée » sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance « de Dieu [4]. »

Telles sont les lettres de créances que Jésus-Christ avoient données a ses apôtres. « Allez « prêcher, et dites que le royaume des cieux est

(1 Joan., c. 10, ℣. 24. — (2 Ibid., c. 11, ℣. 41. — (3 Act., c. 2, ℣. 22. — (4 1. Cor., c. 2, ℣. 4.

« proche; guérissez les malades, et ressuscitez les « morts, purifiez les lépreux, chassez les démons, « vous avez reçu gratuitement ces dons; accordez-« les de même [1]. »

Si ces prodiges étoient des supercheries ou des effets naturels, Jésus-Christ et ses apôtres seroient des imposteurs et des insensés. Nous avons répondu ailleurs aux objections générales des incrédules contre les miracles et contre leur certitude [2].

§ XIII.

Septième objection. Les pères de l'église ont expliqué la plupart des miracles de Jésus-Christ dans un sens allégorique; ils ont donc jugé qu'on ne devoit pas les entendre à la lettre; que, dans le sens littéral, ils sont absurdes ou imaginaires : on ne peut donc en tirer aucune preuve.

Réponse. Woolston, qui a fait un livre exprès pour établir ce paradoxe, a falsifié la plupart des passages des pères qu'il a cités, ou les a tirés d'ouvrages qui ne sont certainement pas des auteurs auxquels il les attribue; c'est ce qu'ont fait voir plusieurs théologiens anglois, qui ont réfuté Woolston [3]. Jamais aucun père de l'église n'a donné à entendre que les miracles de Jésus-Christ fussent faux ou impossibles dans le sens littéral; au contraire, leurs explications allégoriques supposent la réalité des miracles. Ils ont fait de même à l'égard de ceux de l'ancien testament; nous en avons fait voir les raisons, en traitant des prophéties.

(1 Matt., c. 10, ℣. 7. — (2 Voy. dissertation sur la certit., art. 4, et deuxième part. de cet ouvrage, c. 1, art. 2, § 9. — (3 Apologie des miracles de Jésus-Christ, par Smalbrooke, etc.

Un de ceux que l'on accuse d'avoir poussé à l'excès l'usage des allégories, est Origène. Or ce père, dans son commentaire sur S. Jean [1], s'élève avec force contre ceux qui s'écartant des règles de l'église, se repaissent d'allégories, et rapportent les guérisons opérées par Jésus-Christ à la seule guérison de l'âme. En parlant de la résurrection de Lazare, il dit que Jésus se sentit exaucé, parce qu'il connut intérieurement que l'âme de Lazare étoit renvoyée du séjour des morts pour rentrer dans son corps. « Car il ne faut pas « croire, dit-il, que l'âme de Lazare fut encore « présente à son corps après sa mort, et qu'en « vertu de cette présence, elle le ranima lorsque « Jésus s'écria : *Lazare sortez dehors*.... On doit « penser de même de la fille du chef de la syna- « gogue, que Jésus ressuscita, et du fils de la « veuve de Naïm [2]. »

Les objections de Woolston ont été copiées et amplifiées dans l'histoire critique de Jésus-Christ, et dans les questions sur l'encyclopédie. On le verra ci-après.

§ XIV.

Huitième objection. Les miracles de Jésus-Christ sont, à la vérité, revêtus de quelques preuves, mais elles sont insuffisantes. 1.° L'histoire n'en a pas été composée sur les lieux, et dans le temps même qu'ils ont été opérés. 2.° Les Juifs n'en sont point convenus assez clairement : il en est de même des anciens hérétiques et des philosophes; ils biaisent sur ce point; on ne sait pas de trop ce qu'ils en pensoient. 3.° Les premiers qui y ont cru,

(1 *Comment. in Joan.*, tome XX, n.° 18. — (2 Ibid., tome XXVIII, n.° 5.

l'ont fait dans un temps où il n'étoit plus aisé de les vérifier, puisque le Christianisme ne s'est établi qu'après la ruine de Jérusalem. Pour constater des faits aussi essentiels, il faudroit au moins la déposition expresse et authentique de témoins éclairés et non intéressés à la chose; Dieu ne pouvoit donner des preuves trop fortes pour fonder une religion aussi difficile à embrasser. Quand on supposeroit que les miracles ont dû persuader les témoins oculaires et contemporains, il ne s'ensuit pas qu'après dix-sept siècles écoulés ils doivent faire la même impression sur nous. Tel est le dernier retranchement dans lequel nous avons vu plusieurs incrédules se renfermer.

Réponse. Les miracles de l'évangile ne paroîtront jamais suffisamment prouvés aux opiniâtres, ni aux hommes prévenus contre la religion; l'entêtement réfléchi et la répugnance du cœur ne se guérissent point par des argumens. Mais dès que les miracles ont été suffisamment prouvés pour convertir les témoins oculaires, les contemporains raisonnables et dociles, pour imposer silence aux ennemis de Jésus-Christ, ou pour les forcer à biaiser sur ce point essentiel, ils le sont aussi *suffisamment* pour persuader les esprits droits de tous les siècles : ce qui a été vrai une fois, ne peut pas cesser de l'être.

L'histoire en a été composée par les témoins oculaires ou par des disciples qu'ils avoient soigneusement instruits, très-peu de temps après les événemens; nous l'avons prouvé. Il est absurde de vouloir qu'elle ait été rédigée en forme de journal, pendant la vie même de Jésus-Christ. L'histoire est faite pour instruire, non ceux qui voient actuellement les faits, mais ceux qui n'ont pas pu les voir.

De quelle manière voudroit-on que les Juifs les eussent avoués? On exige de leur part un témoignage clair et formel, et on rejette celui de Josèphe, précisement parce qu'il est clair et formel. Les anciens hérétiques et les philosophes ne pouvoient parler plus clairement sans se couvrir d'ignominie, aussi-bien que les Juifs. Avouer formellement les miracles de Jésus-Christ, et refuser de croire sa mission et sa doctrine, c'est se déshonorer par une contradiction grossière. Il a donc fallu biaiser, comme font encore les incrédules qui ne savent jamais ce qu'ils doivent avouer ou nier, et qui ne sont constans dans aucune assertion.

Il est faux que les premiers qui ont cru n'aient pas été a portée de vérifier les faits. Immédiatement après la descente du Saint-Esprit, cinquante jours après la résurrection du Sauveur, il y a eu des milliers de Chrétiens à Jérusalem. S'ils avoient été en petit nombre, les Juifs auroient étouffé le Christianisme à sa naissance. La plupart des Juifs convertis avoient assisté aux autres fêtes, pendant lesquelles Jésus avoit fait ses miracles; voilà pourquoi S. Pierre les en prend à témoin : ils n'ont donc pas cru sur la parole de cet apôtre, mais comme témoins oculaires de ce qu'il disoit, et des miracles qu'il fit lui-même pour confirmer la résurrection de Jésus-Christ.

Il est absurde d'objecter que Cérinthe, qui a vu les apôtres, et que les autres hérétiques anciens avoient intérêt à la chose; ils étoient intéressés au contraire à nier les miracles, pour sauver le système qu'ils avoient embrassé. Il n'est pas moins absurde de penser que les premiers fidèles aient eu intérêt à quitter le judaïsme ou le paganisme. Il l'est enfin de supposer que les apôtres ont eu intérêt de s'exposer à la mort pour tromper l'univers.

Une autre absurdité est d'exiger de Dieu des preuves aussi fortes que sa puissance peut les donner, des preuves invincibles auxquelles l'opiniâtreté même ne puisse résister. Dieu a donné la religion pour les hommes raisonnables et dociles, et non pour les insensés. Ils contestent même l'existence de Dieu; s'ensuit-il qu'elle n'est pas assez prouvée?

A la vérité, il falloit pour les premiers fidèles des preuves plus frappantes et plus palpables que pour nous, parce qu'il y avoit alors des obstacles à vaincre, qui ne subsistent plus. Il falloit braver la haine publique et les supplices, renoncer à des préjugés de naissance et d'éducation, à des erreurs sucées avec le lait; ce n'est point le cas des incrédules d'aujoud'hui. D'ailleurs le miracle de l'établissement du Christianisme toujours subsistant, et les effets qu'il a opérés, suppléent pour nous à la certitude oculaire des miracles de Jésus-Christ et des apôtres.

L'incrédulité des philosophes passés, présens ou futurs, ne prouve pas plus que leurs argumens contre l'existence de Dieu; s'il n'y avoit jamais eu de ces hommes pervers, les preuves de notre religion seroient moins certaines pour nous. Un seul Juif, un seul païen converti, démontre qu'il y a eu des raisons de croire : la résistence de mille autres ne prouve rien; les passions suffisent pour retenir les hommes dans l'erreur et dans l'incrédulité.

§ XV.

Neuvième objection. Vous arrangez les faits, disent-ils, sur des suppositions très-douteuses; nous avons droit de former une hypothèse contraire, et qui sera pour le moins aussi probable.

Le temps auquel les évangiles, les actes des apôtres et leurs épîtres ont été écrits, est absolument incertain; celui de leur mort et de celle de leurs premiers disciples ne l'est pas moins; on n'a, sur ces deux chefs, que des probabilités, quelques témoignages respectables, si l'on veut, mais que l'on peut récuser, puisqu'ils sont combattus par des Chrétiens mêmes.

Nous sommes donc fondés à juger, 1.° qu'après la mort de Jésus-Christ les apôtres se dérobèrent à l'orage, répandirent sourdement le bruit de sa résurrection, soit à Jérusalem, soit dans la Judée et aux environs, dans quelques villes de l'Asie-Mineure et de la Grèce. Ils ne risquoient rien de parler des miracles de Jésus-Christ à des peuples éloignés de Jérusalem, qui n'étoient point à portée de vérifier les faits.

2.° Que c'est probablement pendant le temps qui s'écoula pendant la mort de Jésus-Christ, jusqu'au siége de Jérusalem, que les apôtres ou leurs disciples écrivirent aux Corinthiens, aux Ephésiens, etc.; les lettres que nous avons sous leur nom, ou plutôt le canevas de ces lettres que l'on a pu broder dans la suite. Quant à la lettre aux Hébreux, elle a été plutôt adressée aux Juifs dispersés dans les différentes villes de l'Asie, qu'à ceux de Jérusalem, qui seuls ont pu être témoins des faits.

3.° C'est, sans doute, pendant les vingt-cinq ans de tranquillité qui ont suivi la ruine de cette ville, que les premiers Chrétiens ont donné une forme de leur religion, ont rédigé les écrits qui ont couru sous le nom des apôtres, les évangiles, les actes, les épîtres, etc. Ils embellirent les faits, ils y adaptèrent les prophéties, pour confirmer à Jésus le caractère de Messie. Si l'on ne peut appuyer

ces suppositions sur aucun fait historique, on ne peut les combattre non plus par aucune preuve démonstrative.

4.° Il en résulte, que l'édifice du Christianisme ne porte sur rien. Les prophéties ne sont que des applications arbitraires, faites après coup, de quelques oracles obscurs épars dans la bible. Les miracles n'ont aucune authenticité; ils n'ont été attestés que par des écrivains que l'on ne pouvoit plus contredire; la tradition ne remonte qu'à cinq ou six autorités suspectes. Les évangiles, les actes, les livres du nouveau testament ne sont qu'un recueil de bruits populaires, d'écrits informes et altérés par plusieurs mains.

Ajoutons encore, que nous ne savons pas si les Juifs ont contredit ces livres, ni même s'ils les ont connus, puisque nous n'avons aucun écrit des Juifs de ces temps-là; nous avons seulement une forte présomption pour juger que les chefs et le gros de la nation n'ont jamais cru les faits rapportés dans nos évangiles, puisqu'ils ne se sont pas convertis.

Réponse. Ce n'est point nous qui arrangeons les faits, nous les allégons tels qu'ils sont rapportés dans les actes des apôtres, histoire écrite par un témoin oculaire, confirmée par la croyance que lui ont donnée les églises apostoliques, autres témoins oculaires, et par les faits postérieurs consignés dans les monumens irrécusables. Voyons si les suppositions de nos adversaires sont aussi-bien fondées.

§ XVI.

1.° Immédiattement après la mort de Jésus-Christ, il y a eu une église nombreuse à Jérusalem; les apôtres l'ont formée, non en prêchant sourdement la résurrection de Jésus-Christ, mais en la

publiant hautement. Cela est prouvé par le martyre de deux apôtres, savoir, les deux S. Jacques, et deux disciples, S. Etienne et S. Siméon, fils de Cléophas, parent de Jésus-Christ. Cela est confirmé par la suite des faits, racontés dans les actes des apôtres; il est impossible que les églises apostoliques aient donné croyance à cette histoire, si elle étoit fausse. Les fidèles d'Alexandrie, de la Judée, d'Antioche, d'Ephèse, de Cérinthe, de Rome, ont-ils pu conspirer à recevoir comme vraie une histoire fabuleuse, malgré la certitude qu'ils avoient de sa fausseté? Cela est démontré enfin par la succession des évêques de Jérusalem, donnée par Eusèbe, sur les mémoires des siècles précédens. Le premier fut S. Jacques le mineur; le second, Siméon, fils de Cléophas; le troisième, Juste, Juif de naissance, comme ses prédécesseurs, etc. Josèphe lui-même nous apprend qu'Ananus, grand sacrificateur, homme audacieux et turbulent, fit lapider *Jacques, frère de Jésus, appelé Christ* (1). Or cet Ananus a eu encore quatre successeurs avant la ruine de Jérusalem.

Nos adversaires voudroient persuader qu'il n'y avoit, hors de cette ville, point de témoins oculaires des miracles de Jésus-Christ, et du succès de la prédication de ses apôtres. Ils oublient que Jésus a fait la plupart de ses miracles dans la Judée, les autres à Jérusalem dans les grandes fêtes; qu'il fut mis à mort, et ressuscita pendant la solennité de pâques; que sa résurrection fut publiée à la pentecôte. Or Josèphe atteste que dans ces fêtes il se rassembloit à Jérusalem plus d'un million de Juifs (2). Donc, dans toute la Judée et

(1 Antiq. Hébr. l. 20, c. 8. — (2 Voy. la note de P. Brotier sur le chap. 13, du cinquième livre de l'histoire de Tacite tome V, in-12, p. 302. Guerre des Juifs, l. 6, c. 45.

dans les villes voisines, les miracles de Jésus ont été aussi connus et aussi publics qu'à Jérusalem; ce n'est pas sans raison que S. Pierre en prend à témoin tous ces Juifs rassemblés, et que huit mille hommes se convertissent en vertu de deux prédications.

Les églises d'Antioche et d'Alexandrie se sont formées presque à la même époque que celle de Jérusalem, parce que ces trois villes étoient dans une relation nécessaire et continuelle, surtout sous la domination des Romains; la succession de leurs évêques est donnée par Eusèbe. Quand il n'y auroit eu que ces trois églises fondées d'abord, c'en seroit assez pour confirmer invinciblement la vérité de l'histoire des actes des apôtres. La naissance et les progrès de l'église d'Antioche y est rapporté aussi soigneusement que ceux de l'église de Jérusalem. Les fidèles d'Antioche, moins oculaires des faits, ont-ils pu donner croyance dans la suite à une fausse histoire de la naissance de leur église et de celle de Jérusalem, qui leur étoit aussi connue que la leur?

Dès que la vérité de l'histoire composée par S. Luc est ainsi prouvée, toutes les suppositions qui la contredisent, et qui ne sont appuyées d'aucune preuve, tombent par elles-mêmes.

§ XVII.

2.° Les églises de Corinthe, d'Ephèse, de Thessalonique, etc., étoient croyables, sans doute, lorsqu'elles ont attesté qu'elles avoient reçu des lettres de S. Paul, qu'elles les avoient conservées et lues constamment dans leurs assemblées; qu'elles se les étoient communiquées mutuellement. Ont-elles pu souffrir que ces lettres fussent altérées ou

interpolées dans la suite; que sur un prétendu canevas qu'elles avoient reçu, les imposteurs brodassent des faits, des circonstances, des dogmes ou des leçons dont ces différentes sociétés n'avoient jamais entendu parler? Nos adversaires ignorent, sans doute, les petites altercations qu'elles ont eues, les jalousies qui s'y sont glissées, les prétentions à la prééminence, les partialités en faveur de quelques-uns de leurs pasteurs, qui ont donné lieu aux plaintes de S. Paul, aux réprimandes de S. Clément, aux exhortations de S. Ignace. Est-ce parmi des esprits toujours éveillés et des passions toujours prêtes à éclore, qu'il a pu se former un complot d'altérer l'histoire ou la doctrine, et que ce complot a pu réussir sans réclamation? Un des reproches de nos adversaires est, que ces premiers fidèles n'ont jamais pu s'accorder ni vivre en paix, et ils supposent qu'ils ont donné tous de concert dans le piége qu'on leur a tendu, et qu'ils ont tous uniformément admis les fables que des imposteurs ont forgées.

Si les divers écrits du nouveau testament ne sont point l'ouvrage des apôtres et de leurs disciples, il faut que plusieurs fourbes, les uns placés en Italie, les autres dans la Grèce, les autres en Judée ou en Egypte, aient rêvé tous uniformément, se soient accordés sur le fond des faits et de la doctrine, pendant qu'ils varioient dans quelques circonstances et dans la manière de raconter. Ce phénomène est-il possible? On ne veut pas se souvenir, qu'à l'époque où l'on veut placer l'imposture, S. Jean vivoit et gouvernoit l'église d'Ephèse. Il faut que cet apôtre ait été de moitié dans la fourberie, ou l'ait confirmée par son suffrage: car enfin ce sont principalement ses disciples, S. Polycarpe et S. Irénée, qui nouent la chaîne de la tradition

sur l'authenticité des évangiles et sur la vérité des faits: Quand cette trame auroit réussi dans l'Asie-Mineure, l'église d'Alexandrie, formée par S. Marc, celle de Rome, fondée par S. Pierre et S. Paul, celles de la Grèce, établies par S. Paul, auroient-elles consenti à recevoir de la main des disciples de S. Jean, des livres ou des faits contraires à leur propre tradition?

Principe incontestable, et contre lequel on affecte vainement de se roidir. La vérité seule peut réunir les hommes; le mensonge et les passions n'ont jamais fait que les diviser. Y a-t-il eu entre les premières sectes hérétiques le même concert sur les faits et sur les dogmes qu'entre les églises apostoliques?

Indépendamment des preuves positives que nous avons données de la vraie date des évangiles, l'objection, à laquelle nous répondons, fournit une nouvelle observation qui n'est pas à négliger. L'épître aux Hébreux fut écrite aux Juifs dispersés dans les villes de l'Asie, puisqu'elle le fut en grec: donc l'évangile de S. Matthieu étoit principalement fait pour les Juifs encore rassemblés à Jérusalem et en Judée, puisqu'il a été écrit en hébreu. Il est donc faux que nos livres n'aient été faits qu'après la ruine de Jérusalem et la dispersion entière des Juifs.

§ XVIII.

3.° Le temps et le lieu du martyre de S. Pierre et de S. Paul n'est point incertain. Selon plusieurs monumens incontestables, ils ont souffert à Rome, sous Néron, mort l'an 68; par conséquent, leur martyre est arrivé en 67 au plus tard, trois ans avant la ruine de Jérusalem. Leurs écrits, reconnus

et conservés dès l'origine, ont donc précédé cette époque. Aucun Chrétien n'a contesté ces faits, sinon des protestans, pour le seul plaisir de contredire l'église romaine; mais il n'est plus de critiques instruits qui osent adopter leurs vaines conjectures.

En voulant tracer d'imagination le tableau de l'établissement du Christianisme, nos adversaires font, sans y penser, l'histoire des différentes sectes d'hérésies. C'est après la ruine de Jérusalem et après la mort de la plupart des apôtres, que les faux docteurs ont eu des disciples, ont forgé des livres, ont trouvé croyance chez des hommes qui ne pouvoient plus consulter les témoins oculaires; voilà ce qui a fait pulluler les erreurs dans le second siècle : mais alors les églises apostoliques étoient fondées, et la tradition établie sur leur croyance uniforme. Ces hérésies mêmes nous répondent qu'il n'y a eu parmi les disciples des apôtres, ni complots, ni impostures, ni desseins formés de tromper; parce que les surveillans auroient dévoilé tout mystère d'iniquité contraire à leurs prétentions. Il est bien singulier que les chefs de ces divers partis, qui affectoient de contredire la doctrine des apôtres, soient cependant convenus des faits principaux contenus dans nos livres saints.

Nous sommes très-certains que les Juifs n'ont osé les contredire dans aucun ouvrage, parce que Cérinthe et les autres hérétiques s'en seroient prévalus; Celse, qui les fait parler, auroit allégué leur témoignage; nos anciens apologistes, qui ont écrit contre eux, auroient remarqué leur mauvaise foi : rien de tout cela n'est arrivé. Il est absurde de juger que les chefs et le gros de la nation juive n'ont jamais cru les faits rapportés dans nos

évangiles, pendant qu'il est prouvé que, loin de les nier, ils les ont toujours supposés vrais, et qu'ils n'ont pris aucune mesure pour les détruire. Mais *ils ne se sont pas convertis*.... Donc ils ont mal raisonné; voilà tout ce qui s'ensuit.

Il est étonnant que, d'un côté, l'on nous fasse remarquer l'attachement opiniâtre des chefs et du gros de la nation juive à leur religion; et que, de l'autre, on suppose que ceux qui l'ont quittée pour embrasser le Christianisme, l'ont fait sans raison, sans examen et sans motifs. Pour changer de religion, il faut des motifs bons ou mauvais; pour y persévérer, il ne faut que l'habitude et le préjugé de naissance.

Nous avons prouvé ailleurs, que les prophéties ne sont point des oracles ambigus, que leur application n'est point arbitraire, que les anciens Juifs les ont prises dans le même sens que nous. Où est donc la prétendue probabilité des conjectures et des soupçons de nos adversaires?

ARTICLE III.

EXAMEN DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE, DEPUIS L'INCARNATION DU FILS DE DIEU JUSQU'A SA PRÉDICATION.

§ I.

« Les défenseurs de la religion, dit l'auteur de « l'histoire critique de Jésus-Christ, sont avertis « que, si dans leurs savantes réfutations ils ne

« parvenoient point à résoudre complètement « toutes les objections qu'on leur oppose, ils « n'auroient rien fait pour leur cause. Ils sont « tenus de ne point laisser un seul argument en « arrière, et doivent se persuader que répondre à « un argument n'est pas toujours l'anéantir. Ils « voudront bien encore se souvenir qu'une seule « fausseté, une seule absurdité, une seule contra- « diction, une seule bévue bien démontrée dans « l'évangile, suffiroit pour rendre suspecte et « même pour renverser l'autorité d'un livre qui « doit être parfait en tous points, s'il est vrai « qu'il soit l'ouvrage d'un être infiniment parfait. « Un incrédule n'étant qu'un homme, est quel- « quefois en droit de raisonner très-mal ; mais il « n'est jamais permis à un Dieu ou à ses organes, « de se contredire ni de déraisonner [1]. »

Nous ne sommes pas assez téméraires pour contester aux incrédules le droit d'argumenter très-mal, de se contredire, de déraisonner ; personne ne s'en est mis en possession plus authentiquement que l'auteur qui nous impose ici des lois : mais un copiste servile des rabbins doit être aussi mauvais législateur que mauvais philosophe. Les trois quarts de ses objections sont un plagiat du *Munimen fidei*, déjà copié par les déistes anglois ; les manichéens en sont les premiers auteurs [2].

Après avoir démontré, par des preuves générales, invincibles, la vérité de l'histoire évangélique, quand nous ne serions pas en état de répondre à toutes les objections et à toutes les questions des incrédules, s'ensuivroit-il qu'elle est fausse ? Répondre à un argument, ce n'est pas toujours l'anéantir ; mais argumenter contre des preuves, ce n'est pas

(1 Histoire critique de Jésus-Christ, préface, à la fin. — (2 S. Aug., *contra Faustum*, l. 32 et 33.

non plus les anéantir ; les objections ne démontrent souvent que l'ignorance ou l'opiniâtreté de celui qui les fait.

Une histoire très-succincte, qui a dix-sept cents ans d'antiquité, écrite par différens auteurs dont la langue et les mœurs ne sont pas les nôtres, ne peut être aussi claire qu'une histoire moderne. Si l'on examinoit toutes les histoires anciennes avec autant de malignité que l'évangile, il n'en est aucune que l'on ne fît paroître absurde.

En quel sens ce livre doit-il être parfait ? Si c'est aux incrédules d'en tracer les règles de perfection, aucun livre de religion ne sera parfait à leur gré. Ils commencent par supposer que Dieu a dû en dicter le style, les mots, l'orthographe, les points, les virgules [1]. Absurdité. L'évangile est la parole de Dieu, dans ce sens, que Dieu qui le destinoit à régler notre croyance et nos mœurs, n'a pas permis qu'il s'y glissât aucune erreur de dogme ni de morale ; c'est dans ce même sens qu'il est parfait. Si nos adversaires peuvent y trouver une seule fausseté, une absurdité, une contradiction, une bévue *bien démontrée*, nous consentirons à le regarder comme un écrit sans autorité ; mais nous ne redoutons pas les démonstrations des incrédules. L'auteur des lettres à Sophie dit que les faits éclatans les plus favorables au Christ, sont contredits par des *auteurs illustres, par des savans du premier ordre* [2] ; nous avons le malheur de ne pas les connoître ; leur science ne paroît en rien dans les écrits de ceux qui les ont copiés.

(1 Hist. de Jésus-Christ, préf., p. iv. — (2 Deuxième lettre, p. 39.

§ II.

La première difficulté qu'ils forment regarde la généalogie de Jésus-Christ. Il étoit prédit que le Messie naîtroit de la race de David, les Juifs en étoient persuadés; il falloit donc prouver que Jésus descendoit de ce roi en droite ligne. Mais la généalogie donnée par S. Matthieu, n'est point la même que celle de S. Luc; on n'a pas encore pu les concilier. Les interprètes disent que l'une est celle de Joseph; or, selon la croyance chrétienne, Jésus n'est point Fils de Joseph, mais Fils de Dieu. Si ces deux généalogies disparates sont celles de Marie, le Saint-Esprit s'est trompé dans l'une ou l'autre; les écrivains qu'il a daigné inspirer ont manqué d'exactitude; la preuve est fautive et incomplète, et la descendance de Jésus très-foiblement constatée [1].

Réponse. Mais si de ces deux généalogies, l'une est celle de Joseph, l'autre celle de Marie, il est clair que le saint-Esprit ne s'est pas trompé, que les évangélistes n'ont point manqué d'exactitude, que la preuve est complète et démonstrative, et la descendance de Jésus évidemment constatée. D'ailleurs, quand la preuve seroit incomplète et laisseroit quelque chose à désirer, ce ne seroit encore là, ni une fausseté, ni une bévue, ni une *contradiction bien démontrée.* Cette objection, sur laquelle les manichéens ont insisté, que Julien a renouvelée, qui est répétée par les Juifs modernes et par la foule des incrédules [2], n'est pas

(1 Hist. crit. de Jésus-Christ, c. 2, p. 23. — (2 S. Aug., *contra Faustum*, l 3, c. 1 : l. 23, c. 3 : l. 28, c. 1. Julien, dans S. Cyrille, l. 8, p. 262. *Munimen fidei*, I. part., c. 1 : II. part., c. 1. Quest. sur l'encyclopédie, *Contradiction*, p. 122. Testament de Jean Messier, etc.

démonstrative; et il est faux que l'on n'ait pas encore pu concilier S. Matthieu avec S. Luc.

1.° On sait le soin qu'avoient les Juifs de conserver les généalogies; la constitution de leur république l'exigeoit : la vraie descendance de Jésus ne pouvoit donc être ignorée. Or les Juifs anciens n'ont point nié que Jésus fût né du sang de David, ils l'ont même avoué dans le Talmud [1]. Ils ont ajouté que sa naissance étoit illégitime; c'est une contradiction : il auroit été plus simple de prouver, si cela étoit possible, qu'il ne descendoit pas de David.

2.° Cérinthe, les carpocratiens, une partie des ébionites ont soutenu que Jésus étoit fils de Joseph, et non conçu par miracle, ils n'ont point nié sa descendance de David. Les malades le nomment *fils de Dieu* [2], le peuple crioit à Jésus : *Gloire au fils de David* [3] !

3.° Hégésippe, auteur du second siècle, rapporte que certains hérétiques dénoncèrent à Domitien plusieurs parens de Jésus comme *descendans de David* et Chrétiens; que cet empereur n'ayant vu en eux que des hommes simples et pauvres, n'en prit aucun ombrage, et les renvoya [4]. Il étoit donc constant que Jésus et ses parens étoient de la race de David.

4.° Julien ne conte point ce fait, il se contente d'objecter que les deux généalogies ne s'accordent point. Celse, qui fait parler un Juif, et qui reproche à Jésus une naissance impure, se borne à dire que les auteurs de la généalogie de Jésus ont poussé trop haut leurs prétentions, lorsqu'ils l'ont fait descendre du premier homme et du roi des Juifs.

(1 Voy. la réfutation du *Munimen*, par Gousset, aux deux endroits cités. — (2 Luc, c. 18, ℣. 38, etc. — (3 Matt., c. 21, ℣. 9. — (4 Eusebe, hist., l. 3, c. 19, 20, 32.

L'épouse d'un artisan, dit-il, n'auroit pu ignorer cette noblesse de sa race [1]. Aussi ne l'ignoroit-elle pas. Celse a donc vu les deux généalogies; il n'y oppose ni contradiction, ni doute sur la descendance de David.

§ III.

Quand nous n'aurions rien de plus à répondre, l'objection seroit suffisamment détruite; mais nous n'en demeurerons pas là.

Pourquoi deux généalogies? Parce que l'une est celle de Joseph, l'autre celle de Marie. Joseph étoit père de Jésus selon la loi, et selon la maxime : *Pater est quem nuptiæ demonstrant.* S. Matthieu montre qu'il descendoit de David par Salomon, et par la branche des aînés. S. Luc, qui écrivit ensuite, voulut faire voir que Marie, mère de Jésus, descendoit aussi de David par Nathon, et par la branche des puînés. Conséquemment les deux branches se sont trouvées réunies dans Zorobabel aussi-bien que dans Jésus-Christ, parce que le père de Zorobabel avoit, comme Joseph, épousé sa parente.

Joseph, disent nos critiques, ne peut être en même temps fils de Jacob, comme le dit S. Matthieu, et fils d'Héli, comme le dit S. Luc. Sans doute il ne l'est point dans le même sens; il est fils de Jacob par le sang, et fils par alliance ou gendre d'Héli. Aussi les deux évangélistes ne s'expriment point de même. Selon S. Matthieu, *Jacob engendra Joseph;* voilà une filiation du sang: Selon S. Luc, *Joseph étoit fils d'Héli;* or le nom de *fils* peut se donner à un gendre. S. Luc dit de même que Salathiel étoit fils de Néri, duquel il n'étoit certai-

(1 Dans Orig., l. 2, n.° 32.

nement pas né; et qu'Adam étoit *fils de Dieu*: ce qui ne signifie point une filiation proprement dite.

Sur quoi fondés nos adversaires peuvent-ils affirmer que l'on s'est vainement efforcé de résoudre cette question, qu'il y a là-dessus des volumes et des opinions à l'infini? Clameurs ridicules. Une objection sans cesse répétée sera autant de fois réfutée; c'est l'opiniâtreté des incrédules qui fait multiplier les livres. Quant aux opinions, elles se réduisent à deux; la première est celle que nous venons d'exposer, qui n'exige point un volume, et qui est suivie par la foule des commentateurs. La seconde est celle que Jules Africain proposoit au troisième siècle; il pensoit que Mathan, père de Jacob, étant mort, sa veuve avoit épousé Mathat, dont elle avoit eu Héli, père de Marie; qu'ainsi Jacob et Héli étoient frères utérins : que Joseph en épousant Marie, fille unique d'Héli, se trouvoit tout à la fois neveu, gendre, héritier, par conséquent *fils d'Héli*, selon la loi [1]. Quoique ce sentiment soit sujet à plusieurs difficultés, il ne renferme rien d'impossible ni de contraire aux mœurs des Juifs. Celui que nous suivons est plus simple; il ne donne lieu à aucune objection solide. Il est donc faux que les deux généalogies soient inconciliables.

On nous oppose que, selon S. Luc, Marie étoit cousine d'Elizabeth, femme du prêtre Zacharie; elle étoit donc de la tribu de Lévi : les prêtres étoient obligés, par la loi, de prendre des épouses dans leur propre tribu [2].

Réponse. Ils y étoient moins obligés que les autres Israëlites. La loi avoit été portée afin d'em-

(1 Eusèbe, hist., l. 1, c. 7. — (2 Histoire critiq. de Jésus-Christ, c. 3, 63. S. Aug., *Contra Faustum*, l. 23, c. 4.

pêcher que les filles héritières ne portassent les biens de leur tribu dans une autre ; cet inconvénient ne pouvoit avoir lieu à l'égard des lévites qui ne possédoient point de fonds. D'ailleurs cette loi, observée à la rigueur avant la captivité, ne pouvoit plus l'être aussi facilement après le retour; la tribu de Juda revint presque seule, les autres familles y furent incorporées : celles de Lévi n'étoient plus en assez grand nombre pour donner des épouses à tous les prêtres. Il étoit donc naturel qu'ils prissent des filles de la tribu de Juda.

Nous ne nous arrêterons point aux autres difficultés ; elles ont été éclaircies récemment par M. Bullet [1].

§ IV.

Nous avons à réfuter une calomnie plus grave. L'auteur de l'histoire critique de Jésus-Christ, après avoir parlé de l'annonciation racontée par S. Luc, dit que l'ange Gabriel, envoyé à Marie, étoit évidemment un jeune homme qui vint à bout de la séduire. Selon les Juifs c'étoit un soldat, nommé *Panther* ou *Pandira*. Celse met ce reproche dans la bouche d'un Juif, et soutient que Jésus est né d'un adultère. Cette calomnie s'est perpétuée chez les Juifs; on la trouve dans le talmud et dans les vies de Jésus composées par les rabbins. Ce dénouement, dit l'historien critique, fait disparoître tout le merveilleux de la narration de S. Luc. Nous supprimerons les circonstances romanesques et scandaleuses dont cet auteur a revêtu son récit [2].

(1 Réponses critiques, tome II, p. 275. — (2 Hist. crit. de Jésus-Christ, c. 1, p. 26. Lettre à Sophie; deuxième lettre, p. 37. Celse dans Orig., l. 1, n.° 28 et 32.

Réponse. A force d'exagérer la fourberie et l'imbécillité des évangélistes, nos adversaires se mettent en danger d'en être accusés eux-mêmes. Copier les Juifs après les avoir couverts d'ignominie, ce n'est pas une marque de sagesse et de bon sens. La sévérité avec laquelle les filles nubiles étoient gardées et surveillées chez les Juifs, devoit suffire pour écarter tous les soupçons.

S'ils avoient déjà été formés du temps de S. Luc, cet évangéliste auroit-il été assez mal adroit pour contredire l'opinion des Juifs, qui croyoient Jésus fils de Joseph? Cette origine n'étoit point déshonorante pour Jésus; par-là il descendoit de David. Toutes les accusations que l'on auroit pu former étoient suffisamment réfutées par la publicité du mariage de Joseph, et par sa cohabitation constante avec Jésus et Marie. Dans cet état de cause qui étoit le plus favorable, on suppose qu'un évangéliste insensé a forgé une histoire la plus propre à confirmer les soupçons injurieux des Juifs, et à répandre du doute sur la naissance de Jésus; qu'il a été néanmoins assez adroit pour en imposer aux Juifs de son temps, qui ont embrassé le Christianisme. On nous permettra de penser que la stupidité des uns et des autres n'est pas allée jusque-là. C'est la réponse qu'Origène fait à Celse.

Il y a plus. Dès le temps des apôtres, Cérinthe, Carpocrate, une partie des ébionites soutenoient que Jésus étoit fils de Joseph, et non conçu par miracle; la Judée est le lieu même où l'on disputoit; Cérinthe, selon les anciens, y a conféré avec les apôtres (1): les ébionites étoient des Juifs convertis qui vouloient garder les cérémonies de la loi; une partie d'entre eux admettoit la virginité

(1 Eusèbe, l. 3, c. 28. 3. Epiph., *Hœres.* 28.

de Marie [1]. Les uns ni les autres n'ont été subjugués par les apôtres, puisqu'ils n'en ont pas suivi la doctrine. Cette dispute auroit-elle pu avoir lieu, s'il y avoit eu pour lors des soupçons jetés sur la chasteté de Marie et sur la naissance de Jésus.

Les savans éditeurs des œuvres d'Origène ont fait sur ce sujet des réflexions très-solides. 1.° La calomnie des Juifs n'est point alléguée d'une manière uniforme. Il est dit dans le talmud, que Panthéra étoit l'époux de Marie; de-là plusieurs ont conjecturé que *Panthéra* étoit un surnom de Joseph; Celse dit au contraire que c'étoit un séducteur. 2.° La loi ordonnoit de lapider les femmes infidèles, et de noter d'infamie le fruit de leur crime : les Juifs devenus jaloux de Jésus, auroient-ils souffert qu'il échappât, aussi-bien que sa mère, à la peine, si Marie avoit été coupable? 3.° Joseph et sa famille, les parens de Jésus qui furent d'abord incrédules à sa mission, auroient-ils supporté dans le silence l'opprobre dont ce crime les auroit converts? 4.° Jésus reconnu illégitime, n'auroit trouvé dans sa patrie ni disciples ni sectateurs : jamais ceux-ci n'auroient eu le front de lui appliquer les prophéties sous les yeux des témoins oculaires de son ignominie. 5.° Les évangélistes qui ont rapporté dans le plus grand détail les reproches des ennemis de Jésus, n'ont fait aucune mention de celui-ci; les Juifs lui reprochoient au contraire d'être *fils d'un artisan* nommé *Joseph*. 6.° L'opinion de la virginité de Marie étoit si bien établie dans le premier siècle, que Simon le magicien, qui voulut se donner pour le Messie, publia qu'il étoit né d'une vierge, etc.

(1 Origène contre Celse, l. 2, p. 385. Eusèbe, l. 3, c. 27. Théodoret, *Hæret. fab.*, l. 2, c. 1.

Marcion, contemporain de Celse, et qui, selon Tertullien, avoit sucé tout le venin des Juifs, soutenoit, comme plusieurs autres hérétiques, qu'il étoit indigne du Fils de Dieu d'être né d'une femme, d'éprouver les infirmités humaines, etc.; à plus forte raison auroit-il allégué qu'il étoit indigne de Dieu d'être né d'un adultère; ç'auroit été le plus fort argument en faveur de son système. Point de vestiges de ce soupçon avant les écrits de Celse : donc il en est l'auteur, ou il lui a été suggéré par un Juif qui ne craignoit plus d'être confondu par la notoriété publique.

Ajoutons avec Origène, que dans la croyance d'un Dieu et d'une sage providence, on ne se persuadera jamais que Dieu ait choisi un enfant adultérin pour en faire le législateur du genre humain, et le fondateur de la plus sainte des religions. Lorsque les incrédules n'étoient que déistes, ils feignoient encore de respecter Jésus-Christ; depuis qu'ils sont devenus athées, la fureur des Juifs a passé dans leur âme; ils consentent à partager l'opprobre de cette nation réprouvée, pour insulter d'une manière plus sanglante l'objet de nos adorations.

§ V.

Ils demandent comment Dieu, pur esprit, a pu couvrir de son ombre une femme, produire un enfant dans son sein, comment la nature divine a pu s'unir à la nature humaine. Dieu, disent-ils, n'avoit pas besoin d'employer des moyens aussi indécens pour opérer le salut du genre humain. Ils comparent l'incarnation du Verbe aux fables du paganisme; ils insistent sur les questions absurdes

qui ont été agitées sur ce point par quelques théologiens scholastiques [1].

Réponse. Tertullien répondoit aux anciens hérétiques, auteurs de cette objection, que rien n'est plus décent ni plus digne de Dieu que d'opérer le salut de l'homme, qu'à l'exception du péché tout moyen lui est égal. Il a formé un enfant dans le sein de Marie par le même pouvoir qui a créé le premier homme, et qui a donné aux créatures vivantes la faculté de se reproduire. Nos adversaires, qui exigent que nous leur expliquions un mystère, pourroient-ils nous apprendre comment un homme peut engendrer son semblable? Ils tombent évidemment dans le ridicule qu'ils reprochent aux théologiens : il n'est point de question plus absurde que de demander comment Dieu exerce sa toute-puissance, de quels ressorts ou de quels moyens il se sert, lorsqu'il opère par le seul vouloir. De quelque manière que Dieu eût opéré le salut du monde, il auroit trouvé des censeurs parmi des philosophes qui osent argumenter contre lui, même sur le fait de la création.

Les fables du paganisme, les prétendues incarnations des dieux, telles que les admettoient les païens, n'ont servi qu'à remplir l'univers d'erreurs et de crimes; la foi au Verbe incarné y a ramené la vérité et la vertu. C'est encore la réponse qu'Origène fait à Celse.

La naissance de Jésus à Bethléem étoit un événement très-connu dans la Judée. S. Justin, qui étoit de la Samarie, cite au Juif Tryphon la caverne dans laquelle Jésus est venu au monde; Origène dit à Celse, que les ennemis mêmes du Christianisme la connoissent [2].

(1 Hist. crit. de J.-C., c. 1, p. 31. Orig. contre Celse, l. 1, n.° 39. — (2 *Dial. cum Tryph.*, n.° 78. Orig., l. 1, n.° 51.

§ VI.

Il paroît, disent nos dissertateurs, que Marie ignoroit son terme, puisqu'elle fut prise au dépourvu en arrivant à Bethléem ; on ne comprend pas que cette mère soit restée dans une ignorance entière sur ce point, et que Dieu ait ainsi abandonné le précieux enfant qu'il avoit déposé dans son sein. S. Luc nous parle à ce sujet d'un dénombrement ordonné par Auguste, dont il n'est fait mention dans aucun historien ; il dit que cela se fit sous Quirinus, pendant qu'il est prouvé que Quintilius Varus étoit alors gouverneur de Judée ; Quirinus ne lui succéda que plus de dix ans après. Quelle nécessité y avoit-il que le Messie naquît à Bethléem [1] ?

Réponse. Et quelle nécessité y avoit-il qu'il naquît ailleurs ? Marie n'ignoroit pas le terme de ses couches, mais elle savoit que Dieu veilloit sur elle et sur son fils ; et en effet Dieu le sauva des mains d'Hérode.

Les prophètes avoient prédit que le Messie naîtroit à Bethléem ; les Juifs le savoient et le déclarèrent à Hérode, ils le croient encore aujourd'hui [2] ; il le falloit pour mieux constater qu'il étoit du sang de David, originaire de Bethléem. Les incrédules commencent par contester cette descendance ; ensuite ils attaquent une circonstance que Dieu a ménagée exprès pour rendre le fait indubitable.

L'empereur Julien fait mention, d'après S. Luc, du dénombrement ordonné par Auguste [3] ; s'il y avoit eu erreur dans le fait ou dans la date, il devoit

(1 Hist. crit., l. 2, p. 35. Quest. sur l'enc., *Contradiction.* — (2 Matt., c. 2, ℣. 5. Joan., c. 7, ℣. 42. *Munimen fidei*, I. part, c. 33. — (3 Dans S. Cyrille, l. 6, p. 213.

le savoir, et il ne l'a pas remarqué. Josèphe parle aussi d'un dénombrement de la Judée sous Quirinus, qui excita un soulèvement général [1]. S. Justin le cite à l'empereur Antonin [2]; S. Clément d'Alexandrie le suppose certain [3]; Tertullien dit qu'il est dans les archives de Rome [4]; Eusèbe le rappelle dans son histoire [5], et Cassiodore dans ses lettres [6]; Suidas fait de même au mot Ἀπογραφη. Selon nos grands critiques, personne n'en a dit un mot; l'auteur des lettres à Sophie, accuse de mensonge les évangélistes et les pères qui en supposent la réalité.

Est-il étonnant qu'aucun auteur romain contemporain n'ait parlé d'un dénombrement de la Judée? Aucun contemporain n'a fait l'histoire du règne d'Auguste; Dion Cassius ne l'a écrite que deux cents ans après; et les dix années de son histoire, pendant lesquelles le dénombrement a dû se faire, sont perdues.

Nous avouons encore que celui dont parle S. Luc, n'est point le même que celui dont Josèphe fait mention : le premier regardoit les personnes, il ne causa aucun trouble : le second étoit une déclaration des biens, dont le dessein étoit d'imposer un tribut aux Juifs; ils se soulevèrent. S. Luc les a distingués; il allègue le premier dans son évangile, le second dans les actes [7].

Mais il dit que le premier dénombrement se fit sous Quirinus; au contraire, c'est le second; selon Tertullien, le premier fut fait par Sentius Saturninus : l'évangéliste s'est donc trompé.

Réponse. Il n'y a point d'erreur. 1.° Le texte

(1 Ant., l. 18, c. 1. — (2 Apol. 1, n.° 34. — (3 Strom., l. 1, p. 339. — (4 *Advers. Marcion*, l. 4, c. 7 et 19. — (5 L. 1, c. 5. — (6 L. 3, épit. 52. — (7 Luc, c. 2, ℣. 1. Act., c. 5, ℣. 37.

peut signifier à la lettre : *Le dénombrement fut fait* premier que *Cyrinus fût gouverneur de Syrie ;* c'est-à-dire, avant que Cyrinus fût gouverneur. Herwart, le cardinal de Noris, le père Pagi, le père Alexandre, ont fait cette observation ; M. Bullet a cité vingt exemples de cette façon de parler [1].

2.° Josèphe, livre premier de la guerre des Juifs, chapitre XXVII, nous apprend que pour faire les dénombremens on envoyoit divers officiers avec une commission extraordinaire : Quirinus a donc pu être ainsi envoyé avant d'être gouverneur de Syrie.

Tertullien étoit bien instruit, lorsqu'il disoit que le premier dénombrement avoit été fait par Saturninus. En effet, Quintilius Varus étoit alors gouverneur de la Haute-Syrie, et demeuroit à Antioche [2]. Saturninus l'étoit de la Basse-Syrie, c'est-à-dire, de la Phénicie et de la Palestine [3] ; il demeuroit à Béryte, où il avoit sous lui deux légions [4]. Il est donc tout simple qu'il ait présidé au cens ou au dénombrement de la Judée avec Quirinus, envoyé exprès, et que S. Luc n'ait fait mention que du dernier, parce qu'il en étoit expressément chargé.

Il parle, disent nos critiques, d'un dénombrement *de toute la terre*, *universus orbis :* on ne peut entendre par-là, qu'un dénombrement général de tout l'empire. Or, il n'y eut jamais de tel dénombrement sous Auguste. De-là l'auteur de l'examen important fait une sortie vigoureuse contre S. Luc [5].

Réponse. Avant d'invectiver, il seroit bon de

(1 Rép. crit., tome I, p. 455. — (2 Josèphe, antiq., l. 17, c. 7 et 12. — (3 Ibid, c. 4. Guerre des Juifs, l. 1, c. 18. — (4 Strabon, l. 16. — (5 Examen important, c. 13, p. 85.

s'instruire. Dans le style ordinaire des livres saints, *toute la terre* signifie tout le pays, toute la contrée; S. Luc le prend dans ce sens, non-seulement dans son évangile chapitre IV, ℣. 25, chapitre XXIII, ℣. 44, mais encore dans les actes, chapitre XI, ℣. 28. Le cens, dû aux Romains par les Juifs, se payoit par tête [1] : donc il avoit fallu un dénombrement pour l'établir.

§ VII.

Le massacre des innocens paroît incroyable à nos adversaires. S. Matthieu dit, qu'aussitôt que Jésus fut né, et lorsqu'il étoit encore dans l'étable de Bethléem, des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem, s'informer de l'endroit où étoit né le roi des Juifs. Hérode consulta les gens de loi, qui répondirent que le Christ devoit naître à Bethléem. Il permit aux mages d'y aller, en leur recommandant de lui faire connoître l'enfant, lorsqu'ils l'auroient trouvé, afin qu'il pût aller lui rendre ses hommages. Les mages vont à Bethléem, adorent Jésus, et s'en retournent chez eux sans repasser auprès d'Hérode. Celui-ci se voyant trompé, entre en fureur, envoie massacrer tous les enfans de Bethléem au-dessous de l'âge de deux ans. Dans l'intervalle, Joseph, averti par un ange, eut le temps de fuir en Egypte avec sa famille.

On ne conçoit pas, dit l'historien critique, comment un roi soupçonneux, jaloux, troublé par la nouvelle de la naissance d'un nouveau roi des Juifs, a pu prendre si mal ses mesures, se fier à des étrangers, patienter pendant plusieurs jours sans rien faire pour s'assurer du fait. Ou Hérode croyoit aux prophéties, ou il n'y croyoit pas; s'il

(1 Matt., c. 17, ℣. 23.

y croyoit, il devoit aller rendre ses hommages au Christ; s'il n'y croyoit pas, il est absurde qu'il ait fait égorger des enfans en vertu des prophéties auxquelles il n'ajoutoit aucune foi.

Dieu ne peut avoir permis ce massacre; il pouvoit sauver son Fils par une autre voie. Hérode n'étoit point maître absolu dans la Judée; les Romains n'auroient pas souffert cette barbarie. Les autres évangélistes n'en parlent point; Philon ni Josèphe n'en disent rien, quoique ce dernier raconte toutes les cruautés d'Hérode. S. Matthieu n'a inventé ce conte que pour y appliquer faussement une prophétie de Jérémie, qui concerne la captivité de Babylone. Le voyage et le séjour de Jésus en Egypte, ne s'accorde point avec les autres évangélistes [1].

Réponse. Pour attaquer l'évangile avec succès, il ne faut point ajouter au texte; S. Matthieu ne dit point que Jésus, adoré par les mages, fût encore dans l'étable de Bethléem. Nous avons vu dans l'article premier de ce chapitre, que le meurtre des innocens est rapporté par Celse et par Macrobe; le Juif que Celse fait parler, n'y oppose point la notoriété publique.

Il est très-concevable qu'un roi *troublé* prenne mal ses mesures, surtout lorsque Dieu y veille: Hérode étoit un monstre, ainsi le peint l'histoire; donc c'étoit un insensé [2]. Pour qu'il fût alarmé, il n'est pas nécessaire qu'il crût aux prophéties, mais qu'il sût que la nation juive y croyoit: il fit massacrer les enfans, non en vertu des prophéties, mais en conséquence de l'avis qu'il reçut par les

(1 Histoire critique de Jésus-Christ, c. 3, p. 43. Dictionnaire philosophique, article *Christianisme* Questions sur l'encyclopédie, *Contradiction*, *Innocens*. *Munimen fidei*, I. part., c. 45. Celse, dans Origène, l. 1, n.° 58, 61, 66. — (2 Voy. Bible expliquée, p. 510.

mages, et de la réponse des docteurs de la loi. Dieu a permis ce massacre, comme il a souffert tous les autres crimes des hommes, et comme il permet les blasphèmes des incrédules.

Les Romains n'avoient pas empêché les autres forfaits d'Hérode, et il ne consulta pas les Romains pour commettre celui-ci. Que prouve le silence de Philon et de Josèphe contre des témoignages positifs, contre la notoriété publique dont Macrobe est témoin?

L'application figurée et allégorique, faite par S. Matthieu, d'une prophétie qui a un autre sens littéral, n'est point une fausseté. Les Juifs ont donné le même sens que S. Matthieu à ces mots : *J'ai appelé mon Fils de l'Egypte* [1]; ce n'est donc pas une interprétation forgée par S. Matthieu. Il est faux que cet évangéliste soit contredit par les autres; nous le verrons dans un moment.

Quel intérêt pouvoit l'engager à forger, contre la notoriété publique, l'histoire du meurtre des innocens? Ce fait ne pouvoit tourner ni à la gloire de Jésus, ni à l'avantage de ses disciples, ni à la propagation de l'évangile; il y auroit plutôt nui, s'il avoit été faux. L'historien critique avoue lui-même que ce fait détaché ne prouve ni pour ni contre.

§ VIII.

Sans cesse il reproche des contradictions aux évangélistes; sur quoi fondé? C'est que l'un rapporte des faits ou des circonstances dont l'autre ne parle point. Selon cette règle, il n'est aucune histoire écrite par deux auteurs différens, qui ne soit pleine de contradictions. Ils se contrediroient, si

(1 Galatin, *de Arcan*, l. 8, c. 4.

l'un nioit des faits que l'autre raconte ; mais les passer sous silence, ce n'est pas les nier [1].

S. Matthieu rapporte de suite la naissance de Jésus, l'adoration des mages, la fuite en Egypte, le meurtre des innocens, le retour d'Egypte, le séjour de Jésus à Nazareth, la prédication de Jean-Baptiste, le baptême de Jésus, sans fixer aucune époque, ni l'intervalle du temps qui s'est écoulé entre ces divers événemens. S. Luc raconte la naissance de Jésus, sa circoncision, sa présentation au temple, le retour de la sainte famille à Nazareth, les trois jours d'absence de Jésus, retrouvé dans le temple à l'âge de douze ans, la prédication de Jean-Baptiste, le baptême de Jésus. S. Marc et S. Jean commencent leur évangile par ces deux derniers faits ; ils passent sous silence tout ce qui a précédé. L'historien critique observe doctement qu'ils font tomber des nuées le Messie [2].

Voilà des vérités remarquables ; mais y a-t-il une contradiction *bien démontrée?* L'un a-t-il affirmé ce que l'autre a nié? Toute la difficulté de concilier les deux premiers, consiste à savoir combien de temps s'est écoulé entre les divers événemens de l'enfance de Jésus ; l'évangile n'en dit rien ; s'il faut placer sa présentation au temple ou à la purification de Marie avant ou après le retour d'Egypte.

Rien ne nous empêche de supposer que cela s'est fait après. Selon la loi, cette cérémonie devoit se faire quarante jours après l'enfantement : mais lorsque les couches avoient été fâcheuses, lorsque la mère ou l'enfant étoient malades, lorsqu'ils étoient fort éloignés de Jérusalem, l'intention de la loi ne

(1 S. Aug., *contra Faustum*, l. 33, c. 7 et 8. — (2 Hist. crit., c. 3, p. 68.

fut jamais de mettre leur vie en danger. Le temps avoit été prescrit principalement pour les Israëlites campés autour du tabernacle [1]; dans la Judée, la loi admettoit des dispenses et des délais : Marie, forcée de fuir en Egypte pour sauver les jours de son fils, étoit dans le cas d'en user. On ne sait pas combien de temps dura son absence; probablement elle ne fut pas longue, puisqu'Hérode mourut cinq jours après le meurtre de son fils Antipater [2]., peu de temps après le massacre des innocens.

Il est donc vraisemblable que Jésus ne fut présenté au temple qu'après le retour d'Egypte. S. Luc dit à la vérité : « Après que les jours de la purification « de Marie furent accomplis, selon la loi de Moïse, « Jésus fut porté à Jérusalem pour être présenté « au Seigneur [3]. » Il faut nécessairement sous-entendre, *lorsqu'il fut possible d'accomplir la loi;* la nature des faits exige cette restriction.

Dans cette hypothèse tout se concilie sans effort. Jésus est circoncis huit jours après sa naissance, comme le dit S. Luc; il est adoré par les mages, transporté en Egypte : les innocens sont massacrés; Hérode meurt; la sainte famille revient en Judée, comme le rapporte S. Matthieu. Les parens de Jésus le portent à Jérusalem, le présentent au Seigneur; et Marie satisfait à la loi, comme nous l'apprend S. Luc. Ils s'en retournèrent à Nazareth, ainsi que le disent les deux évangélistes. Il est exactement vrai que le retour à Nazareth suit immédiatement le retour d'Egypte, comme le veut S. Matthieu; et qu'il s'est fait après que les parens de Jésus eurent accompli tout ce qui étoit prescrit par la loi du Seigneur, comme l'a observé S. Luc [4].

(1 Lévit., c. 12, ℣. 6. — (2 Josèphe, antiq, l. 17, c. 10. — (3 Luc, c. 2, ℣. 22. — (4 Ibid., ℣. 39.

§ IX.

Dans la vue de prouver que toute conciliation est impossible, l'auteur de l'histoire critique a fait de savantes observations. La première, c'est que, jusqu'à présent, l'on n'a pas pu faire une *concordance* des évangiles, qui eût l'approbation générale de l'église.... Les chefs de l'église, dit-il, ont vraisemblablement senti l'impossibilité de concilier des récits aussi discordans que ceux des quatre évangiles [1].

Réponse. Si l'église n'a encore approuvé aucune concordance, elle n'en a réprouvé aucune. Qu'un événement soit arrivé plutôt ou plus tard, avant ou après tel autre, que tel moyen de conciliation soit plus ou moins probable; qu'en résulte-t-il pour ou contre la vérité de l'histoire, de la croyance ou de la morale? Notre critique avoue lui-même que les *fautes chronologiques* ne sont d'aucune importance quand elles n'influent point sur la nature des événemens, que le lieu et le temps ne changent rien à la nature des faits [2]; à plus forte raison les *doutes chronologiques*.

2.° « L'on est forcé de conclure, dit-il, ou que « le récit de S. Luc est défectueux, ou que S. Mat- « thieu a voulu tromper ses lecteurs par des fables « improbables. Quelque parti que l'on prenne, le « Saint-Esprit qui les inspiroit tous deux, se trou- « vera toujours en défaut [3]. »

Réponse. C'est la critique de l'auteur qui est en défaut, il avoit a prouver, non que les récits sont défectueux et incomplets, mais qu'ils sont contradictoires, qu'il est impossible de les concilier.

(1 Hist. crit., c. 3, p. 42. — (2 Ibid., c. 6, p. 96 et 97. — (3 Ibid., c. 3, p. 51.

S. Jean nous avertit, à la fin de son évangile, qu'il n'a pas rapporté tous les miracles de Jésus; sans doute il n'a pas rapporté non plus tous les discours, ni toutes les circonstances des faits : il en est de même des autres évangélistes. Nous sommes donc avertis, et c'est le Saint-Esprit qui a eu cette attention.

3.° « Il est impossible, continue notre historien, « que Jésus, comme dit S. Luc, soit demeuré « constamment à Nazareth jusqu'à douze ans, s'il « est vrai qu'aussitôt après sa naissance il ait été « transporté en Egypte, où S. Matthieu le fait « demeurer jusqu'à la mort d'Hérode [1]. »

Réponse. Où S. Luc a-t-il dit que Jésus soit demeuré *constamment* à Nazareth depuis sa naissance? Il ne le fait aller à Nazareth qu'après la purification de Marie; si elle n'a eu lieu qu'après le retour d'Egypte, où est l'impossibilité? S. Matthieu n'a insinué nulle part, que le sejour en Egypte ait duré long-temps. Hérode mourut promptement; donc le retour put être très-prompt. Vainement l'auteur veut prouver le contraire par l'évangile de l'enfance; ce faux évangile n'a paru que sur la fin du second siècle, et S. Irénée accuse les marcosiens de l'avoir forgé [2].

4.° S. Matthieu, continue le critique, place le baptême de Jean immédiatement après le retour d'Egypte, et fait aussitôt commencer à Jésus sa mission [3].

Réponse. Cela est faux. L'auteur reconnoît lui-même, page 65, que S. Matthieu fait revenir Jésus d'Egypte *en ce temps-là*, sans fixer aucune époque. Puisque Jésus fut rapporté d'abord après la mort d'Hérode, qui suivit de près le massacre des inno-

(1 Hist. crit., p. 55. — (2 S. Irén., l. 1, c. 17. — (3 Hist. crit., c. 3, p. 67.

cens, il est clair que ce retour n'a pas été différé. Il est donc faux que S. Matthieu ait donné à entendre qu'il fut immédiatement suivi du baptême de Jean.

5.° S. Matthieu, dit-il enfin, observe que Jésus fut élevé à Nazareth pour accomplir cette prédiction des prophètes : *Il sera nommé Nazaréen.* Cette prophétie ne se trouve nulle part. *Nazaréen* chez les Juifs signifioit bandit, un vagabond, un homme séparé du monde : ainsi furent nommés les premiers Chrétiens, que l'on nommoit aussi *Ébionites*, gueux ou mandians. L'auteur doit aux Juifs cette remarque importante [1].

Réponse. Nous convenons que *Nazar* ou *Nazir* en hébreu signifie séparé ou rejeté; on donnoit ce nom à ceux qui se séparoient des autres hommes pour se consacrer à Dieu, et à ceux qui étoient rejetés ou éloignés par leurs frères. Dans le premier sens, il est dit de Samson [2]; dans le second, de Joseph [3]. Il est parlé de la consécration des Nazaréens dans la loi de Moïse [4]. Les incrédules, sous l'escorte des Juifs, soutiendront-ils que jamais les prophètes n'ont parlé du Messie comme d'un personnage consacré à Dieu? Quand on prendroit le terme de *nazaréen* dans le sens le plus odieux, il est encore prédit par Isaïe, chap. LIII, que le Messie sera méprisé et rejeté par son peuple. Jésus a été en effet méprisé dès son enfance, à cause de la ville dans laquelle il habitoit, puisqu'un docteur de la loi demandoit si rien de bon pouvoit sortir de Nazareth [5].

Quant aux conjectures savantes de nos adversaires sur les noms de *Nazaréens* et d'*Ébionites*

(1 Hist. crit., p. 53. *Munimen fidei*, I. part, c. 49. — (2 Jud, c. 13, ℣. 5. — (3 Gén., c. 49, ℣. 26. — (4 Num., c. 6. — (5 Joan., c. 1, ℣. 46.

donnés aux premiers Chrétiens, nous les réfuterons ailleurs.

§ X.

Ce n'étoit pas assez de falsifier le texte des évangélistes, de citer des livres apocryphes, d'insister sur des contradictions imaginaires, il a fallu encore prêter des motifs à ces écrivains respectables, et donner des raisons absurdes d'une opposition prétendue qui n'existe point entre eux. Du vivant même de Jésus, suivant notre auteur, on formoit un reproche contre lui de son séjour en Egypte, ses ennemis prétendoient qu'il y avoit appris la magie, à laquelle ils attribuoient les prodiges ou les tours d'adresse qu'on lui voyoit opérer. S. Luc, pour faire tomber ces accusations, a passé sous silence le voyage en Egypte. Parmi les Juifs, les grands et les riches attendoient pour Messie un prince, un homme puissant; ils ne purent reconnoître comme tel Jésus né dans une étable. Les pauvres, au contraire, purent se figurer que le Messie naîtroit dans leur classe, et que Marie étoit issue du sang des rois. S. Matthieu, qui avoit la tête remplie de prophéties et de notions populaires, a imaginé le voyage en Egypte pour remplir un vide de trente ans dans la vie de Jésus, sans prévoir les inconvéniens. C'est peut-être pour justifier la durée du séjour de Jésus en Egypte, qu'il raconte la colère d'Hérode. S. Luc, au contraire, a gardé le silence sur ce voyage d'Egypte, pour écarter du Christ l'accusation de magie; mais il ne l'a point lavé d'accusations tout aussi graves que l'on faisoit sur sa naissance [1].

Réponse. Admirons d'abord la justesse de ces

(1 Hist. crit., c. 3, p. 55.

conjectures. Le séjour en Egypte a été reproché à à Jésus *de son vivant* même; cependant c'est une fable que S. Matthieu a *imaginée* pour remplir un vide de trente ans. On a donc deviné cette fable avant que S. Matthieu l'eût forgée. S. Luc l'a supprimée, non parce que c'étoit une fable, mais pour écarter du Christ l'accusation de magie. Il a cru que son silence seul écarteroit cette accusation : mais il n'a tenu compte de laver Jésus du soupçon d'une naissance illégitime; au contraire, il a donné lieu à ce reproche, en rapportant, comme S. Matthieu, la conception miraculeuse de Jésus. Ces deux évangélistes savoient que les Juifs riches et puissans vouloient pour Messie un prince conséquent, et ils ont eu soin de leur apprendre que Jésus étoit né dans une étable.

De grâce, sublime raisonneur, n'attribuez point aux évangélistes le trouble dont vous êtes saisi.

La vérité est que Celse, au second siècle, est le premier qui ait accusé Jésus d'avoir étudié la magie en Egypte, et qui ait supposé, contre toute vérité, qu'il y avoit passé sa jeunesse; il n'est aucun vestige de cette accusation dans les monumens plus anciens. C'est donc une absurdité de supposer que S. Luc a supprimé le voyage d'Egypte, pour dissiper une calomnie qui n'a été forgée que quatre-vingts ans après. C'en est une autre d'imaginer que S. Luc a cru étouffer par son silence seul le souvenir d'un voyage raconté par S. Matthieu, qui avoit écrit avant lui. C'en est une troisième de dire que S. Matthieu a voulu justifier, par la colère d'Hérode, *la durée* d'un séjour qui n'a pas pu durer plus de trois ans, et qui probablement n'a été que de quelques mois.

Ou le voyage en Egypte et le meurtre des inno-

cens sont vrais, ou ils sont faux; s'ils sont vrais, S. Matthieu n'a pas eu tort de les rapporter; s'ils sont faux, S. Luc n'est pas blâmable de les avoir supprimés. Bon gré malgré, il faut justifier au moins l'un des deux.

Disons mieux, l'un et l'autre sont à couvert de censure; le premier n'a eu besoin d'aucun motif étranger pour écrire un fait vrai et notoire; le second n'en a pas eu besoin non plus pour le passer sous silence, parce qu'il ne s'étoit pas engagé à rapporter tous les faits.

Pour comble de sagesse, l'historien critique va étayer encore une autre calomnie par le voyage en Egypte, en supposant toujours que ce voyage est faux.

§ XI.

« Celse, dit-il, médecin célèbre, qui vivoit « dans le second siècle du Christianisme, et qui « avoit soigneusement recueilli tout ce qu'on avoit « publié contre le Christ, assure qu'il étoit le « fruit d'un adultère. Il ne nous a point transmis « les preuves de cette accusation; les incrédules « ont tâché d'y suppléer. 1.° Selon S. Matthieu « même, Joseph, époux de Marie, fut très-mé- « content de sa grossesse, et voulut la quitter. Il « paroît que ce dessein avoit éclaté, que le fait « s'étoit divulgué, qu'on en formoit un reproche « contre Jésus. S. Luc, plus prudent que S. Mat- « thieu, a passé tout cela sous silence. De plus, « Joseph ne paroît plus sur la scène dès que Jésus y « entre; il est a présumer qu'il ne vit jamais de « bon œil son fils putatif, et qu'il l'abandonna. « Lorsqu'à trente ans Jésus et sa mère se trouvè- « rent aux nôces de Cana, il n'est point question

« de Joseph. Lorsque Jésus est trouvé dans le « templeau bout de trois jours ils ne daignent « point se parler.

« 2.° Des témoignages positifs et d'une haute « antiquité, confirment ces présomptions. L'em- « pereur Julien, ainsi que Celse, qui avoient vu « tous les écrits pour et contre la religion Chré- « tienne, représentent la mère de Jésus comme « une prostituée vivant de ses débauches, et chas- « sée par son fiancé. Dès l'origine du Christia- « nisme, la secte des antidico-marianites regarda « Jésus comme un enfant bâtard. Dans les ouvrages « des Juifs, il est traité d'enfant adultérin. Enfin, « presque de nos jours, Helvidius, savant critique « protestant, ainsi que plusieurs autres, a soutenu « non-seulement que Jésus étoit le fruit d'une « intrigue criminelle, mais encore que Marie, « répudiée par Joseph, avoit eu d'autres enfans de « différens maris.

« La tradition nous assure qu'elle fit le voyage « d'Egypte pour se soustraire aux poursuites de « son époux, qui l'auroit pu livrer à la rigueur « des lois. On sait que les Hébreux n'entendoient « point raillerie sur cet article. Enfin, selon le « talmud, Panther, ou Bar-Panther, étoit « l'amant ou le mari de la Vierge; si le fait est « vrai, Panther, soldat Egyptien, est le vrai père « de Jésus....

« On nous dira peut-être que ce sont-là des « calomnies inventées par les ennemis de la reli- « gion Chrétienne. Mais comment juger un procès, « si l'on n'examine les pièces des deux parties? « Ces reproches ont été faits aux Chrétiens dès « l'origine; ceux-ci ne les ont jamais solidement « repoussés [1]. »

(1 Hist. crit., de Jésus-Christ, c. 3, p. 59 et suiv.

Nous n'avons retranché de cette objection que les longueurs assommantes du style de l'auteur.

Réponse. Voici une érudition brillante. Celse, médeçin célèbre, étoit de Rome, il vivoit sous Auguste. Celse, philosophe épicurien, qui a écrit contre le Christianisme, étoit Grec; il a vécu plus de cent ans après le médecin, sous Adrien et ses successeurs.

Les antidico-marianites ont paru au quatrième siècle, et non dès l'origine du Christianisme. Helvidius étoit le chef de cette hérésie, et non un critique protestant qui ait vécu presque de nos jours. Voilà déjà trois bévues grossières; mais ce n'est rien en comparaison du reste.

§ XII.

Quoique nous ayons déjà réfuté la calomnie que l'auteur ramène sur la scène, il faut l'anéantir encore par les impostures mêmes dont il se sert pour l'étayer : dira-t-il encore qu'elle n'a jamais été solidement repoussée?

Il est faux que le mécontentement de Joseph ait éclaté. S. Matthieu dit au contraire qu'il voulut renvoyer son épouse *en secret*, et non la traduire devant les juges, *parce qu'il étoit juste*, ou homme de bien. Ce qu'ajoute l'auteur, que les Hébreux n'entendoient point raillerie sur cet article, prouve contre lui.

Il est faux que ce reproche ait été fait contre Jésus pendant sa vie; l'on n'en trouve aucun vestige que dans les écrits de Celse, et Julien ne l'a pas répété. L'opiniâtreté de Cérinthe, des carpocratiens, des ébionites plus anciens que Celse, à soutenir que Jésus étoit fils de Joseph, et non conçu

par miracle, démontre que Celse est le premier auteur de la calomnie.

Il est faux que Joseph ne paroisse point sur la scène avec Jésus. Il conduit son épouse enceinte à Bethléem, il fuit en Egypte avec la mère et l'enfant, il les ramène; il est présent lorsque Jésus est offert dans le temple, il les reconduit à Nazareth, il va tous les ans avec Jésus et Marie à la fête de pâques; il recherche et retrouve Jésus dans le temple: Marie le nomme publiquement père de Jésus. Jésus retrouvé lui adresse la parole aussi-bien qu'à sa mère; il retourne avec eux à Nazareth: l'évangile remarque qu'il leur étoit soumis [1]. Où sont les marques d'abandon ou de mésintelligence?

Lorsqu'à trente ans Jésus commence sa mission, il n'est plus question de Joseph; probablement il étoit mort. Mais alors même S. Luc atteste que Jésus *passoit pour fils de Joseph;* il appuie sa généalogie sur ce fondement: S. Matthieu fait de même. S'il y avoit eu pour lors des soupçons et des doutes, il auroit été absurde de révéler sa conception miraculeuse, pour prouver qu'il descendoit de David.

Lorsque Jésus prêche à Nazareth, les habitans sont indignés de ce que le *fils de Joseph*, simple artisan, se donne pour prophète [2]. Les Capharnaïtes, révoltés de sa doctrine, se demandent: « N'est-ce pas là le fils de Joseph, dont nous « connoissons le père et la mère? comment peut-il « dire qu'il est descendu du ciel? » Voilà des Juifs irrités qui parlent; ils ne révoquent point en doute la naissance de Jésus.

Dans les plus violens accès de fureur, les Juifs

(1 Luc, c. 2, ℣. 23 Matt., c. 2. — (2 Ibid., c. 13, ℣. 55. Luc, c. 4, ℣. 22. — (3 Joan., c. 6, ℣. 42.

l'ont nommé séducteur, blasphémateur, profanateur du sabbat, ami des pécheurs, homme possédé du démon, qui chassoit les esprits au nom de Béelzébub, etc. Dans quel ouvrage des Juifs est-il traité d'*enfant adultérin?* L'auteur devoit les alléguer.

Il est faux que Julien ni Celse aient envisagé Marie comme une prostituée; Julien conteste à Jésus sa descendance de David, et à Marie le titre de Mère de Dieu : il n'attaque point sa chasteté [1]. Celse ne lui reproche aucun commerce illégitime que celui dont il suppose que Jésus est né. Les incrédules anciens étoient moins hardis et moins furieux que les modernes.

Il est faux que les antidico-marianites, ni Helvidius leur chef, aient regardé Jésus comme illégitime, et Marie comme une femme répudiée. Ils soutenoient seulement qu'après la naissance de Jésus, Marie avoit eu d'autres enfans de Joseph, son époux, et non d'un autre [2].

Il est faux que, *selon la tradition*, Marie soit allée en Egypte pour se soustraire aux poursuites de son époux; Celse est le seul qui ait avancé cette imposture contraire au texte de S. Matthieu; il ne l'a forgée que pour étayer l'accusation de magie qu'il intentoit contre Jésus. Les Juifs ont dit au contraire, que Jésus faisoit des miracles par la prononciation du nom ineffable de Dieu.

Le seul livre ancien dans lequel ils aient parlé de sa naissance, est le talmud compilé au neuvième siècle : or, il y est dit que Panther étoit l'époux de Marie, et non un séducteur ou un soldat égyptien.

Est-il permis de rassembler ainsi huit ou dix

(1 S. Cyrille, contre Julien, l. 8. — (2 Encyclopédie, *Antidico-Marianites.*

impostures pour appuyer une calomnie ? Que doit-on penser de gens qui, par haine contre la religion de Jésus-Christ, ont recours à des moyens aussi bas et aussi noirs ? En justice on punit les calomniateurs et les faussaires ; autrefois les blasphémateurs étoient traités de même. Aujourd'hui les uns et les autres sont respectés ; à peine osons-nous leur reprocher leur turpitude.

§ XIII.

Quelque invincibles que soient les preuves que nous leur opposons, ce ne sont point celles dont nous sommes le plus frappés. Comme Origène, nous croyons la virginité de Marie et la conception miraculeuse de Jésus par les mêmes motifs que sa divinité. Les prophéties qui annonçoient l'une et l'autre, la candeur et la sincérité des apôtres, les vertus de Jésus, ses miracles, la sainteté de sa doctrine, les effets qu'elle a opérés dans le monde, la perpétuité de son église, le plan sublime de providence qu'il nous a développé, l'aveuglement duquel ont été frappés dans tous les temps les ennemis de la religion : voilà ce qui nous persuade. Jésus-Christ l'a prédit ; sa prophétie s'accomplit sous nos yeux. « Je suis venu dans le monde, « dit-il, exercer un jugement, de manière que « ceux qui ne voient point verront, et que ceux « qui croient voir deviendront aveugles [1]. » Leur aveuglement est volontaire, réfléchi, opiniâtre ; c'est le grand malheur.

Pour décréditer l'histoire évangélique, ils suivent une méthode que l'on rougiroit d'employer dans la moindre question d'intérêt ou de critique ; ils se donnent pour philosophes : et quels sont leurs

(1) Joan., c. 9, ℣. 39.

raisonnemens? S. Luc n'a point parlé de tel fait; donc il l'a cru faux : S. Matthieu le rapporte; donc il l'a forgé. Le premier, après avoir raconté un événement antérieur, en écrit un autre qui n'est arrivé que quelque temps après; donc il ne suppose aucun intervalle entre deux. Ils ne rapportent pas toujours les mêmes événemens; l'un marque une circonstance dont l'autre ne fait pas mention : donc ils se contredisent. S. Marc et S. Jean passent sous silence tout ce qui a précédé la prédication du Messie : donc ils le font tomber des nues. Les deux premiers ont eu tort de parler de son enfance, et les deux derniers ont encore tort de n'en avoir rien dit. Il faut entendre toutes les parties : donc les évangiles apocryphes, fabuleux, dont les auteurs sont inconnus, ont autant de poids que ceux qui ont été écrits par les témoins oculaires ou contemporains. Un épicurien qui ne croyoit point à la providence, et qui a vécu cent ans après les événemens, les a contredits; mais c'est un philosophe: donc il est plus croyable que les apôtres. Cent fois les incrédules ont peint les Juifs comme des fanatiques stupides; mais lorsqu'ils accusent Jésus-Christ, on doit les respecter. Depuis dix-sept cents ans, la moitié du genre humain l'adore comme un Dieu; donc il faut le peindre comme le plus vil des hommes, afin de détromper ses adorateurs : tous moyens sont bons, pourvu qu'ils réussissent.

On conviendra que de pareils argumens ne prospéreront pas, tant qu'il y aura de la raison et de la vertu sur la terre; nous n'en verrons point de meilleurs dans toute la suite de cet examen.

ARTICLE IV.

SUITE DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE, DEPUIS LE BAPTÊME DE JÉSUS-CHRIST JUSQU'A LA FIN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE SA PRÉDICATION.

§ I.

Les excès auxquels les incrédules se portent contre la personne de Jésus-Christ, n'ont peut-être pas été prémédités de leur part ; ils y ont été amenés insensiblement par la chaîne de leurs principes, et par l'embarras dans lequel ils se sont trouvés. Dès que l'on refuse de croire la mission divine de Jésus-Christ, il faut opter : ou il est le plus méchant et le plus fourbe de tous les imposteurs, ou c'est le plus insensé de tous les enthousiastes ; point de milieu. Il est absurde de vouloir réunir en lui ces deux caractères, comme font plusieurs incrédules (1). La folie n'a pu enfanter un système de conduite aussi profond et aussi compliqué que celui qu'il a fallu former pour changer la face de l'univers ; quand elle auroit pu le concevoir, il lui auroit été impossible de l'exécuter, à moins que le même genre de folie dont l'auteur étoit attaqué, n'eût saisi tous les esprits dans une grande partie du monde. Indépendamment de la sublimité des dogmes et de la morale du Christianisme, le plan de sa constitution intimement lié avec les deux révélations précédentes, et qui dévoile les

(1 Histoire crit. de Jésus-Christ. Deuxième lettre à Sophie, p. 40, etc.

desseins de la providence pour tous les siècles, n'a pu éclore dans un cerveau mal organisé.

Jésus est-il un fourbe très-rusé et très-adroit? Une scélératesse réfléchie ne s'accorde point avec la morale pure qu'il a prêchée, avec les vertus qu'il a pratiquées, avec la simplicité des moyens qu'il a employés, avec le courage héroïque qu'il a montré dans les souffrances. Des passions humaines n'auroient pu se soutenir constamment au milieu de tant d'épreuves, elles auroient percé par quelque endroit. Dieu n'a pu se servir d'un imposteur pour établir la plus sainte des religions. Une fable crue depuis dix-sept siècles, ressemble de trop près à la vérité.

Croirons-nous que Jésus a été successivement enthousiaste et fourbe, homme de bien et imposteur, sage et insensé, zélé pour l'humanité et trompeur, simple dans ses mœurs et hypocrite, une âme de boue et un héros? Ce caractère n'est point dans la nature; ce seroit un miracle d'autant plus absurde, qu'il auroit été opéré pour la séduction du genre humain. Tel est néanmoins le prodige qu'admettent sans difficulté la plupart des incrédules; tel est le plan qu'a suivi l'auteur de l'histoire critique de Jésus-Christ.

Les Juifs, dit-il, attendoient avec impatience le Messie promis à leurs pères; déjà plusieurs imposteurs s'étoient donnés pour tels, et avoient été réprimés par les Romains : il fallut donc recourir à la ruse, aux prestiges, à la fourberie, pour mieux réussir. « Pour cela il étoit important « de bien connoître l'esprit de la nation juive, « d'affecter un grand respect pour ses lois et ses « usages, de profiter habilement des prédictions « dont elle étoit imbue; de remuer les passions, « et d'échauffer l'imagination d'un peuple fana-

« tique et crédule. Mais tout cela devoit se faire « sourdement ; il falloit éviter de se rendre suspect « aux Romains ; il falloit se mettre en garde contre « les prêtres, les docteurs et les personnes ins- « truites, capables de pénétrer et de traverser ses « desseins. Pour cet effet, il étoit essentiel de « commencer par se faire des adhérens, des coo- « pérateurs, et ensuite un parti dans le peuple, « afin de s'en appuyer contre les grands de la « nation. La politique exigeoit de se montrer « rarement dans la capitale, de prêcher dans les « campagnes, de rendre odieux à la populace les « prêtres qui dévoroient la nation, les grands qui « l'opprimoient, les riches dont elle devoit être « naturellement jalouse. La prudence demandoit « que l'on parlât à mots couverts et *en paraboles*, « de peur de trop alarmer les esprits. Enfin, l'on « ne pouvoit se dispenser d'opérer des prodiges, « qui, bien plus que toutes les harangues du « monde, furent en tout temps propres à séduire « des dévôts ignorans, disposés à voir *le doigt de* « *Dieu* dans toutes les œuvres dont ils ne peuvent « démêler les mobiles véritables. Telle fut la « conduite du personnage dont nous examinons « la vie [1]. »

Un projet aussi compliqué, auquel tant de personnes devoient concourir, et tant d'autres s'opposer, qui dépendoit de tant de hasards, qui exigeoit des prodiges, suppose dans celui qui l'a conçu, non-seulement de l'*habileté*, de la *politique*, de la *prudence*, comme le critique en convient; mais de grandes vues, une âme ferme, un courage à toute épreuve, un zèle ardent pour le bien de l'humanité : Jésus l'a formé et l'a éxécuté. Cependant on nous dit ailleurs, que cet *artisan de Judée* étoit un *jongleur maladroit* [2].

(1 Hist. crit. de J.-C., c. 4, p. 69. — (2 Ibid., pr., p. xj.

§ II.

Son dessein est assez beau pour mériter un moment d'examen. Quel en fut le motif? L'ambition d'être chef de secte? Mais l'exemple des imposteurs qui avoient déjà paru, et que les Romains avoient réprimés, devoit ôter à Jésus l'envie de les imiter. Il déclare que la conversion du monde ne sera pas son ouvrage, mais celui de l'Esprit-Saint qui sera envoyé de Dieu son père [1]; que pour lui il sera crucifié par les Juifs [2]. S'il a voulu racheter et sanctifier les hommes, c'est un motif bien singulier dans un imposteur.

Il falloit *profiter des prédictions* dont le peuple étoit imbu. Mais les Juifs ne voyoient alors dans les prédictions qu'un Messie conquérant, une délivrance pour ce monde, des bienfaits temporels; et Jésus ne prêchoit que *le royaume des cieux*. S'il a vu aussi le sort qui lui étoit réservé, d'être rejeté et mis à mort par son peuple; c'est en effet dans ce sens qu'il se les est appliquées. La crédulité des Juifs étoit donc un obstacle et non un moyen. Ils ont été si peu crédules, que depuis deux mille ans ils n'ont pas encore renoncé à leurs espérances.

Il falloit *remuer les passions* et échauffer l'imagination du peuple. Jésus, au contraire, s'est appliqué à étouffer toutes les passions des Juifs, leur orgueil, leur ambition, leurs idées grossières, le mépris et l'aversion qu'ils avoient pour les autres peuples, leur confiance excessive aux mérites de leurs pères, l'attachement aveugle de leur cérémonial, la jalousie qui les portoit à s'approprier exclusivement les promesses et les bienfaits

(1 Joan., c. 16, ℣. 8. — (2 Matt., c. 20, ℣. 19, etc.

de la providence. L'imagination n'a rien à voir dans un royaume qui n'est pas de ce monde.

Tout cela devoit se faire *sourdement;* et Jésus prêchoit en public à Jérusalem comme dans les campagnes, dans le temple et sous les yeux des docteurs de la loi. Bientôt son censeur lui reprochera d'avoir fait un *vacarme* dans le temple.

Il falloit éviter de se rendre suspect aux Romains. Comment former des disciples, rassembler des sectateurs, décréditer les chefs de la nation, persuader le peuple, sans faire du bruit, et sans se rendre suspect? Les imposteurs précédens l'étoient promptemement devenus, et ils avoient mal réussi.

La politique exigeoit, non de se montrer rarement dans la capitale, mais de n'y pas paroître du tout avant d'avoir formé un parti nombreux et formidable; Jésus y alloit à toutes les fêtes, et y demeuroit plusieurs jours. Comment *affecter du respect* pour les lois juives, sans accomplir celle qui ordonnoit aux Juifs d'aller trois fois par an rendre leurs hommages à Dieu dans le temple?

Si les prêtres *dévoroient la nation*, si les grands l'opprimoient, ce n'étoit donc pas un trait de politique de les décrier, c'étoit un acte de justice.

Mais on ne pouvoit se dispenser d'opérer des prodiges; ce n'étoit pas le plus aisé : guérir les malades, rendre le mouvement aux paralytiques et la vue aux aveugles, ressusciter des morts, calmer les tempêtes, marcher sur les flots, multiplier des pains, etc., ne sont pas des tours de souplesse que Jésus eût pu apprendre en Egypte ou à Nazareth. Les Juifs attendoient ces œuvres de leur Messie, aucun imposteur ne les avoit faites, et Jésus les a opérées, ses ennemis mêmes ont été forcés d'en convenir. Il n'a employé son pouvoir

miraculeux qu'à faire du bien aux hommes [1]; comment auroit-il voulu leur en imposer?

Il n'y a donc pas de milieu, ou Jésus est l'envoyé de Dieu, bien assuré du secours divin pour avertir le monde, ou c'est un insensé qui s'est volontairement livré aux opprobres, aux souffrances, à la mort, pour venir a bout d'un dessein qui choquoit de front les lumières du bon sens, et de tous les penchans de la nature; ses disciples, qui ont fait de même, sont autant de forcenés. Dieu, pour éclairer et sanctifier les hommes, s'est servi de la plus vile espèce de fanatiques qui fut jamais : un esprit aliéné a fait ce que tous les sages n'avoient osé tenter.

Les docteurs de l'incrédulité, qui ont aussi projeté la réforme du genre humain, sont beaucoup plus prudens. Ils ne se montrent point, ils ne mettent pas seulement leur nom à la tête de leurs écrits. Apôtres et missionnaires au fond de leurs cabinet, ils prêchent *sourdement;* le zèle de l'humanité qui les dévore, ne porte point préjudice à leur repos, à leur fortune, à leurs plaisirs. Sans miracles, sans vertus, sans courage, ils se flattent de détruire l'ouvrage de Jésus. A ce seul trait, l'on connoît aisément de quel côté est l'imposture.

§ III.

Jésus, disent-ils, se choisit un prophète, un précurseur dans la personne de son cousin Jean-Baptiste; sous prétexte de recevoir le baptême, il vint se concerter avec lui. Quoique les deux prédicateurs eussent de l'ambition, S. Jean céda le premier rôle à Jésus; il déclara nettement aux prêtres de Jérusalem, qu'il n'étoit envoyé que pour pré-

(1 Act., c. 10, ℣. 38.

parer les voies au Messie. Le peuple ne soupçonna point qu'un missionnaire d'une vie si austère, si détaché des choses de ce monde, pût le tromper; on crut, sur sa parole, que l'Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe, étoit descendu sur Jésus au moment de son baptême. Selon S. Matthieu, Hérode fit trancher la tête à Jean-Baptiste, par complaisance pour Hérodias sa belle-sœur; cependant les historiens de ce prince ne lui reprochent point le supplice du précurseur. Pendant son emprisonnement, le Christ ne songea point à le délivrer, il ne fit aucun miracle pour lui; depuis sa mort, il n'en parle que très-peu : il n'en avoit plus besoin. Belle leçon pour ceux qui servent aux vues des ambitieux [1].

Réponse. Voici deux ambitieux d'un caractère singulier. Jean-Baptiste, élevé dans un désert, respecté de toute la Judée, à cause de la sainteté de ses mœurs, dit qu'il ne connoissoit pas Jésus, et qu'il ne l'avoit point vu avant son baptême [2]. Sa déclaration aux prêtres de Jérusalem avoit précédé cette première entrevue [3]; il n'y avoit donc rien eu de concerté entre eux. Déjà révéré de toute la nation, maître de se donner pour le Messie, s'il l'eût voulu, ce précurseur cède sans difficulté le premier rôle à Jésus : cet excès de complaisance n'est pas ordinaire à un ambitieux. Nous avons déjà examiné si Jésus a pu être conduit par l'ambition.

Jean-Baptiste ne fut pas seul témoin de la descente du Saint-Esprit sur le Christ, et de la voix céleste qui le déclaroit fils de Dieu. S. Luc dit que Jésus vint au Jourdain, lorsque tout le peuple se faisoit baptiser par Jean [4]; le peuple fut donc

(1 Hist. crit., c. 4, p. 71. — (2 Joan., c. 1, ℣. 31. — (3 Ibid., c. 1, ℣. 19. — (4 Luc, c. 3, ℣. 21.

témoin du prodige; il ne le crut point sur la seule parole du précurseur.

Non-seulement S. Matthieu, mais S. Marc et S. Luc, disent que Jean-Baptiste fut mis à mort par Hérode; l'historien Josèphe confirme ce fait; nous avons rapporté plus haut ses paroles (1). Il est donc faux que les historiens n'en parlent point.

Jésus ne fit aucun miracle pour délivrer Jean-Baptiste, parce qu'il falloit que son témoignage fût scellé par son sang, aussi-bien que celui de Jésus et de ses apôtres. C'est un caractère essentiel aux *imposteurs ambitieux* que Dieu envoie pour instruire les hommes. Ce signe, à la vérité, ne tente point l'ambition des humbles prédicateurs de l'irréligion; c'est pour cela même qu'il est moins équivoque.

Souvent Jésus a parlé de Jean-Baptiste après sa mort, et toujours avec éloge. Il reproche aux Juifs qu'en voyant la vie austère de Jean-Baptiste, ils ont dit qu'il étoit possédé du démon (2). Il déclare à ses disciples qu'Elie est déjà venu, mais que les Juifs l'ont méconnu et maltraité, et les disciples comprirent qu'il parloit de Jean-Baptiste (3). Après la guérison de l'aveugle-né, Jésus alla se placer sur les bords du Jourdain, dans le lieu où le précurseur avoit baptisé; à la vue de ses miracles, le peuple s'écria : Tout ce que Jean-Baptiste a dit de lui étoit vrai, et un grand nombre crut en lui (4). Il demande aux Juifs : Le baptême de Jean étoit-il de Dieu ou des hommes? Ils n'osent répondre. « Les publicains, ajoute Jésus, et les femmes de « mauvaise vie vous précéderont dans le royaume « de Dieu; ils ont cru à Jean qui venoit à vous

(1 Antiq. jud., l. 18, c. 7. — (2 Matt., c. 11, ℣. 18. Luc, c. 7, ℣ 33. — (3 Matt., c. 17, ℣. 12. Marc., c. 9, ℣. 12. — (4 Joan., c. 10, ℣. 40.

« dans les voies de la justice; vous n'y avez pas « cru, et n'avez point fait pénitence [1]. » Belle leçon pour les imitateurs des Juifs.

Si la providence elle-même n'avoit pas ménagé exprès le témoignage de Jean-Baptiste, Jésus a été bien servi par le hasard. A moins que le précurseur n'ait été ambitieux sans intérêt, hypocrite sans orgueil, imposteur sans foiblesse, le caractère de Jésus est incontestable; *il est l'agneau de Dieu,* ou la victime *qui efface les péchés du monde* [2].

§ IV.

Jésus, continue l'historien critique, se retira dans le désert, où il démeura quarante jours : de là nouveaux reproches. Il se retira dans la crainte d'être compromis dans l'affaire de Jean-Baptiste. Il se vanta d'avoir jeûné quarante jours, pour paroître plus austère que son précurseur. Il forgea l'histoire de sa tentation pour montrer un désintéressement parfait, et un zèle surnaturel de travailler au salut des âmes. Cette histoire fait voir la puissance de satan sur le Messie, puisqu'il le transporte, sans doute malgré lui, sur le pinacle du temple et sur une montagne. Il lui fait voir delà tous les royaumes du monde, même ceux des antipodes. S. Jean n'a point parlé de cet événement, parce qu'il pouvoit porter préjudice à la divinité de Jésus, que cet apôtre vouloit établir; S. Matthieu, S. Marc et S. Luc le rapportent différemment [3].

Réponse. Quelle pénétration, quelle sagacité

(1 Matt., c. 21, ℣. 25. Marc, c. 11, ℣. 30. Luc, c. 20, ℣. 4. — (2 Joan., c. 1, ℣. 29. — (3 Hist. crit., c. 4, p. 77. Woolston, second disc., p. 166. Tableau du genre humain, p. 98. *Munimen fidei*, II. part., c. 7.

dans nos critiques ! Lorsque Jésus se retira dans le désert, Jean-Baptiste n'étoit pas encore arrêté ; il baptisoit dans la Judée hors de la domination d'Hérode ; lorsqu'il fut mis en prison, il se trouvoit dans la Galilée, soumise à ce prince. L'historien critique avoue lui-même que Jésus se fit baptiser, et commença de prêcher la quinzième année de Tibère, *avant pâques*, et que S. Jean ne disparut que sur la fin de cette année [1] ; or Jésus alla dans le désert immédiatement après son baptême [2]. Plusieurs commentateurs sont persuadés que Jean-Baptiste ne fut emprisonné que l'année suivante. Deux évangélistes disent que Jésus ayant appris cet emprisonnement, se retira *dans la Galilée*, par conséquent dans les états d'Hérode [3] ; il n'avoit donc pas peur.

Loin de vouloir paroître plus austère que Jean-Baptiste, Jésus reproche aux Juifs leur contradiction sur ce point. « Jean-Baptiste, leur dit-il, a « pratiqué une abstinence sévère, et vous avez dit : « Il est possédé du démon ; le Fils de l'homme « boit et mange comme les autres, et vous dites : « Voilà un homme intempérant, ami des pécheurs « et des publicains ; ainsi la sagesse est justifiée « contre ses propres enfans [4]. » Notre censeur objecte ailleurs à Jésus une conduite relâchée [5], ici il l'accuse d'avoir voulu affecter l'austérité. Il ajoute que le raisonnement de Jésus contre les Juifs est un galimatias [6]. La sagesse de Jésus est donc justifiée par les contradictions de ses ennemis anciens et modernes.

Le désintéressement de Jésus-Christ est mieux

(1 Histoire critiq., p. 80, 81. — (2 Marc, c. 1, ℣. 12. Luc, c. 4, ℣. 1. — (3 Matt., c. 4, ℣. 12. Marc, c. 1, ℣. 14. — (4 Matt., c. 11, ℣. 18. Luc, c. 7, ℣. 33. — (5 Histoire critique, c. 7, p. 129. — (6 Ibid., c. 11, p. 197.

prouvé par la vie pauvre qu'il a menée volontairement, que par sa résistance aux offres de l'esprit tentateur. Lui qui commandoit à la nature, qui étoit servi par les anges, qui multiplioit les pains, etc., n'avoit pas besoin d'affecter le mépris des richesses.

Notre critique prétend que cette histoire a été forgée pour mettre Jésus au-dessus de Jean-Baptiste, et il dit qu'elle fait voir la puissance de satan sur le Messie; or Jean-Baptiste n'avoit pas été tenté par satan. Mais l'ennemi du salut n'a eu de pouvoir qu'autant que Jésus a voulu lui en donner, puisqu'il le chassoit des corps dont il s'étoit emparé; et il est faux que le démon ait *transporté* Jésus; le terme παραλαμβάνει, *assumpsit*, signifie dans vingt autres endroits, *il prit, il conduisit avec lui.*

Celse étoit déjà scandalisé de ce que les Chrétiens admettoient un ennemi de Dieu, sous le nom de *satan*, qui avoit tenté le Messie; il valoit mieux, dit-il, punir ce calomniateur, que de lui laisser exercer son pouvoir sur les hommes (1). D'autres ont accusé les Chrétiens d'admettre deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, à l'exemple des manichéens.

Ainsi les ennemis du Christianisme en ont toujours altéré les dogmes pour les rendre odieux. Jamais les Juifs ni les Chrétiens n'ont cru que satan fût indépendant de Dieu, qu'il pût faire du mal à Dieu, ou qu'il pût tenter les hommes sans la permission de Dieu. Lorsque Dieu le permet, c'est pour exercer la vertu, et il ne refuse jamais la grâce nécessaire pour vaincre les tentations. Qu'importe qu'elles viennent du démon, des méchans, ou des penchans de la nature, pourvu qu'il

(1 Dans Origène, l. 5, n.° 42.

soit toujours en notre pouvoir d'y résister ? Jésus-Christ nous en a donné la force et l'exemple. Sans cela nous aurions été plus effrayés, et nous nous serions crus perdus pour avoir été tentés.

Tous les royaumes du monde; expression populaire qu'il est ridicule de prendre à la lettre : elle signifie plusieurs royaumes, plusieurs contrées. Grande victoire pour nos adversaires, quand ils peuvent chicaner sur un mot !

Finiront-ils de se contredire ? Tantôt l'histoire de la tentation dut remplir d'étonnement et de reconnoissance ceux qui en apprirent le détail, et le nombre des adhérens de Jésus augmenta [1]. Tantôt S. Jean l'a supprimée, de peur de nuire à la divinité de Jésus. Comment une narration qui excitoit la reconnoissance, qui augmentoit le nombre de ses adhérens, pouvoit-elle porter préjudice à sa divinité? S. Jean ne l'a pas effacée dans les trois évangélistes qui avoient écrit avant lui. Il est faux qu'ils la rapportèrent différemment.

§ V.

L'historien critique persiste dans son plan ridicule, de peindre Jésus et ses apôtres comme des fourbes appliqués à tromper, et en même temps comme les hommes les plus stupides qui furent jamais.

Jésus, dit-il, s'étoit associé un disciple, nommé *Simon*, auquel il donna le nom de *Pierre*, qui avoit été disciple de Jean-Baptiste. A peine avoit-il pris ses arrangemens avec le Messie, qu'il attira son frère *André* dans la même secte. Mais la fuite de Jésus dans le désert les contraignit à reprendre

(1 Hist. crit., c. 4, p. 78.

leur premier métier de pêcheurs. Jésus les ayant retrouvés sur les bords de la mer de Galilée : *Suivez-moi*, leur dit-il, *je vous ferai pêcheurs d'hommes*. Il leur fit vraisemblablement entendre qu'il leur fourniroit un moyen sûr de subsister sans travail, aux dépens de la crédulité du vulgaire [1].

Réponse. L'évangile dit au contraire qu'André fut appelé le premier, et qu'il amena son frère Simon à Jésus ; mais cela est indifférent. Les *arrangemens* furent courts ; ils se bornèrent aux paroles de Jésus que l'on vient de citer ; il n'étoit pas question de *secte*, puisque Jean-Baptiste avoit reconnu Jésus pour le Messie. La prétendue fuite de Jésus est imaginaire. Les deux frères ne quittèrent point leur métier, souvent il est parlé dans l'évangile des pêches de S. Pierre. Si Jésus leur avoit promis de les faire subsister sans travail, il leur auroit mal tenu parole ; on peut voir par le récit que fait S. Paul de ses travaux [2], si l'apostolat étoit moins pénible que le métier de pêcheur. Un maître qui savoit multiplier les pains par une parole, n'avoit pas besoin de la crédulité du vulgaire pour faire subsister ses disciples.

Julien accusoit les apôtres d'imprudence, d'avoir suivi Jésus sur sa simple parole. Mais Pierre et André avoient suivi Jean-Baptiste ; ils savoient le témoignage que ce saint homme avoit rendu à Jésus ; ils étoient instruits du miracle arrivé à son baptême ; ils ne le suivirent donc pas sans preuve. Il n'est pas étonnant qu'après la mort du précurseur, la plupart de ses disciples se soient attachés à Jésus.

Celse, copié par nos censeurs, insiste sur la

(1 Histoire critique, c. 4, p. 76, 79. — (2 Cor., c. 11, v. 24 et suiv.

condition basse et abjecte de ces hommes, sur leur ignorance et leur grossiéreté [1]. Nous l'avouons d'après eux-mêmes. Mais la question n'est pas de savoir ce qu'ils sont, il faut voir ce qu'ils deviendront, et ce qu'ils feront dans la suite. Ces pêcheurs grossiers ont eu des philosophes pour disciples; ils ont éclairé le monde que les faux sages avoient aveuglé; ils ont détruit l'idolâtrie, les erreurs, les vices que les savans avoient protégés. Il n'est pas de l'intérêt de nos adversaires de nous le faire remarquer.

§ VI.

Pour donner de l'éclat à sa mission, Jésus, disent-ils, jugea devoir faire un miracle; c'est-à-dire, dans le langage des Juifs, quelque tour capable d'émerveiller le vulgaire. Invité avec sa Mère aux noces de Cana, il changea l'eau en vin. Miracle scandaleux aux yeux des incrédules. Jésus manque de respect à sa Mère qui lui fait observer l'embarras des époux : *Femme,* lui dit-il brusquement, *qu'y a-t-il entre vous et moi? mon heure n'est pas encore venue.* Il favorise l'intempérance en fournissant du vin à des gens qui étoient déjà ivres, et ses expressions dénotent qu'il l'étoit lui-même. L'ordre qu'il donna de remplir des cruches d'eau, démontre qu'il s'entendit avec le maître d'hôtel, et qu'il fit une mixtion pour donner à l'eau les apparences du vin. Il est ridicule de parler d'un maître d'hôtel chez des pauvres, tels que paroissent avoir été les époux de Cana [2].

(1 Dans Orig., l. 1, n.° 62. — (2 Hist. crit., c. 4, p. 82. Tableau des saints, II. part., c. 1, p. 99. Tableau du genre humain, II. part., p. 99. Woolston, premier discours, p. 69 : quatrième discours, p. 23 et 33.

Réponse. Un peu plus de connoissance de la langue et des mœurs juives, même des mœurs populaires parmi nous, auroit épargné aux censeurs de l'évangile toutes ces inepties.

1.° Il est faux que Jésus manque de respect à sa Mère; le terme de *femme*, qui n'est pas respectueux dans notre langue, n'avoit rien de dur ni de brusque chez les Hébreux. Jésus sur la croix parle de même, en recommandant sa Mère à S. Jean; si ce terme eût été indécent, le disciple bien-aimé de Jésus ne l'auroit pas rapporté dans deux circonstances aussi frappantes. Jésus ressuscité, dit à Magdelaine : *Femme, que pleurez-vous?* Il ne vouloit pas l'insulter, puisque les incrédules accusent Jésus d'avoir eu trop d'attachement pour elle. Dans la cyropédie de Xénophon, livre V, un des officiers de Cyrus dit à la reine de Suse : *Femme, ayez bon courage.* Cette expression ne seroit pas supportable chez nous. Mais dans le style populaire de nos provinces, un fils dit à sa mère, sans lui manquer de respect : *Mère, que voulez-vous?* Elle se croiroit traitée en étrangère, si ses enfans lui parloient sur le ton respectueux qui est en usage parmi le beau monde. Marie comprit si bien que son Fils lui accordoit sa demande, qu'elle dit aux domestiques : *Faites ce qu'il vous dira.* La réponse de Jésus démontre que le miracle ne fut pas prémédité, qu'il fut accordé à la peine imprévue des époux, et à la prière de Marie.

2.° Il est faux que Jésus ait favorisé l'intempérance, que les conviés fussent ivres, etc. Le maître d'hôtel dit à l'époux : « Tout autre sert d'abord le « bon vin, et après que l'on a beaucoup bu (*cùm « inebriati fuerint*), il en sert alors du moindre; « pour vous, vous avez réservé le meilleur pour la « fin du repas. » *Inebriari*, dans les livres saints,

ne signifie pas toujours *s'enivrer*, mais boire à sa soif [1]. Le discernement du maître d'hôtel prouve qu'il n'étoit pas ivre lui-même. Quel signe de ce défaut peut-on citer dans Jésus-Christ ? L'ivresse de l'irréligion est bien plus dangereuse que celle d'intempérance, elle dure plus long-temps, et suggère des propos plus indécens.

3.° Par quelle mixtion, par quelles drogues peut-on donner subitement à quatre-vingt-dix pintes d'eau pour le moins, le goût du meilleur vin ? Quand cela seroit possible, la chimie étoit-elle connue des Juifs ? Les domestiques qui avoient rempli les cruches d'eau, furent témoins oculaires du changement ; Jésus n'y toucha point. Ce miracle, selon l'évangile, confirma la foi des disciples ; ils avoient vu ce qui s'étoit passé. S'il y avoit eu de la supercherie, leur foi n'auroit pas plus duré que leur ivresse prétendue.

4.° Nos savans critiques ignorent que, dans les campagnes, chez les particuliers les moins aisés, lorsqu'on fait une noce, on charge un parent, un ami, un domestique intelligent, ou un traiteur, de veiller à l'ordonnance du repas. C'est ce que signifie *architriclinus* aux noces de Cana ; il n'est point question d'un maître d'hôtel en titre ou à gages.

Nous aurons souvent de pareils traits d'ignorance à relever.

§ VII.

Aux approches de la pâque, Jésus se rendit à Jérusalem ; le concours de la nation étoit une occasion favorable pour faire des miracles ; S. Jean dit qu'il en fit, mais il ne les détaille point. Selon

(1 Rép. crit. de M. Bullet, tome I, p. 476.

lui, Jésus ne se fioit point à ceux-mêmes qui croyoient en lui, parce qu'il connoissoit par lui-même tout ce qui étoit dans l'homme. Il savoit donc tout, excepté le moyen de donner à ceux qui voyoient ses miracles, les dispositions qu'il pouvoit désirer. Dans ce cas, les miracles étoient opérés en pure perte [1].

Réponse. Le sens des paroles de l'évangéliste est très-clair. A la vue des miracles de Jésus, un grand nombre de Juifs crurent en lui; mais Jésus ne se fioit pas à tous, ne comptoit pas sur la persévérance de tous indifféremment; il connoissoit l'inconstance naturelle de plusieurs. Pourquoi ne pas la guérir? pourquoi ne pas donner à tous de meilleures dispositions? Parce que Dieu laisse aux inconstans, aux incrédules, aux opiniâtres, leur liberté naturelle; nous en voyons l'exemple sous nos yeux. Ce n'est pas faute de preuves, ni de secours de la part de Dieu, que les incrédules s'aveuglent.

Jésus entre dans le temple, il en chasse à coups de fouet les marchands qui vendoient des animaux pour les sacrifices, renverse les tables des changeurs, et leur dit : *Enlevez tout cela, et ne faites point de la maison de mon Père, un lieu de commerce* [2]. Nouveau scandale. Jésus avoit-il droit de faire cet acte d'autorité? Les marchands, disent nos adversaires, étoient irrépréhensibles; ils se plaçoient à l'entrée du temple, pour la commodité de ceux qui venoient y faire leurs offrandes. Lorsque les Juifs lui demandent un miracle en preuve de sa mission, il leur donne une réponse absurde : *Détruisez ce temple, et je le rebâtirai dans trois jours.* Devons-nous prendre tout ce vacarme et la fureur de Jésus pour un

(1 Hist. crit., c. 5, p. 85. — Joan., c. 2, ℣. 15.

miracle ? L'évangéliste fait dire aux Juifs, que l'on a demeuré quarante-six ans à rebâtir le temple ; c'est une fausseté [1].

Réponse. Jésus avoit déjà suffisamment prouvé sa mission par ses miracles ; en qualité de Messie, il avoit l'autorité de législateur et de prophète semblable à Moïse. Les Juifs ne pouvoient ignorer ce caractère ; mais, selon le génie des incrédules, ils vouloient que Jésus multipliât les miracles à leur gré et selon leur caprice.

Les marchands pouvoient faire leur commerce hors du temple ; c'étoit une profanation de tenir les bureaux de change, de vendre des animaux, d'exciter un bruit continuel dans l'intérieur ; un philosophe en est convenu. « Dieu lui-même, dit-« il, faisoit justice d'une contravention à la loi : « c'étoit manquer de respect à la maison du Sei-« gneur, que de changer son parvis en une boutique « de marchands. En vain le sanhédrin et les « prêtres permettoient ce négoce pour la commo-« dité des sacrifices ; le Dieu auquel on sacrifioit « pouvoit sans doute, quoique caché sous la figure « humaine, détruire cette profanation [2]. »

L'évangéliste observe, qu'en disant, *détruisez ce temple*, etc. Jésus parloit du miracle de sa résurrection ; il est probable qu'en même temps il toucha son propre corps, pour mieux faire sentir le sens de ses paroles.

Que la fuite des marchands ait été miraculeuse ou non, cela est égal ; la sévérité de Jésus étoit juste, et cela suffit : nos adversaires la traitent de *fureur :* ce vice n'est que chez eux.

(1 Histoire critique, c. 5, p. 87. Tableau des Saints, tome I, p. 99. Examen important, c. 11. Woolston, premier discours, p. 96. — (2 Traité sur la tolérance, c. 14, p. 149.

En consultant l'historien Josèphe [1], on y verra que la construction du temple fut commencée la dix-huitième année du règne d'Hérode; que depuis cette époque jusqu'à la première année de la prédication de Jésus, il y a quarante-six ans; qu'après ce temps l'on y travailla encore pendant trente ans. L'érudition de nos censeurs est fausse à tous égards.

§ VIII.

Selon l'historien critique, Jésus résolut de sortir de Jérusalem sans bruit et même pendant la nuit, dans la crainte d'être puni comme un perturbateur du repos public.

Cela est faux. L'évangéliste, après avoir parlé de l'expulsion des marchands, rapporte que, pendant la fête de pâques, Jésus fit des miracles, et que plusieurs Juifs crurent en lui [2].

Loin que les suites aient été fâcheuses pour Jésus-Christ, un des principaux pharisiens, nommé Nicodème, vint le trouver pendant la nuit pour s'instruire. « Maître, lui dit-il, nous voyons que « Dieu vous a envoyé pour enseigner : un homme « ne pourroit faire les miracles que vous faites, si « Dieu n'étoit pas avec lui [3]. » Nos adversaires n'aiment point cet aveu d'un docteur Juif; il a fallu tenter de s'en débarrasser.

C'étoit, dit notre censeur, un pharisien dévot; l'occasion étoit belle pour Jésus de déclarer sa divinité; il n'en fait rien. Il lui débite un galimatias inintelligible, semblable à celui dont les théologiens étourdissent leurs auditeurs. Si Nicodème fut persuadé, c'est que la foi dispose les élus à

(1 Antiq. jud., l. 15, c. 11 : l. 20, c. 9. — (2 Joan., c. 2, ỳ. 1 et suiv. — (3 Ibid., c. 3, ỳ. 1.

se soumettre aux mystères de la religion, sans attacher aucune idée aux mots qu'ils entendent prononcer. Pour les incrédules ils ne peuvent comprendre qu'un Dieu venu pour instruire les hommes, ne se soit jamais expliqué clairement; ils concluent qu'il a tendu un piége, non-seulement aux Juifs, mais à tous ceux qui liroient l'évangile [1].

Réponse. Jésus tient à Nicodème un discours très-intelligible et déclare nettement sa divinité. Il l'avertit d'abord que personne ne peut entrer dans le royaume de Dieu, s'il ne reçoit une nouvelle naissance par l'eau et le Saint-Esprit. Selon notre critique même, les Juifs étoient dans l'usage de baptiser tous les prosélytes; ils regardoient ce baptême comme une *régénération* propre à faire du baptisé un homme nouveau [2]. Si cela est vrai, la nécessité et les effets du baptême n'étoient pas une énigme pour un docteur Juif.

Jésus compare cette naissance spirituelle aux effets du vent dont on entend le bruit sans savoir d'où il vient; ainsi, dit le Sauveur, on voit dans le baptisé un changement sensible, dont la cause est invisible. Il ajoute que le témoignage qu'il rend de cette vérité, est digne de foi, puisqu'il est descendu du ciel pour venir l'annoncer aux hommes. Nicodème n'en doutoit pas; il avoit rendu cet hommage à Jésus, en voyant ses miracles.

« Dieu a aimé le monde, continue Jésus, jus-
« qu'à donner son Fils unique, afin que celui qui
« croit en lui ne périsse point, mais obtienne la
« vie éternelle. » Or, le Fils unique de Dieu qui donne la vie éternelle, n'est certainement pas un pur homme. Voilà donc une déclaration que Jésus fait de sa divinité.

(1 Histoire critique, c. 5, p. 90. — (2 Ibid., c. 4, p. 72.

L'historien critique, avec sa bonne foi accoumée, supprime ces dernières paroles, et conclut que l'évangile est un piége pour ceux qui le lisent : où est le piége, sinon dans la malice des incrédules?

§ IX.

Pour se rendre dans la Galilée, Jésus passa par la Samarie; il conversa avec une femme de mauvaise vie, l'instruisit, lui déclara qu'il étoit le Messie, et plusieurs Samaritains crurent en lui. Beau sujet pour une critique maligne. Dans toute sa vie, disent nos censeurs, Jésus a montré du foible pour le sexe et pour la profession de la Samaritaine. Il la fait jaser, tire adroitement d'elle des éclaircissemens sur sa vie passée, lui fait ensuite son histoire, se fait passer pour un prophète ou pour un sorcier. Il vécut pendant deux jours avec ses disciples aux dépens de ces hérétiques, qui furent émerveillés de ses discours sans y comprendre peut-être un mot. Les Samaritains, étant une colonie d'Assyriens, ne peuvent avoir eu la notion ni l'attente d'un Messie. Il est d'ailleurs absurde de faire dire à Jésus : *Vous n'adorerez plus le père, ni sur la montagne ni dans Jérusalem; vous adorez ce que vous ne connoissez pas.* Des Samaritains croient en Jésus sur la parole d'une courtisane; crédulité dont il n'y a que des Juifs et des Chrétiens qui puissent être susceptibles [1].

Réponse. Des sarcasmes et des invectives ne prouvent rien; arrêtons-nous aux faits.

Il est faux que la Samaritaine fût une courtisane. Le divorce avoit lieu chez les Samaritains comme chez les Juifs, et les uns en abusoient comme les

(1 Hist. crit., c. 6, p. 97 et suiv.

autres; cette femme pouvoit donc avoir été repudiée quatre fois sans mériter pour cela le nom de prostituée. Jésus, qui jugeoit que le divorce n'étoit permis par la loi, que pour le cas d'adultère, décidoit avec raison que l'homme avec lequel elle vivoit n'étoit pas son vrai mari, parce que le premier engagement qu'elle avoit contracté n'avoit pas été légitimement rompu. *Quinque viros habuisti*, signifie évidemment, vous avez eu cinq maris.

Il est faux que Jésus ait montré plus de foible pour les femmes déréglées, que pour les autres pécheurs; il a eu la même charité pour tous. Il a traité Zachée avec autant de bonté que la femme adultère, et la pécheresse de Naïm; dans les paroles du bon pasteur et de l'enfant prodigue, il a mis à découvert sa compassion pour tous les pécheurs sans exception. Si Jésus avoit usé de rigueur envers ces femmes les incrédules crieroient à la cruauté. L'évangile observe que ses disciples furent étonnés de le voir converser avec une femme.

Il est faux que Jésus ait tiré de la Samaritaine aucun éclaircissement sur sa vie passée. Il lui dit qu'elle a vécu successivement avec cinq maris, et que celui avec lequel elle est actuellement n'est point son époux. Une femme ne s'avise point de faire de pareille confidence à un étranger, à un inconnu, encore moins une Samaritaine à un Juif; l'antipathie étoit mutuelle entre ces deux peuples.

Il est faux que Jésus et ses disciples aient vécu aux dépens des Samaritains. Les disciples étoient allés acheter des vivres dans la ville. Plus haut, l'auteur les accuse d'avoir pillé l'argent des banquiers du temple; ici il leur reproche d'avoir vécu aux dépens des hérétiques; d'abord il rend hommage à *la tolérance* de Jésus envers les Samari-

tains, ensuite il le blâme d'avoir demeuré deux jours chez eux.

Il est faux que les Samaritains n'aient eu aucune notion du Messie. Ils avoient les cinq livres de Moïse; nous avons prouvé que le Messie y étoit annoncé. Depuis cinq cents ans, ils étoient environnés de Juifs, comment auroient-ils pu ignorer les espérances des Juifs? On les connoissoit dans tout l'Orient, selon Tacite et Suétone. Une preuve positive, c'est qu'ils se convertirent à la prédication des apôtres, et que Simon le magicien s'étoit donné chez eux pour le Messie [1]. Notre censeur, qui n'a des notions exactes de rien, suppose tantôt que les Samaritains adoroient le vrai Dieu, tantôt qu'ils étoient païens et idolâtres [2].

Le discours de Jésus-Christ n'est absurde que dans le commentaire faux et ridicule du critique. A la vérité, la Samaritaine allègue une fausse tradition, lorsquelle dit : *Notre père Jacob nous a donné ce puits; nos pères ont adoré sur cette montagne.* Les Samaritains n'étoient point enfans de Jacob, c'étoit une colonie de Cuthéens; leur temple n'étoit bâti sur la montagne de Garizim, que depuis cinq cents ans; mais Jésus-Christ n'autorise point leur tradition, il la réfute.

Lorsqu'il dit des Samaritains : *Vous adorez ce que vous ne connoissez pas*, cela signifie évidemment, vous adorez un Dieu, duquel vous avez une fausse idée. Quand il ajoute : *L'heure vient à laquelle vous n'adorerez plus le père sur cette montagne, ni à Jérusalem*, il parle d'un culte public borné à ces deux temples, comme le vouloient les Samaritains et les Juifs, puisqu'il dit ensuite : *Dieu est esprit; il doit être adoré en esprit et en vérité.* Si Dieu est esprit, il est partout :

(1 Act., c. 8, ℣. 5. — (2 Histoire crit., p. 101, 102.

on peut donc lui bâtir des temples et lui rendre un culte public dans tous les lieux du monde, aussi-bien qu'à Garizim et à Jérusalem.

Il est faux que les Samaritains aient cru en Jésus-Christ sur la parole d'une femme; ils lui disent au contraire : « Nous ne croyons plus sur « votre parole, mais sur ce que nous avons vu et « entendu, que cet homme est vraiment le Sau- « veur du monde [1]. »

Si l'histoire de l'évangile étoit fausse, absurde, ridicule, il ne seroit pas nécessaire de l'altérer, comme font les incrédules, pour y trouver de quoi blâmer.

§ X.

Nous passerons légérement sur les calomnies et les traits de malignité contre la personne de Jésus-Christ, qui ne sont appuyés d'aucune preuve; ils ne démontrent que la perversité de nos adversaires; ses miracles sont le principal objet de notre examen.

S. Pierre, occupé à la pêche avec ses collégues, dit à son maître qu'ils ont passé la nuit sans rien prendre; Jésus leur ordonne de jeter leur filet, et ils tirent assez de poissons pour remplir deux barques. Jésus, dit notre auteur, fit voir par-là qu'il savoit plus d'un métier [2]. Cette réflexion, qui ne touche point à la vérité de l'histoire, fait voir que Jésus n'avoit pas besoin de subsister aux dépens d'autrui, comme l'en accuse l'historien critique.

Un officier (*Regulus*), dont le fils étoit malade à Capharnaüm, vint trouver Jésus à Cana, et lui dit : Seigneur, venez guérir mon fils; partez, je vous

(1 Joan., c. 4, ℣. 42. — (2 Hist. crit., c. 6, p. 106.

prie, avant qu'il expire. « Mais notre Esculape, « qui n'aimoit point à opérer sous des yeux trop « clairvoyans, se défit de l'importun, de façon à « ne point se compromettre en cas qu'il ne réussît « pas : *Allez*, dit-il à l'officier, *votre fils se porte* « *bien*. Cet homme approchant de chez lui, apprit « que la fièvre qui, *peut-être*, étoit intermittente, « avoit quitté son fils ; il n'en fallut pas davantage « pour crier miracle, et pour convertir toute la « famille [1]. »

Réponse. Ainsi, par la vertu d'un *peut-être*, l'auteur fera disparoître tous les miracles de l'évangile. Il y a cependant, dans celui dont nous parlons, une circonstance qu'il ne falloit pas omettre, c'est que l'officier apprit de ses domestiques, que la fièvre avoit quitté son fils précisément à la même heure à laquelle Jésus lui avoit dit : *Votre fils se porte bien.* [2].

Est-il vrai que cette réponse de Jésus ne le compromettoit point? Si le jeune homme se fût trouvé mort, comme le craignoit son père, si la fièvre eût continué, si elle n'avoit cessé que quelques jours après, la réponse auroit été fausse. Jésus, qui affirme la guérison d'un malade absent, n'étoit pas moins compromis que s'il avoit voulu le guérir sous les yeux de sa famille. L'historien critique suppose d'abord que l'officier étoit un témoin trop clairvoyant; ensuite il donne à entendre que cet homme crut en Jésus-Christ sans raison, et comme un imbécille. Toujours des contradictions.

A Capharnaüm, Jésus harangue dans la synagogue un jour de sabbat; au milieu de sa prédication, on lui amène un possédé, qui, *peut-être*, de concert avec lui, se mit à crier : *Laissez-nous en*

(1 Hist. crit., p. 107. — (2 Joan., 4, ℣. 53.

paix; qu'y a-t-il entre toi et nous, Jésus de Nazareth? Es-tu venu pour nous perdre? Nous savons que tu es le Saint de Dieu. Jésus, sûr de son fait, s'adressant, non à l'homme, mais au démon qui le possédoit : *Tais-toi,* lui dit-il, *et sors de cet homme.* Aussitôt le possédé fût guéri.

Les médecins, dit notre auteur, et surtout ceux qui sont au fait des pays orientaux, savent que les maladies que l'on prenoit du temps des Juifs pour des *possessions,* ne sont dues qu'à des dérangemens produits dans le cerveau par l'excès de la chaleur [1]. D'autres ont observé que, dans le style ordinaire des Juifs, les mots *démon, mauvais esprit,* ne signifioient rien autre chose qu'une maladie quelconque. C'étoit l'opinion des anciens, même des philosophes [2].

Réponse. Nous n'entrerons point dans la question de la réalité des possessions dont il est parlé dans l'évangile; cela n'est pas nécessaire. On peut consulter sur ce point les articles *possédés* et *possessions* dans l'encyclopédie, on verra que l'opinion commune des théologiens est beaucoup mieux fondée que celle des incrédules.

Quand il seroit vrai que les possessions n'étoient autre chose qu'une maladie de cerveau, n'étoit-ce pas toujours un miracle de les guérir par une parole? L'auteur critique l'a senti; *peut-être,* dit-il, les possédés agissoient de concert avec Jésus. Par quel motif? Par quel intérêt? Jésus étoit-il assez riche pour soudoyer des gens dans la Judée?

« Quand les possédés auroient été seulement « des malades, les miracles de Jésus, qui les « guérissoit, n'en sont que plus grands; car que des

(1 Hist crit, c. 6, p. 108. — (2 Mém. de l'acad. des inscr., tome LVI, p. 67.

« êtres malfaisans obéissent au commandement de « Jésus-Christ, ce n'est pas une chose si miracu- « leuse que de faire cesser les maladies les plus « opiniâtres, les plus rebelles, les plus incurables, « en n'employant cependant qu'une simple parole, « un signe un attouchement. Notre Sauveur ne « jugeoit pas devoir corriger les erreurs des Juifs « sur la nature de ces maladies; il ne disputoit « pas, il guérissoit [1]. »

Nous verrons bientôt que plusieurs de ces possessions n'étoient pas une simple maladie. Notre auteur avoue que quand l'incrédulité viendroit à bout d'enlever à Jésus-Christ les miracles de la guérison des possédés, il lui en reste encore assez [2].

§ XI.

Jésus, invité à manger chez Simon Pierre, guérit la belle-mère de cet apôtre, qui avoit la fièvre; il lui prend la main, et la fait lever de son lit si parfaitement guérie, qu'elle se trouve en état de servir les conviés. L'historien critique dit que, *selon toutes les apparences*, tout avoit été préparé pour qu'il pût faire ce miracle [3]. Où sont ces apparences? Nous n'en savons rien.

Sur le soir, on amène à Jésus tous les malades et tous les possédés. Il les guérissoit, selon S. Matthieu, par des paroles, et suivant S. Luc, en imposant les mains sur chacun d'eux. Fausse remarque. S. Luc dit que Jésus guérissoit les malades en leur imposant les mains; S. Matthieu rapporte qu'il chassoit les démons par sa parole [4]. Il n'y a point là de contradiction.

(1 Encyclopédie, *Possédé*. — (2 Hist. critiq., c. 6, p. 109. — (3 Ibid., p. 110. — (4 Matt., c. 8, ŷ. 16. Luc, c. 4, ŷ. 40.

Les démons sortant des possédés, s'écrioient que Jésus étoit le Christ Fils de Dieu; Jésus leur imposoit silence, et les menaçoit. Là-dessus notre auteur raisonne. Si Jésus vouloit que sa qualité de Fils de Dieu fût inconnue au démon, celui-ci est donc plus fort et plus habile que lui, puisqu'il le fait et le publie. Par la malice du démon, Dieu se trouve obligé de livrer son Fils à la mort, sans pouvoir détruire, même par ce sacrifice, la puissance de son ennemi : ainsi le Christianisme est un vrai manichéisme. Ou Dieu a voulu que le démon révélât ce mystère, ou il ne l'a pas voulu : s'il l'a voulu, Jésus a tort de s'y opposer. S'il ne l'a pas voulu, le démon peut donc agir contre la volonté divine. Jésus cache avec soin sa qualité, dont la connoissance pouvoit seule opérer le salut, et le démon la publie contre son propre intérêt. Si Jésus ne vouloit pas réellement que le démon la découvrît, pourquoi ne lui imposer silence que quand il a parlé [1]?

Réponse. Quand nous ne pourrions pas rendre raison des desseins de Dieu et des intentions de Jésus-Christ, les faits seroient-ils moins vrais? Toute cette argumentation est en pure perte.

Jésus ne vouloit point du témoignage de l'esprit infernal, parce qu'il savoit que les Juifs l'accuseroient d'être en collusion avec les démons. Il falloit donc que ce témoignage fût forcé, et arraché par le désespoir; il l'étoit en effet. Ainsi Dieu l'avoit réglé, ainsi Jésus-Christ l'a voulu, et ainsi le démon l'a rendu; point de mystère ni de contradiction dans cette conduite. Notre auteur, forcé lui-même d'en convenir, ajoute que cet aveu étoit très-important dans la bouche de l'ennemi du salut [2]. Ainsi cet ennemi de Jésus-Christ et les

(1 Hist. crit., p. 110 et suiv. — (2 Ibid., p. 113.

incrédules se trouvent les uns et les autres dans le cas de lui rendre témoignage malgré eux.

J'en demande pardon à ces habiles critiques, mais la comparaison développe très-bien le plan de la providence. Dieu pouvoit absolument empêcher le démon de mettre aucun obstacle à la rédemption du monde; il pourroit encore empêcher les incrédules de blasphémer et d'argumenter, pour séduire les hommes : mais il a permis au démon d'agir, et il permet que les incrédules déraisonnent, parce qu'il faut que la foi des croyans soit combattue et tentée, pour être méritoire. Il n'a pas permis que la malice du démon empêchât l'exécution du mystère de la rédemption ; il ne permettra pas non plus que les incrédules viennent à bout d'en arrêter les effets. Les efforts de ces deux espèces d'ennemis, qui de tout temps ont agi de concert, ne servent qu'à faire mieux éclater la puissance divine, la sagesse de Jésus-Christ, la vérité de notre religion, la droiture et le courage de ceux qui la professent. Tout cela nous paroît parfaitement d'accord. De même que Jésus-Christ ne faisoit aucun cas du témoignage des mauvais esprits, nous ne faisons aucun fond sur les aveux de nos adversaires ; leurs contradictions continuelles décréditent absolument leurs opinions.

Jésus se faisant passer à l'autre bord du lac de Génézareth, s'endort dans la barque ; une tempête survient, ses disciples effrayés l'éveillent et lui représentent le danger. Cette action leur attira des reproches sur leur peu de foi, qui donnèrent *peut-être* à la tempête le temps de se calmer. Alors Jésus, d'un ton de maître, commanda à la mer de s'appaiser, et sur-le-champ cet ordre fut exécuté. *Peut-être* aussi que la tempête, dont l'évangile fait une description pompeuse, se

borna à un coup de vent qui s'appaisa de lui-même [1].

Réponse. Les disciples de Jésus, pêcheurs de profession, étoient assez accoutumés à la navigation, pour savoir distinguer un coup de vent d'une tempête. Des *peut-être* en l'air ne signifient rien, sinon, peut-être étoit-ce là un miracle. Mais si c'en est un, comment s'en tireront les incrédules? Ce n'est pas assez de soupçonner que peut-être le fait n'est pas miraculeux, il faudroit démontrer qu'il ne l'est pas en effet; pour nous, nous ajoutons foi à l'histoire, qui nous apprend que c'étoit un miracle.

§ XII.

Lorsque Jésus fut débarqué sur les terres des Gérazéniens, deux démoniaques furieux coururent à sa rencontre, se prosternèrent devant lui, en s'écriant : *Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus Fils de Dieu?* Jésus demande à l'esprit impur quel est son nom ; celui-ci répond : *Je m'appelle Légion.* La troupe d'esprits infernaux conjure Jésus de ne point les renvoyer dans l'abîme, mais de leur permettre d'entrer dans un troupeau de deux mille pourceaux qui paissoient dans les environs. Jésus l'ayant permis, le troupeau courut se précipiter dans les eaux.

Les incrédules, dit notre auteur, prétendent trouver des erreurs capitales et des signes évidens de fausseté dans cette narration, qui d'ailleurs ne paroît que ridicule. S. Matthieu dit qu'il y avoit deux possédés ; S. Marc et S. Luc prétendent qu'il n'y en avoit qu'un seul. Comment les diables, condamnés à des tourmens éternels, peuvent-ils en sortir pour s'emparer des habitans de la terre?

(1 Hist. crit., c. 6, p. 116.

On est étonné de voir le diable adresser des prières au Fils de Dieu : il avoit donc reçu une grâce surnaturelle pour prier. Un miracle, par lequel Jésus fait du bien à deux possédés aux dépens des possesseurs de deux mille cochons, n'est pas conforme aux règles de l'équité. Comment des Juifs, à qui leur loi inspiroit de l'horreur pour les cochons, pouvoient-ils en nourrir des troupeaux? On trouve de l'indécence à faire entrer le Fils de Dieu en composition avec les diables, du ridicule à faire entrer ceux-ci dans les cochons, enfin de l'injustice à les faire entrer dans les cochons des autres. Les Gérazéniens, témoins du prétendu miracle, ne croient point à Jésus; ils le prient de s'éloigner de chez eux; et les habitans de la Décapole sont ravis d'admiration sur le simple récit que leur fait le possédé guéri. Communément on trouve dans l'évangile, qu'être témoin d'un miracle est une raison très-forte pour n'y point croire [1].

Réponse. Tous ces raisonnemens et ces questions au sujet du miracle opéré chez les Gérazéniens, prouvent que les incrédules en sont très-incommodés; mais est-il démontré que le miracle est faux ou impossible?

1.° Les possédés de Géraza étoient deux, S. Matthieu le dit; comme l'un étoit plus tourmenté et plus furieux que l'autre, S. Marc et S. Luc n'ont parlé que de lui; mais ils n'ont pas dit *qu'il n'y en avoit qu'un seul*, comme le prétend l'historien critique; il ne vient à bout de trouver là une contradiction, qu'en ajoutant au texte ce qui n'y est point. Passer un fait sous silence, ce n'est pas le nier; ne rapporter qu'un miracle au lieu de deux, ce n'est pas les rendre douteux.

(1 Hist. critiq., c. 7, p. 117. Tableau des Saints, tome I, p 100. Woolston, premier disc., p. 46.

2.° Personne n'a jamais supposé que les démons pussent sortir des enfers pour venir tourmenter les hommes sans la permission de Dieu. Pourquoi l'a-t-il permis? Parce qu'il lui a plu, parce qu'il vouloit faire éclater le pouvoir divin de Jésus-Christ, confondre les préventions des incrédules, démontrer l'impiété du culte rendu par les païens aux esprits impurs.

3.° Il faut sans doute une grâce pour prier d'une manière méritoire et utile au salut, mais elle n'est pas nécessaire pour demander un bien temporel ou la délivrance d'un tourment à celui qui peut nous les procurer; les démons n'avoient donc pas besoin de grâce pour faire une pareille demande à Jésus-Christ.

4.° Il leur permit de faire du mal aux Gérazéniens, mais il ne le leur commanda point; ce peuple le méritoit d'ailleurs.

5.° Quoiqu'il fût défendu aux Juifs de manger de la chair de pourceau, ils en nourrissoient cependant, aussi-bien que des ânes et des chiens qui n'étoient pas moins immondes selon la loi. Juvénal dit que les Juifs laissent vieillir les pourceaux, parce qu'ils ne les tuent point : *Et vetus indulget senibus clementia porcis* [1]. D'ailleurs, Gérazа étoit dans la Décapole, dont la plupart des habitans n'étoient pas Juifs. Mais cela est égal. Le pourceau étoit la victime la plus commune dans les sacrifices des païens; si les Gérazéniens étoient Juifs, ils avoient tort de nourrir des victimes pour les idolâtres : s'ils étoient païens, il falloit les détromper du culte absurde qu'ils rendoient aux mauvais esprits, en leur faisant voir que ces dieux prétendus étoient toujours prêts à faire du mal, même à leurs adorateurs. Ce miracle étoit encore

(1 Sat. 6, ỳ. 160. V. Rép. crit., tome I, p. 309.

utile pour prouver aux Juifs que Jésus-Christ n'agissoit point par collusion avec les démons, et pour démontrer aux incrédules que les possessions n'étoient pas de simples maladies.

6.° Il n'y eut donc ni injustice, ni indécence, ni ridicule dans ce prodige. Il prouve l'existence des démons, le dessein de Jésus-Christ de détruire leur empire, l'absurdité du roproche de magie que l'on fait à Jésus, l'aveuglement des païens, la prévention des Juifs, l'opiniâtreté des incrédules.

7.° Les Gérazéniens prient Jésus de sortir de leur pays, parce qu'ils étoient effrayés et sensibles à la perte qu'ils venoient de faire; cela ne prouve point qu'ils aient douté du miracle qu'ils venoient de voir. Autre chose est de voir un miracle, d'en convenir, d'en être frappé; autre chose est de renoncer aux habitudes et aux erreurs dont on est imbu. Plusieurs incrédules assurent qu'ils ne croiroient pas, quand ils verroient des miracles. Lorsque ceux qui en ont vu ont été persuadés, *c'étoit*, dit-on, *des gens très-disposés à croire* [1]; lorsqu'ils y ont résisté, on soutient que le miracle leur a paru faux : rien ne peut satisfaire des disputeurs entêtés.

§ XIII.

En voici un nouvel exemple. Jésus, de retour à Capharnaüm, enseignoit le peuple; il eut pour auditeurs des pharisiens et des docteurs de la loi, venus de la Galilée, de la Judée et de Jérusalem. On apporta un paralytique pour qu'il obtînt sa guérison : quatre hommes qui en étoient chargés, ne pouvant percer la foule, le transportèrent sur le toit de la maison, et par une ouverture le descen-

(1 Hist. crit., c. 7, p. 123.

dirent dans la chambre où étoit Jésus. Touché de leur confiance, il dit au malade : *Mon fils, vos péchés vous sont remis.* Les scribes dirent en eux-mêmes, cet homme blasphême; qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul? Jésus, instruit de leurs pensées, leur adresse ces paroles : « Lequel « est le plus difficile de dire à ce paralytique : « *Vos péchés vous sont remis;* ou de lui dire : « *Levez-vous, et marchez?* Pour vous faire voir « que le fils de l'homme a sur la terre le pouvoir « de remettre les péchés : *Je vous le commande,* « dit-il au paralytique, *levez-vous, emportez votre « lit, et retournez chez vous.* Le malade se leva, « emporta son lit, et s'en retourna bénissant « Dieu [1]. »

Qu'oppose l'historien critique à ce miracle? Les docteurs, dit-il, ne furent pas convertis; il y eut donc des circonstances qui leur rendirent le miracle suspect. S. Matthieu dit simplement que l'on présenta un paralytique à Jésus, sans parler de la circonstance du toit découvert. Cette opération suppose que les porteurs ont pu fendre la presse, grimper avec le malade sur le toit, y faire une ouverture; tout cela est impossible. Les toits des orientaux sont en plate-forme, et non couverts de tuiles. Il est donc vraisemblable que les choses étoient arrangées d'avance, que l'on fit descendre par une trappe un prétendu paralytique, instruit du rôle qu'il devoit jouer; que les docteurs s'en aperçurent, n'osèrent contredire une foule de fanatiques imbécilles, mais n'en crurent pas davantage au miracle dont ils avoient été témoins [2].

Réponse. L'auteur a dit plus d'une fois que

(1 Matt., c. 9. Marc, c. 2. Luc, c. 5. — (2 Hist. crit., c. 7, p. 124. Woolston, premier discours, p. 72 : Quatrième discours, p. 53.

Jésus n'osoit faire ses miracles en présence de gens éclairés ; qu'il avoit soin de ne prendre pour témoins que des ignorans et des imbécilles : voici la preuve du contraire ; voyons si des vraisemblances prétendues peuvent la détruire.

1.° Où est-il dit que les docteurs ne crurent point au miracle? L'évangile dit, au contraire, que tous les spectateurs furent saisis d'admiration et glorifièrent Dieu ; il n'excepte personne [1].

2.e S. Matthieu ne parle point de la manière dont le paralytique fut présenté à Jésus ; mais il ne dit rien non plus qui y soit contraire ; passer sous silence une circonstance, ce n'est pas la nier. Si tous les évangélistes racontoient les mêmes faits sans aucune variété, on diroit qu'ils se sont copiés, que le témoignage des quatre se réduit à un seul.

3.° Est-il probable que S. Luc et S. Marc n'aient pas su comment les toits des orientaux étoient bâtis, et qu'ils aient fait une narration dont tout le monde pouvoit sentir l'absurdité à la simple lecture? L'évangile même nous apprend que les toits étoient des lieux d'assemblée, puisque Jésus dit à ses disciples : *Ce que je vous dis en secret, prêchez-le sur les toits* [2]. Ils sont encore aujourd'hui de même ; il y a un escalier intérieur, et une trappe au dessus pour y monter, et souvent un escalier extérieur, opposé à la porte d'entrée. Les porteurs du paralytique ne pouvant percer la foule assemblée à la porte, gagnèrent l'escalier extérieur, portèrent le malade sur le toit, le descendirent par la trappe et par les degrès intérieurs : où est l'impossibilité ?

Mais S. Luc dit qu'on le descendit au travers des tuiles. Nos savans critiques ignorent que Κέραμος signifie non-seulement des tuiles, mais des briques

(1 Luc, c. 5, ℣. 26. — (2 Matt., c. 10, ℣. 27.

et du mortier; que les toits plats orientaux sont faits de briques et de mastic [1]. L'évangéliste ne dit point que l'on ait fait une brèche dans le toit.

4.° Pour préparer une fraude, il eût fallu un complot entre Jésus, le paralytique, les porteurs et les propriétaires de la maison. L'on savoit à Capharnaüm si cet homme avoit été jusque-là paralytique ou non; il étoit de la ville même, puisqu'il remporta son grabat chez lui. Il auroit donc fallu que toute la ville fût complice de l'imposture : quel en eût été l'intérêt et le motif?

§ XIV.

Un des chefs de la synagogue, nommé Jaïre, vint trouver Jésus, se jeta à ses pieds, et lui dit : Ma fille est malade à l'extrémité, venez la toucher de vos mains et la guérir. Pendant que Jésus y alloit, un des domestiques de Jaïre vint lui dire : Votre fille est morte, n'importunez plus cet homme. Ne craignez rien, répond Jésus au père, croyez seulement, elle sera guérie. En entrant dans la maison, il trouve une troupe de gens plongés dans le deuil; Ne pleurez point, leur dit-il, cette fille n'est point morte, elle dort. On se moqua de lui, parce qu'on savoit que la malade étoit expirée. Jésus lui prenant la main, cria : Fille, levez-vous; elle ressuscita, se leva sur le champ, et marcha : Jésus lui fit donner à manger.

Sur ce miracle, voici les observations de Woolston, toujours copié par l'historien critique. Cette fille étoit morte, selon S. Matthieu, elle n'étoit que bien malade, selon S. Marc et S. Luc, Jésus soutient lui-même qu'elle n'est qu'endormie : on sait

(1 Voy. Hésychius, au mot Κέραμος.

que les jeunes personnes sont souvent sujettes à des syncopes. Selon toute apparence, Jésus avoit appris du père et de la mère l'état de cet enfant; il étoit bien sûr de la faire revenir, si elle n'étoit que pâmée : s'il l'eût trouvée morte en effet, il y a tout lieu de croire qu'il se seroit borné à dire qu'on l'avoit appelé trop tard. Jésus écarte la foule; il ne veut pour témoins que le père, la mère et trois de ses disciples : il craignoit donc d'être observé de trop près. Il défend au père et à la mère de publier ce qui s'est passé; il sentoit donc bien lui-même que ce miracle étoit fort suspect; il semble prouver que Jésus avoit pris en Egypte quelque teinture de médecine [1].

Réponse. Fausseté et mauvaise foi. S. Marc et S. Luc rapportent, comme S. Matthieu, que les domestiques vinrent dire à Jaïre que sa fille étoit morte [2]. Tous les trois ajoutent, que quand Jésus dit : *Elle n'est point morte, elle dort,* les assistans se moquèrent de lui, bien convaincus, dit S. Luc, qu'elle étoit véritablement morte. La différence est sensible entre une syncope qui survient tout à coup, et l'état d'une malade qui languit, s'affoiblit peu à peu, se trouve à l'agonie, expire enfin.

2.° Il est faux que Jésus ait interrogé le père et la mère; il demande à Jaïre la foi, ou la confiance à son pouvoir; rien de plus. Il étoit environné de peuple et d'auditeurs curieux. Si Jésus avoit voulu tromper, il n'auroit pas affecté de dire : Cette fille n'est point morte, elle dort.

3.° L'historien critique dit que Jésus *entra tout seul* pour ressusciter la fille [3]; cela est faux, il y avoit cinq témoins; Jaïre, chef d'une synagogue,

(1 Woolston, cinquième discours, p. 106. Hist. crit., c. 7, p. 134 — (2 Marc, c. 5, ℣. 35. Luc, c. 9, ℣. 49. Matt., c. 9, ℣. 18 — (3 Hist. crit., c. 7, p. 135.

n'étoit ni un ignorant stupide, ni un partisan de Jésus. Lorsque Jésus opère ses miracles devant le peuple, nos censeurs disent qu'il veut pour témoins des fanatiques imbécilles, s'il écarte la foule, ils objectent le petit nombre des spectateurs.

4.° Selon le même auteur, Jésus ne voulut point que ce miracle fût publié, de peur d'exciter de plus en plus l'indignation des Juifs de Jérusalem. Que Jésus ait exigé le silence par ce motif, ou par modestie, ou par d'autres raisons, cela est égal; le miracle n'est ni moins constaté ni moins évident. Une fille malade, réduite à l'agonie, expirée à la vue de plusieurs témoins, ne peut dans un instant se ranimer, se lever, marcher, être en état de prendre de la nourriture.

5.° Le critique suppose ailleurs que le voyage de Jésus en Egypte est une fable imaginée par S. Matthieu; il s'en sert ici pour jeter du doute sur un miracle; nous avons vu que Jésus en revint dans sa première enfance. Le médecin le plus habile ne peut, dans un moment, faire passer un malade de l'état d'agonie à celui d'une santé parfaite.

§ XV.

Pendant que Jésus, environné de peuple, alloit chez Jaïre, une femme affligée depuis douze ans d'une perte de sang, s'approcha de lui, persuadée que, si elle pouvoit toucher seulement le bord de sa robe, elle seroit guérie : à peine eut-elle satisfait son désir, qu'elle fut délivrée de sa maladie. L'évangile dit à ce sujet, que Jésus-Christ sentit qu'il étoit sorti de lui une vertu miraculeuse. L'historien critique a saisi cette expression, pour tourner le miracle en ridicule; il s'égaie sur cette transpiration divine qui guérissoit tous ceux qui se trou-

voient dans son atmosphère; il ajoute, que vraisemblablement les spectateurs n'avoient pas plus vérifié la maladie que la guérison [1].

Réponse. Il est vrai qu'il n'y eut aucune enquête pour vérifier si la maladie duroit depuis douze ans, si tous les remèdes avoient été inutiles, si elle étoit naturellement incurable; on ne fit comparoître ni les médecins qui l'avoient traitée, ni les témoins des accidens arrivés à la malade; il n'y eut aucun procès-verbal dressé par-devant les magistrats. D'habiles médecins, tels que Mercurialis, Ader, Bartholin, Freind, Harle, Fienus, jugent sur la narration de S. Luc, que la maladie étoit incurable [2]; à plus forte raison ne pouvoit-elle être guérie par le simple attouchement de la robe de Jésus.

Pomponace et Woolston soutiennent que cette femme fut guérie par la force de l'imagination [3]. Les médecins qui prescrivent des remèdes sont donc des fourbes; ils devroient se borner à échauffer l'imagination des malades. Nos graves auteurs allèguent pour preuve, que Jésus ne guérissoit que ceux qui avoient la foi. Mais avoir la foi ou la confiance au pouvoir de Jésus, et avoir l'imagination exaltée, ce n'est pas la même chose. Les incrédules, à force d'électriser la leur, opéreront peut-être un jour des miracles.

S. Matthieu rapporte que Jésus guérit deux aveugles en leur touchant les yeux, et après avoir exigé d'eux la foi à son pouvoir [4]. On ne sait, dit l'historien critique, comment concilier la foi de ces deux aveugles avec leur désobéissance; Jésus

(1 Hist. crit., p. 134 — (2 Voy. l'apologie des miracles de Jésus-Christ par l'évêque de S. David, tome I, c. 5, p. 213. — (3 Woolston, deuxième discours, p. 104. — (4 Matt., c. 9, ℣. 27.

leur défend de publier ce miracle, et ils le divulguent partout. Mais leur joie, leur admiration, leur reconnoissance prouvent-elles qu'ils n'eurent aucune foi au pouvoir de leur médecin?

Selon lui, le silence des spectateurs n'est pas moins étonnant que l'indiscrétion des deux aveugles. Ainsi se peignent nos adversaires. Lorsque le peuple crie miracle, c'étoit, disent-ils, une troupe de fanatiques imbéciles; lorsqu'il ne dit rien, ce silence leur paroît étonnant. Que les témoins parlent ou se taisent, ils ont toujours tort. Mais qu'importe cette circonstance à la réalité des miracles?

Un possédé muet fut amené; Jésus chassa le démon, et le muet se mit à parler [1]. A la vue de ce miracle, le peuple fut dans le ravissement à son ordinaire; les pharisiens et les docteurs accusèrent Jésus de faire ses conjurations au nom du démon; ils lui reprochoient de chasser le diable par le diable. C'étoit, dit l'historien critique, tomber en contradiction; mais elle ne prouve pas la divinité de Jésus, elle prouve seulement que les Juifs étoient capables de déraisonner et de se contredire, comme font tous les hommes superstitieux et crédules.

Réponse. L'auteur devoit dire plutôt, *comme font tous les incrédules;* car enfin ce n'est pas par crédulité que les Juifs attribuoient au démon des guérisons dont ils ne pouvoient contester la réalité. Lui-même a souvent accusé Jésus de craindre la présence de témoins trop clairvoyans; à présent il reproche aux docteurs juifs, témoins des miracles, et qui en méconnoissent la cause, d'avoir été superstitieux et crédules; Jésus ne devoit donc pas redouter leurs regards. Il dit que les malades guéris

(1 Matt., c. 9, ℣. 32.

étoient des gens apostés : pourquoi donc les docteurs n'ont-ils pas mis au jour les fraudes dont Jésus s'étoit servi ? Leur contradiction ne prouvoit pas sans doute la divinité de Jésus : mais des miracles opérés directement pour la prouver, sont-ils sans conséquence ? Voilà la question. Il ajoute que les théologiens, en prouvant la fausseté des miracles de Pythagore, d'Apollonius et du diacre Pâris, ont démontré en même-temps la fausseté de ceux de Jésus [1]. Pourquoi donc ne fait-il aucun usage de leurs argumens ? Les miracles de Pythagore et d'Apollonius n'ont été attestés par aucun témoin oculaire, n'ont produit aucun effet, n'avoient point de but, point de dessein marqué, n'ont converti personne. Ceux de Jésus-Christ ont tous les caractères directement opposés. Quand à ceux du diacre Pâris, nous en avons fait voir l'illusion dans un autre ouvrage [2].

A quoi se réduisent les objections de ce critique contre ceux de Jésus-Christ ? A des conjectures frivoles, à des falsifications de l'histoire, à des réflexions absolument étrangères à la vérité des faits.

(1 Histoire critiq., c. 7, p. 139. — (2 Certitude des preuves du Christianisme, c. 6, § 5.

ARTICLE V.

SECONDE ANNÉE DE LA PRÉDICATION DE JÉSUS-CHRIST.

§ I.

Les miracles opérés par Jésus-Christ depuis son baptême, et pendant la première année de sa prédication, étoient assez multipliés et assez éclatans pour convaincre les Juifs de sa mission divine et de sa qualité de Messie. Aucun des anciens prophètes n'en avoit fait de semblables; souvent les docteurs et les principaux de la nation en avoient été témoins; le bruit en étoit répandu dans toute la Judée. S'ils y avoient aperçu de la fourberie et de l'imposture, ils avoient l'autorité en main, et tous les moyens nécessaires pour démontrer la fraude et détromper le peuple. Nous ne voyons, ni dans l'histoire évangélique, ni dans les écrits des Juifs, ni dans les ouvrages des anciens ennemis du Christianisme, qu'ils aient fait aucune tentative pour en venir à bout. Il faut donc que l'évidence invincible des faits et une conviction forcée leur en ait ôté le dessein.

On dira que les Juifs l'ont peut-être fait, mais que les évangélistes n'ont eu garde de nous en informer. Fausse conjecture. Les évangélistes ont rapporté sans crainte tous les reproches que les Juifs ont faits à Jésus; si ses miracles avoient été accusés d'imposture, cette calomnie n'eût été ni plus déshonorante ni mieux prouvée que celles

dont l'évangile fait mention. Celse, qui fait parler les Juifs, qui ne ménage ni Jésus ni ses disciples, auroit tiré avantage de l'opinion des premiers sur la fausseté des miracles; il ne se fût pas contenté d'accuser Jésus de magie et d'un commerce avec les démons, comme avoient fait les Juifs; il lui auroit reproché d'avoir guéri des maladies feintes, ressuscité des hommes qui n'étoient pas morts, fait commerce de mensonge et de fourberie avec les vagabonds et les malfaiteurs de la Judée et de la Galilée; il auroit parlé comme les incrédules modernes.

Les Juifs, disent ces derniers, n'ont point cru à la mission de Jésus; donc ils ont été persuadés que ses miracles étoient apparens et non réels; que c'étoient des prestiges arrangés d'avance avec les prétendus miraculés. S'ils les avoient crus réels, il n'est pas probable qu'ils les eussent rejetés sur des prétextes aussi frivoles que ceux dont l'évangile fait mention, et qu'ils eussent méconnu un prophète revêtu d'un pouvoir évidemment surnaturel. Ou les évangélistes ont dissimulé le vrai point de la contestation, ou la fausseté des miracles étoit si évidente, qu'il n'étoit pas besoin de la constater par aucune information.

Mais s'il n'étoit pas besoin de la constater, il étoit du moins nécessaire de détromper le peuple, qui se laissoit séduire par ces prestiges. Pourquoi recourir à la magie, afin de décréditer des tours dans lesquels il n'y avoit, selon nos adversaires, qu'un peu de souplesse et de collusion? Une seule fourberie, mise au grand jour, auroit fait tomber toutes les autres; il n'auroit pas été nécessaire de faire mourir Jésus pour arrêter le cours de ses succès.

L'équité de nos censeurs est admirable. Ils

trouvent plus simple d'accuser d'imposture Jésus, ses disciples, tous ceux qui ont cru en lui pendant sa vie, que d'avouer que les Juifs ont pu mal raisonner. Mais ils raisonnent encore aujourd'hui de même. Dans la seconde partie de notre ouvrage, nous avons vu le Juif Orobio, très-instruit de la façon de penser de ses pères, ne point contester la réalité des miracles de Jésus. Il soutient que les miracles ne sont point la preuve qui devoit décider de la mission du Messie, parce qu'un faux prophète peut faire des miracles. Il prétend que les Juifs n'ont point dû reconnoître Jésus pour envoyé de Dieu, dès qu'il n'accomplissoit pas les prophéties de la manière dont la nation les entendoit; qu'il vouloit abroger la loi, ou l'expliquer dans un sens figuré; qu'il prêchoit une autre doctrine que celle de Moïse; qu'il se donnoit pour un Dieu. Il oppose donc à la mission de Jésus les mêmes exceptions que nos évangélistes mettent dans la bouche des anciens Juifs, et que Celse a renouvelées par l'organe du Juif qu'il fait parler.

Selon l'historien critique, les habitans de Jérusalem, plus éclairés et moins crédules que ceux de la campagne, montrent un endurcissement incroyable; malgré tous les miracles et les raisonnemens de Jésus, ils ne pensent qu'aux moyens de le punir comme un jongleur, un charlatan, un imposteur dangereux [1].

Cela est faux; Jésus eut des partisans et des prosélytes à Jérusalem aussi-bien que parmi les gens de la campagne; il fit dans cette ville les plus éclatans de ses miracles, la guérison du paralytique de trente-huit ans, et celle de l'aveugle-né; la résurrection de Lazare fut opérée à Béthanie, aux portes même de Jérusalem. Les chefs de la nation

(1 Hist. crit. de Jésus-Christ, c. 8, p. 141.

résolurent de le punir comme un faux prophète, un faux Messie, un blasphémateur qui s'attribuoit la divinité, mais non comme un jongleur, un fourbe, un charlatan ; jamais ils ne lui ont reproché ce crime, puisqu'ils étoient persuadés, comme le sont encore les rabbins, qu'un faux prophète pouvoit faire des miracles.

Notre censeur lui-même l'avoue indirectement. Ils lui reprochèrent, dit-il, de violer la loi ; ils regardèrent cette violation comme une preuve d'hérésie ; il ne leur vint point en tête qu'un Dieu pouvoit se mettre au-dessus des règles ordinaires, et fouler aux pieds ce qu'ils étoient accoutumés à regarder comme sacré et agréable à Dieu. Voilà donc la vraie cause de l'incrédulité des Juifs, reconnue par l'auteur même qui veut en forger une autre.

Reprenons la suite des miracles du Sauveur, et du commentaire de notre historien.

§ II.

Il y avoit à Jérusalem une fontaine ou piscine, fameuse par ses propriétés, dont cependant aucun historien n'a parlé, à l'exception de S. Jean l'évangéliste. Dieu avoit donné à cette eau la vertu de guérir tous les maux ; mais ce miracle ne se faisoit qu'en faveur du premier qui pouvoit s'y plonger après qu'un ange l'avoit troublée. Le magistrat de Jérusalem, qui vraisemblablement ignoroit cette merveille, n'avoit établi aucun ordre dans ce lieu ; le plus fort ou le plus agile des malades, celui qui étoit le mieux servi par ses amis, s'y plongeoit le premier, et recevoit, à l'exclusion des autres, la guérison de ses maux.

Jésus rencontra parmi eux un paralytique per-

clus depuis trente-huit ans, et lui demanda s'il vouloit être guéri : *Oui, Seigneur,* répond le malade; *mais je n'ai personne pour me jeter dans l'eau lorsqu'elle est troublée. Levez-vous,* reprend Jésus, *emportez votre lit, et marchez.* Ce malheureux, dit notre auteur, *peut-être* semblable aux mendians qui feignent des maux qu'ils n'ont pas, et qui pouvoit être gagné par quelque bagatelle, prit son grabat sur l'ordre de Jésus, et s'en alla.

Mais chez les Juifs, on ne déménageoit point le jour du sabbat; les gens de loi furent scandalisés de cette action du paralytique, et de l'ordre que Jésus lui avoit donné; à l'instant ils formèrent le dessein de faire mourir le Christ, comme violateur du sabbat.

Cependant, continue le critique, il n'est pas vraisemblable que ce fût la vraie cause de la colère des Juifs; quelque scrupuleux qu'on les suppose, il n'est pas à présumer qu'ils aient refusé leurs soins aux malades les jours de sabbat : il est plus probable qu'ils ne regardoient les miracles du Sauveur que comme des prestiges, des impostures, des tours d'adresse, et lui-même comme un fourbe qui pouvoit exciter du trouble [1].

Réponse. Nous convenons que S. Jean est le seul auteur qui ait parlé de la piscine de Jérusalem, et de sa vertu miraculeuse. Supposons pour un moment que ce fût une croyance populaire mal fondée, que S. Jean l'ait rapportée sans la garantir, toute la question est de savoir si le paralytique fut véritablement guéri, et quelle fut la vraie cause de l'indignation des Juifs.

1.° C'étoit *peut-être* un mendiant, fourbe,

(1 Hist. crit., c. 8, p. 143. Woolston, deuxième disc., p. 133 : troisième disc., p. 216. Réflex. import., p. 192.

gagné par quelque bagatelle : mais un mendiant accoutumé depuis trente-huit ans à la fainéantise et à l'aumône, n'est pas disposé à quitter son métier pour une bagatelle. Celui dont parle S. Jean devoit être connu ; s'il n'étoit pas malade, il étoit aisé de s'en convaincre et d'en faire le reproche à Jésus, au lieu de faire un crime au malade du transport de son lit.

2.° Selon l'évangéliste, la violation du sabbat n'étoit point la seule cause de la colère des Juifs : « Ils cherchoient, dit-il, à faire mourir Jésus, « non-seulement parce qu'il violoit le sabbat, « mais parce qu'il disoit que Dieu étoit son père, « et se faisoit égal à Dieu [1]. »

Les Juifs sans doute ne refusoient pas leurs soins aux malades le jour du sabbat ; ils soignoient même les animaux : Jésus leur fait sentir, par cette conduite même, l'absurdité de leur reproche. Il ne faut pas se servir, pour les justifier, d'un des argumens dont Jésus se sert pour les confondre.

§ III.

Cependant nos critiques jugent comme les Juifs, que Jésus se justifia très-mal par un discours énigmatique ; les Juifs trouvèrent son sermon décousu, contradictoire, blasphématoire, et en furent scandalisés. En effet, ce discours est très-mal rendu dans l'histoire critique ; mais il n'est pas tel dans S. Jean ; en voici la substance.

« Dieu mon Père ne cesse pas de travailler « (pour les hommes le jour du sabbat ; il n'in- « terrompt point le gouvernement du monde), « son Fils doit l'imiter, c'est ce que je fais.... Il « vous montrera encore dans ma personne des

[1] Jean., c. 5, ℣. 18.

« œuvres plus admirables ; je ressusciterai les « morts comme il les ressuscite lui-même, et je « jugerai les hommes, parce qu'il m'a donné ce « pouvoir ; je ne fais rien par ma propre volonté, « mais par la sienne.... Jean-Baptiste vous a « rendu témoignage de moi, à peine y avez-vous « fait attention. Les œuvres que je fais au nom de « mon Père, sont un témoignage encore plus fort; « c'est mon Père même qui me le rend.... Consul- « tez vos écritures, vous y verrez ce même témoi- « gnage. Ce n'est pas moi qui vous accuserai « devant mon Père, ce sera Moïse ; il a parlé de « moi dans ses écrits, mais vous n'ajoutez foi ni à « ses paroles ni aux miennes [1]. »

Pour savoir si Jésus étoit répréhensible ou non, il falloit vérifier si les miracles étoient divins et surnaturels; Jésus soutient qu'ils le sont, que Dieu lui-même les opère par le ministère de son fils : les Juifs n'y opposent rien. S'ils se fâchent parce que ce discours leur parut *blasphématoire*, ce ne fut donc pas parce que le miracle leur parut faux.

Selon nos adversaires, Jésus renvoya les Juifs à la fin du monde, à la résurrection générale, au jugement dernier, pour les effrayer; ce n'est point là-dessus que Jésus raisonne. Ils prétendent que la vraie question étoit de savoir si les miracles qu'il alléguoit n'étoient pas des fourberies; jamais les Juifs n'ont ému cette question. Ils disent que la conduite des Juifs étoit fort différente de celle de Jean-Baptiste; mais il s'agissoit du témoignage de celui-ci, et non de sa conduite. Ils ajoutent que Jésus attaquoit la mission de Moïse en disant aux Juifs : *Vous n'avez jamais entendu la voix de mon Père;* mais ces Juifs auxquels Jésus parloit,

(1 Joan., c. 5, ℣. 18.

avoient-ils été présens lorsque Dieu donna sa loi sur le mont Sinaï? Ils disent enfin que Jésus n'expliqua point clairement *sa filiation;* il l'expliqua si clairement, que les Juifs le comprirent, conclurent qu'*il se faisoit égal à Dieu*, et qu'il *blasphémoit.* Pour cette fois nos adversaires l'emportent en absurdité sur les Juifs.

Jésus s'est encore justifié au sujet du sabbat par d'autres raisons.

§ IV.

Un jour de sabbat ses disciples traversèrent les moissons; ils cueillirent des épis, les froissèrent et les mangèrent. Nouveau scandale pour les Juifs et les incrédules. Les premiers disent à Jésus que cela n'est pas permis un jour de sabbat; les seconds soutiennent que c'étoit un vol inexcusable; que l'apologie qu'en fait Jésus, est une très-mauvaise leçon.

Commençons par examiner le vol. Voici la loi de Moïse. « Si vous entrez dans la vigne de votre « prochain, vous pourrez manger du raisin tant « que vous voudrez, mais vous n'en emporterez « point avec vous. Si vous entrez dans ses mois- « sons, il vous sera permis de broyer les épis et « de les manger, mais vous n'en couperez point « avec la faulx [1]. » Les Juifs ne pouvoient taxer de vol l'action des apôtres.

Quant à la violation du sabbat : « N'avez-vous « pas lu, dit Jésus aux Juifs, ce que fit David « avec ses gens lorsqu'il eut faim? Il entra dans le « temple sous le grand-prêtre Abiathar; il leur fit « manger les pains d'offrandes, dont il n'étoit « permis qu'aux prêtres de manger. Les jours de

(1 Deut., c. 23, ŷ. 24 et 25.

« sabbat, les prêtres remplissent leurs fonctions « dans le temple sans violer la sainteté de la fête; « or il y a ici quelqu'un plus grand que le temple. Si « vous aviez fait attention à ces paroles : *Je veux « la miséricorde plutôt que le sacrifice*, vous « n'eussiez pas condamné les innocens. Le sabbat « est fait pour l'homme, et non l'homme pour le « sabbat; sachez que le fils de l'homme est le maître « du sabbat [1]. »

L'esprit judaïque des incrédules trouve encore ici de quoi blâmer. L'action de David, disent-ils, est arrivée sous Achimelech, et non sous Abiathar. Jésus fait une comparaison indécente entre les fonctions du sacerdoce et le vol commis par ses disciples. En insinuant que *tout appartient aux justes*, il a autorisé toutes les usurpations du clergé [2].

Réponse. Savantes observations, fort utiles pour prouver que les miracles de Jésus étoient des prestiges! 1.° Abiathar, fils d'Achimelech, exerçoit le sacerdoce conjointement avec son père, comme avoient fait Eléazar et Ithamar sous Aaron, Ophni et Phinées sous Héli; il lui succéda immédiatement à l'époque même dont nous parlons. S. Marc l'a cité plutôt que son père, parce qu'il exerça la charge de grand-prêtre sous le règne de David; au lieu qu'il n'est fait mention d'Achimelech qu'à cette seule occasion. D'ailleurs Abiathar avoit un fils, nommé aussi Achimelech, prêtre comme son père et son aïeul; il étoit bon de prévenir la confusion des noms et des personnages [3].

2.° Jésus ne fait point de comparaison entre les fonctions des prêtres et l'action de ses disciples; il

(1 Matt., c. 12. Marc., c. 2. Luc, c. 6. — (1 Hist. crit., c. 8, p. 152. *Munimen fidei*, II. part., c. 28. — (3 2. Reg., c. 8, ℣. 17. 1. Paral., c. 18, ℣. 16 : c. 24, ℣. 6, 31.

se borne à prouver, par un fait journalier, que *nécessité n'a point de loi*, et que toute loi positive souffre des exceptions.

3.° Il ne dit point que tout appartient aux justes; mais il soutient que ses disciples sont innocens, puisqu'ils n'ont fait que ce que la loi de Moïse permettoit, et ce que la nécessité exigeoit. Quant aux prétendues usurpations du clergé, nous verrons ailleurs les motifs qui inspirent ce langage aux incrédules.

§ V.

Un autre jour de sabbat, Jésus enseignoit dans la synagogue; les scribes et les pharisiens y étoient venus pour voir s'il faisoit des guérisons. Jésus fit placer au milieu de l'assemblée un homme qui avoit la main droite desséchée, et adressant la parole à ses observateurs : « Est-il permis, de faire du « bien le jour de sabbat, ou de faire du mal, de « conserver la vie à un homme, ou de la lui ôter? « Si l'un de vous trouvoit une de ses brebis tombée « dans un fossé le jour du sabbat ne l'en tireroit-« il pas? un homme, sans doute, vaut mieux qu'une « brebis, et il est permis de faire du bien le jour du « sabbat.... *Étendez la main*, dit-il au malade. Il « l'étendit, elle se trouva aussi saine que l'autre. » Les pharisiens, confondus et furieux, allèrent consulter les officiers d'Hérode sur les moyens de perdre Jésus [1].

Nos critiques, non moins judicieux, ne sont pas satisfaits. Ce malade, disent-ils, étoit peut-être aposté pour jouer cette scène dans la synogogue [2].

Aposté ou non, il est aisé de distinguer une main

(1 Matt., c. 12. Marc, c. 3. Luc, c. 6. — (2 Hist. crit. de Jésus-Christ, c. 9, p. 158.

desséchée d'une main saine et charnue : la première ne devient point semblable à l'autre dans un instant, et en vertu d'une seule parole.

La question de Jésus, ajoutent-ils, étoit déplacée : suivant toute apparence, il n'étoit défendu, les jours de sabbat, que de faire des œuvres serviles, et non des œuvres de charité absolument nécessaires; mais la logique n'étoit pas la science la mieux connue des Juifs.

Réponse. Elle est encore moins connue des incrédules. L'historien critique avoue que Jésus conclut *très-justement* qu'il étoit permis de faire du bien les jours de sabbat. S'il conclut justement, sa logique n'étoit donc pas fausse. L'auteur dit, dans une note, que les Esséniens s'abstenoient, le jour du sabbat, *de satisfaire aux besoins les plus pressans de la vie.* Ils s'interdisoient donc quelque chose de plus que les œuvres serviles; la question de Jésus n'étoit donc pas déplacée. Voilà comme nos docteurs corrigent la logique de Jésus.

C'est à tort, disent-ils, qu'on lui applique cette prophétie : *Il ne disputera point, ne criera point, on n'entendra point sa voix dans les rues* (1); elle fut souvent démentie par les disputes continuelles de Jésus avec les docteurs, par le vacarme qu'il fit souvent dans le temple, dans les rues de Jérusalem, et dans les synagogues des environs.

Réponse. Jésus n'a pas cherché les disputes : lorsque ses ennemis venoient lui faire des réponses captieuses, et lui tendre des piéges, il étoit forcé de se défendre; nous ne lisons point qu'il ait disputé dans les rues. Lorsqu'il chassa les vendeurs du temple, il fit ce qu'il avoit droit de faire.

Le dernier reproche de nos censeurs, c'est qu'au lieu de faire tant de miracles, il falloit convertir

(1 Isaïe, c. 42, ℣. 1.

les Juifs : le diable est le seul qui ait confessé la divinité de Jésus [1].

Réponse. Donc le diable étoit moins obstiné que les Juifs et leurs imitateurs ; voilà tout ce qui s'ensuit. Ou Jésus a fait des miracles, ou il n'en a pas fait. Dans le premier cas, il n'a pas tort; ce sont ses ennemis anciens et modernes. Dans le second, il faut nous apprendre pourquoi le diable a confessé sa divinité, pourquoi les Juifs n'ont point nié les miracles, pourquoi Jésus est venu a bout de convertir le monde.

Grand argument de nos adversaires! Les Juifs ont été aussi incrédules, aussi opiniâtres, aussi mauvais logiciens que nous, donc Jésus n'a point fait de miracle. Selon nous, ses miracles étoient des fourberies ; donc les témoins oculaires en ont jugé comme nous, quoiqu'ils témoignent le contraire.

Ce délire continuel doit causer sans doute beaucoup d'ennui au lecteur; mais il faut le dévorer jusqu'à la fin, pour que l'on ne nous accuse pas de supprimer les objections, et pour que l'on juge de la solidité des titres sur lesquels se fonde l'orgueil de nos adversaires.

L'auteur de l'histoire critique entre ici dans l'examen de la morale de Jésus-Christ, des leçons qu'il a données à ses apôtres, de la doctrine qu'il a prêchée, de la conduite qu'il a suivie; nous ne traiterons cette question qu'après avoir achevé ce qui regarde ses miracles.

§ VI.

Jésus, à l'entrée d'une ville de Galilée, fut rencontré par un lépreux, qui se prosterna devant

(1 Hist. crit., c. 9, p. 160.

lui, et le pria de le guérir. *Je le veux*, répondit le Sauveur, *soyez guéri;* ne le dites à personne, mais allez vous montrer aux prêtres, faites l'offrande ordonnée par Moïse, pour preuve de votre guérison. Le lépreux fut guéri sur le champ et publia le miracle opéré en sa faveur [1].

Le critique observe que Jésus voulut sans doute gagner les prêtres par cette marque de déférence, que la défense inutile qu'il fait de publier ses miracles, semble prouver, ou qu'ils ont été faits sans témoins, ou qu'ils n'ont point été opérés du tout [2].

Réponse. Elle prouve précisément le contraire; il eût été absurde de défendre la publication d'un miracle non opéré, de dire à un malade, n'assurez point que vous êtes guéri; puisqu'il n'en est rien. Elle prouve que Jésus ne faisoit point ses miracles par ostentation, mais par charité; qu'il ne cherchoit point à aigrir des ennemis qui avoient déjà conjuré sa perte.

Il renvoie le lépreux aux prêtres, parce que la loi l'ordonnoit; il fit de même à l'égard des dix lépreux qu'il guérit quelques temps après en allant à Jérusalem [3].

Jésus, continue le censeur, n'osa plus reparoître dans la ville; il s'enfonsa dans le désert à mesure qu'on le suivoit; il ne voulut plus accorder la guérison aux malades.

Réponse. S'il ne *voulut plus*, il l'avoit donc accordée auparavant, et les guérisons précédentes ne sont pas des fables. Mais la remarque du critique est fausse. Il est dit que Jésus ne pouvoit plus entrer dans la ville à cause de la foule; qu'il se retira dans le désert pour prier; jamais il ne refusa de

(1 Matt., c. 8. Marc, c. 1. Luc, c. 5. — (2 Hist. crit., c. 11, p. 193. — 3 Luc, c. 17, ℣. 11.

guérir aucun malade [1]. On va voir la preuve du contraire.

Etant rentré à Capharnaüm, il fut prié par les principaux Juifs d'accorder à un centurion la guérison de son serviteur; il l'accorda, et ce paralytique fut guéri à l'heure même. Il n'est pas dit, répond notre historien, que ce centurion païen se soit converti. Mais il n'est pas dit non plus qu'il ne se convertit point; au contraire il est dit que Jésus fut étonné de sa foi, et ajouta : *Je n'ai pas encore trouvé tant de foi dans Israël.*

L'endurcissement des Juifs, continue le censeur, est la seule maladie qne le Fils de Dieu ne put jamais guérir, quoiqu'il fût venu pour cela [2]. La raison en est claire; l'endurcissement est une maladie volontaire, et Dieu ne fait point violence à la volonté de l'homme. Parce qu'il ne convertit pas les athées, conclurons-nous, comme eux, que Dieu n'existoit pas?

Quelques jours après, Jésus arrivant aux portes de Naïm, environné d'une foule de peuple, ressuscita le fils d'une veuve que l'on portoit en terre [3]. L'auteur fait remarquer que S. Luc est le seul qui rapporte ce miracle; que s'il étoit constaté, on pourroit soupçonner que la mère désolée s'entendoit avec le thaumaturge; que ce prodige effraya les assistans, et ne convertit personne.

Réponse. Faussetés et absurdités. *Un grand prophète s'est élevé au milieu de nous*, s'écrient les assistans; *Dieu a visité son peuple.* Sur quoi peut être fondé le soupçon de collusion entre Jésus et la veuve ? Sur rien. Le jeune homme étoit réellement mort, puisqu'on le portoit en terre; les Juifs

(1 S. Marc, c. 1, ℣. 45. Matt., c. 8, ℣. 5. Luc, c. 5, ℣. 16 : c. 7, ℣. 1. — (2 Hist., crit., c. 11, p. 195. — (3 Luc, c. 7, ℣. 11.

n'avoient pas coutume d'enterrer les vivans. Qu'importe que les autres évangélistes n'aient pas parlé de ce miracle? Aucun d'eux, n'a promis de rapporter tous ceux que Jésus a opérés, et S. Jean déclare qu'il ne se l'est pas proposé.

§ VII.

Un possédé aveugle et muet fut amené à Jésus; il le délivra : l'auteur dit que ce miracle étoit ménagé d'avance. Comment, par qui, pour quel motif? Nous n'en savons rien.

Les scribes et les pharisiens demandèrent à Jésus un miracle dans le ciel. « Il ne vous en sera point « accordé d'autre, répond-il, que celui de Jonas; « de même que ce prophète a été trois jours et « trois nuits dans le ventre d'un poisson, ainsi le « Fils de l'homme demeurera trois jours et trois « nuits dans le sein de la terre [1]. »

Belle occasion pour notre historien de renouveler son reproche ordinaire. Jésus, selon lui, ne faisoit point de miracles sans préparation, ni en présence de gens capables d'en juger; un signe dans l'air étoit plus difficile à opérer que sur la terre : le refus de contenter les Juifs devoit les rendre plus incrédules [2].

Réponse. Nous avons vu par vingt exemples, qu'il étoit impossible à Jésus d'avoir des gens préparés et apostés dans tous les cantons de la Galilée, de la Judée, et surtout à Jérusalem; que la plupart des maladies qu'il a guéries ne pouvoient être feintes, telles que les paralysies invétérées, les membres desséchés, les convulsions des démoniaques, etc. Il est faux que Jésus ait refusé de les

(1 Matt., c. 12, ℣. 40. — (2 Hist. crit., c. 11, p. 202.

guérir dans quelques circonstances, et en présence de quelques témoins que ce soit.

Est-ce par impuissance qu'il refusa un signe dans l'air? Le ciel ouvert sur sa tête, et la descente du Saint-Esprit sur lui au moment de son baptême, la tempête appaisée, les ténèbres répandues sur la Judée à l'heure de sa mort, ont été des signes dans l'air très-visibles, et pour lesquels il ne pouvoit y avoir de collusion avec personne; les Juifs et les incrédules n'en ont pas été plus touchés que les autres; ils font un crime à Jésus des miracles qu'il a faits, comme de ceux qu'il n'a pas voulu faire; ils veulent s'aveugler et non s'instruire; Dieu ne fait point de miracles pour de pareils hommes.

Selon notre critique, les parens de Jésus voulurent se saisir de lui, en disant qu'il avoit l'esprit troublé : il ne se tira d'affaire qu'en gagnant la faveur du peuple par un prétendu miracle.

Réponse. Tout cela est faux. L'évangile nous apprend que Jésus alla lui-même à Nazareth; qu'il enseigna dans la synogogue; qu'il fit à ses concitoyens des reproches de leur incrédulité; que ceux-ci, transportés de colère, voulurent le précipiter du haut d'une montagne; que Jésus passa au milieu d'eux, et se retira; qu'il guérit un petit nombre de malades, à cause de leur peu de confiance à son pouvoir [1]. L'auteur assure, par une nouvelle fausseté, que, selon S. Marc, Jésus ne put faire *aucun miracle* dans sa patrie; le texte dit le contraire.

Il auroit mieux valu, continue-t-il, convertir les Nazaréens, que de faire un miracle pour se tirer de leurs mains. Jésus ne fait des miracles qu'en pure perte, et jamais lorsqu'ils seroient décisifs.

(1 Matt., c. 13, ŷ. 58. Marc, c. 6, ŷ. 5.

Réponse. Il falloit donc faire un miracle sur l'esprit et sur le cœur des Nazaréens, précisément parce qu'ils résistoient à l'évidence des miracles; ainsi, plus les hommes sont indociles et méchans, plus Dieu doit leur accorder de grâces et de bienfaits. Cette absurdité répétée cent fois ne prouve rien, sinon une conformité parfaite entre les Juifs et les incrédules.

Ils supposent que les parens même de Jésus n'ont pas cru en lui. Cependant S. Jacques premier évêque de Jérusalem, et Siméon qui lui succéda, étoient cousins du Sauveur, et ont souffert le martyre pour lui : s'ils n'ont pas cru en lui pendant sa vie, comment ont-ils versé leur sang pour lui après sa mort?

§ VIII.

Nous lisons dans l'évangile, qu'Hérode entendit parler des miracles de Jésus; il se persuada que c'étoit Jean-Baptiste ressuscité, et désira de le voir. Il paroît, dit notre auteur, qu'en conséquence il députa vers Jésus : cette circonstance n'est point dans l'évangile. Cependant le critique en conclut que Jésus, qui en savoit assez pour opérer des miracles aux yeux d'un peuple imbécille, n'osa pas se compromettre devant une cour éclairée. Il s'étonne de ce que Jésus refusa une entrevue, qui auroit pu contribuer non-seulement à la conversion de ce prince et de toute sa cour, mais encore à celle de la Judée entière, et peut-être de tout l'empire romain [1].

Réponse. Il falloit ajouter encore, *et à celle des incrédules de tous les siècles.* Est-ce à la cour des princes tels qu'Hérode, qu'il y a beaucoup de gens

(1 Hist. crit., c. 12, p. 222.

prêts à se convertir? Ce roi lui-même, meurtrier d'un prophète qui avoit osé lui reprocher ses crimes, étoit-il bien disposé à changer de vie à la vue d'un miracle? Quand cela eût été, sa cruauté, sans doute, n'étoit pas un titre pour exiger du Fils de Dieu une récompense; et quand cet homme vicieux eût changé de mœurs et de croyance, nous ne voyons pas en quoi cela pouvoit influer sur ceux de l'empire romain.

Jésus, mieux instruit des motifs de la curiosité d'Hérode, et des excès dont il étoit capable, n'eut aucun égard à ses désirs. Quelque temps après, des pharisiens avertirent Jésus qu'Hérode vouloit le mettre à mort; il n'en fut point ému : « Allez, « répondit-il, dites à cet homme rusé, qu'aujour- « d'hui et demain je fais des miracles, que le « troisième jour ma fin viendra; mais un pro- « phète ne doit être mis à mort qu'à Jérusa- « lem [1]. »

Au lieu de s'approcher d'Hérode, Jésus traversa le lac de Tibériade et se retira dans le désert; il y fut suivi par une foule de peuple; il instruisit cette multitude, guérit tous les malades, et passa ainsi la journée. Sur le soir il dit à ses disciples de donner à manger à tous ces gens-là. Nous n'avons ici, répondirent-ils, que cinq pains et deux pois- sons, qu'est-ce que cela pour un nombre d'environ cinq mille hommes? Jésus ordonna au peuple de s'asseoir par troupes, prit les pains, les bénit, les rompit et les fit distribuer. Toute la multitude mangea et fut rassasiée; les apôtres recueillirent les restes et en remplirent douze corbeilles. Le peuple étonné s'écria : Voici véritablement le prophète qui doit venir dans le monde, et conçut le dessein de le proclamer roi [2].

(1 Luc, c. 13, ℣. 32. — (2 Matt, c. 14. Marc, c. 6. Luc, c. 9. Joan., c. 6.

L'historien critique oppose à ce miracle, que les évangélistes ne s'accordent point sur les circonstances ; que les apôtres dans leur mission avoient fait une quête abondante ; qu'en traversant le lac ils avoient pu prendre du poisson ; que sans doute la foule n'étoit pas si nombreuse qu'on le dit [1].

Réponse. Il suffit d'ouvrir une concordance, pour voir que la narration des quatre évangélistes est parfaitement conforme ; les uns rapportent une circonstance, les autres une autre ; mais aucunes ne se contredisent. Les apôtres ne faisoient ni quêtes ni provisions, Jésus-Christ le leur avoit défendu ; ils disent eux-mêmes qu'ils n'ont que cinq pains et deux poissons. Il n'étoit pas possible de porter des vivres ni de préparer du poisson sans que la multitude s'en aperçut ; si elle avoit vu des préparatifs, ce repas ne l'auroit plus étonnée ; elle ne l'auroit pas pris pour un miracle. Le nombre du peuple ne peut être exagéré, puisqu'on le fit asseoir par troupes de cinquante et cent personnes. Mais n'y eût-il que cinquante hommes avec Jésus et ses disciples, il est impossible que cinq pains et deux poissons, *portés par un jeune homme*, aient suffi pour les nourrir. Ou toute la narration est fabuleuse, ou le miracle est incontestable.

§ IX.

Jésus ayant congédié le peuple, fit monter ses disciples dans une barque pour retourner à Capharnaüm, et demeura seul pour prier. Vers la quatrième veille de la nuit, ou à la pointe du jour, pendant que les disciples se fatiguoient à ramer contre le vent, ils virent Jésus marcher sur les

(1 Hist. crit., c. 12, p. 227.

eaux près de leur barque ; ils le prirent pour un fantôme, et jetèrent un cri de frayeur. *Rassurez-vous*, leur dit Jésus, *c'est moi.* Seigneur, reprit S. Pierre, si c'est vous, ordonnez que je marche sur les eaux pour aller à vous. *Venez*, dit Jésus. S. Pierre sort de la barque, marche sur les eaux et s'approche de son maître. Saisi de crainte à la vue d'un coup de vent, il sentit qu'il enfonçoit, et s'écria : Seigneur, sauvez-moi. Jésus lui prit la main, et lui dit : *Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous eu peur?* Jésus monta dans la barque, et le vent cessa. Les disciples, encore plus étonnés de ce miracle que de celui de la multiplication des pains, se prosternèrent devant lui, confessèrent qu'il étoit véritablement le Fils de Dieu [1].

Le censeur des miracles, qui n'a pu supposer ni préparatifs, ni collusion, ni tours de souplesse, dit que les disciples virent seulement l'ombre de Jésus près de leur barque, et que la frayeur leur fit croire que Jésus avoit marché sur les eaux [2].

Réponse. Mais, s'il n'y avoit pas marché, comment se trouvoit-il là? Il n'étoit pas parti avec ses disciples, et il n'avoit point eu de barque pour arriver seul. Il est difficile de concevoir comment un corps pouvoit donner de l'ombre avant le lever du soleil, comment la frayeur put persuader à S. Pierre qu'il avoit marché lui-même sur les eaux, que Jésus lui avoit pris la main, etc. L'auteur qui avoit demandé des miracles dans l'air, glisse légèrement sur celui-ci, et n'y oppose rien.

Une autre fois, Jésus se fit passer de l'autre côté du lac, et aborda sur le territoire de Génézareth ; les habitans transportèrent leurs malades dans les lieux où il passoit ; tous ceux qui touchoient

(1 Matt., c. 14. Marc, c. 6. Joan., c. 6. — (2 Hist. crit., c. 13, p. 232.

seulement le bord de ses vêtemens furent guéris [1].

Parce que Jésus s'avança un jour du côté de Tyr et de Sidon, l'historien critique suppose qu'on l'avoit averti qu'il n'y avoit point de sûreté pour lui dans le lieu où il se trouvoit [2]. C'est une imposture, rien ne donne lieu à ce soupçon.

Quoique Jésus ne se fît point annoncer, il fut promptement connu. Une femme cananéenne vint lui demander la guérison de sa fille, qui étoit tourmentée par le démon. Le Sauveur parut la refuser d'abord; mais, touché par sa prière humble et soumise, *Femme*, lui dit-il, *votre foi est grande, que votre désir soit accompli.* La fille fut guérie à l'heure même; sa mère, de retour, la trouva en parfaite santé [3]. Selon notre critique, cette fille fut délivrée de son diable ou de ses vapeurs.

Soit, pour un moment : la guérison des vapeurs, par une parole prononcée sans voir la malade, n'est pas un fait naturel.

Dans la Décapole, Jésus guérit un sourd et muet, en lui touchant les oreilles et la langue; il rendit la vue à plusieurs aveugles, fit marcher les boîteux et les infirmes, rendit la santé à tous les malades. Point d'objections de la part de l'historien contre ces miracles.

§ X.

Nous lisons que Jésus rassasia encore quatre mille hommes avec sept pains et quelques poissons [4]. Il soupçonne que c'est un double emploi du miracle cité plus haut; que Jésus avoit reçu de

(1 Matt., c. 14. Marc, c. 6. — (2 Histoire crit., c. 13, p. 140. — (3 Matt., c. 15. Marc, c. 7. — (4 Matt., c. 15. Marc, c. 8.

l'argent ou des provisions, pour récompense des guérisons qu'il avoit opérées [1].

Mais il manque de mémoire. Il a soutenu que les malades guéris par Jésus étoient des fourbes, qui, pour une récompense légère, feignoient des maladies qu'ils n'avoient point; ils étoient donc soudoyés par Jésus : ici ce sont eux qui le paient pour des guérisons dont ils n'avoient pas besoin, puisqu'ils n'étoient pas malades. Nous prions l'auteur de concilier ces deux suppositions.

Loin d'exiger ou de recevoir quelque récompense de ses miracles, Jésus le défend à ses apôtres; lorsqu'il les envoie en mission, il leur dit : « Guérissez « les malades, ressuscitez les morts, purifiez les « lépreux, chassez les démons; vous avez reçu « gratuitement ces dons, accordez-les de même. « N'ayez ni or ni argent dans votre bourse, ni « équipage, ni provisions : un ouvrier est digne « d'être nourri [2]. » Il ne leur laisse donc aucun moyen de soudoyer des fourbes, pour feindre des maladies. Lorsque Simon le magicien offrit de l'argent à S. Pierre, pour obtenir de lui le don de communiquer le Saint-Esprit : « Que ton argent « périsse avec toi, reprit l'apôtre indigné, puisque « tu as cru que les dons de Dieu s'acquéroient pour « de l'argent [3] ! »

Il ne se peut pas faire sans miracles, dit le censeur, que quatre mille âmes aient suivi Jésus pendant trois jours, sans boire ni manger. Aussi l'évangile ne le dit point; il dit qu'au bout de trois jours les provisions leur manquèrent, et c'est alors que Jésus y suppléa par un miracle.

D'où venoient les corbeilles dont on se servit pour ramasser les restes du repas? De ceux-mêmes

(1 Histoire critiq., c. 13, p. 143 — (2 Matt., c. 10, ℣. 8. Luc, c. 9, ℣. 1. — (3 Act., c. 8, ℣. 20.

qui avoient apporté des provisions dans ces corbeilles, mais qui avoient tout consommé.

Il eût été plus court, conclut l'auteur, de faire en sorte que ce peuple n'eût ni faim ni soif, ni aucun besoin; il eût été bien plus court encore de convertir tout d'un coup, par une grâce efficace, tous les habitans de la Judée, que de faire tant de courses et de miracles inutilement.

Réponse. Sublime réflexion! 1.° A l'égard de Dieu, y a-t-il des voies plus courtes ou plus longues, des opérations plus ou moins difficiles, des miracles plus ou moins grands; Dieu est-il obligé de faire ce qui paroît le mieux et le plus court aux incrédules? 2.° Exempter tout un peuple des besoins naturels, convertir toute la Judée au même instant, sont-ce des miracles plus croyables que ceux dont Jésus-Christ est véritablement l'auteur? 3.° S'il les avoit opérés, que diroient les incrédules? Si tous les Juifs s'étoient convertis sans voir aucun miracle, ils auroient reconnu Jésus sans raison, sans preuve, sans apercevoir en lui les signes qui devoient le caractériser. Cette prétendue grâce efficace seroit donc un accès d'enthousiasme et de folie, une impulsion machinale donnée à tous les esprits, qui ne laisseroit aucun exercice à la réflexion et à la liberté.

Dieu ne conduit point ainsi les hommes, il leur donne des motifs et des raisons de croire, en leur laissant la liberté d'y acquiescer et de s'aveugler, parce qu'il veut que la foi soit méritoire, et non forcée. Les miracles de Jésus n'ont point été opérés inutilement, puisqu'ils ont converti le monde; ils nous persuadent encore, et ils opéreront le même effet jusqu'à la fin des siècles. S'ils ont été inutiles pour les Juifs et pour les incrédules, c'est leur faute, l'opiniâtreté des seconds nous fait concevoir

parfaitement l'aveuglement des premiers : mêmes motifs, même tournure d'esprit, mêmes raisonnemens chez les uns et chez les autres, même démence en un mot ; et cela devoit être ainsi, puisque Jésus-Christ l'a prédit.

§ XI.

Les pharisiens et les saducéens se réunirent pour demander à Jésus un signe dans le ciel ; il le refusa constamment, et les renvoya de nouveau à la délivrance de Jonas, figure de sa résurrection [1]. Selon notre auteur, les apôtres étonnés de son refus, lui en demandèrent la raison ; Jésus, par une figure, leur fit entendre qu'il ne pouvoit point opérer devant les gens si clairvoyans : Gardez-vous, leur dit-il, du levain des pharisiens et des saducéens, et du levain d'Hérode [2].

Réponse. Tout cela est faux. La raison du refus de Jésus est, que ses ennemis lui faisoient cette demande *pour le tenter*, pour mettre son pouvoir et sa sagesse à l'épreuve. Connoissant très-bien leurs dispositions, il savoit qu'un prodige dans le ciel ne feroit pas plus d'impression sur eux, qu'un miracle sur la terre ; il vouloit que ses miracles fussent des œuvres de charité, et non un spectacle de curiosité et d'ostentation.

Les évangélistes ajoutent, que par le levain des pharisiens, Jésus entendoit *leur doctrine* et leur hypocrisie [3] ; cela n'a aucun rapport au miracle qu'il leur refusoit. Loin de redouter des gens si clairvoyans, nous avons vu et nous verrons encore

(1 Matt., c. 16, ŷ. 8. — (2 Histoire critiq., c. 13, p. 145. Celse dans Origène, l. 1, n.° 67. — (3 Matt., c. 16, ŷ. 12. Luc, c. 12, ŷ. 1.

que Jésus a souvent opéré sous leurs yeux des miracles auxquels ils n'ont rien eu à opposer.

Il reprend ses apôtres de leur inquiétude sur ce qu'ils n'avoient point apporté de pain : Avez-vous oublié, leur dit-il, les deux prodiges des pains multipliés? Preuve que Jésus ne faisoit point de provisions, et ne faisoit point payer ses miracles.

En entrant à Bethsaïde, il guérit un aveugle en lui mettant de la salive sur les yeux [1]. Ce remède, dit le critique, produisit un plaisant effet ; cet homme vit marcher les hommes *comme des arbres;* Jésus lui imposa donc les mains, et alors il vit tout autrement.

Réponse. Le texte ne fait point marcher les arbres; il dit que les hommes qui marchoient parurent d'abord à l'aveugle hauts comme des arbres, qu'en lui touchant les yeux, Jésus lui rendit parfaitement la vue.

Quelque temps après, Jésus annonça clairement à ses disciples ses souffrances futures, sa mort, sa résurrection [2]; il leur renouvela encore ailleurs cette prédiction [3]. L'auteur dit que les apôtres en firent usage dans la suite; cela est vrai. Mais les Juifs en firent usage de leur côté, en demandant des gardes pour veiller sur le tombeau de Jésus, et en faisant sceller la pierre qui le fermoit : nous le verrons en son lieu.

§ XII.

Au bout de huit jours arriva la transfiguration. Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et se retira sur une montagne pour prier. Son visage devint rayonnant de lumière, et ses habits d'une

(1 Marc, c. 8, ℣. 22. — (2 Matt., c. 16. Marc, c. 8. Luc, c. 9. — (3 Matt., c. 17. Marc, c. 9. Luc, c. 9.

blancheur éblouissante. Moïse et Elie parurent, et s'entretinrent avec lui sur la manière dont il devoit finir son ministère à Jérusalem. Les apôtres endormis s'éveillèrent, et furent témoins de ce spectacle. S. Pierre ravi s'écria : Seigneur, c'est ici le séjour du bonheur, permettez que nous fassions trois huttes de feuillage, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie. Pendant qu'il parloit, une nuée lumineuse les environna, une voix cria du ciel : *Voilà mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis ma complaisance, écoutez-le.* Les apôtres se prosternèrent. Jésus les releva et leur dit : Levez-vous, ne craignez point. Elie et Moïse avoient disparu. Jésus ajouta : Ne dites à personne ce que vous avez vu, si ce n'est lorsque le Fils de l'homme sera ressuscité [1].

Les apôtres dormoient, dit l'historien critique, pendant que ce spectacle s'apprêtoit ; ce qui fait soupçonner que le tout pourroit bien n'avoir été qu'un rêve [2].

Réponse. L'auteur devoit nous apprendre par quels préparatifs Jésus a pu donner à ses trois apôtres un rêve uniforme ; étoit-ce par la prédiction qu'il leur avoit faite de ses souffrances, de sa mort, de sa résurrection, prophétie de laquelle les apôtres se souvenoient très-bien, et dont l'idée leur revint à cette occasion ? Ils ne dormoient plus lorsqu'ils virent et entendirent parler les trois personnages, lorsqu'ils ouïrent la voix du ciel, lorsqu'ils se prosternèrent, lorsque S. Pierre adressa la parole à Jésus. S. Pierre parle de ce spectacle dans ses lettres, non comme d'un rêve, mais comme d'une action réelle dont il avoit la mémoire très-présente [3]. Trois évangélistes,

(1 Matt., c. 17. Marc, c. 9. Luc, c. 9. — (2 Hist. crit., c. 13, p. 250. — (3 2. *Petri*, c. 1, ℣. 16.

sans se copier, l'ont racontée de la même manière. Si les incrédules n'ont rien de plus à objecter contre ce miracle, leur simple soupçon ne nous paroît pas assez fort pour en détruire la réalité.

Le lendemain, Jésus guérit un possédé muet et lunatique, sujet dès son enfance à des convulsions terribles et à des symptômes affreux. Les apôtres n'avoient pu le délivrer, ils en témoignent de l'étonnement. Jésus leur répond, qu'ils ont manqué de foi, que cette espèce de démons ne peut être mise en fuite que par la prière et par le jeûne [1]. Un fourbe, un charlatan n'auroit pas fait une pareille leçon.

Les collecteurs du tribut demandèrent à S. Pierre si son maître ne le payoit point; Jésus lui commanda d'aller pêcher : Vous trouverez, lui dit-il, une pièce de monnoie dans la gueule du premier poisson qui viendra; vous la donnerez pour vous et pour moi [2]. Nouvelle preuve que Jésus ne recevoit de l'argent de personne, et qu'il n'avoit pas besoin de cette ressource. Notre censeur, qui a orné ce récit de plusieurs circonstances de son invention, ne cherchoit qu'à distraire le lecteur [3].

On étoit pour lors près de la fête des tabernacles; les parens de Jésus l'exhortèrent à s'y montrer, et à se faire connoître. Allez-y vous-mêmes, répondit le Sauveur; pour moi je n'y vais point, parce que mon temps n'est pas encore arrivé. Il demeura donc encore quelques jours dans la Galilée, ensuite il alla à la fête en secret sans être accompagné [4]. La vérité éternelle, dit l'accusateur de Jésus, se débarrassa de leurs importunités par un mensonge [5].

(1 Matt., c. 17. Marc, c. 9. Luc, c. 9. — (2 Matt., c. 17, ℣. 23. — (3 Histoire critique, c. 13, p. 251. — (4 Joan., c. 7, ℣. 3. — (2 Hist. crit., c. 13, p. 253.

Réponse. C'est le censeur même qui est le coupable ; il fait dire à Jésus : *Je n'irai pas ;* Jésus dit seulement : *Je n'y vais point, parce que mon temps n'est pas encore arrivé ;* nous ne sommes pas encore au moment auquel je veux y aller. Il n'y a là ni équivoque, ni restriction mentale, ni ombre de fausseté.

En passant par la Galilée et par la Samarie, Jésus guérit dix lépreux, qu'il rencontra, et leur dit d'aller se présenter aux prêtres [1]. Point d'objection contre ce miracle.

§ XIII.

Jésus qui, selon le critique, étoit si timide, si effrayé des sourdes menées des Juifs, qui fuyoit tantôt dans le désert, tantôt dans la Décapole, tantôt du côté de Tyr et de Sidon, qui n'osoit mettre le pied dans la Judée, va néanmoins à Jérusalem *au milieu de la fête ;* dans le temps que l'affluence du peuple étoit plus grande, il se montre dans le temple, et *il y enseigne :* il fait plus, il adresse à ses ennemis de vifs reproches. Les chefs de la nation envoient des hommes pour le saisir, aucun n'ose mettre la main sur lui. Il reparoît les jours suivans, et continue d'enseigner en public [2] ; les Juifs veulent le lapider, il se dérobe à leur fureur. Notre censeur, qui lui reproche souvent de la timidité, prétend ici, qu'il aigrit encore davantage les Juifs par *sa pétulance* et ses invectives [3]. Nous avons dû nous attendre à cette contradiction.

Jésus rencontra un aveugle-né, il lui frotta les yeux avec de la salive et de la poussière, lui

(1 Luc, c. 17, ℣. 11. — (2 Jean., c. 7, ℣. 8. — (3 Histoire critique, c. 14, p. 256.

ordonna d'aller se laver à la piscine de Siloé; l'aveugle obéit, et recouvra la vue. Ce miracle devint public; les chefs de la synagogue en furent alarmés, ils interrogèrent l'aveugle et ses parens; ils eurent beau argumenter sur la circonstance du sabbat, le miracle parut incontestable. Notre historien se borne à dire, que la mauvaise humeur des Pharisiens alla un peu loin dans cette occasion [1].

Disons mieux; leur confusion fut complète, il doit la partager. Où sont les soupçons de fourberie, de collusion, de tours de souplesse qu'il s'est obstiné à supposer dans les Juifs? Le résultat de l'examen et d'un interrogatoire exact est un profond silence. Si ces docteurs, dont la mauvaise humeur alla si loin, avoient découvert des marques de fausseté ou d'artifice, en seroient-ils demeurés là? Ils se contentèrent de prononcer une excommunication contre quiconque reconnoîtroit Jésus pour le Christ ou le Messie [2]. Quelques-uns néanmoins, plus raisonnables que nos incrédules, convinrent que le diable n'avoit pas le pouvoir de guérir un aveugle-né [3].

Jésus s'en retourne après la fête. Son accusateur dit qu'il eut de la peine à se tirer de la capitale [4]; cependant nous l'y verrons bientôt reparoître avec plus de gloire et de célébrité, et achever de confondre ses ennemis.

De retour dans la Galilée, il continua d'enseigner dans les synagogues. Un jour de sabbat il guérit une femme courbée depuis dix-huit ans; les Juifs s'en scandalisèrent encore. Hypocrites, leur dit le Sauveur, y en a-t-il un d'entre vous qui, le jour du sabbat, ne conduise un animal à

(1 Hist. crit., c. 14, p. 260. — (2 Joan., c. 9, ℣. 12. — (3 Ibid., c. 10, ℣. 21. — (4 Hist. crit., c. 14, p. 261.

l'abreuvoir [1] ? Le censeur des miracles se borne à relever l'expression du Sauveur qui dit que satan avoit courbé cette femme depuis dix-huit ans. Du moins il ne supposera pas que, pendant tout ce temps-là, cette femme s'entendoit avec Jésus, et avoit feint une maladie qu'elle n'avoit pas.

§ XIV.

Tous ces reproches sont aussi absurdes que ceux des Juifs, aucun ne prouve rien contre la réalité des miracles du Sauveur. La multitude, la variété, l'évidence, la continuité de ces prodiges pendant trois ans, la douceur, la charité, la modestie avec lesquelles Jésus les opère, les sages leçons qu'il y ajoute, le nombre des témoins oculaires qui crurent en lui, la jalousie qu'en conçurent les chefs de la nation juive, l'impuissance dans laquelle ils furent toujours d'en obscurcir l'éclat, sont autant de circonstances qui en démontrent la réalité; à quoi servent les clameurs, les contradictions, les sarcasmes, les petites supercheries des incrédules, sinon à la confirmer? Des prestiges, des tours d'adresse, des scènes concertées entre Jésus et une foule de malades, n'auroient pu soutenir les regards d'ennemis aussi attentifs et aussi malins que les Juifs; le mensonge auroit percé par quelque endroit, Jésus auroit eu le même sort que les imposteurs qui parurent avant ou après lui.

Il n'est pas moins impossible que ses disciples aient forgé cette multitude de prodiges long-temps après sa mort; qu'ils aient pu les rapporter avec le ton de naïveté et de candeur qui règne dans leurs écrits, rassembler une multitude de petites circonstances qui ne peuvent avoir été sues que par des

(1 Luc, c. 13, v. 10.

témoins oculaires, ou par des hommes instruits à la source des événemens, mettre dans leurs écrits la variété qui doit naturellement se trouver entre divers auteurs, qui ne se sont point copiés, sans se contredire jamais. Deux incrédules ne peuvent raisonner sur une même question, sans se réfuter l'un l'autre; comment quatre historiens ont-ils pu se trouver d'accord, si les faits sont fabuleux, s'ils ont rêvé chacun à sa manière? Des faussaires auroient invectivé, de leur chef, contre les Juifs; ils auroient peint leurs propres idées et leurs sentimens personnels; ils auroient mis dans la bouche des ennemis de Jésus, l'accusation de fourberie que les incrédules s'obstinent à prêter aux Juifs; ils auroient exalté la puissance, les vertus, la patience de leur maître; ils auroient fait sur eux-mêmes des retours d'amour-propre. Rien de tout cela n'est arrivé.

Enfin, il est impossible que des prodiges imaginaires, des illusions et des prestiges aient fondé une religion. Il l'est qu'un tissu de mensonges ait servi d'appui à une morale aussi pure, à une doctrine aussi sublime, à des vertus aussi héroïques que celles qui brillent dans le Christianisme, surtout dans ses premiers fondateurs. Que l'on examine l'histoire des religions fausses, telle que nous l'avons tracée d'après leurs titres originaux, la conduite des sectaires qui ont paru dans tous les siècles, les leçons des docteurs chinois, indiens, perses, mahométans, grecs ou romains; rien ne ressemble à Jésus-Christ, à ses historiens, à son évangile: ici l'humanité ne se montre en rien; il faut donc que ce soit l'ouvrage de la divinité.

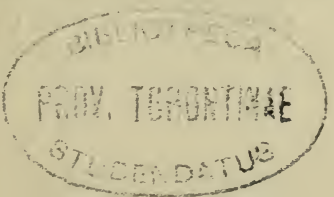

ARTICLE VI.

TROISIÈME ANNÉE DE LA PRÉDICATION DE JÉSUS; MIRACLES QU'IL FIT AVANT SA MORT.

§ I.

La fête des tabernacles, à laquelle Jésus avoit assisté, se célébroit vers le 15 octobre, selon notre manière de compter, et celle de la dédicace du temple, sur la fin de décembre [1]; la troisième année de sa prédication doit donc être comptée immédiatement après cette dernière fête à laquelle il se trouva. Il eut dans le temple une dispute avec les docteurs juifs sur la qualité de Messie et de Fils de Dieu; il les renvoya, selon sa coutume, au témoignage de ses œuvres : la contestation finit comme les précédentes; les Juifs voulurent se saisir de lui, et le lapider comme blasphémateur. « Ce « n'est pas pour vos bonnes œuvres, lui disent-ils, « que nous voulons vous lapider, mais pour vos « blasphèmes, parce qu'étant homme, vous vous « donnez pour un Dieu [2]. » Cette réponse prouve contre les incrédules, 1.° que les Juifs ne regardoient point ses miracles comme des fourberies, ils les nomment *des bonnes œuvres*. 2.° Que Jésus leur déclaroit expressément sa divinité, puisqu'ils veulent le lapider pour cette déclaration même. Nos adversaires, qui font profession d'examiner l'histoire évangélique, *telle qu'elle est*, qui l'ont sous les yeux, et qui s'obstinent à contester ces

(1 Joan., c. 10, ℣. 33. — (2 Matt., c. 19, ℣. 2.

deux faits, n'ont pas envie de nous convaincre de leur bonne foi.

Après la fête, Jésus alla se placer sur les frontières de la Judée, de l'autre côté du Jourdain, dans le lieu même où Jean avoit donné le baptême; le peuple l'y suivit; Jésus continua d'instruire et de guérir les malades. Un grand nombre de Juifs crurent en lui, et dirent : Jean-Baptiste n'a fait aucun miracle, mais tout ce qu'il a dit de Jésus étoit vrai [1]. L'auteur de l'histoire critique soutient néanmoins que cette tentative de Jésus fut infructueuse [2].

Un jour de sabbat, Jésus étant à dîner chez un des principaux Pharisiens, on lui présenta un hydropique. Est-il permis, dit-il à l'assemblée, de guérir un jour de sabbat? Les Pharisiens et les docteurs de la loi qui étoient là, gardèrent le silence. Jésus toucha le malade, le guérit, et le renvoya. « Qui d'entre vous, leur dit-il, se fait « scrupule de retirer le jour du sabbat un animal « tombé dans un fossé [3] ? » Le sage critique, dont nous réfutons les objections, dit à ce sujet, que l'on admiroit les guérisons opérées par Jésus, mais qu'il gâtoit tout par des raisonnemens bizarres et scandaleux [4].

On admiroit ses guérisons; il n'est donc pas vrai qu'elles fussent regardées comme des fourberies. S'il y a ici quelque chose de bizarre et de scandaleux, ce n'est pas le raisonnement du Sauveur.

Le plus éclatant de ses miracles est la résurrection de Lazare; la narration qu'en fait S. Jean, chapitre XI, porte toutes les marques d'exactitude et de sincérité que peut donner un témoin ocu-

(1 Joan., c. 10, ℣. 41. — (2 Histoire crit., c. 14, p. 265. — (3 Luc, c. 14, ℣. 1. — (4 Hist. critiq., c. 14, p. 265.

laire ; Woolston, l'auteur d'Émile, l'historien critique, ont employé toute leur sagacité pour la travestir et la rendre suspecte. Vainement le serpent a voulu mordre la lime, leurs objections sont amplement résolues dans l'ouvrage de Stackhouse, et dans celui de M. Bullet [1].

Il n'y a que deux partis à prendre pour attaquer ce miracle ; il faut supposer ou que Lazare n'étoit pas mort, ou que l'histoire de sa résurrection est une fable inventée par S. Jean : nous examinerons ces deux hypothèses.

§ II.

Selon l'histoire critique, Jésus comprit qu'il lui étoit important de faire croire qu'il pouvoit ressusciter les morts [2]. Mais il en avoit donné des preuves en ressuscitant la fille de Jaïre et le fils de la veuve de Naïm ; il paroît même par l'évangile, que ces deux ne sont pas les seuls, quoiqu'il ne soit pas fait mention expresse des autres [3].

Lazare, ami de Jésus, continue l'auteur, lui parut propre à donner au public le spectacle d'un mort rappelé à la vie ; quand tout fut bien concerté et bien disposé, le Christ s'achemina vers Béthanie.

Réponse. Pour supposer une fourberie arrangée entre Jésus et Lazare, il faut prêter à celui-ci un motif, et l'on n'en voit aucun. 1.° Lazare étoit un homme riche et considéré chez les Juifs ; cela est prouvé par la manière dont l'évangile en parle, par la quantité de parfums que sa sœur répandit pour faire honneur à Jésus, par l'attention des principaux Juifs de Jérusalem qui viennent con-

(1 Le sens littéral de l'écriture Sainte, etc., tome II, c. 21, p. 203. Rép. crit. tome II, p. 359. — (2 Histoire critique, c. 14, p. 266. — (3 Matt., c. 11, ℣. 5.

soler Marthe et Marie de la mort de leur frère ; un homme de cet état ne s'expose pas aisément à se déshonorer. 2.° Il auroit fallu que les deux sœurs et les domestiques de Lazare fussent du complot ; comment feindre la maladie, la mort et les funérailles d'un homme de considération à une demi-lieue de Jérusalem, sans danger d'être découvert ? 3.° La crainte du ressentiment des Juifs devoit en détourner les complices ; il y avoit une excommunication prononcée contre ceux qui reconnoîtroient Jésus pour le Messie ; les Juifs avoient déjà tenté plus d'un fois de l'arrêter ; essayer une fourberie, c'étoit accélérer la perte de Jésus, et s'y envelopper avec lui. 4.° Jésus auroit-il osé le proposer à une famille qui lui montroit de l'estime, et dont l'amitié pouvoit lui être utile ? Il ne faut pas peindre Jésus et ses partisans comme des insensés, et comme des gens assez adroits pour en imposer à toute la Judée. 5.° Vu la manière dont les Juifs ensevelissoient les morts, il étoit impossible à un homme vivant de se laisser ensevelir ; nous le prouverons ci-après.

Lorsque les deux sœurs envoyèrent avertir Jésus de la maladie de Lazare, il étoit à Bethabara au-delà du Jourdain, à douze lieues, pour le moins, de la demeure de Lazare [1]. Il y resta encore deux jours après avoir reçu la nouvelle, il n'en partit qu'après avoir déclaré à ses disciples que Lazare étoit mort.

Il est faux que Marthe et Marie aient envoyé *au-devant de lui* pour l'instruire de cette maladie, comme le dit notre critique, elles envoyèrent où il étoit, par conséquent à Bethabara, et il n'en partit que deux jours après [2].

(1 Joan., c. 1, ℣. 28 : c. 10, ℣. 40.—(2 Ibid., c. 10, ℣. 40. c. 11, ℣. 6.

Selon le même auteur, les deux jours que Jésus passe dans un village, joints au long temps qu'il emploie à faire une demi-lieue, se convertissent aussitôt en quatre jours, depuis lesquels Jésus prétend que Lazare est mort.

Réponse. Fausseté : depuis le départ du messager envoyé par les deux sœurs, il se passa le temps que cet exprès employa pour aller trouver Jésus au-delà du Jourdain, deux jours que Jésus y demeura encore, le temps qu'il lui fallut pour venir de ce même lieu à Béthanie. Ce délai emporte au moins cinq jours, et il paroît que Jésus affecta de ne pas faire diligence. Si Lazare mourut dans les vingt-quatre heures après le départ du messager, les dates sont exactement d'accord.

Jésus, en apprenant la maladie de Lazare, dit tout haut : *Cette maladie ne va point à la mort; elle est pour la gloire de Dieu :* le critique juge que c'étoit déjà en trop dire.

En effet, si Jésus avoit été un imposteur, il auroit craint de donner des soupçons, il auroit parlé tout autrement ; il se seroit empressé d'annoncer la mort de Lazare, et le miracle qui alloit être opéré ; mais Jésus ne risquoit rien à être sincère et modeste. Il diffère d'annoncer à ses disciples la mort de son ami ; lorsqu'il la leur apprend, il ajoute : *A cause de vous, je suis bien aise de n'avoir point été là, afin que vous ayez la foi.*

§ III.

Enfin, continue le censeur, Jésus arrive chez le défunt, qu'on avoit mis dans un caveau voisin de la maison, et non dans un sepulchre hors de la ville, suivant la coutume d'alors.

Réponse. Béthanie n'étoit pas une ville, mais un château, ou un hameau : l'évangile nous l'apprend ; l'observation du critique porte donc à faux.

Jésus ne vint point d'abord chez Lazare ; Marthe, avertie de son arrivée, alla au devant de lui à quelque distance : « Seigneur, lui dit-elle, si vous « aviez été ici, mon frère ne seroit pas mort ; mais « je sais que Dieu vous accordera tout ce que vous « lui demanderez. Jésus répond : Votre frère res- « suscitera. Je sais, reprend Marthe, qu'il ressus- « citera au dernier jour, à la résurrection géné- « rale. Non-seulement alors, dit Jésus ; je suis « l'auteur de la résurrection et de la vie ; celui « qui croit en moi vivra, quand même il seroit « mort, et tout homme vivant qui croit en moi, « ne mourra point pour toujours. Le croyez-vous? « Oui, Seigneur, répliqua Marthe, je crois que « vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant, qui « êtes venu dans ce monde. » Ce n'est point là le ton de l'imposture, mais le langage d'une personne affligée et pleine de foi.

Marthe retourne à la maison, et avertit secrètement sa sœur de l'arrivée de Jésus, qui étoit demeuré dans le lieu même où Marthe lui avoit parlé. Marie sort avec précipitation, et va le trouver. Les Juifs venus de Jérusalem pour la consoler, disent : Sans doute elle va pleurer au tombeau de son frère ; ils la suivent. Marie éplorée se jette aux pieds de Jésus, et dit comme sa sœur : Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne seroit pas mort. Jésus touché, demande où l'on a mis le défunt ; on le conduit au tombeau, il pleure lui-même. Les Juifs étonnés disent : Cet homme qui a rendu la vue à l'aveugle-né, ne pouvoit-il donc pas empêcher Lazare de mourir? Rien jusqu'ici ne ressemble à un jeu concerté entre les divers personnages.

C'est en présence des deux sœurs, des Juifs de Jérusalem, de ses disciples, que Jésus approche de la caverne dans laquelle étoit inhumé Lazare; il ordonne d'ôter la pierre qui en fermoit l'entrée : Seigneur, lui dit Marthe, il sent déjà mauvais, il y a quatre jours qu'il est enseveli. Cette circonstance est répétée deux fois. Jésus lève les yeux au ciel, rend grâce à son père, qui l'a exaucé, *à cause*, dit-il, *de ceux qui sont ici présens, et afin qu'ils croient que vous m'avez envoyé.* Il appelle Lazare à haute voix, lui commande de sortir dehors. Le mort se lève, on lui ôte les bandes sépulcrales, il est plein de vie. Plusieurs Juifs, témoins de ce prodige, crurent en Jésus-Christ.

§ IV.

Arrêtons-nous à vérifier les circonstances. L'usage des Juifs d'enterrer les morts dans des cavernes, est certain. Joseph d'Arimathie avoit fait creuser son propre tombeau dans un jardin voisin du calvaire. Cet usage venoit des patriarches. On voit encore dans la Judée plusieurs de ces tombeaux antiques.

Ils embaumoient les corps avec des aromates. Nicodème apporta environ cent livres de myrrhe et d'aloës pour embaumer le corps de Jésus, selon la coutume des Juifs. Lorsque Marie répandit les parfums sur Jésus : *Elle me rend déjà*, dit-il, *les honneurs de la sépulture.*

Après avoir enduit et saupoudré de ces drogues les membres du mort, ils les lioient avec des bandelettes qui en étoient imbibées; ils environnoient de même la tête, et la couvroit d'un suaire. C'est ainsi que Lazare avoit été enseveli; l'évangé-

liste le fait remarquer en parlant des bandelettes dont ses pieds et ses mains étoient liés, et du suaire qui étoit sur la tête. Un philosophe moderne a prouvé par le témoignage des anciens rabbins, que les Juifs avoient changé peu de chose à la manière d'ensevelir des égyptiens [1].

Lazare étoit-il véritablement mort? S'il avoit été vivant, il lui auroit été impossible de demeurer seulement pendant quelques heures ainsi emmaillotté, le visage et les membres couverts de drogues, dans un tombeau fermé par une pierre, sans être suffoqué. S'il n'avoit pas été ainsi enseveli et embaumé, comme l'étoient ordinairement les morts de sa condition, les Juifs présens à l'action de Jésus n'auroient pas été dupes d'une sépulture simulée, ils auroient accusé Lazare et ses sœurs de collusion avec Jésus.

Quelles furent les suites du miracle? Il est dit que plusieurs des témoins crurent en Jésus-Christ; les autres allèrent avertir les pharisiens de ce qui s'étoit passé. Ceux-ci assemblèrent un conseil; en voici le résultat.

« Que ferons-nous? Cet homme fait beaucoup « de miracles; si nous le laissons continuer, tout « le monde croira en lui : les Romains viendront « détruire notre pays et notre nation. Ils prennent « la résolution de faire mourir Jésus. » Il est donc certain que les témoins qui crurent en lui, ceux qui allèrent avertir les pharisiens, et ces derniers eux-mêmes, furent persuadés que Lazare étoit ressuscité par miracle.

Plusieurs vinrent exprès à Béthanie pour voir Lazare après sa résurrection; le bruit qu'elle fit à Jérusalem, sur le récit des témoins oculaires, valut

(1 Rech. philosop. sur les Américains, tome II, V. part., sect. 2, p. 223.

à Jésus l'entrée triomphante qu'il y fit quelques jours avant la pâque : les Juifs résolurent de se défaire de Lazare, parce que sa résurrection augmentoit le nombre des partisans de Jésus [1].

Ainsi les circonstances dont ce miracle fut précédé, la manière dont il fut opéré, les effets qu'il produisit, concourent à en confirmer la réalité. Les objections des incrédules prouveront-elles le contraire?

§ V.

Ils disent, 1.° que Lazare ne seroit pas le premier qui auroit été enterré sans être mort.

Il seroit le premier, si tous les morts avoient été ensevelis à la manière des Juifs et comme le fut Lazare. Avec une pareille sépulture, il étoit impossible qu'un homme vécût, je ne dis pas pendant quatre jours, mais pendant un jour entier.

2.° La mort de Lazare n'étoit peut-être qu'une syncope.

Réponse. Une syncope ne dure pas quatre jours, elle ne rend pas un corps fétide, elle ne cesse point en vertu de deux paroles; un malade en syncope eût été étouffé par l'embaumement même.

3.° Comment sait-on que lazare étoit mort depuis quatre jours.

Par le témoignage de ses sœurs, par la visite des Juifs qui venoient les consoler, par la confrontation des dates, par la déclaration de Jésus à ses disciples; il le savoit, puisque rien ne lui étoit caché.

4.° Est-il bien sûr qu'il puoit déjà? sa sœur le dit, voilà toute la preuve. L'effroi, le dégoût en eût fait dire autant à toute autre femme, quand même cela n'eût pas été vrai.

(1 Joan., c. 12, ℣. 9 et suiv.

Réponse. Si l'effroi et le dégoût ont inspiré cette opinion, ce n'étoit donc pas un jeu concerté. Puisque les deux sœurs alloient pleurer sur le tombeau, elles pouvoient savoir s'il rendoit de l'odeur. Quatre jours de sépulture étoient plus que suffisans pour infecter un cadavre, à moins qu'on ne lui eût ôté les entrailles.

5.° Jésus, selon l'évangile, ne fait qu'appeler Lazare, et il sort. Prenez garde de mal raisonner, dit un déiste; il s'agissoit de l'impossibilité physique, elle n'y est plus [1].

Quoi? Il n'est pas physiquement impossible qu'un mort de quatre jours sorte du tombeau en vertu de deux paroles? C'est une dérision.

6.° Ce prodige, dit un autre, fut conduit avec bien de la maladresse. Il eût fallu que les Juifs, prétendus témoins de la résurrection, eussent vu Lazare mourir, mort, embaumé, qu'ils sentissent par eux-mêmes l'odeur de sa corruption; enfin qu'ils conversassent avec lui depuis sa sortie du tombeau [2].

Réponse. Qui a dit aux incrédules que tout cela n'est pas; qu'une partie des Juifs témoins de la résurrection, n'étoient pas venus voir Lazare pendant sa maladie, n'avoient pas assisté à sa mort et à sa sépulture? Ceux qui crurent en Jésus-Christ à la vue du miracle, pouvoient savoir avec certitude ce qui avoit précédé; ils conversèrent avec Lazare ressuscité : nous le verrons ci-après.

7.° Les Juifs trouvèrent des caractères de fourberie si marqués dans ce miracle, que loin de se convertir, ils prirent la résolution de se défaire de Jésus, qui fut contraint de se retirer.

Réponse. Il est faux qu'aucun des Juifs ne se

(1 Lettres écrites de la Montagne, c. 3, p. 101. — (2 Hist. crit. de Jésus-Christ, c. 14, p. 268.

soit converti. L'évangile dit que plusieurs des témoins crurent en Jésus-Christ, et il n'est pas sûr que ceux qui allèrent avertir les pharisiens soient demeurés dans l'incrédulité. Autre chose étoit de croire le miracle, autre chose de se convertir. Le motif de la colère des Juifs ne fut point le soupçon de fourberie, mais la crainte d'un soulévement du peuple, et du ressentiment des Romains. Loin de soupçonner de la fourberie les Juifs disent : *Cet homme fait beaucoup de miracles.* Jésus se retire parce que son heure n'étoit pas venue; il devoit être immmolé à la pâque; lorsqu'elle approche, il reparoît, revient à Béthanie, entre publiquement à Jérusalem, enseigne dans le temple pendant une semaine entière.

8.° Ce miracle, dit l'historien critique, valut à Jésus une proscription générale; lorsqu'il revint à Béthanie, il fut reçu, non par Lazare, qui avoit peut-être été forcé de se sauver pour s'être prété à cette imposture, mais par Simon le lépreux, comme l'assure S. Matthieu. Lazare depuis sa résurrection, ne paroît plus sur la scène.

Réponse. Tout cela est faux. Au lieu d'une proscription générale, le nombre des partisans de Jésus augmenta : *Voilà,* disent les pharisiens, *que tout le monde le suit.* Dans le repas que Jésus prit chez Simon, Marthe servoit, Marie répandit des parfums sur Jésus, *Lazare étoit du nombre des conviés.* Les Juifs ont donc conversé, bu et mangé avec lui après sa résurrection. Il ne convient point de falsifier l'histoire, pour argumenter contre un miracle.

§ VI.

Le même auteur nous renvoie à Woolston; celui-ci est encore un peu plus ridicule que ses copistes.

Il demande, 1.° pourquoi Jésus pleura Lazare, puisqu'il alloit le ressusciter.

Jésus pleura pour mêler ses larmes à celles de deux personnes affligées, pour déplorer l'aveuglement des incrédules, pour intéresser plus efficacement la bonté de Dieu son Père.

2.° Pourquoi Jésus appela Lazare à haute voix.

Pour ôter aux Juifs le prétexte de dire qu'il l'avoit ressuscité par des paroles magiques.

3.° Pourquoi Lazare ressuscité n'a rien dit de l'autre monde.

Parce que Jésus nous a suffisamment appris tout ce que nous avons besoin d'en savoir.

4.° Pourquoi Jésus ne fit pas ôter le suaire de dessus le visage de Lazare avant de le ressusciter; les assistans auroient vu s'il étoit véritablement mort.

Mais les assistans n'avoient pas besoin de voir Lazare, pour être convaincus qu'il étoit mort et enseveli depuis quatre jours.

5.° Puisqu'il est dit, continue Woolston, que quelques-uns des témoins allèrent dire aux pharisiens *ce que Jésus avoit fait*, cela signifie qu'ils allèrent leur découvrir la fraude.

Cela signifie tout le contraire, puisque les pharisiens en concluent que Jésus fait beaucoup de miracles; que si on le laisse continuer, tout le monde croira en lui.

6.° Si ce miracle eût été incontestable, il n'est pas possible que les Juifs eussent poussé la rage

jusqu'à vouloir mettre à mort Lazare, aussi-bien que Jésus; il est plus naturel de juger qu'ils les reconnurent tous deux coupables d'imposture.

Fort bien. Il est donc plus naturel de penser que Jésus, Lazare, et ses sœurs, toute sa maison, tous les disciples de Jésus ont été des fourbes, que de juger que les Juifs ont été des forcenés. On n'a qu'à lire dans Josèphe ce qu'ils ont fait pendant le siége de Jérusalem, pour voir de quoi ils étoient capables. Présumerons-nous que Socrate étoit digne de mort, parce qu'il a été condamné par quatre cents juges; Nous sentirions moins jusqu'à quel point les Juifs ont été aveugles et obstinés, si nous n'avions pas sous nos yeux l'exemple des incrédules.

§ VII.

Quelques-uns ont senti que la narration de l'évangile étoit inattaquable; ils ont pris le parti de soutenir que c'est une fable. S. Jean, disent-ils, est le seul qui ait fait mention de la résurrection de Lazare, les trois autres évangélistes n'en ont pas parlé. S. Jean ne l'a publiée que soixante ans après l'événement, lorsque les Juifs étoient exterminés ou dispersés, et qu'il n'y avoit plus de témoins oculaires pour le contredire. Il est évident qu'en fait de résurrection, les évangélistes sont allés en augmentant; les deux premiers n'avoient parlé que de la résurrection de la fille de Jaïre, qui venoit seulement d'expirer : S. Luc y ajoute le fils de la veuve de Naïm, que l'on portoit en terre. S. Jean, pour amplifier, raconte la résurrection de Lazare, mort depuis quatre jours et déjà infect. Cette progression de merveilleux sent la fable, et l'envie d'en imposer. Aucun écrivain Juif n'a parlé

de ce miracle, et il n'en est fait mention dans aucun registre public [1].

Réponse. Nous n'insisterons point sur le caractère personnel de S. Jean, sur le respect dû à un vieillard centenaire, sur la sincérité et la candeur qui brillent dans ses écrits; la vertu n'a plus de pouvoir sur le cœur de nos adversaires. Mais nous demandons si cet apôtre est un romancier; comment a-t-il pu faire le récit d'un fait très-compliqué avec toute l'exactitude d'un témoin oculaire, avec une telle sagacité, qu'aucun incrédule n'a pu encore entamer sa narration? Un auteur, Juif de naissance, étoit-il capable de ce discernement?

Loin de multiplier les miracles de Jésus, il déclare, à la fin de son évangile, que Jésus en a fait beaucoup d'autres dont il ne parle point. En effet, il passe sous silence les deux premières résurrections rapportées par S. Luc, la multitude des guérisons opérées par Jésus, et le miracle de la transfiguration, duquel il avoit été témoin oculaire. Ce dernier étoit pour le moins aussi capable d'exciter l'admiration, que Lazare ressuscité. En quel sens a-t-il donc voulu enchérir sur le merveilleux? On est convaincu, en lisant son évangile, qu'il s'est attaché principalement à rapporter les discours et les actions de Jésus dont les autres évangélistes n'avoient pas parlé, ou dont ils n'avoient fait mention qu'en abrégé.

Pourquoi les trois premiers n'ont-ils rien dit de la résurrection de Lazare? Parce qu'aucun d'eux ne s'est proposé de faire une histoire complète. A peine ont-ils parlé de ce que Jésus a fait depuis la fête des tabernacles, ou mois d'octobre, jusqu'à la pâque seivante; et c'est dans cet intervalle qu'il ressuscita Lazare.

(1 Deuxième lettre à Sophie, p. 29.

Il est faux que, du temps de S. Jean, il n'y eût plus de temoins oculaires. Quadratus, disciple des apôtres, dit que plusieurs personnes guéries ou ressuscitées par Jésus-Christ, avoient vécu jusque vers le temps auquel il écrivoit; c'étoit sous Adrien, vers l'an 120, par conséquent après la mort de S. Jean (1). S. Epiphane nous apprend que, selon une ancienne tradition, Lazare a encore vécu trente ans après sa résurrection (3). Lorsque S. Jean a écrit, il étoit donc environné, sinon de témoins oculaires, du moins de gens qui avoient pu apprendre la vérité de leur bouche.

Nos adversaires exigeront-ils que les Juifs se soient couverts d'ignominie en écrivant les miracles d'un homme que leurs chefs avoient mis à mort comme un faux prophète? Dans les *sepher toldoth* ou vies de Jésus, ils avouent qu'il a ressuscité des morts (5). Quant au défaut de registres publics, un homme versé dans l'antiquité ne s'avisera jamais d'alléguer cette exception contre le témoignage d'un historien quelconque.

§ VIII.

Selon l'historien critique, le miracle de Lazare valut à Jésus une proscription générale. 1.° S'étant présenté aux portes d'un bourg de la Samarie, on lui refusa d'abord le passage (4).

La vérité est qu'on lui refusa seulement le couvert, *parce que l'on vit qu'il alloit à Jérusalem* (5). Ses disciples lui demandèrent : Seigneur, voulez-vous que nous fassions tomber le feu du ciel sur

(1 Eusèbe, hist., l. 4, c. 3. — (2 *De hæres. Manich.*, l. 2, tome II, p. 652. — (3 Hist. de l'établissement du Christ, tirée des seuls auteurs juifs et païens, p. 77 et suiv. — (4 Histoire critiq., c. 14, p. 269. — (5 Luc, c. 9, ℣. 53.

ces gens-là pour les détruire? Jésus blâma leur emportement : Apprenez, leur dit-il, que je ne suis pas venu pour perdre les hommes, mais pour les sauver.

2.° On ne lui permit point de s'arrêter à Jéricho, quoiqu'il y guérît un aveugle.

Fausseté. Il fut reçu chez Zachée, et il ne guérit deux aveugles qu'après être sorti de Jéricho.

3.° Selon S. Matthieu, il y avoit deux aveugles; S. Marc et S. Luc ne parlent que d'un seul.

Cela est vrai. S. Matthieu les a réunis, pour ne pas répéter deux fois la même chose; les deux autres évangélistes ne parlent que du premier qui étoit le plus connu, et S. Marc l'a nommé [1] : preuve que ces écrivains ne cherchoient pas à multiplier les miracles. Ils disent qu'à la vue de ce prodige, le peuple rendit gloire à Dieu.

4.° Cette réjection et cet abandon du Christ jetèrent les apôtres dans la consternation.

Point du tout. Ils avoient un sujet plus réel d'être consternés, et ils ne le furent point. « Nous « allons à Jérusalem, leur dit Jésus; tout ce que « les prophètes ont prédit du Fils de l'Homme « s'accomplirira. Il sera livré aux pontifes, aux « docteurs, aux anciens de la synagogue; ils le « condamneront à mort, et le livreront aux « gentils. Il sera couvert d'opprobres, flagellé et « crucifié, mais il ressuscitera le troisième jour [2]. » Les Apôtres ne comprirent rien à ce discours, ils s'occupèrent du royaume temporel du Messie, ils disputèrent pour savoir lesquels d'entre eux y auroient les premières places.

Jamais Jésus ne reçut de plus grands honneurs. A Béthanie, Simon le lépreux lui donna à manger, Marthe servit les conviés, Lazare étoit du nombre;

(1 Matt., c. 9. Marc, c. 10. Luc, c. 18. — (2 Ibid.

Marie répandit sur Jésus des parfums précieux; plusieurs Juifs vinrent de Jérusalem pour voir Jésus et Lazare. Le lendemain Jésus entra à Jérusalem au milieu des esclamations du peuple; on s'écrie : *Béni soit le Dieu d'Israël qui vient au nom du Seigneur* (1) !

5.° Pour ranimer la confiance des apôtres, Jésus fit mourir, en vingt-quatre heures, un figuier, pour le punir de n'avoir point eu de figues dans une saison où il ne pouvoit pas en porter, c'est-à-dire, vers le mois de mars.

Réponse. Si Jésus fit ce miracle pour ranimer la confiance des apôtres, ce ne fut donc pas pour punir le figuier. Pline et Théophraste nous apprennent qu'il y a dans la Syrie et dans la Grèce des figuiers toujours couverts de feuilles qui portent à la fois le fruit de deux ans (2). L'empereur Julien parle d'un figuier de Damas, qui est de même espèce (3). Baumgarten a vu, près de Jéricho, des figues mûres en décembre, d'autres en janvier, près de Béryte en Syrie (4). Tournefort a vu la même chose dans les îles de l'archipel (5). L'auteur de l'histoire critique, et celui du traité sur la tolérance, sont aussi mal instruits l'un que l'autre, lorsqu'ils disent qu'un figuier ne pouvoit pas avoir des fruits au mois de mars (6).

Mais S. Marc dit que ce n'étoit pas alors le temps des figues. Il le dit avec raison, puisque la récolte ordinaire de ces fruits est aux mois d'août et de septembre; mais il pouvoit y avoir des figues précoces, puisqu'il y avoit des feuilles : le figuier pousse les uns et les autres en même temps. Celui-

(1 Matt., c. 1. Marc, c. 12. Luc, c. 19. Joan., c. 12. — (2 Pline, l. 13, c. 8 : l. 14, c. 26. Hist. des plantes, l. 4, c. 2. — (3 Juliani epist. 24, p. 144. — (4 Voyage de Palest., p. 94, 125, 139. — (5 1. Tournef., p. 158. — (6 Traité sur la tolérance, p. 14, 148.

ci étoit donc stérile, puisqu'il avoit des feuilles sans fruits. Son dessèchement ne fut pas une punition, mais un emblème de la réprobation future des Juifs.

D'ailleurs le texte de S. Marc peut être mal rendu ; la particule *ou*, qui est négative, est aussi un adverbe de lieu : on peut donc traduire, *car c'étoit* là *le temps des figues*. Heinsius et plusieurs autres critiques l'ont observé [1].

Un Juif avoit fait cette objection [2] ; Woolston l'a copiée, et nos déistes l'ont adoptée sur parole.

§ IX.

A l'occasion de l'entrée de Jésus à Jérusalem, l'historien critique dit que si quelques-uns rendirent des hommages sincères à ce triomphateur, le plus grand nombre se moqua de lui, et ne donna que des huées à cette farce ridicule ; il ose citer en note les quatre évangélistes [3].

Nous les citons nous-mêmes avec plus de vérité ; le peuple crioit : *Prospérité au fils de David ! béni soit le roi d'Israël, qui vient au nom du Seigneur !* Les acclamations recommencèrent dans le temple, lorsque Jésus y guérit des aveugles et des boiteux [4]. Il est dit que les pontifes et les scribes en furent indignés, et s'efforcèrent vainement de faire taire le peuple.

La résurrection de Lazare, dit notre auteur, publiée par des témoins oculaires, dut faire une grande impression sur la canaille étonnée.

Elle en fit sur tout le monde. Plusieurs des

(1 Sens littér. de l'écriture sainte, c. 15, tome II, p. 29. — (2 *Munimen fidei*, II. part., c. 30. — (3 Hist. crit., c. 14, p. 272. — (4 Matt., c. 21, ℣. 9 et 15. Marc, c. 11, ℣. 10. Luc, c. 19, ℣. 38. Joan., c. 12, ℣. 13.

principaux de Jérusalem crurent en Jésus-Christ, mais ils n'osoient le témoigner, de peur d'être chassés de la synagogue [1].

S. Marc nous assure, continue-t-il, que dans cette circonstance Jésus donna encore une fois au peuple le pillage des marchandises étalées, dans le parvis du temple.

Calomnie. Trois évangélistes disent que Jésus chassa de nouveau les marchands du temple, renversa les tables des changeurs, leur reprocha qu'ils faisoient de la maison de Dieu une caverne de voleurs ; mais il ne mit rien au pillage. Le critique lui-même est forcé d'avouer que cette sévérité étoit plus sage ou plus nécessaire que la première fois [2].

Jésus dit à haute voix dans le temple : « Mon « âme est troublée à ce moment. Dirai-je à mon « Père : Sauvez-moi à cette heure ? Mais j'y suis « venu exprès. Mon Père, glorifiez votre nom. A « l'instant on entendit cette voix du ciel : *Je l'ai « glorifié et je le glorifierai encore* [3]. » Notre auteur prétend qu'un enfant peureux, pressé dans la foule, s'étant mis à crier, on prit la voix de cet enfant pour une voix du ciel qui répondoit au prophète.

C'est ainsi que l'histoire de Jésus-Christ est travestie par un écrivain qui avoit promis de présenter le texte des évangiles *avec fidélité* [4]. Nous avons vu comment il a tenu parole.

Quoiqu'il ait copié les écrits des Juifs et ceux des déistes, qu'il ait rassemblé tous les reproches que sa malignité a pu lui suggérer, quelle preuve en résulte-t-il contre la réalité des miracles du Sauveur ? Souvent il a défiguré la narration, en a

(1 Joan., c. 12, ℣. 42. — (2 Hist. crit., c. 14, p. 273. — (3 Joan., c. 12, ℣. 28. — (4 Hist. crit., pref., p. xxiv.

supprimé des circonstances essentielles, ou en a forgé de son chef; à quoi se réduisent néanmoins ses objections? Tantôt il dit que tel miracle n'est rapporté que par un seul évangéliste, que ces historiens varient entre eux sur quelques circonstances; tantôt que peut-être les choses se sont passées autrement; que les guérisons opérées par Jésus étoient peut-être naturelles. Ils soutiennent que Jésus n'a fait ces miracles qu'en présence du peuple ignorant, et jamais sous les yeux de ses ennemis ou de gens éclairés; nous avons vu vingt exemples du contraire. Il se plaint de ce que Jésus, au lieu de faire tel miracle, n'a pas fait tel autre, n'a pas mis son pouvoir à la discrétion des incrédules, n'a pas forcé les Juifs à croire malgré eux. Mais, nous le répétons, l'incrédulité des Juifs, malgré l'évidence des miracles, ne doit pas plus nous surprendre que l'athéisme de nos philosophes, malgré les démonstrations de l'existence de Dieu.

§ X.

Non-seulement Jésus-Christ a fait un très-grand nombre de miracles, mais il a donné à ses disciples le pouvoir d'en faire. « Guérissez les « malades, leur dit-il, ressuscitez les morts, « purifiez les lépreux, chassez les démons; vous « avez reçu gratuitement ces dons, accordez-les « de même [1]. » Les soixante et douze disciples revenus de leur mission, lui disent d'un air satisfait : « Seigneur, les démons mêmes nous sont « soumis en votre nom. A la vérité, répond Jésus, « je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds « les serpens, les scorpions, et toute la puissance « de l'ennemi du salut, sans en recevoir aucun

(1 Matt., c. 10, ŷ. 8. Marc, c. 3, ŷ. 15. Luc, c. 9, ŷ. 1.

« mal ; cependant ne vous réjouissez point de ce « que les mauvais esprits vous sont soumis, mais « de ce que vos noms sont écrits dans le ciel [1]. » Des imposteurs qui auroient voulu se vanter d'un pouvoir imaginaire, n'auroient eu garde de révéler les deux conditions sous lesquelles Jésus-Christ le leur avoit accordé, la défense d'en tirer aucun intérêt et d'en concevoir de l'orgueil.

Avant de les quitter pour monter au ciel : « Voici, leur dit-il, les signes ou les prodiges « qu'opéreront ceux qui croiront en moi ; ils « chasseront les démons en mon nom, ils parle- « ront diverses langues, ils prendront les serpens « à la main ; s'ils avalent un poison mortel, il ne « leur fera point de mal ; en touchant les malades, « ils les guériront [2]. » Les apôtres ont opéré en effet ces miracles dans le cours de leur prédication.

Un pouvoir non moins surnaturel, est celui de remettre les péchés, Jésus-Christ le leur a donné. Leurs miracles devoient en servir de preuve ; c'est ainsi que Jésus-Christ lui-même avoit démontré aux Juifs qu'il avoit l'autorité de pardonner les péchés [3]. « Je vous assure, dit-il, que tout ce que « vous lierez sur la terre, sera lié dans le Ciel, et « que tout ce que vous délierez ici bas, sera délié « dans le ciel [4]. Au temps du renouvellement de « toutes choses, lorsque le Fils de l'Homme sera « placé sur le trône de sa majesté, vous serez assis « sur douze siéges pour juger les douze tribus « d'Israël [5]. Je vous envoie, comme mon Père m'a « envoyé, recevez le Saint-Esprit ; les péchés que « vous remettrez seront remis, et ceux que vous « retiendrez seront retenus [6]. »

(1 Luc, c. 10, ℣. 17. — (2 Matt., c. 16, ℣. 17. — (3 Ibid, c. 9, ℣. 6. Marc, c. 2, ℣. 10. Luc, c. 5, ℣. 24 : c. 7, ℣. 48. — (4 Matt., c. 18, ℣. 18. — (5 Ibid., c. 19, ℣. 28. — (6 Joan., c. 20, ℣. 21.

Si ce pouvoir n'étoit pas réel, si Jésus-Christ n'étoit pas Dieu, non-seulement c'étoit un fourbe et un blasphémateur, mais un insensé; en s'attribuant une autorité qui n'appartient qu'à Dieu, en voulant persuader aux apôtres qu'il la leur donnoit, il usurpoit les honneurs divins, il se rendoit digne du supplice que les Juifs lui ont fait subir.

Le cours de ses miracles n'a pas été interrompu par ses souffrances; il en a opéré pendant sa passion même; et à sa mort, il y a mis le sceau par sa résurrection. Mais avant de toucher à cette époque, qui est la plus frappante de toute sa vie, il faut voir si Jésus a été doué du don de prophétie, et s'il a réuni les autres caractères qui peuvent désigner un envoyé de Dieu.

ARTICLE VII.

DES PROPHÉTIES DE JÉSUS-CHRIST.

§ I.

Dans la seconde partie de cet ouvrage, nous avons fait voir que la connoissance de l'avenir est un apanage de la divinité; le don de prophétie est par conséquent un signe aussi certain de mission surnaturelle, que le pouvoir d'opérer des miracles. Dieu a ordinairement réuni ces deux priviléges dans les hommes qu'il envoyoit pour annoncer ses volontés; tels furent Moïse, Samuël, Elie, Elisée, Isaïe, Daniel, etc. Jésus, fils unique de Dieu, destiné à un ministère plus auguste que celui de

tous les prophètes, devoit donc montrer dans sa personne ce double caractère, joindre à l'éclat de ses miracles les prophéties relatives à l'objet de sa mission.

Les oracles des anciens prophètes avoient eu trois grands objets; la destinée temporelle des Juifs et des nations voisines, la venue du Messie, la vocation des peuples infidèles à la connoissance du vrai Dieu. Le premier et le second aboutissoient à Jésus-Christ; c'étoit au Messie dépositaire et ministre des desseins de Dieu, de révéler pour la suite les destinées du peuple nouveau qu'il devoit former. Dans ce sens, Jésus-Christ a dit que la loi et les prophètes se terminoient à Jean-Baptiste; qu'à son arrivée commençoit un nouveau plan de providence, qu'il appelle *le royaume des cieux* ou *le royaume de Dieu* (1).

Jésus accomplissoit les prophéties qui le concernoient lui-même; il se les est constamment appliquées. « Il faut, disoit-il, que tout ce qui est écrit « de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes « et dans les psaumes, s'accomplisse (2). » Prêt à expirer, il dit que *tout est consommé.* C'est en démontrant l'accomplissement des prophéties en Jésus-Christ, que les apôtres ont converti la plupart des Juifs qui ont cru en lui, et ont embrassé l'évangile (3).

La vocation des gentils à la connoissance du vrai Dieu, n'étoit prédite qu'en termes généraux par les anciens prophètes; c'étoit donc à Jésus-Christ, auteur de cette vocation, de dévoiler plus amplement ce grand dessein, de préparer ses apôtres à la manière dont il devoit s'accomplir par leur ministère.

(1 Matt., c. 11, ℣. 13. Luc, c. 16, ℣. 16. — (2 Ibid., c. 24, ℣. 44. — (3 Act., c. 17, ℣. 11.

Tel a été précisément l'objet de ses prédictions; il a prévu et annoncé d'avance ce qui le regardoit lui-même, ce qui devoit arriver à ses apôtres, aux Juifs incrédules, à son église naissante, et tout s'est exactement vérifié. Il a ainsi lié l'ancien testament et le nouveau, développé le plan de la providence, montré qu'il étoit lui-même la pierre angulaire de l'édifice, le principe et la fin de toutes choses.

§ II.

« Nous allons à Jérusalem, dit-il à ses disciples « quelque temps avant sa mort: là s'accomplira « tout ce que les prophètes ont écrit du Fils de « l'Homme : il sera livré aux pontifes, aux scribes, « aux anciens; ils le condamneront à mort, ils le « livreront aux gentils ; ceux-ci le couvriront « d'opprobres et de mépris, lui feront subir une « flagellation cruelle, le feront mourir sur une « croix, et le troisième jour il ressuscitera [1]. »

On dira sans doute avec les incrédules, que Jésus, convaincu de la haine des Juifs, et averti de leurs desseins, pouvoit aisément prévoir qu'il succomberoit enfin; mais pouvoit-il aussi deviner le genre de mort et les divers outrages qu'on lui feroit souffrir, la flagellation, les insultes des soldats romains, le supplice de la croix? L'usage des Juifs n'étoit point de crucifier les blasphémateurs et les faux prophètes, mais de les lapider.

S. Luc observe que les disciples ne comprirent rien à cette prédiction, quoique Jésus l'eût répétée plus d'une fois [2]. La promesse de ressusciter n'étoit pas facile à remplir, aucun imposteur n'a été assez insensé pour s'y engager.

(1 Matt., c. 20. Marc, c. 10. Luc, c. 18. — (2 Matt., c. 16. Marc, c. 8. Luc, c. 9.

Lorsque Marie, sœur de Lazare, répand sur Jésus une quantité de parfums, et qu'un de ses disciples blâme cette profusion ; « Laissez-la faire, dit-il, « elle me rend d'avance les honneurs de la sépul- « ture ; dans tous les lieux de l'univers où l'évan- « gile sera prêché, on racontera ce qu'elle a « fait [1]. »

Il prédit que Judas le trahira, que S. Pierre le reniera trois fois, que tous ses disciples l'abandonneront ; et l'événement confirme la prophétie [2]. Non-seulement il annonce sa résurrection, mais encore son ascension et la descente du Saint-Esprit [3].

Il avertit les apôtres qu'ils seront haïs, méprisés, persécutés, flagellés, mis à mort à cause de lui ; mais qu'il leur donnera une éloquence et une force à laquelle leurs ennemis ne pourront résister [4].

Prévoir avec certitude des événemens qui dépendent du concours libre de plusieurs personnes, c'est une connoissance qui n'appartient qu'à Dieu. La trahison de Judas étoit un crime très-libre de sa part. La foiblesse de S. Pierre, prédite au moment même où cet apôtre témoignoit le plus vif attachement à son maître, sembloit devoir la prévenir ; c'étoit un avertissement salutaire d'éviter l'occasion : cependant la parole du Sauveur fut vérifiée, quelques heures après.

Une prophétie porte un caractère de divinité encore plus marqué, lorsqu'elle annonce des événemens que la puissance divine peut seule opérer ; ressusciter, monter au ciel, envoyer le Saint-Esprit, convertir le monde par le ministère de quelques pêcheurs, sont des prodiges au-dessus

(1 Matt., c. 26. Marc, c. 14. Joan., c. 12. — (2 Matt., c. 26, ỳ. 21, etc. — (3 Joan., c. 6, ỳ. 63. Act. c. 1, ỳ. 5. — (4 Matt., c. 10, ỳ. 17, etc.

des forces humaines; pour les promettre et les accomplir, il faut être instruit des décrets de Dieu et revêtu de sa puissance.

Celse et les incrédules qui l'ont copié, disent que ces prédictions prédendues sont un tour imaginé après coup par les apôtres, pour pallier l'ignominie de leur maître; est-il moins honteux pour Jésus, disent-ils, d'avoir été trahi, abandonné, renié par ses disciples, couvert d'opprobre et crucifié par les Juifs, parce qu'il a prédit tous ces événemens [1]?

C'est justement parce que cette défaite seroit ridicule, qu'il ne faut pas l'attribuer aux apôtres. Quelle nécessité y avoit-il pour eux de se charger d'une partie de l'opprobre, en avouant qu'ils avoient abandonné et renié leur maître? La bonne foi avec laquelle ils rapportent cette circonstance humiliante pour eux, prouve qu'ils n'en ont pas imposé, le nombre des Juifs qu'ils ont convertis, démontre qu'ils n'ont été rien moins que stupides. Leur conduite est directement opposée à celle de tous les imposteurs qui ont jamais paru.

§ III.

Jésus a prédit le sort des Juifs; il leur a fait connoître par différentes paraboles, qu'ils seroient punis et rejetés à cause de leur incrédulité, que les gentils seroient subtitués à leur place pour être le peuple du Seigneur. Après avoir loué la foi du Centenier, qui étoit païen, il dit à ceux qui l'environnoient: « Je vous prédis que plusieurs viendront « de l'Orient et de l'Occident s'asseoir avec Abra- « ham, Isaac et Jacob dans le royaume de Dieu, et « que les enfans de ce royaume seront chassés

(1 Celse, dans Orig., l. 2, n.° 15 et 16.

« dehors dans les ténèbres, où ils pleureront et « grinceront les dents de désespoir [1]. » Quelle apparence y avoit-il de cette révolution? Si les Juifs qui étoient témoins des miracles du Messie, qui respectoient les prophéties par lesquelles il étoit annoncé, ne croyoient pas en lui, comment pouvoir espérer la conversion des païens qui ne connoissoient ni les prophètes ni le Messie, qui ne l'avoient ni vu ni entendu? Mais Isaïe avoit déjà prédit la même chose, quoiqu'en termes moins formels [2].

Jésus-Christ représente Dieu comme un père de famille qui a donné à ses serviteurs une vigne à cultiver; ceux-ci, au lieu d'en rendre fidèlement le fruit, ont maltraité ceux qui venoient le demander, et ont fini par mettre à mort le Fils de leur maître. Cet homme, répliquent les Juifs, exterminera sans doute ces colons perfides, et donnera sa vigne à d'autres. C'est cela même reprend Jésus; le royaume de Dieu vous sera ôté, et sera donné à une nation qui en profitera mieux. Les Juifs irrités voulurent se saisir de lui; mais ils n'osèrent, à cause du peuple qui regardoit Jésus comme un prophète [3].

« Je vous envoie, leur dit-il, des prophètes, des « sages, des docteurs; vous mettrez les uns à mort « et les crucifierez; vous flagellerez les autres dans « vos synagogues, et les poursuivrez de ville en « ville. Ainsi vous ferez retomber sur vous le sang « de tous les justes, depuis le sang d'Abel jusqu'à « celui de Zacharie, fils de Barachie, que vous « avez tué entre le temple et l'autel. Je vous le « répète, tout cela tombera sur la génération « présente [4]. »

(1 Matt., c. 8, ℣. 11. — (2 Isaïe, c. 53. — (3 Matt., c. 21, ℣. 43. — (4 Ibid., c. 23, ℣. 34.

En entrant à Jérusalem, il pleure sur le sort de cette ville. « Le temps viendra, dit-il, que tes « ennemis t'environneront de tranchées et te res- « serreront de toutes parts; ils renverseront tes « murs, détruiront tes enfans, ne laisseront pas « une pierre sur l'autre, parce que tu n'as pas « connu le temps de la visite du Seigneur [1]. »

Ses disciples lui font remarquer la magnificence du temple et la solidité de cet édifice; il leur répond : « Je vous dis en vérité que le temps de sa « destruction approche, et qu'il n'en restera pas « pierre sur pierre [2]. Lorsque vous verrez Jéru- « salem environnée par une armée, souvenez-vous « que sa désolation est prochaine; et lorsque vous « verrez dans le lieu saint l'abomination et la « désolation prédites par le prophète Daniel, que « les habitans de la Judée fuient dans les monta- « gnes. C'est le temps de la vengeance divine et « de l'accomplissement de tout ce qui est écrit.... « Les Juifs seront passés au fil de l'épée, et seront « conduits en esclavage; Jérusalem sera foulée au « pied par les nations, jusqu'à ce que leur temps « soit arrivé.... Alors il s'élevera de faux christs et « de faux prophètes qui pré-enteront des signes et « des prodiges, de manière à tromper même les « élus, si cela étoit possible [3]. »

Josèphe, dans son histoire de la guerre des Juifs, témoigne que ces prophéties ont été accomplies dans toutes leurs circonstances. Les trois évangiles qui les rapportent étoient écrits avant cette époque. S. Jean, qui a composé le sien plus tard, n'en a rien dit, parce que tout étoit déjà vérifié, et qu'on auroit pu l'accuser d'avoir forgé ces prédictions après l'événement.

(1 Joan., c. 12, ℣. 43. — (2 Matt., c. 24. Marc, c. 13. Luc, c. 21. — (3 Ibid.

§ IV.

Pour y jeter de l'obscurité, les incrédules ont prétendu que Jésus-Christ y prédisoit la fin du monde, parce qu'immédiatement après il ajoute : « Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune, « et dans les étoiles; le soleil sera obscurci, la « lune couverte de ténèbres, les étoiles tomberont « du ciel; les forces du ciel seront ébranlées; alors « le signe du Fils de l'Homme paroîtra dans le « ciel, tous les peuples de la terre pleureront et « verront arriver le Fils de l'Homme sur les nuées « du ciel avec une grande puissance et une grande « majesté. Il enverra ses anges, qui, au son de la « trompette, et à voix haute, rassembleront ses « élus des quatre parties du monde, depuis le « haut des cieux jusqu'aux extrémités de la terre. « Lorsque tout cela commencera d'arriver, regar- « dez et levez la tête, parce que votre rédemption « est proche.... Je vous dis en vérité que cette « génération ne passera point avant que toutes « ces choses s'accomplissent [1]. » Les apôtres lui avoient demandé : Seigneur, quel sera le signe de votre arrivée et de *la consommation du siècle* [2] ?

Réponse. La question est de savoir si, dans ce passage, la consommation du siècle signifie la fin du monde. 1.° Le terme de *siècle* n'exprime rien autre chose que *révolution*, durée de temps indéterminée. Dans les écrits du nouveau testament, il désigne souvent la durée de la loi juive, par opposition à celle de l'évangile. S. Paul, parlant du mystère de l'incarnation, dit qu'aucun des

(1 Matt., c. 24. Marc, c. 13. Luc, c. 17 et 21. — (2 Questions sur l'encyclopédie, *Fin du monde*.

princes de *ce siècle* n'en a eu connoissance ; que s'ils l'avoient connu, ils n'auroient pas crucifié le Seigneur [1]. Il est clair que, par les *princes de ce siècle*, il entend les chefs de la synagogue. En parlant des Juifs, il dit que tout ce qui leur arrivoit étoit une figure, et a été écrit pour nous instruire, nous qui sommes venus *à la fin des siècles*, c'est-à-dire, à la fin de la loi juive [2]. Enfin, il dit que Jésus-Christ a paru, et s'est offert à la consommation des siècles [3]. 2.° Jésus-Christ assure que la génération présente ne passera point avant que tout soit accompli ; il suppose que ses disciples seront témoins de la révolution dont il parle ; en effet, environ quarante ans après, Jérusalem fut ruinée, le temple détruit, la religion juive abolie. La consommation du siècle est donc la fin de la loi juive. Nous ne disconvenons point que, dans d'autres passages, ce terme ne signifie la fin du monde.

L'arrivée, ou plutôt l'*apparition* de Jésus-Christ est le moment auquel il sera reconnu pour le Messie et le Fils de Dieu ; il l'explique ainsi lui-même : C'est le jour auquel *le Fils de l'Homme sera révélé* et connu [4]. Il donne pour époque de cette manifestation, la prédication de l'évangile par tout le monde [5].

Venir sur les nuées du ciel, dans le style des prophètes, c'est arriver d'une manière imprévue, surprenante et sensible à tous. Ainsi, dans Isaïe, Dieu monte sur une nuée légère, et entre en Egypte [6]. Daniel voit arriver, avec les nuées du ciel, un personnage semblable au Fils de l'Homme, auquel Dieu donne la puissance et la royauté [7].

(1 1. Cor., c. 2, ŷ. 8. — (2 Ibid., c. 10, ŷ. 11. — (3 Hébr., c. 9, ŷ. 26. — (4 Luc, c. 17, ŷ. 30. — (5 Matt., c. 24, ŷ. 14. — (6 Isaïe, c. 19, ŷ. 1. — (7 Dan., c. 7, ŷ. 13.

Jésus-Christ semble faire allusion à ce passage, lorsqu'il parle de son apparition ; il dit aux Juifs, en présence du grand-prêtre : « Vous verrez bien-« tôt le Fils de l'Homme assis à la droite de Dieu, « et, revêtu de sa puissance, venir sur les nuées du « ciel [1]. »

Chez les prophètes, le soleil et la lune sont les princes et les rois, les étoiles sont les grands, les forces du ciel sont les armées ; les apôtres et les Juifs étoient accoutumés à ce langage. La prise de Babylone dans Isaïe, la défaite du roi d'Egypte dans Ezéchiel, la ruine de Jérusalem, de Tyr et de Sidon dans Joël [2], sont décrites sous les mêmes images que la chute de la république juive dans les évangiles. S. Pierre fait l'application de la prophétie de Joël aux prodiges arrivés à la descente du Saint-Esprit [3] ; certainement, à cette époque, le soleil et la lune n'ont point été obscurcis. Lorsque les prophètes annoncent des prospérités, ils disent que l'éclat du soleil sera sept fois double, que la lune égalera la lumière du soleil, que ces deux astres ne se coucheront plus, etc. [4]. Tout cela ne doit point être pris à la lettre.

Nous convenons que plusieurs commentateurs et plusieurs pères de l'église ont cru que Jésus-Christ avoit réuni les signes de la fin du monde et ceux de la ruine de Jérusalem ; mais cette opinion n'a jamais été universelle, l'église n'y a donné aucune sanction [5].

Selon l'histoire critique, Jésus-Christ avoit ordonné à ses apôtres d'annoncer la fin du monde

(1 Matt., c. 26, ℣. 64. — (2 Isaïe, c. 13, ℣. 10. Ezéch., c. 32, ℣. 7. Joël, c. 2, ℣. 10 et 31 : c. 3, ℣. 15. — (3 Act., c. 2, ℣. 19. — (4 Isaïe, c. 60, ℣. 19. — (5 Dom Calmet. Matt., c. 24.

pour effrayer les hommes, et se faire donner de l'argent [1]; c'est une imposture. Il leur ordonne de dire : *Faites pénitence, le royaume des cieux est proche;* le royaume des cieux est le règne de Jésus-Christ et de son évangile, et non la fin du monde; loin de leur permettre de demander de l'argent, il leur défend d'en recevoir.

D'autres disent que pendant plus de six cents ans on a vu une multitude de donations faites aux moines, commençant par ces mots : *La fin du monde étant prochaine, je donne telles terres,* etc., donc l'on étoit persuadé que le monde alloit finir.

Réponse. Le monde sans doute devoit finir pour les moines aussi-bien que pour les autres hommes : de quoi pouvoient leur servir des donations? Le monde finit pour tous ceux qui meurent, et, selon nos adversaires mêmes, *tous les peuples connus* attendoient la fin du monde; ce ne sont ni les évangiles ni les moines qui avoient donné cette croyance aux païens. On a toujours eu cette idée dans les temps de calamités; or les six siècles dont il est question, sont venus à la suite des ravages faits par les Barbares.

§ V.

Jésus-Christ a prédit l'établissement de son évangile, la chute de l'idolâtrie et des superstitions païennes. Cet ouvrage devoit être un prodige de la puissance divine; il falloit donc être animé de l'esprit de Dieu pour le prédire, et pour annoncer les moyens par lesquels il devoit être accompli.

« Le jugement de ce monde arrive, disoit-il

1 Hist. crit., c. 12, p. 214, 218.

« aux Juifs, le prince de ce monde va être chassé « dehors. Lorsque j'aurai été élevé de terre, j'at- « tirerai tout à moi. » Il parloit ainsi, dit l'évan- géliste, pour annoncer de quelle mort il devoit mourir [1]. Déjà il avoit dit à Nicodème : « De « même que Moïse a élevé le serpent d'airain « dans le désert, ainsi il faut que le Fils de « l'Homme soit élevé, afin que tout homme qui « croit en lui ne périsse point, mais obtienne la « vie éternelle [2]. » Il est étonnant que la victoire de Jésus-Christ sur le monde n'ait dû commencer qu'à sa mort.

Il avertit ses apôtres que leurs succès seront l'ouvrage de l'esprit consolateur qu'il leur enverra de la part de son Père. « Lorsqu'il sera venu, « dit-il, il convaincra les hommes du péché « qu'ils ont commis en refusant de croire en moi ; « il leur fera connoître la vraie justice ; car pour « moi je retourne à mon Père, et bientôt vous ne « me verrez plus ; il exercera contre le prince de « ce monde le jugement qui est déjà prononcé [3]. « Mon évangile sera prêché par tout le monde « pour rendre témoignage à toutes les nations [4]. « De même que Jean a baptisé par l'eau, vous « serez baptisés par le Saint-Esprit dans peu de « jours.... Vous recevrez sa vertu, lorsqu'il des- « cendra sur vous, et vous me rendrez témoi- « gnage à Jérusalem, dans toute la Judée et la « Samarie, jusqu'aux extrémités de la terre [5]. »

Un imposteur auroit prédit aux apôtres des succès faciles, sans obstacle et sans résistance ; Jésus-Christ ne leur dissimule point ce qu'ils auront à souffrir. « Les Juifs mettront la main sur

(1 Joan., c. 12, ℣. 31. — (2 Ibid, c. 3, ℣. 14. — (3 Ibid., c. 16, ℣. 8. — (4 Matt., c. 24, ℣. 14. — (5 Act., c. 1, ℣. 5.

« vous, et vous poursuivront ; ils vous traîneront « dans leurs assemblées, dans leurs synagogues, « dans les prisons ; vous serez conduits devant les « rois et les magistrats, et frappés à cause de « moi.... Mais je vous donnerai une éloquence et « une sagesse à laquelle vos ennemis ne pourront « résister. Ce ne sera pas vous qui parlerez, ce « sera le Saint-Esprit [1]. » En effet, le succès des apôtres a été complet ; mais ils ne s'en attribuent point la gloire ; ils y reconnoissent l'accomplissement de la promesse de leur maître.

Cette prophétie des persécutions que les apôtres auroient à souffrir de la part des Juifs, est étonnante. Les Juifs toléroient parmi eux les saducéens qui nioient la vie à venir ; c'étoient de vrais épicuriens ; mais ils ne purent supporter les disciples de Jésus-Christ : ils leur déclarèrent d'abord une guerre sanglante.

Si Jésus avoit trompé ses apôtres, s'ils ne l'avoient pas vu ressuscité, s'ils n'eussent pas reçu le Saint-Esprit, par quel motif se seroient-ils dévoués aux travaux, à l'ignominie, aux souffrances, à la mort pour la gloire de Jésus-Christ? L'établissement du Christianisme n'a pu se faire que par des moyens surnaturels, ses fondateurs en conviennent ; la prophétie qui l'annonce a donc été faite par le même esprit qui en a opéré l'accomplissement ; elle a été écrite avant qu'il fût arrivé.

Lorsque les incrédules disent que Jésus ne prévoyoit pas que sa religion dût jamais faire une fortune aussi éclatante, ni acquérir autant de célébrité [2], ils font une conjecture absurde. Si Jésus-Christ ne l'avoit pas prédit, s'il n'en eût

(1 Matt., c. 24. Marc, c. 13. Luc, c. 21. — (2 Histoire crit., préf., p. xj.

pas indiqué et fourni les moyens ; si les apôtres n'y avoient pas compté, jamais ils n'auroient osé l'entreprendre. S'ils avoient eux-mêmes forgé ces prophéties, ils les auroient rendues plus flatteuses. Des imposteurs peuvent se vanter qu'ils réussiront ; mais ils ne s'avisent point d'en attribuer la gloire à un autre.

§ VI.

Connoître les pensées intérieures des hommes, est un don aussi miraculeux que la science de l'avenir ; Jésus-Christ en a été doué. Lorsqu'il dit au paralytique : *Vos péchés vous sont remis*, les Juifs pensèrent en eux-mêmes, cet homme blasphème. Jésus qui vit leur pensée, leur dit : *Pourquoi pensez-vous mal dans votre cœur*, etc. (1) ?

Pendant qu'il parloit à ses disciples du levain des pharisiens, il leur vint à l'esprit qu'il leur reprochoit de n'avoir point apporté de pain. Jésus qui s'en aperçut, leur dit : Hommes de peu de foi, à quoi bon penser en vous-mêmes que vous n'avez point de pain? avez-vous oublié le miracle de la multiplication que j'en ai faite (2) ?

Lorsqu'il demanda aux Juifs si le baptême de Jean venoit de Dieu ou des hommes, ils répondirent : Nous n'en savons rien. Jésus pénétra le motif de leur embarras et de leur réponse, quoiqu'ils n'en eussent rien dit (3).

« Jésus, dit S. Jean, ne se fioit point aux Juifs, « parce qu'il les connoissoit tous ; il n'avoit pas « besoin qu'on lui rendît temoignage de personne,

(1 Matt., c. 9, ℣. 2. Marc, c. 2, ℣ 5. Luc, c. 5, ℣. 20. — (2 Matt., c. 16, ℣. 7. Marc, c. 2, ℣. 6. Luc, c. 5, ℣. 21. — (3 Matt., c. 21, ℣. 25. Luc, c. 20, ℣. 4.

« il savoit par lui-même ce qu'il y avoit de plus « secret dans l'âme [1]. »

Ses apôtres convaincus de cette vérité, lui disent : « Nous savons que vous connoissez toutes « choses, et que vous n'avez pas besoin que per- « sonne vous instruise; c'est pour cela même que « nous croyons que vous êtes venu de Dieu [2]. » S. Pierre, affligé de ce que son maître lui demandoit trois fois : *M'aimez-vous?* lui répond : Seigneur, vous, qui connoissez tout, savez bien que je vous aime. Jésus lui prédit que dans sa vieillesse il sera mis dans les chaînes et conduit au supplice [3].

Quel motif a pu engager les apôtres à rapporter, comme témoins, ces différens traits, s'ils n'étoient pas vrais? Des écrivains juifs n'auroient jamais imaginé que leur maître pût connoître les pensées secrètes des hommes, s'ils n'en avoient pas vu des preuves. Aucun des anciens prophètes ne paroît avoir été doué de cette connoissance; c'étoit un privilége inoui dont l'idée n'a pu venir naturellement à l'esprit des apôtres.

(1 Joan., c. 2, ℣. 24. — (2 Ibid., c. 16, ℣. 30. — (3 Ibid., c. 21, ℣. 17.

CHAPITRE TROISIÈME.

DE LA MORALE DE JÉSUS-CHRIST, ET DES EXEMPLES DE VERTU QU'IL A DONNÉS.

Le pouvoir de faire des miracles et celui de prédire l'avenir que Jésus-Christ à possédés au plus haut degré, sont deux marques incontestables de sa mission divine, mais ce ne sont pas les seules par lesquelles il a prouvé qu'il étoit le Fils de Dieu, le Messie promis par les prophètes, le législateur destiné à instruire toutes les nations. Comme la morale est une partie essentielle de la vraie religion, nous sommes obligés d'examiner si celle que Jésus-Christ à enseignée est digne de Dieu, conforme à la nature et aux besoins de l'homme, capable de nous rendre bons et heureux; il ne nous sera pas plus difficile de démontrer quelle est plus sage, plus pure, plus sublime que celle de tous les autres législateurs. Mais il ne s'est pas borné à la prêcher, il l'a confirmée et justifiée par son exemple. Leçon touchante, plus propre à persuader que les discours éloquens des philosophes; comment résister à un maître qui commence par pratiquer lui-même ce qu'il enseigne aux autres?

Aucun des anciens sages n'a soutenu constamment ce double caractère, leurs préceptes de morale n'ont pas toujours été purs, leur conduite ne fut jamais irréprébensible. Moïse seul n'a donné prise à aucun reproche sur ce point; nous l'avons

justifié contre ceux des incrédules. Mais sa morale, assez parfaite pour les hommes, tels qu'ils étoient alors, ne suffisoit plus pour le temps de l'évangile. Devenus moins farouches, mieux policés et plus instruits, les peuples étoient capables de s'élever à des vertus plus sublimes. La morale de Moïse étoit altérée par les gloses et les fausses interprétations des docteurs juifs; il falloit en montrer le vrai sens, et le rétablir dans sa pureté. Moïse n'avoit point établie expressément la vraie base de la morale, la foi des récompenses et des peines de l'autre vie; il falloit donner à ce motif toute sa force, et mettre cette vérité dans le plus grand jour. La promesse des biens temporels avoit été nécessaire pour toucher un peuple sensuel et grossier : cet attrait n'étoit plus de saison, et pouvoit devenir pernicieux; il devoit être suprimé. En faisant mieux connoître Dieu aux hommes, il falloit leur apprendre à le servir d'une manière plus généreuse, à concevoir de plus hautes espérances que celles de ce monde, à s'estimer eux-mêmes plus qu'ils n'avoient fait jusqu'alors : au lieu du salaire temporel, destiné aux mercenaires et aux esclaves, il falloit montrer aux enfans de Dieu l'héritage éternel de leur père. Tel est le ministère auguste dont Jésus-Christ a été chargé, et qu'il a parfaitement rempli.

Lorsque les incrédules, obstinés à prêcher le déisme, conservoient encore un fond de respect pour la vertu, ils convenoient assez volontiers de la perfection de la morale évangélique, ils en reconnoissoient la sagesse, la pureté, les heureux effets, ils rendoient hommage à l'éminente sainteté de son auteur. C'est par-là, disoient-ils que le Christianisme l'emporte sur les autres religions, et qu'il est véritablement divin; il n'a pas besoin

d'autres preuves; les dogmes, les mystères, le culte sont indifférens, la morale est l'essentiel.

Ce zèle affecté pour la morale s'est trop tôt démenti; depuis que l'athéisme est devenu le système favori de nos philosophes, la morale de l'évangile leur est aussi odieuse que ses dogmes; ils s'attachent à prouver que Jésus étoit un imposteur et un homme de mauvaises mœurs. Nous sommes obligés de venger sur ces deux articles le divin auteur de notre religion.

ARTICLE I.

DE LA MORALE DE JÉSUS-CHRIST.

§ I.

Il n'est personne qui n'ait lu avec enthousiasme l'éloge qu'a fait l'auteur d'Emile de la morale et des vertus de Jésus-Christ; nous le transcririons volontiers, s'il étoit moins connu. Déjà un déiste plus célèbre avoit dit, en parlant du Sauveur dans l'épître à Uranie :

Ses exemples sont saints, sa morale est divine,
Il console en secret les cœurs qu'il illumine,
Dans les plus grands malheurs il nous offre un appui.
Et si sur l'imposture il fonda sa doctrine,
C'est un bonheur encor d'être trompé par lui.

D'autres ont parlé de même. Ces exemples et cette morale n'ont pas changé depuis cinquante ans; mais les incrédules ne sont plus de même avis.

Dans la seconde partie de notre ouvrage, nous avons fait voir les erreurs des Juifs en fait de morale, et le besoin qu'ils avoient d'en recevoir de nouvelles leçons ; nous avons répondu à leurs objections contre celle de Jésus-Christ, les reproches des matérialistes sont à peu près les mêmes.

Notre divin maître a renfermé toute la morale en deux préceptes, aimer Dieu sur toutes choses et le prochain comme soi-même ; dans ces deux commandemens, dit-il, sont contenus toute la loi et les prophètes [1]. Règle lumineuse, supérieure à toutes les maximes des philosophes, et de laquelle s'ensuivent clairement toutes nos obligations.

Il ne nous laisse point ignorer en quoi consiste l'amour de Dieu : Celui, dit-il, qui retient mes commandemens et les observe, m'aime véritablement.... Celui qui ne m'aime point, ne les observe point [2]. La seule preuve de cet amour est donc l'obéissance parfaite à la loi ; de même l'amour du prochain doit se démontrer par les œuvres.

§ II.

Avant Jésus-Christ, les Juifs avoient réduit presque à rien ce second devoir par des interprétations. 1.° Sous le nom de *prochain*, ils entendoient seulement les hommes de leur nation ; Jésus-Christ, pour les détromper, propose la parabole du Samaritain qui exerce la charité envers un Juif [3]. *Faites de même*, dit-il, à celui qui l'interrogeoit. Par là il leur apprend que les étrangers, les hommes de différente religion, sont compris dans la loi qui ordonne à tout homme de témoigner de l'affection, et de faire du bien à un autre homme.

(1 Matt., c. 22, ℣. 37. Marc, c. 12. Luc, c. 10. — (2 Joan., c. 14, ℣. 21, 24. — (3 Luc, c. 10, ℣. 30.

2.° Les Juifs se croyoient dispensés d'aimer leurs ennemis. « Vous avez ouï dire que l'on a dit aux « anciens : Tu aimeras ton prochain, et *tu haïras « ton ennemi.* » Ces dernières paroles étoient une fausse addition des docteurs juifs, elles ne sont point dans la loi [1]. « Pour moi, continue le Sau- « veur, je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du « bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux « qui vous persécutent et vous calomnient [2]. » Enfin, il explique nettement ce qu'il entend par aimer le prochain *comme soi-même :* « Tout ce « que vous voulez que les autres vous fassent, « faites-le de même à leur égard [3]. » Il n'est donc point question de sentimens affectueux, tels que nous les avons pour nos amis, mais de procédés et de bienfaits.

Un rabbin accuse Jésus-Christ d'avoir cité à faux la loi de Moïse, il allègue les passages de cette loi où l'amour des ennemis est commandé [4]. Mais Jésus-Christ ne prétend point corriger la loi, il réfute les gloses des pharisiens; il ne dit point, *vous savez qu'il est écrit,* mais, *vous avez ouï dire que l'on a dit aux anciens.* C'est aux Juifs de prouver que jamais leurs docteurs n'avoient enseigné cette morale; le contraire est assez démontré par leur conduite, et par les reproches qu'on leur a faits de tout temps.

Ils se persuadoient que le culte de Dieu ne consistoit qu'en prières, en cérémonies, en purifications; ils poussoient sur ce point l'exactitude jusqu'au scrupule, et se permettoient des vices très-répréhensibles : Jésus-Christ n'a cessé de leur rappeler les leçons des anciens prophètes qui exi-

(1 Lévit., c. 19, ℣. 18. — (2 Matt., c. 5, ℣. 43. — (3 Ibid., c. 7, ℣. 12 Luc, c. 6, ℣. 31. — (4 *Munimen fidei*, II. part., c. 11.

geoient le culte du cœur, des vertus, avec les pratiques extérieures.

§ III.

Le second commandement de Dieu défendoit le parjure, le Sauveur condamne toute espèce de jurement fait sans nécessité; il réprouve la distinction que faisoient les Juifs entre les sermens qui obligeoient et ceux qui n'obligeoient pas (1).

Sur l'observation du sabbat, ils étoient d'un rigorisme superstitieux; jamais ils ne pardonnèrent à Jésus-Christ les guérisons qu'il opéroit les jours de repos; ce divin maître leur fait sentir l'absurdité de leurs préjugés; il leur prouve, par leur propre conduite, qu'il est permis ce jour là de faire des bonnes œuvres, des actes de charité, et de pourvoir à tous les besoins de la vie.

La manière dont ils énervoient les commandemens qui regardent le prochain, n'est pas moins scandaleuse; ils dispensoient les enfans d'assister leurs pères et mères dans le besoin, sous prétexte de faire des offrandes à Dieu (2): Jésus-Christ condamne cette fausse maxime comme une infraction formelle de la loi divine.

Sur la défense de l'homicide, il ajoute que c'est un crime de se mettre en colère contre le prochain, de l'injurier, de conserver de la haine et du ressentiment contre lui, qu'il vaut mieux souffrir la violence que de la faire (3).

Quoique les Juifs fissent observer la loi qui défendoit l'adultère sous peine de mort, ils ne respectoient pas assez la sainteté du mariage. Jésus-

(1 Matt., c. 5, ŷ. 33 : c. 23, ŷ. 16. — (2 Marc, c. 7, ŷ. 11. — (3 Matt., c. 5, ŷ. 21.

Christ les fait souvenir du neuvième commandement, qui réprouve même les désirs criminels; il décide que tout homme qui fréquente une personne mariée avec des désirs impurs, est déjà coupable dans son cœur [1]. Il réprime la licence avec laquelle les Juifs usoient du divorce; il leur soutient que la loi de Moïse ne l'avoit permis que dans le seul cas d'infidélité de la part de l'épouse, que la renvoyer dans tout autre cas pour en épouser une autre, c'est un adultère; qu'en vertu de la loi primitive portée dès la création, le mariage est indissoluble [2].

Personne ne douloit que le vol ne fût un crime, mais les pharisiens trouvoient le moyen de s'approprier le bien des veuves, sous prétexte de dévotion; Jésus-Christ leur reproche cette hypocrisie et les menace d'un châtiment rigoureux [3].

Ce détail, qu'il seroit inutile de pousser plus loin, suffit pour réfuter les Juifs modernes qui osent soutenir que Jésus-Christ a porté atteinte à la loi divine, que la morale de l'évangile est plus relachée sur certains points que celle de Moïse.

Le Sauveur a donc eu raison de dire qu'il étoit venu, non pour détruire la loi et les prophètes, mais pour les accomplir [4]. Vainement les Juifs et les incrédules concluent qu'il ne devoit donc pas abolir la loi cérémonielle; les prophètes n'avoient pas tant tonné contre la violation de celle-ci que contre l'infraction des lois morales. Dieu, pendant la captivité de Babylone, avoit mis les Juifs hors d'état d'accomplir leur loi cérémonielle, il la leur a rendue impossible pour toujours par la destruction de leur temple et de leur république.

Cependant, disent nos adversaires, Jésus lui-

(1 Matt., c. 5, ℣. 27. — (2 Ibid., c. 5, ℣. 31 : c. 19, ℣. 4. — (3 Ibid., c. 23, ℣. 14, etc. — (4 Ibid., c. 5, ℣. 17.

même fait l'apologie des pharisiens ; il dit au peuple : « Les scribes et les pharisiens sont assis « sur la chair de Moïse; faites donc et observez « tout ce qu'ils vous diront ; mais n'imitez point « leur conduite, ils ne sont point eux-mêmes ce « qu'ils disent [1]. »

Réponse. Lorsque les scribes et les pharisiens, assis sur la chair de Moïse, lisoient au peuple la loi du Seigneur et l'expliquoient à la lettre, le peuple sans doute pouvoit écouter et suivre leur morale ; mais il ne s'ensuit pas que dans leurs leçons particulières ils ne fussent très-relachés aussi-bien que dans leur conduite. Ce procédé est très-analogue au caractère hypocrite que Jésus-Christ leur a souvent reproché.

§ IV.

L'article essentiel étoit de donner à la morale sa véritable sanction, de la fonder sur la certitude des récompenses et des peines de l'autre vie; voilà ce qu'aucun philosophe ni aucun législateur n'avoit pu faire, il falloit pour cela être revêtu d'une autorité divine. Moïse avoit supposé cette sanction portée par la loi primitive et naturelle, nous l'avons prouvé ; il y en avoit ajouté une autre pour le corps de la nation juive par l'ordre exprès de Dieu, mais elle ne convenoit plus à une morale destinée à tous les peuples. Jésus-Christ envoyé pour *mettre en lumière la vie et l'immortalité* [2], n'a plus laissé aucun doute sur la croyance d'une vie future.

« Ne craignez point, dit-il, ceux qui peuvent « tuer le corps et qui n'ont aucun pouvoir sur « l'âme ; mais craignez celui qui peut plonger le « corps et l'âme dans les tourmens.... Que sert-il

(1 Matt., c. 23, ℣. 2. — (2 2. Tim., c. 10, ℣. 10.

« à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient « à perdre son âme, quel échange pourra le dé- « dommager de cette perte? Le Fils de l'Homme « viendra dans la gloire de son Père avec ses anges « pour rendre à chacun selon ses œuvres.... Il « placera les justes à sa droite, les méchans à sa « gauche; il dira aux premiers: Venez les bénis « de mon Père prendre possession du royaume qui « vous est préparé depuis le commencement du « monde.... Il dira aux méchans: Allez maudits « au feu éternel, qui est préparé au démon et à « ses anges.... Ceux-ci iront dans le supplice éter- « nel, et les justes à la vie éternelle [1]. »

Peu de temps avant sa mort, il dit à ses disciples: « N'ayez aucune crainte et ne vous troublez « point, croyez en Dieu et en moi: il y a plusieurs « demeures dans la maison de mon Père, je vous « ai dit que je vais vous y préparer une place.... « Je reviendrai pour vous prendre avec moi et « vous placer où je serai moi-même [2]. » Il confirme ces promesses par sa résurrection, par son ascension, par la descente du Saint-Esprit. Avec de pareilles assurances est-il étonnant que des hommes foibles soient devenus capables de braver les tourmens et la mort pour participer à la gloire de Jésus-Christ même, que des milliers de martyrs aient sacrifié leur vie avec joie pour un Dieu qui donne un royaume éternel à ses serviteurs?

Un sentiment confus de l'immortalité gravé dans nos cœurs, soutenu par des raisonnemens philosophiques, devoit exciter les espérances d'un homme de bien accoutumé à réfléchir sur soi-même. Socrate, et quelques autres, s'étoient livrés avec enthousiasme à cet avant-goût du

(1 Matt., c. 10, ℣. 28: c. 16, ℣. 26: c. 25, ℣. 33. — (2 Joan., c. 14, ℣. 1.

bonheur destiné à la vertu. Mais ils n'avoient point une certitude ferme et entière, ils sentoient la nécessité d'une révélation surnaturelle pour soutenir notre foible raison, pour dissiper tous les doutes, pour nous donner une pleine confiance. Jésus-Christ est venu l'apporter ; par ses leçons et par ses exemples, il a inspiré aux plus ignorans une foi aux récompenses de la vertu, que la philosophie n'avoit pu procurer aux sages mêmes qui l'avoient cultivée avec le plus de succès.

Les fables du paganisme sur l'état des morts avoient jeté du ridicule sur le dogme de la vie future, le rêve de la métempsycose l'avoit rendu encore plus douteux, les conjectures des stoïciens sur la nature de l'âme, avoient augmenté l'incertitude, enfin, les objections d'Epicure avoient achevé de détruire la foi à l'immortalité parmi les païens. Les Juifs, grossièrement attachés aux promesses temporelles que Dieu leur avoit faites, portoient difficilement leurs espérances plus loin : la secte des saducéens, fruit pernicieux de la philosophie des Grecs, et qui n'espéroit rien après cette vie, faisoit chaque jour de nouveaux progrès. Jésus-Christ parut, les doutes s'évanouirent, la foi se ranima, la raison frappée d'un rayon de lumière parvint à démontrer enfin une vérité qu'elle n'avoit sentie qu'en tâtonnant, l'homme rentra dans ses droits, et, les yeux fixés sur le prix de la vertu, il apprit à mépriser et à braver la mort.

§ V.

Quand on sait à quel excès l'épicuréisme spéculatif et pratique étoit porté, jusqu'où alloit la corruption des mœurs, on sent la sagesse et la

nécessité des leçons du Sauveur. Ce divin maître porte le remède à la racine du mal, il s'attache à étouffer la sensualité et les passions jusque dans leur source. Il fait consister la béatitude dans la victoire sur ces ennemis domestiques, il appelle heureux, non ceux qui possèdent des richesses, mais ceux qui ont le courage de s'en détacher; non ceux qui ont l'autorité et l'empire sur leurs semblables, mais ceux qui gagnent les cœurs par la douceur; non ceux qui passent leur vie dans les plaisirs, mais ceux qui savent pleurer et souffrir avec patience. Il canonise la justice, la modération, la miséricorde, la compassion envers les misérables, la pureté du cœur, le caractère pacifique; il promet le royaume des cieux à ceux qui souffrent persécution pour la justice [1]. Morale désolante pour les âmes énervées par la volupté, mais absolument nécessaire.

1.° Il s'agissoit de former des disciples capables d'établir l'évangile malgré l'opposition de toutes les puissances de la terre; les premiers Chrétiens devoient s'attendre aux persécutions, aux mépris, aux outrages, aux tourmens, aux supplices. Selon l'opinion des Juifs sensuels et des païens voluptueux, cette destinée devoit paroître un effet de la colère du ciel, un signe de réprobation; les uns et les autres n'ont cessé de reprocher aux Chrétiens la haine publique qui les poursuivoit, l'abandon dans lequel leur Dieu les laissoit; Celse et Julien triomphent sur ce point. Quelle tentation pour les disciples du Sauveur, s'ils n'avoient pas été prémunis par les leçons et les exemples de leur maître? « Si nous n'avons rien à espérer qu'en ce « monde, dit l'un d'entre eux, nous sommes les « plus misérables de tous les hommes [2]. » Le

(1 Matt., c. 5, ℣. 3, et suiv. — (2 1. Cor., c. 15, ℣. 19.

conseil qu'il leur donne de renoncer à tout, de se faire violence sur tout, de s'attendre à toutes sortes d'épreuves, étoit donc un précepte et une loi à leur égard; sans ce courage héroïque, ils ne pouvoient réussir dans leur ministère.

2.° Dans les siècles corrompus par le luxe et par l'usage immodéré des plaisirs, il est besoin d'une morale plus mâle et plus austère que chez des peuples sages et tempérans par habitude. Plus les passions s'efforcent de rompre le lien qui les captive, plus il est nécessaire de le resserrer [1]. Les philosophes qui avoient calqué leurs leçons sur les mœurs de leur siècle, avoient tout perdu; l'excès de leur relâchement ne pouvoit être corrigé que par une morale inflexible. Un homme ne peut être vertueux à demi au milieu d'une nation dépravée; il faut ou pousser la vertu jusqu'à l'héroïsme, ou suivre le torrent des mœurs publiques. C'étoit donc une sagesse supérieure de la part de Jésus-Christ de ne point renfermer la morale dans les bornes étroites de la loi naturelle, mais d'y ajouter des conseils et des règles de perfection capables de soutenir la vertu dans les siècles même les plus corrompus. Un Dieu qui instruit ne doit point parler comme les hommes; lorsqu'il offre des secours et des récompenses, il a droit d'exiger des vertus supérieures aux forces de la nature.

3.° L'effet ordinaire du luxe est d'augmenter les vices des grands et les souffrances du peuple; celui-ci pour lors a besoin de consolation, ceux-là de leçons qui les répriment et les humilient; de-là on conçoit l'effet que l'évangile a dû produire sur les uns et les autres. Il fut plus aisément embrassé par le peuple qui y trouvoit une consolation

(1 Nos préceptes sont quelquefois outrés, dit Sénèque, afin qu'on les réduise à leur juste valeur. *De Benef.*, l. 7, c. 22.

dans ses peines, très-peu goûté par les grands qui y voyoient leur condamnation. Comme nous avons hérité des vices de la Grèce et de l'Italie corrompue, le même phénomène doit se renouveler aujourd'hui. Les grands, énervés par les plaisirs, les riches, oppresseurs de la société, les philosophes, adulateurs des vices de leur siècle, préfèrent la morale d'Epicure à celle de Jésus-Christ; cela doit être, leur vain triomphe est une preuve de plus en faveur de sa morale.

§ VI.

Pour la rendre odieuse et ridicule, ils commencent par la défigurer. Ils supposent que par ces paroles : *Bienheureux les pauvres d'esprit*, Jésus-Christ entend ceux qui ont peu d'esprit, les ignorans et les imbéciles; c'est ainsi, disent-ils, que l'église l'a toujours entendu [1].

Imposture; le grec πνεῦμα, le latin *spiritus*, n'ont jamais eu le sens que nous donnons au mot *esprit*, ils ne désignent ni l'intelligence, ni la pénétration, ni les connoissances. Dans S. Luc, Jésus-Christ dit simplement : *Bienheureux les pauvres.... malheur à vous, riches, qui avez votre consolation*, etc. [2]. Par la pauvreté d'esprit, jamais l'église n'a entendu autre chose que le détachement des richesses.

Est-ce donc un crime d'être riche, s'écrient nos censeurs? Non, sans doute; mais, dans plusieurs circonstances, c'est un malheur, puisque c'est une tentation à laquelle peu de personnes savent résister. Le luxe toujours attaché aux richesses, la mollesse et l'orgueil qu'elles inspirent, la crainte

(1 Histoire critiq., c. 10, p. 165, 184. — (2 Luc, c. 6, v. 20, 24.

de les perdre et de souffrir, ne sont certainement pas des vertus. Ce n'est pas sans raison que Jésus-Christ disoit : « Qu'il est difficile à un riche d'en-« trer dans le royaume des cieux !.... Cela est « impossible aux forces humaines, mais rien n'est « impossible à Dieu [1]. » Platon jugeoit de même qu'il est impossible qu'un homme riche à l'excès soit un grand homme de bien [2].

Selon l'auteur de l'histoire critique, Jésus-Christ prêchoit la douceur, la paix, la charité, l'aumône par intérêt; sa subsistance et ses succès en dépendoient [3].

Réponse. Un législateur qui savoit nourrir des milliers d'hommes par miracle, ne devoit pas craindre de manquer de subsistance; lui qui connoissoit les plus secrètes pensées des cœurs, n'avoit pas besoin d'artifices ni d'hypocrisie pour les gagner. Loin de compter sur ces moyens, il a prédit l'opposition constante que le monde formeroit à sa doctrine et à sa morale. Nos philosophes ont loué la pauvreté fastueuse et la malignité de Diogène; ils calomnient la pauvreté humble et bienfaisante du Fils de Dieu. S'il ne promet d'autre bonheur que d'être haï, persécuté, méprisé, diffamé [4], par quel attrait a-t-il donc gagné des disciples? Zénon fut admiré, parce qu'en prêchant l'abstinence, il trouva des sectateurs : *Esurire docet et discipulos invenit;* on veut nous persuader que les succès de Jésus n'ont rien de surprenant.

(1 Matt., c. 19, ℣. 23. Luc, c. 18, ℣. 24. — (2 Celse dans Orig., l. 6, n.° 16. — (3 Hist. crit., c. 10, p. 167. — (4 Ibid.

§ VII.

Jésus, continue le même censeur, ne tenta point d'abord d'abolir la loi de Moïse, il n'en étoit pas encore temps; ce dessein ne lui est venu que dans la suite [1].

Réponse. Jamais Jésus-Christ n'a voulu abolir la loi morale de Moïse, il a éclairci et confirmé tous les préceptes du décalogue. Quand à la loi cérémonielle, nous avons prouvé qu'elle devoit être abolie; Dieu lui-même en a rendu la pratique impossible. On nous demande pourquoi nous avons horreur du judaïsme, pendant que Jésus-Christ l'a observé. Parce que nous ne sommes pas nés Juifs. Jésus l'a observé, parce que les lois cérémonielles, civiles et politiques des Juifs ne devoient être abolies que par la ruine de leur république; il a suffisamment fait connoître que Dieu n'y attachoit plus aucun mérite.

Dieu, dit le philosophe Celse, avoit commandé aux Juifs par Moïse d'amasser des richesses, d'asservir les autres peuples, d'exterminer leurs ennemis; Jésus a donné des lois contraires, il condamne l'amour des richesses, des honneurs, de la gloire, défend de penser au lendemain, et de se venger d'une injure [2].

Réponse. Dieu, par Moïse, donnoit aux Juifs non-seulement des lois morales et religieuses, mais des lois civiles, nationales et politiques; Jésus, au contraire, donnoit des lois morales et religieuses, non à un corps de nation, mais à tous les hommes. Un déiste même a fait cette observa-

(1 Hist. critiq., c. 10, p. 167. *Munimen fidei*, II. part., c. 18. Celse dans Origène, l. 2, n.° 6 et 7. — (2 Ibid., l. 7, n.° 18.

tion [1]. L'objet de ces lois différentes ne peut être le même. Ce qui est permis, louable, avantageux à un corps de nation, ne l'est plus aux particuliers. D'ailleurs, plusieurs des maximes de Jésus-Christ sont des conseils, et non des lois; nous le ferons voir ci-après.

Mais disent les Juifs et leurs copistes, Jésus ou ses apôtres ont retranché ou changé des points essentiels de la loi de Moïse, la circoncision, l'abstinence de certaines viandes, la célébration du sabbat ou du samedi, etc.... [2].

Réponse. En parlant des lois cérémonielles de Moïse dans la seconde partie de notre ouvrage, nous avons fait voir que loin d'être essentielles, elles n'étoient utiles que relativement au temps, au lieu, aux circonstances dans lesquelles elles ont été portées. L'abstinence de certains animaux étoit une police relative au climat; la circoncision étoit destinée à distinguer la postérité d'Abraham d'avec les autres nations; elle devoit donc cesser lorsque toutes les nations seroient réunies dans une même religion. Le choix du jour consacré au service de Dieu étoit indifférent; il a été convenable de choisir le dimanche en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ. Il est étonnant que les incrédules apuient les préventions des Juifs en faveur de la loi rituelle, eux qui affectent un mépris décidé pour toutes les pratiques du culte extérieur.

(1 Lettres écrites de la Montagne, p. 31. — (2 Histoire critiq., c. 10, p. 180. *Munimen fidei*, II. part., c. 18, etc. Celse dans Origène, Julien dans S. Cyrille.

§ VIII.

Il est injuste, dit notre critique, de punir du même supplice l'homme qui se met en colère et le meurtrier.

Réponse. Un meurtrier étoit puni de mort; jamais Jésus-Christ n'a ordonné ce supplice pour un homme qui se met en colère. Il ne compare point péché à péché, ni châtiment à châtiment, mais il décide que la même loi qui défend l'homicide, défend aussi la colère et les sentimens de vengeance.

La restriction du divorce au seul cas d'adultère, est une loi très-dure et très-nuisible au bonheur des conjoints; c'est l'avis de tous nos moralistes philosophes.

Réponse. Le mariage est destiné non-seulement au bonheur des conjoints, mais à l'avantage des enfans de la société; le divorce est contraire à tous les trois; nous l'avons prouvé en parlant de la polygamie.

Il est absurde, disent-ils, de faire un crime du simple désir, surtout quand on ne suppose point la liberté de l'homme; Jésus ne s'est point expliqué sur cet article important, il dit même que l'homme ne peut disposer d'un seul cheveu de sa tête : S. Paul dans plusieurs endroits établit la fatalité sous le nom de prédestination.

Réponse. Jésus-Christ enseigne que les justes seront éternellement récompensés de leurs vertus, les méchans punis de leurs crimes, et que Dieu est juste; donc il suppose la liberté de l'homme. Il dit qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de rendre un de ses cheveux blanc ou noir, et cela est vrai. Nous prouverons ailleurs que la prédestination dont

parle S. Paul, n'impose aucune nécessité. Le seul désir réfléchi des voluptés sensuelles est condamnable, parce que celui qui s'y livre cherche dans ce désir même une partie de la satisfaction qu'il se promet dans la consommation du crime.

C'est un remède bien étrange de se couper ou de s'arracher un membre toutes les fois qu'il est pour nous une occasion de péché ou de scandale; il contredit le précepte de ne point attenter à notre vie. Origène est blâmé par les Chrétiens mêmes de s'être mutilé pour conserver la chasteté.

Réponse. Aussi personne n'a pris à la lettre la maxime de Jésus-Christ, pas même les Juifs; en quel sens peut-on dire qu'un de nos membres nous scandalise? C'est donc une parabole pour nous enseigner qu'il faut sacrifier ce que nous avons de plus cher, lorsque c'est pour nous une occasion de péché. Ce n'est point ce passage qui a séduit Origène, mais celui où il est dit qu'il y a des eunuques qui se sont mutilés pour le royaume de Dieu. Que prouve son erreur contre une leçon qui est assez intelligible d'ailleurs.

Le conseil ou le précepte de ne rien posséder, de ne rien amasser de ne point songer au lendemain, seroit très-nuisible pour les familles; cela ne convient qu'à quelques fainéans assurés de vivre aux dépens du public, aux prêtres, aux moines qui ont le travail en horreur.

Réponse. Jésus-Christ ne donne point ce précepte aux familles, mais aux apôtres et aux ministres de l'évangile. Si on les voyoit occupés du commerce, des arts, des moyens de s'enrichir, on crieroit encore plus fort. Les fainéans qui ne remplissent point les devoirs de leur état sont coupables sans doute, mais les apôtres ont été très-laborieux; et il y a des fainéans parmi les philosophes comme partout ailleurs.

§ IX.

Jésus-Christ, selon eux, interdit à l'homme la juste défense de sa personne et de ses droits, en disant qu'il ne faut point résister aux méchans, qu'il faut tendre l'autre joue quand on vous frappe, abandonner le manteau à celui qui veut enlever la tunique, etc. C'est renverser les lois de la société, ouvrir la porte aux iniquités et aux crimes, rendre inutile l'exercice de la justice. Avec de telles maximes un peuple ne subsisteroit pas dix ans [1].

Celse dit, que ce conseil de l'évangile n'est qu'un commentaire grossier de la maxime de Platon, qu'il ne faut point repousser une injure par une autre injure [2].

Réponse. Cependant les apôtres ont suivi ces maximes, ont souffert sans se plaindre les injustices et les persécutions, et la société n'en a pas moins subsisté; quand ils auroient imploré la justice, on ne la leur auroit pas rendue, puisqu'en les mettant à mort, on croyoit faire une œuvre agréable à Dieu [3]. Ceux qui, en pareille circonstance, ont eu le courage de les imiter, n'ont pas eu lieu de s'en repentir, ils ont été plus sages que ceux qui se trouvent *réduits à l'hôpital par vingt procès gagnés.* L'auteur même de l'objection semble leur applaudir [4].

Il est aisé, dit-il, de voir à présent que les promesses faites aux Juifs par Moïse au nom de la divinité, n'ont pas été vérifiées à la lettre, et ne sont qu'allégoriques; mais ce n'est pas du Fils de Dieu que les Juifs devoient apprendre cette vérité

(1 Hist. crit., c. 8, p. 152. *Munimen fidei*, II. part., c. 37. — (2 Dans Origène, l. 7, n.° 58. — (3 Joan., 16, ℣. 2. — (4 Hist. crit., c. 10, p. 174.

fatale. Une fois trompés, ils ont dû craindre de l'être encore. Comme Jésus, Moïse avoit fait des promesses confirmées par des miracles, cependant elles se sont trouvées fausses; c'étoit une présomption fâcheuse contre celles de Jésus-Christ.

Réponse. L'auteur devoit commencer par prouver que les Juifs ont été trompés par Moïse, et que ses promesses se sont trouvées fausses; jamais les Juifs ne l'ont cru, ils ne le croient pas encore.

De qui devoient-ils apprendre le vrai sens de ces promesses, sinon du Fils de Dieu? Ont-ils dû se flatter qu'ils en prenoient mieux le sens que le Messie envoyé de Dieu pour les instruire? Dans notre seconde partie, nous avons démontré les inconséquences et les contradictions dans lesquels ils sont tombés.

La nature spirituelle de ces promesses n'est point une vérité fatale, mais consolante pour tout homme qui croit une autre vie; des épicuriens seuls préférent les biens de ce monde aux biens éternels : voilà ce qu'ont fait les Juifs imités par les incrédules.

§ X.

De ces savantes observations l'historien critique conclut, « qu'il n'est pas surprenant que la morale « surnaturelle et merveilleuse de Jésus ait été « applaudie par ceux qui l'entendirent. Elle s'adres- « soit aux pauvres, aux gens de la lie du peuple, à « des misérables, une morale austère et stoïque « doit plaire à des malheureux, elle transforme en « vertu leur situation habituelle, elle flatte leur « vanité, elle les énorgueillit dans leur misère; « elle les endurcit contre les coups du sort; elle « leur persuade qu'ils valent bien mieux que les

« riches qui les maltraitent, et que la divinité qui « se plaît à voir souffrir les hommes, préfère les « malheurex à ceux qui jouissent du bonheur [1]. »

Réponse. Voilà donc le crime dont Jésus-Christ est coupable; il a consolé les malheureux que nos philosophes réduisent au désespoir en leur apprenant qu'ils n'ont rien à espérer dans une autre vie.

Il leur a persuadé que leurs souffrances n'étoient point une preuve d'oubli, d'abandon, ni de haine de la part de la divinité; que par la patience ils pouvoient mériter une éternité de bonheur. Il devoit sans doute enseigner, comme les matérialistes, que ces peines sont un arrêt irrévocable du sort, l'ouvrage d'une nature marâtre, contre laquelle il n'y a point de remède. Jésus a prêché une morale austère et stoïque, propre à rendre les hommes courageux et bienfaisans; et les incrédules veulent une morale épicurienne, qui canonise leurs passions et leur égoïsme. Jamais ils ne pardonneront à l'évangile l'opprobre dont il les couvre.

Cependant ils travaillent, de leur côté, à inspirer beaucoup d'orgueil aux misérables. Ils déclament contre les princes, les grands, les ministres, et leur attribuent l'infortune des peuples; ils disent qu'un gouvernement, qui ne rend pas les hommes bons et heureux, perd le droit de leur commander, que le peuple a un droit inaliénable de faire rendre compte et d'ôter l'autorité à ceux qui en abusent, etc. Ainsi, selon eux, Jésus-Christ est répréhensible, parce qu'il console les malheureux; et un philosophe est louable, lorsqu'il travaille à les révolter.

La morale de l'évangile, dit notre auteur, n'est suivie à la lettre que par un petit nombre de fanatiques, de frénétiques ennemis d'eux-mêmes et parfaitement inutiles aux autres.

(1 Hist. crit. c. 10, p. 185.

Cependant il ne trouve point étonnant que la morale de Jésus ait été applaudie par ceux qui l'entendirent et reçue par tant de gens [1]. Il paroît donc tout simple que tant de gens soient devenus fanatiques, frénétiques et ennemis d'eux-mêmes.

Selon lui, la doctrine effrayante des châtimens éternels ne trouva point de contradicteurs, parce que les superstitieux aiment à trembler; elle ne déplaît pas même aux personnes heureuses qui admirent la doctrine de Jésus, bien assurées d'en éluder la pratique.

Ainsi, à son avis, les uns admirent et goûtent cette doctrine, parce qu'ils veulent trembler; les autres, parce qu'ils savent un moyen de n'avoir jamais peur : les premiers parce qu'ils sont frénétiques, les seconds, parce qu'ils sont sages. Elle plaît donc à tout le monde, précisément parce qu'elle est absurde et fausse.

Selon lui enfin, ces paroles : *Craignez celui qui peut jeter votre corps et votre âme dans l'enfer,* devoient paroître inintelligibles dans une langue, où l'âme est prise pour le sang, ou pour ce qui fait la vie. Il blâme Jésus-Christ de n'avoir pas fait une dissertation sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Ensuite il observe, dans une note, que les pharisiens admettoient, non une vraie résurrection, mais une *transmigration* des âmes, à la façon de Pithagore [2].

Réponse. Si chez les Juifs l'âme n'étoit rien que le sang, les pharisiens admettoient donc une transmigration du sang, ou une résurrection, en vertu du sang transvasé. Cependant, ils applaudirent à Jésus, lorsqu'il réfuta les saducéens, et qu'il enseigna qu'après la résurrecrion, les justes seront semblables aux anges de Dieu [3]. Il n'est point

(1 Histoire critique, c. 10, p. 187. — (2 Ibid., p. 189. — (3 Matt., c. 22, ỳ. 34. Marc, c. 12, ỳ. 28. Luc, c. 20, ỳ. 39.

question là de transmigration, ni de résurrection par métaphore; il n'est plus besoin de dissertation sur l'immortalité de l'âme.

Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que l'auteur de l'histoire critique nous donne ces difficultés comme *très-embarrassantes;* pour nous, elles nous paroissent enfantées dans un accès de délire.

§ XI.

Il dit que la distinction entre les préceptes et les conseils, entre ce que Jésus-Christ commande à ses apôtres, et ce qu'il propose comme une perfection au commun des hommes, est une subtilité imaginée par les théologiens, pour sauver l'absurdité de la morale évangélique, et à laquelle Jésus-Christ n'a jamais pensé lui-même [1]. D'autres soutiennent la nécessité de faire cette distinction, et alors, disent-ils, la morale chrétienne n'est rien autre chose que la loi naturelle, gravée dans le cœur de tous les hommes [2].

Réponse. En attendant que nos divers oracles se soient accordés, voyons si Jésus n'a pas fait lui-même cette distinction. « Un jeune homme fort « riche vint lui demander ce qu'il devoit faire « pour obtenir la vie éternelle; Jésus lui dit : « *Gardez les commandemens.* Je les ai gardés dès « ma jeunesse, répliqua ce prosélyte; que me « manque-t-il encore? *Si vous voulez être parfait,* « lui dit Jésus, allez vendre ce que vous possédez, « donnez-le aux pauvres, vous aurez un trésor dans « le ciel; venez, et suivez moi [3]. » Ce que Jésus

(1 Histoire critique, c. 10, p. 178. — (2 Encyclopédie, Vingtième article ajouté, p. 858. — (3 Matt., c. 19, ℣. 16. Marc, c. 10, ℣. 17. Luc, c. 18, ℣. 18.

lui conseilloit de faire, n'étoit donc pas nécessaire pour obtenir la vie éternelle, mais pour pratiquer la perfection, et pour être admis au ministère des apôtres.

Pendant que les matérialistes invectivent contre la morale de Jésus-Christ, les déistes soutiennent qu'elle est dans le fond la même que celle des anciens philosophes, et Lactance le fait remarquer. Ils ajoutent que, dans les écrits de ces sages, la morale est prouvée, développée, appuyée sur le raisonnement, proposée dans un style plus attrayant que celui de l'évangile, plus propre, par conséquent, à nous instruire.

Réponse. Nous prions le lecteur de se rappeler l'examen que nous avons fait de la morale des philosophes, dans la première partie de notre ouvrage, et de confronter leurs leçons avec le cinquième chapitre de S. Matthieu, et les suivans. Théodoret et d'autres pères de l'église ont fait ce parallèle [1]. Nous convenons avec Lactance, qu'en prenant l'évangile pour règle, en choisissant ce qu'il y a de bon dans les philosophes, et en laissant de côté leurs erreurs, on peut former un code de morale assez pure; mais il ne seroit pas complet. Quelle morale aurons-nous sur la sainteté du mariage, sur l'éducation des enfans, sur la vengeance, sur le droit des gens, etc. Aucun philosophe n'est à couvert de censure, à l'égard de tous ces points. Si, au lieu de l'évangile et des catéchismes, on mettoit entre les mains du peuple les dialogues de Platon, ou le livre *des devoirs* de Cicéron, nous voudrions voir les prodiges qu'opéreroit la morale prouvée, creusée, raisonnée, quintessenciée des philosophes.

Vous nous reprochez, disoit Arnobe aux païens,

(1 Théod. Thérap., neuvième disc., p. 615.

le style barbare et grossier de nos livres; mais cette prétendue barbarie a converti le monde : les phrases de vos philosophes sont des remèdes brillans qui n'ont guéri aucun malade [1]. La morale n'est point prouvée dans l'évangile; Dieu a-t-il donc besoin de prouver ses lois? « Nos livres « saints, dit Lactance, sont réduits en maximes « courtes et simples. Il ne convenoit pas que Dieu, « parlant aux hommes, employât des raisons et « des preuves pour appuyer ses oracles, comme « si l'on pouvoit douter de ce qu'il dit; mais il a « parlé comme il appartient au souverain arbitre « de toutes choses, auquel il ne convient point « d'argumenter, mais de dire la vérité; il a parlé « en Dieu [2]. »

S. Augustin a donné en peu de mots le précis de la morale de l'évangile, tiré des exemples de Jésus-Christ. « Les hommes, dit-il, désiroient des « richesses pernicieuses, Jésus-Christ a voulu être « pauvre; ils ambitionnoient les honneurs et le « pouvoir, il n'a pas voulu être roi; ils regardoient « une nombreuse famille comme un grand bien, il « a renoncé au mariage et à l'espérance d'une « postérité. Leur orgueil redoutoit les outrages, il « en a souffert de toute espèce; une injure leur « paroissoit insupportable, y en a-t-il une plus « sensible que d'être condamné injustement? Ils « avoient en horreur les souffrances, il a supporté « la flagellation et un cruel supplice; ils crai- « gnoient la mort, il l'a subie : la croix leur sem- « bloit une mort infâme, il a été crucifié. Les « choses que nous recherchions avec le plus d'ar- « deur, il les a rendues méprisables en y renonçant; « tout ce que nous évitions injustement et par

(1 *Adv. Gentes*, l. 1, *sub finem.* — (2 *Div. instit.*, l. 3, c. 1.

« erreur, il a su l'adoucir en le souffrant. Nous ne « pouvons plus pécher qu'en désirant ce qu'il a « méprisé ; ou en fuyant ce qu'il a supporté : sa « vie humaine et terrestre a été la règle et le « modèle des mœurs. Sa résurrection démontre « que rien de la nature humaine ne périt dès que « Dieu l'a sauvé, que toute la nature obéit à son « créateur, ou pour punir le péché, ou pour déli- « vrer l'homme, et avec quelle facilité le corps est « soumis à l'âme, lorsqu'elle-même est soumise « à Dieu [1]. »

Nous reviendrons encore dans la suite à la morale chrétienne et aux effets qu'elle a produits dans la société ; un objet aussi essentiel doit être traité sous toutes les faces sous lesquelles il a plu aux incrédules de l'envisager. L'un d'entre eux convient, qu'en tordant le sens de l'évangile et en le prenant de travers, on peut en tirer des maximes abominables [2] ; mais cette manière de procéder ne fera jamais honneur à nos adversaires.

ARTICLE III.

DE LA CONDUITE DE JÉSUS-CHRIST, OU DES EXEMPLES DE VERTU QU'IL A DONNÉS.

§ I.

Le plus célèbre de nos philosophes, après avoir souvent lancé des traits contre Jésus-Christ et la religion, s'est cru obligé d'en faire l'apologie ;

(1 *De verâ Relig.*, c. 16. — (2 Lettres écrites de la Montagne, p. 40.

voici le tableau qu'il a tracé de la conduite de ce divin maître. « Presque toutes les paroles et les « actions de Jésus-Christ prêchent la patience, la « douceur, l'indulgence. C'est le père de famille « qui reçoit l'enfant prodigue ; c'est l'ouvrier qui « vient à la dernière heure, et qui est payé comme « les autres ; c'est le Samaritain charitable : lui-« même justifie ses disciples de ne pas jeûner ; il « pardonne à la pécheresse ; il se contente de « recommander la fidélité à la femme adultère ; il « daigne même condescendre à l'innocente joie « des convives de Cana, qui, étant déjà échauffés « de vin, en demandent encore ; il veut bien faire « un miracle en leur faveur.

« Il n'éclate pas même contre Judas qui doit le « trahir ; il ordonne à Pierre de ne jamais se servir « de l'épée ; il réprimande les enfans de Zébédée, « qui, à l'exemple d'Elie, vouloient faire descen-« dre le feu du ciel sur une ville qui n'avoit pas « voulu les loger.

« Enfin il meurt victime de l'envie. Si on ose « comparer le sacré avec le profane, et un Dieu « avec un homme, sa mort, humainement par-« lant, a beaucoup de rapport à celle de Socrate. « Le philosophe grec périt par la haine des so-« phistes, des prêtres et des premiers du peuple ; « le législateur des Chrétiens succomba sous la « haine des scribes, des pharisiens et des prêtres. « Socrate pouvoit éviter la mort, et il ne le voulut « pas ; Jésus-Christ s'offrit volontairement. Le « philosophe grec pardonna non-seulement à ses « calomniateurs et à ses juges iniques, mais il les « pria de traiter un jour ses enfans comme lui-« même, s'ils étoient assez heureux pour mériter « leur haine comme lui ; le législateur des Chré-« tiens, infiniment supérieur, pria son Père de « pardonner à ses ennemis....

« Socrate avoit traité les sophistes d'ignorans, « et les avoit convaincus de mauvaise foi; Jésus, « usant de ses droits divins, traita les scribes et « les pharisiens d'hypocrites, d'insensés, d'aveu- « gles, de méchans, de serpens, de race de vipè- « res. »

« Socrate ne fut point accusé de vouloir fonder « une secte nouvelle; on n'accusa point Jésus « d'avoir voulu en introduire une. Il est dit que « les princes des prêtres et tout le conseil cher- « choient un faux témoignage contre Jésus pour « le faire périr. Or, s'ils cherchoient un faux « témoignage, ils ne lui reprochoient donc pas « d'avoir prêché publiquement contre la loi. Il « fut en effet soumis à la loi de Moïse depuis son « enfance jusqu'à sa mort.... Il observa tous les « points de la loi; il fêta tous les jours du sabbat; « il s'abstint des viandes défendues; il célébra « toutes les fêtes, et même avant sa mort il avoit « célébré la pâque. On ne l'accusa ni d'aucune « opinion nouvelle, ni d'avoir observé aucun rite « étranger. Né Israélite, il vécut constamment en « Israélite [1]. »

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si tous les traits de ce tableau sont également justes; mais il est toujours bon de savoir ce qu'ont pensé les incrédules lorsqu'ils ont parlé de sang froid des vertus du Sauveur. L'auteur d'Emile et celui de l'homme, en ont fait le même éloge [2].

(1 Traité sur la tolérance, c. 14, p. 149. — (2 Emile, tome III, p. 165. Lettres écrites de la Montagne, p. 21, 71, 117. De l'homme, par Helvet, tome I, p. 305 et 556.

§ II.

Sur la fin de la seconde année de sa prédication, Jésus-Christ, attaqué par les docteurs de la loi, les défioit de trouver quelque chose à blâmer dans sa conduite. *Qui de vous*, leur dit-il, *me convaincra de péché* [1]? Il les accusoit lui-même de corrompre la loi, d'en imposer au peuple par leur hypocrisie, de n'entendre ni la doctrine de Moïse, ni celle des prophètes; il leur reprochoit à ce moment même le dessein qu'ils avoient formé de le perdre. Il n'est pas à présumer que des ennemis aussi violens l'aient épargné dans une circonstance où il leur faisoit des leçons aussi humiliantes.

Ils lui disent qu'il est possédé du démon et un vrai Samaritain; qu'il se met au-dessus d'Abraham et des prophètes; ils veulent le lapider. Dans d'autres disputes aussi vives, ils prétendent que Jésus viole le sabbat, en guérissant les malades, qu'il méprise les traditions des anciens, qu'il est ami des publicains et des pécheurs, qu'il chasse les démons par l'entremise du prince de ces mauvais esprits, qu'il blasphême en se faisant égal à Dieu. S'ils avoient eu d'autres griefs, les évangélistes, assez sincères pour rapporter ceux-ci, n'auroient pas tu les autres. Dans les écrits postérieurs des Juifs, nous n'en trouvons pas de plus solides; la gloire d'en inventer de nouveaux étoit réservée aux incrédules du dix-huitième siècle.

Lorsqu'il s'agit de former un jugement sur le caractère et la conduite d'un personnage célèbre, ce n'est point à ses ennemis ni à ses rivaux que l'on doit s'en rapporter. Il faut peser les faits et les circonstances, juger des intentions par les actions

(1 Joan., c. 8, ℣. 46.

mêmes, et non des actions par les intentions secrètes. S'il étoit permis de prêter des motifs odieux aux démarches les plus innocentes, d'altérer l'histoire, de donner une tournure maligne à tous les discours, quel homme seroit sûr de sa réputation? Le plus sage, le plus vertueux pourroit être peint sous les traits d'un scélérat.

L'agneau innocent qui a donné son sang pour les iniquités du monde, et qui a prié pour ses bourreaux, nous défend d'employer pour le venger d'autres armes que les siennes, la patience et la vérité. Par-là il a triomphé de ses anciens ennemis; puissent-elles opérer le même effet sur ses accusateurs modernes!

Déjà nous avons réfuté les soupçons jetés sur la pureté de sa sainte Mère et sur le mystère de l'incarnation; l'indifférence prétendue de Joseph pour son fils adoptif est une imposture : le dessein que Jésus auroit formé de tromper l'univers aux dépens de sa propre vie, sans intérêt et sans motif, répugne à la nature. L'accusation de magie, si souvent répétée par les Juifs et par Celse, est absurde. Il faut voir si nos incrédules font des reproches plus sensés.

§ III.

Avant d'en venir au détail, il est à propos de faire attention à la différence qu'il y avoit entre les mœurs des Juifs et les nôtres; cette différence en produit beaucoup dans le ton de la société. Chez les nations civilisées par les arts, par le commerce des étrangers, par la fréquentation des deux sexes, la politesse des discours et des procédés fait partie de l'éducation commune. Telle façon de parler qui sembleroit injurieuse parmi nous, ne feroit aucune

impression chez un autre peuple. La manière dont les héros se traitent dans l'Iliade n'est pas supportable selon nos mœurs; le style de notre ancienne chevalerie est fort différent du nôtre. Sur ce point les Juifs n'étoient pas plus polis que les anciens Grecs, ou que les François du douzième siècle.

De même, moins les peuples sont civilisés, plus l'autorité paternelle est absolue : on le voit par les mœurs des différentes nations. Dans cet état de société, la cordialité mutuelle entre les pères et les enfans ne peut être aussi parfaite, ni les procédés aussi compassés que dans les familles où l'autorité paternelle est tempérée par les lois [1]. Telle expression qui semble peu respectueuse parmi les grands, est sans conséquence parmi le peuple.

Faute d'avoir fait ces réflexions, nos critiques se scandalisent très-mal à propos de plusieurs traits de l'histoire sainte, ou de quelques expressions qu'ils lisent dans les évangiles. Les réponses que Jésus-Christ fait à sa mère, qui lui représentoit l'embarras des époux de Cana, à la Cananéenne qui lui demandoit un miracle, à S. Pierre qui étoit révolté de la prédiction que Jésus faisoit de ses souffrances ; plusieurs reproches qu'il fait aux Juifs peuvent paroître durs et violens dans nos langues et dans nos mœurs modernes : ils ne l'étoient point chez les Juifs. Parce que ces expressions sentent parmi nous la colère et la grossièreté, il ne s'ensuit pas que Jésus, en les prononçant, ait été fâché ou grossier; il s'ensuit seulement que les Juifs n'étoient pas les François du dix-huitième siècle.

Le Fils de Dieu, venu pour instruire les hommes,

(1 Observations sur les commencemens de la société, par Millar, c. 2, sect. 1, p. 133.

a pu, sans crime et sans indécence, prendre les mœurs du peuple chez lequel il étoit né, et vivre comme les Juifs en tout ce qui n'étoit contraire ni à la loi naturelle, ni à la loi de Moïse. C'est de ce principe qu'il faut partir pour juger sensément de ses discours et de ses actions.

§ IV.

Mais quand on ne craint point de calomnier, il n'est pas nécessaire de prendre tant de précautions. Voici le portrait que l'historien critique a tracé du caractère personnel de Jésus-Christ.

Après avoir renouvelé les soupçons qu'il a jetés sur la chasteté de Marie et sur la naissance de son Fils, il dit qu'il y a tout lieu de croire qu'elle lui apprit dans la suite sa descendance de David, et peut-être les circonstances merveilleuses qui pouvoient, en justifiant la mère, allumer l'enthousiasme de l'enfant. Ainsi Jésus put de très-bonne heure être vraiment persuadé de la noblesse de sa race et du merveilleux dont sa naissance avoit été accompagnée. Ces idées ont pu enflammer son ambition par la suite, et peu à peu lui faire accroire qu'il étoit vraiment destiné à jouer un grand rôle dans son pays. Il acheva de se confirmer dans ces notions sublimes, et de s'enivrer de plus en plus par la lecture des prophéties obscures et par l'étude des traditions répandues parmi les Juifs. Il est donc très-possible qu'il se soit cru appelé par la divinité, et désigné par les prophètes pour être le réformateur, le chef, le Messie d'Israël.

Quelques savans ont soupçonné Jésus d'avoir puisé sa morale et sa science chez une espèce de moines ou cénobites juifs, appelés thérapeutes ou esséniens : il y a une conformité frappante entre

ce que Philon nous dit de ces pieux enthousiastes et les préceptes sublimes de notre héros.

Au milieu d'une nation ignorante, superstitieuse, perpétuellement repue d'oracles et de promesses pompeuses, misérable pour lors, et mécontente du joug des Romains, continuellement flattée de l'attente d'un libérateur, Jésus trouva sans peine des auditeurs, et peu à peu des adhérans. Un fanatique a toujours des conquêtes à faire sur un peuple misérable.

Il connoissoit le foible de ses concitoyens, il leur falloit des prodiges, il en fit à leurs yeux. Des stupides, totalement étrangers aux sciences naturelles, à la médecine, aux ressources de l'artifice, prirent aisément pour des miracles des opérations très-simples, effets des connoissances que Jésus avoit acquises durant le long intervalle dont sa mission fut précédée.

Rien de plus commun dans le monde que la combinaison de l'enthousiasme et de la fourberie; les dévots les plus sincères se permettent souvent des fraudes qu'ils appellent *pieuses*, quand il s'agit de faire réussir ce qu'ils appellent l'œuvre de Dieu. Ainsi l'on a vu tout Paris plein de miracles, de guérisons, de convulsions, de prédictions qui étoient visiblement des fraudes imaginées par de bonnes âmes, dans la vue d'étayer leur parti. Dans la religion comme au jeu, l'on commence par être dupe, et l'on finit par être fripon.

Ainsi un mélange assez constant d'enthousiasme et de fourberie, paroît constituer le caractère de Jésus; c'est celui de tous les aventuriers spirituels qui s'érigent en conformateurs, ou qui se font chefs de secte [1].

Réponse. Il a fallu une forte dose d'enthousias-

(1 Hist. crit. de Jésus-Christ, c. 17, p. 334, et suiv.

me pour tracer un pareil tableau; mais il y est entré quelque chose de plus; on le verra par l'analyse.

§ V.

1.° Jésus a cru, sur la parole de sa mère, non-seulement que sa conception avoit été miraculeuse, et qu'il étoit né du sang de David, mais que des anges avoient annoncé sa naissance; qu'une étoile avoit amené à son berceau des mages de l'Orient; qu'Anne et Siméon l'avoient reconnu pour le rédempteur d'Israël; qu'il avoit été sauvé par miracle du massacre des innocens. Si tous ces faits sont vrais, il n'est pas étonnant qu'en les comparant aux prophéties, Jésus se soit persuadé qu'il étoit vraiment destiné à jouer un grand rôle dans son pays. S'ils sont fabuleux, il faut que Marie, femme d'un simple artisan, ait été bien habile pour forger un roman si conforme aux anciennes prédictions, et pour le mettre dans la tête de son fils. Voilà un enfant bien docile à l'égard d'une mère pour laquelle on suppose qu'il a eu dans la suite fort peu de respect. Si Jésus a cru de bonne foi les fables que sa mère lui contoit, il a dû la respecter infiniment pendant toute sa vie; s'il a eu pour elle de l'indifférence, comme l'historien critique l'en accuse, il n'a donc pas ajouté foi à ses discours.

Ou Joseph a confirmé par son témoignage les récits de son épouse, ou il ne l'a pas fait. Dans le premier cas, il est faux que Joseph ait eu de l'aversion pour la mère et pour l'enfant, comme le même auteur le soutient. Dans le second, Jésus a dû se défier des rêveries de sa mère, il a dû juger par la conduite de Joseph, que Marie lui en imposoit. A moins que Joseph n'ait eu part au complot, il est

impossible que Jésus ait été trompé : en l'accusant d'enthousiasme, d'ambition et de fourberie, on lui fait du moins la grâce de supposer qu'il avoit de l'esprit.

Voilà déjà un commencement de scène assez mal arrangé. Après avoir supposé des aventures qui devoient rendre Marie odieuse à son époux et à son fils, il ne convenoit plus de supposer un complot dans lequel il auroit fallu que ces trois personnages fussent d'accord. N'oublions pas que les parens de Jésus furent d'abord incrédules à sa mission ; cependant ils ne lui ont reproché ni l'opprobre de sa naissance, ni les rêveries de sa mère, ni l'enthousiasme dont on le suppose attaqué. L'historien critique a supposé qu'il y avoit eu un complot entre Jésus et Jean-Baptiste; il a fallu que ce complot fût formé de très-bonne heure. Ces deux hommes ont donc été fourbes avant de devenir enthousiastes.

2.° Jésus s'est enivré d'enthousiasme par la lecture des prophéties *obscures*, et par l'étude des traditions de son pays. Mais s'il a lu dans les prophéties que le Messie devoit naître d'une vierge, descendre de David, venir au monde à Bethléem, paroître dans le temps où l'on étoit pour lors, et que les traditions juives se soient accordées sur tous ces points, il faut que ces prophéties n'aient pas été fort obscures, puisquelles cadroient si bien avec les circonstances de la naissance de Jésus. Il est à craindre que Dieu lui-même n'ait travaillé par ces oracles à inspirer à Jésus l'enthousiasme dont il étoit saisi.

En lisant sa propre histoire dans les prophéties, Jésus a dû y voir que le Messie seroit rejeté par son peuple, couvert d'opprobres et mis à mort; les prophéties et les traditions juives n'étoient ni

moins claires ni moins formelles sur la mort du Messie que sur la naissance. Cette destinée ne paroît pas fort propre à exciter l'ambition.

D'ailleurs cette passion paroît un peu précoce dans Jésus enfant. A l'âge de douze ans il a déjà l'ambition de converser avec les docteurs dans le temple, de les étonner par la sagesse de ses réponses, de paroître tout occupé des desseins de Dieu son Père. Il n'est pas ordinaire de trouver l'enthousiasme, l'ambition et la fourberie combinées dans une tête de douze ans.

§ VI.

3.° Si quelques savans ont soupçonné Jésus d'avoir puisé sa morale et sa science chez les thérapeutes ou chez les esséniens, ils sommeilloient sans doute. Y avoit-il des thérapeutes ou des esséniens à Nazareth? Si Jésus avoit étudié chez eux, ses compatriotes n'auroient pas été si surpris de sa science. « Où cet homme disoient-ils, a-t-il puisé « tant de sagesse et les merveilles qu'il opère? « N'est-ce pas le fils d'un artisan? Marie sa mère « et tous ses parens sont parmi nous; d'où lui est « venue sa doctrine [1]? » Les Juifs de Jérusalem demandent à leur tour : comment cet homme sait-il les lettres sans les avoir apprises [2]? L'évangile dit que Jésus avoit été élevé à Nazareth [3]; il n'y eut jamais dans cette bourgade d'école célèbre dans laquelle Jésus ait pu puiser des connoissances supérieures. Nicodème demandoit si rien de bon pouvoit sortir de Nazareth.

L'historien critique, d'après Celse, et les Juifs reprochent ailleurs à Jésus d'avoir appris la magie

(1 Matt., c. 13. Marc, c. 6. Luc, c. 18. — (2 Joan., c. 7, ℣. 15. — Luc, c. 4, ℣. 16.

en Égypte. Mais Jésus n'a pu être élevé tout à la fois à Nazareth, en Egypte et chez les esséniens. Philon, parlant de ces *pieux enthousiastes*, ne les accuse d'avoir été ni magiciens, ni médecins, ni charlatans; ni occupés à élever des jeunes gens dans l'art de faire des prestiges. L'auteur auroit encore dû nous apprendre en quoi la doctrine des esséniens et celle de Jésus se ressembloient.

4.° Les Juifs vouloient des miracles; Jésus en fit à leurs yeux : ces hommes stupides prirent aisément pour des miracles des opérations très-simples. En effet, guérir des maladies naturellement incurables, éclairer des aveugles-nés, multiplier les pains, ressusciter les morts, sont des opérations très-simples; Jésus les faisoit par une parole. Mais, depuis ce temps-là, on n'a plus vu de thaumaturges juifs, égyptiens, ou esséniens, opérer avec la même simplicité.

Lorsque notre critique a examiné les miracles de Jésus, il n'y a pas montré ce caractère. Il a supposé que Jésus étoit environné tout à la fois de Juifs qui ne croyoient point à son pouvoir, de gens apostés, qui s'entendoient avec lui, de gens stupides, qui ajoutoient foi, de disciples fourbes, qui les ont forgés après coup. Ce n'est plus là du simple, c'est une complication d'hypothèses, qui se détruisent.

§ VII.

5.° Selon lui, rien n'est plus commun chez les chefs de secte que la combinaison de l'enthousiasme et de la fourberie. C'est comme si l'on disoit que rien n'est plus commun que l'alliage de la bonne et de la mauvaise foi. L'exemple de ce phénomène cité par l'auteur n'est plus convain-

cant. Que parmi les partisans des prestiges opérés à Paris, les uns aient été des enthousiastes, les autres des fourbes, cela se conçoit; mais que plusieurs aient été l'un et l'autre; que convaincus de la fausseté des miracles, ils aient cru, *de bonne foi*, qu'il étoit permis de les employer pour la cause de Dieu, cela ne se comprend plus. Ou ils avoient perdu l'esprit, ou ils agissoient contre les lumières de leur conscience.

Quand la chose seroit possible à leur égard, elle ne l'étoit point de la part de Jésus. Qu'en vertu des prophéties et des discours de sa Mère, il se soit cru destiné à être le Messie; soit pour un moment. Les prophéties annonçoient que le Messie feroit de vrais miracles et non des prestiges; à moins d'être insensé, Jésus n'a pas pu croire que Dieu le destinoit à convertir le monde par des fourberies, que Dieu lui prêteroit son secours pour tromper les hommes.

S'il avoit été dominé par l'ambition, il auroit étalé aux yeux des Juifs les droits de sa naissance, les prodiges qui l'avoient accompagnée, les prophéties qui lui promettoient le trône de David; il n'en parle point, il n'en appelle qu'à ses œuvres. Il se cache lorsque la multitude veut le proclamer roi, il déclare à Pilate que son royaume n'est pas de ce monde, il réprime dans ses disciples les idées de grandeur temporelle; il dit que celui qui croira en lui fera des prodiges plus grands que les siens [1]; que la conversion du monde ne sera point son ouvrage, mais celui de l'Esprit-Saint que son Père doit envoyer [2]. Voilà une modestie singulière dans un ambitieux.

Avant de l'accuser de fourberie, il faut démontrer que ses miracles sont des prestiges; les incrédules

(1 Joan., c. 4, ℣. 42. — (2 Ibid., c. 16, ℣. 8.

en sont-ils venus à bout? Un imposteur ambitieux n'est point fourbe sans intérêt; les chefs de secte qui ont agi par ce motif, se sont démasqués tôt ou tard. Jésus n'a recherché ni les richesses, ni les honneurs, ni la faveur des grands, ni les commodités de la vie; toujours il a eu sous les yeux la croix sur laquelle il devoit consommer son sacrifice : a-t-il été fourbe pour le plaisir d'être crucifié?

§ VIII.

Les preuves qu'emploie l'auteur de l'histoire critique sont aussi absurdes que ses calomnies. Jésus, dit-il, ne parle dans les commencemens que d'une façon très-réservée de sa qualité de Messie, de Fils de Dieu, de fils de David, il laisse seulement échapper ce secret de la bouche de ses énergumènes, il leur impose silence ensuite; il refuse constamment d'opérer ses prodiges devant les Juifs disposés à les critiquer. S'il en fit quelquefois en présence des docteurs, ce fut lorsqu'il se sentit appuyé par le suffrage de la multitude [1].

Réponse. Toutes ces allégations sont déjà réfutées. Avant que Jésus commençât de prêcher, Jean-Baptiste avoit publiquement déclaré qu'il étoit le Christ, l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde; que l'esprit de Dieu étoit descendu sur lui à son baptême [2]. Ce témoignage engagea les disciples de Jean à s'attacher à Jésus, et ils le publièrent [3]. Jésus lui-même se fit connoître pour tel à Jérusalem pendant la fête de pâque [4]. Il le déclare à Nicodème [5], à la Sama-

1 Hist crit., c. 17, p. 339. — (2 Matt., c. 3. Marc, c. 1. Luc, c. 3. Joan., c. 1. — (3 Ibid., ℣. 45. — (4 Ibid., c. 2, ℣. 23. — (5 Ibid., c. 3, ℣. 13 et 16.

ritaine [1], et le peuple de Samarie en fut persuadé.

Mais supposons que Jésus ne se soit pas déclaré d'abord, qu'il ait voulu prouver son caractère de Messie par la multitude des miracles, avant de se l'attribuer en public, que s'ensuivra-t-il ? Que Jésus n'est ni un ambitieux, puisqu'il ne commence point par étaler ses titres, ni un fourbe, puisqu'il veut prouver sa mission avant de la publier, ni un enthousiaste, parce que l'enthousiasme ne procède point avec tant de prudence et de circonspection.

Supposer que les énergumènes étoient des *convulsionnaires* à la solde de Jésus, c'est imaginer qu'il s'est mis à la discrétion de fourbes sans conscience et sans religion. De tels hommes seroient allés trouver les Juifs, lorsqu'ils virent que la perte de Jésus étoit résolue, ils se seroient fait payer pour dévoiler l'imposture dont ils étoient complices. Les Juifs avoient payé la trahison de Judas, ils cherchoient de faux témoins contre Jésus; comment ne s'en est-il trouvé aucun parmi cette multitude de fourbes qui, dit-on, s'étoient accordés avec lui ?

Il est faux que Jésus n'ait fait des miracles en présence des docteurs que quand il se sentoit appuyé par le peuple. Il en a fait dans le temple au moment même où les docteurs vouloient le lapider et avoient donné ordre de le saisir ; il guérit l'aveugle-né et il ressuscita Lazare, dans le temps qu'ils avoient déjà résolu sa perte. Il n'a réfusé de guérir aucun malade dans quelque circonstance que ce soit ; mais il a refusé un signe dans l'air qui n'auroit servi qu'à satisfaire la curiosité de ses ennemis.

Nous verrons dans la suite l'historien critique

[1] Joan., c. 4, ŷ. 26, 42.

renouveler, contre les disciples de Jésus, la même accusation d'enthousiasme et de fourberie, et toujours avec aussi peu de justesse et de succès.

§ IX.

Il reproche au Sauveur d'avoir payé d'ingratitude la complaisance de son précurseur; il ne fit, dit-il, aucun miracle pour le délivrer; depuis sa mort il n'en parla que très-peu, et s'abstint d'en faire l'éloge, parce qu'il n'en avoit plus besoin [1].

Réponse. Nous avons réfuté cette calomnie [2]. Jésus n'a fait aucun miracle pour se délivrer lui-même, ni pour préserver ses apôtres de la mort; il falloit que leur témoignage fût confirmé comme celui de Jean-Baptiste par l'effusion de leur sang. Jésus ne faisoit point de miracles contraires au but de sa mission et aux desseins de Dieu.

Il est clair que la mort de Jean-Baptiste avoit rendu sa mémoire plus respectable aux Juifs; Jésus avoit donc le plus grand intérêt à rappeler souvent le témoignage que ce saint homme lui avoit rendu; aussi l'a-t-il fait, nous l'avons prouvé.

Notre critique dit que Jésus a fui plusieurs fois par crainte, tantôt dans le désert, tantôt dans la Galilée ou sur les confins de la Phénicie, tantôt au-delà du Jourdain.

Cela est faux. Jésus répondoit au contraire à ceux qui vouloient l'intimider : *Mon heure n'est pas encore venue* [3]; il avoit prédit le lieu, le temps, le genre de sa mort; et lorsque le moment fut arrivé, il s'y offrit avec intrépidité. L'auteur même se réfute en disant ailleurs que Jésus se perdit par un excès de confiance; qu'il a cherché

(1 C. II, art. IV, § III. — (2 Hist. crit., c. 4, p. 77. — Joan., c. 8, ℣. 20 : c. 11, ℣. 9.

souvent à aigrir ses ennemis ; que, dans les momens où le peuple lui applaudissoit, la tête lui a tourné, etc. L'un de ces reproches n'est pas plus vrai que l'autre.

Les compatriotes de Jésus, les habitans de Nazareth n'ont jamais pu se résoudre à croire en lui, à le regarder comme un prophète, à écouter ses leçons et sa doctrine ; ils ont voulu un jour le précipiter. Sans doute ils le connoissoient mieux que les étrangers ; ils n'ont jamais eu confiance à ses miracles [1].

Réponse. L'évangile nous indique la cause des préventions des habitans de Nazareth contre Jésus : c'étoit l'obscurité de sa naissance, la rigueur de ses leçons, la jalousie de ce qu'il ne faisoit pas ses miracles chez eux. Quand on connoît le caractère jaloux, railleur, malin, dédaigneux des habitans de la plupart des petites villes, on n'est pas fort surpris de le trouver dans ceux de Nazareth. Il n'est fait mention de leur incrédulité que dans les commencemens de la mission de Jésus, et cette circonstance sert à réfuter les fables que ses ennemis ont forgées sur son enfance, sur ses études, sur les discours de sa mère.

§ X.

Les parens mêmes de Jésus, disent nos adversaires, étoient scandalisés de sa conduite. « Informés du bruit qu'il faisoit, et soupçonnant qu'il « ne pouvoit mener une vie bien pure, au milieu « des gens qu'il fréquentoit, ou même craignant « que sa conduite ne lui attirât de méchantes « affaires, ils vinrent de Nazareth à Capharnaüm, « pour le faire enfermer. Il y a lieu de croire

(1 Hist. crit., c. 11, p. 199. *Munimen fidei*, II. part. c. 45.

« qu'ils avoient peur d'être enveloppés dans sa « disgrâce.... Ils répandirent donc le bruit que « Jésus étoit un insensé, à qui la tête avoit « tourné [1]. »

Réponse. Fable; elle n'est fondée que sur une contradiction fautive d'un verset de S. Marc. On lit dans les versions ordinaires, chap. III, ℣. 20 : « Jésus et ses disciples vinrent à la maison; la « foule du peuple s'y assembla de nouveau; de « manière qu'ils ne pouvoient pas seulement « prendre leurs repas. ℣. 21; Ce que ses proches « parens ayant appris, ils vinrent pour l'emme- « ner avec eux, car, disoient-ils, il a perdu « l'esprit. »

Nous soutenons que ce verset 21 est mal traduit : voici le texte et le sens de chaque mot.

Καὶ ἀκούσαντες οἱ παρ' αὐτοῦ,
et entendans ceux qui près de lui,

ἐξῆλθον κρατῆσαι αὐτόν· ἔλεγον
ils sortirent enfermer lui : car ils

γάρ· ὅτι ἐξέστη
disoient que il est dehors, ou hors de lui.

1.° οἱ παρ' αὐτοῦ peut signifier, ou ceux qui écoutoient près de Jésus, ou ses proches, ou ses disciples; lorsque l'évangéliste parle de ses parens sur la fin du chapitre, il dit, *sa mère et ses frères;* il n'est pas probable qu'il ait voulu les désigner ici par une autre expression.

2.° ἐξῆλθον, ils sortirent, ne signifie point, *ils vinrent de Nazareth à Capharnaüm*, Jésus demeuroit dans cette dernière ville avec sa Mère; il étoit chez lui pour lors. Les parens de Jésus auroient-ils choisi le moment où il étoit environné

[1] Hist. crit., c. 11, p. 199. *Munimen fidei*, c. 29.

de ses disciples et d'une foule de peuple, pour se saisir de lui ?

3.° Κρατῆσαι ne signifie pas seulement *prendre*, mais retenir, renfermer ; l'évangéliste dit plus bas, dans une autre occasion, que la mère et les parens de Jésus vinrent *pour le voir ;* et l'on suppose ici qu'ils vinrent pour lui faire violence.

4.° ἐξέστη signifie *il est dehors*, ou *il est hors de lui :* ce terme exprime ou l'absence corporelle ou l'absence d'esprit. On s'en sert non-seulement pour désigner la fureur, la folie, la frénésie, mais l'admiration, la crainte, la foiblesse, la défaillance ; c'est l'équivalent de notre façon de parler ; *il n'y est plus.* Que Jésus fatigué de ses travaux, de ses courses et du défaut de nourriture, ait pu tomber en défaillance, cela se conçoit ; mais que l'on ait dit qu'il étoit en démence, c'est une absurdité.

On doit donc traduire : *Ceux qui écoutoient près de Jésus*, ou ses proches, ou ses disciples, *sortirent* de la maison pour fermer la porte, *pour renfermer Jésus,* pour écarter la foule, *en disant : Il est sorti ;* il est dehors ; ou il n'en peut plus ; *il est tombé en défaillance,* comme a traduit l'interprète arabe. Ce verset se trouvera ainsi lié avec le précédent, et fera un sens suivi. La traduction ordinaire est décousue, et le commentaire de l'historien critique est absurde.

Nos adversaires s'obstinent à soutenir que les parens de Jésus étoient offensés de sa conduite, le haïssoient, auroient voulu l'enfermer ; mais il est dit dans le même chapitre, que sa Mère et ses parens vinrent pour le voir ; cette sainte Mère eut le courage d'assister à sa mort sur le calvaire avec ses parens : S. Jacques le mineur, S. Siméon, fils de Cléophas, tous deux parens de Jésus, ont souffert le martyre pour lui.

Il est dit dans S. Jean que ses parens ne croyoient pas en lui [1]; mais c'étoit dans le cours de la seconde année de sa prédication; ils y crurent dans la suite, surtout après sa mort. Jean-Baptiste, son parent, crut en lui, avant même qu'il eût commencé de prêcher.

Si Jésus-Christ avoit commencé par convertir ses parens et ses compatriotes, et qu'il se fût servi d'eux pour attirer d'autres disciples, les incrédules diroient que ces premiers prosélytes ont agi par intérêt, en vue de la considération que faisoit réjaillir sur eux la réputation de Jésus. Ainsi commencèrent les succès de Mahomet; mais il est très-probable que les parens de ce dernier n'auroient pas souffert le martyre pour lui, comme ont fait pour Jésus-Christ deux vieillards vénérables qui lui étoient unis par les liens du sang.

§ XI.

Lorsque les incrédules accusent le Sauveur d'avoir fréquenté de mauvaise compagnie, nous leur démandons quelles personnes il devoit fréquenter chez une nation qu'eux-mêmes s'efforcent de rendre méprisable. Jésus a répondu aux Juifs leurs maîtres: « Ce ne sont point les hommes sains, « mais les malades, qui ont besoin de médecin: « Je ne suis point venu appeler les justes, mais les « pécheurs à la pénitence. »

Il devoit donc, répliquent nos censeurs, convertir les scribes, les pharisiens, les docteurs, les chefs de la nation, qui étoient de grands pécheurs [2]. Fort bien. C'est-à-dire qu'il devoit guérir ceux qui ne vouloient point de médecin,

(1 Joan., c. 7, ỳ. 5. — (2 Hist. crit., c. 7, p. 151.

et rebuter ceux qui consentoient à recevoir des remèdes.

Jésus, disent-ils encore, n'étoit environné que de fainéans, de vagabonds, de femmes perdues de mœurs et de réputation; telles étoient Magdeleine, Marie sœur de Lazare, la pécheresse de Naïm. Jeanne, femme de Chusa, intendant d'Hérode, avoit, selon la tradition, quitté et volé son mari pour suivre Jésus. Sa conversation avec la Samaritaine, et le refus qu'il fit de condamner la femme adultère, démontrent qu'il eut un foible marqué pour les personnes débauchées. Selon l'épître de Barnabé, il choisit pour ses apôtres les plus méchans des hommes, *omni iniquitate iniquiores;* il est probable que Jean l'évangéliste devint son disciple favori, parce qu'il étoit beau garçon [1].

Réponse. Celse avoit tracé une partie de ce tableau scandaleux [2]; pouvoit-il partir d'une autre main que de celle des épicuriens anciens et modernes? Les Juifs ont été moins furieux et moins dépravés.

1.° Il est faux que ceux qui suivoient Jésus pour s'instruire fussent des fainéans et des vagabonds. Jésus préféroit les jours de sabbat pour guérir les malades et pour instruire le peuple; l'évangile nous le fait assez remarquer : il ne détournoit donc personne du travail. Nos sages philosophes approuvent les armées de fainéans qui courent aux spectacles; ils ne pardonnent point aux laboureurs et aux artisans qui donnent quelques momens aux devoirs de religion.

2.° Il est dit dans l'évangile, que Jésus avoit délivré Magdeleine de sept démons. Ce n'est pas un crime à une femme honnête de conserver de la

(1 Hist. crit., c. 6, 7, 10, 11, 14. — (2 Dans Origène, l. 1, n.° 62, etc.

reconnoissance envers son libérateur, lorsqu'il est d'ailleurs respectable par ses vertus. Sur quelle preuve l'historien critique ose-t-il affirmer que Magdeleine étoit une courtisanne avérée? C'est que les Albigeois, dit-il, ont prétendu qu'elle avoit eu des complaisances criminelles pour le Messie [1].

L'auteur des questions sur l'encyclopédie a pris la peine de réfuter cette calomnie. « Je n'ai jamais « lu, dit-il, cet horrible blasphême ni dans « l'histoire des Albigeois, ni dans leur profession « de foi; il me semble d'ailleurs qu'ils avoient le plus « profond respect pour la personne de Jésus. » L'auteur de la christiade a fourni cette anecdote; celui des questions se moque du *christiadier* [2]. Le courage qu'eut Magdeleine d'assister à la mort de Jésus et de lui rendre les honneurs de la sépulture, montre assez l'innocence de son attachement; ce ne sont point ordinairement les femmes perdues qui ont la charité d'ensevelir les morts.

§ XII.

3.° Les sœurs de Lazare n'étoient point à la suite de Jésus. Il y a de la noirceur à suspecter leurs mœurs parce qu'elles ont reçu plusieurs fois Jésus chez elles [3]. Lazare, ami de Jésus, étoit un homme distingué dans sa nation; Marie, sa sœur, n'a rien de commun avec Marie-Magdeleine, ni avec la pécheresse de Naïm.

Cette dernière ne suivoit point Jésus. Les marques du respect qu'elle lui donna, les larmes qu'elle répandit, venoient d'un sentiment de pénitence et du regret de ses désordres passés. Cette scène se passa en public, sous les yeux des ennemis et des cen-

(1 Hist. crit., c. 10, p. 172. — (2 Quet. sur l'encyclopéd, *Marie-Madeleigne*. — (3 Hist. crit, c. 14, p. 261.

seurs de Jésus : est-ce là qu'il auroit souffert des marques d'un attachement suspect [1] ? s'il avoit rebuté cette femme, on lui en feroit un crime.

Par quelle tradition a-t-il prouvé que Jeanne, femme de Chusa, avoit quitté et volé son mari pour suivre Jésus [2] ? Cette conduite n'auroit pas été impunie. Un Juif pouvoit répudier son épouse ; aucune loi n'autorisoit une femme à quitter son mari.

4.° Il n'y a aucun sujet de croire que les saintes femmes qui contribuoient à la subsistance de Jésus [3], l'aient suivi dans les voyages et les courses qu'il faisoit par toute la Judée. Elles vinrent avec lui à Jérusalem à la fête de pâque [4] ; ces voyages loin d'avoir rien d'indécent, étoient ordonnés par la loi.

Aussi l'historien critique s'est réfuté lui-même. Il dit que ces femmes étoient des dévotes affectueuses, que le tempérament a déterminées à se livrer à la religion avec autant d'emportement *après leur conversion*, qu'elles se livroient auparavant au monde et à leurs amans [5]. Soit : elles étoient donc converties. Jésus sans doute n'est pas blâmable de les avoir retirées du désordre, si elles y étoient plongées. N'est-il plus permis à une femme d'aimer Dieu, parce qu'elle a trop aimé le monde ; de faire de bonnes œuvres, parce qu'elle a commis des péchés ; d'écouter la loi de Dieu, parce qu'elle l'a oubliée pendant trop long-temps ? Dans un autre endroit, l'auteur accuse Jésus d'avoir affecté un extérieur austère [6]. Il ne cherchoit donc pas à plaire aux femmes.

Nous avons déjà prouvé que la Samaritaine

(1 Luc, c. 7 ℣. 48.— (2 Hist. crit., c. 10, p. 173. — (3 Luc, c. 8, ℣. 2. — (4 Matt., c. 27, ℣. 55. — (5 Histoire crit., c. 6, p. 130. — (6 Ibid., c. 7, p. 129.

n'étoit pas une prostituée ; les cinq maris qu'elle avoit eus démontrent que les Samaritains, comme les Juifs, abusoient du divorce : il ne s'ensuit rien de plus. Jésus n'avoit pas tort de l'en avertir, et de lui faire sentir le malheur de son état.

Il ne voulut point condamner la femme adultère [1], parce que *personne ne l'avoit encore condamnée* [2], parce que c'étoit un piége que les Juifs lui tendoient ; parce que ses accusateurs étoient plus coupables qu'elle ; parce qu'elle paroissoit pénétrée de repentir ; parce que le Messie étoit venu *pour sauver les âmes*, et non pour les perdre. S'il avoit décidé qu'elle devoit être mise à mort, les incrédules l'accuseroient de cruauté. L'auteur même de l'objection suppose que cette femme n'étoit pas véritablement coupable [3].

Mais il ne devoit pas décider que, pour juger un coupable, il faut être sans péché [4]. Jésus n'a point donné cette décision ; il a dit que, pour *accuser et punir* un coupable, pour lui jeter *la première pierre*, il faut ne pas être coupable du même crime. Il ne parloit point à des magistrats, mais à des accusateurs.

§ XIII.

Ce sont les apôtres mêmes qui disent qu'ils étoient de grands pécheurs lorsque Jésus les a pris à sa suite : sont-ils demeurés tels ? Ils n'auroient pas converti le monde. S. Jean l'évangéliste, âgé de cent ans, dit qu'il étoit le disciple bien-aimé de Jésus : les leçons du maître, les écrits du disciple respirent-ils l'odeur du crime ou de la vertu ? On a

(1 Hist., crit, c. 14, p. 257. *Munimen fidei*, c. 47. — (2 Joan., c. 8, ℣. 11. — (3 Hist. crit., c. 14, p. 258. — 4 Ibid.

cherché à justifier Socrate d'une passion détestable; on voudroit en charger les plus chastes des hommes.

Encore une fois, les Juifs n'ont pas poussé la dépravation et la haine aussi loin que nos incrédules. En attaquant la mission, la doctrine, la morale de Jésus, ils ont respecté la sainteté de ses mœurs. Le talmud, les vies de Jésus, le *munimen fidei*, les écrits d'Orobio, ceux de Celse et de Julien, sont plus modérés que l'histoire critique de Jésus-Christ. On y trouve moins de symptômes de cette rage maligne qui a conduit la plume de ce dernier auteur.

Quand il seroit décidé que le Christianisme est une erreur, il ne seroit pas encore permis de calomnier son divin fondateur. Des outrages et des blasphèmes lancés contre le Dieu que nous adorons, sont un mauvais moyen de nous détromper. La vraie philosophie, l'amour de la vérité, le désir d'instruire les hommes, ne parlent point sur ce ton, qui est celui de la passion et de la fureur. N'est-il donc pas possible d'être incrédule, sans abjurer toute bienséance et toute vertu?

Mais la calomnie se réfute ordinairement elle-même; l'historien critique fait à Jésus-Christ des reproches contradictoires.

§ XIV.

De graves auteurs, dit-il, nous assurent que Jésus n'a jamais ri; les réformateurs, pour réussir, doivent toujours avoir un extérieur austère [1]. Un de ses disciples lui demande la permission d'aller rendre les derniers devoirs à son père; Jésus répond, qu'il faut laisser aux morts le soin d'ense-

(1 Hist. crit., c. 7, p. 119.

velir leurs morts. Un autre vouloit aller embrasser sa famille; il reçut pour réponse, quiconque met la main à la charrue et regarde derrière lui, n'est pas propre au royaume de Dieu. On trouve, dans ces maximes une preuve de la dureté du caractère, de l'esprit exclusif et despotique de Jésus-Christ, qui, sous prétexte du royaume du ciel, obligeoit ses disciples à manquer aux devoirs les plus saints de la morale [1]. Deux fois il s'est mis en colère contre les vendeurs du temple, et a fait du vacarme dans la maison de Dieu. Souvent il a invectivé contre les Juifs, les a nommés race de vipères, hypocrites, sépulcres blanchis, enfans du diable, etc. Il a cherché à effrayer les hommes par des menaces de la fin du monde prochaine et du jugement dernier.

Réponse. Nous convenons que Jésus-Christ a eu le maintien grave et sérieux qui convenoit à un Dieu fait homme, descendu du ciel pour instruire et corriger, et non pour flatter et pour séduire. Il n'a cherché à plaire ni aux femmes, ni aux grands, ni aux riches, ni aux docteurs. Il a censuré hautement tous les vices, démasqué les vertus hypocrites, confondu les faux sages : mais il a pardonné à tous les pécheurs convertis et pénitens, consolé tous les affligés, instruit avec bonté les ignorans dociles. Si cette conduite déplaît aux incrédules, nous n'en sommes pas étonnés; c'est la condamnation de la leur.

Avant de compter sur la constance de ses disciples, il a voulu la mettre à l'épreuve il l'a fait dans les deux exemples cités. Mais assister aux funérailles d'un père mort, n'est pas un devoir aussi essentiel que de le soulager pendant sa vie : Jésus-Christ a fortement insisté sur cette obliga-

(1 Histoire critique, c. 6, p. 115.

tion [1]. Le second disciple dont parle l'objection, ne demandoit pas la permission d'aller embrasser sa famille; mais d'aller faire une renonciation solennelle à ses biens [2]. Jésus jugea que cet homme n'étoit rien moins que disposé à les quitter. Il n'est donc pas ici question d'un devoir de morale.

La sévérité dont il usa envers les vendeurs du temple n'étoit point un acte de colère ni de violence, mais d'autorité légitime et divine; sa mission étoit prouvée; nous l'avons fait voir ailleurs.

Jésus n'a point ménagé les pharisiens, les prêtres, les docteurs de la loi; ils ne méritoient aucune indulgence. Peu de temps après, ils furent la cause de la ruine de leur nation; ils n'ont pas pu s'inscrire en faux contre les reproches de Jésus. Quant au ton, à la manière, aux expressions, tout cela étoit relatif aux mœurs des Juifs, très-différentes des nôtres; mais il est absurde d'en faire un crime personnel à Jesus.

Il est faux qu'il a menacé les Juifs de la fin prochaine du monde; il ne les a menacés que de la ruine prochaine de leur nation; et cette menace a été exactement accomplie.

§ XV.

Les discours de Jésus, dit le même historien, loin de pouvoir instruire les Juifs, n'étoient propres qu'à les aveugler : la plupart sont des énigmes inintelligibles, des logogryphes, auxquels ses auditeurs ne pouvoient rien comprendre [3]. Il semble que Dieu n'ait envoyé son Fils aux hommes que pour les tromper. Jésus lui-même déclare qu'il est

(1 Matt., c. 7, ℣. 11. — (2 Luc, c. 6, ℣. 16. — (3 Histoire crit., c. 5, p. 89.

venu pour être une pierre de scandale, un piége tendu aux Juifs. Loin de vouloir se faire reconnoître pour le Messie, il a fait précisément tout ce qu'il falloit pour n'être pas connu [1]. Pour compléter l'objection, nos adversaires allèguent les passages où il est dit que Dieu réprouve, aveugle, endurcit, abandonne les pécheurs, envoie un esprit de mensonge et de vertige à ceux qu'il veut perdre.

Réponse. Une preuve que les discours de Jésus étoient très-intelligibles, c'est que les Juifs les ont très-bien entendus; voilà ce qui les a irrités. Une autre preuve, c'est que, pour les rendre obscurs, nos adversaires sont forcés de les altérer, et de falsifier le texte; nous en avons vu plusieurs exemples.

C'étoient des paraboles.... Donc c'étoient des leçons populaires. Ainsi avoient parlé les prophètes et tous les sages de l'antiquité; nous l'avons fait voir ailleurs. Jamais personne ne s'est avisé de dire que les fables de Lockman, de Pilpay, d'Esope, de Phèdre et de La Fontaine, étoient des énigmes et des logogryphes.

Pourquoi Jésus a-t-il été une pierre de scandale? Par la malice et l'opiniâtreté des Juifs, comme il l'est encore aujourd'hui pour les incrédules. Soutenir que Jésus est venu *pour cela* et dans ce dessein, c'est non-seulement contredire sa déclaration formelle, mais c'est prétendre qu'il est venu exprès pour rendre les Juifs incrédules, vicieux, opiniâtres, ambitieux et superbes : ils l'étoient déjà avant que le Messie vint au monde.

Si aucun Juif n'avoit cru en Jésus-Christ pendant sa vie ni après sa mort, on pourroit peut-être dire qu'il n'a pas voulu se faire connoître. Mais de qui a été composée l'église de Jérusalem, sinon des

(1 Hist. crit., c. 5, p. 93, etc.

Juifs convaincus de la mission et de la divinité de Jésus-Christ ? La question est de savoir si ceux-ci ont eu moins de raison de croire, que les autres de ne pas croire.

Nous ne répéterons point ce que nous avons dit plus d'une fois de la vraie signification des termes *aveugler, endurcir, réprouver,* etc. [1]. Lorsque Jésus annonça aux Juifs leur *réprobation* sous différentes paraboles, ils les comprirent très-bien [2] ; lorsqu'il leur prédit la manière dont il seroit traité par eux, et la punition qui s'ensuivroit, ils l'entendirent encore mieux ; cette leçon ne les aveugloit donc pas. S'ils se sont obstinés à perdre Jésus et à braver la menace, est-ce faute d'avoir été instruits ?

Mais les incrédules répéteront jusqu'à la fin des siècles ce raisonnement absurde : Les Juifs ont fait comme nous ; donc ils ont bien fait. Si Jésus-Christ revenoit au monde avec tous ses miracles et toutes ses vertus, voilà des hommes tout prêts à le crucifier.

§ XVI.

Jésus a dit : « Je suis venu apporter non la paix, « mais *le glaive,* séparer le père d'avec l'enfant, « le maître d'avec les domestiques, etc., allumer « un feu sur la terre, et je veux qu'il s'allume, etc. » Pouvons-nous recevoir, comme envoyé de Dieu, un homme venu dans le dessein de mettre l'univers en combustion, et qui a très-bien réussi ; témoin les guerres, les séditions, les disputes, les massacres, le carnage que l'évangile a causés sur la terre depuis dix-huit cents ans ?

(1 Voy. seconde partie, c. IV, art. I, § IV. troisième partie, c. XI, art. XI, § IX. — (2 Matt., c. 21, ℣. 45. Marc, c. 2, ℣. 12. Luc, c. 20, ℣. 19.

Les Juifs avoient ébauché ce tableau, les déistes y ont ajouté de nouveaux traits, les athées y ont mis la dernière main [1].

Réponse. Grâces à l'opiniâtreté des Juifs, à la dépravation des païens, à la haine des anciens philosophes, à la frénésie des modernes, la prédiction de Jésus-Christ s'est pleinement vérifiée, elle s'accomplit encore sous nos yeux; et si nos adversaires étoient les maîtres, elle auroit un accomplissement encore plus parfait. Pour prévenir les dissensions futures, ils opineroient à noyer le Christianisme dans le sang de ses sectateurs. A moins que nous n'eussions la complaisance d'abjurer notre foi, de trahir notre conscience, d'embrasser l'athéisme, nous verrions renaître les mêmes scènes qui ont fait gémir nos pères pendant trois cents ans.

Où est la source du mal? qui en est l'auteur? Est-ce Dieu ou les hommes, Jésus-Christ ou les incrédules, l'amour de la vérité ou l'obstination dans l'erreur, le goût de la vertu ou le penchant au vice? Lorsque cette question sera décidée, il sera aisé de juger qui a raison ou tort.

Si l'on disoit : Les Juifs étoient les plus droits et les plus dociles de tous les hommes; les païens désiroient de tout leur cœur une religion plus sage; les philosophes cherchoient la vérité avec une candeur digne de récompense; ceux d'aujourd'hui font tout ce qu'ils peuvent pour la trouver; donc une religion qui leur déplaît à tous, qui les révolte et les divise, ne peut être vraie ni divine : dès qu'on accorderoit les prémises, la conclusion seroit inévitable.

Mais nous n'en sommes pas là. On est forcé de

(1 *Munimen fidei*. II. part., c. 13. Orobio, p. 106. Encyc., Vingtième art. ajouté. Hist. crit., etc.

dire : Les hommes, depuis la création, sont insensés et intraitables ; l'erreur qui flatte les passions leur plaît ; toute vérité gênante les révolte. Lors même qu'ils font profession de l'embrasser, ils disputent encore sur les conséquences, sur la manière dont il faut l'entendre, sur le plus ou moins d'étendue que l'on doit lui donner, etc. Les leçons destinées à les rendre meilleurs, ne servent souvent qu'à les rendre plus méchans et moins sociables. Conclurons-nous : Donc tout homme envoyé de Dieu pour leur annoncer la vérité, est un boute-feu dont il faut se défaire ? Donc Dieu doit plutôt laisser les hommes s'égarer, s'aveugler, s'abrutir, que de leur enseigner la vérité.

Il ne restera qu'à conclure encore : Donc tout philosophe croyant ou mécréant qui se mêle d'annoncer de prétendues vérités, doit être étouffé sans bruit.

Mais il ne tenoit qu'à Dieu de rendre les hommes plus dociles et plus paisibles, de donner à la vérité plus d'évidence, à la religion des attraits plus puissans, à la mission de son Fils des caractères capables de persuader tous les peuples : il ne l'a pas fait.

Il le pouvoit sans doute ; donc il le devoit ; cent fois nous avons réfuté ce raisonnement qui va droit à l'athéisme. Il porte sur ce principe insensé, que plus l'homme est opiniâtre et méchant par sa faute, plus Dieu est obligé de prodiguer les grâces et les bienfaits pour le corriger.

Si, dans tous les siècles, il y a eu grand nombre d'incrédules, il y a eu aussi une multitude de croyans : la question est de savoir si les motifs et les raisons de ceux-ci étoient moins forts que les prétextes de ceux-là. Jusqu'ici nous les avons comparés, et il nous paroît que le désavantage

n'est pas de notre côté. Or, dès que les motifs et les preuves suffisent pour déterminer tout homme raisonnable, vertueux et docile, s'ils ne suffisent plus pour les autres hommes, c'est la faute de ceux-ci, et non la faute de Dieu ou de la religion.

Les miracles de Jésus-Christ sont incontestables, ses prophéties claires et précises, sa doctrine irrépréhensible, ses vertus héroïques, ses succès éclatans : que manque-t-il donc à sa mission? Mais c'est surtout dans ses souffrances qu'il a paru tout ce qu'il est, et qu'il a confirmé ses leçons par son exemple. Sa résurrection est le plus grand de ses miracles; son ascension au ciel, la venue du Saint-Esprit, la prédication et le succès de ses apôtres en ont été les suites.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DE LA MORT, DE LA RÉSURRECTION, ET DE L'ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST.

« Nous prêchons Jésus-Christ crucifié, disoit « S. Paul; scandale pour les Juifs, folie aux yeux « des gentils, mais mystère de la puissance et de « la sagesse divine pour ceux qui ont été appelés à « la foi [1]. » Aujourd'hui encore les Juifs ne peuvent souffrir que l'on accuse leurs pères d'avoir crucifié le Messie. Le plus grand reproche que les païens aient fait aux Chrétiens, a été d'adorer un homme attaché à la croix : Celse se récrie sur ce trait de démence; Julien donnoit aux Chrétiens par dérision le nom de Galiléens; Porphyre plaignoit quelquefois leur aveuglement, d'autres fois il les regardoit comme l'objet du courroux des dieux : les incrédules modernes répètent les mêmes sarcasmes et les mêmes invectives. Dix-sept cents ans de victoires remportées sur le monde par la croix de Jésus-Christ, n'ont pu encore en effacer l'opprobre aux yeux des hommes sensuels; tant qu'il y aura des épicuriens de cœur et de pratique, le seul nom de Chrétiens leur sera odieux.

Nous n'en soutenons pas moins avec l'apôtre, que la mort du Fils de Dieu est le prodige de la sagesse et de la puissance divine. Il falloit que notre sage législateur confirmât, par son exemple, les leçons de patience, d'humilité, de soumission

(1 1. Cor., c. 1, ℣. 23.

à Dieu, de courage, qu'il avoit données. Le genre humain, condamné à souffrir, avoit besoin d'un modèle, puisque les pompeuses maximes des stoïciens n'avoient produit aucun effet. Jésus n'a jamais mieux fait paroître son pouvoir, que par les prodiges qui ont accompagné et suivi sa mort; la puissance divine n'a jamais éclaté davantage, qu'en convertissant l'univers par le mystère d'un Dieu crucifié.

Nous n'avons donc point à rougir des souffrances et des ignominies de notre maître; jamais il n'a paru plus grand : nous ne redoutons point un examen sévère du prodige de sa résurrection; il n'est point de fait mieux prouvé. Pour ressusciter, il falloit qu'il mourût, et que cette mort fût revêtue de toutes les circonstances capables d'en attester la certitude et la publicité : sa résurrection non moins certaine, fait de son tombeau la source de sa gloire : autant l'une prouve qu'il est vraiment homme, autant l'autre démontre qu'il est véritablement Dieu. Son ascension dans le ciel ajoute le dernier trait aux preuves de sa divinité. Nous suivrons l'histoire de ces trois grands événemens, telle qu'elle est tracée dans les évangiles.

ARTICLE I.

DES SOUFFRANCES ET DE LA MORT DE JÉSUS-CHRIST.

§ I.

Un homme sensé ne peut lire dans l'évangile le récit des souffrances et de la mort du Sauveur, sans être frappé de la tranquillité de son âme, du sang froid avec lequel il prédit les circonstances de sa passion, et la fuite de ses disciples, de la tendresse qu'il leur témoigne, des instructions qu'il leur donne, de l'humilité avec laquelle il adore les desseins de son Père. Ajoutons le courage avec lequel il se présente aux soldats, la fermeté et la douceur qu'il montre dans les divers tribunaux, le silence qu'il garde dans les souffrances, la présence d'esprit qu'il conserve sur la croix, la force avec laquelle il rend le dernier soupir; y a-t-il un tableau semblable dans l'histoire? Un juste qui souffre sans se plaindre, inspire le respect; un père qui meurt pour ses enfans, fait couler des larmes de reconnoissance : le Fils de Dieu qui donne sa vie pour sauver les hommes, mérite nos adorations. Pour le rendre ridicule et méprisable, il a fallu qu'un incrédule s'armât de cette rage maligne dont les Juifs furent animés dans cette circonstance. Altérer des faits, en supprimer d'autres, pervertir le sens de l'histoire, s'emporter, se contredire, plaisanter hors de propos, c'est le

chef-d'œuvre d'impiété, dont nous ne connoissons aucun exemple dans l'antiquité.

Dans plusieurs occasions, l'historien critique de Jésus-Christ a osé l'accuser de crainte, de pusillanimité, de s'être enfui ou caché au moindre danger. Est-ce par un trait de cette foiblesse que Jésus s'offre lui-même à ses ennemis? Il ne tenoit qu'à lui de s'éloigner; il savoit le dessein des Juifs, il le leur avoit reproché dans le temple, il en avoit averti ses disciples [1]. La Samarie étoit une retraite, plusieurs Samaritains croyoient en lui; il n'auroit couru aucun danger dans la Galilée, Hérode avoit désiré de le voir; il pouvoit gagner les confins de la Phénicie, il y avoit fait un miracle. Pourquoi choisir le temps de la fête de pâques, afin de rendre ses humiliations plus solennelles et sa mort plus ignominieuse? Il passe les jours entiers à Jérusalem et dans le temple, continue d'y prêcher et d'y faire des miracles pendant toute la semaine qui précède la fête.

C'est dans ces circonstances que l'historien critique dit : « En général notre héros étoit sujet à « perdre la tête; nous trouvons constamment en « lui un mélange d'audace et de pusillanimité.... « La tristesse et la crainte lui avoient ôté toute sa « présence d'esprit. » Où en est la preuve? C'est que « depuis le jour de son entrée solennelle à « Jérusalem, nous ne voyons pas qu'il y soit re« tourné, sinon pour subir son jugement [2]. »

Cela est faux. S. Jean dit que Jésus vint à Béthanie *six jours* avant la pâque, et que son entrée à Jérusalem se fit *le lendemain* [3]. S. Luc répète deux fois, que tous les jours Jésus alloit enseigner dans le temple; que la nuit il se retiroit sur la

(1 Matt., c. 21. Marc, c. 12. Luc, c. 20. — (2 Histoire critiq., c. 14, p. 275. — (3 Joan., c. 12, ℣. 1 et 12.

montagne des Oliviers ; que dès le matin le peuple alloit l'écouter dans le temple [1]. S. Matthieu et S. Marc racontent, comme S. Luc, ce qui se passa pendant ces six jours ; la malédiction du figuier, l'expulsion des marchands, les disputes de Jésus avec les prêtres et les docteurs, les piéges qu'ils lui tendirent, les questions des saducéens, la prophétie de la destruction de Jérusalem et du temple, le conseil que tinrent les Juifs deux jours avant la fête, la prédiction de Jésus qui dit à ses disciples, que dans deux jours il seroit livré aux Juifs pour être crucifié. Sont-ce là des marques de crainte ou d'absence d'esprit ?

Une autre preuve alléguée par le critique, c'est qu'il fallut que ses disciples lui rappelassent qu'il étoit temps de célébrer la pâque. Seconde fausseté. Jésus les avoit prévenus lui-même deux jours auparavant. Ils lui demandent : *Où voulez-vous que nous vous préparions un lieu propre à manger la pâque?* Jésus répond : « Entrez dans la ville, « vous rencontrerez un homme chargé d'une cru- « che d'eau, suivez-le, vous lui direz : *Notre « maître veut faire la pâque chez vous ;* il vous « montrera une grande salle à manger ; vous y « ferez les préparatifs. » Ils allèrent et trouvèrent les choses telles que Jésus les avoit dites [2]. Il avoit donc l'esprit très-présent.

§ II.

Jésus à table avec ses disciples, dit le censeur, leur fit entendre que cette pâque seroit *vraisemblablement* la dernière qu'il célébreroit avec eux.

Le texte ne marque point une vraisemblance,

(1 Luc, c. 19, ℣. 47 ; c. 21, ℣. 37. — (2 Matt., c. 26. Marc, c. 14. Luc, c. 22.

mais une certitude entière. « J'ai désiré ardem-
« ment, leur dit Jésus, de manger cette pâque
« avec vous *avant de souffrir; je vous assure* que
« je ne la mangerai plus jusqu'à ce qu'elle s'accom-
« plisse dans le royaume de Dieu. » La pâque en effet fut accomplie par le sacrifice de sa mort.

Jésus, continue l'auteur, voulut leur laver les pieds, pour leur apprendre que l'humanité étoit essentiellement nécessaire quand on étoit le plus foible [1].

Selon la leçon de Jésus, l'humilité est nécessaire à tous et dans tous les temps. « Je vous ai donné
« l'exemple, dit-il, afin que vous le suiviez. Le
« serviteur n'est pas supérieur à son maître, ni
« l'envoyé plus grand que celui qui l'envoie; vous
« serez heureux si vous comprenez et si vous
« faites ce que je vous dis [2]. »

« S'étant remis à table, poursuit notre auteur, il
« leur fit entendre assez clairement qu'il craignoit
« d'être trahi par l'un d'entre eux.... Ses soupçons
« tombèrent particulièrement sur Judas. »

Il n'est point question de craintes ni de soupçons. Jésus dit clairement qu'il sera trahi par celui auquel il va donner un morceau de pain trempé, et il le présente à Judas. Celui-ci demande hardiment : *Mon maître, est-ce moi qui vous trahirai?* Jésus répond : *Vous l'avez dit.* Judas sort, et Jésus ajoute : « C'est à ce moment que le Fils de
« l'Homme est glorifié et que Dieu est glorifié en
« lui; puisqu'il rend gloire à Dieu, Dieu lui-même
« lui rendra gloire, et dans peu de temps. » Jésus craint-il des souffrances qu'il envisage comme une source de gloire pour Dieu et pour lui-même?

L'institution et l'eucharistie est travestie par

(1 Histoire critiq., c. 14, p. 276. — (2 Joan., c. 13, ℣. 14.

notre historien selon sa méthode ordinaire. « Com-
« me ce Judas, dit-il, étoit le trésorier de la
« troupe, et par conséquent chargé de payer les
« frais du repas, Jésus voulut, selon les appareu-
« ces, faire entendre que c'étoit aux dépens de sa
« vie et de son sang qu'ils étoient régalés dans ce
« moment. *Prenez,* leur dit-il d'une façon em-
« blématique, *car ceci est mon corps.* Il leur
« donna ensuite la coupe en leur disant, que
« c'étoit-là *son sang qui alloit être versé pour eux.*
« Judas saisit très-promptement le sens de l'énig-
« me; il se leva de table et sortit sur-le-champ.
« Les autres apôtres n'y comprirent rien du tout.
« C'est néanmoins sur cet emblême que quelques
« docteurs ont depuis élevé le dogme fameux de la
« *transsubstantiation.* » L'auteur ajoute dans une note, que les protestans ont tort de n'y pas croire, puisqu'ils croient qu'un Dieu a pu s'incarner. « Si
« le dogme de la transsubstantiation, dit-il, est une
« folie, c'est une folie bien ancienne dans l'église,
« et qui ne prouve que la crédulité prodigieuse des
« premiers fidèles. S. Paul, S. Ignace martyr,
« S. Irénée, etc., parlent de ce mystère absurde
« comme les catholiques romains [1]. »

Réponse. Ce savant commentaire souffre plusieurs difficultés. 1.° Selon l'évangile, Judas étoit un voleur, il aimoit l'argent, il vendit son maître par avarice. Jésus a-t-il pu supposer que ce traître paieroit les frais du repas sur une somme qu'il avoit voulu se procurer par un crime.

2.° Tourmenté par ses remords, Judas rendit aux Juifs les trente deniers qu'il avoit reçus pour prix de sa trahison, et alla se pendre de désespoir. Jésus se seroit donc trompé, s'il avoit voulu dire que les apôtres étoient régalés du prix de sa vie et de son sang.

(1 Hist. crit., c. 14, p. 276, 277.

3.° Judas n'étoit plus là, il étoit sorti immédiatement après avoir reçu le morceau de pain trempé que Jésus lui donna [1]. Il ne fut donc pas dans le cas de *saisir le sens de l'énigme :* il seroit absurde que Jésus eût adressé à ses apôtres un discours auquel ils ne pouvoient *rien entendre du tout.*

4.° Jésus dit : *Ceci est mon sang d'une nouvelle alliance*, sang *qui est répandu pour vous et pour plusieurs en rémission des péchés* [2]. Nous ne concevons point en quel sens l'argent reçu par Judas pouvoit cimenter une nouvelle alliance et remettre les péchés.

5.° Jésus ajoute à ses apôtres : *Faites ceci en mémoire de moi :* leur a-t-il donné un ordre auquel ils n'aient rien compris ? Déjà il avoit dit : *Le pain que je donnerai est ma propre chair* livrée *pour la vie du monde. Ma chair est véritablement une viande, et mon sang un breuvage* [3]. Les apôtres ont dû le comprendre, lorsqu'ils virent exécuter cette promesse après la dernière cène. S. Paul l'a très-bien compris, puisqu'il en a parlé comme les catholiques romains.

6.° Qui sont les docteurs qui *ont élevé depuis* le dogme de la transsubstantiation ? Est-ce S. Jean, S. Paul, S. Ignace martyr, S. Justin, S. Irénée, etc., qui ont parlé de l'eucharistie comme les catholiques romains ? Ou les docteurs ont-ils eu tort d'avoir autant de *crédulité* que les apôtres et les premiers fidèles ?

Ce n'est pas ici le lieu de faire une plus longue dissertation sur ce dogme ; nous y reviendrons dans la suite. Il nous suffit qu'un incrédule soit forcé d'avouer que ce mystère n'est pas plus incroyable que celui d'un Dieu incarné.

(1 Joan., c. 13, ŷ. 30. — (2 Matt., c. 14, ŷ. 26. Luc, c. 22. — (3 Joan., c. 6, ŷ. 52, 56.

§ III.

Pour savoir dans quelle situation d'esprit Jésus se trouvoit pour lors, il faut lire le discours très-long qu'il fit à ses apôtres après la dernière cène, discours le plus pathétique et le plus tendre qu'il leur ait fait dans toute sa vie. Il leur annonce de nouveau ce qui va leur arriver, leur foiblesse et l'abandon dans lequel il vont le laisser, ses souffrances prochaines, sa mort, et sa résurrection. Il les encourage et les console, leur promet le Saint-Esprit, les exhorte à la charité mutuelle et à la paix, leur promet des instructions plus amples pour la suite. « Vous aurez à souffrir en ce monde, leur « dit-il; mais, ayez confiance, j'ai vaincu le « monde. »

La prière qu'il adresse à son Père est remarquable. « Mon Père, l'heure est venue, glorifiez votre « Fils, afin qu'il vous glorifie à son tour; vous lui « avez donné puissance sur toute chair, afin qu'il « donne la vie éternelle à tous ceux que vous lui « avez confiés. » Il met ses apôtres sous la protection de son Père, le prie de les sanctifier, eux et tous ceux qui croiront en lui [1]. Ainsi Jésus continue à regarder sa passion comme le commencement de sa gloire, parle de son pouvoir et de sa résurrection, fait des promesses, au moment même qu'il marche à la mort.

Il conduit ses disciples au jardin des Oliviers, où il avoit coutume de passer la nuit. Il pouvoit aller la passer ailleurs; Judas auroit été trompé; les Juifs auroient manqué leur proie, ils auroient peut-être craint de l'arrêter pendant le jour. Jésus consentit donc très-librement à se livrer à ses ennemis.

(1 Joan, c. 14, et suiv.

Mais dans ce jardin même Jésus est tombé en foiblesse et à l'agonie; il a conjuré son Père d'écarter de lui le calice des souffrances; il a sué sang et eau : les incrédules peignent cette scène avec complaisance. L'Homme Dieu, disent-ils, aux approches de la mort fit voir une foiblesse qu'un grand nombre d'hommes ordinaires rougiroient de montrer en pareille circonstance [1].

Aveugles! Un homme ordinaire si livre-t-il à la mort, lorsqu'il est le maître de l'éviter? Promet-il de ressusciter et de triompher par sa mort même? Jésus vouloit nous apprendre que la répugnance de souffrir et de mourir n'est point un crime, lorsqu'elle est jointe à une parfaite soumission à Dieu. Il vouloit instruire les martyrs, et leur montrer qu'il faut attendre la mort et non la provoquer. Il finit sa prière en disant à son Père : *Que votre volonté soit faite et non la mienne.*

Un philosophe même a fait sur ce point l'apologie de Jésus. « S'il sembla craindre la mort, dit-il, « si l'angoisse qu'il ressentit fut si extrême qu'il « en eut une sueur mêlée de sang, ce qui est le « symptôme le plus violent et le plus rare, c'est « qu'il daigna s'abaisser à toute la foiblesse du « corps humain qu'il avoit revêtu. Son corps « trembloit et son âme étoit inébranlable; il nous « apprenoit que la vraie force, la vraie grandeur « consistent à supporter des maux sous lesquels « notre nature succombe. Il y a un extrême courage « à courir à la mort en la redoutant [2]. »

Mais, reprennent nos adversaires, un Dieu savoit de toute éternité qu'il devoit mourir; Dieu, sans livrer son fils à la mort, pouvoit pardonner

(1 Hist. critiq., c. 14, p. 279. Celse dans Origène, l. 2, n.° 23. *Munimen fidei*, II. part., c. 24. — (2 Traité sur la tolérance, c. 14, p. 151.

aux coupables. Sa conduite eût été plus simple et plus généreuse, en s'appaisant à moins de frais pour une pomme mangée depuis quatre mille ans [1].

A ces sarcasmes impies, nous n'avons rien à répondre. Dieu peut faire ce qu'il veut : l'homme qui ose lui tracer un plan de conduite, est un insensé. Dieu pourroit rendre sages tous les incrédules, et il les laisse blasphémer à leur gré.

« La divinité, continue l'auteur sur le même « ton, ne doit jamais agir d'une façon naturelle et « trop aisée à concevoir;.... cela fournit à nos « guides spirituels le plaisir de l'expliquer pour de « l'argent. »

Ce grand philosophe pourroit-il nous apprendre quelle façon d'agir est *naturelle* ou surnaturelle à l'égard de Dieu? S'il veut que Dieu agisse comme agiroit un homme, c'est une absurdité. Peut-il y avoir de la *générosité* dans Dieu, qui n'a aucun besoin de nos services ni de notre obéisance, à qui notre salut ou notre perte ne peut faire ni bien ni mal.

§ IV.

Point de foiblesse dans Jésus après sa prière. Il reproche avec douceur aux apôtres la persévérance de leur sommeil; *levez-vous*, leur dit-il, *allons, celui qui doit me livrer approche.* Il marche vers la troupe des soldats, reçoit froidement le baiser du traître, demande d'un ton ferme : *Qui cherchez-vous?* Jésus de Nazareth, répondent les satellistes. *C'est moi*, reprend le Sauveur; *puisque vous n'en voulez qu'à moi, laissez aller mes disciples.*

L'auteur de l'histoire critique a senti qu'il n'y

(1 Histoire crit., c. 14, p. 279.

avoit point là de timidité. Il dit que Jésus sentant l'impossibilité d'échapper, fait de nécessité de vertu, et, *en poltron révolté*, se présente hardiment à la troupe.

Où étoit cette impossibilité une heure auparavant? Jésus avoit calculé les instans. S'il fût sorti du jardin, Judas et son escorte n'auroient su où le chercher?

S. Pierre, indigné de voir prendre son maître, mit l'épée à la main, frappa un des domestiques du grand-prêtre, et lui abattit l'oreille droite. Jésus approche du blessé, le touche et le guérit. « Modérez-vous, dit-il à son apôtre; quiconque « se sert du glaive, mérite de périr par le glaive. « Croyez-vous que je ne puisse obtenir de mon « Père le secours de ses anges? Il faut que je boive « le calice qui m'est réservé, et que les écritures « s'accomplissent. » Ce n'est point là le discours d'un poltron révolté.

Selon le critique, Jésus ne voulut point envelopper dans sa perte des hommes dont les secours pouvoient encore lui être nécessaires.

Si Jésus ne devoit pas ressusciter, de quoi pouvoit lui servir le secours des apôtres? L'auteur se coupe et se confond ici malgré lui.

Jésus chargé de chaînes, fut conduit chez Anne, beau-père de Caïphe; tous deux étoient souverains pontifes, et servoient à l'alternative : Caïphe étant pour lors en exercice, Anne lui renvoya Jésus. Il est à présumer, dit notre censeur, que Jésus subit un interrogatoire chez Anne; on ne sait comment il en sortit.

Fausse présomption : l'évangile dit que les Juifs étoient assemblés chez Caïphe; parce qu'il étoit pontife cette annnée, et que Jésus y fut envoyé pour être interrogé.

« Caïphe, dit-il, étoit l'homme le plus inté-
« ressé par sa place à la perte de tout novateur en
« matière de religion; cependant nous ne voyons
« pas que ce pontife parle avec humeur, il agit
« juridiquement, et en homme qui entend son
« métier [1]. »

Réponse. Le critique entend fort mal le sien, bientôt il se retractera. Il dit que ces magistrats devinrent eux-mêmes de *faux témoins* devant Pilate; que rien n'arrêta la cruauté religieuse des Juifs excitée par les prêtres [2]. Juges fort intègres par conséquent.

§ V.

« Le grand-prêtre interrogea Jésus sur ses
« disciples et sur sa doctrine. *J'ai parlé devant*
« *tout le monde, répondit Jésus, j'ai enseigné*
« *dans la synagogue et dans le temple où tous les*
« *Juifs s'assemblent; je n'ai rien dit en secret.*
« *Ce n'est pas moi qu'il faut interroger, mais*
« *ceux qui m'ont entendu, ils savent ce que j'ai*
« *dit.* Sur cette réponse, un des serviteurs du
« grand-prêtre donna un soufflet à Jésus, en lui
« disant : *Est-ce ainsi que tu réponds au pontife?*
« Jésus répliqua sans s'émouvoir : *Si j'ai mal*
« *parlé, rendez témoignage du mal; si je n'ai*
« *rien dit que de bien, pourquoi me frappez-*
« *vous* [3] ? » Le pontife, sans humeur, et qui entendoit son métier, ne fit aucune attention à la brutalité de son valet.

Selon notre critique, c'est Jésus qui avoit tort.
« La réprimande, dit-il, est un peu dure; mais il
« faut convenir que la réponse du Christ étoit peu

(1 Hist. crit., c. 15, p. 282. — (2 Ibid., p. 280, 293. — (3 Joan., c. 18, ℣. 19.

« respectueuse à un homme constitué en dignité, « et en droit de faire des questions pour découvrir « la vérité de la propre bouche d'un accusé. Jésus « devoit être plus au fait de sa doctrine propre, « que les paysans de Galilée et de Judée, devant « lesquels il avoit par préférence affecté de prêcher « d'une manière inintelligible [1]. »

Réponse. Lorsque Jésus avoit prêché dans la synagogue et dans le temple, il avoit été entendu, non-seulement par le peuple, mais par les pharisiens, par les prêtres, par les docteurs; ils y avoient vu ses disciples. C'est donc à ses propres juges que Jésus en appeloit pour savoir quels étoient ses disciples et sa doctrine.

D'ailleurs il s'agissoit de savoir si Jésus étoit le Messie, ou s'il ne l'étoit pas : étoit-ce par la doctrine qu'il falloit en juger, ou par les miracles? Ceux-ci étoient évidens; les prêtres ne vouloient entrer là-dessus dans aucune discussion, ils se rejetoient sur la doctrine. Mais s'il étoit démontré par les miracles que Jésus étoit le Messie, sa doctrine venoit de Dieu, personne n'avoit droit de la juger; le Messie n'en devoit compte à personne.

L'auteur ajoute après un rabbin, que Jésus frappé ne tendit point l'autre joue, comme il l'avoit conseillé à ses disciples [2]. Il ne le devoit pas. En prédisant la persécution de ses disciples, il leur conseille de souffrir plutôt un second outrage, que de demander en justice la réparation du premier : ce conseil étoit sage. Mais Jésus étoit pour lors en justice, sous les yeux du sanhédrin assemblé; il devoit donc se justifier, et non provoquer, en tendant l'autre joue, la brutalité d'un valet autorisé par la présence de son maître.

(1 Hist. critiq., c. 15, p. 282. — (2 Ibid. en note. *Munimen fidei*, II. part., c. 37.

« Caïphe, continue le critique, ne pouvant « rien tirer de l'accusé, attendit que le jour fût « venu, et le conseil assemblé, pour continuer « son enquête. »

Cela est faux. Le conseil étoit assemblé chez lui ; l'enquête fut continuée sur-le-champ. Caïphe voyant que Jésus s'en rapportoit au témoignage de ses auditeurs, fit venir des témoins. Comme leurs dépositions se coupoient et ne prouvoient rien, le pontife somma Jésus au nom de Dieu, de dire s'il étoit *le Christ Fils de Dieu*. Jésus ayant répondu qu'il l'étoit, l'assemblée s'écria : *Il a blasphémé, il est digne de mort.* L'enquête fut donc faite, et la sentence prononcée sans interruption. En attendant le jour, Jésus condamné fut livré à la brutalité des soldats. Le conseil rassemblé le lendemain matin, ne s'occupa que des moyens de faire confirmer la sentence par le gouverneur romain, afin qu'elle fût exécutée avant le soir ; sans cela il eût fallu attendre après la pâque.

§ VI.

Parmi les témoins, deux formèrent cette accusation : Nous lui avons ouï dire : *Je puis détruire le temple de Dieu, et le rebâtir dans trois jours* (1). Le critique soutient que ce n'étoit point là un faux témoignage, que Jésus l'avoit dit en effet, que les Juifs ne pouvoient pas deviner qu'il parloit de son propre corps en style figuré (2).

Réponse. Ce témoignage étoit faux. Jésus n'avoit pas dit, *le temple de Dieu*, mais *ce temple*, en montrant son propre corps (3). L'auteur convient

(1 Matt., c. 26, ℣. 61. — (2 Hist. crit., c. 15, p. 284. — (3 Joan., c. 2, ℣. 19.

que cette déposition ne pouvoit faire condamner Jésus à la mort : aussi Jésus n'y répondit rien.

Quel fut donc le motif de sa condamnation ? C'est le point essentiel. « Les anciens, les pontifes, « les docteurs lui dirent : Si vous êtes le Christ, « dites-nous-le. *Quand je vous le dirai*, répondit « Jésus, *vous ne me croirez pas ; si je vous in-* « *terroge, vous ne me répondrez rien, et vous* « *ne me laisserez pas aller.* Je vous adjure par le « Dieu vivant, reprend le grand-prêtre, de nous « dire si vous êtes le Christ Fils de Dieu. Jésus « n'hésite point : *Vous l'avez dit, je le suis, et* « *j'ajoute que vous verrez bientôt le Fils de* « *l'Homme assis à la droite de Dieu, et porté* « *sur les nuées du ciel.* Le grand-prêtre indigné, « déchire ses vêtemens, et s'écrie : Il a blasphêmé ; « qu'en pensez-vous ? Tous répondent : *Il est* « *digne de mort* [1]. » Ainsi l'arrêt fut prononcé.

Le censeur de Jésus-Christ dit que, malgré *ces réponses entortillées*, les juges *crurent entendre* que Jésus vouloit se donner pour le Fils de Dieu ; que leur jugement étoit valable suivant la loi des Juifs ; qu'il doit paroître tel aux Chrétiens, dont les lois sanguinaires punissent de mort ceux que le clergé accuse de blasphêmer [2].

Réponse. C'est au lecteur de juger si la réponse de Jésus est entortillée. Pour savoir si Jésus étoit condamnable en vertu de la loi portée contre les blasphémateurs ; il s'agissoit d'examiner s'il avoit prouvé ou non sa qualité de *Christ Fils de Dieu.* C'étoit donc le cas de discuter ses miracles, de voir s'ils étoient vrais ou faux, réels ou simulés, si c'étoient des effets surnaturels ou des fourberies, comme l'historien critique l'a supposé. Les Juifs

(1 Matt., c. 26. Marc, c. 14. Luc, c. 22. — (2 Histoire critiq., c. 15, p. 285.

n'ont pas daigné mettre ce point en question. Ils ont condamné Jésus, non comme imposteur, séditieux, fourbe ou malfaiteur, mais comme *blasphémateur* pour s'être attribué la qualité de *Christ Fils de Dieu*. Selon notre loi, disent les Juifs à Pilate, il doit mourir, parce qu'il s'est donné pour *Fils de Dieu* (1). Le motif de sa condamnation est donc incontestable ; il confond l'entêtement des incrédules, qui ne cessent de répéter que Jésus n'a jamais déclaré nettement sa qualité de Messie et de Fils de Dieu, que les Juifs n'ont ajouté aucune foi à ses miracles, qu'ils les ont constamment pris pour des impostures.

Que répliquent-ils? « S'il falloit que le Christ « mourût, s'il le vouloit, si la réprobation des « Juifs étoit résolue, Jésus s'y prenoit très-bien « pour les maintenir dans l'erreur. Mais si c'étoit « là le dessein de la providence, pourquoi les « prêcher et faire des miracles dont un petit « nombre seulement devoit profiter? Jésus vou- « loit-il les sauver? il devoit changer d'un mot « ces cœurs opiniâtres. Vouloit-il les perdre? il « devoit les frapper de mort et les précipiter sur- « le-champ dans les enfers (2). »

Réponse. C'est ici une argumentation à la juive. Si les Juifs étoient déterminés à mettre à mort tout prophète qui se donneroit pour Christ ou Messie Fils de Dieu, Jésus s'y prenoit très-bien sans doute pour être leur victime, en déclarant qu'il étoit le Christ. Mais devoit-il affirmer qu'il ne l'étoit pas? Ce n'est pas Jésus, ni Dieu son Père, qui avoit donné aux Juifs cette détermination criminelle et insensée ; c'est leur propre volonté. Dieu l'a permise comme il permet tous les autres crimes.

(1 Joan., c. 19, ℣. 7. — (2 Hist. crit. c. 15, p. 286.

Jésus devoit changer *d'un mot* ces cœurs opiniâtres.... sans doute pour les récompenser de leur ingratitude et de leur méchanceté. Il doit par la même raison convertir d'un mot tous les incrédules, par reconnoissance de leurs blasphêmes.

Dieu ne vouloit pas encore perdre les Juifs *en les frappant de mort;* il vouloit leur donner le temps de se laisser toucher par les prodiges arrivés à la mort du Sauveur, par sa résurrection, par la prédication et les miracles de ses apôtres. Ils y ont résisté; mais d'autres en ont profité et en profitent encore. Si nous disions que Dieu doit frapper de mort tous les incrédules qui l'outragent, que répondroient-ils ?

§ VII.

Mais il faut absolument que les Juifs aient raison et que Dieu ait tort. « Ils ne comprirent pas sans « doute, dit leur apologiste, qu'un accusé qui ne « pouvoit pas se tirer de leurs mains pût être le « Fils de Dieu. » Telle est en effet l'insulte qu'ils firent à Jésus crucifié : *Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix, et nous croirons en toi* [1]. Celse l'a répétée, et les incrédules éleveront ce trophée contre Jésus-Christ jusqu'à la fin des siècles.

Réponse. Ces hommes si sages devoient comprendre qu'un prophète qui avoit guéri les aveugles-nés, multiplié les pains, ressuscité les morts, pouvoit se tirer de leurs mains, s'il l'eût voulu. Mais il vouloit que sa mort fût le salut du monde, et sa résurrection la preuve complète de sa divinité. Ils dûrent comprendre trois jours après, que Jésus ressuscité s'étoit tiré de leurs mains d'une manière

(1 Matt., 27. Marc, c. 15. Luc, c. 23.

plus miraculeuse que s'il se fût échappé avant sa mort, ou s'il fût descendu de la croix. Par un trait de sagesse singulière, les incrédules ne veulent point des miracles que Dieu a faits; ils exigent toujours ceux qu'il n'a pas jugé à propos de faire.

« Il falloit, continue notre historien, que la « sentence de mort prononcée contre Jésus fût « confirmée et exécutée par les Romains, souve- « rains de la nation. En attendant, Jésus fut traité « de la façon la plus cruelle par les Juifs, à qui le « zèle comme aux Chrétiens permettoit ou ordon- « noit d'être inhumains. »

Réponse. Nous ne connoissons aucune loi juive qui ait ordonné aux zélés de cracher au visage, de donner des soufflets, de couronner d'épines, de frapper et d'injurier un homme proscrit par les prêtres. Nous ne connoissons aucun criminel qui ait été traité par les Chrétiens, comme Jésus innocent le fut par les Juifs. Si le zèle des Chrétiens est injuste et inhumain, comment peut-il servir à justifier les Juifs et à condamner Jésus ?

« C'est durant cette nuit et ensuite au matin du « jour si funeste au Sauveur du monde, que l'on « doit placer par trois fois le reniement de S. Pierre, « ce chef des apôtres pour qui son maître avoit « pourtant prié. » L'auteur excuse cette foiblesse et celle des autres apôtres. Celse est très-scandalisé de ce que Jésus a été trahi par un de ses disciples, renié par un autre, abandonné de tous [1].

Réponse. A Dieu ne plaise que nous cherchions à exagérer la faute de ces hommes simples et timides, qui l'ont réparée dans la suite avec tant de courage, et qui ont versé leur sang pour leur maître. Jésus leur avoit prédit ce qui arriva; il

(1 Histoire critique, c. 15, p. 287. Celse dans Orig., l. 2, n.° 9, 18, etc.

avoit prié pour que *la foi* de S. Pierre ne manquât jamais [1] ; aussi n'est-ce pas la foi qui lui manqua, mais le courage : un regard de Jésus le fit rentrer en lui-même et pleurer amèrement. Des écrivains qui ont rapporté avec tant de candeur les ignominies de leur maître, leur propre foiblesse, leur ignorance, leur indocilité avant la descente du Saint-Esprit, ne ressemblent guère à des imposteurs déterminés à tromper tout l'univers.

Judas, informé de la condamnation de son maître, fut saisi d'un remord, il alla reporter aux prêtres l'argent qu'il avoit reçu : *J'ai péché,* dit-il, *en vous livrant le sang d'un juste.* C'est ton affaire, répondent ces hommes emportés, cela ne nous fait rien. Judas jette l'argent dans le temple et va se pendre de désespoir. Si Jésus avoit été un fourbe, un négociant de prestiges, un faux prophète qui eût appris à ses disciples l'art de tromper les hommes, Judas auroit fait un acte de justice en le livrant aux Juifs. Le témoignage qu'il lui rend, les remords dont il est déchiré, le désespoir auquel il se livre, sont une apologie plus complette de Jésus-Christ, que s'il avoit été absous dans les tribunaux de Jérusalem. Le champ nommé *hakel-damach* servoit de monument de ce fait, et S. Pierre le fait remarquer [2].

§ VIII.

Jésus conduit devant Pilate, fut accusé par les Juifs d'avoir voulu se faire roi, et d'avoir enseigné que l'on ne devoit point payer le tribut à César. L'auteur critique avoue que c'étoit un faux témoignage. « On reconnoît ici, dit-il, le génie du « clergé, qui pour perdre ses ennemis ne se rend

(1 Luc, c 22, ℣. 32. — (2 Act., c. 1, ℣. 19.

« jamais difficile sur le choix des moyens, et sur-
« tout s'efforce de les rendre suspects à la puis-
« sance temporelle, afin de l'engager par son
« propre intérêt à venger ses propres injures, ou à
« contenter ses passions [1]. »

Réponse. Considérons un moment le procédé sage des incrédules. Pour déprimer la religion des Juifs, ils les ont représentés comme le plus fanatique et le plus insensé de tous les peuples. Ensuite ils ont noirci les discours et les actions de Jésus en vertu de l'opinion qu'en ont eue les Juifs. Ici ils se proposent de prouver que Jésus a été justement condamné, et ils comparent la conduite de ses juges à celle du clergé qui est, selon eux, le corps le plus injuste et le plus fourbe de l'univers. Voilà les Juifs bien lavés et la question de la mission de Jésus bien éclaircie. Ce n'est pas ici le lieu de répondre aux invectives contre le clergé.

Pilate comprit d'abord par les cris tumultueux des Juifs que la passion seule les faisoit agir. Il demande à Jésus : Etes-vous véritablement roi? Qu'avez-vous fait pour exciter ces gens-là à vous livrer entre mes mains?

« Jésus, dit le critique, pouvoit aisément se
« tirer d'affaire, mais dans le trouble où il est, il se
« met à battre la campagne, et loin de pénétrer
« les dispositions favorables de Pilate, qui vouloit
« le sauver; il lui dit que son royaume n'est pas
« de ce monde, qu'il est la vérité, etc., le gouver-
« neur lui demande alors ce que c'est que la vérité;
« mais le Sauveur ne répond rien, quoique la
» question méritât bien une réponse catégori-
« que [2]. »

Réponse. Jésus répond directement et très à propos. « Si mon royaume étoit de ce monde,

(1 Hist. crit., c. 15, p. 288. — (2 Ibid., p. 289.

« mes gens feroient des efforts pour me tirer des « mains des Juifs; mais mon royaume n'est pas de « ce monde.... Je suis véritablement roi, parce que « je suis né pour rendre témoignage à la vérité et « la faire connoître à ceux qui veulent m'écouter. » Pilate lui demande, qu'est-ce que la vérité ? Mais il n'attend pas la réponse; il sort et dit aux Juifs qu'il ne trouve en Jésus aucun sujet de condamnation. Comme il apprend que Jésus étoit de Galilée, il le renvoie à Hérode.

Hérode n'avoit aucune juridiction à Jérusalem. Jésus venoit d'être condamné par le sanhédrin, comme blasphémateur, pour avoir déclaré qu'il étoit le Christ Fils de Dieu : il s'agissoit de confirmer ou de casser cette sentence; Hérode n'avoit point cette autorité : il n'étoit donc point juge de cette affaire. Aussi Jésus ne répondit rien à ses questions. Cette conduite nous paroît sage, les incrédules pensent autrement; ils applaudissent à Hérode qui regarda Jésus comme un insensé, et le renvoya couvert d'une robe blanche par dérision.

§ IX.

Pilate, confirmé dans son opinion de l'innocence de Jésus, ébranlé par l'avis que lui fit donner son épouse de ne point se mêler du procès d'un juste faussement accusé, essaya de sauver Jésus. Il devoit délivrer aux Juifs un criminel à la fête de pâques, il leur proposa le choix entre Jésus et un voleur, coupable d'assassinat; nommé Barrabas; les Juifs demandèrent la délivrance de Barrabas et la mort de Jésus. Pilate pour les toucher le fit flageller, couronner d'épines, revêtir d'un manteau de pourpre, avec un roseau à la main, et le montra au

peuple dans cet état. « Otez-nous la vue de cet « homme, crioient ces forcenés, crucifiez-le. Selon « notre loi, il doit mourir, *parce qu'il s'est donné* « *pour le Fils de Dieu.* Nous n'avons point « d'autre roi que César, crucifiez celui-là; que « son sang retombe sur nous et sur nos enfans. » Pilate effrayé de leur fureur leur livra Jésus pour en faire ce qu'ils voudroient, en déclarant qu'il le jugeoit innocent.

On ne conçoit pas trop, dit notre auteur, qu'un gouverneur romain qui exerçoit en Judée la puissance souveraine, pût se rendre facilement aux volontés des Juifs; mais on ne conçoit pas mieux comment Dieu a permis que cet honnête gouverneur se rendit par sa foiblesse complice de la mort de son Fils [1].

Réponse. Nous ne concevons pas davantage comment les incrédules se confirment dans l'irréligion par des réflexions aussi absurdes; cependant le fait est visible.

On conçoit qu'un gouverneur, quoiqu'ennemi du crime, peut être foible, craindre les séditions et le tumulte, redouter les relations infidèles que l'on peut faire à la cour de sa conduite; les exemples n'en sont pas rares dans l'histoire. On conçoit encore, puisqu'on le voit, que Dieu laisse commettre aux hommes des injustices et d'autres crimes, et il ne s'ensuit rien contre sa sainteté ni contre sa providence.

Le critique observe dans une note, que les pères de l'église ont reproché aux païens les persécutions, les souffrances, les ignominies de leurs dieux; ces reproches n'étoient-ils pas déplacés dans la bouche des adorateurs d'un Dieu crucifié? C'est encore une objection de Celse.

(1 Hist. critiq., c. 15, p. 292.

Réponse. Lorsque les poëtes ont raconté les afflictions et les souffrances de leurs dieux, ils ont supposé que ces personnages les souffroient malgré eux et sans aucune utilité pour le genre humain; c'étoit donc en eux un signe d'impuissance. Jésus a souffert volontairement pour effacer les péchés des hommes, pour leur donner dans leurs peines l'espoir d'une récompense éternelle. Il s'est ressuscité lui-même ; par sa croix il a converti le monde. Rien de semblable chez les dieux du paganisme.

On suit un passage de Lactance sur les persécutions qu'essuya Saturne de la part de son fils, auquel il fut obligé de céder [1]. Mais Saturne détourné, chassé, poursuivi par Jupiter, réduit à se cacher en Italie, a-t-il souffert pour sauver le monde et pour établir sur la terre le culte du vrai Dieu?

§ X.

« Jésus, dit le critique, abandonné à la rage des « dévôts, en reçu de nouveau les traitemens les « plus cruels.... rien n'arrêta leur cruauté religieuse « que les prêtres avoient excitée.... Il plioit sous le « poids de sa croix.... Il devoit être très-affoibli « par tout ce qu'il avoit souffert pendant la nuit « et durant la matinée. Enfin il fut mis en croix, « supplice ordinaire des esclaves [2]. »

Réponse. Si Jésus étoit tel que l'auteur a osé le peindre dans son histoire, un fourbe, un imposteur, un opérateur de faux miracles, qui rassembloit les vagabonds et les malfaiteurs de la Judée, qui fréquentoit les femmes perdues et les pécheurs scandaleux, qui enseignoit des dogmes absurdes et une morale insensée, qui travailloit à rendre les hom-

(1 *Div. instit.*, l. 1, c. 13. — (2 Hist., c. 15, p. 293.

mes fanatiques, intolérans, cruels, insociables, et qui en est venu à bout ; a-t-il été trop puni ? Commencer par faire l'apologie des Juifs, invectiver ensuite contre leur cruauté religieuse, y a-t-il là du bon sens ?

Le supplice de la croix étoit celui des esclaves chez les Romains, mais il n'étoit pas en usage chez les Juifs ; selon la loi, un blasphémateur devoit être lapidé par le peuple [1]. Cependant Jésus condamné comme tel, meurt sur une croix. Il l'avoit formellement prédit ; comment a-t-il pu le prévoir ?

Sur le chemin du Calvaire, il vit pleurer plusieurs femmes. « Ne pleurez point sur moi, leur « dit-il, mais sur vous et sur vos enfans ; le temps « vient où l'on dira : Heureuses les femmes qui « n'ont jamais enfanté, etc. » C'étoit une répétition de la prophétie qu'il avoit faite sur le sort de Jérusalem.

Jésus, dit le censeur, ne résista pas long-temps aux douleurs du crucifiement. Il y résista trois heures. Bientôt cet écrivain, dont la mémoire est courte, voudra nous faire douter si Jésus étoit véritablement mort lorsqu'il fut détaché de la croix.

Selon lui, le Saint-Esprit qui inspiroit les évangélistes, fait dire à S. Marc, que Jésus mourut *à la troisième heure ;* c'est-à-dire, à neuf heures du matin ; et à S. Jean, que Jésus mourut *à la sixième heure*, c'est-à-dire, à midi.

Réponse. Cela est faux. En comparant le récit des quatre évangélistes, on voit qu'à la troisième heure ou à neuf heures du matin, Jésus fut livré aux Juifs pour être crucifié ; c'est ce qu'a entendu S. Marc [2] ; qu'il fut attaché à la croix *environ la*

(1 Lévit., c. 24, ŷ. 14 et 16. — (2 Marc, c. 15, ŷ. 25.

sixième heure, ou vers midi [1]; qu'il expira vers la neuvième heure, ou à trois heures après midi [2]. Il n'est pas vrai que S. Jean fasse mourir Jésus à la sixième heure; c'est une bévue que notre historien a copiée dans le Christianisme dévoilé [3], sans se donner la peine de vérifier le fait.

Lorsque S. Marc dit : *Il étoit la troisième heure et ils le crucifièrent*, il entend évidemment, *ils se disposèrent à le crucifier;* cela est clair par les versets suivans. S. Jean écrit qu'*environ* la sixième heure, Pilate dit aux Juifs : Voilà votre roi, et qu'il le leur livra pour être crucifié [4]. Cela ne signifie point qu'il étoit déjà la sixième heure, mais qu'elle étoit commencée : or elle commençoit à neuf heures du matin. Les Juifs ne divisoient pas le temps avec autant de précision que nous le faisons depuis l'invention des horloges, et les évangélistes ne se piquent point d'une exactitude minutieuse.

§ XI.

Nouvelle contradiction prétendue. Selon S. Matthieu et S. Marc, les deux voleurs crucifiés avec Jésus lui insultoient; selon S. Luc, au contraire, un seul injurie le sauveur; l'autre reprit son camarade de son insolence, et pria Jésus de se souvenir de lui dans son royaume [5].

Réponse. Il s'ensuit seulement que les deux premiers évangélistes, ont mis le pluriel pour le singulier, façon de parler qui se rencontre souvent dans les auteurs profanes aussi-bien que dans les livres saints [6].

(1 Matt., c. 27, ℣. 45. Marc, c. 15, ℣. 33. Luc, c. 23, ℣. 44. — (2 Ibid., ℣. suiv. — (3 Christianisme dévoilé, c. 10, p. 132. — (4 Joan., c. 19, ℣. 14 et 16. — (5 Histoire crit., c. 15, p. 194. — (6 Voy. les rép. crit. de M. Bullet, tome I, p. 65.

Enfin, selon notre critique pointilleux, l'inscription placée sur la croix par ordre de Pilate, est énoncée différemment dans les quatre évangélistes.

Qu'importe la variation dans les termes, lorsque le sens est le même? On lit dans S. Matthieu : *C'est ici Jésus le roi des Juifs* : dans S. Marc, *Roi de Juifs;* dans S. Luc, *C'est ici le roi des Juifs;* dans S. Jean, *Jésus de Nazareth, roi des Juifs.*

Les interprètes, continue l'auteur, ont mille secrets pour prouver que le Saint-Esprit ne se contredit jamais, même quand il parle de la façon la plus contradictoire. Nous laissons à juger au lecteur de la justesse de ce reproche.

Il dit que Jésus se plaignit d'être lâchement abandonné par son père : *Mon Dieu pourquoi m'avez-vous délaissé?* Cette plainte étoit déplacée dans la bouche du Christ, qui devoit savoir que sa mort étoit convenue avec son Père de toute éternité; à moins qu'on ne suppose que c'étoit une feinte destinée à tromper les assistans [1].

Réponse. Ce n'est ni une plainte, ni une tromperie, mais un trait de lumière qui auroit dû désiller les yeux aux Juifs et aux incrédules. Les paroles de Jésus-Christ sont le premier verset du psaume 21, qui est une prophétie des souffrances du Messie. Le psalmiste dit : *Ils ont percé mes mains et mes pieds.... Ils se sont partagé mes vêtemens et ont jeté le sort sur ma robe.* Ce trait ne peut convenir à David, et les évangélistes nous en font remarquer l'accomplissement dans Jésus crucifié. En prononçant les premiers mots de ce psaume, le Sauveur se faisoit l'application de la prophétie, et il la confirma un moment après en disant : *Tout*

(1) Histoire critique, c. 13, p. 294 et 295. *Munimen fidei*, II. part., c. 26.

est consommé, ou tout ce qui est écrit de moi est accompli. D'autres mécréans ont dit que Jésus, par les paroles du psaume, avoit donné des marques de désespoir. C'est ainsi que l'aveuglement des Juifs à passé aux incrédules.

Mais Jésus-Christ sur la croix prononça d'autres paroles qui ne méritent pas moins d'attention. Il demande grâce pour ceux qui l'ont crucifié : *Mon père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font.* Il promet la béatitude à l'un des compagnons de son supplice : *Je vous assure qu'aujourd'hui vous serez avec moi en paradis.* Il recommande sa mère à son disciple bien-aimé; près d'expirer, il dit d'une voix forte : *Mon père, je remets mon esprit entre vos mains;* il baisse la tête et rend l'esprit.

A ce dernier moment, un imposteur n'eût point soutenu ce personnage. S'appliquer les prophéties, prier pour ses bourreaux, promettre la béatitude à un pécheur repentant, recommander son âme à Dieu; sont-ce là les symptômes d'un malfaiteur mourant? Un fanatique abusé par les rêves de son imagination, seroit enfin revenu de son ivresse, auroit déploré son erreur. Un homme ordinaire affoibli par vingt-quatre heures d'angoisses et de souffrances, épuise de sang, réduit à la mort par trois heures d'un supplice cruel, n'auroit pas eu la force d'élever la voix au moment d'expirer. Jésus mourant confirme les leçons qu'il a données, les promesses qu'il a faites, les prophéties qu'il accomplit, le caractère de Messie et de Sauveur qu'il s'est attribué; il atteste encore qu'il est le Fils de Dieu, le Rédempteur du monde, le maître de la nature, le dispensateur des biens de l'éternité. Si un Dieu a pu se faire homme, c'est ainsi qu'il devoit mourir.

§ XII.

Au moment que Jésus expire, les ténèbres couvrent la Judée, la terre tremble, les rochers du Calvaire se fendent, le voile du temple se déchire, des morts sortent du tombeau, et se montrent à plusieurs personnes. L'officier romain présent à son supplice, frappé de ces signes, s'écrie : *Cet homme étoit véritablement le Fils de Dieu.* Plusieurs de ceux qui avoient contribué à la mort de Jésus, ou qui lui avoient insulté, s'en retournent frappant leur poitrine, et pénétrés de repentir [1].

L'historien critique dit que les Juifs seuls eurent le malheur de ne rien voir de tout cela, que ces prodiges ne se sont opérés que dans l'esprit des disciples de Jésus ; une éclipse de soleil en pleine lune est impossible. Selon lui, il n'y eut d'éclipsé que le bon sens de ceux qui virent toutes ces merveilles, ou la bonne foi des écrivains qui les ont attestées. A l'égard du tremblement de terre, il soupçonne que les apôtres de Jésus, transis de peur, furent les seuls qui le sentirent [2].

Réponse. Cinquante jours après ces événemens, huit mille Juifs se sont convertis à Jérusalem, ont reçu le baptême, ont reconnu Jésus-Christ pour le Fils de Dieu ; nous prouverons ce fait important : donc les Juifs avoient vu les prodiges dont parlent les évangélistes. Ils n'auroient pas cru si promptement la résurrection de Jésus, s'ils n'avoient été bien certains des miracles qu'il avoit faits pendant sa vie, et des prodiges arrivés à sa mort.

Il n'est pas question d'une éclipse de soleil, mais de ténèbres qui couvrirent toute la Judée pendant

(1 Matt., c. 27, ℣. 51. — (2 Hist. crit., c. 15, p. 297. Celse dans Orig., l. 2, n. 55.

trois heures ; si la cause en avoit été naturelle, les évangélistes n'en auroient pas parlé.

Le tremblement de terre est encore attesté par un monument irrécusable, par la manière dont le rocher du Calvaire est fendu. Des voyageurs et des historiens très-instruits, Millar, Fleming, Maundrell, Shaw et d'autres, attestent que ce rocher n'est point fendu naturellement selon les veines de la pierre, mais d'une manière évidemment surnaturelle (1). « Si je voulois nier, dit S. Cyrille de « Jérusalem, que Jésus ait été crucifié, cette « montagne de Golgotha sur laquelle nous sommes « présentement assemblés, me l'apprendroit (2). »

La circonstance du temps n'est pas indifférente. On faisoit à Jérusalem les préparatifs du sabbat, qui concouroit avec la pâque ; l'agneau immolé à cette solennité a été constamment regardé par les apôtres comme la figure de la victime qui se livroit à la mort pour effacer les péchés du monde. Du haut de sa croix, Jésus voyoit commencer la cérémonie dont il remplissoit le sens par sa mort.

Nous osons à présent demander à nos adversaires : Avez-vous prouvé que Jésus, dans sa passion, a fait le personnage d'un *poltron révolté*, d'un *imposteur* légitimement condamné, d'un *fanatique*, victime du déréglement de son imagination, même d'un homme ordinaire mis à mort par une cabale d'ennemis puissans et injustes? Les réponses qu'il a faites à ses juges, son silence avec ceux qui n'avoient point droit de l'interroger ; la patience avec laquelle il a souffert les tourmens et les outrages ; la prédiction faite aux femmes de Jérusalem ; l'application des prophéties ; les paroles

(1 Réponses crit., tome I, p. 547. Fléming, Christology, tome II, p. 97. — (2 Catéchisme, 13.e traduction de Grancolas, p. 300.

qu'il a prononcées sur la croix ; les prodiges arrivés à sa mort, sont-ils les preuves d'une fourberie consommée, d'un esprit aliéné ; d'une ambition déchue de ses espérances? Trouvez dans l'histoire un exemple qui puisse nous faire concevoir ce phénomène.

Selon les incrédules, nos évangélistes sont des Juifs grossiers, crédules, ignorans, imbécilles ; cependant ils font soutenir à leur maître le caractère qui convenoit au Fils de Dieu injustement proscrit : caractère unique, dont le modèle ne se trouvoit nulle part. Par quel prodige ont-ils créé ce tableau d'imagination, et par quel vertige un peuple de croyans placés dans le lieu de la scène, a-t-il pu l'adopter comme vrai? Jésus, dans sa passion, ne montre ni dépit ni foiblesse, ni désir de calmer ses ennemis, ni affectation de les braver ; point de détours dans ses réponses, point de ressentiment contre personne ; aucun empressement de mourir, aucune envie d'abréger ses souffrances. Douceur, fermeté, modestie, sagesse, charité, patience, tout se soutient jusqu'au dernier moment ; le foible de l'humanité ne perce par aucun endroit. Brutus et Caton, Epicure et Sénèque ont fini en philosophes ; Phocion et Socrate, Cicéron et Fabricius sont morts en grands hommes ; Jésus est mort en Homme-Dieu. Quatre écrivains juifs se sont attachés à le peindre, la touche est différente, les traits sont les mêmes, les quatre portraits se ressemblent ; ils n'ont donc pas manqué leur modèle, ils n'ont pas travaillé d'imagination.

Dans le récit de la résurrection, nous verrons des signes d'attention, de sagacité, de prévoyance, ou plutôt *de vérité,* encore plus marqués. Une seule fois depuis la création, quatre ignorans, sans s'être donné le mot, ont fait une histoire dans

laquelle la simplicité même et le désordre apparent de la narration servent à mieux constater la réalité des faits, et deviennent un motif invincible de conviction.

Concluons avec un déiste célèbre : « Ce n'est « pas ainsi que l'on invente.... Il seroit plus incon- « cevable que plusieurs hommes d'accord eussent « fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait « fourni le sujet. Jamais des auteurs juifs n'eussent « trouvé ce ton ni cette morale ; et l'évangile a des « caractères de vérité si grands, si frappans, si « parfaitement inimitables, que l'inventeur en « seroit plus étonnant que le héros. »

FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SEPTIÈME VOLUME.

TROISIÈME PARTIE. *De la révélation donnée aux hommes par Jésus-Christ.* PAGE 1

INTRODUCTION. *Conduite de la providence ; plan de cette troisième partie.* *id.*

§ I. De la révélation donnée aux patriarches. *id.*

« II. De la révélation donnée aux Juifs par Moïse. 4

« III. De la révélation donnée par Jésus-Christ. 6

« IV. Attente générale d'un Messie. 9

« V. Court abrégé de l'histoire évangélique. 11

« VI. Alternative dans laquelle se trouvent les incrédules. 15

« VII. Tableau qu'ils ont tracé de Jésus-Christ et de sa religion. 18

« VIII. Plan de la troisième partie. 21

CHAPITRE I. De l'authenticité des livres du nouveau testament. 24

§ I. Différentes notions à distinguer. *id.*

« II. Ce qu'il faut pour qu'un livre soit canonique. 26

Article I. De l'authenticité des évangiles. 27

§ I. Manière de prouver l'authenticité d'un ouvrage. *id.*

« II. Ce n'est point ici une question de pure critique. 30

« III. Sous cet aspect, l'avantage nous reste encore. 32

« IV. *Première preuve.* De l'authenticité des évangiles ; leur comparaison. 35

« V. *Deuxième preuve.* Le ton et la candeur des écrivains. 37

« VI. *Troisième preuve.* Ces livres ont été connus dès leur origine. 41

« VII. *Quatrième preuve.* Les pères apostoliques les ont cités. 44

« VIII. *Cinquième preuve.* Témoignages des anciens. 47

« IX. *Sixième preuve.* Aveu des anciens hérétiques et des incrédules. 49

« X. *Première objection.* Les évangiles n'ont point été cités par des contemporains. 53

« XI. *Deuxième objection.* Les pères apostoliques ont cité des évangiles apocryphes. 56

« XII. Examen de ce fait S. Clément de Rome. 59

« XIII. *Idem.*, et S. Barnabé. 62

§ XIV. S. Ignace. 64
« XV. Fausses allégations des incrédules. 66
« XVI *Troisième objection.* Multitude de faux évangiles. 70
« XVII Cette multitude ne prouve rien. 73
« XVIII. *Quatrième objection.* Les évangiles n'ont été connus que sous Trajan. 74
« XIX. *Cinquième objection.* Il y a eu des faussaires par zèle de religion. 78
« XX. *Sixième objection.* C'est le concile de Nicée qui a fait le triage des évangiles. 80
« XXI. *Septième objection* Ce qui est dit de Zacharie fils de Barachie. 83
« XXII. *Huitième objection* Les évangiles ont été falsifiés. 86
« XXIII. *Neuvième objection.* L'histoire de la femme adultère est une addition. 89
Article II. De l'authenticité des autres livres du nouveau testament. 91
§ I. Preuves de cette authenticité. *id.*
« II. Conduite de l'église catholique à cet égard. 94
« III. De l'authenticité de l'apocalypse; opinion d'un protestant. 97
« IV. Témoignage des pères. S. Justin. 100
« V. Reproches faits à ce père. 102
« VI S. Irénée. 104
« VII. Méliton, Théophile d'Antioche, S. Clément d'Alexandrie. 106
« VIII. Tertullien, Origène, S. Hippolyte, S. Cyprien. 108
« IX. Auteurs du troisième siècle qui ont rejeté l'apocalypse. 111
« X. Conciles qui ne l'ont point mise dans le canon. 114
« XI. Circonspection avec laquelle l'église forme ses décisions. 116
Article III. Des livres apocryphes ou supposés. 119
§ I. Cette supposition sert de preuve à l'authenticité des autres. *id.*
« II Origine des faux évangiles, et de leur nombre. 120
« III. Leur conformité, pour le fond, avec les vrais. 123
« IV. Des faux actes des apôtres, etc. 125
« V. Abus des discussions de critique. 127
« VI Des actes de Pilate. 129
« VII. Du dessein de Tibère de mettre Jésus-Christ au rang des dieux. 132
« VIII. Des Oracles des Sibylles. 135
« IX. Différentes opinions des anciens sur ce sujet. 137
Article IV. De la divinité ou de l'inspiration des livres du nouveau testament. 139
§ I. Cette inspiration se prouve par l'autorité de l'église. *id.*
« II Ce que l'on en pensoit au troisième siècle. 141

§ III. Dans le second siècle. 142
« IV. Egalité entre les livres de l'ancien et du nouveau testament. 144
« V. En quoi consiste leur inspiration. 146
Chapitre II. De la vérité de l'histoire évangélique. 150
§ I. La divinité du Christianisme porte sur ce fondement. *id.*
Article I. Preuves des faits évangéliques, fournies par les auteurs profanes. 152
§ I. Il est peu d'histoires écrites par les témoins oculaires. *id.*
« II. Le témoignage des apôtres est irrécusable. 154
« III. Mauvaise foi des incrédules sur ce point. 156
« IV. Attente du Messie ; dénombrement de la Judée ; massacre de innocens. 158
« V. Apparition d'une étoile ; fuite de Jésus en Egypte. 160
« VI. Prédication et supplice de S. Jean-Baptiste. 162
« VII. Miracles de Jésus-Christ avoués par Celse. 164
« VIII. Les Juifs les ont attribués à la magie. 167
« IX. Aveux de Porphyre et d'Hiéroclès. 170
« X. Julien et d'autres ont parlé de même. 172
« XI. Mort et résurrection de Jésus-Christ, prêchées et crues sur les lieux. 174
« XII. Témoignage de Tacite. 177
« XIII. Passage de Josèphe. 179
« XIV. Il a pu l'écrire sans changer de religion. 181
« XV. Aveu des faits évangéliques par les anciens hérétiques. 184
« XVI. *Première objection.* Les Juifs n'ont point cru les miracles de Jésus-Christ. 187
« XVII. *Deuxième objection.* L'aveu des anciens philosophes ne prouve rien. 191
« XVIII. Cet aveu a-t-il été fait sans examen ? 194
« XIX. *Troisième objection* Les anciens hérétiques ne sont point convenus des faits. 195
« XX. Force du témoignage des apôtres. 199
Article II. Preuves générales de la vérité des faits rapportés dans les évangiles. 202
§ I. *Première preuve.* Caractère et sincérité des témoins. *id.*
« II Leur désintéressement et la publicité des faits. 205
« III. *Deuxième preuve.* Monumens des faits établis par les apôtres 207
« IV. *Trois. preuve.* L'établissement du Christianisme. 208
« V. *Quatrième preuve.* Le peu de progrès du Judaïsme. *Cinquième preuve.* Silence de trois auteurs Juifs. *Sixième preuve.* Anciennes hérésies. 210
« VI. *Septième preuve.* Aucun apostat n'a révélé la fausseté des faits. 212
« VII. *Première objection.* L'évangile n'est qu'un roman absurde et incroyable. 214

§ VIII. *Deuxième objection.* Désordre et barbarie qui y règnent. 218
« IX. *Troisième objection.* Cette obscurité paroît affectée pour aveugler les lecteurs. 221
« X. *Quatrième objection.* L'évangile n'a été cru que par des ignorans. 223
« XI. *Cinquième objection.* Des faits miraculeux ne prouvent rien. 225
« XII. *Sixième objection.* Il n'est pas sûr qu'ils aient eté faits pour prouver la mission. 227
« XIII. *Septième objection.* Les pères les ont expliqués dans un sens allégorique. 230
« XIV. *Huitième objection.* Les preuves en sont insiffisantes. 231
« XV. *Neuvième objection.* On peut les éluder par une hypothèse probable. 234
« XVI Réfutation. Eglise fondée à Jérusalem. 236
« XVII Eglise de l'Asie mineure et de la Grèce. 238
« XVIII. Certitude des époques : les hérétiques sont des témoins. 240
Article III. Examen de l'histoire évangélique, depuis l'incarnation du Fils de Dieu, jusqu'à sa prédication. 242
« I. Règles que nous prescrivent les incrédules. *id.*
« II. De la généalogie de Jésus-Christ. 245
« II. Conciliation de S. Matthieu et de S. Luc. 247
« IV. Soupçons jetés sur la chasteté de Marie. 249
« V. Questions indécentes sur l'incarnation. 252
« VI. Dénombrement de la Judée sous Auguste. 254
« VII. Massacre des innocens. 257
« VIII. Il n'y a point de contradiction entre les évangélistes. 259
« IX. Fausses raisons pour prouver le contraire. 262
« X. Faux soupçons sur la fuite de Jésus en Egypte. 265
« XI. Calomnie de Celse à ce sujet. 267
« XII. Réfutation. 269
« XIII. L'ensemble des preuves est ce qui nous persuade. 272
Article IV. Suite de l'histoire évangélique, depuis le baptême de Jésus-Christ, jusqu'à la première année de sa prédication. 274
§ I. Embarras des incrédules, lorsqu'il faut définir le caractère de Jésus-Christ. *id.*
« II. Examen du projet formé par Jésus-Christ. 277
« III Prétendu collusion entre Jésus et S. Jean-Baptiste. 279
« IV. Tentation de Jésus au désert. 282
« V. Vocation des apôtres. 285
« VI. Miracle operé aux noces de Cana. 287
« VII Vendeurs chassés du temple. 289
« VIII. Entretien de Jésus avec Nicodème. 292
« IX. Conversation avec la Samaritaine. 294

§ X. Pêche miraculeuse des apôtres. Guérison d'un malade et d'un possédé. 297
« XI Belle-mère de S. Pierre guérie. Témoignage rendu par les démons. 300
« XII. Démoniaques de Géraza. 303
« XIII. Guérison d'un paralytique descendu par le toit. 306
« XIV. Fille de Jaïre ressuscitée. 309
« XV. L'hémorrhoïsse, deux aveugles et un possédé guéris. 311
Article V. Seconde année de la prédication de Jésus-Christ. 315
§ I. Les Juifs n'ont point soupçonné de fourberie de la part de Jésus-Christ. *id.*
« II. Piscine probatique : guérison d'un paralytique de 38 ans. 318
« III. Réponse de Jésus aux Juifs sur le sabbat. 320
« IV. Apôtres justifiés de vol et de violation du repos. 322
« V. Guérison d'une main desséchée le jour du sabbat. 324
« VI. Guérison d'un lépreux et du serviteur d'un centurion ; résurrection du fils de la veuve de Naïm. 326
« VII. Possédé, aveugle et muet, guéri ; Jésus refuse un miracle dans l'air. 329
« VIII. Curiosité d'Hérode mal satisfaite ; multiplication des pains. 331
« IX. Jésus marche sur les eaux Cananéenne exaucée ; sourd et muet guéri. 333
« X. Nouvelle multiplication des pains. 335
« XI. Jésus refuse encore un signe dans le ciel ; aveugle guéri 338
« XII. Transfiguration. Guérison d'un lunatique et de dix lépreux. 339
« XIII. Guérison de l'aveugle-né, et d'une femme courbée depuis 18 ans. 342
« XIV. Il est impossible que tous ces miracles soient imaginaires. 344
Article VI. Troisième année de la prédication de Jésus-Christ. Miracles qu'il fit avant sa mort. 346
§ I. Dispute entre Jésus et les Juifs ; guérison d'un hydropique. *id.*
« II. Résurrection de Lazare ; circonstances qui la précédèrent. 348
« III. Quels en furent les témoins. 350
« IV. Manière dont les Juifs étoient ensevelis ; suite du miracle. 352
« V. Objections des déistes, et réponses. 354
« VI. Objections et questions de Woolston. 357
« VII. Ce miracle a-t-il été forgé par S. Jean ? 358
« VIII. Effets qu'il produisit. Aveugles de Jéricho. Figuier desséché. 360

§ IX. Entrée de Jésus à Jéru-alem. Vendeurs chassés. Miracles opérés. 363
« X. Jésus a donné à ses disciples le pouvoir d'en faire. 365
Article VII. Des prophéties de Jésus-Christ. 367
§ I. Différence entre le prophéties de Jésus-Christ, et celles de l'ancien testament *id.*
« II. Jésus prédit sa passion et les circonstances. 369
« II. Prédiction du sort des Juifs, et de leur punition. 371
« IV. Jésus-Christ a t-il prédit la fin du monde ? 374
« V. Prophéties sur l'établissement de l'évangile. 377
« VI. Jésus a connu les pensées intérieures des hommes. 380
Chapitre III. De la morale de Jésus-Christ, et des exemples de vertu qu'il a donnés. 382
Les incrédules avoient commencé par respecter la morale. *id.*
Article I. De la morale de Jésus-Christ. 384
§ I. Eloge de Jésus-Christ par les déistes. *id.*
« II. Corruption de la morale chez les Juifs. 385
« III. Vrai sens que Jésus-Christ donne aux divers commandemens de la loi. 387
« IV. Fondement de la morale ; peines et récompenses de la vie future. 389
« V. Nécessité d'une morale austère. 391
« VI. Sens de la maxime : Bienheureux les pauvres, etc. 394
« VII En quel sens Jésus abolit la loi de Moïse. 396
« VIII. Apologie de plusieurs de ses maximes. 398
« IX. Il n'interdit point la juste défense. Sens spirituel des promesses. 400
« X. Cette morale console les malheureux, n'est ni fanatique ni inintelligible. 401
« XI. Nécessité de distinguer les conseils d'avec les préceptes. 404
Article II. De la conduite de Jésus-Christ et des exemples de vertu qu'il a donnés. 407
« I. Eloge de Jesus-Christ par un philosophe célèbre. *id.*
« II. Reproches que les Juifs ont faits au Sauveur. 410
« III. Différence entre leurs mœurs et les nôtres. 411
« V Caractère de Jésus-Christ tracé par un incrédule. 413
« V. Réfutation. Jésus-Christ n'est point un fanatique abusé par l'imagination. 415
« VI. Il n'a rien emprunté des esséniens : ses miracles sont réels. 417
« VII. Il n'est coupable d'aucune fourberie. 418
« VIII. Il a parlé clairement, n'a eu de collusion avec personne 420
« IX. Faux reproches d'ingratitude, de timidité, etc. 422
« X. Ses parens ne l'ont point pris pour un insensé. 423
« XI. A-t-il fréquenté mauvaise compagnie ? 426
« XII. Calomnies lancées contre les saintes femmes. 428

§ XIII. Et contre les apôtres. 430
« XIV. Jésus étoit-il d'une austérité affectée. 431
« XV. Etoit-il venu pour aveugler les Juifs ? 433
« XVI. En quel sens il est venu apporter le glaive. 435
Chapitre IV. De la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. 439
Ses souffrances ont été la source de sa gloire. *id.*
Article I. Des souffrances et de la mort de Jésus-Christ. 441
§ I. Le Sauveur a-t-il manqué de fermeté ? *id.*
« II. Dernière cène, institution de l'eucharistie. 443
« III. Prière et agonie de Jésus au jardin des Oliviers. 447
« IV. Il est pris par les soldats. 449
« V. Interrogé et frappé chez le grand-prêtre. 451
« VI. Accusé et condamné ; ses réponses. 453
« VII. Insulté par les soldats ; renié par S. Pierre. 456
« VIII. Conduit à Pilate et à Hérode. 458
« IX Condamné par Pilate, flagellé, couronné d'épines. 460
« X. Conduit au calvaire et crucifié. 462
« XI. Ses paroles sur la croix. 464
« XII. prodiges arrivés à sa mort. 467

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.

TRANSFERRED
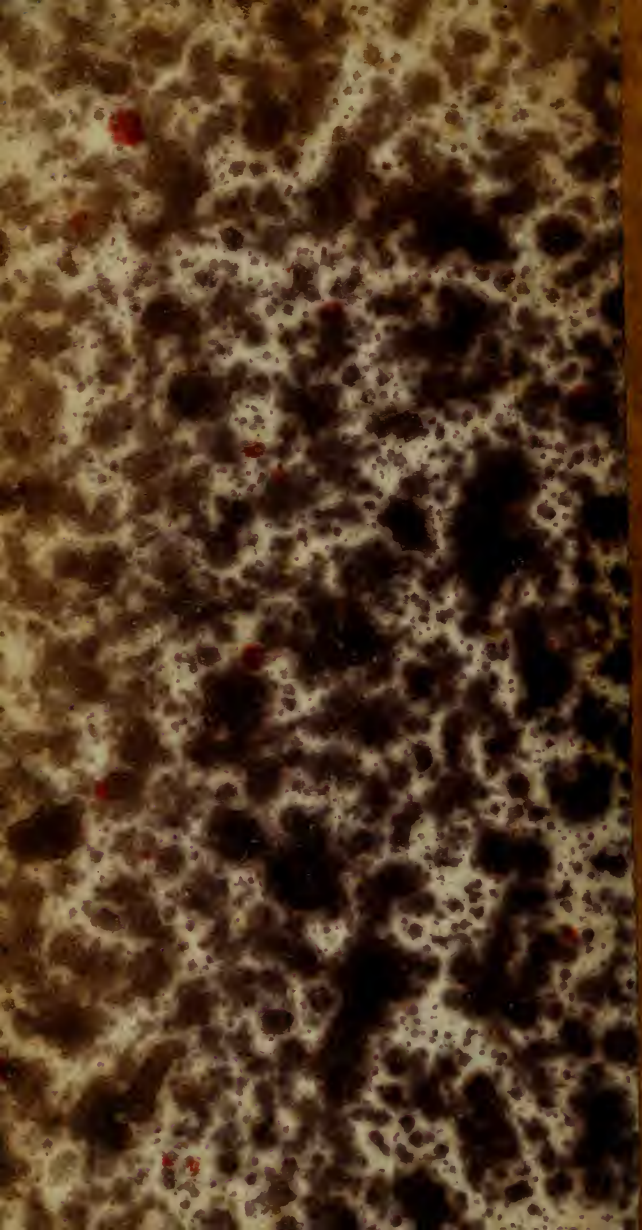
BX 1750 .A1 B465 1827 v.7
SMC
Bergier, M.
Traite historique et
dogmatique de la vraie
religion
47231428